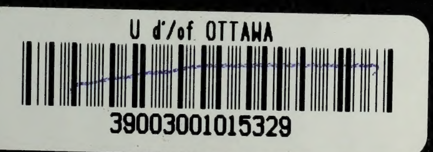

U d'/of OTTAWA
39003001015329

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/histoiredumonde05cava

22/9/53

E. Gareau, ms

HISTOIRE DU MONDE

LA PAIX ROMAINE

HISTOIRE DU MONDE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE M. E. CAVAIGNAC

Tome V[1]

LA PAIX ROMAINE

PAR

Eugène CAVAIGNAC

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

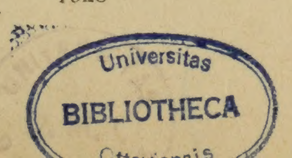


PARIS

E. DE BOCCARD, ÉDITEUR

1, RUE DE MÉDICIS, 1

1928



D
20
.C29
1922
V.5/1
Ex.2

AVERTISSEMENT

Il va sans dire que les bibliographies placées en tête des chapitres n'ont aucunement la prétention d'être complètes. J'étais seulement tenu de reconnaître mes dettes les plus criardes, dans un ouvrage où j'étais résolu à m'interdire tout appareil de notes.

Pour les auteurs latins, nous disposons de traductions déjà anciennes, mais très élégantes, par exemple celle de Cicéron par J.-V. Le Clerc (vieille d'un siècle). Je les ai utilisées sans hésiter, mais sans m'interdire de les modifier, là où elles témoignaient d'un dédain excessif, et qui sent son temps, pour les minuties de l'érudition.

Quant aux inscriptions grecques, j'assume en principe la responsabilité, non des restitutions, mais des traductions.

E. CAVAIGNAC.

INTRODUCTION

L'histoire du monde méditerranéen jusqu'à Alexandre est exposée dans le tome II de cette collection (en préparation). J'ai intentionnellement passé très vite sur les faits relatifs aux Grecs des ve, ive et iiie siècles, auxquels j'ai consacré naguère les tomes II et III de mon *Histoire de l'Antiquité*. Les volumes sur l'Inde et la Chine anciennes ont déjà paru. Les quelques pages qui suivent n'ont d'autre prétention que de bien marquer les premières connexions de ces civilisations d'Extrême-Orient avec le monde occidental. J'espère avoir indiqué les dates, les évènements, les résultats qui sont essentiels à ce point de vue. Quant au détail des faits, on le trouvera, bien entendu, dans le tome VI, où l'histoire des civilisations extrême-orientales sera continuée.

Alexandre dans l'Inde
(326)

L'Inde.

L'Inde, de l'Hindoukoush aux montagnes de Birmanie, et de l'Himalaya à Ceylan, couvre plus de 3 millions de km. q., six ou sept fois la France. L'Himalaya l'isole nettement du côté du Nord, et son extrémité Sud est très proche de l'Equateur. La population, au moins au Sud, a dû renfermer, à une époque très reculée, une proportion d'éléments noirs plus forte que nous ne l'imaginons aujourd'hui. Mais déjà les Grecs des derniers siècles av. J.-C. remarquaient que les noirs de l'Inde se distinguaient des nègres propres par la nature des cheveux. A une époque immémoriale, des éléments apparentés à la race sud-méditerranéenne ont dû prendre le dessus. Quant à l'infiltration des jaunes, elle a toujours été réduite au minimum par l'Himalaya.

A une date postérieure à celle où nous reporte ce premier mélange de races, l'Inde a reçu une couche ethnique qui, d'après le témoignage éclatant de la langue, est étroitement apparentée, non seulement aux Iraniens, mais aux peuples de la Scythie et de l'Europe : ces gens sont venus par le Nord-Ouest. Nous

avons constaté, vers 1400 av. J.-C., la présence sur l'Euphrate de gens adorant les mêmes dieux que les Indiens. Nous en avons conclu que, vers 2000 av. J.-C. (à quelques siècles près), les ancêtres des Mitanniens et des Ariens de l'Inde devaient vivre encore ensemble au Nord du Caucase. C'est au cours du 2e millénaire av. J.-C. que les Ariens sont venus au bord de l'Indus. Il est possible que les œuvres les plus anciennes de la littérature indienne, les *Védas*, remontent jusque vers cette époque. D'aucuns croient y trouver la trace évidente de souvenirs nordiques attestant que ces hymnes sont nés dans l'Iran oriental. L'opinion la plus commune les fait naître dans le Pendjab. Voici un spécimen de cette littérature :

« Celui qui à peine né, dieu de l'Esprit, a couvert de sa prévoyance tous les dieux, celui devant la force de qui les deux mondes ont tremblé, ont tremblé devant son éclat : hommes, c'est Indra.

Celui qui a maintenu la terre qui vacillait, qui, quand les montagnes frémirent, les dompta, qui, dans l'immensité de l'éther, a fixé les mesures de l'espace et les appuis du Ciel, hommes, c'est Indra.

Le tueur de dragons qui a délivré les sept courants, retiré les vaches de l'étable de Vala, qui a arraché le feu à une couple de pierres, celui qui mugit dans les batailles : hommes, c'est Indra.

Celui dont procède tout ce qui bouge et se meut, qui créa les Dasa pour la caste servile, qui en se jouant a repris par milliers les proies des méchants : hommes, c'est Indra.

Le terrible dont ils vont demandant : « qui donc est-il ? », à quoi on répond : « Il n'est pas », celui qui retire sa substance au malfaisant, croyez en lui : hommes, c'est Indra.

. . . .

Ciel et terre se courbent humblement, les hautes montagnes tremblent devant sa puissance, car le buveur de soma, le maitre du tonnerre et de la foudre ; hommes, c'est Indra.

Qui exprime le soma, le cuit, chante et fait le sacrifice, à celui-là il accorde sa grâce, lui à qui la prière et le soma donnent la force, dont c'est là le lot : hommes, c'est Indra. » (1)

Le Bouddha.

Ce qui est sûr, c'est que les traits constitutifs et caractéristiques de la civilisation indienne, l'organisation brahmanique, le régime des castes qui en est solidaire, se sont dessinés quand les Ariens ont été établis dans la vallée du Gange. On a pu relever des survivances préariennes dans l'organisation du village indien, dans certains cultes qui plus tard ont repris une vitalité prononcée. Mais tout cela est dominé par l'élément arien, et le premier développement de la pensée arienne dans l'Inde est suffisamment localisé sur le Gange. Là aussi ont paru les premières monarchies sur lesquelles nous ayons des données historiques. Dans ce milieu enfin se sont produits les mouvements religieux d'où sont sortis, à peu de distance l'un de l'autre, d'abord le jaïnisme, ensuite le bouddhisme. Il semble bien que Gautama Bouddha soit de 250 ans antérieur à Açoka, ce qui le fait vivre vers 500 ans av. J.-C. Cependant, l'illustre Barth estimait qu'on ne peut écarter absolument l'hypothèse qui le reporterait vers 400. Il faut encore laisser du temps, après lui, pour la fondation de Palibothra (Patna) et pour une période de troubles terminée par l'avènement des Mauryas vers 321. Voici un dialogue qui montrera comment on se représentait, aux premiers siècles du bouddhisme, les rapports du Bouddha avec les rois Bimbisara et Ajatasatru :

« Et, quand il eut ainsi parlé, Ajatasatru, le roi, dit au Bienheureux : « Très excellent seigneur, très excel-

1. Brunnhofer, *Arische Urzeit*, 1910, p. 399.

lent ! Comme un homme qui est là pour redresser ce qui a fléchi, ou pour retrouver ce qui a été perdu, ou pour remettre en droit chemin celui qui s'est égaré, ou pour illuminer l'obscurité de manière que ceux qui ont des yeux puissent discerner les objets, — tout de même, seigneur, c'est pour toi, le Bienheureux, que la vérité s'est révélée à moi sous divers aspects, et maintenant, seigneur, je recours au Bienheureux comme à mon refuge, à la Vérité, à l'Ordre. Que le Bienheureux m'accepte comme disciple, comme quelqu'un qui dorénavant pour toute sa vie a cherché refuge en Eux. Le péché m'a couvert, Seigneur, faible et fou et mauvais que j'étais, car, par ambition de la royauté, j'ai tué mon frère, cet homme de droit, ce bon roi ! Que le Bienheureux accepte cette confession du péché, Seigneur, afin que dans l'avenir il me soit donné de me dominer moi-même ».

« Vraiment, ô roi, c'est un grand péché qui nous a couvert quand vous fîtes ainsi. Mais dans la mesure où vous reconnaissez votre péché et en faites pénitence comme il convient, nous acceptons de faire porter effet à votre confession. Car, ô Roi, il est admis, dans la doctrine des nobles adeptes de la Vérité, que quiconque reconnaît sa faute et s'en confesse avec sincérité, sera assuré de se dominer soi-même à l'avenir ».

Quand il eut dit ainsi, Ajatasatru, le roi, dit au Bienheureux : « Maintenant, Seigneur, il nous faut partir. Nous sommes pressés, la besogne est lourde ».

— Roi, fais-en à ta convenance.

Alors le Roi, ravi des paroles du Bienheureux, se leva de son siège, s'inclina devant le Bienheureux, lui prit la droite et sortit.

Alors le Bienheureux, quand Ajatasatru le roi fut parti, dit aux Frères : « Ce roi, frères, était vraiment ému, touché au fond du cœur : si, frères, le roi n'avait pas tué son frère, cet homme droit, ce bon roi, alors l'œil sans tache de la Vérité se fût levé en lui au moment même où il était assis ici ».

Ainsi parla le Bienheureux. Et les Frères se réjouirent de ses propos ».

L'Inde et l'Occident.

Au milieu du premier millénaire av. J.-C., les Indiens du Gange avaient, bien entendu, perdu toute notion claire de leur parenté originelle avec les gens de l'Ouest. Cependant les relations économiques n'avaient jamais cessé complètement. Il est fort probable que les animaux qui sont représentés sur les monuments assyriens du IXe siècle proviennent, le yack de l'Hindoukoush et l'éléphant des bords de l'Indus. Vers 520-510, le roi Darius voulut transformer ces rapports de commerce en un lien politique. Le bassin de l'Indus fut officiellement rattaché à l'Empire perse. Mais il est nettement séparé par la nature du reste de l'Inde. Si les premières notions sur l'Inde sont parvenues alors, à travers la monarchie achéménide, jusqu'aux bords de la Méditerranée, Hérodote ne voit encore, au delà de l'Indus, que le désert et l'Océan. Et les fables qui se mêlent, dans ces récits, aux notions sérieuses sur le Pendjab sont encore aggravées par son successeur Ktésias. — Par une autre voie, l'Inde pouvait entrer en contact avec l'Occident : par la mer. Mais il faut reconnaître que les textes chaldéens et élamites, qui pourtant viennent des bords du golfe Persique, ne donnent aucune indication nette à cet égard. Les Phéniciens et les Juifs du Xe siècle semblent avoir eu, par l'intermédiaire de l'Arabie Heureuse, quelque notion de l'Inde. Enfin Darius, vers 500, a tenté aussi de développer les relations de ce côté, tant par l'Egypte que par le golfe Persique. Le résultat de ces efforts a été éphémère, parce qu'au IVe siècle l'Egypte s'est détachée de l'Empire, et que la décadence du régime a permis à la piraterie de reprendre le dessus dans le golfe Persique : quand arriva Alexandre, les Perses se préoccupaient surtout de barrer les embouchures du Tigre. Enfin les indigènes ne connaissaient pas la mousson : sans quoi ils l'auraient fait

connaître aux Grecs, qui n'ont eu conscience du phénomène que vers l'époque de J.-C.

Dans ces conditions, et vu le peu de propension de l'esprit hindou pour les notions précises de l'histoire, les premières notions bien établies et surtout datées que nous ayons viennent des Grecs et des Chinois. Celles que nous devons aux Grecs remontent à l'expédition d'Alexandre (326). Celles que nous devons aux Chinois sont de deux cents ans postérieures.

Alexandre.

Au milieu des querelles misérables des cités grecques au IVe siècle, avait surgi une monarchie militaire solide en Macédoine. On sait comment Philippe (359-336) avait inauguré la réaction contre les Barbares des Balkans, imposé le respect de son royaume aux Illyriens et aux Thraces. L'armée trempée dans ces luttes lui permit d'aspirer à l'hégémonie en Grèce : il y parvint quand il eut détruit, à Chéronée, les forces de Thèbes et d'Athènes (338). Son successeur Alexandre (336-323) a pu passser à l'attaque de l'empire perse. En trois actions, au Granique (334), à Issus (333), à Arbèles (331), il le renversa. Le roi Darius périt assassiné par ses derniers généraux (330), et Alexandre poussa jusqu'aux bords du Syr-Daria (Iaxarte). Il y resta deux ans, le temps nécessaire pour imposer un respect durable aux Scythes : la frontière de l'hellénisme, de ce côté, resta assurée pour plus de 150 ans. Et Alexandre s'achemina vers le pays qui, depuis le VIe siècle, excitait l'imagination des Grecs : l'Inde.

Il atteignit l'Indus et le franchit (327-6). Le rajah de Taxila se soumit, mais un autre, Porus, vint au-devant du conquérant sur le Djelam (Hydaspe). Alexandre força le passage en amont du camp indien et remporta une complète victoire (mai 326). Il continua jusqu'au dernier fleuve du Pendjab, le Sutledj (Hyphase), et voulut pousser jusqu'au Gange. A Palibothra, la dynastie nanda agonisait dans l'anarchie, et tout

annonçait une conquête facile. Mais les Macédoniens, démoralisés par les pluies d'été, refusèrent de marcher. Alexandre dut revenir sur l'Indus, et de là en Perse (325). Il laissait la vallée de l'Indus partagée entre un certain nombre de satrapes et de rois vassaux comme Porus. Mais il mourut prématurément à Babylone (323), et les querelles qui éclatèrent aussitôt entre ses généraux provoquèrent des mouvements séparatistes dans ce domaine extrême de l'empire macédonien. Porus fut assassiné, le pays tomba dans le désordre. En 311, quand commença à se dessiner le partage futur de l'empire d'Alexandre, Séleucus recueillit Babylone et les hautes satrapies, et se mit en mesure de rétablir l'ascendant grec sur l'Indus. Mais il trouvra à qui parler.

Sandrakottos.

Un jeune aventurier qui avait vu Alexandre, Sandrakottos, avait, vers 321, renversé la dynastie de Palibothra. Maître de la vallée du Gange, il avait assis sa domination jusque sur l'Indus. Séleucus dut signer avec lui, en 303-2, un traité qui laissa à l'Indien la rive gauche du fleuve, et même un territoire sur la rive droite. En revanche, Sandrakottos céda 500 éléphants qui allaient décider du gain de la bataille d'Ipsus (301) : là, Séleucus et Lysimaque battirent et tuèrent Antigone, qui prétendait rétablir l'unité de l'Empire. Le fils d'Antigone, Démétrius Poliorcète, ne garda que quelques places maritimes, tandis que l'Egypte échut à Ptolémée, la Macédoine à Cassandre, la Thrace à Lysimaque, et l'Asie antérieure à Séleucus. Celui-ci céda le gouvernement des hautes provinces à son fils Antiochus, qui lui succèda comme roi en 281. Sous ces deux princes, et encore sous Antiochus II (262-246), les Séleucides ont gouverné assez régulièrement l'Asie antérieure.

Les relations nouées entre Séleucus et Sandrokottos se sont maintenues quand Bindusara eut succédé à ce

dernier (297). Des ambassadeurs grecs, Mégasthène et autres, séjournèrent à Palibothra. Plus tard les Ptolémées d'Egypte ont essayé de concurrencer les Séleucides sur ce terrain. C'est au rapport de ces ambassadeurs, en particulier de Mégasthène, que sont dûs les renseignements les plus sûrs que nous ayons sur l'Inde de ces temps :

« Dans l'armée de Sandrakottos, une armée de 400.000 hommes, Mégasthène, qui accompagnait le Roi, dit n'avoir jamais vu dénoncer de vols de plus de 200 drachmes. Et pourtant, ajouta-t-il, les Indiens n'ont pas de lois écrites. Ils ne connaissent pas l'écriture et traitent toutes les affaires de mémoire. Mais ils ne s'en trouvent pas plus mal, grâce à la simplicité de leurs mœurs et à leur sobriété. On sait qu'ils ne boivent jamais de vin, si ce n'est parmi leurs sacrifices, et le vin qu'ils boivent alors n'est pas même fait avec de l'orge, c'est du vin de riz, comme le fond de la nourriture est une espèce de soupe au riz. La rareté des procès indique encore l'ingénuité avec laquelle leurs lois sont faites et la franchise qu'ils apportent dans leurs contrats. Jamais la réclamation d'un gage ou d'un dépôt ne donne lieu chez eux à une action judiciaire, bien que l'engagement et le dépôt ne soit garanti ni par la présence de témoins, ni par l'apposition de scellés, mais uniquement par la bonne foi du dépositaire. Dans leurs maisons mêmes la plupart du temps rien n'est enfermé. Toutes ces coutumes assurément sont autant de preuves de sagesse : ils en ont d'autres en revanche qu'on ne saurait approuver autant. On regrette par exemple que chaque famille vive et mange toujours seule, l'heure des repas du matin et du soir n'étant pas la même pour tout le monde et variant au gré de chacun, car l'usage contraire, tant pour l'agrément de la société que pour les nécessités de la vie publique, offre bien plus d'avantages » (1).

1. Strabon, XV, I, 53, trad. Tardieu.

Açoka

Bindusara a conquis le Dekhan. Sous son successeur Açoka (270-230 environ), l'empire Maurya a atteint son apogée. Mais ce prince est surtout célèbre comme le Constantin du Bouddhisme. Le mouvement religieux parti de Bouddha s'était peu à peu répandu dans la vallée du Gange : il semble qu'au temps d'Alexandre (326) il n'eût pas encore gagné l'Indus. Mais vers 250 il avait acquis une telle importance qu'Açoka en fit la religion officielle de l'empire. Il en a gravé les préceptes sur des inscriptions qui ont été retrouvées au Pendjab et dans le Dekhan, et qui nous renseignent sur la doctrine nouvelle. Il a même voulu la répandre au loin. Ceylan a été converti sous son règne. Et des missionnaires sont allés chez les rois des Yavanas (Grecs), non seulement chez les Séleucides et les Ptolémées, mais même chez les descendants d'Antigone, qui, après la tourmente gauloise (278), avaient pris le pouvoir en Macédoine. Açoka n'a pas oublié même les princes secondaires de l'Epire et de Cyrène. Il n'est pas étonnant d'ailleurs, vu l'obscurité qui plane sur l'histoire de ce temps, que les documents indiens qui nous apprennent ces faits soient sans contrepartie dans les annales grecques. Mais les princes grecs ont reçu des prédications de ce genre, qui apportaient comme un premier souffle de christianisme :

« Ainsi a parlé sa Majesté :

Il faut obéir à son père et à sa mère

Il faut se pénétrer de respect pour toute créature vivante.

Il faut dire la vérité.

Telles sont les vertus que la Loi de Piété oblige à pratiquer. De même le maître doit être vénéré du disciple, et les règles de la courtoisie doivent être observées entre semblables.

Tel est le vrai code de la piété. Voilà ce qui permet

de vivre longuement. C'est conformément à cela que les hommes doivent agir ».

Ménandre.

La grandeur de la dynastie maurya n'a pas survécu à Açoka. Lorsque Antiochus le Grand (223-187) entreprit dans les hautes provinces une ronde armée destinée à faire rentrer dans le devoir les Parthes et les Bactriens qui lui échappaient, il poussa jusqu'aux bords de l'Indus. Il n'y rencontra qu'un roi Sophagasène qui lui remit 150 éléphants. Il n'y rencontra plus trace des Mauryas. Peu après, d'ailleurs, la victoire des Romains à Magnésie (190) détruisait l'effet de ces campagnes. Les Parthes et les Bactriens recouvrèrent leur liberté d'action, et le roi grec de Bactriane, Démétrius, passa l'Hindoukouch. Il rétablit la domination grecque sur l'Indus, avec ce résultat singulier de la laisser, par contre, péricliter sur l'Oxus et l'Iaxarte : là, les nomades du Nord forcèrent enfin la barrière. Mais les successeurs de Démétrius se sont maintenus sur l'Indus, et l'un d'eux, Ménandre (vers 155 ?), a pu pousser jusqu'au Gange, où entre temps les Mauryas avaient disparu : Pataliputra lui a échappé, mais son pouvoir est resté fort dans le Pendjab. Lui aussi s'est converti au bouddhisme, dont il est même devenu un saint. Et la splendeur de sa capitale, Sangala, a laissé des traces dans la littérature bouddhique :

« Il y a dans le pays des Yavanas (royaume grec), un centre de commerce, une ville qu'ils appellent Sangala, située dans la région délicieuse, bien arrosée, accidentée, abondant en parcs, jardins, grottes, lacs, citernes, un paradis de rivières, de montagnes et de bois. D'habiles architectes l'ont bâtie et ses habitants ne connaissent pas l'oppression, car tous leurs ennemis ont été domptés. Bien défendue du reste, avec de nombreuses tours et de forts remparts, des portes superbes et spacieuses, et avec la citadelle royale au milieu, gardée par ses murs blancs et ses profonds fossés.

Droites sont leurs rues transversales et longitudinales. leurs carrefours et leurs agoras. Bien disposées sont les innombrables variétés de marchandises précieuses qui remplissent ses boutiques. Elle est magnifiquement ornée de centaines de portiques à colonnes, de centaines de milliers de belles maisons qui se dressent comme les pics de l'Himalaya. Ses rues sont pleines d'éléphants, de chevaux, de chars, et les rues grouillant de gens de toutes conditions, brahmanes, nobles, artisans, esclaves. Ils sont prêts à souhaiter la bienvenue aux pêcheurs de toutes croyances, et la cité est le centre des principaux représentants de toutes les sectes. Il y a des boutiques pour les mousselines de Bénarès, les étoffes de Kotumbara, pour tous les vêtements; et d'exquises odeurs s'exhalent de bazars où toutes les sortes de fleurs et de parfums sont exposées. Les joyaux abondent, et tous les corps de métiers offrent leurs produits à tous les points de l'horizon ».

Entre temps, les Parthes, avec Mithridate I (176-138), se rendaient maîtres de l'Iran. Des nomades conquéraient la Bactriane et n'allaient pas tarder à paraître sur l'Indus. La communication par terre était ainsi coupée entre le monde méditerranéen et ce curieux poste avancé de l'hellénisme, qui ne pouvait dès lors se maintenir longtemps. C'est par mer seulement que désormais l'Inde eut des relations avec l'Egypte ptolémaïque, puis avec les Romains. Quant aux dynasties qui (depuis 184 environ) succédèrent aux Mauryas sur le Gange, elles ne purent reconstituer leur puissance. Palibothra garda son prestige, mais la vallée du Gange et le Dekhan se morcelèrent en royaumes, entre lesquels ne devait plus surgir de grande puissance indigène qu'avec les Gouptas (318 ap. J. C).

Les relations directes de l'hellénisme et de l'Inde avaient duré deux siècles et laissèrent quelques traces. Dans le moment d'enthousiasme qui suivit la découverte des documents sanscrits, on a attribué à la lointaine origine commune des Grecs et des Indiens, ou à des infiltrations indiennes vers la Grèce, bien des rap-

prochements qui en réalité ne remontent qu'à l'époque des Séleucides et des Mauryas. L'Inde, dans l'ensemble, a été plutôt la partie réceptive. Mais il ne s'agit que de détails à peine perceptibles dans le développement indépendant et original de la civilisation hindoue, — à une exception près, sur laquelle nous reviendrons.

Magnésie (190)

Pyrrhus.

Alexandre nous a entraînés jusque dans l'Inde. Il faut maintenant revenir à la Méditerranée, et même à la Méditerranée occidentale.

Au IVe siècle, il y avait encore là des Etats grecs qui n'avaient à craindre comme puissances aucun peuple barbare : Tarente, Syracuse, Marseille. Cela changea à la fin du siècle. D'une part Carthage affermit sensiblement son empire sur l'Afrique Mineure, le Sud de l'Espagne, la Sardaigne. Elle put songer à dominer la Sicile. Quand le tyran Agathocle, menacé dans Syracuse, porta la guerre en Afrique (309), l'entreprise parut d'une hardiesse inouïe. Elle échoua d'ailleurs, et, à la mort d'Agathocle, les Carthaginois étendirent peu à peu leur domination sur la Sicile grecque, Syracuse à part. D'un autre côté, Tarente soutenait déjà assez péniblement la lutte contre les Iapyges et les Sabelliens. Mais alors, dans l'Italie centrale, les Romains, depuis leur union avec Capoue (v. 340), purent assurer leur empire sur le Latium, puis entrer en lutte contre le principal des peuples sabelliens, les Samnites. La lutte engloba peu à peu toute l'Italie centrale, puis les Etrùsques et les Celtes du Pô, jusqu'au moment où la bataille de Sentinum (295) fixa la victoire du côté de

Rome. Tarente, qui avait d'abord salué avec plaisir l'abaissement des Samnites, ne tarda pas à entrer en lutte avec le nouveau pouvoir (281).

C'est dans ces conditions qu'intervint un des plus brillants parmi les élèves d'Alexandre, le roi d'Epire Pyrrhus, qui avait fait ses premières armes à Ipsus (301). Appelé par Tarente, il battit les Romains à Héraclée, à Ausculum. Il refoula les Carthaginois jusqu'à l'extrémité occidentale de la Sicile, à Lilybée. Puis le particularisme municipal des cités grecques le paralysa. Il fut battu sur mer par les Carthaginois, sur terre par les Romains, et, retourna en Orient, où il pérlt sans gloire (272). Désormais, le sort des Etats grecs était fixé en Occident.

Hannibal.

Carthage et Rome restaient en présence. Leur première lutte fut localisée en Sicile (264-241). Mais elle força les Romains à tirer de l'Italie une force maritime, qui, à l'issue de la guerre, se trouva être la première de la Méditerranée.

Carthage traversa, au terme de la première guerre avec Rome, une crise qui la mit à deux doigts de la ruine : la guerre des mercenaires. Mais elle se releva brillamment. Hamilcar Barca, qui avait fait ses preuves dans la guerre contre Rome et dans la guerre des mercenaires, partit ensuite pour l'Afrique occidentale et pour l'Espagne, et donna là à sa patrie un empire continental tel qu'elle n'en avait jamais eu. Son gendre Asdrubal étendit la domination punique jusqu'à l'Èbre, et lui donna une autre capitale : Carthagène. Hannibal, fils d'Hamilcar, assura la domination punique sur le Tage et sur le Douro. Carthage acquérait, avec les mines d'argent, un réservoir de trois ou quatre millions d'hommes solides, Berbères ou Ibères, qui permettait d'envisager la guerre de revanche contre Rome.

L'Italie aussi s'était développée par la première guerre punique. La possession de la Sicile, à laquelle s'a-

jouta bientôt celle de la Corse et de la Sardaigne, donna une solide base financière à l'État romain. Les pirateries des Illyriens amenèrent les Romains à s'installer sur la rive Est de l'Adriatique, et à déployer leurs forces aux yeux des puissances hellénistiques. Enfin, les Celtes ayant repris leurs incursions, le Sénat romain se décida à faire occuper la plaine du Pô. L'Italie représentait alors une population de 5 ou 6 millions d'âmes, pouvant fournir 770.000 combattants.

Quand éclata le second conflit avec Carthage(218), les Romains pouvaient espérer prendre l'offensive sur mer. Mais ils furent prévenus par Hannibal, qui franchit en cinq mois l'Ebre, les Pyrénées, le Rhône, les Alpes, et rappela les consuls à la défense de l'Italie. Après les victoires du Tésin, de la Trébie, du Trasimène, enfin de Cannes (216), Capoue, depuis plus d'un siècle si étroitement associée à la cité romaine, crut le moment venu de s'assurer, avec l'aide des Carthaginois, la domination de l'Italie. Les Romains adoptèrent dès lors, dans la péninsule, une attitude strictement défensive, satisfaits de tenir Hannibal à distance de la capitale, et, au contraire, prirent une vigoureuse offensive contre ses auxiliaires, en Espagne, en Sicile, en Illyrie. Un instant seulement cette tactique parut en défaut : quand Hasdrubal Barca, d'Espagne, vint en Italie pour rejoindre son frère. La bataille du Métaure (207) décida contre lui. Dès lors le sort de la guerre était fixé. L'expédition de Scipion en Afrique arracha Hannibal d'Italie. Sa défaite à Zama (202) donna l'Occident à Rome. Carthage passa au rang de puissance secondaire, les Celtes du Pô et les Ibères d'Espagne entrèrent dans la clientèle romaine. Il ne subsista en Occident qu'une force politique consistante : l'empire arverne, avec lequel Rome n'entra en contact que près d'un siècle plus tard.

Magnésie.

Mais la guerre d'Hannibal avait eu une autre conséquence ; elle avait mêlé Rome aux querelles d'Orient.

Depuis 275 environ, le jeu politique de cette partie du monde méditerranéen était conditionné par l'antagonisme de la Macédoine et de la Syrie contre l'Egypte, appuyée par les petites puissances, Rhodes, Pergame, Sparte, ligues étolienne et achéenne. Inquiet de voir les Romains établis en Illyrie, Philippe V de Macédoine avait cru pouvoir profiter de la guerre punique pour les en expulser. Les Romains le bridèrent en s'alliant aux Etoliens et au roi de Pergame. Mais il leur resta, de ce premier choc, des rancunes, d'une part, et des engagements de l'autre, qui les ramenèrent en Orient après Zama. Philippe s'était, cette fois, associé avec Antiochus III de Syrie pour spolier Ptolémée V de ses possessions extérieures à l'Egypte. Les Romains intervinrent contre Philippe, en évitant de heurter Antiochus. Le roi de Macédoine fut battu à Cynocéphales (197) : on lui laissa les forces nécessaires pour contenir les Barbares des Balkans. Quant à Antiochus, il avait espéré profiter aussi de l'abaissement de Philippe pour s'assurer certaines villes des côtes d'Asie Mineure et de Thrace. Les Romains alors rompirent avec lui et le battirent à Magnésie (190) : les Séleucides furent rejetés au-delà du Taurus, écrasés par une indemnité de guerre formidable. Le Sénat retira ensuite les légions d'Orient, mais on y avait pris l'habitude de solliciter à chaque instant son intervention, et d'autre part sa méfiance était toujours éveillée à l'endroit de la Macédoine et de la Syrie. Le successeur de Philippe, Persée, crut pouvoir tenter à nouveau la chance des armes. Cette fois la bataille de Pydna (168) mit décidément l'Orient hellénistique aux pieds de Rome. Le roi de Syrie, Antiochus IV Epiphane, qui avait espéré profiter du conflit pour mettre la main sur l'Egypte, fut arrêté par un simple geste du sénateur romain Popillius Laenas.

A partir de cette date, l'hégémonie romaine était assise. Il ne dépendait plus que du Sénat de passer du régime du protectorat à celui de l'annexion directe. Il fut insensiblement poussé à l'annexion par les capitalistes, dont l'influence grandissait. En 146, Car-

thage et Corinthe furent détruites. En 133 les dernières résistances de l'Espagne furent brisées. En 129, le royaume de Pergame fut annexé. En 122, les Romains, pour s'assurer la route d'Italie en Espagne, réduisaient le royaume arverne en clientèle. A la même date, Caïus Gracchus (124-121) achevait de lancer l'impérialisme capitaliste.

Les Parthes (*129*).

Une des conséquences de l'hégémonie romaine avait été l'abaissement des Séleucides. Des querelles dynastiques le consommèrent. Aux portes de la capitale Antioche, la nationalité juive se reconstitua. Chose plus grave, l'Iran se détacha. Dès 247, il y avait une dynastie nationale, les Arsacides, en Parthyène, une dynastie grecque en Bactriane. Après Magnésie, les Bactriens conquirent l'Iran oriental et le Pendjab, tandis que les Parthes marchaient à la conquête de l'Iran occidental. En 140, on datait déjà à Babylone par le nom de l'Arsacide. Le roi Démétrius Nicator fut battu et pris (139), son successeur Antiochus Sidète périt en Médie en 129. Les Parthes auraient même poussé jusqu'à l'Euphrate si les Yuetschi, conquérants de la Bactriane, ne les eussent rappelés en arrière.

La disparition des Séleucides n'était plus qu'une question de temps. Les Romains annexaient la Cilicie, devenue un nid de pirates. Les Parthes conquéraient la Mésopotamie, intervenaient en Arménie. Quand le roi de Pont Mithridate et le roi d'Arménie Tigrane commencèrent à troubler le Cappadoce de leurs intrigues, le gouverneur de Cilicie, Sylla, y intervint, et, à cette occasion, se rencontra sur l'Euphrate avec l'ambassadeur du roi parthe (92). C'était le premier contact direct des deux peuples.

Dans tout le monde que connaissaient les Grecs, il n'y eut bientôt plus qu'un pouvoir capable de traiter avec Rome d'égal à égal, l'Arsacide, qui réunissait à peu près l'Iran (1.500.000 km. q.). Au reste, si l'hellénisme

était le fond de la civilisation dans l'empire romain, il avait, par suite de l'antagonisme politique, déjà reculé dans l'Iran. Les premiers Arsacides se paraient du titre du Philhellènes. Après Orode (57-38), le caractère iranien s'accentua chez eux. En religion par exemple, ils furent de déterminés mazdéens.

En outre, l'antagonisme de Rome et des Parthes allait fortement séparer le monde méditerranéen de l'Asie orientale. Et cela précisément au moment où s'y accomplissaient des changements importants au point de vue politique comme au point de vue intellectuel : l'année où succombait Antiochus Sidète (129), Chang-Kieng était dans l'Iran !

La Chine et l'Occident

(v. 125 av. J.-C.)

La Chine, Confucius.

La première civilisation connue et datable qui soit apparue dans la zone jaune est née sur les bords du bas Hoangho. Les Chinois eux-mêmes n'en font pas remonter l'origine très au-delà de l'an 2000 av. J.-C. Des découvertes récentes tendent à indiquer qu'effectivement, dès le 2me millénaire av. J.-C., la Chine du Nord était déjà en possession des éléments essentiels de sa civilisation, culture des céréales, travail de la soie, écriture, monarchie administrative.

En l'an 1122 av. J.-C., les annales chinoises marquent l'avènement de la dynastie Tchéou. Celle-là est une dynastie vraiment historique. Elle gouvernait les provinces groupées sur le bas Hoangho et un peu plus au Sud. Les traits généraux de ses institutions, très idéalisés, ont été transmis au souvenir de la postérité par les premiers ouvrages historiques, recueillis par Sse-ma-tsien, l'Hérodote chinois, vers 100 av. J.-C.

Dès le VIIIe ou VIIe siècle av. J.-C., les Tchéou avaient été affaiblis par le développement des pouvoirs locaux que nos historiens appellent « féodaux ». C'est sur cet arrière-fond politique que se détachent les œuvres des

grands philosophes : plus heureux que pour l'Inde, nous pouvons localiser exactement dans le temps ces premiers maîtres de la pensée chinoise. Confucius a vécu de 556 à 487 av. J.-C. C'est lui qui a fait la théorie des éléments de science et des principes d'activité qui existaient déjà dans la Chine de son temps. Mencius est un peu postérieur (372-290 av. J.-C.) : plus original que Confucius, il a été en revanche moins représentatif du milieu. Il va de soi d'ailleurs qu'il ne faut pas se représenter la masse des Chinois, même civilisés, comme analogues à Confucius, pas plus qu'il ne faut assimiler à Socrate, Platon et Aristote le Grec commun du IVe siècle. La base de la vie morale était, pour le peuple, une religion démesurément polythéiste, peuplant le monde de génies, compliquée d'une infinité de rites superstitieux, laquelle est apparue plus tard comme un système philosophique parallèle aux doctrines des grands philosophes, sous le nom de taoisme.

Voici quelques vues typiques de la sagesse chinoise archaïque :

« C'est la faute du père si, à l'âge où on lie les cheveux (huit ans), l'enfant ne va pas chez un maître,

« Comme c'est la faute de la mère si, avant cet âge, il n'échappe pas au danger du feu et de l'eau ;

« C'est la propre faute de l'enfant si, ayant été chez un maître, il ne fait pas de progrès ;

« C'est la faute de ses amis si, ayant fait des progrès, il n'en tire pas de réputation ;

« C'est la faute des fonctionnaires s'il en tire de la réputation, mais n'est pas recommandé pour une place ;

« Et c'est la faute du souverain s'il est recommandé pour une place et ne l'obtient pas. »

Dans toute cette période de son histoire, la Chine a vécu enfermée dans un horizon relativement étroit. A l'Est, l'Océan arrêtait naturellement la vue. Au Nord et au Sud, les Chinois ne voyaient qu'un monde barbare confus, là les Hu, ici les Man. A l'Ouest, on a vu qu'il y a des raisons de croire qu'au Ve siècle les Grecs, à travers la Scythie, apercevaient l'avant-garde

du monde jaune vers l'Altaï. Mais de là au bas Hoangho la distance était encore la même que des bords de la mer Noire à l'Altaï. Et rien, dans les annales chinoises, ne donne une réponse aux notions qu'on croit relever dans Hérodote.

Les Han de l'Ouest.

Au IIIe siècle av. J.-C., l'anarchie, d'une part, semble être arrivée à son comble en Chine. Ensuite, et certainement, les Barbares du désert mongol, les Hiung-nu, ont commencé à devenir extrêmement pressants. Le résultat fut naturellement une réaction nationaliste et autoritaire, se traduisant par l'érection d'une monarchie militaire. Shi-Houang-ti (216-210) a centralisé vigoureusement la Chine propre. On lui a attribué la destruction des livres des philosophes (qu'il accusait de saper les bases de l'ordre religieux et social) ainsi que la mise à l'abri de la Chine par l'érection de la Grande Muraille.

Sa dynastie n'a pas duré, mais la dynastie nouvelle des Han a continué et développé son œuvre. En 140 est arrivé au trône l'empereur Wu-ti, dont le long règne (jusqu'en 87) en a marqué l'apogée. Il a porté ses armes jusqu'à la Corée d'un côté, jusqu'au Tonkin de l'autre. Surtout, il a ouvert les relations entre la Chine et l'Occident. De ce côté, à une époque inconnue, mais que rien ne prouve avoir été antérieure au IVe ou IIIe siècle av. J.-C., des éléments indo-européens avaient pénétré jusqu'au cœur de l'Asie Centrale. Les Hiung-nu avaient vigoureusement réagi contre ces éléments, et, vers le milieu du IIe siècle, avaient réussi à en rejeter la plus grande partie vers l'Ouest. Les Wusun s'arrêtèrent près du lac Balkach, les Yue-tschi mirent fin au royaume de Bactriane, les Sse (Sakes) se répandirent au Sud de l'Hindoukoush. Wuti, toujours inquiété par les Hiung-nu, voulut nouer des relations avec les Yue-tschi. Par son ordre, Chang-Kieng (139-125) par-

tit pour le Pamir. Ce voyageur a poussé jusqu'en Bactriane, peut-être jusqu'à Antioche de Margiane (Merv). Il a révélé à la Chine le monde iranien et grec. Il a entendu parler de l'Inde, et remarqué qu'elle devait être en rapports déjà avec le Sse-tchouen. Il a indiqué l'intérêt qu'il y aurait pour l'empereur de Chine à entrer en communication par ce chemin avec les hommes du Gange. Les Chinois ne pouvaient se douter des formidables obstacles naturels et humains qu'ils devaient rencontrer de ce côté, et qui, en fait, les ont fait bientôt reculer.

En revanche, le voyage de Chang-Kieng a eu, dans l'Asie Centrale, des conséquences immédiates et importantes. Dès le règne de Wuti, des armées chinoises se sont avancées jusqu'en Bactriane, et en ont ramené des étalons niséens. Pendant un siècle après Chang-Kieng, la suzeraineté des Han a été reconnue jusque par-delà le Pamir. Or, c'était le moment où les Yuétschi, suivant la route tracée naguère par les Grecs de Bactriane, descendaient aux bords de l'Indus, y détruisaient ou y absorbaient les pouvoirs grecs, parthes ou sakes, et, sur leurs ruines, fondaient la monarchie « kuschan », dont le centre fut Péchaver. Leurs princes, comme les Grecs, subissaient l'ascendant du bouddhisme. Et leurs relations avec les Han firent connaitre à la Chine, vers l'an 2 av. J. C., la nouvelle religion.

Kanishka

Le pouvoir des Kouschans est resté d'abord strictement localisé dans la haute vallée de l'Indus. Le Sindh et le Dekhan étaient le domaine d'autres princes, avec lesquels les Méditerranéens commerçaient par mer au temps de Strabon (19 ap. J. C.) et de Pline (72 ap. J. C.). Quant à la vallée du Gange, les successeurs des Mauryas y continuaient une existence sans gloire. On discerne seulement, dans l'Inde de ce temps, une réaction contre le bouddhisme.

Or, le grand prince de la dynastie kouschan, pour la

littérature bouddhique, a été Kanishka. Pechaver a certainement été sous son règne la capitale de la religion, au moins sous sa forme nouvelle. Et d'autre part des découvertes récentes ont prouvé que les influences grecques étaient encore très nettes à la mort de ce prince. Il avait un sculpteur grec, Agésilaos, des médecins qui introduisaient dans son royaume les préceptes d'Hippocrate. Il paraît difficile, en présence de ces faits, de faire descendre très bas son règne. On adopte généralement aujourd'hui la date 78 ap. J.-C. C'est, en tous cas, la limite extrême vers le bas.

Voici comment la légende bouddhique racontait sa fin :

« Le roi avait un ministre d'intelligence peu commune, nommé Mathara. Il parla à Kanishka en ces termes : "Sire, si vous voulez suivre l'avis de votre serviteur, votre pouvoir s'étendra certainement sur le monde entier..... Réfléchissez sur ce que votre serviteur vous a dit, mais n'en parlez à personne". Le roi dit : "Parfait, il en sera comme tu as dit". Alors le ministre rassembla les généraux les plus réputés et équipa une force des quatre armes. Et partout où le Roi alla, les hommes se courbèrent comme l'herbe..... Le roi dit : "J'ai subjugué trois régions, tout le monde s'est enfui devant moi. Seule, la région du Nord n'a pas fait sa soumission. Si je la dompte, je ne profiterai plus d'aucune occasion contre qui que ce soit, quoiqu'il arrive. Mais je ne vois pas le moyen de réussir dans cette entreprise". Les gens du Roi ayant entendu cela, tinrent conseil et dirent : "Le roi est cruel et déraisonnable. Les continuelles conquêtes ont épuisé la masse de ses sujets. Il n'est pas encore content : il veut régner sur les quatre régions. Les garnisons sont sur de lointaines frontières, et nos parents sont loin de nous. Donc, entendons-nous pour nous débarrasser de lui. Après quoi nous serons heureux". Comme il tomba malade, ils le couvrirent d'un matelas, un homme s'assit sur lui, et le Roi périt ainsi. »

(S. Lévy).

Une importation grecque, au moins, n'a pas périclité sous ces princes : l'art gréco-bouddhique. Il était destiné à poursuivre ensuite sa course victorieuse par l'Asie Centrale jusqu'aux bords du Pacifique. Ce sont des Grecs qui ont appris à ces populations lointaines à matérialiser leur idéal religieux.

Il convient d'ajouter quelques mots sur la propagation du bouddhisme, qui est le grand résultat historique des faits politiques exposés ci dessus. Nous la suivrons jusqu'aux voyages de Fa-Hian, qui repèrent la situation vers l'an 400.

Les Han de l'Est.

Au Ier siècle ap. J.-C., au temps des premiers empereurs romains, les Han de l'Ouest furent remplacés par une dynastie nouvelle, les Han de l'Est, et la Chine traversa une période de faiblesse qui affaiblit son ascendant sur l'Asie Centrale. Elle se releva avec Ming-ti (65 ap. J.-C.) qui aurait fait du bouddhisme la religion officielle de l'Empire du Milieu. La légende paraît malheureusement aussi suspecte que célèbre :

« En somme, dit M. H. Maspero, l'histoire traditionnelle de l'introduction du bouddhisme en Chine repose toute entière sur quelques légendes pieuses de la fin du IIe siècle. L'autorité des histoires dynastiques qui l'ont acceptée ne doit pas faire oublier la faiblesse des sources. Il est important de constater que, juste à l'époque où Méou-tseu écrivait, le Wei-Lio racontait l'introduction du bouddhisme en Chine de façon toute différente et sans la moindre allusion à l'Empereur Ming. Il est malheureux que la source du Wei-Lio soit inconnue : peut-être son récit n'est-il pas plus authentique. Du moins rend-il mieux compte des faits communs. »

Ce qui est sûr c'est qu'alors commença, avec le général Panchao, un des plus fameux hommes de guerre de la Chine, une nouvelle poussée vers l'Ouest (70-110 ap. J.-C.) Panchao a battu les Hiung-nu, pénétré sur

les bords de l'Iaxarte et de l'Oxus, repoussé du Turkestan Chinois les armées du roi koushan, songé à nouer des relations, par-dessus les Parthes, avec l'Empire romain. Ces évènements ont eu des conséquences durables. Au nord, les Hiung-nu furent définitivement affaiblis, et, à partir de 122, disparaissent de l'histoire de Chine. Ils plongèrent en Sibérie, d'où ils devaient reparaître, deux cents ans plus tard, sur les derrières de l'Iran et de l'Empire romain : ce sont les Huns. Au sud, les relations avec les Koushan, qui ne furent pas seulement belliqueuses, rendirent tout à fait régulier le courant bouhdique qui affluait du Penjab vers le Turkestan chinois et la Chine. Les Koushans étendaient alors leur pouvoir jusqu'aux monts Vindhyas. Ptolémée (IIe siècle ap. J.-C.), en rassemblant les renseignements donnés par les marins grecs sur l'Inde, l'indique assez nettement. La vallée du Gange se défendit contre les « Yavanas, les Pahlavas et les Çakas » (Grecs, Parthes et Sakes), réunis sous la direction des Koushans, et contre le bouddhisme intransigeant qu'ils apportaient avec eux. Quant aux commerçants romains qui, de l'Inde, ont poussé jusqu'en Chine (166), ils n'offrent qu'un intérêt de curiosité.

Dans la seconde moitié du IIe siècle, la dynastie des Han orientaux, à son tour, entre en décadence. Au IIIe siècle, la Chine est morcelée en plusieurs royaumes, celui du Nord étant gouverné par des Tartares, ceux du Sud, plus nationaux, mais plus faibles. Cet état de choses allait se prolonger longtemps. L'Asie Centrale, rendue à elle-même, fut morcelée entre de nombreuses principautés. Le pouvoir des Koushans s'évanouit lentement. Sur les bords du Gange surgit enfin, en 318, un pouvoir nouveau, celui des Guptas, qui bientôt reconstitua dans l'Inde septentrionale l'empire d'Açoka. Mais le Dekhan resta divisé.

Les Pèlerins bouddhistes.

Cette situation politique n'a pas nui au progrès du

bouddhisme. C'est alors qu'il s'est implanté solidement dans tout le monde jaune, y trouvant une seconde patrie. Mais les bouddhistes de Chine n'oubliaient pas que la Terre sainte était l'Inde et, quand ils éprouvèrent le besoin de rassembler et de traduire leurs textes sacrés, commencèrent une série de pèlerinages vers les lieux où ces textes avaient vu le jour. Un des premiers pèlerins, et des plus illustres, fut Fa-Hian (399-414). Parti des bords du Hoangho, il a traversé le Turkestan chinois, a circulé dans la région de l'Hindoukoush, est descendu aux rives de l'Indus et du Gange. Il a eu l'idée de revenir par mer, et, en passant dans les îles Malaises, n'y a relevé aucune trace de propagande bouddhique. Les courses maritimes qui ont porté les Malais jusqu'à Madagascar avaient-elles déjà commencé ? En tous cas, on n'a relevé aucune trace du bouddhisme dans l'île.

Pour donner quelque idée de l'intérêt que présentent les mémoires de Fa-Hian, nous citerons un extrait de la traduction Rémusat (1836).

Fa-Hian a été de Singapour à Khotan, de là le long des bords de l'Indus, puis a séjourné sur le Gange (p. 243, 255), s'est embarqué pour Ceylan (p. 328). Il y a recueilli des livres :

« Quand il fut en possession de ces volumes en langue *Fau* (sanscrit), il les chargea sur un grand vaisseau marchand qui pouvait contenir plus de 200 hommes. Derrière était attaché un petit navire pour pourvoir aux dangers d'un voyage sur mer et aux dommages d'un grand vaisseau. Ayant trouvé un bon vent, on alla à l'Orient pendant deux jours, après quoi on fut surpris par un ouragan. Le bâtiment faisait eau, les marchands voulurent passer sur le petit navire; mais les hommes de celui-ci, craignant qu'il ne leur vînt trop de monde, coupèrent le câble. Les marchands furent très effrayés pour leur vie, et redoutant que d'un moment à l'autre le vaisseau ne coulât à fond, ils prirent les objets les plus gros et les jetèrent à l'eau. Fa-Hian avec l'équipage travailla aussi à épuiser l'eau ;

et tout ce qu'il avait de superflu il le jeta à la mer. Mais il craignait que les marchands ne jetassent ses livres et ses images....

L'ouragan ayant duré ainsi pendant 13 jours et 13 nuits, on parvint au rivage ; et quand le flux se fut retiré, ayant découvert par où le vaisseau faisait eau, on y remédia en le bouchant ; ensuite on se remit en mer. Il y a beaucoup de pirates, et quand on les rencontre, personne ne peut leur échapper..... Pendant la nuit, lorsque le temps était sombre, on ne voyait que de grandes vagues qui s'entrechoquaient, des éclairs couleur de feu, des tortues, des crocodiles, des monstres marins et d'autres prodiges.... Lorsque le ciel fut redevenu serein, on sut alors comment s'orienter, et l'on se dirigea de nouveau en avant ; mais, si l'on eût rencontré quelque rocher caché, il n'y aurait pas eu moyen de sauver sa vie. On fut ainsi pendant 90 jours. Alors on arriva à un royaume nommé Yephoti (Java). Les hérétiques et les Brahmanes y sont en grand nombre ; il n'y est pas question de la loi de Foë (Bouddha).

Après avoir séjourné 5 ans dans ce royaume, Fa-Hian suivit de nouveau des marchands dans un grand vaisseau, qui pouvait contenir aussi 200 hommes environ. On avait des provisions pour 50 jours. On partit le 16e jour de la 4e heure. Fa-Hian était très tranquille sur ce vaisseau. On faisait route au N.-E., vers Kouang-Tchéou (Canton). Au bout d'un mois environ, à la seconde veille de la nuit, on rencontra un vent affreux et une pluie violente. Les marchands et les passagers furent tous également effrayés..... Quand le calme fut rétabli, les Brahmanes tinrent conseil entre eux et dirent : " Le séjour de ce Samanéen (bouddhiste) sur notre bord est ce qui nous a attiré ce malheur ; il faut débarquer ce mendiant sur le rivage d'une île de la mer. Il ne faut pas que, pour un seul homme, nous soyons exposés à de tels dangers." Le principal bienfaiteur de Fa-Hian dit : "Si vous débarquez ce mendiant, débarquez-moi aussi ; autrement tuez-moi. Si vous débarquez ce Samanéen, en ar-

rivant dans la terre de Han (Chine), je vous dénoncerai au Roi. Le roi de la terre de Han est lui-même très attaché à la doctrine de Foë, il honore les mendiants et les religieux. » Les marchands, incertains, n'osèrent pas le débarquer. On était en route depuis plus de 70 jours. Les provisions de bouche et l'eau allaient être épuisées ; on prit de l'eau salée de la mer pour préparer les aliments, et on partagea la bonne eau...... Comme elle tirait à sa fin, les marchands tinrent conseil et dirent : "Le temps de ce long voyage pouvait être de 50 jours pour arriver à Kouang-tchéou. Voilà bien des jours que ce terme est dépassé. Nous n'avons plus de ressources. Il vaut mieux naviguer vers le N. O. pour chercher le rivage."

En 12 jours et autant de nuits, on arriva au versant méridional de la montagne Lao, située sur les limites du Tchang Kouang Ki, et l'on y trouva de bonne eau et des légumes.

Dans le Chantoung, au sud du golfe de Petchili, etc...... »

La tradition des pèlerinages bouddhiques allait se maintenir longtemps, et nous la retrouverons. Nous verrons sur quel domaine étendu elle nous a fourni de précieux renseignements. Disons tout de suite qu'il ne faut pas étendre à l'excès ce domaine, et y englober jusqu'à l'Amérique ! Voici comment s'exprime à ce sujet l'illustre et regretté Chavannes :

«Quelque vaste qu'ait été l'aire embrassée par les religieux bouddhiques, on ne doit pas croire qu'elle se soit étendue jusqu'à l'Amérique. C'est toutefois l'opinion qui a été soutenue maintes fois depuis que, en 1762, de Guignes eut émis cette malencontreuse idée ; et comme il est plus facile de faire des hypothèses ingénieuses que de bonnes traductions, les imaginations des amateurs en mythologie ont produit de gros volumes à l'éloge des Colombs inconnus qui découvrirent le Nouveau-Monde. Le texte qui a suscité tant de vaines dissertations est fort court. Il mentionne la ve-

nue en Chine, en l'an 499, d'un moine nommé Houei-chen, qui se disait originaire de Fou-san, et qui donnait quelques indications géographiques et ethnographiques sur ce pays. Cet étranger devait, en réalité, venir de la Corée orientale ou du Japon.... Le terme Fousang n'est pas, en effet, à proprement parler un nom de pays. Ce n'est qu'une expression littéraire par laquelle les Chinois, depuis fort longtemps, désignaient d'une manière vague l'Orient................ ...... C'est en faisant un amalgame bizarre des notions précises contenues dans les dires de Houei-chen avec les traditions fabuleuses relatives au mythologique Fousang que l'identification du Fousang avec l'Amérique a pu être proposée et défendue. »

CHAPITRE PREMIER

Le monde méditerranéen après la chute de Caïus Gracchus (121)

BIBLIOGRAPHIE

G. BLOCH, *M. Aemilius Scaurus* (Bibl. Fac. Lett. Paris, 25).
WILLEMS, *Le Sénat de la République Romaine.*
BELOT, *Histoire des Chevaliers romains.*
CICHORIUS, *Untersuchungen zu Lucilius.*
LEO, *Geschichte d. röm. Literatur.*
BELOCH, *Der Italische Bund.*
NISSEN, *Italische landeskunde.*
CARCOPINO, *La Sicile Agricole* (*Vierteljahrschrift f. Sozial u. Wirtschaftsgeschichte*, 1906).
BELOCH, *Die Bevölkerung der gr. röm. Welt.*
STRABON en partie, livre VII (trad. Tardieu).
RIEPL, *Das Nachrichtenwesen.*
DITTENBERGER, *Sylloge inscript. graec.*, 3e éd., t. II.
WILHELM, *Jahresheft d. österreich. archäol. Institutes,* 1915.
FERGUSON, *Hellenistic Athens.*
ROUSSEL, *Délos colonie athénienne.*
HATZFELD, *Les trafiquants italiens.*
CARDINALI, *Il regno di Pergamo.*
CHAPOT, *La province romaine d'Asie.*
Th. REINACH, *Mithridate Eupator.*
C. R. Acad. Inscript. et B. L., 1904, p. 542 (Jardé).
KUHN, *Beitr. z. Gesch. d. Seleuk.* 129-64.
Ch. MICHEL, *Recueil d'Inscript. gr.*
BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Séleucides.*

KOHLER et UNGNAD, *Hundert ausgewählte Urkunden.*
GUTSCHMID, *Gesch. Irans.*
CORDIER, *Histoire générale de la Chine*, I.
JOSÈPHE, *Antiq. judaïques* (trad. Chamonard).
SCHURER, *Gesch. des jüd. Volkes.*
BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides.*
GAUTHIER, *Le livre des Rois.*
WILCKEN, *Grundsätze u. Chrestomathie*, I.
RAWLINSON, *India's intercourse with the West.*
CICÉRON, *Pro Archia.*
SALLUSTE, *Guerre de Jugurtha.*
SCHULTEN, *Die Keltiberer.*
JULLIAN, *Histoire de la Gaule* en partie, t. III (1920).
FORRER, *Keltische Numismatik.*
BLANCHET, *Monnaies frappées en Gaule.*
SIEGLIN, *Quellen u. Forschungen*, 22, 24.
KLUGE, *Deutsche Sprachgeschichte.*
BULARD, *La religion domestique d. la col. ital. de Délos.*
JACOBY, *Fragmentes der griechischen Histor.*, II.

Vers la fin du IIe siècle av. J.-C., Rome est, depuis une cinquantaine d'années déjà, le centre politique reconnu du monde méditerranéen. Directement ou indirectement, c'est là que se résolvent les crises locales qui secouent ce vaste domaine. Au dehors, il n'y a dans le monde de ce temps qu'un pôle d'attraction comparable : la Chine des Han.

Sénat.

Plus particulièrement, c'est au Sénat romain que tout vient aboutir. La haute assemblée a résisté aux velléités démocratiques, à la gloire de Scipion l'Africain comme aux menées démagogiques des Gracques. Son autorité constitutionnelle a reçu quelques accrocs de détail. Son prestige a souffert, de loin en loin, des défaillances de certains de ses membres. Dans l'ensemble, elle sait toujours se faire obéir et respecter.

Nous sommes plus mal renseignés sur sa composition pour cette période que pour la précédente. Mais nous connaissons au moins relativement bien le personnage le plus représentatif : M. Aemilius Scaurus. Il est né vers 160, au lendemain de Pydna, dans une famille qui appartenait au vieux patriciat, mais dont l'éclat s'était obscurci pendant quelques générations. Même économiquement, elle était déchue : Scaurus n'hérita que de 35.000 sesterces et de 6 esclaves. Il s'acquitta de ses obligations militaires dans l'obsédante guerre d'Espagne (142-133). Il ne faisait que débuter dans la carrière des honneurs à l'époque de l'agitation gracchique. Questeur vers 125 (?), puis édile, puis préteur (118), il donna des preuves de fermeté prudente qui attirèrent sur lui les regards des milieux dirigeants. Les Métellus, qui se partageaient alors les consulats et les triomphes, lui ouvrirent leur famille, et, devenu veuf, il devait épouser une Métella, qui le mit définitivement à l'abri des besoins, sinon des tentations. Il n'arriva au consulat qu'à l'âge de 47 ans (115) et n'eut l'occasion de se distinguer que contre les Carnes, dans les Alpes orientales. Mais sa situation était déjà si bien assise que la place de prince de Sénat lui fut réservée, et qu'il allait la garder pendant plusieurs lustres. Peu après, il eut à doubler le cap de la guerre de Jugurtha, dont nous signalerons tout à l'heure les écueils. Résista-t-il à l'or numide ? Salluste assure que non, mais son témoignage est loin d'être décisif. En tous cas, l'opinion publique, même au paroxysme de la surexcitation, en jugea autrement, car Scaurus fut élu président d'une des trois commissions d'enquête qui poursuivirent les hommes compromis (109), et il se sentit assez fort pour apporter son témoignage, devant une des deux autres commissions, à l'un des accusés. La même année 109, il devenait censeur, et, depuis, il sut se maintenir durant une vingtaine d'années dans le rôle de directeur de conscience de l'aristocratie sénatoriale. Il eut à repousser plus d'une accusation : la dernière lui valut un triomphe *in extremis*. A l'occasion

de la guerre sociale (90) un citoyen de fraîche date, Varius, l'accusa d'avoir pactisé avec les Italiens rebelles. Scaurus répondit seulement : " L'Espagnol Varius accuse M. Aemilius Scaurus, prince du Sénat, d'avoir trahi la République. M. Aemilius Scaurus le nie. Lequel des deux croirez-vous ? ". Un tonnerre d'applaudissements prouva aux juges qu'il était inutile de pousser plus loin les débats.

Puisqu'il s'agit d'un homme qui a été choisi et reconnu comme type de l'ordre, il ne sera pas inutile de faire ressortir un fait significatif : Scaurus n'était pas soldat. Il avait servi avec correction dans les grades subalternes, mais il ne fit jamais ses preuves, comme général, que contre une vague population alpine. Manifestement, le *cedant arma togae* commençait à s'accentuer dans le Sénat romain : il dominera l'évolution ultérieure.

Il est bien d'avoir quelques détails sur un personnage représentatif : mais nous aimerions à connaître la moyenne des trois cents sénateurs. Elle nous échappe, encore une fois, pour cette période. La composition, en gros, ressemblait à celle de l'époque antérieure, sauf une accentuation de l'importance de l'élément tribunicien. Les noms propres, matériellement, seraient autres, avec un effacement continu des familles d'origine patricienne : on ne reconnaissait plus, dans le classement officiel des sénateurs, la prééminence d'honneur de l'élément praticien. Faute de mieux, nous donnerons la composition d'une commission sénatoriale, que nous a conservé le hasard des découvertes épigraphiques. La décision qu'elle a rendue est relative à une petite ville d'Asie, Adramytium, et se place probablement entre les années 99 et 94. La liste des sénateurs qui signèrent le procès-verbal semble se laisser reconstituer presque en entier :

(Consulaires) Q. Caecilius Métellus Balearicus, cos. 123 ;
C. Flavius, Fimbria, cos. 104.
(Prétoriens) M. Pupius, préteur avant 113 ;
C. Cornélius Céthégus, préteur avant 113 ;

(Prétoriens) L. Memmius, préteur en 112 (?) ;
Q. Valgius, préteur après 112 ;
L. Julius Caesar, préteur après 111 ;
C. Cœlius Caldus, préteur en 99 ;
P. Albius, préteur après 99 ?
(Ediliciens) M. Cosconius, P. Gessius } édiles vers 100 ?
(Tribuniciens) L. Alfinius, tribun avant 123 ? ;
C. Rubrius, tribun en 123-2 ;
C. Licinius Nerva, tribun vers 120 ;
M. Falérius, tribun après 120 ;
M. Lucilius, tribun après 119 ;
L. Filius, tribun après 118 ;
C. Didius, tribun après 117 ;
Q. Claudius, tribun après 116 ;
L. Anotius, tribun après 115 ;
Sp. Carvilius, tribun après 114 ;
P. Silius, tribun après 113 ;
C. Annius, tribun après 112.
(Questoriens) C. Sempronius Tuditanus, questeur avant 106 ;
Cn. Octavius Rufus, questeur en 106 ;
M. Appuléius, questeur après 106 ;
L. Afinius, questeur après 105 ;
C. Nautius, questeur après 104 ;
C. Numitorius, questeur après 103 ;
L. Cornélius Céthegus, quest^r apr. 102 ;
Cn. Pompéius Strabo, quest^r apr. 101 ;
P. Popillius Laenas, quest^r après 100 ;
(Manquent quelques questoriens.)

Au dedans, le Sénat a perdu un moyen d'action efficace, depuis que C. Gracchus a exclu les sénateurs des tribunaux permanents. Mais, au dehors, vis-à-vis des provinciaux, des vassaux, des adversaires, il apparaît toujours comme l'arbitre suprême de la politique romaine. Un document égyptien nous montrera ce que représente alors la visite d'un sénateur romain dans un royaume ami et allié de la République. C'est une lettre adressée par le gouvernement du roi Ptolé-

mée X, Soter II ou Lathyre, à un fonctionnaire du Fayoum, en mars 111 :

« Lucius Memmius, sénateur romain, des plus considérés et honorés [c'est sans doute le préteur de 112, le frère du tribun que nous retrouverons], fait le voyage d'Alexandrie au nome Arsinoïte, en touriste. Qu'il soit reçu avec magnificence! Prends soin que les chambres soient préparées aux endroits convenables, que les débarcadères soient en état, que les présents d'hospitalité lui soient apportés au débarquement, que le nettoyage de la chambre soit assuré, ainsi que la nourriture pour Pétésouchos et les crocodiles sacrés, les détails nécessaires pour la visite du Labyrinthe, pour les offrandes et les sacrifices d'usage. D'une façon générale, déployez le plus grand zèle pour que le visiteur soit content..... »

On comprend que les sénateurs aient eu parfois le vertige, et que ceux du moins qui n'étaient pas grands propriétaires fonciers n'aient pas toujours dédaigné de joindre le profit aux honneurs. Plus d'un, parmi eux, aurait pu dire comme Clive, exposant à ses juges les tentations dont il avait été assailli dans l'Inde : " Parbleu, messieurs, à l'heure qu'il est, je m'étonne de ma modération ".

Chevaliers

Pendant longtemps, l'ordre sénatorial seul avait émergé du corps des citoyens romains. Il n'y avait à côté de lui, figurant à part, que les 18 centuries de cavaliers où servait d'ailleurs surtout la jeunesse sénatoriale. Et la première classe censitaire, dans laquelle se recrutait cette cavalerie, n'avait d'autre privilège constitutionnel que l'avantage que le mécanisme électoral lui assurait dans l'assemblée électorale (avantage qu'elle partageait d'ailleurs avec la seconde classe). C'est véritablement la loi judiciaire de C. Gracchus (123-2), qui a créé un ordre équestre, ordre conscient

de sa solidarité, et dont l'orgueil n'a pas attendu, pour se développer, que la loi Roscia (67) donnât aux chevaliers des places à part dans les théâtres.

L'ordre est défini par le cens minimum de 400.000 sesterces. Le cens correspondait à peu près, au temps de Caton, à une propriété d'une soixantaine d'hectares. Il est probable qu'un siècle plus tard, en un temps où un loyer de 3.000 sesterces passait pour modeste à Rome, il représentait une valeur moindre. Pourtant, il semble que la baisse de la valeur de l'argent, si accentuée au IIIe siècle, se soit ralentie dans la période où nous sommes. La solde militaire, par exemple, est restée jusqu'à César ce qu'elle était au temps de Polybe. Et le phénomène économique en question ne s'est marqué de nouveau qu'au temps de la monarchie.

Quelle était la place numérique de l'ordre équestre ? Nous n'avons malheureusement qu'un chiffre formel (23 000 hommes) et il nous reporte à une époque (vers 230) où le cens était plus bas. Au temps de Caton, il semble qu'on considérât le chiffre de 2.200 comme le maximum de ce que pouvait donner la jeunesse équestre si l'on n'exigeait pas plus des dix campagnes réglementaires, c'est-à-dire en ne levant qu'un tiers des classes mobilisables. Un chiffre de 10.000 hommes adultes n'aurait rien d'énorme pour cette date, et il devait être largement dépassé à la fin du IIe siècle. Mais les données précises nous manquent. Non que la jeunesse équestre se soit dérobée, dès cette époque, au service militaire. Les cavaliers des énormes armées qui ont soutenu les guerres sortaient, par milliers, de cette classe, et, au temps de César, on n'exigeait plus que trois campagnes dans la cavalerie, chiffre correspondant à un dixième de la masse mobilisable. Mais alors les Italiens étaient citoyens. On nous dit que Padoue était le seul municipe comptant plus de 500 chevaliers. C'est dire que 250.000 (il y avait enviren 500 municipes) représente un maximum pour l'époque qui suit la guerre Sociale, ce dont nous douterions a priori : le maximum correspondant, pour l'époque an-

térieure, serait de 100.000, mais la réalité en devait être fort éloignée.

Les chevaliers sont avant tout des gens de finance. Ce sont eux qui dirigent les compagnies de fermiers des impôts, et la constitution de la province d'Asie vient de leur ouvrir un champ d'exploitation sans analogue. Mais il y a bien d'autres entreprises du même ordre, ou d'un genre différent, à commanditer pour ceux qui ont renoncé aux honneurs sénatoriaux. Et la loi judiciaire qui a expulsé les sénateurs des tribunaux pour les donner aux chevaliers fait de ceux-ci les arbitres de l'administration provinciale. Ce n'est pas l'honnêteté des gouverneurs qui leur importe, mais leur souplesse et leur complicité : le procès de Rutilius Rufus (92) en sera la preuve fameuse. L'ordre équestre achève par-là de devenir le grand entraîneur de l'impérialisme romain. Partout, en Asie-Mineure, en Afrique, en Gaule, les chevaliers, risquant sans compter leurs capitaux et même leurs personnes, sont à l'avant-garde de la conquête.

Cette bourgeoisie romaine sait apprécier pourtant autre chose que le gain, car, si le poète Lucilius n'est pas un personnage représentatif au même titre que Scaurus, il lui appartient pourtant au premier chef.

Il était né, comme Scaurus, au lendemain de Pydna (vers 165) dans la ville de Suessa Aurunca, colonie latine, mais d'une famille qui avait déjà le droit de cité. Comme Scaurus, il fit les dures campagnes d'Espagne (vers 133). Il y gagna de connaître Scipion Emilien, et l'intimité où il vécut avec l'illustre général est caractérisé par l'anecdote qui nous montre Laelius surprenant le poète en train de poursuivre Scipion autour de la salle à manger, la serviette au poing. Scipion était mort en 129, mais cette grande mémoire empêcha toujours Lucilius, quelle que fût sa liberté de langage à l'égard des personnes, de s'en prendre à l'ordre sénatorial en bloc. Il dédaigna les honneurs, ce qui était naturel parmi les gens de son ordre. Mais il dédaigna aussi les profits, même ceux de la ferme d'Asie, et pré-

féra se donner tout entier à la poésie. Il est vrai qu'il avait des terres, et que même il en prenait à son aise avec la loi agraire, même avant quelle fût liquidée (114). On disait que ses troupeaux ne respectaient pas toujours le domaine public : " Les troupeaux ne peuvent être ceux de Lucilius, dit un sénateur caustique. Ils sont certainement libres. Ils vont partout ". Jusqu'à sa mort (102), Lucilius a épanché sa verve inépuisable en satires qui seraient pour nous un tableau complet de la société du temps, si nous en avions autre chose que des débris. La postérité romaine les a, dans l'ensemble, jugées trop archaïques, mais il s'est trouvé, çà et là, des connaisseurs pour préférer Lucilius à Horace lui-même.

Corps des citoyens romains

L'ordre équestre ne forme en tous cas, qu'une petite minorité du corps des citoyens romains (394.000 mâles adultes en 115).

Un siècle auparavant, la majorité de ce corps était encore constituée par la classe des moyens et petits propriétaires fonciers. Mais c'est cette classe qui a porté le poids de la conquête du monde, et elle n'y a pas résisté. A l'époque où nous sommes, Rome n'a besoin, même dans les moments agités, que de 8 légions, et, pour trouver ces 39.000 ou 40.000 fantassins, la guerre d'Espagne a prouvé qu'on ne pouvait se contenter des six campagnes réglementaires. Donc un cinquième des 30 classes mobilisables ne suffit plus : autrement dit, les hommes capables du service légionnaire ne sont plus que la moité de la cité. La loi agraire a pu apporter une amélioration temporaire, mais, si elle a échoué, c'est que précisément le Romain ne veut plus assumer une exploitation rurale troublée par des années de service au-delà des mers. Or, dans l'évanouissement de la marine romaine, les hommes qui n'ont pas 1.600 sesterces qualifiant pour le service légionnaire ne fournissent plus, en fait, aucun service.

Que devient cette plèbe inférieure ? Une partie va à Rome : la construction de l'Aqua Marcia (144) et de l'Aqua Tepula (125) a presque doublé l'approvisionnement de la ville en eau (725.000 m. c. au lieu de 400.000), et pourvu pour un siècle aux besoins de l'agglomération. D'autres déracinés vont chercher fortune en Orient à l'ombre des chevaliers. Mais le grand nombre reste à la campagne, et ils cherchent emploi, comme pâtres ou journaliers agricoles, sur les terres des grands propriétaires, qui n'emploient pas uniquement des esclaves : ce sont des citoyens, non des esclaves, qui fourniront à Pompée les bandes qu'il lèvera sur ses domaines du Picénum. Toutefois, la concurrence de l'esclave est lourde. Dès le temps de Caton, l'emploi de l'esclave aux champs est assez normal pour que le propriétaire cherche parmi eux des régisseurs, auxquels, tant qu'ils ne sont pas affranchis, on ne peut guère conférer autorité sur des hommes libres. A l'époque où nous sommes, nous verrons, par l'analogie de la Sicile, qu'on peut évaluer à 1 ou 2 millions d'individus la masse servile, concentrée surtout en Latium, en Campanie, en Apulie et en Etrurie. Bref, le prolétariat rural est à ce moment désemparé.

C'est à cette crise que Marius donnera, en 107, une solution grosse de conséquences.

Romains et Italiens.

Le territoire romain, le territoire qui ne peut appartenir qu'à l'Etat romain ou aux Quirites, comprend d'abord, naturellement, le Latium (4.000 kmq), mais en outre une masse cohérente de terres qui s'étend au Sud et au Nord de cette région. Au Sud, c'est le nouveau Latium et la Campanie (10.000 kmq). Au Nord, c'est l'extrémité méridionale de l'Etrurie (3.500-4.000 kmq), la Sabine (5.000 kmq) et le Picénum (6.500 kmq). Le tout constitue une large bande jetée obliquement d'une

mer à l'autre. En dehors de cette bande, les domaines romains sont encore vastes, mais plus dispersés. Les annexions qui ont suivi la guerre d'Hannibal ont porté surtout vers le Sud de la péninsule (10.000 kmq., en gros), englobant une bande de territoire le long de la voie Appienne (Rome, Capoue, Bénévent, Tarente, Brindisi) et une forte part de la Lucanie méridionale et du Bruttium. Les annexions ultérieures ont porté surtout sur la Gaule Cispadane et la Ligurie méridionale (20.000 kmq en gros).

Enclavées dans ces domaines, ou projetées autour ou en avant d'eux (Venouse, Brindes, Bologne, Crémone, Mantoue, Aquilée, etc.), les colonies latines couvrent une surface de près de 10.000 kmq.

Si l'on veut bien reporter ces indications sur la carte, on verra combien le domaine romain (et latin) s'enchevêtre maintenant avec celui qui reste aux " alliés " de la péninsule. Et l'on se rendra compte de l'enchevêtrement d'affaires et d'intérêts qui lie, presque partout, les deux moitiés de la population italienne (1/2 million d'alliés mâles adultes, sans les Transpadans). Aussi la poussée qui tend à faire tomber les barrières se fait-elle sentir sur bien des points. Les Latins, déjà, ont le connubium et le commercium avec Rome, et même, quand ils viennent à la ville, votent dans une tribu. Ils s'infiltrent facilement dans la cité, et c'est probablement à cette infiltration, non moins qu'à celle des affranchis, qu'est dûe l'augmentation du nombre des citoyens au IIe siècle. Mais l'attraction des colonies latines n'est pas moindre sur les Italiens de leur voisinage. Dès 177, on signale 4.000 familles samnites installées à Frégelles. A la fin du IIe siècle, l'insinuation parmi les Latins n'est plus, pour les alliés entreprenants, qu'une étape vers la cité romaine.

Parmi les alliés, il convient de faire quelques distinctions.

Une première zone est marquée de part et d'autre de la bande de terre romaine et latine que nous avons signalée déjà le long de la voie Appienne. Au Sud vi-

vent les restes des Osques de Campanie, des Samnites Hirpins, des Lucaniens et des Bruttiens (35.000 kmq). Au Nord est l'Apulie (20.000 kmq). Sur la bordure sont répandues quelques villes grecques, Naples, Elée, Héraclée, Tarente, les anciennes alliées maritimes (au temps où il y avait une flotte romaine), lesquelles, avec Pouzzoles, assurent le courant d'affaires avec l'Orient grec. Dans toute cette zone, le brassage des nationalités latine, osque et grecque est intense : à Consentia, dans les montagnes du Bruttium, on ne sait laquelle des trois langues domine.

Au nord de cette zone s'en détache une autre (15.000 ou 20.000 kmq), âpre celle-là, et peu entamée par la colonisation latine. C'est celle des Samnites septentrionaux, des autres populations sabelliennes (Péligniens, Vestins, Marses). Là existe encore, en force, l'élément de population qui, dans la cité romaine, fournit l'infanterie légionnaire, et ces paysans ont, non moins que les Romains propres, participé à la conquête : " Qui peut, dit-on en Orient, vaincre contre les Marses ou sans les Marses ? ".

De l'autre côté de la bande romaine, on rencontre d'abord l'Ombrie et l'Étrurie (30.000 kmq). Séparées à peu près par le Tibre, les deux régions sont assez diverses. L'Ombrie est un pays de vie urbaine développée, où la pénétration latine est déjà sensible : à Iguvium, le latin est la langue officielle. En Etrurie, la nationalité s'est mieux défendue, et la contrée garde encore, aux yeux des Romains, un certain prestige religieux. Les villes sont moins nombreuses qu'en Ombrie, mais une aristocratie locale y mène une vie assez fastueuse, que rendent possible de vastes domaines : c'est le même régime qu'autrefois, sauf qu'à l'instar de Rome l'esclavage propre a pris le pas sur le servage traditionnel. Dans toute cette région, la solidarité des milieux conservateurs avec l'aristocratie romaine est nettement sentie, mais les éléments révolutionnaires ne manquent pas.

En allant vers le Nord, officiellement (au temps de la

loi agraire de 111) on sort d'Italie, mais la réalité, dans la vaste région qui s'étend jusqu'aux Alpes (156.000 kmq) ne répond qu'imparfaitement à la fiction légale. Au Sud du Pô, où l'appropriation romaine et latine a été intense, où l'élément celte a été en bonne partie éliminé, la romanisation est bien avancée. Vers l'Ouest seulement, dans les montagnes ligures, on rencontre une nationalité plus réfractaire. Mais les Romains, en ce moment même (109), poussent leur réseau routier dans ces régions, et ils savent exploiter pour leur infanterie légère les qualités militaires des Ligures. En franchissant le Pô, à l'Ouest du Mincio, on trouve une région où la nationalité et l'organisation des Celtes se sont même maintenues. De ce côté, il n'y a qu'une colonie romaine : Eporedia ou Ivrée (en 100 seulement). Mais, à l'Est du Mincio, déjà Mantoue, où naîtra Virgile, Vérone, où naîtra Catulle, assurent la prépondérance latine, avec Aquilée. D'ailleurs, les Cénomans et les Vénètes sont comptés, depuis un siècle déjà, parmi les fidèles alliés de Rome, et Patavium (Padoue), l'antique ville vénète, à ses traditions accueillantes vis-à-vis de l'hellénisme, joint maintenant une propension non moindre à l'adaptation latine : au siècle suivant, elle donnera à Rome son historien,

Hors de la péninsule, dans l'Orient grec, en tous cas, on distingue malaisément le citoyen romain, l'homme " du nom latin ", et l' " allié " italien. A Délos, le grand bâtiment qui s'élève vers 110 près de l'endroit où les fouilleurs français bâtirent leurs cabanes, réunit dans un club mixte les uns comme les autres. La religion domestique est la même pour tous.

Sicile

La Sicile est la première province de la République, une des plus importantes maintenant que l'approvisionnement de Rome est devenu un problème, puisqu'elle y envoie 200.000 ou 300.000 hectolitres de blé par

an. Pour l'histoire, la Sicile de cette époque se présente d'abord comme le pays des guerres serviles.

La première a éclaté en 135, sur les domaines d'un certain Damophilos, qui entretenait sur ses domaines des hordes de bergers. Elle s'est propagée dans presque toute l'île, et n'a été réprimée complètement qu'en 132, par Rupilius. A la suite de cet avertissement, des efforts ont été faits pour réduire le nombre des bergers et encourager la reconstitution de la culture des céréales, où l'on employait plus de gens libres. Ces efforts n'ont pas empêché une seconde crise, en 105-1. De nouveau, alors, plusieurs dizaines de milliers d'esclaves marrons ont tenu la campagne et bloqué les villes. Une armée de 17.000 Romains ou Italiens a été tenue en échec par eux, et ce n'est qu'en 101 que M'Aquillius est venu à bout de l'insurrection.

Ces deux guerres ont été racontées par Diodore, médiocre historien, mais qui était du pays, et dont l'enfance a certainement été bercée du récit de ces horreurs. Elles nous valent nombre de détails instructifs sur l'état du pays.

Sur les gouverneurs romains d'abord, dont on observe l'attitude différente d'une époque à l'autre. Après la première guerre, Rupilius a décidé en maître des mesures à prendre pour enrayer le mal, pris une série de règlements que Cicéron admirait encore au siècle suivant. Celui de ses successeurs qui gouvernait en 105, Licinius Nerva, fait une autre figure. Chargé d'exécuter un décret du Sénat qui ordonne l'affranchissement des esclaves enlevés sur les terres des alliés de Rome, il ne résiste que deux jours aux clameurs des propriétaires romains. Les chevaliers romains ont pris une part croissante à la propriété du sol sicilien, et se sentent forts de la loi judiciaire.

On voit aussi comment, parmi les indigènes grecs ou hellénisés, les milieux dirigeants des 65 cités qui se partagent l'île, l'aristocratie municipale, les grands propriétaires ont emboîté le pas à leurs congénaires italiens, imitant leur système d'économie rurale, leur

faste tapageur, leur insolence. Les esclaves de Damophilos lui réclament des vêtements : “ Imbéciles, dit-il, ne passe-t-il pas des voyageurs sur les routes de Sicile ? ” La classe des laboureurs, dans les deux guerres, est empêchée uniquement par la disparition complète de l'esprit militaire de se joindre aux rebelles, mais elle voit sans regrets des crises qui ont chance de hâter la disparition d'un régime d'exploitation si dangereux.

Enfin les détails de la lutte jettent quelque lumière sur la masse servile même, qu'on évalue, à l'époque de la première guerre, à 200.000 têtes, sur son origine généralement asiatique, sur le souvenir tenace qu'elle garde de cette origine, sur les scories, religieuses et autres, qu'elle entraîne avec elle et répand parmi les petites gens.

Il ne faudrait pas d'ailleurs que le souvenir dramatique de ces deux secousses faussât l'image qu'on peut se faire de la Sicile. Diodore présente la première guerre comme la rançon des soixante ans de prospérité qui avaient suivi la guerre d'Hannibal. Et cette prospérité générale s'est maintenue encore après les guerres serviles : les Verrines en sont la preuve.

Malgré l'infiltration croissante des Romains, le caractère hellénique de l'île s'est nettement maintenu. Importante pour le gouvernement romain comme terre de passage vers l'Afrique, la Sicile n'en garde pas moins les yeux attachés sur l'Orient : Syracuse reste le grand port, et maintient le contact avec Alexandrie par exemple.

Une dernière remarque est suggérée par l'histoire des guerres serviles. Bien que le bruit de ces crises se soit propagé immédiatement dans la population servile d'Italie, de Grèce et d'Asie-Mineure, tout s'est borné, en Italie, à des échauffourées insignfiantes. Faut-il conclure que le nombre des esclaves, par rapport à la population libre, était moins grand qu'en Sicile ? ou qu'ils étaient dispersés en des points plus éloignés les uns des autres ? ou que les forces militai-

res destinées à la répression étaient plus proches? De toutes manières, il y a là un avertissement, pour nous, de ne pas exagérer l'importance de l'élément servile dans l'Italie. En Sicile on comptait au moins 200.000 esclaves pour 1/2 million environ d'hommes libres. Si l'Italie avait, en regard de ses 5 ou 6 millions d'habitants libres, hébergé 1 ou 2 millions d'esclaves, elle aurait été alors une grande Sicile.

Ce que nous allons trouver en Orient nous gardera suffisamment de l'exagération contraire.

Nous sommes amenés à parler tout de suite de cet Orient, rattaché par les liens qu'on vient d'indiquer aux crises sociales de l'Italie.

Macédoine.

Les Romains avaient pris pied depuis un siècle sur la rive Est de l'Adriatique, dans la région de Dyrrhachium, d'Apollonie, de Corcyre. Mais ces vieilles possessions n'étaient plus maintenant qu'une annexe de la province de Macédoine. Une des premières préoccupations de Rome avait été de convertir en voie pavée et garnie de pierres milliaires l'antique voie de commerce qui joignait les villes corinthiennes de l'Adriatique à la mer de Thasos et de Lemnos. On ne sait malheureusement quand vécut l'Egnatius qui a laissé son souvenir autour de Brindes, comme dans le nom de cette route, mais la route a été connue de Polybe (mort vers 125). Elle allait de Dyrrhachium et d'Apollonie, par le lac Lychnitis, à Pella et à Thessalonique, où était la 267e borne ; et elle se prolongeait sur un espace à peu près égal jusqu'à l'Hebros (Maritza), prolongeant la voie Appia. C'était la grande voie officielle entre Rome et l'Orient, et les opérations menées dès 135 pour réprimer la piraterie adriatique sans cesse renaissante avaient pour but d'en protéger le court trajet maritime (de Brindes à Dyrrhachium). Au point de vue économique, elle le cédait naturellement à la

route maritime joignant Pouzzoles et les ports de l'Italie du Sud à Délos et à l'Ionie. Mais, grâce au système de relais dont le service était réservé aux Bruttiens, la voie Egnatia permettait d'aller de Rome à Lysimachie en une vingtaine de jours, le même temps qu'un bateau direct, dans la bonne saison, mettait d'Ostie à Délos, ou de Pouzzoles à l'Asie.

La via Egnatia était l'artère centrale de la province de Macédoine, qui comptait déjà une trentaine d'années d'existence (son ère principale remonte à 148). Le noyau était formé des quatre districts de Pélagonie, de Pella, de Thessalonique et d'Amphipolis. Mais le gouverneur avait dans ses attributions, au Sud, le contrôle sur la Grèce, à l'Ouest le gouvernement des possessions illyriennes et épirotes, où s'étendaient déjà les troupeaux des chevaliers romains, et, à l'Est, la bande côtière jusqu'à l'Hébros. Au Nord, la frontière n'existait pas, ou du moins se fixait à la portée des javelots romains. De ce côté, les Romains avaient à remplacer les rois de Macédoine, à contenir de véritables pillards, comme les Gaulois Scordisques (Serbie actuelle). Or, c'est tout au plus s'il y avait en permanence une légion en Macédoine. Le pays ne payait qu'un tribut de 100 talents, qui, même en ajoutant le revenu des domaines publics et des douanes, devait couvrir tout juste les frais de la défense militaire. Aussi faisait-on volontiers appel aux milices locales, encore utilisables militairement. Une inscription de la petite ville de Lété (près de Thessalonique) nous met au cœur du sujet.

Donc, en 119, les politarques de Lété font voter des remerciements à M. Annius, fils de Publius. Questeur en Macédoine, il s'était déjà fait aimer. Mais, tout dernièrement, les Scordisques étant descendus jusqu'à Argos, dans l'Ouest de la Macédoine, et Sextus Pompée étant tombé en les combattant, M. Annius a sauvé la situation. Puis, les Barbares étant revenus à la charge avec Tipa, le chef des Maides, il les a de nouveau battus, et ce, sans exposer les auxiliaires envoyés par les

villes comme Lété, qu'il a renvoyés à la moisson. Il a laissé la province tranquille à ses successeurs. Aussi les gens de Lété lui votent-ils tous les honneurs dont ils disposent.

On le voit, tout n'était pas rose dans la situation de gouverneur de Macédoine. Il était plus facile, pour les Romains, de prendre les Barbares à revers par Aquilée ou par Salone, et c'est ce que firent Métellus le Dalmatique et Cotta au lendemain des évènements dont nous venons de parler. En 111, un général romain, Didius, atteignait pour la première fois le Danube. Vers 106, les Sordisques, de nouveau frappés par Minucius, disparaissent de l'histoire.

Plus à l'Est, mainte tribu thrace, comme les Maides dont parlent les gens de Lété, ne demandaient qu'à aider les Scordisques. Mais, de ce côté, Rome avait des alliés assez fidèles, depuis la guerre de Persée, dans la personne des rois odryses, les Cotys et les Sadalas. Et ces Odryses semblent avoir, sur la côte orientale de l'Hébros, maté les Cènes, voisins naguère redoutables des villes grecques de la Propontide.

Au reste, à l'arrière-plan de cette agitation balkanique, nous soupçonnons la poussée incipiente des Cimbres. Quand ce flot se fut, à partir de 113, détourné vers l'Occident, la situation devint bientôt plus calme — pour quelque temps.

Grèce.

Au Sud, le gouverneur de la Macédoine a à surveiller la Grèce, qui officiellement est composée de communautés libres, mais qui n'en considère pas moins avec raison l'année 146 comme le point de départ d'une ère nouvelle.

Un document de Dymé nous montre comment fonctionne ce contrôle vers l'an 16 de cette ère. On observera que Dymé est en Achaïe, c'est-à-dire chez le peuple qui a été le dernier à résister à l'hégémonie

romaine, et vis-à-vis duquel, par conséquent, s'impose une surveillance particulièrement stricte :

“ G. Fabius Maximius, proconsul romain, aux archontes, aux synèdres et à la ville de Dymé, salut. — Kyllanios et les synèdres de son groupe m'ont fait connaître les troubles criminels qui ont eu lieu chez vous, j'entends l'incendie et la destruction des archives et des registres publics, et toute cette révolution dont le principal instigateur a été Sosos, fils de Tauroménès, celui-là même qui a également rédigé les lois contraires à la constitution donnée à l'Achaïe par les Romains, lois que j'ai examinées en détail à Patras, article par article, avec l'assistance de mon conseil. Les auteurs de ces actes me semblent avoir créé un état de choses et provoqué des troubles aussi détestables que possible à tous égards ; car il s'agit là de faits de nature à vous mener à d'irréconciliables haines intestines et à la banqueroute, mais de plus en opposition avec la liberté que nous avons rendue à l'ensemble de la Grèce, et avec notre volonté. En conséquence, moi, comme les accusateurs m'ont fourni des preuves décisives de leurs dénonciations, j'ai jugé que Sosos, instigateur principal des faits incriminés et rédacteur des lois destinées à détruire la constitution donnée par les Romains, était digne de la peine de mort, et je l'ai fait déporter. J'ai pris la même décision à l'égard de Phormikos, fils d'Echesthénès, le damiurge qui a participé à l'incendie des archives et des registres publics, comme il l'a avoué lui-même. Quant à Timothéos fils de Nicias, qui a été nomographe avec Sosos, considérant qu'il semble moins coupable, je lui ai ordonné de se rendre à Rome, après lui avoir fait prêter serment qu'il y serait pour la nouvelle lune du neuvième mois ; et j'ai prévenu le préteur pérégrin de ne pas le laiser revenir chéz lui avant..... ».

La Grèce étant libre, chaque communauté grecque a un statut spécial, plus ou moins favorable suivant son attitude dans les crises de la première moitié du siècle. Les Romains traitent visiblement avec une considéra-

tion spéciale l'amphictyonie delphique. Une des grosses affaires, sinon la plus grosse, qu'a eu à examiner cette assemblée à l'époque où nous sommes, est la querelle de deux associations de *technites* (acteurs, musiciens, gens de lettres), l'une du Péloponnèse, l'autre d'Athènes, qui se disputaient la prééminence dans les jeux publics de la Grèce. La querelle a pris des proportions homériques, a duré des années, de 128 à 112 ans au moins. Et l'on admire le sérieux, la patience, l'esprit de conciliation avec lesquels le gouverneur et même le Sénat romain président à ces débats. On a d'ailleurs d'autres exemples de ces querelles qui se poursuivaient, soit dans la Grèce centrale, soit dans le Péloponnèse, pour des territoires contestés qui devaient paraître infimes à des sénateurs et à des chevaliers romains. Volontiers les Romains remettent l'arbitrage à une autre cité grecque d'Europe ou d'Asie.

Naturellement, les communautés grecques, si elles ne sont pas tributaires, sont sujettes aux réquisitions nécessitées par les luttes qui assurent leur sécurité, soit contre les Barbares du Nord, soit contre les pirates qui inquiètent parfois la circumnavigation importante du Péloponnèse. Un document de Messène nous montre comment les choses se passent en pareil cas. C'est le Romain L. Memmius (probablement préteur en 112) qui a prescrit la réquisition. La ville de Messène a dû fournir un contingent de terre et de mer, et pour cela s'imposer un impôt extraordinaire sur le capital. Le taux est d'environ 2 o/o du τίμημα, c'est-à-dire d'une partie aliquote du capital que nous ne pouvons malheureusement préciser dans l'espèce. L'impôt est rentré avec ordre, et sans difficultés, grâce au zèle et à la probité d'un certain Aristoklès, qu'on félicite pour ce fait. Des listes, probablement relatives au même impôt, ou à un autre semblable, nous montrent à Messène une bourgeoisie riche, plusieurs fortunes de plusieurs talents. En 92, on voit ces gens s'occuper de règlementer avec soin et avec pompe le culte d'Andanie, un de ces vieux cultes locaux que la bourgeoisie des villes grec-

ques aime opposer comme une digue au flot montant des superstitions venues d'Orient.

Tout cela laisse une impression favorable, une impression de calme et d'aisance. Les cinquante ans qui ont suivi la chute de Corinthe (146) ont été, au point de vue matériel, une pentékontaétie comme la Grèce n'en avait pas connue depuis les jours de Périclès, et qu'elle a regrettée plus d'une fois après la guerre de Mithridate.

Ajoutons que la vie économique paraît assez saine. La Grèce d'Europe n'a participé que dans une faible mesure au mouvement d'affaires de Délos, dont nous allons voir le caractère spécial.

Délos.

Athènes était certainement celle des communautés grecques que les Romains avaient le plus favorisée depuis la guerre de Persée. Elle était alors gouvernée par une *gentry* sympathique au Sénat romain, et qui s'est maintenue au pouvoir jusque vers 103. Les Romains avaient accordé à Athènes un certain nombre de possessions extérieures, avant tout Délos, à la seule condition d'en faire un port franc. L'épimélète athénien est resté désormais la plus haute autorité de l'île d'Apollon. Mais, à partir de 146, et surtout à partir de 130, il a été, en fait, singulièrement dépendant de la puissante colonie italienne. Une épitaphe de la fin du siècle, où l'un de ces personnages est célébré en vers de mirliton, nous apprend ce qu'on attendait d'eux :

« En l'honneur de tes aïeux, de leur vertu, de leur gloire, ô Oropos, fils de Glaukos, du Pirée, se sont réunis pour t'élever cette statue : la foule des Grecs, les innombrables municipes de Rome, et l'illustre peuple de l'antique Erichthonios. Aux premières tu as assuré leur modeste existence, au second le ***respect de leurs décisions***, aux derniers le maintien de leurs traditions de bonne administration ».

C'est l'apogée de la splendeur italienne dans l'île d'Apollon. Comme les abords du port, ouverts vers l'Ouest, sont déjà fortement garnis, les Italiens accaparent le Nord de la ville pour leur cercle, le Sud pour leurs hôtels, qui escaladent peu à peu les pentes montant vers le Cynthe, et que les artistes athéniens savent encore orner avec goût. Des milliers d'inscriptions nous permettent de suivre ces Italiens, grands et petits, parfois de reconstituer des généalogies. Ils s'occupent de tous les genres de commerce, mais c'est dans la banque qu'ils dominent. Evidemment nous avons là les associés des grands financiers de Rome, les correspondants de leurs agents asiatiques. La date de l'essor italien à Délos, qui est la date de l'annexion de Pergame (130), est significative : à ne considérer que les inscriptions tout date de là, dit un des savants français qui ont exploré l'île. « Bien des *negotiatores*, dit un autre, étaient sans doute *participes* d'une société de publicains; bien des sociétés de publicains plaçaient dans des banques privées les capitaux amassés dans la ferme des impôts, les adjudications, ou l'exploitation du domaine public ».

Il est une branche du commerce délien dont on nous fait ressortir l'importance primordiale : le commerce des esclaves. Strabon assure qu'on en vendait des myriades par jour. Admettons qu'il ait généralisé un fait exceptionnel, réduisons le chiffre à des milliers, à des centaines. S'il passait seulement 100.000 esclaves sur le marché de Délos dans l'année, comme le principal débouché de la marchandise humaine était sans aucun doute la dévorante Italie, on voit qu'il ne faut pas trop abaisser le chiffre dont nous avons tout-à-l'heure essayé de déterminer le maximum : quelle que fût la mortalité sur les *latifundia* italiens, un pareil courant devait en combler, et au-delà, les vides.

Nous trouverons, en parlant de l'Asie, une des sources qui alimentait ce courant. Une autre est la piraterie. Elle avait ses bases d'opération privilégiées. L'une était à quelques heures des murs de Délos : la Crète. Il

semblait que toutes les grandes puissances se fussent donné le mot, jusque là, pour respecter l'indépendance anarchique de ses « cent » villes. Aussi en sortait-il à foison des aventuriers et des corsaires. Mais la Cilicie, ou tout au moins la partie occidentale de la Cilicie, était devenue pire depuis la débâcle des Séleucides. Pour les sénateurs, pour les grands propriétaires romains, le besoin de main-d'œuvre servile primait tout, et le pirate apparaissait comme le pourvoyeur nécessaire. Mais les chevaliers, les publicains avaient besoin de communications régulièrement assurées avec leurs représentants en Asie. Tant que le mal ne sévit que sur les Phéniciens et autres Syriens, ils s'en montrèrent peu touchés. Mais le moment arriva où « aucun navigateur ne put plus savoir, en partant, s'il arriverait à Délos comme opulent capitaliste ou comme esclave ». En 103, la Cilicie fut occupée.

Asie Romaine.

Depuis 133, le peuple romain était devenu l'héritier des rois de Pergame, et, depuis C. Gracchus (122), la province d'Asie était devenue le principal centre d'opérations de l'ordre équestre. Il importe d'analyser sa situation.

La capitale, Pergame, était une des plus brillantes de l'Orient hellénique. Dans l'Ouest, sur les côtes de la mer Egée et de la Propontide, nombre d'autres villes grecques avaient vu reconnaître leur liberté, depuis Rhodes, qui avait conservé les beaux restes de sa splendeur du IIIe siècle, jusqu'à Cyzique. Le reste de l'ex-monarchie, en laissant de côté les annexes comme Egine ou la Chersonèse de Thrace, constituait un bloc comprenant la Mysie, la Lydie, la Carie, la Phrygie, et une partie de la Pamphylie. Soit plus de 150.000 km. q., avec une population qu'on peut évaluer à 5 ou 6 millions d'âmes (près de 40 au km. q.).

Dans ce domaine, les Romains avaient maintenu,

dans l'ensemble, la fiscalité monarchique, avec des modifications de détail. Les sources de revenus, outre les domaines, étaient : 1· la dîme des recettes ; 2· le droit de 2 1/2 pour cent perçu dans les ports.

Sur la dîme des céréales au moins, nous avons quelques lueurs. A une population de 5 à 6 millions d'âmes correspondait une récolte de 18 millions d'hectolitres (qui suppose que le cinquième du territoire fût consacré à cette culture). A une époque où le cours du blé se tenait aux environs de 10 drachmes l'hectolitre, la dîme serait de 3.000 talents. Pour la riche ville de Tralles seule, elle représentait plus de 30 talents.

Quant au mouvement des ports de l'Ionie et de l'Hellespont, nous n'avons que des indications indirectes. Nous savons que le mouvement du port de Rhodes, avant 167, était de 40 ou 50 millions de drachmes, et représentait le quadruple de celui du Pirée vers 400. Or, au cinquième siècle, le mouvement des ports égéens peut être évalué à 30.000 ou 40.000 talents, dont la moitié environ pour la région qui nous intéresse. On aboutirait à un chiffre de 60.000 talents auquel correspondrait, pour le produit de la douane, 1.500 talents. Compte tenu de ce que nombre de ports, et non des moindres, étaient libres, il restera un chiffre de plusieurs centaines de talents.

Ainsi le chiffre de 4.000 talents, qu'on pourrait déduire d'une indication relative à la contribution de guerre, apparaîtra comme faible.

D'autre part, nous avons, mais pour l'époque d'Antoine seulement (un siècle plus tard), un chiffre de 200.000 talens qui 1° est visiblement arrondi par en haut, 2° comprend des cadeaux et dons, 3° même après ces défalcations, se répartit sur une vingtaine d'annuités. Il indiquerait un maximum de 10.000 talents.

On fera bien de se tenir entre ces deux chiffres. Il en résulte que les revenus de l'Asie représentaient plus de la moitié du budget total des recettes de l'Empire, qui était de 200 millions de sesterces (8.000 talents) jusqu'en 63. Mais, après ce que nous avons cons-

taté en Macédoine, il n'y a rien là qui doive nous surprendre.

Or, depuis C. Gracchus, cette somme énorme est affermée à Rome, tous les cinq ans, et par grands lots. De puissants syndicats de financiers peuvent seuls l'avancer à l'Etat romain. Les directeurs restent dans la capitale, mais une nuée d'agents, qui au bout de trente ans se compteront par dizaines de milliers, s'abattent sur la province.

La somme en elle-même ne paraît pas excessive pour le contribuable asiatique : nous voyons la petite ville de Messine payer facilement (à titre exceptionnel il est vrai) 100.000 drachmes ou deniers. Mais ce qui la rend pesante, ce sont les rapacités et les abus de la perception. Les publicains empiètent partout : la décision qui nous a fourni le nom de 33 sénateurs est précisément relative à l'un de ces empiètements.

Si une municipalité ou un petit propriétaire asiatique s'endette par suite de l'impôt, il emprunte au banquier romain, dont les fonds sont les plus mobiles (nous l'avons constaté à Délos). Et il retrouve comme usurier celui qu'il hait déjà comme percepteur ou *gabelou*. D'après le droit gréco-oriental (que le Romain a droit d'invoquer), non seulement les biens, mais la personne du débiteur et des siens, répondent de la dette. Nous avons là une des sources de la richesse délienne.

Comme prêteur d'argent, l'Italien peut étendre son champ d'action en dehors même des limites de la province. Ainsi s'explique le mot du roi de Bithynie, auquel, en 105, le Sénat demande un contingent de ses sujets, et qui répond avec une ironie amère : « Des sujets ! vos gens d'argent ne m'en laissent plus ! ». Le mot répond certainement à une réalité, puisqu'il provoque le sénatus-consulte dont nous avons vu l'effet en Sicile. Et d'autre part, on ne peut supposer la chasse à l'homme organisée dans un pays allié de Rome, ou sur les côtes où le roi bithynien a partie liée avec Byzance : reste l'esclavage pour dettes.

La ferme d'Asie intéresse au premier chef l'ordre

équestre, et bien d'autres avec lui, car il n'est si petit capitaliste romain ou italien du Sud qui n'y ait des capitaux engagés. La loi judiciaire de Gracchus permet aux chevaliers de la défendre avec énergie : en 92, un gouverneur, coupable de probité, est traduit en justice, et son questeur condamné. Par compensation, les Asiatiques instituent des fêtes en l'honneur du gouverneur, et accueillent en triomphe le questeur exilé.

L'Asie Mineure et le Pont.

La province d'Asie est d'autant plus lucrative qu'on n'y entretient même pas une légion. Le Sénat est si sûr de l'Asie-Mineure qu'il revient sur les dons faits aux royaumes qui ont assisté Rome dans la guerre d'Aristonic : les considérant comme personnels, il se réserve de les retirer à la mort des souverains qui en ont été l'objet. Quand le roi de Pont Mithridate V Evergète disparaît en 120, on reprend la grande Phrygie, en ratifiant les actes du défunt (sénatus-consulte en 116). L'état de la péninsule n'inspire aucune inquiétude.

En Galatie, le puissant sacerdoce de Pessinonte est tout acquis à Rome, et le grand prêtre viendra vers 100 distraire les badauds de la capitale. Le reste du pays est divisé entre nombre de princes, tout comme la Paphlagonie qui l'avoisine au Nord.

En Bithynie règne depuis 127 le roi Nicomède III. Il passe pour un allié sûr.

En Cappadoce, le roi Ariarathe V est tombé en combattant pour Rome (130). Sa veuve a cherché à s'assurer le pouvoir en faisant disparaître plusieurs de ses enfants, et a été immolée par le dernier. Ariarathe VI règnera désormais une vingtaine d'années, mais une pareille secousse dynastique a laissé, parmi les grands du pays, des vestiges mauvais, des ferments de révolte.

Quant au Pont, il a perdu en 120 l'entreprenant Mithridate V, qui n'a laissé qu'un fils de 12 ans. La reine

régente Laodice laissa la grande Phrygie aux Romains, la petite Arménie aux Arméniens, ne songeant qu'à s'assurer le pouvoir au détriment de son fils. Mais celui-ci, vers 113, revendique ses droits, et, à peine assuré de son trône, Mithridate VI Eupator a montré, en intervenant en Crimée, qu'il a hérité de l'humeur remuante de son père. Il ne tarde pas à la manifester, même en Asie-Mineure. Il s'entend avec Nicomède III pour le partage de la Paphlagonie. Les dynastes paphlagoniens recourent à Rome, et une commission sénatoriale, peut-être présidée par Scaurus, vient en 104 remettre les choses dans l'ordre. Nicomède et Mithridate n'opposent aucun refus, et le second apprend, à cette occasion, comment on s'assure le silence des sénateurs romains.

Si le prince souverain du Pont montre cette hardiesse, c'est qu'entre temps les annexions de Crimée ont doublé ses ressources. Là d'antiques villes grecques se voient, depuis longtemps déjà, réduites peu à peu par la poussée des Barbares de la steppe : elles ne connaissent plus le trafic avec le lointain Orient, puisque Poseidonios tenait la mer Caspienne pour un golfe de l'Océan du Nord. De vieux liens existent entre elles et le royaume de Pont, et Mithridate Eupator, à peine roi, leur envoie son stratège Diophantos, sur les hauts faits duquel un décret de Chersonesos (Sébastopol) nous renseigne abondamment (vers 107) :

« Parceque Diophante, fils d'Asclépiodore, de Sinope, est notre ami, qu'il est honoré comme pas un par le roi Mithridate, qu'il ne cesse de le pousser aux grandes et belles actions ;

parceque, chargé de la guerre contre les Scythes, il est venu dans notre ville, et a passé avec toute son armée de l'autre côté de la baie ;

parcequ'attaqué par le roi Palakos, il a mis en déroute les Scythes, réputés invincibles, et a permis au roi Mithridate de dresser sur eux son premier trophée ;

parcequ'il a soumis les Taures (côte Sud de la Crimée) et a bâti chez eux une ville [Eupatoria] ;

parcequ'après avoir été quelque temps dans le Bosphore [Cimmérien, détroit de Kertch], il est revenu chez nous, a emmené l'élite des citoyens, pénétré au cœur de la Scythie [de la Crimée], enlevé les châteaux royaux de Chabai et de Néapolis, et soumis tout le pays au roi ;

le peuple l'a honoré, pour avoir brisé la puissance des Barbares ».....

Mais Diophantos a fait mieux depuis. Les Scythes ont repris les armes, et Mithridate a de nouveau envoyé Diophantos. Malgré l'hiver, celui-ci a attaqué les châteaux-forts de l'intérieur, puis, gêné par la saison, s'est rabattu sur le golfe Cercinitique (au Nord de la Crimée). Cependant Palakos a assailli Chersonésos avec une nuée de Roxolans. Encouragé par une vision de la Parthénos [la déesse locale], Diophantos a remporté sur les Barbares une victoire écrasante. Il a repris Chabai et Néapolis, et obligé les Scythes plus éloignés à s'occuper de leurs propres affaires.

De là, il est retourné dans le Bosphore. Saumakos, le Scythe, élevé à la cour du roi grec Pairisadès, ayant conspiré contre ce prince et l'ayant tué, Diophantos a échappé avec peine sur un vaisseau de la ville. Mais vigoureusement soutenu par le roi Mithridate Eupator, il a repris l'offensive, embarquant la milice de Chersonèsos sur trois navires. Il a repris Théodosie et Panticapée [Kertch], expédié Saumakos à Sinope, et assuré ainsi l'antique royaume du Bosphore à Mithridate.

Enfin, en ce moment même, il appuie toutes les demandes des gens de Chersonèsos à la cour du Pont.

Le décret ne parle que des services de Diophantos. Mais nous savons qu'un autre stratège royal, Néoptolème, s'est avancée jusqu'aux bouches du Dnieper. La puissance du roi de Pont s'est trouvée doublée en quelques années. La terre grecque lui donne par an 200 talents et 90.000 hectolitres de blé. Quant aux Barbares qu'il a réduits en vasselage, ils lui assurent, du Caucase au Danube, une incomparable base de recru-

tement. Aussi les Romains, en intervenant pour les princes paphlagoniens en 104, n'ont-ils pas oublié de demander le rétablissement des dynastes scythes dépossédés, — sans plus d'effet d'ailleurs.

Tout cela n'est pas pris au tragique à Rome : officiellement, Mithridate Eupator, comme Nicomède, est un prince client. Dans les villes de la domination romaine, à Délos même, on lui rend hommage. Ainsi fait un voyageur qui revient de la Mer Noire, devenue presque un lac pontique. Ainsi le prêtre Hélianax en 101-100. Ces hommages sont rendus sous les auspices du « peuple des Romains » ! Jusqu'en 95 et même au-delà, on n'y saurait voir aucune trace de manifestation anti-romaine.

Cilicie.

Nous avons dit comment, du côté du Sud-Est, la piraterie cependant se développait, et comment elle avait trouvé, aux portes mêmes de la province d'Asie, dans la Cilicie occidentale, une terre d'élection. Nous avons dit aussi ce qui avait fini par secouer, sur ce point, la nonchalance voulue du gouvernement romain, en 103. Cette année-là, donc, M. Antonius vint en Orient. En passant à Athènes, il donna sans doute un coup de main à la petite révolution qui y accentua, vers cette époque, la prédominance des autorités exécutives. A Délos, il recueillit les hommages de la colonie italienne. Il rassembla les vaissaux des villes alliées, en particulier ceux de Rhodes, et exécuta avec bonheur l'opération de police nécessaire. Il y eut depuis lors, en Cilicie, une station navale permanente, décorée du nom de « province ».

Il eût fallu, pour faire besogne complète, récréer une marine romaine, mais c'est à quoi le Sénat n'était nullement porté. Il chercha à arriver au résultat par des voies indirectes, sur lesquelles nous renseigne un document de Delphes, de l'an 101-100. C'est une circu-

laire aux rois amis du peuple romain, aux rois de Syrie, de Chypre, d'Egypte, pour les engager à se concerter dans une action commune contre la piraterie. Bien entendu, le gouverneur d'Asie, celui de la Macédoine « et de la partie de la Thrace conquise par Didius » auront à jour leur rôle, et des indications détaillées sont données aux questeurs de ces magistrats. Les villes grecques sont mises aussi à contribution. Bref, le document prouve que Rome s'est occupée sérieusement de remédier au mal. On n'est pas en droit d'affirmer qu'aucun résultat n'ait été obtenu, car la piraterie ne prendra tout son essort qu'après la crise de la guerre mithridatique.

Syrie.

L'annexion de la Cilicie occidentale par Rome n'était qu'un épisode de la décomposition de la monarchie séleucide.

Avec Antiochus VII Sidète (129) était tombé le dernier prince de cette dynastie qui ait fait figure de Grand Roi. Depuis, les Séleucides ne repassèrent plus l'Euphrate, et, même dans la Syrie et dans la Cilicie, leur autorité ne fut plus reconnue sur nombre de points. En outre, les querelles dynastiques furent permanentes, envenimées par des interventions égyptiennes et des crimes de femmes.

Démétrius II Nicator, revenu de chez les Parthes pour reprendre son trône, avait été détrôné par un prétendant suscité par l'Egypte, Alexandre Zébinas, puis celui-ci avait dû céder au fils de Démétrius Nicator, Antiochus VIII Grypus. Celui-ci acheva de s'assurer le trône en se débarrassant de sa mère Cléopâtre, qu'il ne fit d'ailleurs que prévenir (121) : on voit que ce genre de tragédie était « de style » alors dans les cours hellénistiques. Mais bientôt il voit arriver un demi-frére, fils d'Antiochus Sidèle et de Cléopâtre, Antiochus IX de Cyzique (c'est dans cette ville qu'il avait été

élevé) : à dater de 117, la guerre des deux frères ensanglante la Syrie du Nord, avec accompagnement d'horreurs féminines. Enfin, en 111, il semble qu'un *modus vivendi* fut conclu, laissant la Célésyrie à Antiochus de Cyzique, la Séleucie (région du bas Oronte) et la Cilicie à Antiochus Grypus. On devine au prix de quelles concessions les deux rivaux achetaient les concours nécessaires à la constitution d'armées de 30.000 ou 40.000 hommes. Une lettre d'Antiochus Grypus nous l'apprend d'ailleurs (108) :

« Le roi Antiochus au roi Ptolémée Alexandre [roi de Cypre], son frère, salut. — Si tu te portes bien, nous en sommes heureux ; nous-même allons bien, et nous nous souvenons de toi avec affection. La ville de Séleucie en Piérie [aux bouches de l'Oronte], ville sainte et ayant droit d'asile, ayant pris le parti de mon père, et ayant manifesté jusqu'au bout sa solide fidélité à cet égard, puis étant resté dans les mêmes dispositions à mon endroit, et cela dans les temps prospères comme ensuite dans les conjonctures les plus critiques, noblement, magnanimement, d'une manière digne de son passé, — nous avons résolu de l'élever en considération, et maintenant, désireux d'égaler le premier bienfait, nous avons jugé qu'elle devait être libre à jamais [l'ère de Séleucie date en effet de 108]. — Conformément à nos conventions, et pour que notre acte de bienveillance envers notre ville natale soit plus connu, nous l'avons écrit pour que.... ».

En voyant l'autorité royale s'effacer ainsi, à l'amiable, au cœur de la monarchie, on devine ce qu'elle avait pu devenir, depuis longtemps, dans un pays excentrique et inabordable, comme la Cilicie occidentale.

Au moment où Rome annexait celle-ci, les deux frères, d'ailleurs, avaient repris les armes l'un contre l'autre. Ils les gardèrent en main jusqu'à leur mort. Grypus fut empoisonné à Antioche par un de ses courtisans (96). Son fils Séleucus VI élimina le Cyzicène l'an d'après (95), et semble avoir réuni pendant quelques

semaines ce qui restait de la monarchie. Mais, assailli par les fils d'Antiochus de Cyzique, il fut tué à Mopsueste en Cilicie, et depuis, dans la règle, il y eut un Séleucide en Célésyrie, une autre à Antioche, un troisième en Cilicie.

Ajoutons qu'en Commagène, au coude de l'Euphrate, venait de s'installer une dynastie indépendante, se rattachant à Seleucus Nikator par les femmes.

La méfiance tenace du Sénat romain contre la monarchie séleucide avait donc fini par porter tous ses fruits. Les conséquences devaient être d'ailleurs autres que les Romains ne le prévoyaient.

Parthes.

Au delà de l'Euphrate, l'autorité séleucide avait fait place, après 129, à l'autorité arsacide. Dans les documents cunéiformes de la Babylonie, le nom des rois séleucides ne paraît plus, on date toujours par l'ère des Arsakès. Nous sommes d'ailleurs à la fin de la série plusieurs fois millénaire de ces documents : les derniers connus sont des environs de 93.

Au lendemain de la défaite d'Antiochus Sidète, les vainqueurs avaient eu maille à partir avec les « Scythes » de l'Asie centrale. Phraate, le vainqueur de Sidète, avait été tué par eux, son successeur Artaban de même. Pendant ce temps Séleucie du Tigre avait joui d'une liberté que d'autres villes durent partager. C'est Mithridate II (roi depuis 123 environ) qui rétablit l'autorité royale sur la Mésopotamie.

Ce personnage paraît avoir été un des grands souverains de l'Iran. Non seulement il garda fermement la Mésopotamie, mais on le voit, à la fin de son règne, intervenir en Syrie et jusqu'en Cilicie. Longtemps auparavant, il était intervenu de même en Arménie, où la division était également chronique. Il avait emmené comme otage le prince Tigrane (né vers 140), dont il

comptait faire un instrument de sa politique. Effectivement, il installa Tigrane sur le trône d'Arménie en 95, en lui imposant une importante cession de territoire. Le nom royal de Mithridate II, Arsace VII, a pénétré jusqu'aux rives de la mer Egée, où Hélianax, en 101-100, l'a inscrit sur les murs de Délos.

Malheureusement nous ne savons ce qu'a fait Mithridate dans l'Iran. Il serait étonnant qu'il n'eût pas eu, comme ses prédécesseurs, à combattre les nomades qui s'étaient installés de part et d'autre de l'Hindoukoush, sur les bords de l'Oxus et de l'Iaxarte, comme sur ceux de l'Indus. Il fut probablement servi par leur état de division. Sur ce point, dans le silence des textes méditerranéens, les documents chinois nous renseignent.

La monarchie déjà ancienne de la Chine avait reçu un nouveau lustre de la dynastie des Han. En 140 montait sur le trône un des grands souverains de la Chine, l'empereur Wou-ti. Ce fut par lui que la Chine entra en contact avec l'Occident. Elle avait depuis quelque temps déjà à lutter contre les Hiong-nou de Mongolie, et elle savait que d'autres nomades, fuyant devant ces Hiong-nou, avaient franchi les hautes montagnes du Tian-chan, qui barraient à l'Ouest l'horizon chinois. L'idée devait venir d'aller chercher là des auxiliaires sur les derrières des Hiong-nou. De fait, l'ambassadeur Chang-kieng la mit à exécution vers 138-126. Il alla jusque sur les bords de l'Oxus, et rapporta les premiers renseignements sur les Barbares d'Occident. Il tombait au moment même où Phraate était battu par ces Barbares, mais cet évènement était sans portée pour lui.

Depuis, les regards de Wou-ti restèrent fixés sur ces régions. Les Chinois s'avancèrent dans le bassin du Tarym, et en 101 une armée chinoise vint prendre une ville sur les bords de l'Iaxarte, là où avait combattu Alexandre. Des ambassadeurs chinois vinrent au Ki-pin (Kaboul), mais sans que le fait eût des suites immédiates. Les auteurs chinois signalent l'état de

morcellement politique de ces pays, où ils comptent plus de trente royaumes. Et nous concluons que ce morcellement dut faciliter la tâche de Mithridate II. Il n'empêchait pas, bien entendu, les incursions brusques vers l'Iran occidental, ni, de temps à autre, la formation d'une puissance plus cohérente. Sinon Mithridate II, au moins ses successeurs auront l'occasion de s'en apercevoir.

Les auteurs chinois donnent ainsi de précieux renseignements statistiques sur les principales hordes. Les Wou-Soun (dans la région du Balkhach) comptent 600.000 âmes ; les Ta-wan (Ferghanah) 300.000 ; les K'ong-Kiu (sur l'Iaxarte) 600.000 ; les Yen-tsai (région aralo-caspienne) ont 100.000 archers ; les Ta-Yué-tchi (Bactriane) sont 400.000. Il est regrettable que les Chinois n'aient fait qu'entrevoir An-si (Antioche de Margiane, les Parthes).

Au reste, tout cela est, pour le moment, tout-à-fait en dehors de l'horizon visuel des Romains. Même avec les Parthes, le premier contact direct n'aura lieu qu'en 92.

Juifs.

En revenant au Sud de la Célésyrie, nous rentrons dans le domaine romain. Le principal des petits États qui ont champignonné sur la décadence séleucide est l'État juif.

Là aussi, la date de 129 a été décisive. Après la défaite d'Antiochus Sidète, le grand-prêtre Jean Hyrcan ne s'est plus soucié de la suzeraineté séleucide, et, profitant des querelles entre Démetrius Nicator et Alexandre Zébinas, a même repris le cours de ses empiètements. Antiochus Grypus semble les avoir tolérés, mais Antiochus de Cyzique, resté maître de la Célésyrie en 111, s'est occupé de ressaisir la côte philistine, qui assurait les communications avec l'Egypte.

Dans ce conflit, le Sénat romain, qui depuis un

siècle protégeait les Juifs, intervint une fois de plus en leur faveur. Jean Hyrcan enleva Samarie. Son successeur Aristobule (105), dans son court règne, a probablement achevé la conquête de la Galilée. Alexandre Jannée (104) porta ses efforts sur les villes de la côte, mais il provoqua ainsi la dernière tentative qu'aient faite les Lagides pour rentrer dans leur vieille possession du IIIe siècle.

La mort de Ptolémée Physkon (116) avait laissé l'Egypte à Ptolémée Lathyre, Cypre à Ptolémée Alexandre. En 107, Alexandre avait renversé son frère en Egypte, mais Lathyre était devenu roi de Cypre. Les deux rivaux étaient d'ailleurs alliés, Lathyre, d'Antiochus de Cyzique, Alexandre, d'Antiochus Grypus ; mais, dans la division incurable de la dynastie séleucide, la Syrie du Sud pouvait être considérée comme détachée définitivement. Lathyre le premier, de Cypre, s'y porta, et remporta sur les Juifs une importante victoire. Mais la reine-mère Cléopâtre, qui gouvernait pour Alexandre, intervint pour ne pas le laisser s'implanter aux portes de l'Egypte. Elle eut quelques velléités de renverser Jannée, mais ses généraux juifs, Ananias et Chelkias, refusèrent de la suivre. Jannée se trouva débarrassée définitivement des Lagides, et put reprendre ses conquêtes sur la côte ; en 96, il prenait Gaza. Appuyé sur une garde de Ciliciens et de Pisidiens, il porta à son maximum la force militaire de l'État juif. La seule puissance qui fut comparable à la sienne dans ces parages était, à l'Est du Jourdain, celle des Nabatéens, qui détenaient les routes des caravanes vers les pays de l'encens, vers l'Hedjaz et le Yémen. De leur capitale de Pétra, les rois nabatéens essayèrent aussi, à la même époque, d'exploiter la dissolution de la monarchie syrienne : mais ils visaient surtout Damas.

Toutes ces entreprises, en elles-mêmes, étaient infimes, et les Romains, dans leur circulaire de 101-100, ne nomment pas le roi juif parmi ceux dont le concours leur est nécessaire. Mais l'importance de l'Etat

asmonéeen était augmentée du fait que Jérusalem était le centre d'attraction pour une diaspora juive déjà nombreuse.

La plus ancienne colonie juive était à Babylone, maintenant en pays arsacide : vers l'an 100, l'auteur du livre des Macchabées sait parfaitement qu'un acte de bienveillance de Rome, pour couvrir tous les Juifs, doit être communiqué à un Arsace. L'importance de la colonie juive d'Egypte est bien marquée par l'incident auquel nous avons vu mêlés Ananias et Chelkias ; à Cyrène, un quart de la population est juif. Du côté d'Antioche, la diffusion juive a été rendue plus difficile par ce fait que les Juifs sont encore considérés, en pays séleucide, comme des rebelles. Mais ils ont essaimé en pays grec ; Délos a une synagogue ; à Pergame les Juifs sont bien connus, et la bienveillance romaine, qui s'est attachée à l'État juif par méfiance des Séleucides, couvre encore par contre-coup les Juifs vivant en terre romaine.

Voici un décret rendu par les Pergaméniens entre 111 et 105 :

« Kratippos étant prytane, le premier du mois Daisios, sur la motion des stratèges. Attendu que les Romains, suivant l'exemple de leurs ancêtres, affrontent tous les dangers pour la sécurité commune des hommes, et se font gloire d'assurer à leurs amis et alliés la prospérité et une paix solide ;

« Attendu que le peuple juif et Hyrcan, son grand-prêtre, leur ayant envoyé en ambassade Straton, fils de Théodotos, Apollonios fils d'Alexandre, Enée fils d'Antipater, Aristobule fils d'Amyntas, Sosipater fils de Philippe, hommes justes et honnêtes, après un exposé de leurs griefs, le Sénat a rendu le décret suivant sur les points qui en faisaient l'objet : « Le roi « Antiochus, fils d'Antiochus, ne doit faire aucun tort « aux Juifs, alliés des Romains ;.... et personne, peu- « ple ni roi, à l'exception du seul Ptolémée, roi d'Ale- « xandrie, en raison de son amitié et de son alliance

« avec nous, n'exportera rien du territoire et des ports « des Juifs sans payer de droits,.................... »

« Attendu que Lucius Pettius, homme juste et honnête a recommandé à notre conseil de prendre des mesures pour que ces décisions soient exécutées suivant le sénatus-consulte et de veiller à ce que le retour des ambassadeurs dans leur patrie ait lieu sans danger ;

« Nous avons reçu Théodore devant notre conseil et notre assemblée ; il nous a remis la lettre et le sénatus-consulte, et, après qu'il nous eut parlé avec beaucoup de chaleur, vantant la valeur et la grandeur d'âme d'Hyrcan,........ nous avons placé la lettre dans nos archives publiques et décrété de tout faire nous-mêmes pour les Juifs, conformément au sénatus-consulte, en notre qualité d'alliés des Romains. Théodore, après nous avoir remis la lettre, a demandé aussi à nos stratèges d'envoyer à Hyrcan la copie du décret, avec des ambassadeurs chargés d'affirmer les bonnes dispositions de notre peuple, et de prier Hyrcan de conserver et d'accroître encore son amitié pour nous et de nous faire incessamment quelque bien, dont il sera payé de retour comme il convient : qu'il se souvienne que du temps d'Abraham, qui fut le père de tous les Hébreux, nos ancêtres étaient leurs amis, ainsi que nous le trouvons consigné dans les actes publics ».

En pays grec, on connaît déjà bien le caractère unique des Juifs, leur esprit réfractaire au syncrétisme religieux qui est la règle générale de l'Orient hellénistique, leur exclusivisme dévot. On commence même à connaître leurs livres sacrés, depuis longtemps déjà traduits en grec.

Egypte.

Nous avons été amenés à parler de la monarchie lagide. Là, la mort de Ptolémée VII Physkon, en juin

116, est une date comparable à celle de 129 pour la monarchie séleucide. C'est le dernier roi qui ait gouverné l'ensemble des possessions ptolémaïques : encore a-t-il lâché les dernières stations que ses prédécesseurs avaient gardées dans l'Archipel. A sa mort, la Cyrénaïque passe à son bâtard, Apion. Ptolémée X Lathyre lui succède en Egypte et à Cypre, mais la reine-mère Cléopâtre, qui règne en fait, lui préfère son frère, Ptolémée Alexandre. Elle assure à celui-ci la royauté de Cypre (114), puis, évincée par Lathyre en 111, provoque une révolution qui met Alexandre sur le trône d'Alexandrie, tandis que Lathyre va régner à Cypre (107). Bien entendu, les deux frères restent en lutte, lutte adoucie par le caractère pacifique de Lathyre. En 101, la mort de la vieille Cléopâtre et le mariage d'Alexandre avec sa nièce Bérénice, fille de Lathyre, établit un *modus vivendi*. Alexandre a désormais régné une douzaine d'années sur l'Egypte. Les actes, particulièrement nombreux, de son règne laissent apercevoir, dans tous les détails, les progrès de la nationalité égyptienne aux dépens des éléments grecs, dans le plat pays. Vers 94, la Thébaïde recommence à s'agiter : il est fort heureux pour les Ptolémées qu'à cette époque aucune royauté puissante n'ait surgi en Nubie.

Bien que la fiscalité se délabre, l'Egypte reste un pays riche, et Alexandrie est toujours le point de contact de la Méditerranée avec la mer Rouge et l'Océan Indien. Mais le commerce direct ne dépasse pas Aden, et c'est de proche en proche qu'arrivent les produits de l'Inde : Agatharchide, à la fin du IIe siècle, est moins bien renseigné sur ce pays qu'on ne l'était au temps de Philadelphe. Pourtant, par l'effondrement des Séleucides, par l'ascendant des Parthes et des nomades l'Asie Centrale, c'est la seule communication qui reste entre le monde grec et l'Inde. Et, dans la vallée de l'Indus tout au moins, subsistent des dynasties d'origine gréco-bactrienne, des descendants de Ménandre : on connaît obscurément, parmi les Grecs, leur conversion

au bouddhisme, leurs entreprises contre la vallée du Gange, où végètent les faibles descendants des Mauryas.

Cypre sera encore réunie à l'Egypte en 88, quand Lathyre reconquerra son trône sur Alexandre, mais pour quelques années seulement. Quant à Cyrène, Ptolémée Apion, en mourant (96), la lèguera aux Romains.

Ajoutons qu'Alexandrie, malgré la concurrence de Pergame, reste un centre intellectuel important. Nous connaissons par hasard Onésandros, le directeur de la bibliothèque sous Lathyre. Il est vrai que les gens de Paphos, concitoyens de ce savant, trouvent surtout à louer, en ce successeur d'Erathostène et de Callimaque, son zèle à célébrer le culte royal.

Hellénisme.

Dans tout le domaine que nous venons de parcourir, le vernis hellénique tient partout. La langue grecque est la seule officielle pour tous les grands Etats. On compte par talents et par drachmes, l'autorité romaine assimilant la drachme au denier. Le droit gréco-oriental, ou plûtot les différents droits gréco-orientaux, règnent en terre romaine comme en Médie. Des écrivains militaires rédigent impertubablement des traités de tactique où l'on ne daigne considérer que la phalange, comme si le *pilum* romain et la flèche du Parthe n'existaient pas. Le cycle de dix-neuf ans s'est généralisé, les calendriers locaux s'y adaptent peu à peu. En médecine, les traités grecs font autorité, et même en Egypte, où existe à cet égard une tradition tenace, les médecins apprennent le grec. Les historiens abondent et la ville d'Artémita, dans le Zagros, fournit à la monarchie parthe son seul historien, Apollodore. Les artistes grecs maintiennent leur réputation, surtout à Rhodes. Et, si les gouverneurs prennent tant au sérieux les querelles des technites, c'est que ces puis-

santes associations fournissent des représentations dramatiques et musicales à toutes les villes d'Orient, jusqu'à Séleucie du Tigre, et plus loin encore. Enfin, les écoles de philosophie sont représentées dans tous les grands centres : vers 101, Apamée de Syrie envoie à Rome Poseidonios, la Syrie, dans son délabrement politique, devenant de moins en moins propre à abriter les études désintéressées. Au point de vue religieux seulement, l'hellénisme recule nettement devant les cultes orientaux.

Le prestige de cet Orient hellénique, qui est encore la terre de la civilisation, agit de plus en plus fortement sur les dominateurs romaines. Le courant qui, de Rome et de Pouzzoles, emmène les magistrats et les *negotiatores* vers Délos et vers l'Asie, ramène par contre, vers l'Italie, une foule d'intellectuels, généralement très subalternes, mais qui ne laissent pas de tenir au courant le public romain. C'est ainsi que le poète Archias, né à Antioche vers 119, et dégoûté, lui aussi, du milieu syrien, vient en 101 dans l'Italie du Sud, où Tarente, Héraclée, Rhégion, Naples, lui donnent le droit de cité. Il se faufilera de là dans la cité romaine, et une plaidoirie de Cicéron lui assurera l'immortalité, que ses vers ne lui auraient certes pas donnée. Dans toute l'Italie du Sud, le mélange du grec, de l'osque et du latin, est intense, et Lucilius, né en pays osque, farcit littéralement ses vers de mots grecs. Tout cela est encore confus, la supériorité de l'hellénisme est encore plutôt sentie à Rome que vraiment comprise : elle le sera mieux au siècle suivant.

Afrique. Jugurtha.

Vis-à-vis des provinces de l'Occident, Rome faisait au contraire figure de puissance civilisatrice. La province d'Afrique avait été constituée au lendemain de la ruine de Carthage (146). Elle était petite : à Vacca (Béja sur la Medjerda), à quatre étapes du golfe de

Tunis, on était déjà en territoire numide. La ville d'Utique était le principal centre de la province, avec une forte colonie d'Italiens qui étendait de là ses opérations jusqu'à Cirta (Constantine). Leptis, sur les Syrtes, ne devait entrer dans l'Empire que vers 110.

La puissance qui, par la grâce de Rome, avait le plus profité de la décadence punique, était le royaume de Numidie. Sa capitale Cirta faisait figure de grande ville, avait même une bibliothèque formée des dépouilles de Carthage. Le royaume s'étendait, de la basse Medjerda au Mulucha (Oued Moulouya), sur 1.500 kilomètres de long, avec une largeur variant de 300 à 500 kilomètres entre la mer et le désert propre. Sous le vieux Massinissa (mort en 147), et sous son fils Micipsa (mort en 118), ce royaume avait été l'allié inébranlable de Rome. Aussi, quand, au-delà du Mulucha, commença à se former en Maurétanie une monarchie consistante, les Romains dédaignèrent-ils, encore en 111, l'alliance du roi Bocchus.

La situation fut changée par la mort du roi Micipsa (118). Il laissait deux fils, Hiempsal et Adherbal, et un neveu, Jugurtha, qui s'était signalé au secours des Romains devant Numance (133) et comptait des amis à Rome. Le roi crut parer aux dissensions en partageant ses Etats entre les trois jeunes gens. Mais tout de suite une querelle éclata entre le fougueux Hiempsal et Jugurtha, qui fit assassiner son cousin. Le timide Adherbal s'enfuit chez les Romains, où Scaurus en particulier prit chaudement son parti. Le Sénat, refaisant le partage, donna à Adherbal, avec la capitale Cirta, les riches districts de l'Est, limitrophes de la province romaine, et à Jugurtha les provinces d'Alger et d'Oran actuelles.

Ce *modus vivendi* dura quelques années. Jugurtha n'osait trop s'attaquer à une décision formelle du Sénat, et il avait maille à partir avec Bocchus, qui, semble-t-il, avait empiété sur les domaines de l'Ouest. Mais enfin, en 112, la guerre reprit entre lui et Adherbal, et celui-ci fut bloqué dans Cirta. Le Sénat inter-

vint d'abord par une ambassade de jeunes gens, puis envoya Scaurus en personne. Jugurtha éconduisit poliment les Romains, et enleva Cirta. Adherbal fut mis à mort : chose plus sérieuse, les Italiens établis à Cirta furent massacrés.

Cette fois, une intervention militaire était inévitable : le consul Calpurnius Bestia (111) passa en Afrique avec deux légions. Jugurtha, qui ne demandait qu'à garder son royaume, se soumit en livrant une trentaine d'éléphants, des armes, des provisions, tous sacrifices qui d'ailleurs furent remplacés, en pratique, par des pots-de-vin distribués aux officiers romains. A Rome, on jugea de telles conditions insuffisantes, encore que Scaurus lui-même s'en fût contenté. Le tribun C. Memmius insista vigoureusement pour que Jugurtha fût sommé de venir s'expliquer, à Rome même, sur les griefs qu'il avait pu avoir contre Adherbal et contre les Italiens. Le Numide acheta un autre tribun qui lui défendit de répondre à Memmius : le *veto* était formel, et un tribun était inviolable ! Jugurtha, avant de partir, fit assassiner un prince numide qui était venu demander à Rome sa succession (110).

Rentré en Afrique, Jugurtha n'était plus couvert par le sauf-conduit, et il se vit attaquer par le propréteur Aulus, auquel le consul Albinus avait laissé le commandement. Mais, à Suthul (vers janvier 109), l'armée romaine se trouva cernée : Aulus mit bas les armes, et évacua la Numidie dans les dix jours. Cette fois, l'orage gronda sur le Forum. Le tribun Mamilius fit instituer trois commissions d'enquête, chargées de mesurer les ravages de l'or numide. Un certain nombre de sénateurs, coupables ou innocents, furent jetés en pâture aux chevaliers, très allumés sur la guerre d'Afrique, et au parti démocratique désireux de venger les Gracques.

Ce qui fut plus important, ce fut la désignation du consul Métellus, un des meilleurs officiers qu'eût alors Rome, pour diriger la guerre. L'état de désorganisa-

tion de l'armée d'Afrique retarda l'entrée en campagne de Métellus, qui avait pourtant amené des légions nouvelles. Puis il poussa jusqu'aux rives du Muthul (Oued Mellègue), et remporta sur Jugurtha un succès signalé (été 109). Un échec devant Zama n'effaça pas l'impression de ce succès, et Jugurtha envoya des négociateurs au quartier d'hiver de Tisidium (au nord de la Medjerda, à deux ou trois étapes d'Utique). Cette fois, Métellus exigeait une soumission absolue, et, pour commencer, la livraison de 200.000 livres d'argent. Visiblement, les généraux du Sénat, comme l'opposition de Rome, et comme les historiens qui ont suivi Salluste, s'exagéraient la valeur de l'or du roi : on se demande comment Jugurtha eût pu extraire cette somme formidable (2.200 talents) des cabanes numides. Il se résigna à reprendre la lutte, et, au début de 108, parvint à rentrer dans Vacca, où les Romains avaient leurs dépôts. Métellus reprit la ville deux jours plus tard, et, dans la suite de la campagne, enleva au sud Thala (à l'est de Tébessa), un des magasins royaux. Enfin, de succès en succès, il atteignit Cirta avant l'hiver (108-107), et y installa son quartier général, à 18 jours de marche d'Utique.

Jugurtha était réduit à la défensive, et ne pouvait plus espérer reconquérir la partie vitale de ses États qu'avec l'appui de Boochus. Il épousa la fille du roi maure, et lui promit, si la Numidie était reconquise, de lui en céder le tiers. Le Maure, qui hésitait, commença par envoyer ses ambassadeurs à Cirta. Métellus, de son côté, fit traîner les négociations, espérant toujours décider le roi barbare à livrer son gendre, et la conduite de la guerre perdit sa vigueur. Le général romain était d'ailleurs ulcéré par un conflit avec son questeur Marius, que les centuries venaient d'élire consul pour 107, en lui confiant la conduite de la guerre de Numidie.

Marius vint prendre le commandement en 107, amenant des renforts solides. Le domaine ennemi commençait toujours aux portes de Cirta, mais le Romain,

avant la fin de l'été 107, eut le loisir d'aller prendre Capsa dans le Sud tunisien (Gafza) : c'était le poste avancé du royaume numide vers l'Est, et le sac de la ville eut du retentissement. Mais la solution n'en était pas rapprochée. Jugurtha tenait toujours l'Ouest (provinces d'Alger et d'Oran), et, de Cirta à la Mulucha, il y avait deux mois de marche. Au printemps de 106, Marius poussa une pointe hardie jusque dans la région d'Oran, et enleva un château-fort royal. Mais, quand il reprit la route de Cirta, il fut assailli par les cavaliers des deux rois : le sang-froid du questeur Sylla, qui commandait sa propre cavalerie, ne l'aida pas médiocrement à sortir vainqueur de deux combats scabreux.

En rentrant à Cirta pour l'hiver 106-105, Marius trouva une première ambassade de Bocchus. Ce n'était encore qu'une velléité. Marius chargea le questeur Sylla de distribuer les troupes dans les villes maritimes de la région de Philippeville, et partit avec un petit corps vers le Sud (région de Biskra), où restaient des garnisons royales. En son absence, de nouveaux ambassadeurs revinrent, plus sérieux cette fois. Sylla eut quarante jours pour les travailler, et, quand son chef rentra à Cirta au milieu de l'hiver, la question avait mûri. Marius put envoyer les Maures au Sénat, qui répondit « que l'amitié romaine serait acquise à Bocchus quand il aurait fait quelque chose pour la mériter ». On laissait au général le soin de préciser cette insinuation.

Bocchus, ayant reçu la réponse du Sénat, demanda qu'on lui envoyât le questeur. Au printemps de 105, donc, Sylla quittait la région de Constantine avec une petite troupe. Au bout de cinq jours, il rencontra Volux, le fils de Bocchus, venu à sa rencontre. Deux jours plus tard, il échappait à une embuscade de Jugurtha. Quelques jours encore et il arrivait au quartier général de Bocchus (dans la région d'Alger). Le Maure hésita assez longtemps, nous dit-on, pour savoir s'il livrerait Sylla à Jugurtha ou Jugurtha à Sylla : il prit enfin le parti le plus sage. Il attira son gendre,

qui campait à quatre jours de là au Sud (région de Bou-Saada) à une entrevue, en faisant miroiter à ses yeux l'espoir de lui remettre le questeur romain. Jugurtha vint, et ce fut lui qui fut remis pieds et poings liés à Sylla. Dans le courant de l'été (105) Sylla ramenait triomphalement à Cirta le redoutable Numide. Jugurtha orna le triomphe de Marius (vers le 1er janvier 104), et fut étranglé dans le Tullianum.

Les Romains n'agrandirent pas leur province d'Afrique. Un descendant de Massinissa, demi-frère de Jugurtha, Gauda, qui avait su plaire à Marius, alla régner à Cirta. Mais tout l'Ouest de la Numidie (province d'Alger presque entière et province d'Oran) fut donné à Bocchus, désormais allié de Rome. Tout de suite, il envoya des cavaliers pour la seconde guerre servile et la guerre cimbrique. Les Gétules aussi, les tribus riveraines du grand désert, qui avaient alimenté la cavalerie de Jugurtha, entrèrent officiellement dans l'alliance romaine. De cette crise, sinon dangereuse, au moins énervante et par moments humiliante, la domination romaine sortait étendue, affermie, dans l'Afrique berbère.

Méditerranée occidentale.

En Espagne, depuis la chute de Numance (133), les deux provinces romaines étaient considérées comme pacifiées. Marius, qui, quelques années après cette guerre, administra ce pays, n'y trouva à combattre que des brigands. La tranquillité n'y fut troublée qu'à la suite de la tourmente cimbrique. Encore la Bétique (Andalousie) était-elle tout-à-fait sûre. En revanche, le Nord-Ouest échappait toujours aux Romains.

De même, dans la Gaule du Sud, depuis la chute de la puissante monarchie arverne (121), l'hégémonie romaine pouvait-elle être considérée comme établie. Il ne semble pas qu'aucune armée romaine ait paru entre

les Alpes et les Pyrénées avant 109. Narbonne, colonisée en 118, commençait dès lors à pousser ses relations chez les Eduens de la vallée de la Saône, voire chez les Rèmes de la Champagne, et les capitalistes romains se mettaient en devoir de supplanter les Massaliotes dans ce domaine.

En somme, la Méditerranée occidentale était un lac romain. Une aventure de navigation, qui se place à la fin du IIe siècle, nous montre comment les esprits curieux de l'Orient hellénique y circulaient sous la protection de la force romaine. L'histoire est piquante et vaut la peine d'être racontée :

Sous le règne de Ptolémée VII Physkon (145-116), le port d'Alexandrie vit un jour débarquer un certain Eudoxe de Cyzique, envoyé comme théore et spondophore aux jeux coréens. Il arrivait hanté par le problème des sources du Nil ; mais des incidents survinrent qui donnèrent à ses pensées un autre cours. Les agents des stations ptolémaïques de la mer Rouge amenèrent à Alexandrie un Indien, qu'ils avaient recueilli près d'un navire échoué. Il parlait une langue inconnue, mais on lui apprit un peu de grec, et il expliqua que, parti de l'Inde, il avait fait fausse route, que ses compagnons étaient morts de faim. En reconnaissance du service qu'on lui avait rendu, il s'offrait à guider un vaisseau du roi vers l'Inde. On voit à quel point le contact direct avec l'Inde avait été perdu depuis les jours de Philadelphe. Physkon se laissa tenter par l'idée de le rétablir, et Eudoxe demanda à partir avec l'Indien. Il partit avec force parfums et denrées précieuses, revint avec des pierres du plus haut prix : mais Physkon mit la main sur toute la cargaison.

Eudoxe avait une âme d'explorateur, non de mercanti. Quand Physkon fut mort (116), Cléopâtre, qui régna d'abord pour le doux Lathyre, fit repartir le Cyzicénien avec des moyens d'action plus puissants, et de nouveau il se rendit joyeusement dans l'Inde. Mais au retour il fut poussé par les vents sur la côte des Somalis. Il gagna les bonnes grâces des indigènes en

leur donnant du blé, du vin, et apprit un certain nombre de mots de leur langue. Ils lui firent voir aussi un éperon de navire en forme de cheval, débris d'un vaisseau qui, disaient-ils, était venu « de l'Occident » s'échouer chez eux. Eudoxe emporta ce document, et il rentra en Egypte. Mais il trouva sa protectrice reléguée dans l'ombre : on se rappelle que, vers 111, Lathyre fit en effet un effort pour régner seul. Lui aussi dépouilla le Cyzicénien du bénéfice de son voyage. Il faut dire que celui-ci avait pris ses précautions pour se dédommager par avance.

Il parcourut le port d'Alexandrie, montrant son éperon de navire aux armateurs et aux capitaines qui venaient là des différents points du monde méditerranéen. Enfin on lui expliqua que l'éperon devait venir d'un navire de Gadir (Cadix), vu qu'à côté des grandes embarcations il y avait dans cette ville de petites barques appelées hippes (chevaux), qui faisaient la pêche sur les côtes du Maroc, jusqu'au Lixus (fleuve du Maroc Méridional ? ou de la Sénégambie ?). Un navigateur mieux renseigné prétendit même avoir connaissance d'une flotille de pêche, qui se serait aventurée trop au-delà du Lixus, et dont on n'avait plus ouï parler. L'éperon d'Eudoxe devait venir de là !

Notre homme lâcha les sources du Nil et l'Inde, et ne pensa plus qu'au périple de l'Afrique. Il s'échappa d'Alexandrie, retourna à Cyzique, et mit tout son bien sur un vaisseau. Par Délos, il se rendit à Pouzzoles, de là à Marseille et de là à Gadir. Partout, il faisait annoncer son dessein à son de trompe. Il réunit de l'argent, et put fréter un fort navire, avec deux embarcations de pirates. Il y embarqua de jeunes esclaves bons musiciens, des médecins, des artisans, et mit bravement à la voile pour l'Inde. Mais les vents étaient d'Ouest et le poussèrent à la côte du Maroc. Ses compagnons se découragèrent, mais il sauva ses marchandises, et put remplacer ses vaisseaux par une pentécotore, avec laquelle il continua sa route le long de la côte africaine. Il arriva enfin chez des « Ethiopiens »

qui lui parurent parler la même langue qu'il avait entendu retentir chez les Somalis : le témoignage, si l'on pouvait s'y fier, serait curieux sur l'unité linguistique qui aurait régné alors depuis le cap Guardafui jusqu'à la Sénégambie. Constatant que la réputation du roi Bocchus avait pénétré jusque chez ces gens, Eudoxe se décida à revenir pour donner à son entreprise plus d'envergure. Au retour, il rencontra une île déserte (une des Canaries ? ou Madère ?) dont il releva la position.

Arrivé au Maroc, le Grec se rendit auprès du roi Bocchus, et lui soumit son plan. Mais les conseillers du roi représentèrent qu'il n'était pas prudent de montrer le chemin du royaume à des étrangers qui pourraient être entreprenants. Bref, Eudoxe crut savoir que, tout en l'appuyant ouvertement, on se proposait, en cours de route, de le débarquer sur son île déserte. Il s'évada et retourna dans l'Espagne romaine. Il y équipa de nouveau un vaisseau rond et une pentécontore. Il se munit de graines et d'instruments agricoles pour s'arrêter dans l'île qu'il avait reconnue, y semer, y moissonner, et continuer ensuite son voyage. Et il repartit...

Quand Poseidonios d'Apamée vint à Rome vers l'an 100, il y apprit cette histoire jusqu'au point où nous l'avons racontée nous-même : « Ici s'arrête, ajoutait-il, ce que j'ai pu savoir des aventures d'Eudoxe : de ses exploits ultérieurs peut-être on saurait quelque chose à Gadir et en Espagne ». Le philosophe fut distrait par d'autres pensées, mais il avait consigné l'histoire dans son *Traité de l'Océan*. C'est Strabon qui l'y a recueillie, et qui nous l'a transmise, en l'accompagnant d'une critique qui me paraît assez puérile.

Assurément, on ne saurait garantir tous les détails de l'histoire d'Eudoxe. Mais l'ensemble, consigné par un contemporain intelligent, doit reposer sur une base solide, et le récit donne en tous cas l'idée de ce qu'était la navigation dans la Méditerranée à la fin du IIe siècle.

Frontière Nord, les Cimbres.

Vers le Nord, nous avons vu les Romains solidement installés dans la Gaule du Sud, avec Aix comme capitale politique et militaire, Narbonne comme centre commercial, et la via Domitia reliant désormais l'Italie et l'Espagne. De là, leurs entreprises commencèrent à rayonner sur les routes que le commerce marseillais avait depuis longtemps dessinées, et que l'écroulement de la monarchie arverne laissait libres. On laissa tranquilles dans les montagnes qui étaient leur domaine propre les Arvernes, devenus « amis et alliés du peuple romain ». Les grandes voies passaient de part et d'autre de ces montagnes. Vers l'Ouest, elles conduisaient à Tolosa, que les Romains occupèrent, chez les Nitiobroges (Agen), qui devinrent alliés, et aux bords de l'Océan. Vers l'Est, elles remontaient le Rhône et la Saône, chez les Eduens (Bourgogne) et les Séquanes (Franche-Comté), alliés aussi, et de là bifurquaient. Uu courant redescendait la Seine, longeant les Rèmes qui se montrèrent aussi bienveillants, et allait rejoindre les ports où arrivait l'étain des Iles Britanniques. Un autre, par la porte de Belfort, se rendait au coude du Rhin chez les Rauraques (Bâle) et chez les Helvètes, qui occupaient alors le Wurtemberg, la Bavière et les bords du lac de Constance.

Les Romains n'avaient pas encore abordé les Alpes mêmes. Les lavages aurifères des Salasses (Piémont) étaient pourtant déjà réputés. Mais les hautes montagnes impressionnaient, les populations étaient généralement pauvres et souvent belliqueuses. On préférait tourner la chaîne par les deux extrémités. Faisant pendant au couloir du Rhône, s'ouvrait celui de l'Est, de la Drave et de la Save, par où l'on descendait au Danube. Là étaient les mines d'or du Norique. Là, le peuple des Taurisques était ami et allié de Rome. Cependant le réseau routier ne s'était pas encore étendu au Nord du Pô : Mantoue, Padoue, Aquilée étaient plutôt aiguillées sur le commerce fluvial et maritime.

Et les mains hardies des Romains ne s'étendaient pas encore jusqu'au plus grand des fleuves européens.

Dans toutes ces directions, on rencontrait des Celtes, représentants de la grande vague ethnique du IV[e] siècle. L'unité celtique était encore réelle, malgré toutes les différenciations survenues. Et elle facilitait sensiblement les communications qu'atteste une numismatique spéciale, abondamment représentée dans nos musées. Les pièces d'or imitées grossièrement des statères macédoniens, introduites par Marseille, circulaient dans tout le domaine de l'Ouest, jusqu'aux rives de l'Océan et jusque chez les Helvètes. D'autres pièces, dont les types sont empruntés à des régions plus variées du monde grec, avaient remonté, à l'Est, la vallée du Danube. Les deux domaines se rencontrent chez les Helvètes, qui paraissent avoir frappé l'or en abondance : nous avons encore entre nos mains certains de leurs coins. C'est à la fin du II[e] siècle que cette numismatique celtique paraît avoir atteint son apogée, et commence à décliner. A partir de là, les types se font de plus en plus grossiers, l'aloi devient de plus en plus impur.

Dans la région de l'Ouest, il y avait des pays attrayants même pour des Méditerranéens. Les campagnes de l'Ouest de la Gaule étaient fertiles et réputées, et il y existait, par exemple sur la basse Loire, des centres de population relativement dense (20 hab. au km. q. ?). Plus à l'Est, la nature se faisait infiniment moins séduisante. On signalait les ferrières, des salines. Mais le seul produit attirant était l'ambre de la Baltique, et ce n'était après tout qu'un produit secondaire.

Le nom des Celtes, Galates, Gaulois, recouvrait encore pour les Méditerranéens toute l'Europe propre, l'Europe montagneuse. A l'Orient, sur l'immense plaine russo-sibérienne, ils projetaient le nom générique des Scythes. Le tout constituait la Barbarie hyperboréenne, dans laquelle on ne s'attardait pas encore à faire de plus fines distinctions ethniques ou linguisti-

ques. Les Germains n'étaient pas identifiés. Le peuple des Bastarnes, qui était venu un siècle plus tôt s'établir du Nord aux bouches du Danube, était probablement germain, mais passait encore pour celte quand Mithridate Eupator prit contact avec lui. Et, quand apparurent les Cimbres, qui venaient certainement du Danemark, les Grecs ne trouvèrent d'abord pour eux que l'appellation de Celtoscythes. Ils les rapprochèrent même des antiques Cimmériens, franchissant avec leur agilité intellectuelle ordinaire l'immense espace qui s'étend du Jutland à la Crimée.

« (Poseidonios) croit que les Cimbres, naturellement pillards et vagabonds, ont dû pousser leurs courses jusqu'aux environs du Palus-Méotide (mer d'Azof) et que c'est à cause d'eux que le Bosphore a été appelé Cimmérien (Cimmérien pour Cimbrique), les Grecs ayant changé apparemment le nom de Cimbres en celui de Cimmériens. Il ajoute que les Boïens, possesseurs autrefois de la forêt hercynienne (Hartz), s'y virent attaqués par les Cimbres, mais les repoussèrent ; et que ceux-ci descendirent alors sur l'Ister (Danube) et le pays des Scordisques, peuple d'origine galatique ou gauloise (Serbie), pour passer ensuite chez les Teuristes ou Taurisques, autre peuple gaulois (Croatie), et finalement chez les Helvêtes (Suisse) ; que ces derniers, bien que fort riches eux-mêmes et d'humeur pacifique, ne purent se contenir en voyant les richesses des Cimbres, ces richesses acquises par le vol et le pillage, surpasser les leurs, et voulurent, les Tigurins surtout et les Toygènes, partir en masse avec eux, mais que les Romains ne laissèrent pas de les exterminer tous, aussi bien les Cimbres que leurs alliés, les Cimbres comme ils avaient déjà franchi les Alpes et pénétré en Italie, et les autres comme ils étaient encore dans la Gaule Transalpine. »

Le moment était venu, en effet, où il allait falloir faire connaissance avec cette branche nouvelle de la famille indo-européenne.

C'est vers l'époque des Gracques (130, 120) que l'ébranlement initial avait dû se produire aux rives de

l'Océan extérieur jadis aperçu par Pythéas (mer du Nord et Baltique). Quelle en avait été la cause ? Raz-de marée ? famine ? guerres locales ? Dans ces landes et ces forêts, il suffisait de peu de chose pour donner à des tribus, pourtant bien clairsemées, l'impression de la surpopulation. Les Belges, signalés dans la Gaule du Nord dès le IIIe siècle, les Bastarnes, apparus sur le Danube au IIe, étaient peut-être venus de là. Le flot nouveau, Cimbres, Teutons, Ambrons, en venaient certainement. Ils remontèrent l'Elbe, et l'on sut plus tard que les Boïens avaient dû défendre contre eux leur quadrilatère (Bohême). Ils descendirent alors le Danube, et vinrent se heurter aux Scordisques. La recrudescence d'incursions barbares, que nous avons signalée en Macédoine en 119 et dans les années suivantes, a bien dû provenir de la poussée des Cimbres, que les Grecs et les Romains ne sentaient encore qu'indirectement. Cependant, en vagabondant, l'avalanche se grossissait d'éléments déracinés, de tribus moins bien protégées par la nature ou par la valeur que les Boïens et Scordisques. En 113, elle fut aux environs de Noréia (en Styrie), et cette fois Rome sut qu'elle avait affaire aux Cimbres : ils étaient à cinq étapes des premières terres latines.

Le consul Papirius Carbon (113) vint barrer le passage avec deux légions. Les Barbares avaient entendu parler de la cité redoutable, ils demandaient humblement quelques terres : n'y avait-il pas encore maint canton désert dans le Frioul, l'Istrie, la Vénétie ? Le consul refusa d'un ton sec, et ils obtempérèrent. Mais Carbon voulut profiter de l'occasion pour leur tendre un piège. Il fut battu, et son armée ne fut préservée de la destruction que par un orage. Ce n'était pas le premier échec qu'on éprouvait en ces pays ingrats ; l'an d'avant, Caton avait été battu par les Scordisques. L'incident de Noréia, pour désagréable qu'il fût, n'eut pas de portée.

Les Barbares s'étaient repliés vers le Nord, en gens trop heureux de s'être tirés d'un mauvais pas. Ils ga-

gnèrent le haut Danube, et cette fois se grossirent d'auxiliaires importants : une des tribus helvétiques, les Tigurins, aima mieux se joindre aux pillards que les repousser. Le Rhin fut franchi, et, quatre ans après Noréia (109), les Barbares vinrent rôder près de la province romaine de Gaule. Le consul Silanus était venu la couvrir, peut-être à la suite de mouvements chez les Allobroges. De nouveau, les Barbares demandèrent un coin de terre qu'ils pussent cultiver à charge de service militaire. Le Sénat consulté répondit qu'il n'y avait pas de terres disponibles, ni en Cisalpine, ni en Narbonnaise. Et de nouveau les Cimbres se seraient retirés sans bruit, si Silanus n'avait tenu à les poursuivre (au nord de Lyon ?). Il fut battu.

Le prestige de Rome résistait aux échecs de ses généraux et de ses soldats. Les Barbares se répandirent sur la Gaule, qui fut ravagée sérieusement : les villes, que les Cimbres ne savaient prendre, connurent de longs blocus, au cours desquels on en vint parfois à manger les bouches inutiles. C'est alors, semble-t-il, que les Cimbres propres furent rejoints par les Teutons et les Ambrons, parmi lesquels, à en juger par les noms des chefs qu'on nous a conservés, le mélange d'éléments celtiques était moindre. Les Belges, assure-t-on, repoussèrent les envahisseurs, qui pourtant laissèrent, aux rives de la Sambre, une colonie que César retrouvera : les Aduatuques. Pendant ce temps, les Helvètes, chez qui le commerce avait fait pénétrer la réputation des terres de l'Ouest, visaient pour leur part l'Aquitaine. Arrivés chez les Nitiobroges (Agen), ils rencontrèrent de nouveau un consul, Cassius Longinus (107), et ses deux légions. Une fois de plus, les Romains furent battus, et cette fois passèrent sous le joug.

Il était à croire que les Barbares ne respecteraient pas indéfiniment la Province, et le consul Servilius Cépion (106), vint s'y établir en permanence. Il reprit Tolosa, qui avait chassé la garnison romaine. Le sanctuaire local, fameux dans le monde celtique, et où l'ima-

gination grecque logeait 15.000 talents d'or et d'argent venus du pillage de Delphes (*sic !*), fut dépouillé par Cépion, qui s'arrangea, en outre, pour que le butin profitât à lui, et non à la République. Le Sénat ne fut pas tranquillisé par ce succès facile. Le légat Aurélius Scaurus (consul *suffectus* de 108) fut envoyé dans la région de Vienne, et, en arrière, le consul Mallius (105) dut aller rejoindre Cépion, maintenu comme proconsul. Les Romains avaient rassemblé 8 légions, 80.000 combattants, la plus nombreuse armée romaine qui eût paru depuis la guerre d'Hannibal (elle était encombrée, disait-on, d'un train de 40.000 personnes). Il n'en fallait pas moins pour compenser l'absence du meilleur général de Rome, encore retenu pas la guerre d'Afrique.

En 105, les Barbares arrivèrent en effet dans la vallée du Rhône, tous réunis, Cimbres, Teutons, Ambrons, Helvètes, un demi-million d'hommes, traînant femmes et enfants. Scaurus fut balayé au passage. Les deux autres chefs étaient près d'Arausio (Orange), Mallius sur la rive Est du Rhône, Cépion sur la rive Ouest. Ils ne s'entendaient pas. Cepion consentit à grand peine à rejoindre son collègue, qu'il accusait de lui voler sa province, sa victoire ! Il se plaça en avant de lui, et, quand les Barbares envoyèrent des députés au consul pour présenter une fois de plus leur demande de terres, outré de se voir négligé, Cépion fit maltraiter les ambassadeurs. Sur la tempête qui se déchaîna alors (6 octobre 105), les détails nous manquent. Ce qui est certain, c'est que les deux camps romains furent enlevés d'affilée, et que tout périt ou se dispersa. Les Barbares donnèrent le butin aux divinités outragées par la félonie du proconsul.

Cette fois, c'était un désastre. On se demande ce qui empêcha les Barbares de pousser incontinent sur l'Italie. Terreur superstitieuse de Rome ? ou attrait des campagnes gauloises ? Ils rebroussèrent sur la Celtique et sur l'Aquitaine. Les Cimbres passèrent même les Pyrénées. Ils ne trouvèrent, dans l'Espagne citérieure, aucune légion. Les Celtibériens durent se

défendre eux-mêmes, et le firent avec succès. C'est seulement deux ans après Arausio que les hordes opérèrent de nouveau leur jonction, avec l'idée (enfin) d'attaquer l'Italie.

Couronnant la série d'échecs qui avait peu à peu fait connaître le nom des Cimbres, la catastrophe d'Orange ne pouvait manquer, malgré ce répit, d'avoir un énorme retentissement. A Rome, d'abord, où l'autorité du Sénat fut atteinte. Justement, Cépion, l'auteur responsable, s'était porté comme champion de la haute assemblée contre les tribunaux équestres. On pense que les chevaliers ne manquèrent pas leur revanche. Plus grave que cette répercussion sur les mesquines querelles du Forum fut la répercussion dans l'Empire. Il est vrai que, dans l'ensemble de l'Orient hellénique, l'effet général fut de rafraîchir le sentiment de la solidarité avec Rome contre le nouveau ban des Barbares hyperboréens. Mais il ne manquait pas de gens enclins à profiter des embarras du Sénat. C'est alors que Mithridate de Pont et Nicomède de Bithynie commencèrent leurs agissements en Asie-Mineure, et que le second fit la réponse impertinente que l'on a citée. C'est alors qu'éclata en Sicile la seconde guerre servile. Et les Celtibériens, qui constataient en ce moment et la carence de la protection romaine et leur propre valeur, allaient se souvenir de ces leçons. L'athmosphère se troubla d'un bout à l'autre de la Méditerranée.

Conclusion.

Durant le demi-siècle qui avait suivi la bataille de Pydna (168), le monde méditerranéen avait eu un avant-goût de la paix romaine. Ceci ressort à chaque pas de l'examen des documents du temps. Les nécessités de la narration historique conduiraient facilement à exagérer l'importance de crises comme la dernière guerre punique (146), la dernière guerre grecque (146), l'an-

nexion de Pergame (129) ou la guerre arverne (121). Le trouble le plus grave, par sa longueur, avait été la guerre d'Espagne. Toutes ces crises étaient restées très localisées, et il faut mettre en regard nombre de contrées qui n'avaient encore, jusque-là, presque jamais connu tranquillité pareille. Dans des provinces comme l'Asie, la Sicile, l'Afrique, l'Espagne ultérieure ou la Gaule Cisalpine, la plupart des gouverneurs qui se sont succédés à la fin du IIe siècle n'ont pas eu à faire acte de généraux. C'est de quoi les écrivains grecs du temps ont parfaitement le sentiment.

Cependant, nombre de faits attestaient que la situation restait tendue, que l'empire naissant n'avait pas trouvé sa formule. Ils se résumeraient sans trop d'efforts sous quelques rubriques : caractère de plus en plus civil pris par une assemblée dirigeante qui avait partout des frontières à défendre, part excessive faite aux influences de finance, extension non moins excessive de l'esclavage agricole en Italie et en Sicile, état de décomposition dangereuse de certaines monarchies vassales comme la Syrie. J'ajouterai — ***last not least*** — le maintien, entre les deux moitiés de la population italienne, de barrières légales qui ne répondaient plus à l'état de fait. Tout cela faisait qu'une crise comme l'invasion cimbrique, la première depuis la guerre de Persée qui eût évoqué l'idée d'un péril général pour la domination romaine, n'eût pu se prolonger, ni se renouveler, sans catastrophe.

Le point faible entre tous, à mon sens, était le vice de l'organisation militaire. Le vieux système républicain ne répondait plus du tout aux besoins d'un empire qui allait, en ne tenant compte que des terres directement gouvernées, du golfe de Cilicie aux plateaux de Castille. Mais Marius venait, à cet égard, de trancher dans le vif. Sa réforme, jointe, si l'on veut, à l'accession des Italiens à la cité romaine, allait dominer toute l'évolution politique ultérieure.

CHAPITRE II

La révolution militaire (107-24)

BIBLIOGRAPHIE

CAVAIGNAC, *Revue de Philol.*, 1914, p. 76.
BELOCH, *Der Italische Bund.*
NISSEN, *Italische Landeskunde.*
MARQUARDT, *Organisation militaire.*
JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, III.
APPIEN, *Guerres civiles.*
MERIMÉE, *Études sur l'Histoire Romaine.*
TH. REINACH, *Mithridate Eupator.*
MOMMSEN, *Histoire Romaine.*
DURUY, *Histoire Romaine.*
SALLUSTE, *Fragments.*
DRUMANN, *Gesch. Roms.*
CICÉRON, *Lettres* (éd. Tyrrell).
WILLEMS, *Le Sénat Romain.*
BELOT, *Histoire des Chevaliers romains.*
CÉSAR, *Commentaires.*
KROMAYER, *Antike Schlachtfelder, Afrika.*
ED. MEYER, *Cäsars Monarchie.*
KROMAYER, *Philologus*, 1897, p. 427 sqq.
MOMMSEN, *Res gestae divi Augusti.*
DOMASZEWSKI, *Die Rangordnung d. röm. Heeres (Bonner Jahrb. 1908).*
GARDTHAUSEN, *Augustus.*
LESQUIER, *L'Armée romaine d'Egypte.*

L'évolution historique, pendant le siècle qui suit l'époque des Gracques, est fonction du changement qui s'est opéré dans les bases de la puissance militaire

romaine. A partir de 107 av. J. C. a été forgé l'instrument qui pouvait seul maintenir l'Empire, et qui l'a en effet maintenu pendant des siècles. Cet instrument, Marius et Pompée n'ont pas su ou pas voulu en tirer le parti qu'il comportait. Deux autres, Sylla et César, l'ont su, mais sans trouver la formule du régime nouveau qui s'imposait. Il était réservé à Auguste de trouver cette formule, qui allait être celle du monde méditerranéen pendant trois cents ans.

1.

Il est indispensable d'abord de rappeler quelle était, au point de vue militaire, la situation du corps des citoyens romains vers 115. Il comprenait alors 394.336 hommes au-dessus de 17 ans. La base fondamentale de l'organisation de cette masse déjà imposante était la division en 35 *tribus*. Les tribus, aussi bien celles qui existaient depuis le ve siècle que celles qui avaient été créées peu à peu par suite de la conquête de l'Italie, avaient à l'origine un caractère local. Mais ce caractère devait forcément s'effacer lentement, puisque l'appartenance à une tribu était en principe héréditaire. Diverses autres causes, par exemple l'accession de municipes entiers à la cité romaine, avaient encore contribué à l'effacer au IIe siècle. A la fin du siècle, la distribution des tribus sur l'étendue du territoire romain offrait un spectacle des plus bariolés. Quelques exemples permettront d'en juger.

Les 4 tribus urbaines, Suburane, Palatine, Esquiline Colline, avaient seules conservé un caractère nettement local, puisqu'elles étaient confinées à Rome : encore les affranchis devenus citoyens y étaient-ils inscrits d'office. Pour les 31 tribus rustiques, il en était autrement.

La tribu Galeria, dont le noyau primitif était sur la rive droite du Tibre, en face de Rome, comprenait maintenant Luna, au nord de l'Etrurie. La tribu Clustumina (noyau primitif entre Tibre et Arno) compre-

nait Cacré. La Claudia (noyau primitif près de Tusculum) comprenait, outre cette ville, Castrum Novum sur l'Adriatique, et Narbonne en Gaule ! La Pollia (noyau près des monts Albains) comprenait la masse des municipes de Gaule Cisalpine, Parme, Modène, Ivrée. L'Horatia (noyau aux monts Albains) comprenait Aricie et Faléries. L'Aemilia (noyau dans le vieux Latium) comprenait Fundi, Formies, et l'ombrienne Mévania. La Camilia (noyau dans le vieux Latium) comprenait Arpinum et Fulginia. La Sergia (noyau dans le vieux Latium) comprenait Trebula Mutuesca et Asisium dans l'Ombrie. La Stellatina (noyau dans le Sud de l'Etrurie) comprenait Tarquinies et Capène. La Tromentina (noyau dans le Sud de l'Etrurie) comprenait Fabrateria sur le Liris. La Teretina (noyau sur le haut Anio) comprenait Venafrum et Allifae en Campanie, Minturnes sur la côte. La Quirina et la Velina correspondaient sensiblement à la Sabine et au Picénum. La Maecia (noyau près de Lanuvium), comprenait Florence en Etrurie. L'Oufentina (noyau dans les marais Pomptins) comprenait Priverne et Terracine. La Pomptina (noyau au même endroit), outre Vélitres, comprenait Tortone. La Publilia (noyau au même endroit) comprenait Anagni. La Falerina (noyau en Campanie), outre Capoue, comprenait Salerne. Pour les autres tribus, soit primitives (Romilia, Fabia, Pupinia, Lemonia, Voturia, Menenia), soit plus récentes (Sabatina, Arniensis), nous sommes moins renseignés, mais il est évident que le spectacle serait le même.

Il est à croire que les censeurs, par exemple, en inscrivant de nouveaux municipes de citoyens, cherchaient à obtenir une certaine péréquation entre les tribus. Mais, d'une part, le résultat ne pouvait être obtenu que très grossièrement, et ensuite il était détruit au fur et à mesure par les mutations de la propriété foncière. Forcément les tribus représentaient un effectif de citoyens fort différent, surtout au point de vue militaire, puisque tous les domiciliés n'étaient pas astreints au service. Nous verrons les conséquences,

L'opération qui, tous les ans, extrayait des tribus les soldats légionnaires a été fort soigneusement décrite par Polybe (mort vers 125). Il a certainement vu les conscrits romains défiler plus d'une fois au Capitole. Et il indique en détail les règles du recrutement. Mais il va de soi que tous les citoyens ne se présentaient pas chaque année, sans quoi les routes d'Italie eussent été encombrées pendant des semaines, et l'opération du *dilectus* se fut prolongée pendant des jours. En principe, le Romain, à partir de 17 ans, doit 6 campagnes. Sont donc astreints à se présenter au recrutement, d'abord et par définition, les jeunes gens de 17 à 23 ans, puis, parmi les autres, ceux qui n'ont pas été pris six fois, car les consuls et les tribuns militaires ne sont nullement astreints à prendre seulement les plus jeunes. Après ces six campagnes, le citoyen romain peut encore être pris 14 fois, mais alors l'autorité militaire va le chercher chez lui : c'est très probablement ainsi qu'on recrute, avant tout, le corps des centurions, si important dans l'armée romaine. A 46 ans le Romain ne peut plus être réquisitionné que pour le service de place (jusqu'à 60 ans). Voyons la conséquence de ces règles au point de vue statistique.

D'après les analogies modernes (nous prendrons à dessein des chiffres très arrondis) sur 400.000 Romains de plus de 17 ans, il doit y en avoir :

plus de 50.000 de 17 à 23 ans;
près de 200.000 de 23 à 46 ans;
environ 75.000 de 46 à 60 ans;
plus de 50.000 au-dessus de 60 ans.

Donc, si les chefs militaires levaient les six plus jeunes classes, ils disposaient chaque année de plus de 50.000 hommes. En prenant le cinquième des trente classes de 17 à 46 ans, ils n'en auraient guère moins. Bref, sans exiger plus que les six campagnes règlementaires, ils pourraient obtenir annuellement 12 légions (la légion comprend 4.000 à 5.000 Romains). Ceci, *en supposant que le service militaire ne soit pas restreint aux hommes possédant au moins* 1600 *sesterces.*

Mais il l'est encore, et cela suffit pour que le tableau soit tout différent.

Le nombre règlementaire des légions était de 4 (2 par consul). Mais, dans la période des grandes conquêtes, ce nombre était constamment dépassé. Il l'a été tant qu'ont duré les guerres d'Espagne (jusqu'en 133). Après la chute de Numance, surtout après les guerres de Pergame et de Gaule Narbonnaise, s'ouvre une période des plus pacifiques. En 118, 4 légions ont pu être employées en Macédoine. En 117, on voit 2 légions en Ligurie, 2 en Sardaigne. En 115, 2 légions opèrent sur les Alpes, mais on ne voit pas où pourraient opérer les 2 autres. En 113, 2 légions sont dans la Norique,et les 2 autres sont également imperceptibles. En 111, on voit 2 légions en Macédoine, 2 en Afrique pour la guerre de Jugurtha. De même en 110. En 109, peut-être y a-t-il 2 légions en Macédoine, 4 légions en Afrique, et 2 en Gaule Narbonnaise; et de même en 108. Bref, il est douteux qu'on ait levé plus de 4 légions, et il est certain qu'on n'en a pas levé plus de 6, jusqu'au moment où s'est dessiné le grand péril cimbrique.

Or, les tribuns avaient déjà lutté pour faire prévaloir la règle des 6 campagnes, au temps des guerres d'Espagne. En 110, quand commence la guerre de Jugurtha, leur opposition se renouvelle. La situation est donc tellement tendue, au point de vue des effectifs, que Rome ne peut plus lever, sans exiger plus de 6 campagnes, la moitié des légions qu'elle devrait avoir, si le cens militaire n'existait pas. Ajoutons que, le recrutement étant organisé de manière à porter également sur les tribus, la charge est inégale par suite de l'effectif variable de ces circonscriptions. Légère encore pour certaines (par exemple pour les tribus urbaines), elle peut devenir, dans une situation aussi difficile, écrasante pour d'autres.

Tout cela prouve que les citoyens possédant le cens de 1600 sesterces, cens bien minime maintenant, car il ne représente peut-être même plus les 2 *jugera* (1/2

hectare) traditionnels, forment à peine la moitié de la population. Nous sommes encore loin du tableau qu'évoque en 104 le consul Philippe, déclarant qu'il n'y a plus 2.000 Romains qui possèdent, et Cicéron a raison de flétrir une facétie aussi dangereuse. Mais enfin la crise militaire fait toucher du doigt la transformation sociale survenue depuis le IIIe siècle, et le fiasco de la loi agraire.

L'état moral n'était pas meilleur que l'état numérique. La dépression se traduisait déjà par les récriminations constantes à propos des levées. Elle se traduisait plus fâcheusement encore parmi les soldats une fois enrôlés. Déjà Scipion Emilien avait fait de tristes expériences à Numance. La situation s'était améliorée par la suite : on vante l'excellente tenue de l'armée de Scaurus en 115. Mais la vie de l'armée d'Afrique, de 111 à 109, ne fut qu'un long scandale. En dehors même de ces excès, dans la vie normale de campagne, le soldat romain faiblissait. Depuis C. Gracchus (122), le trésor assumait en partie les frais d'équipement. Le train allait se surchargeant : dans l'armée, défaite à Orange (105), on signale 40.000 non-combattants ! Le soldat ne voulait plus rien payer ni rien porter.

Tel est l'état de choses que Marius a eu sous les yeux pendant les longues années qui ont précédé son arrivée au consulat (107). Avec son coup d'œil de soldat, il était prêt à en tirer les conclusions.

Dans les levées auxquelles il procéda pour l'armée de Numidie, il fit pour la première fois tomber la barrière censitaire, ouvrant largement les sources du recrutement romain. Ni le Sénat, ni les tribus ne firent obstacle : il est donc à croire que les autres généraux suivirent aussitôt l'exemple donné. Quand Marius revint à Rome (104), il y trouva une armée si bien préparée par Rutilius Rufus qu'il la jugea, nous dit-on, supérieure à son armée d'Afrique. En Gaule Narbonnaise, où il se rendit incontinent, il recueillit les débris, de l'armée d'Orange. Le tout formait sans doute une

masse de 4 légions, 30 ou 40.000 hommes, dont la moitié Romains, recrutés cette fois dans tout le corps des citoyens. Renommé consul constamment, Marius eut deux ans (104-102) pour rendre à cette armée, grâce au ferment nouveau qu'il y avait introduit, la vieille endurance : les « mulets de Marius » durent, en attendant les Teutons, creuser le canal du Rhône. Quand les Barbares repassèrent les Pyrénées, avec l'intention d'attaquer enfin l'Italie, ils crurent pouvoir se diviser en deux et même en trois masses : l'expérience qu'ils avaient faite des armées romaines les y encourageait. Mais les Teutons, qui descendirent par la vallée du Rhône, rencontrèrent cette fois des troupes vraiment nouvelles, et Marius les anéantit à Aix (août ou septembre 102). Cependant Catulus surveillait les débouchés des Alpes avec deux légions : celles-là ne valaient pas, semble-t-il, l'armée de Marius, et, quand les Cimbres parurent sur l'Adige, il s'en fallut de peu qu'on ne vît se renouveler les scènes d'antan. Marius vint rejoindre son collègue, et les Cimbres furent détruits dans les champs Raudiens, près de Verceil (juillet 101). Les Helvètes rentrèrent chez eux, le monde barbare se calma. En même temps, on avait pu lever l'armée qui réprima l'insurrection servile. Dans les dix années suivantes, quelques campagnes répressives en Espagne, en Macédoine, en Cilicie, occupèrent seules les généraux romains. Les journées d'Aix et de Verceil, retentissant sur tout le pourtour de la Méditerranée, avaient attesté que la force romaine n'avait fléchi un moment que sous l'effet de vices maintenant corrigés.

Pour les nouveaux éléments introduits dans l'armée, la question de la récompense matérielle se posait d'elle-même. Elle explique l'alliance que Marius, devenu consul pour la sixième fois (100), conclut avec le tribun Saturninus. Les lois proposées par Saturninus portaient que les terres de la Transpadane, reconquises sur les Cimbres, seraient considérées comme domaine public et réservées pour la colonisation, que les vété-

rans de Marius recevraient 25 hectares en Afrique, que d'autres colonies seraient créées en Achaïe, etc. Le tout fut voté au milieu d'intrigues et de violences qui finirent par tourner tout le monde contre le tribun. Marius lui-même prit le commandement de la force armée qui réprima les émeutes. Mais, l'an d'après (99), il s'éloigna de Rome sous prétexte de mission. Les lois de Saturninus n'ont pas été appliquées. Cependant, à cette époque, se place la fondation d'Ivrée; et l'on signale une autre colonie en Corse.

Ici une remarque s'impose sur l'organisation législative de Rome. Le gouvernement appartenait, en réalité, au Sénat, dont le pouvoir réel primait celui des magistrats et des comices. Pourtant, l'autorité souveraine revenait aux assemblées. Nous laissons de côté les comices centuriates, dont l'organisation, basée pourtant sur la tribu, était telle que la décision revenait, sinon exclusivement aux chevaliers, du moins aux citoyens ayant plus de 120.000 sesterces. Mais les comices tributes étaient bien autrement agissants en matière de législation sociale. Or, dans ces comices, chaque tribu avait une voie collective, de sorte que les 4 tribus urbaines ne pesaient guère en face des 31 tribus rustiques : ainsi était paré au danger d'une dictature de la plèbe urbaine, qui sans cela eût découlé immédiatement du gouvernement direct. Dans l'intérieur de chaque tribu, le vote avait lieu par têtes, de sorte que la tribu était représentée en fait par ceux de ses membres qui se trouvaient par hasard à Rome le jour du scrutin. Après tout, ce procédé était peut-être aussi représentatif que les procédés électifs en usage dans les Etats modernes. Il est certain que, normalement, les plus aisés des propriétaires fonciers venaient plus facilement que les autres de la Sabine ou de la Campanie à Rome, pour ne rien dire du Picénum ou de la Grande-Grèce. Mais, légalement, l'accès du scrutin était ouvert à tous : on nous dit, par exemple, que Marius avait convoqué en nombre ses vétérans pour faire passer les lois de Saturninus. Il n'est pas douteux

que, si ces mesures de répartitions agraires avaient provoqué dans le monde rural un mouvement d'opinion étendu et profond, l'organe légal était là pour le traduire. Si donc ces mesures tombaient si facilement (car il n'en est plus question dans les années qui suivirent), c'est que le mouvement n'existait pas. Marius, qui connaissait bien le soldat, a sans doute compris qu'il faudrait autre chose pour le récompenser. Au reste, si l'on se rappelle les chiffres que nous avons donnés, on verra que la question, à ce moment, n'intéresse encore directement qu'une faible partie de la cité : elle prendra plus d'ampleur par la suite.

2.

L'armée romaine ne se composait pas seulement de citoyens, mais encore (et pour plus de moitié) d'alliés italiens.

Là encore, Polybe a laissé les indications nécessaires sur le recrutement. En même temps que les consuls levaient les citoyens à Rome, ils fixaient aux peuples alliés le contingent à fournir. La levée se faisait par les autorités locales, et la ou les *cohortes* de chaque pays arrivaient au rendez-vous fixé sous leurs chefs locaux. Même au camp, elles gardaient leur organisation spéciale, et sur le champ de bataille elles étaient, dans la règle, utilisées autrement que les manipules de citoyens. A mesure que les difficultés augmentèrent pour le recrutement romain, on fit un plus large appel à ces levées, sur lesquelles le *veto* des tribuns était sans effet. Dans la guerre de Jugurtha, il semble qu'on ait surtout employé des Latins et des Italiens.

Marius dut emmener en Gaule le contingent normal d'alliés. Mais, en même temps que la réforme du recrutement, on lui attribue généralement une réforme dans l'organisation de la légion : ce qui est sûr, c'est que celle-ci apparaît désormais répartie en *cohortes* de 600 hommes, plus massives que les anciennes di-

visions, mais suffisantes contre des Barbares vis-à-vis desquels les finesses de l'ordre manipulaire eussent été perdues. Cette organisation revenait, au fond, à une assimilation de la légion romaine aux contingents des alliés. Y eut-il une fusion plus complète ? Le coude-à-coude fut-il absolu entre Romains et Italiens ? Nous le saurions si nous avions un récit militairement utilisable de ces journées : mais Poseidonios, qui fut pour cette époque la grande source, n'était pas Polybe.

Pour les alliés, la question de la récompense se posait autrement que pour les prolétaires romains : il s'agissait avant tout de l'octroi du droit de cité. Nous avons vu que le mouvement s'était déjà dessiné avant Marius : mais la guerre cimbrique le déchaîna. Sur le champ de bataille, Marius fit citoyens 1000 hommes de Camers : la mesure n'était pas de sa compétence, mais, dit-il, « le bruit des armes m'a empêché d'entendre les lois ». Et dans les lois proposées par Saturninus et ses amis (100), plusieurs furent destinées à faciliter l'accès de la cité aux Latins et aux Italiens. Sur ce point, les idées de Marius se heurtaient à l'opposition des éléments les plus divers du corps des citoyens, et les mesures répressives se succédèrent pendant les années suivantes. Mais l'agitation ne cessa plus parmi les alliés. Enfin, le tribun Drusus (91), en même temps qu'il essayait de rendre la judicature au Sénat, proposa formellement de faire tomber les barrières juridiques qui séparaient Romains et Italiens. Il fut assassiné, mais ce crime allait être le signal de l'insurrection italienne.

Il importe d'ajouter un mot sur la structure sociale des divers peuples italiens. Le service militaire était lié chez eux, comme à Rome, à un certain cens que nous ne connaissons pas, mais dont l'existence ne fait pas question. Et la réforme de Marius ne pouvait s'appliquer ici *a priori,* puisque la levée n'était pas faite par l'autorité romaine. Mais la question ne se présentait pas de même dans les différentes parties de l'Italie. En Etrurie, terre de grande propriété, la

situation était la même qu'à Rome avant Marius, mais depuis plus longtemps et sous une forme plus accusée. Dans les villes d'Ombrie, la proportion des hommes mobilisables pouvait être plus grande. En Apulie, nous sommes conduits à admettre des conditions analogues à celles de l'Etrurie. Mais, chez les peuples de l'Apennin, le régime primitif s'était mieux maintenu, et la grande masse de la population était utilisable militairement. Dans la répartition de terres prévue par Saturninus (100), une part avait été faite aux Italiens. Mais la grosse question restait celle du droit de cité, et c'était là-dessus qu'allait éclater la guerre sociale.

Pour les auxiliaires, la question militaire était insignifiante.

Rome avait, de tous temps, employé des contingents provinciaux à côté des légions, mais à titre exceptionnel, et dans les armes spéciales. Même dans la tourmente cimbrique, on ne signale, outre les Liguriens, que quelques Maures et un contingent bithynien — qui d'ailleurs ne vint pas.

Une seule région mérite une mention particulière : la Gaule Cisalpine. Constitutionnellement, ses habitants ne faisaient pas partie de l'Italie. Mais la proximité géographique, les mélanges ethniques, faisaient qu'on les employait à peu près comme des alliés italiens. A Aix on ne signale à part qu'un contingent local, et il s'agit des Liguriens. Quand la guerre sociale éclatera, les Romains lèveront là 10.000 hommes. Ceci explique suffisamment que la question du droit de cité se soit posée là dans les mêmes termes que plus au Sud, au moins pour la Cispadane.

Pour la Transpadane, il en fut autrement. On a vu, par la loi de Saturninus, que Rome ne fut pas satisfaite de l'attitude de ces populations, soit à l'occasion de l'invasion cimbrique, soit à l'occasion des incursions de Barbares alpins qui suivirent. On s'habitua à traiter à part les Transpadans : c'est pourquoi même une ville comme Padoue, vieille et fidèle alliée, située sur la voie qui depuis 132 joignait Rome à Aquilée, attendra le

droit de cité jusqu'à César ! On voit combien l'impression laissée par l'invasion cimbrique a été grosse de conséquences.

3.

La période de 133 à 90, sauf la crise du péril cimbrique, avait encore été, pour l'ensemble du monde méditerranéen, une période de paix. Il en est tout autrement de celle qui s'ouvre en 90, pour durer soixante ans : sauf une brève accalmie vers l'an 60, le monde éprouva alors comme un dernier spasme, épouvantable, avant d'entrer dans la paix romaine. A l'intérieur comme aux frontières, la parole fut aux soldats.

Cette crise s'ouvrit par l'insurrection des Italiens au lendemain de la mort de Drusus (91-90). Insurrection des Italiens est impropre : le nom de guerre des Marses, donné par les Romains, l'est aussi dans l'autre sens. En réalité, Rome garda autour d'elle : d'abord le bloc formé par le Latium, la Campanie, la Sabine et le Picénum, où résidait le gros des 400.000 citoyens romains. Elle garda, un peu partout dans la péninsule, la majorité des forteresses latines, dont les forces ne peuvent être cotées trop au-dessus de 85.000 hommes. Elle garda les Etrusques et les Ombriens, où les aristocraties locales semblent s'être méfiées de ce que donnerait le droit de cité romaine concédé en bloc à la population, mais qui ne représentaient peut-être guère plus de 73.000 hommes. Elle garda la Gaule Cisalpine, où la population était sensiblement moins dense qu'en Italie (2 millions d'habitants au plus), mais pouvait fournir de bons éléments militaires. Coupée d'elles par les insurgés, elle garda aussi les villes grecques du Sud, et le gros des populations iapyges, qui ne pouvaient plus, il est vrai, fournir, à beaucoup près, les 66.000 hommes du IIIe siècle. Enfin elle gardait la mer, et fit un usage sérieux des vaisseaux des villes grecques d'Orient. Et, dans les provinces, tout resta tranquille sauf sur certains points (chez les Salluviens

de la Durance par exemple). Le côté le plus grave de la situation était la proximité de l'ennemi, des Marses surtout (lac Fucin, sources de l'Anio et du Liris) : un instant, à quelques kilomètres de Rome, Tibur (Tivoli) branla.

Les insurgés étaient, en somme, les peuples de l'Apennin, depuis la mer Adriatique jusqu'au Liris, et depuis la région d'Ancône jusqu'à l'extrémité de la Calabre. Les petits peuples du nord, Vestins, Péligniens, Marses, Marrucins, Frentans, ne représentaient guère que 25 ou 30.000 hommes. Les Samnites qui en avaient compté jadis 77.000 ou 88.000, avaient souffert des différentes mesures de la politique romaine, mais formaient encore une masse imposante. Les Lucaniens pouvaient représenter 30.000 ou 40.000 hommes. Et surtout, dans ces pays de rudesse intacte, presque tous étaient soldats ou le devenaient instantanément. Tout de suite, les alliés purent équiper 100.000 hommes, — des hommes pareils à ceux qui, non moins que les Romains eux-mêmes, avaient dompté le monde méditerranéen.

Les alliés, qui communiquaient difficilement entre eux à travers la masse, encore peu percée, de l'Apennin, mirent du temps à mobiliser. Le Sénat put jeter, en avant de Rome, de la Sabine à la Campanie, une ligne presque continue de troupes, une quinzaine de légions (la légion était maintenant de 6.000 hommes, à l'effectif complet). Dans une guerre où l'on ne pouvait user qu'avec une extrême réserve des alliés restés fidèles, les sources de recrutement ouvertes par Marius furent, pour la première fois, largement mises à contribution : un moment même les affranchis furent réquisitionnés, au nombre de 6.000, pour le service de place. Le mur de poitrines fut, au cours de la première campagne (90), défoncé sur quelques points, mais tint dans l'ensemble : ni l'Anio inférieur ni le Liris ne virent l'ennemi. Les gros gains des alliés furent dans le Picénum, dans la Campanie maritime (Nole, Pompéi, Herculanum, etc.), et sur les bords de l'Aufidus.


Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Quelques succès militaires isolés permirent à Rome de faire, sans trop d'humiliation, les concessions qui maintenant s'imposaient. Par les lois Julia, Plotia-Papiria et Pompéia (90-89), on accorda le droit de cité aux alliés restés fidèles, on le promit à ceux qui poseraient les armes dans un délai donné, et aux Transpadans on accorda le droit latin. Des réserves furent faites. Les nouveaux citoyens devaient être bloqués dans 10 tribus, ce qui les mettait en minorité dans les comices. Le délai pour se présenter au préteur fut de 60 jours ! Tout cela était sujet à révision, mais sauvait la face. En fait, le grand pas était franchi.

Pour contrebalancer l'effet de cette capitulation, il fallait que la revanche militaire fût complète. Pompéius Strabo et Sylla se chargèrent de l'assurer (89). Le premier commença par arrêter le Marse Vettius Scato, qui tentait d'aller agiter l'Ombrie, et par le rejeter dans les montagnes. Puis il s'assura du Picénum, redescendit le long de l'Adriatique, et un de ses lieutenants balaya l'Apulie. Sylla reprenait la Campanie du Sud aux Samnites (Stabies fut reprise vers le 30 avril 89), et allait chercher la bête au gîte. Il réduisait les Hirpins, enlevait Bovianum. Au début de 88, l'Italie centrale était en somme reconquise jusqu'à la voie Appienne. Au Sud, les Samnites tenaient toujours Nole, et, sans doute, bien des recoins dans leurs montagnes. Et surtout, ils trouvaient un point d'appui dans la Lucanie, qui n'avait pour ainsi dire pas été entamée. Les Bruttiens n'existaient plus comme individualité ethnique, mais les insurgés pouvaient encore se mouvoir jusqu'à Rhégium. En somme, la péninsule osque (Calabre) restait en armes.

La guerre avait été extrêmement sanglante, comme toutes celles qui mettent en présence des adversaires équivalents. On nous cite à chaque instant des pertes de plusieurs milliers d'hommes. On peut se méfier de certains de ces chiffres, en particulier de ceux qui viennent des *Mémoires* de Sylla. Mais Cicéron, qui a fait ses premières armes dans la bataille de Pompéius

Strabo contre Vettius Scato (hiver 89), a vu des cohortes entières d'Italiens, en retraite dans les défilés du Gran Sasso, s'écrouler dans la neige pour ne plus se réveiller. En outre, les pertes en capital ont égalé les pertes en vies humaines : *Nec Annibalis nec Pyrrhi fuit tanta vastatio*, avouent les historiens romains.

4.

Des armées qui avaient terminé la lutte, l'une s'était particulièrement distinguée : celle qui était cantonnée en Campanie aux ordres de Sylla, comprenant 6 légions (30.000 hommes), plus quelques auxiliaires, détachements de marine, etc. Quand on apprit à Rome que Mithridate avait déclaré la guerre et envahi l'Asie romaine (printemps 88), le Sénat, tout naturellement, jeta les yeux sur cette armée, dont le chef venait d'être élu consul. Mais le vieux Marius ambitionnait ce commandement, et de nouveau il s'associa à un tribun pour forcer la main au Sénat. Pour faire passer le changement de commandement, qui était l'essentiel, le tribun Sulpicius ajouta quelques mesures démagogiques, et, pour gagner les nouveaux citoyens, posa la question de la répartition dans les 35 tribus. Les mesures passèrent dans des comices tributes qui représentaient singulièrement la cité, à un moment où la fleur de la jeunesse était encore mobilisée ! Il avait d'ailleurs fallu employer la violence : Sylla, insulté, menacé, dut souscrire à sa révocation. Mais il s'enfuit vers son armée, lui raconta l'outrage et lui demanda vengeance. C'était la première fois depuis 300 ans (l'invasion gauloise) que Rome allait être occupée militairement ! Les officiers supérieurs, légats et tribuns, reculèrent devant le sacrilège, mais centurions et soldats bondirent. L'ordre sénatorial, qui se démilitarisait lentement, quoiqu'il fût encore en mesure de fournir nombre d'officiers distingués, avait cette fois donné un grand soldat. Sylla était sûr de ses hommes : entre lui et eux, ce serait désormais à la vie, à la mort.

Rome fut occupée sans grandes difficultés. Sulpicius fut abattu, la tête de Marius mise à prix : les autorités de Minturnes, qui l'arrêtèrent, épargnèrent à Sylla la mauvaise plaisanterie qui eût consisté à lui amener son ancien général pieds et poings liés. Il avait fait voter par les centuries une loi qui enlevait aux comices tributes le droit de légiférer sans autorisation préalable du Sénat. Mais il ne se faisait aucune illusion sur toutes ces mesures. Une partie des anciens citoyens lui restait hostile, les nouveaux plus encore : Cinna, le consul élu pour 87, ne demandait qu'à prendre la tête des opposants. Cependant, les armées de Mithridate occupaient l'Asie, envahissaient la Grèce; 100.000 Romains avaient été masscrés en Orient. Sylla s'embarqua pour l'Orient au printemps de 87 avec 5 de ses fidèles légions : la sixième restait provisoirement en Italie, mais rejoignit probablement peu après.

Aussitôt Sylla parti, Cinna se mit à la besogne pour détruire son œuvre. Le Sénat le chassa de Rome, mais l'armée sur laquelle il pouvait s'appuyer était commandée par un personnage équivoque, Pompéius Strabo, qui d'ailleurs allait disparaître. Cinna agita les nouveaux citoyens, rappela d'Afrique Marius. Tous deux rentrèrent à Rome, et Marius inaugura son septième consulat (vers le 1er janvier 86) au milieu d'horribles vengeances. Il mourut quelques jours après, et il fallut choisir un autre chef pour la guerre d'Orient, car chacun sentait que c'était là que tout se déciderait. Le consul Valérius Flaccus partit donc d'Italie avec deux légions. Il évita en Grèce la rencontre avec Sylla, qui venait de reprendre Athènes et de battre les Pontiques à Chéronée (printemps 86). Flaccus se mit en route pour l'Asie, mais, en chemin, il fut assassiné par son lieutenant Fimbria, qui prit le commandement. Fimbria passa réellement en Asie, et l'on nous dit qu'il aurait peut-être cerné Mithridate en Troade, si Lucullus, que Sylla avait chargé de racoler une flotte, avait consenti à appuyer ses opérations. Les dissen-

sions des Romains empêchèrent donc ce prompt dénouement de la crise orientale.

Cependant Sylla avait achevé, à la journée d'Orchomène (automne 86) la reconquête de la Grèce, et il négociait avec Mithridate. Les conditions accordées étaient clémentes vis-à-vis d'un souverain qui avait signé l'arrêt de mort de 100.000 Romains : rétablissement simple du *statu quo,* indemnité de 2.000 talents,etc.,— et l'on promettait l'amnistie aux villes rebelles de l'Asie romaine. Mithridate hésitant néanmoins, Sylla passa en Asie, et la paix fut signée à Dardanos (automne 85). Quant à Fimbria, Sylla débaucha ses troupes et le réduisit à se tuer. Puis, le roi de Pont renvoyé au fond de la mer Noire, les rois de Bithynie et de Cappadoce restaurés, l'armée se refit dans les quartiers de l'Asie (85-84). Les habitants durent payer l'arriéré de la solde, 16 deniers par jour aux soldats, 25 au centurion, sans compter l'habillement et le couvert. En 84, Sylla revint sur l'Italie lentement, très lentement : il prit les eaux.

A la fin de 84 il était à Dyrrhachium avec 40.000 hommes et 1.600 vaisseaux. L'armée n'était pas nombreuse pour la besogne qui restait à accomplir, mais c'était une troupe d'élite, et d'un dévouement absolu. Sylla avait laissé à la garde de l'Asie-Mineure les 2 légions fimbriennes, qui avaient déjà deux fois déjà faussé leur serment militaire.

Cinna avait été deux ans (86-85) maître absolu de Rome, de l'Italie, de l'Occident. Il était en présence de la tâche considérable que représentait l'inscription des Italiens dans la cité romaine. Elle était à peine ébauchée en 86 : le cens de cette année ne reconnut que 463.000 citoyens. Cinna semble avoir tenu assez complètement la promesse de répartir les nouveaux citoyens dans les 35 tribus. Dans le détail, bien des points restent obscurs, avant tout la situation des Samnites et des Lucaniens. Ceux-ci avaient-ils accepté le droit de cité ? Préféraient-ils garder leur indépendance de fait, avec l'espoir de transformer un jour l'unité italienne,

qui se faisait, suivant le type de 90, c'est-à-dire sans Rome capitale ? On ne le savait, et probablement ne le savaient-ils pas bien eux-mêmes : ces vaillantes populations, comme au temps où ils avaient disputé à Rome l'hégémonie, manquaient de têtes. Leur attitude dans la crise fut hésitante, et nous allons en voir les conséquences. En attendant, à la nouvelle de la catastrophe de Fimbria, qui rendait certain le retour de Sylla victorieux, Cinna, puis Carbon, s'occupèrent des mesures militaires (84). 200 cohortes de 500 hommes, une masse de 100.000 soldats, se préparèrent à recevoir Sylla : dans ces conditions, l'entreprise de celui-ci semblait aussi audacieuse que celle d'Hannibal.

Mais la différence des chefs et des soldats compensa, à l'épreuve, la disproportion du nombre. Sylla débarqua en Apulie sans coup férir (83), remonta la voie Appienne sans que Samnites et Lucaniens bougeassent, et arriva en Campanie, où d'emblée une des armées adverses passa à lui. Il dut pourtant hiverner là, et n'occupa Rome qu'au printemps de 82, ce qui livra encore un certain nombre de sénateurs aux vengeances des marianistes. Même alors, Carbon disposait encore de 50.000 hommes au moins en Etrurie et dans le Nord de l'Italie. Mais, battu, il se découragea, s'enfuit, laissant ses troupes se rallier au vainqueur. Pendant ce temps, Samnites et Lucaniens s'étaient, un peu tard, décidés à intervenir, et 70.000 hommes vinrent jusqu'aux portes de Rome (vers le 1er novembre 82). Sylla revint à temps se placer devant la Porte Colline. Cette guerre, où les boucheries de 10.000 ou 20.000 hommes n'avaient pas fait défaut, s'acheva sur un champ de bataille que jonchèrent 50.000 cadavres d'Italiens d'élite, Latins ou Osques.

Après la victoire de Sylla à la Porte Colline, stratégiquement la lutte était terminée : il ne s'agissait plus que d'exécutions militaires. Celles-ci furent atroces. A Rome, 15 consulaires, 10 sénateurs, 2.000 chevaliers furent proscrits. En Italie, les dernières villes où se prolongea la résistance, Nole, Préneste, Volaterrae,

furent anéanties : à Préneste, 5.000 hommes furent passés par les armes, et le cœur des exécuteurs défaillit. Les lieutenants de Sylla traquèrent dans les provinces, en Sicile, en Afrique, les restes des marianistes : en Espagne seulement, Sertorius parvint à trouver un asile.

Une vague assemblée avait régularisé l'autorité de Sylla en restaurant pour lui la dictature oubliée depuis plus d'un siècle. Il eut pleins pouvoirs pour réorganiser l'empire, pendant deux ou trois ans (jusqu'en 79). Ces pouvoirs, il les quitta volontairement. Rentré dans le rang des sénateurs, il conserva jusqu'au bout l'accent et le geste du maître : la veille de sa mort (78), il fit étrangler par ses esclaves un questeur qui prévariquait.

Sylla, à la fin de la guerre, se trouvait à la tête de 23 légions levées pour lui ou ralliées à lui, 120.000 soldats à licencier et à pourvoir. Mais les destructions opérées en Italie faisaient de la place partout. Soixante municipes à notre connaissance, semés un peu partout, à Grumentum en Lucanie, à Venouse et à Aesernia dans le Samnium, à Spolète en Ombrie, à Fésules en Etrurie, etc., etc., reçurent des colonies « cornéliennes ». C'était un remaniement de la propriété foncière, un renouvellement de la propriété rurale, infiniment plus pénétrant que la réforme ébauchée par les Gracques (je ne parle même pas de Marius). Sylla se méfiait d'ailleurs des goûts et des aptitudes agricoles de ces vétérans : il leur défendit d'aliéner leurs lots avant 20 ans. De toutes les lois cornéliennes, celle-là fut la plus vite et la plus amplement violée.

Sylla avait eu à régler définitivement la question italienne, remise en question par la dernière guerre. Les hécatombes dont il avait donné le signal dans le Samnium et dans l'Etrurie, la dislocation de tant de communautés hostiles, lui permettaient de la régler largement, sans aucun danger. Le droit de cité et la répartition dans les 35 tribus restèrent acquis, sans restrictions mesquines, à tous les Italiens. Sylla prit

seulement soin de définir l'Italie, la limitant à la Macra et au Rubicon. La Cispadane, qui avait reçu en gros le droit de cité, renfermait encore des éléments hétérogènes, à Ravenne, en Ligurie. Avec la Transpadane, qui n'avait que le droit latin, elle forma une province. Pour justifier cette anomalie, on annexa à cette province les côtes illyriennes.

5.

Tous les Italiens étaient donc citoyens : le cens de 70 accusa un chiffre de 910.000 hommes de plus de 17 ans.

Sur ce nombre on peut compter :

150.000 hommes de 17 à 23 ans;
400.000 — 23 à 46;
300.000 — au-dessus.

Les règles du recrutement, telles qu'elles existaient au temps de Polybe, avec la modification apportée par Marius, restèrent les mêmes. Mais, désormais, Rome put lever, sans exiger plus que les six campagnes réglementaires, une quinzaine de légions. En allant jusqu'aux 20 campagnes exigibles en cas de besoin, on en aurait eu le double. La défense militaire de l'Empire était ainsi assise sur une base proportionnée à son étendue, et homogène.

Sylla avait règlementé aussi l'administration provinciale. Chaque année, les 2 consuls et les 8 préteurs sortants durent aller administrer les 10 provinces : Gaule Cisalpine, Gaule Narbonnaise, la Sardaigne, la Sicile, l'Afrique, les deux Espagnes, la Macédoine, l'Asie, la Cilicie. A la mort du dictateur (78), les cinq premières étaient à peu près tranquilles. En Espagne, l'agitation provoquée par Sertorius avait pris un caractère de révolte indigène qui força à adjoindre, aux deux légions des gouverneurs, 2 légions sous Métellus. En Macédoine, 1 légion était toujours nécessaire, les Thraces ayant repris leurs incursions à la suite de la guerre de Mithridate. En Asie, Muréna avait les deux lé-

gions fimbriennes : Sylla lui interdit de les employer à renouveler la guerre contre le Pont. Il estimait que l'Empire avait besoin de repos : en 80, une occasion s'étant offerte d'annexer la riche Egypte, il la repoussa.

Il est de tradition, en parlant de Sylla, de mettre au premier plan ses réformes constitutionnelles. On sait qu'elles eurent un but essentiel : remettre sur pied le pouvoir du Sénat, tel qu'il avait fonctionné pendant 150 ans, au temps où il avait fait de Rome la capitale de l'Italie, puis du monde. Au Sénat, porté à 600 membres pour répondre à l'augmentation du nombre des citoyens, Sylla rendit la direction absolue de la politique au dehors, les jugements importants au dedans. Il assura son contrôle sur les magistrats et sur les comices. Pour les comices centuriates, il accentua peut-être (non pas sûrement) leur caractère censitaire en élevant les cens limites de 120.000 à 300.000 sesterces pour la seconde classe, de 40.000 à 200·000 pour la troisième, etc. Pour les comices tributes, outre l'interdiction de légiférer sans approbation du Sénat, il découragea leurs meneurs en faisant du tribunat une charge qui disqualifiait pour les autres magistratures. On s'explique que, dans ces conditions, il ait jugé sans conséquence la répartition des nouveaux citoyens dans les 35 tribus. Mais tout cela, sauf détails, est la partie caduque de son œuvre : le gouvernement sénatorial ne devait pas lui survivre dix ans.

La partie permanente, c'était l'exemple de la monarchie militaire : Sylla a été, au vrai, le premier des empereurs romains. Bien que républicain et aristocrate par naissance, par goût, par conviction intime (il en donna la preuve sans réplique par son abdication), il semble ne s'être pas fait illusion sur ce point. On dit que, le jour où il déposa le pouvoir, s'offrant insolemment à toutes les demandes de reddition de comptes, un adolescent seul osa le prendre à partie. Sylla écouta, le sourire aux lèvres, les invectives du polisson, puis : « Voilà un gamin, dit-il, qui va dégoûter mon successeur de faire comme moi ! » *Si non e vero...*

6.

La mort de Sylla (78) ouvrit une période de crises nouvelles, qui eussent été rudes même pour un gouvernement plus énergique que celui du Sénat restauré, et qui imposa à l'Italie déjà si éprouvée de nouveaux sacrifices.

Dès le lendemain de l'abdication du dictateur, un brouillon, le consul Lepidus, avait commencé à agiter Rome et l'Italie du Nord. Il fut battu sans peine par les généraux du Sénat (77), mais son lieutenant Perpenna alla, avec les débris de ses troupes, grossir les rangs de l'émigration rassemblée en Espagne autour de Sertorius. Les forces de celles-ci se trouvèrent portées à 53 cohortes (31.800 hommes en supposant l'effectif normal). Outre que c'étaient des forces perdues pour Rome, elles formaient maintenant, grâce aux sympathies qu'avaient rencontrées Sertorius parmi les indigènes, le noyau d'une résistance formidable. Les troupes des gouverneurs de Sylla n'avaient pas suffi, bien que le gouverneur de la Narbonnaise leur eût amené 3 légions. Métellus en avait amené d'Italie deux autres, et l'on nous dit qu'il eût par moments 120.000 hommes, mais en comptant les milices espagnoles : à ce compte, Sertorius pouvait s'attribuer 150.000 soldats. Faute d'hommes qui voulussent se charger de cette guerre ingrate, le Sénat envoya le jeune Pompée qui s'était distingué sous Sylla : on lui donna une armée consulaire. Mais Sertorius tint tête à Pompée comme à Métellus. Jusqu'au moment où l'assassinat de ce chef redouté (72) mit fin à la lutte, 60.000 Romains, au bas mot, furent immobilisés en Espagne.

A la guerre d'Occident ne tarda pas à s'ajouter la guerre d'Orient. Là, les provinces de Macédoine et de Cilicie, dès 78, absorbaient des forces notables. En Macédoine, la lutte contre les Thraces ne cessait pas : il fallut 5 légions à M. Lucullus (73-71) pour porter la domination romaine jusqu'aux bouches du Danube. En Cilicie et dans le Taurus, Servilius Isauricus avait

mené à bien l'œuvre locale, mais sans couper dans sa racine le mal de la piraterie que les guerres civiles d'Italie avaient porté au paroxysme. En 74, Antonius, faute de troupes, fut réduit à l'impuissance. Et cependant recommençait la guerre avec Mithridate (74). Quand Nicomède en mourant légua la Bithynie aux Romains, le roi de Pont, qui avait reconstitué ses forces, vint leur disputer cette proie, qu'il convoitait depuis longtemps. Il n'y avait en Asie que les deux légions fimbriennes, plus deux légions en Cillcie. C'est avec ces forces, et une légion qu'il amena d'Italie, en tout 30.000 hommes, que L. Lucullus entreprit d'arrêter le roi de Pont. Il le battit devant Chalcédoine et Cyzique, le rejeta sur le Pont, l'y suivit, détruisit son armée à Cabire, et soumit les villes du Pont. En même temps, sa flotte, composée de contingents des villes grecques alliées, nettoyait de vaisseaux pontiques la mer Egée. Mais on ne peut évaluer à moins de 50.000 hommes les forces romaines qui furent employées en Orient en ces années.

Enfin, l'Italie elle-même fut secouée en 73. Des gladiateurs échappés de Capoue, sous un déserteur qu'on avait repris et voué aux arènes, Spartacus, donnèrent le signal d'une insurrection servile, la première sérieuse que vît la péninsule. Une première armée romaine fut battue, puis les deux consuls de 72. Le nombre des rebelles monta à plus de 100.000. On craignit un moment pour la Sicile, où heureusement la situation s'était améliorée au point de vue de la population servile, et où Verrès prit des mesures efficaces. On craignit aussi de voir les rebelles s'aboucher avec les pirates, qui déjà servaient de lien entre Sertorius et Mithridate. Il fallut enfin concentrer 8 légions sous Crassus, pour venir à bout des esclaves marrons (71). Pompée, en revenant d'Espagne, dispersa les dernières bandes. Mais 50.000 Romains avaient été levés pour cette guerre.

Ainsi, dans cette période, peu à peu le Sénat, quel que fût son peu de goût pour la guerre, les généraux

et les armées, avait dû mobiliser plus de 150.000 soldats. Si l'on se rappelle que la population italienne comptait 900.000 citoyens, on verra que ce chiffre représente à peu près les 6 classes arrivées à l'âge militaire de 77 à 72. Etant donné les licenciements en masse qui avaient marqué la fin de la période précédente (sauf pour les légions fimbriennes), il n'est pas douteux qu'on n'eût puisé surtout dans ce réservoir. Vu les pertes, qui en Espagne tout au moins avaient été sévères, on avait dû puiser aussi dans les 400.000 hommes plus âgés. Mais il ne faut pas être dupe de ce gros chiffre, car ici intervient la considération de qualité. La guerre de Spartacus avait montré qu'une partie seulement de ce recrutement était vraiment utilisable. Les spectacles honteux, fuites de troupes entières, pertes d'aigles, s'y étaient multipliés. Et Crassus avait dû décimer plus d'une légion. Visiblement, on était arrivé à la limite de ce que pouvait donner le recrutement italien.

Pompée et Crassus, consuls ensemble en 70, licencièrent leurs légions. Comme, en même temps, ayant à se plaindre du contrôle sénatorial, ils favorisèrent la reconstitution de la puissance tribunicienne et de l'initiative législative des comices tributes, il fallait s'attendre à une réapparition des propositions agraires en faveur de soldats congédiés. Celles-ci se firent pourtant quelque peu attendre.

7.

Avec 70 commence une ère moins belliqueuse. Il fallut maintenir des forces en Narbonnaise et en Espagne. En Macédoine, les combats continuèrent. Mais Lucullus continuait à se suffire à lui-même, bien que Mithridate eût trouvé refuge et appui chez Tigrane d'Arménie. C'est avec ses vieilles troupes que Lucullus pénétra au cœur de l'Arménie (69 68), mais ses succès furent aussi éphémères que brillants. Dès 67 les deux rois étaient rentrés dans leurs royaumes. Une armée

romaine perdit 24 tribuns, 150 centurions, des milliers de soldats. Lucullus avait été ramené en Galatie par ses troupes. Les légions fimbriennes, levées en 86, arrivaient au terme des vingt ans de campagne qu'on ne pouvait dépasser, et réclamaient leur congé.

Sur mer, la piraterie avait pris un développement tel que, non seulement les communications avec l'Orient, mais l'approvisionnement même de Rome, périclitaient. Métellus travaillait pourtant, avec trois légions, à réduire la Crète. Mais ce n'était là qu'un palliatif : il fallait une mesure d'ensemble. Dans l'hiver 68-67, le tribun Gabinius proposa de donner à Pompée pleins pouvoirs sur toutes les côtes jusqu'à 80 kilomètres dans l'intérieur, avec mission de lever 500 vaisseaux, 120.000 hommes, etc. Il n'en fallut pas tant : 270 vaisseaux, montés surtout par les milices provinciales, suffirent, tant le mal qui paraissait si terrible était dû uniquement au néant de la direction. Pompée n'eut à livrer qu'une bataille, à Korakésion, en Cilicie. En trois mois la navigation redevint possible. Et ce fut le terme du déclin, si remarquable, qu'avaient subi toutes les marines régulières de la Méditerranée depuis un siècle.

Alors la loi Manilia (66) chargea Pompée de la guerre d'Orient. Avec les légions qu'il avait en Cilicie, et ce qui restait de l'armée de Lucullus, il eut 40.000 hommes. Avec cela, il en finit avec Mithridate, qui s'enfuit en Crimée. Il en finit avec Tigrane. Et il annexa même la Syrie à l'empire romain. En 63, la nouvelle du suicide de Mithridate apprenait à tous la pacification de l'Orient, et Pompée revint lentement avec ses légions.

L'Occident était resté relativement calme. L'agitation la plus sérieuse avait été provoquée en Italie par Catilina, avec les gens ruinés qui avaient déjà gaspillé le fruit des proscriptions syllaniennes (63). Le consul Cicéron prit des mesures militairement écrasantes contre cette agitation : en Cisalpine, 3 légions furent levées ! Catilina n'avait pourtant que 2 ou 3.000 hommes armés à Pistoie, où il succomba sous les coups des soldats de Pétréius (début de 62). Il y eut

seulement un contre-coup chez les Allobroges, qui se révoltèrent.

Dans la période qui va de 70 à 62, on peut estimer que, bon an, mal an, 70.000 hommes ont été tenus sous les armes. Les classes de ces années ont été par conséquent mises à contribution dans une proportion moitié moindre que leurs devancières. Et il faut ajouter que la réputation acquise par Pompée dans la période précédente avait ramené sous les drapeaux nombre d'anciens soldats.

Pompée avait licencié ses légions avant même de triompher (été 61). Il avait procédé à de royales distributions d'argent. Mais le fiasco des mesures agraires de Sylla, illustré par la conjuration de Catilina, ne portait pas à renouveler les distributions de terres en faveur de vétérans. Les mesures pourtant ne manquèrent pas dans ce sens, et Pompée ne put se dispenser de s'y associer. Il rencontra de la part du Sénat une opposition qui, s'ajoutant à celle qui paralysait les règlements donnés par lui à l'Orient, l'amena à lier partie avec Crassus et Cesar (premier triumvirat, 60). Dans les mesures que Cesar, élu consul (59), fit voter par les tribus, les vétérans de Pompée ne furent pas oubliés.

Pompée a été sans contredit le premier chef militaire pendant la période 80-60. Sans jamais faire acte de rébellion ouverte contre l'autorité sénatoriale, il avait à plus d'une reprise exercé un pouvoir monarchique. Mais, à dater de 62, il se reposa sur ses lauriers. Il n'est pas inutile de faire remarquer ce qui en résulta au bout d'une dizaine d'années. Les hommes qui avaient atteint leurs 17 ans de 79 à 66 environ, avaient, en grand nombre, servi sous ses aigles, mais ils arrivaient, vers 50. Pour les classes qui avaient suivi, il n'était pas connu personnellement, d'autres prestiges avaient remplacé le sien. C'est pourquoi, quand il frappa du pied le sol italien pour la guerre contre César, les légions ne sortirent pas.

Quant au Sénat, qui durant toute cette période était

resté malgré tout le corps dirigeant, on a pu, grâce aux nombreuses indications qu'on possède pour cette époque, en particulier grâce à Cicéron, reconstituer sa composition vers 55. Sur 600 de ces membres, on en retrouve plus de 400. Et l'on est frappé de voir combien, dans ce nombre, les notabilités du droit, de l'éloquence, des lettres, l'emportent maintenant sur les notabilités militaires. *Cedant arma togae !* C'est ce qui explique : d'abord, que, malgré tant de rancunes et de défiances, l'assemblée se soit toujours de nouveau jetée dans les bras de Pompée, — en second lieu, qu'elle se soit si complètement fait illusion sur sa popularité militaire et sa gloire vieillie. Quand éclata le conflit avec César, les sénateurs estimèrent que le nom seul de Pompée leur donnerait 130.000 soldats.

Sur deux points particuliers, pourtant, les souvenirs du passé se montrèrent agissants.

D'abord, la jeunesse équestre n'avait pas cessé, quoiqu'on en ait dit, de fournir la cavalerie de l'armée romaine. Il est vrai que, vu l'augmentation de la cité, 3 campagnes, au lieu de 10, suffisaient maintenant à assurer le recrutement normal. Mais ce recrutement resta acquis à Pompée. Dans la guerre civile, des milliers de chevaliers ont servi sous lui ou sous les siens.

Ensuite, l'éclat avec lequel avait été conduite l'opération contre les pirates avait laissé des souvenirs durables dans les ports de la Méditerranée. Pompée retrouvera, pour la guerre civile, 300 vaisseaux et plus. Il est vrai que, sur mer, l'élément romain fut toujours faiblement représenté. Mais les meilleurs capitaines, pilotes et matelots des cités grecques étaient là, qui permettaient de s'en passer.

8.

Après la mort de Mithridate (63), une période de calme complet semblait promise à l'Empire. On maintint néanmoins sous les armes une dizaine de légions. Quand César, au sortir du consulat (59-58), reçut les

deux Gaules avec 4 légions, il prit la 7e, la 8e, la 9e et la 10e. Dans ce nombre, la dixième au moins était, dès 58, éprouvée comme excellente. Nous entendons parler aussi, en 58-55, de troubles locaux en Macédoine, en Cilicie. Dans l'ensemble, 40.000 ou 50.000 hommes, en dehors de l'armée de César, assuraient alors la protection des provinces, ou rétablissaient Ptolémée Aulète sur le trône d'Egypte.

César avait trouvé son gouvernement menacé par deux ennemis. Les Helvètes émigraient en masse vers l'Ouest, et le chef germain Arioviste s'installait sur la Saône. César employa une campagne (58) à écarter ces deux périls. Mais il était décidé à n'en pas rester là. En 57, des plaintes du peuple des Rèmes, vieil allié de Rome, lui fournirent l'occasion d'en découdre avec les Belges, et il pénétra jusqu'à la basse Meuse. En 56, un attentat contre les cantonnements de ses troupes lui offrait un prétexte pour attaquer les peuples de l'Ouest de la Gaule, et il anéantissait la flotte des Vénètes (Vannes). Il avait levé 4 légions nouvelles, et les peuples alliés des bords de l'Océan lui avaient fourni des vaisseaux. Ces forces lui suffirent pour repousser une nouvelle incursion germaine (55) et pour faire deux expéditions dans l'île de Bretagne (55-54).

Entre temps, il avait, à la conférence de Lucques (57-56), resserré son alliance avec Pompée et Crassus. Les triumvirs s'étaient partagé armées et provinces. Pompée et Crassus se firent élire consuls pour 55, et s'attribuèrent chacun 8 légions, — autant que César. Pompée envoya les siennes en Espagne, où des troubles locaux servirent de prétexte. Et Crassus voulait attaquer les Parthes. Cette expédition eut lieu, pour le malheur de Rome. A Carrhes (53), les légions de Crassus firent connaissance avec les redoutables archers à cheval de l'Iran. D'une belle armée de 50.000 Romains, quelques débris seulement revinrent en Syrie. Ce fut une rude saignée pour les jeunes classes de 61-55, et une difficulté de plus pour Pompée, quand il eut peu après à faire appel au recrutement italien.

César avait failli faire une expérience semblable : à la fin de 54, le soulèvement des Belges lui détruisit une légion, en abîma une autre. Il en leva deux nouvelles et en emprunta une à Pompée pour dompter les Belges et effrayer les Germains (53). Mais, en 52, la situation devint plus grave que jamais par la défection des Arvernes et des Eduens, deux peuples jusque-là alliés des Romains. Toute la Gaule fut en feu. Pour réduire Vercingétorix, César dut concentrer 10 légions autour d'Alésia (fin 52). Alors seulement il se sentit maître de la situation; en 51, il n'eut plus que des soulèvements locaux à réduire en Gaule. Il avait maintenant une belle armée de 60.000 hommes, entièrement dévouée, saturée de gloire et de butin. Outre les légions italiennes du début et le recrutement cisalpin, il pouvait puiser encore dans la Transpadane. C'était une contrée de 60.000 kilomètres carrés, encore faiblement peuplée, mais où pouvaient vivre 300.000 hommes : et César leur avait assuré le droit de cité romaine. Il était décidé à ne se dessaisir de cette force formidable que quand il aurait été réélu consul, car ses ennemis du Sénat ne lui pardonnaient pas plus ses victoires que son passé démagogique, et lui promettaient force accusations pour son retour : c'est quand on lui refusa les autorisations nécessaires pour son élection qu'il franchit le Rubicon (fin 50).

Le Sénat, débordé par l'anarchie à Rome et sur divers points de l'Italie, avait remis à Pompée une autorité dictatoriale (52). On se fiait à sa vieille gloire, à son armée d'Espagne, aux légions qu'il devait tirer du sol italien. Lui, avec son coup d'œil militaire, jugeait mieux quel fond il pouvait faire sur ce recrutement. Le Sénat fut atterré quand, à l'approche du conflit avec César, il proposa tout d'abord d'évacuer Rome et même l'Italie. Des sénateurs s'obstinèrent aux levées, rassemblèrent çà et là 60 cohortes qui passèrent d'emblée aux mains de César (50-49). Pompée s'était rendu en Grèce avec 5 légions et l'élite de la cavalerie romaine, et appelait à lui les contingents de l'Orient. Avec trois armées en Grèce, en Afrique, en Espagne,

et la maîtrise de la mer, il pouvait espérer, sans aucune absurdité, rétablir la situation, d'autant que le recrutement italien, malgré tout, ne lui était pas radicalement fermé : l'esprit républicain restait fort, au moins dans les classes aisées, et, malgré les mesures énergiques de Céar, un petit courant d'émigration allait alimenter longtemps les forces pompéiennes.

César para au danger par sa rapidité. Il occupa Rome presque sans coup férir, et confia à Antoine le soin de surveiller l'Italie. Lui-même vola en Espagne, où les légions des lieutenants de Pompée capitulèrent ou passèrent à lui (début 49). Laissant ses lieutenants réduire Marseille, il repassa par l'Italie, et emmena ses meilleures troupes de la guerre des Gaules de l'autre côté de l'Adriatique. Là, son infériorité maritime l'empêcha de forcer Pompée dans Dyrrhachium, et le mit dans une situation critique. Son armée serait peut-être morte de faim, si Pompée n'avait attaqué à Pharsale (juin 48). La victoire complète de César dispersa les forces de terre de son rival, et mit à ses pieds une bonne partie des forces navales de l'Orient grec. Avec cela, il put suivre Pompée en Egypte : il le trouva assassiné, et les ministres de la jeune reine Cléopâtre prêts à s'incliner devant lui. Mais une insurrection des Alexandrins le mit un instant en danger : échappé au péril, il acheva de se montrer comme le chef de l'Orient romain, en repoussant une incursion de Pharnace, roi de Bosphore, en Asie-Mineure.

D'importantes forces pompéiennes, forces de mer et forces de terre, s'étaient repliées sur l'Afrique, et y avaient trouvé l'assistance du roi de Numidie, Juba. César, de retour en Italie, dut donc demander un dernier effort à ses vétérans, qui commençaient à grogner vigoureusement. A la fin de 46 la victoire de Thapsus mettait fin à la résistance dans cette région. Mais les fils de Pompée trouvèrent encore des sympathies en Espagne, et 13 légions, dont 4 solides, se réunirent autour d'eux. Cette fois, César n'eut que des troupes de nouvelle levée pour faire face au péril, et, à Munda

(début 45), il crut un moment que la Fortune l'abandonnait. Enfin il vint à bout des derniers défenseurs de l'ancien Sénat. Il était resté à Rome assez de sénateurs, et en Italie assez de votants, pour couvrir d'une apparence légale le pouvoir purement monarchique dont il jouissait désormais dans toute l'étendue de l'empire.

Dès 46, il avait dû procéder au licenciement des hommes qui, pendant 12 ans, l'avaient suivi sur toutes les rives de la Méditerranée. Comme récompense, il ne connaissait encore que le vieux moyen : les assignations de terres. Mais cette fois l'Italie fut relativement épargnée. C'était surtout dans les provinces, particulièrement dans l'Occident, que César comptait établir ses vétérans. 80.000 citoyens, nous dit-on, furent par lui rendus propriétaires au-delà des mers. C'était certainement la plus forte poussée qui eût encore été imprimée à la latinisation des provinces barbares.

Ces mesures n'étaient nullement, dans la pensée de César, le prélude d'un désarmement. Il ne songeait, au contraire, qu'à effacer les impressions de la guerre civile par une grande guerre nationale. Sur le Danube se formait la puissance des Daces. Et surtout, en Orient, la défaite de Crassus n'était pas vengée. César commençait à réunir une masse de 16 légions contre les Parthes. En outre, au début de 44, il y avait 4 légions en Espagne, 5 légions dans les Gaules, 2 dans la Cisalpine, 3 en Numidie, 1 en Sardaigne (?), sans compter les 4 de l'Illyrie et les 3 ou 4 d'Egypte, qui devaient peut-être se joindre à l'armée de campagne. Le total montait, en tous cas, à plus de 30 légions, et, même en admettant pour la plupart d'entre elles un effectif réduit (on signale souvent alors des effectifs de 4.000 ou 4.500 hommes), c'était là une masse de 150.000 hommes au moins. Etant données les pertes de la guerre civile, qui avaient été sévères surtout du côté des pompéiens, il n'est pas douteux que la capacité de rendement des jeunes classes italiennes ne fût exploitée à fond. Aussi César, comme d'ailleurs avaient fait ses adversaires,

n'hésitait-il pas à faire appel aux contingents « auxiliaires », c'est-à-dire aux provinciaux. Une de ses légions, l'Alouette, était notoirement gauloise. On signale des éléments espagnols, illyriens, pontiques. La cavalerie césarienne de Pharsale était tout entière gauloise ou germaine. Ce n'était là encore que le germe d'une évolution qui devait s'accentuer.

César, pas plus que Sylla, n'était un pur soldat : il ne faut pas oublier qu'il avait plus de 40 ans quand, pour la première fois, il avait commandé une armée. Dans les intervalles de répit que lui ont laissés ses campagnes (3 mois en 49, un an au début de 47, sept mois en 46, un an du début de 45 au début de 44), il a déployé, pour réorganiser l'empire, une étonnante activité législative. Mais, pas plus que Sylla, il n'a instauré le régime définitif. Comme son prédécesseur était homme de parti républicain et aristocrate, lui était né roi absolu. Sa désinvolture vis-à-vis du Sénat, de l'ordre équestre, du corps des citoyens romains, était flagrante. Sa tendance à considérer tous les éléments de l'empire comme sujets au même titre apparaissait clairement. Dans le détail, beaucoup de ses mesures ont tenu, et l'on retrouve, par la suite, dans toutes les provinces, les traces de son activité administrative. Mais, dans l'ensemble, l'organisation qu'il ébauchait fut caduque. Lorsque, le 15 mars 14, il tomba sous les poignards de quelques sénateurs, tout fut remis en question.

9.

La mort de César laissait en présence deux autorités : d'une part le Sénat, qui malgré tout restait le gouvernement traditionnel, et d'autre part le consul Antoine, très populaire dans l'armée. Le Sénat, inspiré surtout par Cicéron, put prendre, dans le courant de 44, une série de mesures de grosse conséquence. Il donna à Brutus et Cassius, les meurtriers de César, les pouvoirs qui leur permirent de s'assurer les provinces

d'Orient, avec 19 légions laissées là par César, et renforcées par tous les hommes chez qui l'esprit républicain restait vivace. Le Sénat conféra aussi à Sextus Pompée, le fils du grand Pompée, l'autorité qui lui permit de s'installer en Sicile, et de rassembler des forces navales imposantes : les républicains eurent 300 ou 400 vaisseaux de ligne, sur les 500 que pouvaient fournir alors les ports méditerranéens. Enfin, le Sénat comptait sur Décimus Brutus, l'un des tyrannicides, installé dans la Cisalpine, et espéra un instant pouvoir rallier les chefs auxquels César avait confié les légions d'Espagne et de Gaule, Lépidus, Munatius Plancus, Asinius Pollion. Quand Antoine se mit à la tête d'une armée pour disputer à Décimus Brutus la Cisalpine, on le déclara ennemi public, et on chargea les deux consuls pour 43, Hirtius et Pansa, de débloquer D. Brutus assiégé dans Modène.

Cependant s'était glissé sur la scène un autre personnage : Octave, âgé seulement de 18 ans, mais que César avait adopté et institué héritier de ses biens. Les vétérans qui vaguaient en Italie, en attendant les terres qu'on leur avait promises, se rassemblèrent peu à peu autour de lui. Il se fit d'abord tout petit, ne parut qu'à l'ombre des consuls. Mais, à Modène, Hirtius et Pausa tombèrent, Antoine fut battu et rejeté vers le Nord, vers les régions de l'Occident; enfin D. Brutus, débloqué, avait vu son prestige atteint et ne devait pas tarder à périr. Octave se trouva maître d'une forte armée, et se rapprocha immédiatement d'Antoine et de Lépidus. Le second triumvirat fut conclu (été 43). Une force de 28 légions était rassemblée dans le nord de l'Italie, destinée à reprendre l'Orient aux tyrannicides. Pour commencer, les triumvirs frappèrent, à Rome, les sénateurs et les chevaliers qui pouvaient les menacer dans le dos. On vit à nouveau d'horribles proscriptions : Cicéron périt naturellement un des premiers. En même temps les triumvirs commençaient ainsi à s'assurer les ressources dont ils avaient besoin pour récompenser leurs hommes.

La maîtrise de la mer étant assurée aux républicains, le passage d'Italie en Grèce fut laborieux. Enfin, 19 légions à effectif renforcé furent concentrés en Macédoine. Brutus et Cassius en avaient autant, et, si les effectifs en citoyens étaient très incomplets, de nombreux auxiliaires orientaux marchaient avec eux. Jamais donc on n'avait vu en présence des masses aussi imposantes que celles qui livrèrent les deux batailles de Philippes (automne 42). Cassius et Brutus furent successivement battus et réduits à se tuer. Leurs légions, décimées par les batailles, furent en grande partie licenciées, mais nombre de ces soldats restèrent en Orient, prêts pour d'autres guerres civiles. La flotte alla rejoindre Sextus Pompée.

Les triumvirs avaient sur les bras 170.000 soldats à récompenser. On ne pouvait se décider à renoncer au système de l'assignation de terres, et, outre l'argent, on leur avait promis le partage du territoire de 18 villes italiennes. Venouse, Bénévent, Bovianum, Télésia dans le Samnium, Nucéric, Capoue, Sora dans la Campanie et le Latium, Lucques, Florence, Luna, Tuder dans l'Etrurie et l'Ombrie, Firmum, Pisaurum, Ancône, Ariminum dans la région picentine, Mantoue, Crémone, Tergeste dans la Cisalpine, virent alors des expropriations en masse. Si les proscriptions avaient surtout frappé la grande propriété, c'était maintenant la moyenne et la petite qui étaient atteintes. L'Italie connut alors un bouleversement comparable seulement à ceux que virent l'Irlande sous Cromwell ou la France sous la Révolution. On ne saurait exagérer l'effet de ces mesures déplorables, en faveur d'hommes que les vers de Virgile avaient peu de chances de rattacher au sol. Bien plus que les *latifundia,* ce sont les bouleversements de Sylla et des triumvirs qui ont « perdu l'Italie ». Pour comble, les jalousies éveillées entre vétérans d'Antoine et d'Octave causèrent un conflit armé près dePérouse (41-40), et faillirent brouiller les deux chefs.

Cependant Sextus Pompée tenait la mer, et affa-

mait Rome. Comme il n'avait pas trempé dans le meurtre de Céssr, les triumvirs essayèrent de s'entendre avec lui à Misène (39). On lui laissait la Sicile, avec une situation formidable entre l'Afrique donnée à Lépidus, l'Italie que tenait Octave, et l'Orient où régnait Antoine. L'accord ne dura pas. Pour la guerre qui suivit, Octave et son lieutenant Agrippa tirèrent de l'Italie une flotte de 350 vaisseaux, comme on n'en avait pas créé d'un coup depuis les guerres puniques. Sextus fut enfin accablé à Naulocque (septembre 36). Par surcroît, Octave eut l'occasion de débaucher les troupes de l'incapable Lépidus, qui était venu à son secours. Il eut 40 légions et 500 vaisseaux.

Il réduisit ses forces aussitôt, mais en gardant une vingtaine de légions et les 250 bâtiments les meilleurs. Il prétextait la Bretagne à conquérir, et surtout la piraterie illyrienne à réprimer. Mais tous les esprits clairvoyants savaient contre qui étaient tenus en réserve ces forces importantes : Antoine.

Celui-ci avait eu, pendant ce temps, à résister à une invasion des Parthes. Pour la contre-offensive, il réunit une belle armée de 13 légions (automne 36). Il pénétra jusque dans l'Iran. Mais la campagne avait été entreprise trop tard, la retraite fut désastreuse. Antoine y déploya ses qualités ordinaires, et raffermit sa popularité parmi les soldats. Cela n'empêcha pas que, quand il se retrouva sur l'Euphrate, 32.000 légionnaires manquèrent à l'appel. La perte était d'autant plus irréparable que le recrutement italien devenait scabreux pour le maître de l'Orient, et que les éléments laissés en l'air par la deuxième armée républicaine étaient incertains. Par contre, il eut les escadres de l'Orient grec, en tête la flotte de 150 bons vaisseaux que lui assurait sa liaison avec la reine d'Egypte Cléopâtre. Sur mer, la force propulsive était fournie par les provinciaux, les affranchis ou même les esclaves, mais, pour le combat, on embarquait des légionnaires, jusqu'à 100 et plus, sur les trières et les pentères.

Le conflit que chacun prévoyait n'éclata qu'en 31, et

les deux armées se trouvèrent en présence à Actium (septembre). Antoine avait choisi la mer comme champ de bataille, mais la fuite de Cléopâtre livra à Octave une victoire facile. Et, l'une après l'autre, toutes les forces de son adversaire passèrent entre ses mains. Antoine était abandonné de tous lorsqu'il se tua à Alexandrie (août 30). Octave vint en personne s'assurer de l'Egypte, et la dynastie des Lagides s'éteignit avec Cléopâtre.

Une fois de plus, toutes les forces militaires de l'Empire romain, 40 légions, 800 vaisseaux, se trouvaient rassemblées aux mains d'un seul homme. Ce n'était pas la première fois : Sylla et César avaient eu la même fortune. A s'en fier aux précédents, rien n'empêchait qu'un nouveau compétiteur ne surgît du jour au lendemain. Cette fois pourtant, des facteurs nouveaux entraient en jeu.

D'abord, Octave était jeune (trente ans). Très soigneux de sa sécurité et de sa santé, il allait avoir de longues années devant lui. Prudent et patient, il allait, au lieu des œuvres géniales, mais bâclées, de Sylla et de César, donner une œuvre très étudiée, tenant compte de toutes les réalités de fait et de sentiment, et qui à l'épreuve s'est montrée aussi définitive que peut l'être une œuvre humaine.

Ensuite et surtout, un courant d'opinion nouveau, un courant formidable, irrésistible, allait au-devant de la monarchie. Elle était si attendue qu'on en découvrait l'annonce partout, dans les divagations sybillines, dans les théories des philosophes grecs, jusque dans les vers charmants que Virgile consacrait à un bébé d'Asinius Pollion. Depuis 60 ans, il n'était pas de pays qui n'eût traversé un océan de souffrances. Il n'était pas d'homme qui n'eût vu se multiplier autour de lui des catastrophes sans nom. L'atmosphère devenait décidément irrespirable pour les intrigants, les bavards, les ambitieux vulgaires, les médiocres orgueilleux, les imbéciles « à caractère ». Tous les citoyens étaient prêts

à toutes les fictions qui allaient couvrir l'établissement du régime personnel.

10.

Le soldat romain, tel que l'avait fait Marius, avait terminé la crise. La première question à régler pour Auguste était une question militaire. Il faut jeter un coup d'œil sur la situation en présence de laquelle il se trouvait en l'an 30 av. J. C.

Le cens qu'il fit vers cette époque donna 4.063.000 têtes civiques, et le nombre s'augmenta, dans les quarante années suivantes, jusqu'à près de 5 millions. Cela représente un peu plus de 1 million d'hommes de plus de 17 ans. Sur un chiffre aussi fort, on peut appliquer les statistiques modernes. 150.000 de ces hommes étaient alors âgés de plus de 60 ans, 200.000 autres avaient de 46 à 60 ans : restait 600.000 ou 700.000 hommes en âge de service, dont 450.000 avaient atteint l'âge militaire de 59 à 36 av. J. C. C'était la génération de la guerre des Gaules et des guerres civiles, et l'on juge que son rôle pouvait être considéré comme terminé. Au contraire, les 600.000 hommes qui représentaient les six classes de 36 à 30 n'avaient connu que la guerre d'Egypte.

Auguste procéda donc aussitôt à une nouvelle liquidation des anciennes classes. On peut estimer à ce moment à 120.000 le nombre des vétérans qui se trouvèrent possessionnés en Italie ou dans les provinces. Encore une fois, et de nouveau en 14 av. J. C., on recourut à l'assignation de terres, mais cette fois en dédommageant les villes atteintes. Et ce fut la fin de cette lamentable coutume : déjà, il fallait distribuer de l'argent aux directeurs improvisés des nouvelles exploitations rurales. Dorénavant, Auguste paya en argent la retraite de ses vétérans.

La grosse masse des jeunes classes fut maintenue au service. On ne sait au juste à quel chiffre fut fixée alors le nombre des légions : le maximum est 28. En

un moment de réorganisation, on peut penser qu'on assura aux corps conservés l'effectif normal (6.000 hommes). Une force de 150.000 hommes n'était pas de trop pour garder l'immense empire, si décidé que fût Auguste à fermer le temple de Janus. A la fin du règne, il y avait 4 légions en Syrie, 3 en Egypte, 6 dans les contrées danubiennes, 8 sur le Rhin (sur ce point il y avait eu certainement augmentation), 3 en Espagne, 2 en Afrique.

Dans les années qui suivirent, il semble que le personnel militaire ait été assez vite renouvelé. Il y a des raisons de croire que la tendance au service à long terme ne s'est accusée que vers 24 av. J. C. On aperçoit assez bien les raisons. D'abord les règles républicaines de recrutement, exigeant un minimum de 6 campagnes, n'étaient pas changées officiellement, et Auguste tenait à doner l'impression d'un régime pacifique. Puis, toutes les générations qui avaient connu la guerre civile étaient, au fond, perdues pour la discipline : il était indispensable de changer d'air. L'état de la population fournissait aisément une classe de 20.000 hommes, compte tenu de la répugnance croissante des classes aisées (si tant est qu'on puisse parler de classes aisées au lendemain de tels bouleversements !) pour le service militaire.

A partir de l'an 24 en tous cas, Auguste put faire prédominer ses préférences pour le service à long terme. En 13 av. J. C., il déclara que 16 ans de service seraient nécessaires pour assurer la vétérance. Pour procéder sans heurts, et montrer que ce maximum était sérieux, de larges licenciements eurent lieu de 7 à 2 av. J. C. Le remplacement porta surtout sur les classes des dernières années, qui furent écrémées au point de vue militaire : ce qui explique la difficulté qu'éprouva Auguste, en 9 ap. J. C., quand il chercha encore des hommes de moins de 35 ans.

Mais il était décidé à rendre fixe le maximum de campagnes prévu par la tradition républicaine : 20 ans. Ce fut chose faite en 5 ap. J. C. En pratique

même, on alla plus loin, très couramment jusqu'à 25 ans, parfois jusqu'à 30 ou 40. Les incidents qui se produisirent au moment où la révolte de la Pannonie, puis celle de la Germanie, rappela (de loin) les souvenirs des Cimbres et des Teutons, lui montrèrent que ces réformes répondaient à l'état des mœurs. Aux levées d'urgence qui furent ordonnées alors (9 ap. J. C.), personne ne se présenta. Dion Cassius raconte froidement qu'Auguste fit tirer au sort 8/10e des citoyens de moins de 35 ans, 1/10e des autres, pour les vouer à la confiscation. L'expropriation de 3/10e des citoyens eût dépassé en envergure l'opération de 41. Il est probable qu'Auguste voulait surtout rappeler aux classes aisées qu'officiellement la République durait toujours, que personne n'avait aboli le service obligatoire, et étouffer les murmures qu'avaient soulevés les mesures fiscales nécessitées par l'établissement de l'armée permanente.

En tous cas, l'évolution qui avait créé l'armée de métier était arrivée à son terme. « La farce était jouée » : *Plaudite !*

On remarquera qu'en principe Auguste réservait strictement le service militaire aux citoyens. Une fiction permettait bien d'enrôler des provinciaux, en leur conférant, à l'enrôlement, le droit de cité. Il semble que, dès Auguste, on l'ait employé pour une certaine catégorie de recrues : les enfants nés au camp. La vieille règle républicaine qui fermait les camps aux femmes restait en vigueur comme tant d'autres, et les enfants nés des unions des soldats n'étaient pas considérés comme légitimes : l'enrôlement permettait d'en faire des citoyens. Mais, longtemps encore après Auguste, et même dans l'armée d'Egypte, la proportion des soldats faits citoyens à l'enrôlement ne semble pas avoir dépassé 50 %. Les provinciaux ne devaient servir, d'après les règles posées par Auguste, que dans les cohortes auxiliaires, dont l'effectif resta sensiblement inférieur à celui des légions d'Italiens.

Auguste avait eu à régler les deux questions qui

tenaient et tiennent toujours la première place pour des soldats de métier : celle de l'avancement, celle de la retraite.

L'avancement n'était permis au soldat que jusqu'au grade de centurion, mais les avantages de ce grade furent relevés. Et nombre de places furent créées, comme celle de préfet de camp, pour récompenser les soldats méritants. Les hauts grades furent toujours réservés aux jeunes gens de rang équestre, qui avaient accompli 5 ans de service.

La vieille solde traditionnelle avait été relevée par César. Auguste accorda 248 deniers par quadrimestre. Et il assura au vétéran licencié honorablement une retraite de 3.000 deniers. L'octroi de terres ne fut plus qu'exceptionnel. Ces charges commencèrent à devenir lourdes vers l'an 6 ap. J. C., même pour l'homme qui considérait comme sa propriété privée la riche province d'Egypte. A ce moment furent institués des impôts sur les grosses successions et sur les mutations, spécialement destinés à alimenter la caisse de retraites militaires.

Il faut dire encore un mot de la question qui devait paraître la première aux hommes qui sortaient des guerres civiles : celle du haut commandement. Nulle part la fortune d'Auguste ne lui fut peut-être plus fidèle. Jusqu'en 12 av. J.C., il eut à ses côtés un homme de guerre de premier ordre, Agrippa, qui fut en même temps l'ami le plus dévoué. Puis il trouva dans les fils de sa seconde femme, Tibère et Drusus, des généraux qui le dispensèrent de chercher hors de sa famille : l'un et l'autre, d'ailleurs, animés d'un loyalisme et d'un esprit familial qui, chez Tibère, résista à de très mauvais procédés. C'est ainsi que le frêle et cauteleux Octave resta pendant un demi-siècle le chef respecté de l'armée romaine.

Ce rôle lui apparut toujours comme le principal; du reste, il se déchargea dans une large mesure sur le Sénat. On a dit que l'assemblée, vers 55, n'avait plus rien du conseil d'anciens officiers qu'avait connu Po-

lybe : Auguste tira les conséquences du changement survenu. Le Sénat, décimé par la guerre et les proscriptions, complété tumultuairement par César et les triumvirs, avait besoin d'être épuré : il le fut. A défaut de stratèges, il comprenait, au Ier siècle, une réunion respectable d'hommes distingués par la valeur intellectuelle comme par l'expérience juridique et administrative. Auguste le chargea donc d'administrer les provinces pacifiées : Asie et Afrique pour les consuls sortants, Bithynie, Cypre, Crète avec Cyrène, Macédoine, Achaïe, Illyrie, Sicile, Corse avec Sardaigne, Narbonnaise, Espagne ultérieure pour les prétoriens. Ajoutons que, pendant tout son règne, le Sénat resta régulièrement recruté parmi les magistrats sortants, et que ceux-ci furent désignés par des comices qui (c'est tout le moins qu'on puisse dire) valaient bien comme sincérité et comme sérieux ceux des derniers temps de la « liberté ».

Il n'est pas question ici d'entrer dans le détail des institutions d'Auguste. Il suffisait de montrer comment s'acheva, entre ses longues et fines mains, l'évolution commencée depuis Marius. César aurait donné à la crise une tout autre solution : mais il avait découvert et désigné Octave, et c'est pour cela que « le divin Jules » a gardé, dans l'histoire, sa place en tête des empereurs romains.

CHAPITRE III

La frontière orientale

BIBLIOGRAPHIE

HIRTH, *The Story of Chang K'ien*, dans *Journal of the Amer. Or. Soc.* 37.

A. BEHR, *De Apollod. Artamit. reliquiis*, Strasbourg, 1888.

KUHN, *Beiträge gur Geschichte der Seleukiden.*

BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Séleucides.*

JOSÈPHE, *Antiquités Judaïques* (trad. Chamonard).

GUTSCHMIDT, *Geschichte Irans.*

GEIGER ET KUHN, *Grundriss d. alteranischen Philologie.*

TH. REINACH, *Mithridate Eupator.*

HOLLEAUX, *Revue des Et. grecques*, 1919, p. 320.

E. PAÏS, *Fasti triumphales.*

LEHMANN-HAUPT, *Armenien einst u. jetzt.*

SALLUSTE, *Fragments.*

FERRERO, *Grandeur et décadence de Rome.*

BELOCH, *Bevölkerung der gr. röm. Welt.*

MOMMSEN, *Römische Geschichte.*

PLUTARQUE, *Antoine.*

RAWLINSON, *Journal of the Geograph. Society*, X, p. 115.

GOYAU, *Chronologie de l'Empire romain.*

CHAPOT, *La frontière de l'Euphrate.*

LIDZBARSKI, *Handbuch d. nordsemitischen Epigraphik.*

M. STRECK, *Seleukeia* (*Der Alte Orient*, *XVI*).

CUMONT, *Mithra.*

BABELON, *Les monnaies des Arsacides.*

BARCLAY HEAD, *Historia Nummorum.*

PINCK, *Die Sprachstämme des Erdkreises.*

ISIDORE DE CHARAX (dans Muller-Didot, *Géographi graeci minores*, I).
PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, art. *Isidoros*.
UNGNAD-KOHLER, *Hundert ausgewählte Urkunden*.
CAVAIGNAC, dans *Journal Asiatique*, 1923.
TROGUE-POMPÉE, *Sommaires*.
HORACE, *Odes*.
STRABON, l. XI.
J. CARPENTIER, *Zeitschrift d. morgen Gesellschaft*, 71, p. 347.
CORDIER, *Histoire générale de la Chine*.
DE GROOT, *Die Hunnen d. vorchristl. Zeit*.
VINCENT SMITH, *Early history of India*.
RAWLINSON, *Intercourse between India and the Western World*.
NEUMANN, *Hermes* 1884 (*Patroklos u. der Oxus*).
SAGLIO-POTTIER, *Dict. des Antiqu.*, art. *Sericum*.
HIRTH, *Die alte Seidenstrasse* (dans Sieglin, *Quellen und Forschungen*).

Le bref exposé qui précède a montré à quel point les questions d'empire ont enveloppé et conditionné la transformation interne de Rome. Sinon à partir de 110, du moins à partir de 90, on peut considérer que la fleur de la jeunesse italienne a passé sa vie régulièrement dans les camps, et que peu à peu les assemblées de Rome, Sénat, comices centuriates, comices tributes, sont apparues comme des réunions de « non valeurs » au sein desquelles, en outre, le nombre des malandrins a fini par dépasser la proportion permise. C'est qu'alors les légions, en quelques bonds, portaient les frontières de l'Empire à l'Euphrate, au Rhin et au Danube. Nous allons nous arrêter successivement sur ces frontières, celle de l'Est d'abord, celle du Nord ensuite, en rattachant à chacune les provinces qu'elle a couvertes, pour ne pas rompre les connexions géographiques, si importantes.

L'entrevue de 92

On eût fort étonné le Sénat romain, vers 110, en lui parlant de la frontière de l'Euphrate. En toute bonne

foi, il n'envisageait alors d'autre ambition que celle de voir, autour du domaine qu'il ne visait nullement à agrandir, une série d'Etats faibles, divisés contre eux-mêmes, divisés entre eux et incapables de se dérober au protectorat romain. Les événements allaient vite lui prouver que toutes ces faiblesses devaient susciter, en arrière, des convoitises et des ambitions, qu'après avoir énervé il faudrait protéger. Le point sur lequel cette vérité apparut le plus promptement et le plus clairement fut l'ancien domaine des Séleucides.

Nous avons dit que la défaite d'Antiochus Sidète en 129 avait été là le grand point tournant. Les Séleucides avaient été rejetés sur la rive droite de l'Euphrate, réduits à la Syrie et à la Cilicie, j'entends aux parties de ces deux contrées auxquelles les querelles dynastiques incessantes n'avaient pas encore permis de se rendre indépendantes. Nous savons aussi que deux demi-frères, Antiochus VIII Grypus et Antiochus IX de Cyzique se disputaient, depuis 111, ces lambeaux, établis, l'un au Nord, l'autre au Sud. Chose remarquable ! Le Sénat restait encore si bien sous l'empire des défiances que lui avait jadis inspirées cette maison, qu'il continuait à soutenir contre les Séleucides le petit Etat juif, alors que déjà c'était plutôt contre les Lagides de Cypre et d'Alexandrie que cet Etat avait à se garder. Enfin, il devint si évident que la Cilicie occidentale, tout au moins, échappait complètement à l'autorité des rois de Syrie, que le Sénat dut instaurer une province sur ce point (103), quand il voulut sérieusement se procurer un point d'appui contre la piraterie.

Antiochus Grypus et Antiochus de Cyzique restèrent en présence jusqu'à leur dernier jour (96-95). Ils laissèrent malheureusement chacun des fils, et Antiochus de Cyzique, par surcroît, une veuve, Cléopâtre Sélénè, qui, issue de la dynastie lagide, n'était nullement portée à jouer un rôle de conciliatrice. On vit donc d'abord Seleucus VI, fils de Grypus, abattre son oncle le Cyzicène (95), puis succomber à Mopsuheste, en Cilicie, sous les coups de son cousin Antiochus X Eu-

sèbès, — puis celui-ci battu à son tour par deux autres fils de Grypus, tandis qu'un troisième, Démétrius III Eukerè, s'installait à Damas. A ce moment, au nord et au midi d'Antioche, enjeu principal de la partie, trois Séleucides régnèrent à la fois. Pour comble, le dynaste de Commagène, Mithridate, époux d'une princesse séleucide, s'était rendu indépendant et intervenait dans ces querelles.

Si les Parthes n'avaient pas tiré parti plus tôt de cette décomposition, c'est qu'au lendemain de la défaite de Sidète ils s'étaient trouvés engagés eux-mêmes dans de rudes combats sur leur frontière orientale. Cependant, à partir de 124, ils furent gouvernés par un homme de grand mérite, Mithridate II, qui rétablit peu à peu la monarchie iranienne. Nous ne savons rien des combats, certainement très difficiles, qu'il eut à soutenir dans l'Iran oriental. Nous entrevoyons à peine mieux comment il assura son autorité sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. Son attention se porta principalement sur la monarchie de l'Arménie occidentale, dont il força la dynastie, les Artaxiades, à reconnaître son ascendant. En 95 enfin, il réussissait à introniser comme roi à Artaxata un prince de cette dynastie qui, âgé déjà de plus de 40 ans, avait passé de longues années à la cour parthe : Tigrane. Et alors, sûr de la Mésopotamie, l'Arsacide se risqua à intervenir dans les querelles syriennes. Les Parthes parurent en Commagène, en Cilicie. Et les Romains virent apparaître dans leur voisinage immédiat une puissance autrement inquiétante que les Séleucides, qu'ils avaient tant contribué à faire déchoir.

A ce moment, l'attention du Sénat, depuis quelque temps déjà était concentrée sur un autre coin de l'Orient. On a vu que, dès 104, il avait dû se préoccuper des entreprises de Nicomède, roi de Bithynie, et de Mithridate, roi de Pont, en Paphlagonie. Nicomède n'était pas homme à s'obstiner dans des entreprises qu'il voyait désagréables à Rome, mais le jeune Mithridate était d'autre humeur, et Marius, qui vint en Orient vers

99, put renseigner le Sénat sur les ambitions tenaces du roi de Pont. Elles se portaient maintenant vers la Cappadoce, où une série de crimes fit disparaître la dynastie des Ariarathe. Le Sénat obvia encore au danger en donnant comme roi aux Cappadociens un noble du pays, Ariobarzane (95). Mais Mithridate ne se tint pas pour battu. Ne pouvant compter sur la Bithynie, où Nicomède III venait (94) de céder la place à Nicomède IV, il s'entendit avec Tigrane d'Arménie, lequel venait de porter sa frontière à l'Euphrate en annexant la Sophène. Et les deux souverains détrônèrent Ariobarzane. Cette fois, le Sénat donna mission au gouverneur de Cilicie d'intervenir par les armes, et, comme ce gouverneur s'appelait Sylla, l'opération fut menée rondement (92). Ariobarzane fut rétabli, Mithridate et Tigrane se retirèrent.

Sylla était sur les bords de l'Euphrate, lui premier des généraux romains, lorsqu'il vit arriver un ambassadeur parthe, Orobazos, chargé officiellement de le congratuler. Dans l'entrevue, le Romain se mit à la place d'honneur, entre le roi de Cappadoce et l'ambassadeur parthe. Ce petit incident diplomatique fit son effet en Orient, et le malheureux Orobazos, de retour auprès de son maître, fut décapité pour n'avoir pas mieux sauvegardé la dignité de la couronne arsacide. C'était le premier contact direct entre les deux peuples qui devaient plus tard s'affronter si souvent.

Pour le moment, Mithridate le Parthe ne semble pas avoir insisté en Syrie. Mais dès 88 il fut amené à y intervenir de nouveau. Cette fois, le satrape qui le représentait en Mésopotamie, Mithridate Sinakès, fit prisonnier Démétrius III Eukère. Comme Démétrius Nicator, celui-ci finit sa vie dans une captivité honorable à la cour arsacide. Mais le moment arrivait où les dernières villes restées fidèles à la dynastie séleucide se dégoûtaient de cette succession d'incidents lamentables. Ce ne furent pas les Arsacides qui profitèrent de la situation, mais Tigrane d'Arménie (84-83).

C'est qu'une nouvelle péripétie venait de se pro-

duire dans la monarchie parthe. Mithridate II était mort (87), et sa disparition avait été le signal d'une nouvelle période de troubles qui ne prit fin qu'à l'avènement du vieux Sanatrokès (76). Nous ignorons complètement le détail de ces événements : nous savons seulement qu'une fois de plus, les Barbares de l'Iran oriental y ont joué un rôle important.

Mithridate et Tigrane

C'est par un long détour que Rome devait arriver à cette frontière de l'Euphrate, où la décadence séleucide semblait la pousser déjà vers 92. Le long détour lui fut imposé par la personnalité extraordinaire du roi de Pont : Mithridate Eupator.

Celui-ci, par ses entreprises en Asie Mineure, ne s'était attiré jusque-là que des rebuffades. Mais il n'en avait pas moins doublé ses Etats par ses guerres en Crimée, l'annexion du royaume de Bosphore Cimmérien, les relations avec les nomades répandus du Caucase au Danube, Sarmates, Bastarnes, etc. Il représentait, malgré tout, une puissance respectable, et ses succès en Scythie avaient assuré son prestige dans les pays grecs : à Délos, par exemple, sa réputation était grande.

Tout cela n'avait pas frappé les yeux du personnage envoyé en Asie pour surveiller les agissements du remuant souverain, M'Aquillius. Bien que Rome, paralysée par l'insurrection italienne (90), n'eût pas une légion à gaspiller en Orient, Aquillius, dont les procédés de chantage n'avaient pas tiré du roi de Pont ce qu'il en espérait, poussa Nicomède de Bithynie à exercer sur le royaume pontique le « droit de prise » (89). Les représentations de Mithridate furent reçues avec insolence. On peut dire, sans aucune exagération, qu'il a été acculé à cette première guerre par Aquillius.

Une fois décidé, il la mena avec la dernière énergie. L'armée bithynienne fut balayée, les corps que les

Romains avaient rassemblés dans la province d'Asie ne tinrent pas, et Mithridate entra en triomphateur à Ephèse (printemps 88). Pour brûler ses vaisseaux, il donna à massacrer aux provinciaux exaspérés 80.000 Italiens, publicains, usuriers, commerçants, déjà établis en Asie. Sa flotte, forçant les détroits, vint réveiller dans l'Archipel la piraterie qui languissait depuis les dernières mesures de Rome. A Délos, 20.000 Italiens périrent encore. Athènes, où subsistaient certaines rancunes provoquées par les changements de 103-2, se jeta dans les bras du roi. Archélaos put y venir avec une armée pontique, et semer la rébellion en Grèce. Depuis quelque temps déjà, de ses villes de la mer Noire, Mithridate intriguait chez les Thraces, les poussait sur la Macédoine pour paralyser les faibles forces du gouverneur romain. De plus, au printemps de 87, une seconde armée pontique fila par la côte de Thrace pour aller donner la main à Archélaos. Le royaume odryse, seul en Thrace, était resté fidèle à l'alliance romaine.

Telle était la situation, lorsque Sylla, avec 30.000 hommes seulement, débarqua en Grèce au printemps de 87. Il se dirigea droit sur Athènes, qui résista plusieurs mois. Pour obvier à l'absence de flotte qui le paralysait, Sylla chargea son lieutenant Lucullus de battre le rappel parmi les alliés maritimes qui restaient à Rome dans l'Orient. La tâche fut laborieuse : à Alexandrie, où Ptolémée Lathyre venait (88) de recouvrer le trône sur Ptolémée Alexandre, Lucullus ne trouva rien.

Sur terre, Sylla avait mieux réussi. Athènes tomba vers le 1er mars 86. Peu après, Archélaos, qui avait été rallier en Thessalie la seconde armée pontique, venue du Nord, fut battu à Chéronée en Béotie. Mithridate envoya immédiatement une seconde armée sous Dorylaos : Sylla l'anéantit à Orchomène (automne 86).

Pendant ce temps, ses ennemis se rendaient maîtres de Rome, et envoyaient en Orient Valérius Flaccus, pour lui disputer l'honneur d'en finir avec Mithridate.

Flaccus, qui n'avait que deux légions, avait esquivé le choc direct avec Sylla, et s'était mis en route par la Thrace. Il passa en Asie grâce aux vaisseaux de Byzance, mais fut assassiné par son lieutenant Fimbria (début 85). Celui-ci mena rondement les opérations en Mysie, et on assure qu'il eût peut-être pris Mithridate lui-même, si Lucullus, qui avait enfin rassemblé une flotte, n'eût préféré aller rejoindre son général.

Sylla avait entamé des négociations avec Archélaos. Il offrait des conditions clémentes, demandant 2.000 talents d'indemnité, la livraison de 70 vaisseaux, et promettant l'amnistie aux villes d'Asie. Mithridate hésitant néanmoins, Sylla passa à son tour en Asie (été 85). Cette fois le roi traita, et Sylla n'eut plus qu'à en finir avec Fimbria. Son armée, très éprouvée, put se refaire dans les quartiers d'hiver d'Asie (85-84).

Le *statu quo* était rétabli en Asie Mineure, Nicomède et Ariobarzane étaient remontés sur leur trône, et Mithridate était allé travailler à rasseoir son autorité dans le Pont et dans le Bosphore. Mais, quand Sylla eut repris la route d'Asie, Muréna, laissé en Asie avec les deux légions fimbriennes, jugea le moment propice pour cueillir des lauriers à bon marché. Sous prétexte d'infractions au traité, il se rendit en Cappadoce et envahit le Pont même (83). Mithridate lui prouva tout de suite qu'il lui restait assez de forces pour défendre son royaume héréditaire (82). Et Sylla, devenu sur ces entrefaites maître de Rome, rappela son lieutenant.

La mort de Sylla (78) n'apporta aucun changement à la politique pacifique suivie par les Romains en Orient. Ils se contentaient de lutter contre les Thraces, contre les pirates. Une occasion s'étant offerte, après la mort de Lathyre (80), d'annexer l'Egypte, ils la laissaient passer, et se contentaient d'organiser en province (20 ans après l'annexion) la Cyrénaïque. *A fortiori* évitaient-ils toute immixtion en Syrie, permettant à Tigrane de s'y asseoir.

Celui-ci, tout médiocre qu'il fût, n'avait pu ne pas profiter des circonstances favorables que la fortune

accumulait autour de lui. Dès le début de son règne, on l'a vu annexer la Sophène. En 84-83, les Syriens, lassés des querelles des Séleucides, l'avaient appelé. La région lui dut 15 ans de tranquillité, troublés seulement par un tremblement de terre qui, à Antioche, aurait fait périr 170.000 personnes. Quelques résistances subsistaient en Cilicie, et sur la côte, où Cléopâtre Sélénê tenait encore en 70. Mais, du côté des Parthes, Tigrane avait pu profiter des troubles survenus après la mort de Mithridate II, et du gouvernement sénile de Sanatroikès (76-69). Non seulement il avait repris les districts cédés jadis à Mithridate, mais la Mésopotamie et le roi de Médie Atropatène (Azerbaïdjan) reconnaissaient son autorité. Sur le haut Tigre, il se constituait une capitale monstre, Tigranocerte. Pour la première fois depuis l'époque lointaine des rois d'Ourartou, l'Arménie se haussait au rang de grande puissance.

Les Romains à l'Euphrate

C'est dans ces conditions que le dernier des Nicomède disparut (fin 74), léguant son royaume aux Romains. L'annexion de la Bithynie n'était en aucune façon un *casus belli*. Mais Mithridate, qui avait reconstitué ses forces, qui voyait le Sénat péniblement aux prises avec les pirates, avec Sertorius, qui avait déjà noué des relations avec ce dernier, Mithridate rentra en scène. Ce fut bien lui cette fois qui engagea la guerre.

Il la commença encore une fois par des succès foudroyants. Cotta fut cerné dans Chalcédoine, Cyzique fut bloquée, et la flotte pontique se répandit dans l'Archipel. Le commandement de la guerre était échu à Lucullus, qui n'avait guère que 5 légions en tout. Avec ces faibles forces, il réussit à couper les approvisionnements du roi, et le réduisit à lever les sièges de Chalcédoine et de Cyzique dans les conditions les plus désastreuses (73-72). Puis, laissant à ses lieutenants le

soin d'en finir avec la flotte pontique, lui-même marcha sur le Pont. A Cabire (71), la dernière armée de Mithridate fut dispersée, et le roi dut s'enfuir chez Tigrane. Lucullus réorganisa alors les provinces d'Asie et réduisit la résistance des villes grecques du Pont.

Tigrane avait vu avec mauvaise humeur son allié s'engager dans la guerre contre Rome, puis s'y attirer des désastres. Il le reçut mal, l'interna pendant dix-huit mois (71-69). L'ambassade romaine qui vint à Antioche lui demander l'extradition de Mithridate changea ses dispositions. Il refusa net, et se prépara à la guerre, qu'il comptait pouvoir mener à son gré. Mais, au printemps de 69, Lucullus, avec 15.000 hommes seulement, franchissait l'Euphrate, et il fut sous les murs de Tigranocerte avant que le roi eut rassemblé son armée. Cette armée fut dispersée (6 octobre 69), et Lucullus commença à se considérer comme dispensateur des couronnes d'Orient. Il rétablit un Séleucide, Antiochus XIII l'Asiatique, en Syrie, et, comme Phraate III, qui venait de monter sur le trône des Parthes, semblait favorable aux Arméniens, il le menaça de la guerre. En attendant, Mithridate et Tigrane soulevaient l'Arménie propre. Lucullus se mit en marche vers Artaxata (vers Erivan) la capitale héréditaire de Tigrane, mais il fut arrêté par ses soldats avant d'avoir pu l'atteindre (68). Il dut revenir prendre ses quartiers d'hiver en Mésopotamie.

Sa situation était ébranlée. Le Sénat n'aimait pas sa politique aventureuse. Les chevaliers lui gardaient rancune d'avoir arraché à leurs serres les provinciaux d'Asie. Les soldats le trouvaient hautain et parcimonieux, et les légions fimbriennes arrivaient au terme des vingt campagnes qu'on pouvait exiger d'elles. Lucullus dut voir Tigrane et Mithridate reprendre leurs royaumes héréditaires, et le dernier infliger, près de Zéla, une défaite sanglante à un de ses lieutenants (printemps 67). Il dut lui-même se replier sur l'Euphrate, puis sur l'Halys, et, condamné à l'immobilité par ses troupes, attendre en Galatie le successeur qui

viendrait le relever de son commandement (67-66). Ce successeur était Pompée, qui venait de terminer avec éclat la guerre des pirates, et attendait de son côté en Cilicie que le peuple « lui imposât de nouvelles fatigues ». En 66, il prenait le commandement avec une armée bien plus forte que celle qu'avait eue Lucullus, 60.000 hommes, et dans des circonstances plus favorables. Tigrane, aigri par ses revers, était brouillé avec Mithridate, brouillé avec Phraate, paralysé par les intrigues de son fils, Tigrane le jeune. Au roi des Parthes, Pompée promit de respecter la Mésopotamie, que Phraate considérait comme acquise aux Arsacides depuis Mithridate II, et indûment occupée par l'Arménien.

Pompée put donc en finir avec Mithridate sur les bords du Lykos (66). En le poursuivant sur le Caucase, il eut la surprise agréable de recevoir, sans coup férir, la soumission de Tigrane. Il eut en revanche à combattre les belliqueuses populations du Caucase, Ibériens et Albaniens, et il renonça sagement à franchir les redoutables montagnes pour traquer Mithridate dans le Bosphore. L'armée romaine revint par l'Arménie et la Mésopotamie vers la Syrie (64). En Arménie, Tigrane prodigua les marques de vassalité. Phraate se montra irrité du passage des troupes romaines, mais sans aller jusqu'à la rupture. Et Pompée put procéder à la réduction de la Syrie en province romaine. Il n'eut de difficultés sérieuses qu'avec les Juifs : il dut prendre Jérusalem de vive force.

Cependant Mithridate avait retrouvé dans le Bosphore une dernière armée. Il ne songeait donc à rien moins qu'à entraîner les Barbares des steppes russes vers le Danube, pour recommencer, par cette voie imprévue, la guerre contre Rome. Mais ce plan ultime, à peine divulgué, provoqua la révolte des troupes. Pharnace, le fils même du roi, se mit à leur tête, et Mithridate, pour ne pas être livré aux Romains, dut mettre fin par le suicide à sa vie extraordinaire (63). Pompée reçut la nouvelle à Jéricho, et revint dans le Pont recevoir le corps

de Mithridate et la soumission de Pharnace, qu'il confirma dans la possession du Bosphore.

Pompée n'avait guère fait que cueillir le fruit des victoires de Lucullus, mais ce fut lui qui organisa l'Orient. Il donna leur statut aux nouvelles provinces de Pont et de Syrie, aux rois vassaux de Bosphore, de Galatie, de Cappadoce, d'Arménie, de Judée. Il retira tous ses corps de Mésopotamie, calmant ainsi l'irritation du roi Phraate. Le principe de la frontière de l'Euphrate était ainsi posé. On a vu que Pompée, revenu à Rome (61), eut de la peine à faire ratifier toutes ces dispositions, et n'y parvint que grâce au triumvirat (59).

Il laissa l'Orient tranquille pour plusieurs années. L'attention des Romains se concentra alors sur l'annexion de Cypre (58) et sur les affaires d'Egypte, où le gouverneur de Syrie, Gabinius, rétablit Ptolémée Aulète en 55.

Crassus et Antoine

La mort de Phraate III, tué par ses fils Mithridate et Orodès (56), donna le trône à ce dernier. Mais Mithridate évincé sollicita l'intervention romaine, et l'eût obtenue si Gabinius n'avait pas été occupé en Egypte. Il essaya donc de se maintenir par ses propres moyens à Babylone et à Séleucie, mais fut débouté par le généralissime d'Orodès, Suréna. D'autre part, il semble bien que déjà, à la mort du vieux Tigrane (56-55), les hostilités eussent repris entre les Parthes et son successeur Artavasdès : or, l'Arménie était un royaume client des Romains. Il n'est donc pas tout-à-fait exact de dire que Crassus ait ouvert les hostilités entre Rome et les Parthes : seulement, son ambition sénile et son incapacité allaient leur donner une gravité inattendue.

Le triumvir parut en Syrie dès 54, et passa une première fois l'Euphrate. Mais cette première campagne ne fut qu'une reconnaissance, et l'ennemi ne se montra pour ainsi dire pas. En 53, Crassus revint avec une

forte armée de 7 légions, et entreprit de piquer droit à travers la Mésopotamie. Cette fois, dans la région de Carrhes, il se heurta aux Parthes. Tandis qu'Orodès en personne se chargeait de contenir l'Arménien, Suréna venait au devant de Crassus avec une nuée de cavaliers cuirassés et abondamment pourvus de ces armes de trait dans le maniement desquels excellaient les Iraniens. Les légions se virent entourées brusquement par un ennemi qui refusait le combat de près, et les accablait de loin sous une nuée de flèches. Le jeune Crassus, à la tête de cavaliers gaulois prêtés par César, tenta de joindre les hippotoxotes, mais il fut tué, et l'infanterie démoralisée commença un mouvement de repli désastreux. Suréna alors fit entrevoir à Crassus la possibilité d'une suspension d'armes moyennant la reconnaissance écrite de la frontière de l'Euphrate : il l'attira ainsi à une entrevue où le Romain fut massacré (printemps 53). Des débris de l'armée romaine qui repassèrent l'Euphrate, Cassius ne put former que deux légions.

C'était la première grande victoire que les Orientaux remportaient sur les Romains, et l'effet en fut sensible. Artavasdès conclut alliance avec Orodès, les Juifs s'agitèrent. Heureusement, les Parthes n'envahirent la Syrie qu'en 51, et ils étaient inhabiles aux sièges des villes. Puis ils montrèrent une étrange hésitation à profiter de la guerre civile. Quand César passa en Orient (47), il ne les vit nulle part sur sa route. Il était convaincu pourtant de la nécessité de venger la honte de Crassus, et nous avons vu quels préparatifs il avait fait contre les Parthes, quand la mort le surprit (44). Encore une fois, le roi Orodès n'intervint que mollement dans la guerre civile qui se termina à Philippes (42). C'est seulement alors que, cédant aux instances de l'émigré romain Labiénus, il envoya son fils Pakoros à la conquête de l'Occident. Les Parthes parurent jusque sur les côtes de l'Ionie, et un instant furent maîtres de Jérusalem.

A ce moment, il était déjà tard, car Antoine rassem-

blait entre ses mains toutes les forces de Rome en Orient. Occupé en Italie, il confia à son lieutenant Ventidius Bassus le soin de repousser l'invasion. Celui-ci nettoya d'abord l'Asie-Mineure, puis, Pakoros ayant réapparu dans la Syrie du Nord, il l'écrasa au Nord d'Antioche le 9 juin 38. Le prestige des armes romaines était rétabli : Ventidius fut le premier général qui triompha des Parthes, le seul jusqu'à Trajan, et la mort de Pakoros fut un coup terribe pour le roi Orodès. Dès 37, d'ailleurs, son fils Phraate l'assassina et monta sur le trône (Phraate IV).

Antoine était résolu à une vigoureuse contre-offensive, et, ayant cédé à Octave des vaïsseaux contre Sextus Pompée, il avait pu profiter du recrutement italien. Il avait 60.000 Romains, et, avec tous les auxiliaires, une armée de 100.000 hommes. Malheureusement pour lui, il entama la campagne tard déjà dans l'été de 36. De plus, le roi Artavasdès d'Arménie le soutint mal. Néanmoins il pénétra dans la Médie Atropatène (Azerbaïdjan), et vint assiéger Phraspa ou Phraata, entre le lac d'Ourmiaz et la Caspienne. Son parc, admirablement monté, et où figurait, entre autres, un bélier de 80 pieds de long, fut surpris et détruit par les cavaliers parthes. Et de nouveau les légions durent battre en retraite, sous les traits d'une nuée d'archers à cheval. Mais cette fois les Romains avaient trouvé la tactique appropriée : ils firent la tortue, et arrêtèrent par un toit de boucliers la flèche du Parthe. Ils mirent pourtant 27 jours à rejoindre l'Araxe, et laissèrent 24.000 morts sur la route. En Arménie, ils purent se refaire, mais Antoine se hâta ensuite de rejoindre la Phénicie, où l'attendait Cléopâtre, et il sema encore 8.000 hommes sur la route.

Il prit une médiocre revanche de son échec sur le roi d'Arménie, qu'il accusait de trahison. Artavasdès fut pris par guet-apens, et son royaume attribué à un enfant d'Antoine et de Cléopâtre. En outre, le roi de Médie Atropatène passa à l'alliance romaine, et fournit même un contingent à Antoine pour la guerre contre Octave

(32). Mais cette guerre même fournit à Phraate une occasion favorable. Il reprit la Médie Atropatène, dont le roi alla se réfugier chez les Romains, et il rétablit un Artaxiade, Ardaschès, sur le trône d'Arménie.

Resté seul maître de l'empire romain, Auguste n'était pas disposé à faire de ces événements un *casus belli.* Il se contenta d'exploiter les dissensions de l'adversaire. A ce moment même, Phraate, détesté pour sa cruauté, voyait s'élever contre lui un antiroi, Tiridate. Une première fois battu, Tiridate se réfugia sur territoire romain, mais il en revint, et cette fois se rendit si redoutable que Phraate dut chercher refuge à l'autre extrémité de son domaine. Là, il trouva l'appui des « Scythes », et, grâce à eux, put expulser l'usurpateur. Tiridate, en se retirant sur le territoire romain, emmena un des fils du roi. Auguste était en Espagne lorsqu'il vit arriver le vaincu (25), et, peu après, il reçut des ambassadeurs parthes chargés de la demande d'extradition. Il la refusa, tenant à garder en réserve un prétendant au trône arsacide, mais en même temps il rendait sans rançon le fils de Phraate. Il ne tarda pas à recueillir le fruit de cet acte de générosité. Quand il reparut en Orient (20 av. J. C.) il eut la surprise agréable de recevoir à Samos les aigles de Crassus, rendus par Phraate, en même temps que ce qui restait des prisonniers romains, ramenés de la lointaine Margiane (oasis de Merv)· C'était en somme une victoire modeste, et Auguste eut le bon goût de refuser le triomphe qu'on lui offrit. Mais cet échange de bons procédés équivalait à un traité de paix entre les deux empires, et, en somme. le *modus vivendi* ainsi établi devait tenir.

La frontière de l'Euphrate

La frontière de l'Euphrate, indiquée par Sylla, fixée par Pompée, fut donc organisée par Auguste. Il faut voir dans quelles conditions.

Le terme « frontière de l'Euphrate », est assez sin-

gulier, car en somme, le domaine romain ne touchait le fleuve qu'en un point, le plus important il est vrai, celui où l'Euphrate, venant du Nord-Est, se rapproche de la Méditerranée avant de tourner au Sud-Est. Là était le passage classique de Zeugma, où avait passé Crassus. En arrière, dans la province de Syrie, étaient établies depuis 63 des légions, dont le nombre semble avoir oscillé sous Auguste entre 3 et 4. L'une cantonnait à Antioche, dans un milieu qui plus d'une fois se montra fatal à la discipline. Les 2 ou 3 autres paraissent avoir eu des cantonnements plus variables. Il n'y avait d'ailleurs sur le fleuve même ni retranchements ni flottille.

En le franchissant, dans les oasis qui bordaient l'Euphrate ou son affluent le Chaboras, on était en Osrhoène (capitale Edesse). Là régnait, depuis 132 déjà, une dynastie locale dans laquelle le nom d'Abgar a été le plus répandu. Abgar II, en 53, avait trahi Crassus, mais les Parthes, se méfiant de lui, l'avaient néanmoins déposé. Nous voyons ensuite un Ma'un de 23 à 4 av. J. C. Cette dynastie devait jouer un certain rôle dans le développement du christianisme, ce qui nous a valu sur elle un certain nombre de renseignements, malheureusement parfois confus.

En continuant vers l'Est au pied des montagnes arméniennes, on était dans la Gordyène, qui avait été, au temps de Pompée, la pomme de discorde entre les Parthes et l'Arménie de Tigrane. Puis on franchissait le Tigre pour entrer dans l'Adiabène (l'ancienne Assyrie). Là aussi on signale, dès 69, une dynastie locale dont évidemment le Parthe était suzerain. Entre 30 et 25, un roi d'Adiiabène dut s'enfuir sur territoire romain, et le royaume fut réuni à l'Osrhoène sous Ma'un, puis sous Abgar V (4 av. — 7 ap. J. C.). Somme toute, tout ce domaine relevait de la monarchie arsacide.

Au Sud, sur les 500 kilomètres qui séparaient l'embouchure du Chaboras de Babylone, l'Euphrate coupait le vaste désert qui constituait entre les deux empires un efficace isolant. Là vaguaient des tribus bédouines dont

les Romains comme les Parthes se contentaient d'exiger le respect de leur territoire, sans prétendre à une domination qui n'eût été que fictive. Le fond de la population était araméen, et araméenne la langue. Mais déjà un autre élément sémitique, l'élément arabe, prenait le dessus dans la région : la dynastie d'Edesse était arabe.

D'ailleurs, en temps calme, les caravanes circulaient de Syrie en Chaldée, et inversement. En outre, un élément ethnique était à cheval sur les deux bords du désert : l'élément juif. Bien que le centre de la nationalité juive fût à Jérusalem, il y avait, depuis cinq cents ans, une forte colonie juive à Babylone et aux environs. Un incident survenu quelque temps après l'époque où nous sommes (vers 30 ap. J. C.) montre combien elle était nombreuse, remuante au besoin, et mal vue de la population : pendant quinze ans, deux chefs de bande juifs terrorisèrent la Babylonie. Les Juifs de Judée, d'autre part, par leur solidarité avec ceux de Babylonie, étaient habitués à regarder facilement du côté des Parthes, dans leurs chocs avec l'autorité romaine.

Au Nord, le spectacle était tout différent : là, l'Euphrate circulait tortueusement entre le Taurus et les montagnes arméniennes. Sur la rive droite, on était nettement en terre romaine. On rencontrait d'abord le petit Etat de Commagène (capitale Samosate). Nous y avons trouvé une dynastie rattachée aux Séleucides par les femmes, et que les Romains avaient laissé vivre. Le roi Antiochus I (69-34) est célèbre parmi les archéologues modernes par le monument du Nimroud-dagh, dont nous verrons l'intérêt. Les descendants, malgré des alliances de famille avec les Parthes, devaient se maintenir encore, non sans vicissitudes, pendant un siècle. Un des derniers, devenu simple particulier (vers 100 ap. J. C.), devait, lui aussi, laisser à Athènes un monument bien connu : le tombeau de Philopappos. Plus au nord, dans la petite Arménie, on trouve aussi, au temps d'Auguste, un prince vassal. Au reste, dans ce domaine, Rome faisait et défaisait les rois à sa guise.

Il n'en était pas de même de l'autre côté, en Arménie.

Là, dès l'époque de Mithridate II et de Tigrane, la cour et la noblesse avaient pris un aspect iranien. On a vu les mésaventures d'Artavasdès, et le rétablissement sur le trône d'un prince ami des Parthes, Ardaschès (30-20 av. J. C.). Son successeur Tigrane montra les mêmes inclinations. Mais, depuis la soumission du grand Tigrane, les Romains étaient habitués à considérer l'Arménie comme vassale, et Auguste ne pouvait se résigner à l'abandonner sans arrière-pensée à l'alliance parthe· La marque iranienne s'y manifestait pourtant jusque dans l'organisation militaire : la cavalerie prédominait, bien que le pays ne se prêtât guère à l'élevage.

Même dans la Médie Atropatène, purement iranienne, et depuis longtemps considérée comme vassale des Parthes l'expédition d'Antoine avait laissé aux Romains des attaches et des regrets. Ils recueillirent le roi Artavasdès le Mède, chassé par Phraate vers 30, et plus tard (en 20 av. J. C.) Auguste remit son fils Ariobarzane sur le trône. Mais ce ne devait être qu'une erreur momentanée.

Ajoutons qu'au Nord, en Ibérie, l'influence iranienne avait été apportée par Tigrane, un instant suzerain du pays. Elle y avait persisté : en 37 av. J. C., un lieutenant d'Antoine, Canidius, avait dû pénétrer dans le pays. Et peu après nous y trouvons une dynastie parthe. Le roi Aderk y régna de 2 avant à 55 ap. J. C. Jusque dans la Géorgie moderne, on retrouve les vestiges de l'iranisme apporté alors.

Dans l'ensemble, des deux côtés du grand fleuve, l'ascendant de Rome ici, et là l'ascendant parthe, reposaient sur des traditions déjà assez anciennes pour que la frontière fût reconnue satisfaisante. Seule, l'Arménie avait une situation équivoque, et c'est pourquoi elle allait être, pendant le siècle qui suivit, la source de difficultés sans cesse renaissantes entre les deux empires.

Les Parthes

Le bref exposé que nous avons donné des événements militaires ayant amené la constitution de la frontière de

l'Euphrate nous a fait déjà entrevoir les Parthes. Ces récits militaires des historiens occidentaux sont même ce que nous avons de plus précis sur la dynastie et le peuple qu'ont rencontrés là les Romains.

La dynastie est celle des Arsacides, qui faisaient remonter leur ère à 247 av. J. C. et qui, à l'époque de Phraate IV, avaient déjà fourni une quinzaine de souverains. L'ordre de succession ne paraît pas avoir été réglé avec beaucoup de fermeté. Deux fois, vers 125 et en 76, nous voyons apparaître sur le trône des vieillards. Dans la seconde partie du Ier siècle av. J. C., régulièrement le souverain régnant s'est frayé le chemin du trône par un fratricide ou un parricide. En réalité, cette royauté était entourée d'une noblesse puissante qui choisissait le roi un peu à sa guise, pourvu qu'il fût pris dans la famille du fondateur. Cette noblesse parait le roi d'une cour nombreuse et d'un éclat quelque peu barbare. A partir d'Orodès tout au moins, la résidence d'hiver fut régulièrement à Ctésiphon sur le Tigre, en face de Séleucie : en été, la cour remontait sur les plateaux de l'Iran.

Le peuple qui devait à la dynastie d'Arsakès son individualité et sa puissance était originaire de la steppe située entre la Caspienne et l'Oxus. Mais au cours des conquêtes il avait essaimé jusqu'aux rives du Tigre, et constituait maintenant une noblesse largement possessionnée dans les diverses parties de l'Iran. Ce sont les Parthes qui fournissaient les cadres de l'armée et le corps d'élite des Eleuthères (hommes libres). Les historiens de l'Occident représentent ces armées d'archers à cheval comme comprenant 400 hommes libres pour 50.000 « esclaves ». Le mot « esclaves », et même le mot « serfs », sont probablement impropres. Il faut entendre par là que les nobles parthes avaient sur leur domaine des masses de tenanciers, agriculteurs ou pasteurs, qu'ils amenaient à l'appel du roi.

Les Parthes avaient gardé pourtant leur individualité ethnique. Ils parlaient un dialecte iranien oriental, le parthe (pehlevi). Ils n'avaient appris à l'écrire qu'en

arrivant aux bords du Tigre, où régnait partout l'écriture araméenne. Cette langue s'écrivait donc en sémite et se lisait en iranien : on supposera que nous lisions en français les formules latines (*et cætera, a fortiori*) qui sont restées parsemées dans nos textes. C'est là une particularité curieuse, et une difficulté de la littérature religieuse, assez abondante, qui a été rédigée plus tard en langue pehlevi.

Le vaste domaine des rois parthes (1 million de kmq.) était divisé en deux parties : d'une part les provinces administrées directement par des satrapes sujets (ou soi-disant sujets) du roi, d'autre part les parties laissées à des rois vassaux qui permettaient à l'Arsacide de se parer du titre de « roi des rois ». Mais il est plus expédient de suivre l'ordre géographique.

Les parties les mieux connues sont naturellement les parties occidentales. Nous avons parcouru les royaumes d'Osrhoène, d'Adiabène, d'Arménie, de Médie Atropatène, d'Ibérie. Au Sud du désert mésopotamien se trouvait la province de Babylonie ou de Chaldée. Babylone y vivait encore, mais arrivait au terme de son long déclin. Les textes cunéiformes, contrats et autres, encore abondants pour le IIe siècle, disparaissent au Ier. Le moment arrive où la pseudo-science tirée de ces antiques grimoires ne sera plus communiquée à l'Occident que par les charlatans auxquels s'attachera le nom, jadis glorieux, des *Chaldéens*. Le pays même a décliné. L'incident des deux bandits juifs, dont nous avons parlé, indique le désordre qui s'y manifestait. Dans ces conditions, l'irrigation, condition première de la prospérité de cette région, a périclité.

A l'embouchure de l'Euphrate et du Tigre subsistait un petit royaume assez prospère, la Mésène. Il semble s'être constitué au lendemain de la défaite des Séleucides (124), et a été remarqué pour la longévité de ses rois. Hyspasinès a atteint l'âge de 83 ans, Tiraios, qui régnait vers 50 av. J. C., 92 ans : c'est au moins l'indice d'une existence réglée des souverains et de l'Etat. Les Parthes considéraient-ils la Mésène comme vas-

sale ? Indifférents comme ils l'étaient aux choses de la mer, ils lui laissaient en tout cas exploiter ce qu'il pouvait y avoir de commerce sur le golfe Persique.

Sur les bords du Tigre s'élevait la grande ville où s'était concentrée maintenant toute l'activité économique de la région : Séleucie. Elle s'était montrée récalcitrante au début de la domination parthe, vers 125. Mais les Arsacides avaient respecté son indépendance municipale, et c'est pour ne pas lui imposer la charge et l'ennui de la cour (ou plutôt du campement d'hiver) des Parthes qu'ils s'étaient installés sur la rive gauche du Tigre, à Ctésiphon. Ils bénéficiaient de l'activité économique de Séleucie, qui aurait compté, dans ses murs ou dans sa banlieue, jusqu'à 600.000 âmes. Et ils bénéficiaient aussi de son activité intellectuelle. Séleucie avait produit, au IIe siècle, des philosophes et des savants, et elle avait encore, au Ier, au moins des associations de technites capables de représenter les pièces de la tragédie attique. Quand on apporta au roi Orodès la tête de Crassus (53), il assistait à une représentation des Bacchantes d'Euripide : il est vrai qu'il était alors à Artaxata, la capitale arménienne. A l'est de ces régions, les traces d'hellénisme étaient devenues tout à fait sporadiques.

Des 18 provinces parthes qu'énumère Isidore de Charax, l'informateur d'Auguste, 3 seulement, la Mésopotamie-Babylonie, et, sur la rive gauche du Tigre, l'Apolloniatide et le Chalonitide, sont à l'ouest du Zagros. Une autre, la Karina, renfermait les passes de la montagne, le reste appartenait à l'Iran. Le vaste désert qui couvre le centre du plateau, et qui en explique la faible densité de population (il n'y avait certainement pas plus de 5 ou 6 millions d'habitants dans la monarchie) nous oblige à distinguer les régions du Nord et les régions du Sud.

Au Nord, on trouvait d'abord les satrapies de Cambadène, de Médie propre, et de Médie Rhagéenne (du nom de la grande ville de Ragae, Réi). Puis on franchissait les Pyles caspiennes pour entrer dans les provinces an-

tiques de la monarchie, Choarène, Comisène, Hyrcanie, Astavène, Parthyiène, Apavarcticène, enfin Margiane (oasis de Merv). Au Sud, Isidore de Charax rattache à ce groupe les provinces de l'extrémité de l'Hindoukoush et des bords du lac Hamoun, Arie, Anavie, Zarangiane, Indiens blancs (Arachosie). Ici, l'on était déjà dans le domaine contesté entre Parthes et Sakes (Scythes).

Au Sud du désert s'étendait au contraire le domaine des rois vassaux : Elymaïde (Susiane) et Perse. Dans l'Elymaïde, les monnaies nous révèlent la dynastie des Kamnaskirès : l'un d'eux régnait vers 82 av. J. C., et il a eu de nombreux successeurs. En Perse, ce sont les monnaies encore qui nous font connaître les dynasties locales. On ne sait comment l'une d'elles s'était maintenue dans un coin de la région après la conquête d'Alexandre : on nous parle d'un personnage appelé Oborzios (vers 280-262 av. J. C.), qui est représenté dans la première série monétaire. La seconde série appartient encore à l'époque séleucide, mais la troisième nous montre des vassaux parthes, et des légendes en pehlevi : Artaxerxès, qui régnait vers 50 av. J.-C., a dû à sa longévité de voir son nom recueilli par les écrivains grecs. Une quatrième série suit, ou plutôt deux, qui semblent contemporaines : car, outre les rois de la région de Persépolis, il a pu en régner d'autres dans la Perse, la Carmanie ou l'Ouest de la Gédrosie (Béloutchistan). Les souvenirs de la grande époque achéménide étaient vivaces chez tous ces principicules.

Il ne faudrait pas que cette mosaïque nous dissimulât trop la réelle unité de la monarchie parthique. Toutes ces populations iraniennes se ressemblaient beaucoup par la race et par la langue. Elles avaient un lien religieux dans le mazdéisme. Le fond de cette religion existait déjà à l'époque achéménide, et la singularité en frappait les Juifs du v[e] siècle : un Perse est signalé comme mazdajana dans un papyrus d'Assouan qui est, à ma connaissance, le plus ancien texte méditerranéen où apparaisse un nom de religion. Après la conquête d'Alexandre, cette religion avait perdu le caractère et

le prestige de la religion officielle, mais l'hellénisme, religieusement parlant, n'avait pas la force de s'imposer à des Orientaux, et le mazdéisme reparut facilement à l'époque parthe. Dès le début, on nous signale un autel du feu au berceau même de la dynastie arsacide. Au IIe siècle, le mazdéisme reprend le dessus dans tout l'Iran, sinon identique à lui-même, du moins avec une large couche de croyances, d'habitudes cultuelles venues du passé : le calendrier achéménide était resté. On doit remarquer seulement que les grands rois parthes, encore à l'époque d'Orodès, se montrent réfractaires aux influences sacerdotales : le clergé des mages reste longtemps à l'arrière-plan sous les Arsacides. Ils n'en étaient pas moins bons mazdéens, et un prince arsacide, au Ier siècle ap. J.-C., ayant à venir à Rome, se faisait scrupule de voyager par mer, pour ne pas cracher dans l'eau ! Leur religion était aussi, malgré les différences locales, celle de leurs vassaux : tous apparaissaient aux peuples plus occidentaux comme des « rois mages ». Ajoutons que l'antagonisme politique des deux empires a contribué à entraver l'expansion du mazdéisme vers l'Occident. Des divinités iraniennes, une seule était trop fortement implantée par delà l'Euphrate, dès l'époque séleucide, pour ne pas se défendre. Mithra apparaît triomphant sur le monument d'Antiochus Commagène, au Nimroud-dagh, et il a poursuivi sa carrière dans toutes les provinces de l'empire romain.

Tout Iraniens qu'ils fussent, les Arsacides avaient recueilli plus d'un legs de leurs prédécesseurs grecs, avant tout le réseau routier, les habitudes commerciales et le droit, qu'on trouve appliqué dans les parchemins d'Avroman (Médie) vers 100 av. J.-C. Sous le peuple dominant vivait, dans les grandes villes de l'Iran, une population mixte qui, à défaut d'hellénisme, gardait l'esprit mercantile. Ainsi s'explique que ce peuple militaire apparaisse aux Chinois comme un peuple commerçant. Arrivés dans l'Iran, leurs géographes mesurent les chemins, non plus par *lis* chi-

noises, mais par stades grecs. Nous aurons à revenir sur tout ceci.

Les Kouchans

Bien souvent, à travers les maigres informations que nous avons sur la monarchie parthe, nous avons vu apparaître le rôle décisif joué dans leurs destinées par leurs voisins de l'Iran oriental. Vers 125, ce qui les empêche d'exploiter la victoire sur Antiochus Sidèle, c'est l'intervention des « Scythes », qui tuent successivement Phraate, Artaban, et contre lesquels Mithridate II a eu à se défendre. En 76, Sanatrokès revient chez les « Sakaraules ». Si, vers 50 ou 40, le roi Orodès n'a pas été plus actif contre les Romains, c'est qu'il arrondissait son domaine vers l'Est. Enfin, vers 30-25, ce sont les Scythes qui ramènent Phraate IV, et à cette occasion on nous signale les discordes entre les rois des Ases, des Tokares et des Sakaraules. Puis Horace, à la même époque, fait allusion à ces peuples lointains. C'est court, et nous serions bien mal renseignés sur ces gens, si nous n'avions les documents chinois.

Au ve siècle av. J. C., au temps d'Hérodote, les relations des villes grecques de Crimée s'étendaient jusqu'au pied de l'Altaï. Il y avait donc à ce moment une accalmie dans les remous presque permanents des nomades des steppes russo-sibériennes. Au temps d'Alexandre (329), nous ne percevons encore que de faibles indices d'agitation dans ce domaine. Mais les indices se multiplient au IIIe siècle : décadence des villes grecques de Crimée, poussée des Parthes, inquiétude des Grecs de Bactriane. C'est peut-être à cette époque que des éléments indo-européens, voire indo-européens occidentaux, se sont infiltrés par la porte de Dzoungarie dans l'Asie centrale et jusque près du Hoang-ho. Aussi bien la réaction du monde jaune ne s'est pas fait attendre. C'est alors que les Hiong-Nou, les Huns de la Mongolie, qui n'avaient été jusque-là qu'une poussière, ac-

quièrent une organisation politique solide. Par contre-coup, la Chine, sous le grand empereur Shi-houang-ti (216-210) se met en défense contre ses voisins de l'Est.

Pendant les troubles qui, en Chine, accompagnent l'avènement de la dynastie Han, les Hiong-Nou atteignent l'apogée de leur puissance. A ce moment, vers 165 av. J. C., ils rejettent vers l'Ouest les éléments allogènes, parmi lesquels les Chinois distinguent les Yué-tschi, les Wou-soun, et les Ssai (Sakes). Ces Yué-tschi vont détruire le royaume grec de Bactriane, les Sakes s'écoulent plus au Sud, jusque dans la région qui prend alors et a gardé leur nom (Séistan). Cependant l'empereur Wu-ti (140), à la recherche d'alliés contre les Huns, envoie Chang-Kieng vers l'Ouest : par ce voyageur (vers 125), le monde iranien est révélé à la Chine. A ce moment, les Yué-tschi sont signalés comme divisés en cinq royaumes, sur l'Oxus et dans l'Hindoukoush. Les armées chinoises suivent le voyageur, et en 101 paraissent sur les bords de l'Iaxarte. En même temps, Wouti cherche à nouer des relations avec le royaume et les peuples de Si-Yu (Occident), auxquels avait été révélée depuis 105 la soie. Sous le second successeur du grand empereur, en 73, les riverains du lac Balkhach implorent l'aide de la Chine contre les Huns. Pendant le règne suivant, en 36, un chef hun qui s'est taillé un royaume menaçant sur les bords de l'Iaxarte, Tsitki, est forcé dans sa capitale par les Chinois. On voit combien les relations diplomatiques et guerrières sont continues de ce côté. Sous le même règne, rapports avec Ki-pin Kaboul, mais cette fois les avances viennent de ce dernier pays, où règne un roi Yen-mo-fu, que les sinologues identifient avec le roi grec Hermaios. En 25, nouvelles avances du Ki-pin, repoussées par les Chinois.

Vers ce temps, plus de cent ans après l'établissement des Yué-tschi sur l'Oxus, disent les historiens chinois, un de leurs rois parvient à rassembler leurs cinq royaumes, et fonde ainsi la puissance des Kouai-chan (Kouchans). Ce même roi a envahi l'An-si (la Parthie),

conquis Kaboul et Ki pin. La naissance d'un pouvoir politique nouveau de l'Oxus à l'Indus apparaît nettement.

Les Chinois ont donc fréquenté pendant tout ce siècle les peuples qui nous intéressent, et ils donnent sur eux d'intéressants renseignements statistiques. Les Wou-soun (dans le bassin du Balkhach) sont 630.000, les K'ang-kien (sur l'Iaxarte) 600.000, les Yen-ts'ai (dans la région aralienne) disposent de 100.000 archers, enfin les Yué-tschi comptent 100.000 hommes, 400.000 familles, 100.000 guerriers d'élite. Les Chinois dénombrent partout la horde dominante. Au-dessous vit une population agricole et commerçante. On entrevoit un régime politique et social tout-à-fait analogue à celui de la monarchie parthe. Enfin, chez les Yué-tschi tout au moins, le bouddhisme a pénétré, venant de l'Indus : c'est même par eux, en 2 av. J. C., que la Chine en a eu la première notion.

A ces renseignements chinois on serait heureux de confronter des renseignements hindous : mais ici l'esprit historique et géographique, le goût du fait précis était bien moins développé. Les Hindous avaient conservé un souvenir assez net du grand empire maurya du IIIe siècle, puis, après sa dissolution, le prestige était resté attaché à sa capitale, Palibothra (Patna), et aux rives du Gange. Sur les dynasties qui ont régné là au IIe, au Ier siècle avant J. C., nous avons quelques renseignements. Mais c'étaient de pauvres souverains, qui ne régnaient plus ni dans le Dekhan, ni sur l'Indus. Des habitants de la région de l'Indus, ils savaient seulement que c'étaient des allogènes, appartenant à trois races différentes, les Yavanas (Grecs), les Sakas (Sakes ou Scythes) et les Pallavas (Parthes). Et ils les prisaient d'autant moins qu'au moment où le vieux brahmanisme se réveillait sur le Gange, le bouddhisme s'épanouissait sur l'Indus.

Les monnaies nous font pénétrer dans le fouillis de princes qui se sont partagé ou disputé alors le pays de l'Indus, Grecs (depuis le fameux Ménandre jusqu'à Her-

maios), Sakes (Manès et ses successeurs) et Parthes (ceux-ci doivent être considérés comme des rameaux détachés du grand peuple de ce nom). Mais les monnaies donnent rarement une indication chronologique précise. Elles font toucher du doigt l'apparition sur l'Indus des princes Kouchans, sans permettre de confirmer les renseignements chinois, mais sans non plus les infirmer.

Or, on nous dit qu'au moment même où Auguste recevait à Samos les drapeaux de Crassus (20 av. J. C.), il y vit arriver une ambassade indienne : l'historien Nicolas de Damas, qui raconte le fait, en a été le témoin oculaire. Cette ambassade venait d'un prince que les Grecs, mûs par les souvenirs d'Alexandre, appellent Porus. Il se déclarait souverain de 600 rois ! Sans prendre au sérieux ce chiffre, on entrevoit un roi analogue à l'Arsacide, dominant une nuée de vassaux. Et c'est encore l'idée du fondateur de la puissance des Kouchans qui se présente à l'esprit. Ajoutons que son pouvoir ne s'étendait pas jusqu'à la mer, quoiqu'il y eût avec les ambassadeurs un moine bouddhiste qui fit sensation, et qui venait de Barygaza (près de Bombay). Si les ambassadeurs était venus par mer, ils n'eussent pas employé, comme ils déclaraient l'avoir fait, quatre ans à leur voyage !

Retenons simplement ceci : à la fin du Ier siècle, une puissance politique surgit entre l'Oxus et l'Indus. L'expédition en Parthie dont parlent les Chinois est très probablement celle qui rétablit Phraate IV sur le trône (entre 30 et 25). Mais les nouveaux grands rois furent tout de suite attirés vers l'Inde. Leurs Etats étaient moins étendus que ceux des Parthes, mais peuplés de façon plus dense, et d'une civilisation équivalente. L'hellénisme n'était pas encore complètement éteint dans ces contrées : la lettre envoyée par le prétendu Porus à Auguste était rédigée en grec. L'art était grec.

Le commerce avec l'Extrême-Orient

Au IIIe siècle av. J. C., les Grecs avaient été en contact

direct avec l'Asie cenrale : ils avaient bien connu l'Inde, s'ils ne paraissent pas encore avoir aperçu la Chine. Au IIe siècle la conquête parthe avait commencé à tendre un voile entre les Méditerranéens et l'Extrême-Orient. Les communications furent encore plus compromises par les guerres des Romains et des Parthes. Et, quand la situation s'éclaircit, Auguste eut à les rétablir. Il y était d'autant plus sollicité qu'un nouveau facteur était entré en jeu : la soie. Les Romains avaient vu avec admiration des étendards de soie dans les rangs des Parthes. Auguste chercha des informateurs et en trouva dans le petit royaume de Mésène, à Charax. L'un d'eux est probablement (non sûrement) cet Isidore de Charax dont nous avons un traité sur les *Etapes Parthiques*, écrit quelque temps après l'an 27. En tous cas voici ce que l'Empereur put apprendre sur les routes du Nord et du Sud.

Celle du Nord allait de Zeugma à Séleucie, puis remontait dans l'Iran, et, par Ecbatane et Rhagae, gagnait Hékatompylos, dont le nom révèle un important nœud de routes vers l'Est ou le Sud-Est. Sur la route de l'Est, vers Bactres, nous ne sommes pas alors renseignés. Nous le sommes mieux sur celle qui filait vers la ville d'Alexandre (Kandahar) et vers l'Inde. Mais il est manifeste que, dépassés les domaines parthes, la situation était alors obscure, et nous avons vu pourquoi.

Plus au Nord, une autre route partait de Trébizonde, gagnait la capitale arménienne Artaxata, de là, par le tracé qu'avait suivi Antoine en 36, la capitale de l'Atropatène, Phraata, et allait rejoindre la précédente à Rhagae. Si la route qu'avait connue Hérodote, au Nord de la Caspienne, eût été encore fréquentée, les Romains, maintenant suzerains du Bosphore, l'auraient préférée à tout autre. Mais elle était si bien oubliée que maintenant l'on concevait la Caspienne comme s'ouvrant dans l'Océan du nord !

Au Sud, la route partant de Zeugma et allant à Séleucie pouvait, de là, gagner la Mésène. Là, on connaissait bien le golfe Persique et ses pêcheries de perles, le petit

royaume d'Oman. Mais il semble que la navigation vers l'Inde ne se soit jamais développée de ce côté. L'antipathie des Iraniens pour la mer, antipathie renforcée par la religion, y fut sans doute pour quelque chose. En tous cas, à cette route les Romains en préférèrent de beaucoup une autre.

Les relations jadis entretenues par Philadelphe avec l'Inde avaient complètement périclité, nous l'avons vu, à la fin du IIe siècle. Les derniers Ptolémées semblent les avoir réveillées : on nous dit qu'en 30, après Actium, Cléopâtre songeait à faire fuir son fils dans l'Inde. Ce qui est sûr, c'est qu'aussitôt maîtres de l'Egypte (30 av. J. C.), les Romains portèrent toute leur attention de ce côté. Vint ensuite la découverte d'Hippalos, qui fit connaître la mousson. Et le commerce de l'Océan Indien se développa rapidement, avec l'Inde au bout, et, derrière elle, la Chine.

Au reste, à l'époque d'Auguste, la soie, le grand produit oriental, fait seulement son apparition dans la littérature latine et dans le public méditerranéen. C'est au siècle suivant que se développera le goût du produit nouveau, goût poussé jusqu'à la fureur, mais qui aura du moins pour résultat de susciter des curiosités, de faire frayer des routes, et de donner aux Méditerranéens la première notion de la grande civilisation extrême-orientale.

CHAPITRE IV

La Syrie

BIBLIOGRAPHIE

KUHN, *Beiträge z. Geschichte der Seleukiden.*

JOSÈPHE, *Antiquités judaïques ; Guerre des Juifs* (la traduction faite sous la direction de M. Th. Reinach comprend les *Antiq.* jusqu'au livre XV, et la *Guerre* jusqu'au livre III ; notes importantes).

SCHURER, *Geschichte des Volkes Israël.*

Th. REINACH, *Mithridate Eupator.*

BELOCH, *Bevolkerung der gr. röm. Welt.*

GUTSCHMIDT, *Geschichte Irans.*

APPIEN, *Guerres civiles.*

GOYAY, *Chronologie de l'empire romain.*

GARDTHAUSEN, *Augustus.*

STRABON.

TACITE, *Annales*, l. II.

RENAN, *Hist. du peuple d'Israël*, V.

Les 4 *Évangiles.*

LOISY, *Le quatrième évangile.*

BAEDEKER, *Syrien u. Palestina.*

Revue biblique 1922, p. 122.

BATIFFOL, *Orpheus et l'Evangile.*

Zeitschrift f. Assyriologie, 1919.

JUSTI, *Les Juifs dans l'Empire romain.*

MAX. STRECK, *Seleukeia a. Tigris.*

Philon.
Toussaint, *L'hellénisme de saint Paul.*
Kahrstedt, *Syrische Territorien.*

Syrie vers 100 av. J. C.

Après avoir vu comment la frontière de l'Empire romain a été portée jusqu'à l'Euphrate, et comment, une fois acquise, cette frontière a été assurée contre la grande monarchie iranienne, il nous faut parcourir les provinces qu'elle couvrait : tout d'abord, la plus proche, celle qui touchait à l'Euphrate même, la Syrie.

On se rappelle dans quel état nous avons laissé cette région à la fin du IIe siècle av. J.-C. L'autorité des Séleucides achevait alors de se dissoudre dans les querelles fratricides d'Antiochus VIII Grypus et d'Antiochus IX de Cyzique. Les principautés et les républiques champignonnaient, les plus consistantes étant la république sacerdotale juive, devenue monarchie avec Aristobule (105) et Alexandre Jannée (104), et le royaume nabatéen. Enfin les Ptolémées n'avaient pas oublié que leurs ancêtres avaient, pendant un siècle, possédé la Syrie du Sud, et, en 103-102, essayèrent d'y revenir : Ptolémée X Lathyre, de Cypre, y risqua une expédition, et nul ne sait ce qui serait advenu si les Lagides d'Egypte ne s'étaient jetés à la traverse. Les querelles dynastiques des Lagides ont probablement sauvé à ce moment la monarchie juive : ce fut, en tout cas, la dernière apparition de la dynastie en Syrie.

Le théâtre propre de l'activité déplorable des derniers Séleucides était, avec la Cilicie, la Syrie du Nord, Antioche et ses environ. Mais ils n'oubliaient pas leurs droits sur la Syrie centrale et même sur la Palestine, et de loin en loin les faisaient encore valoir. Ces contrées, encore riches, leur fournissaient les subsides nécessaires pour alimenter un monnayage abondant, et soudoyer des bandes de mercenaires qui, parfois, s'enflaient jusqu'à 20.000 hommes et plus. Dans ces

conditions, les luttes dynastiques, après la disparition de Grypus (96) et du Cyzicène (95), continuèrent allègrement entre leurs fils, qui par malheur se trouvaient être nombreux. Il y eut un moment quatre ou cinq Séleucides prétendant régner à la fois, sans compter une princesse lagide qui en épousa successivement plusieurs, Cléopâtre Séléné, et le roi de Commagène, allié par mariage à la dynastie. Les Parthes, maintenant établis en Mésopotamie, intervinrent dans ces querelles : on se rappelle qu'une de ces interventions amena l'entrevue d'Orobazos et de Sylla (92). Plus tard encore, nous voyons un satrape parthe de Mésopotamie, Mithridate Sinakès, intervenir militairement contre un des prétendants séleucides (88). Peut-être les Parthes auraient-ils fini par asseoir leur suzeraineté dans le pays, si leur monarchie n'avait été ébranlée à ce moment : ce fut donc Tigrane d'Arménie qui profita de leur affaiblissement et de la lassitude générale provoquée par les querelles séleucides. Vers 84, il occupa la Syrie, rejetant les derniers représentants de la dynastie de Séleucus dans quelques coins du Taurus cicilien : Cléopâtre Sélèné se maintint à Ptolémaïs jusqu'en 70. La Syrie a joui sous Tigrane d'une quinzaine d'années de tranquillité relative.

Dès la fin du IIe siècle, l'autorité des Séleucides n'était plus guère reconnue nulle part au Sud de la vallée de l'Oronte, bien qu'ils fissent encore de temps à autre des incursions qui ajoutaient au désordre de la Palestine. Déjà, dans l'Anti-Liban et dans l'Hermon, on rencontrait une façon de monarchie indépendante : celle de Ptolémée, fils de Mennaios. Au-delà, on entrait dans le domaine juif. Alexandre Jannée avait déjà hérité (104) de la Judée, de la Samarie, de la Galilée. Débarrassé des Ptolémées, il s'agrandit en tous sens. Il était entreprenant et brave. Il avait une solide armée de Pisidiens et de Ciliciens. Il conquit et judaïsa nombre de places sur la côte philistine ou sur la rive gauche du Jourdain. Il combattit, avec des alternatives variées, contre les derniers Séleucides, les dynastes du

Liban et les Arabes Nabatéens. En mourant (78), il laissa le pouvoir à sa veuve Alexandra. Celle-ci arriva à détourner les convoitises de Tigrane par un hommage opportun, et fut bientôt délivrée du danger arménien par l'intervention romaine. A sa mort (69), le pouvoir revenait de droit à l'aîné de ses fils, Hyrcan II, mais le cadet, Aristobule, était autrement énergique, et inaugura une rivalité qui allait perdre la dynastie asmonéenne. Dépossédé par lui, Hyrcan, sur le conseil de son ministre, l'Iduméen Antipater, provoqua d'abord l'intervention du roi des Nabatiens, Arétas. Puis l'apparition de Pompée lui apporta mieux.

Au Sud et à l'Est, le royaume juif confinait à celui des Arabes Nabatéens, plus étendu mais moins peuplé, puisque, en dehors de la capitale Pétra, il ne comprenait que des oasis et des pistes de caravanes. Pourtant nous avons vu ses rois, Obodas, puis Arétas, intervenir non sans succès contre les Séleucides et contre Jannée. Partois, ils étendaient les mains jusqu'aux portes de Damas. Quand Hyrcan fut dépossédé par Aristobule, Arétas, sous prétexte de le protéger, parut sous les murs de Jérusalem. C'est à ce moment qu'un ordre bref de Pompée l'invita à rentrer chez lui.

La Conquête romaine (63).

La répression de la piraterie, puis la lutte contre Mithridate, avaient rapproché lentement les Romains de la Syrie. En 69, Lucullus battait Tigrane, et sa victoire faisait réapparaître un Séleucide à Antioche : Antiochus XII l'Asiatique. Mais Pompée, qui succéda à Lucullus, outre qu'il était naturellement porté à défaire ce qu'avait fait son prédécesseur, avait réfléchi sur les tentations que l'anarchie syrienne faisait naître en Arménie ou chez les Parthes. Il était décidé à fermer cette porte d'accès à la Méditerranée pour les uns comme pour les autres. Aussitôt tranquille du côté de Mithridate et de Tigrane, il envoya ses lieutenants en

Syrie (64). La dépossession des Séleucides et l'annexion de la Syrie du Nord se fit sans heurt. Il fallait y regarder de plus près vis-à vis des dynastés du Sud, dont certains, les Juifs par exemple, avaient été reconnus dès le IIe siècle alliés de Rome. Mais les Juifs eux-mêmes provoquèrent l'intervention. Scaurus, puis Pompée lui-même, furent assaillis à Damas par les réclamations d'Hyrcan et d'Aristobule. Pompée se prononça pour le premier. Aristobule résistait, escomptant, à tort ou à raison, un revirement des Nabatéens. L'armée romaine vint donc assiéger Jérusalem (63), et au bout de trois mois, la ville succomba. Pompée enleva au royaume juif nombre de villes grecques judaïsées sous Hyrcan I ou sous Jannée, mais laissa à Hyrcan II, avec le titre de grand-prêtre et d'ethnarque, la Judée, la Samarie et la Galilée. C'est à Jéricho qu'il avait appris la mort de Mithridate, qui sanctionnait la pacification de l'Orient. En partant pour Rome, il laissa la Syrie à Scaurus, qui comptait soumettre les Nabatéens. Mais les déserts protégeaient Pétra, et Scaurus fut heureux d'obtenir, par l'entremise du ministre d'Hyrcan II, un cadeau d'Arétas qui pût passer pour un tribut.

C'est ainsi que, quarante ans après l'annexion de la Cilicie occidentale, le reste des domaines séleucides passa sous la domination directe de Rome, et les parcelles qui s'en étaient détachées sous son vasselage immédiat. C'était encore, malgré tant de troubles, une belle province. A l'occasion d'un tremblement de terre qui eut lieu sous Tigrane, nous apprenons qu'Antioche comptait 170.000 habitants. Et Pompée évaluait à 12 ou 13 millions d'âmes, à 1.538 villes ou bourgs, la population des pays qu'il avait pacifiés. Il y comprenait l'Asie-Mineure orientale, la région arménienne, la Syrie. Les premiers pays étaient plus étendus que le dernier, mais (sauf le Pont propre) certainement moins peuplés. On peut donc évaluer à 5 ou 6 millions d'habitants la population syrienne. Bref, la province était riche (le royaume d'Hérode, qui n'en était que le tiers,

représentait ultérieurement un revenu de 1.000 talents), capable de susciter les convoitises des gouverneurs que l'affreux régime ploutocratique de la République agonisante transformait automatiquement en pillards. Une génération allait encore s'écouler avant que la Syrie goutât les bienfaits de la paix romaine.

Les Parthes (53-40).

Scaurus, puis ses deux successeurs, semblent avoir été assez pacifiques. Mais Gabinius, qui arriva dans la province en 58-57, était plus remuant. En Syrie même, il eut affaire à Aristobule et à ses enfants, qui continuaient à troubler la Judée. Au dehors, il intervint en Egypte, pour rétablir Ptolémée XIII Aulète. Et surtout, en se mêlant aux querelles dynastiques parthes, il ouvrit pour la Syrie une ère de guerres dangereuses.

Le triumvir Crassus, qui vint prendre le commandement contre les Parthes en 54, commença par vider les sanctuaires syriens pour remplir sa caisse militaire : à Jérusalem seulement, il enleva 2.000 talents. Sa défaite à Carrhes (printemps 53) fut un autre mal. Les Parthes envahirent la Syrie, et Antioche ne fut sauvée que par l'énergie du questeur Cassius. Ce fut une chance que la jalousie du roi Orodis contre son général Suréna, d'abord, puis contre son fils Pakoros, entravât pour un certain nombre d'années la politique de revanche des Arsacides.

Mais, tout aussitôt, le renouvellement des guerres civiles romaines amena de nouveaux troubles. Organisée par Pompée, ayant reçu de lui sa « formule », pleine de souvenirs pompéiens, la Syrie se trouvait dans la zone d'influence de ce parti, et fut confiée à Scipion, beau-père de Pompée. Tout naturellement César chercha à y susciter des embarras à son rival : en particulier, il ressuscita les prétentions de la famille d'Aristobule en Judée. Le rapide dénouement de Pharsale (48) empêcha la crise de s'aggraver. Tout se sou-

mit à César : l'Iduméen Antipater, en l'aidant dans la guerre d'Egypte, acquit pour les Juifs la solide bienveillance du vainqueur. Et la province se remplit de troupes césariennes quand s'annonça la guerre contre les Parthes.

Mais les ferments pompéiens y subsistaient en nombre. Du vivant même du dictateur, des séditions militaires éclatèrent dans les légions de Syrie. Ce fut bien pis quand il périt (15 mars 44). La politique de Cicéron et du Sénat assura le gouvernement de l'importante province au tyrannicide Cassius, qui avait laissé de bons souvenirs militaires. Il réduisit dans Laodicée le personnage que les Césariens lui opposaient, Dolabella (43). Et il se conduisit en maître exigeant, ayant besoin d'argent pour soudoyer l'armée qui allait combattre et succomber à Philippes (automne 42). Naturellement, les divisions romaines se répercutaient parmi les dynastes vassaux du Liban, de la Judée et de l'Arabie. L'Iduméen Antipater périt dans ces querelles, mais son fils Hérode prit sa place, et, la famille d'Aristobule continuant à tenir pour les républicains, il se trouva tout prêt à recueillir les faveurs d'Antoine vainqueur. Celui-ci, après Philippes, ne fit encore que passer en Syrie, et cela, pour demander de nouveaux sacrifices au pays déjà pressuré par ses adversaires, et sans mettre un terme aux querelles locales.

Cet état de choses prépara la rentrée en scène des Parthes, d'ailleurs guidés par les débris du parti républicain. Pendant qu'Antoine était rappelé en Occident, le prince royal Pakoros parcourut la Syrie, la Judée, la Cilicie, l'Asie-Mineure (40). A Jérusalem, il intronisa un fils d'Aristobule, Antigone, pendant qu'Hyrcan II était emmené prisonnier dans l'Iran et qu'Hérode fuyait à Rome. Il fallut de rudes campagnes de Ventidius pour arrêter l'invasion. La défaite et la mort de Pakoros (9 juin 38) rejeta enfin les Parthes derrière l'Euphrate. Ceux qui s'étaient fiés à eux eurent à s'en repentir. Le roi de Commagène fut réduit dans sa capitale Samosate, et Antigone, pris dans Jérusalem

(37), fut décapité à Antioche. Les Parthes ne devaient plus reparaître en Syrie.

La paix d'Auguste (30, 20).

La Syrie vit encore des mouvements de troupes importants au cours des entreprises d'Antoine contre l'Iran et l'Arménie. Mais surtout elle se ressentit de ses faiblesses pour Cléopâtre. Le triumvir osa rendre à la reine d'Egypte, outre Jéricho, la Célésyrie qu'avaient possédée ses ancêtres. Elle aurait voulu déposséder Hérode, qu'Antoine avait fait roi des Juifs, et elle réussit au moins à le mettre aux prises avec le roi nabatéen Malichos, espérant les ruiner l'un par l'autre. La bataille d'Actium (2 septembre 31), mit un terme à l'orgie. La Syrie toute entière abandonna Antoine, Hérode comme les autres. Cette fois, la paix romaine devenait une réalité.

Auguste traversa la Syrie en 30, et put étudier la situation. Quand il partagea l'Empire avec le Sénat (27), il garda pour lui, comme de juste, cette province frontière. Déjà étaient en cours les troubles de la monarchie arsacide, qui devaient aboutir à la restitution des enseignes de Crassus (21-20). A ce moment-là, Auguste était de nouveau en Orient. Il confirma et précisa l'organisation de la Syrie impériale.

Le représentant du prince n'y eut que le rang prétorien, l'Asie et l'Afrique étant réservées aux proconsuls. Mais ce fut toujours un personnage de marque, volontiers un allié de la famille impériale. Il avait avec lui 3 légions (plus tard 4) ; deux restaient toujours à proximité immédiate de la frontière de l'Euphrate. La troisième était disponible, et fut souvent employée en Judée. Les cohortes auxiliaires étaient recrutées parmi les Syriens, Juifs exclus.

La capitale était Antioche, choix imposé par les souvenirs séleucides. De plus Antioche, qui avait maintenant de 200.000 à 300.000 habitants, était la troisième

ville de l'Empire (après Rome et Alexandrie). Elle était à l'extrême Nord de la province, et ne passait pas pour un séjour favorable à la discipline. Mais, de là, le gouverneur impérial surveillait immédiatement les principautés vassales du Nord et de l'Est, Cilicie, Cappadoce, Commagène, Osrhoène.

En outre, Antioche était au centre d'une pléiade de villes importantes. Apamée comptait 117.000 âmes. Séleucie et Laodicée, sur la mer, ne le lui cédaient guère. Pour nourrir de pareilles agglomérations, il fallait des campagnes prospères ; la vallée de l'Oronte, la Békâa, passait pour un des greniers de l'Empire.

·Plus au Sud, les domaines impériaux directs ne formaient plus que des enclaves administrées par des procurateurs. Sur la côte, ces enclaves se prolongeaient jusqu'au Carmel. Dans l'intérieur, Damas était la principale : elle était au nœud de toutes les routes qui, par Palmyre et par les oasis plus méridionales, coupaient le désert arabe vers la Babylonie.

Mais le gros du territoire de la Syrie du Sud était laissé à des princes vassaux. A Emèse et aux environs, régnaient les Soémis. Vers les sources de l'Oronte, dans l'Abilène, subsistait la dynastie des Lysanias. Puis venait le royaume d'Hérode. Celui-ci, par un habile mélange de souplesse et de fermeté, avait captivé Auguste, et son territoire avait été encore agrandi. Outre la Judée, la Samarie et la Galilée, on lui avait reconnu, au Nord les districts à l'est du Jourdain supérieur (Auranitide, etc), à l'Ouest la côte philistine jusqu'au Carmel, à l'Est toute la Pérée, de Bosra jusqu'au S. E. de la mer Morte, au Sud l'Idumée. Il garda la faveur du maître jusqu'à sa mort (4 av. J.-C.). Naturellement toute querelle avec les Nabatéens lui était interdite.

Ceux-ci, sous les Arétas, étaient aussi clients paisibles de l'Empire. Le ministre Syllaios avait même des appuis particuliers dans la famille impériale. Les Nabatéens commandaient toutes les routes de caravanes qui conduisaient vers les côtes de l'Arabie, vers

les pays des aromates. En 25 av. J.-C., le gouverneur d'Egypte Aelius Gallius avait tenté, à travers la mer Rouge, d'atteindre directement cette Arabie Heureuse. L'entreprise échoua, moins par la résistance des hommes que par celle de la nature. Elle eut néanmoins pour effet de garantir contre la concurrence arabe le commerce égypto-indien. Et la poussée arabe, qui déjà se faisait sentir à plus d'un détail dans le milieu araméen de Syrie et de Mésopotamie, fut enrayée par la constitution de l'Empire.

Enfin, la Syrie avait une autre richesse : l'activité des ports de la côte, grecs, phéniciens ou juifs, Laodicée au Nord, Béryte, Sidon et Tyr au Centre, Césarée de Palestine et Joppé au Sud, d'ailleurs très semblables par le mélange de leur population. En face, l'île de Cypre avait élé enlevée aux Ptolémées dès 58, puis rendue par César à Cléopâtre et réunie définitivement en 30. Elle était une province impériale, comparable à la Syrie par la population et la richesse. La mer était maintenant tellement sûre dans ces parages, jadis redoutés, qu'Auguste dédaigna d'entretenir là une force navale permanente pour veiller sur les communications avec Rome.

La Syrie a vécu tranquillement sous Auguste. sauf les troubles de Judée. Quintilius Varus, qui la gouvernait vers 4 av. J.-C., un parent de l'empereur et le futur vaincu de Teutoburg, eut à réprimer ceux-ci, et de nouvelles échauffourées se produisirent sur le même point en 6 ap. J.-C. Mais les Parthes n'étaient plus menaçants que du côté de l'Arménie, et par intervalles. Tibère, en arrivant au pouvoir (14 ap. J.-C.) trouva tout en ordre, et Germanicus, qui visita la province en 18-19, n'y eût recueilli que des témoignages d'amour et d'adulation, sans la rivalité toute romaine qui lui coûta la vie : sa mort plongea dans le désespoir, non seulement la ville d'Antioche, mais toute la région.

Il faut s'arrêter un instant sur le peuple juif, quoique nous l'ayons rencontré déjà plus d'une fois dans

cét exposé général de l'histoire de la Syrie, parce que, d'abord, il s'isole souvent du reste de la contrée, et surtout à cause de son importance singulière.

Juifs sous les Asmonéens.

Le IIe siècle, après le soulèvement des Macchabées, avait vu la reconstruction de quelque chose qui n'existait plus depuis trois ou quatre siècles : un Etat juif national. A partir d'Hyrcan I, le monarque asmonéen avait été un dynaste comme tant d'autres, guerrier, conquérant et bâtisseur. Il était en même temps grand-prêtre, ce qui n'était pas encore une singularité unique en Orient. Mais il commandait à un peuple exceptionnel animé, non pas d'un esprit républicain (car ce n'était pas la théorie politique qui animait les Juifs), mais d'un esprit théocratique, entièrement attaché à une foi qui prétendait régenter minutieusement toute la vie privée, invinciblement confiant en des livres prophétiques qui promettaient le règne de Dieu sur la terre. Cet esprit était spécialement incarné dans les pharisiens, qu'une royauté militaire et tant soit peu profane devait rencontrer plus d'une fois sur sa route.

Alexandre Jannée (104-78), avait eu, dans l'ensemble, un règne brillant. Il n'avait jamais oublié, au cours de ses conquêtes, qu'il était grand-prêtre des Juifs, et, aux populations conquises, il avait donné à choisir entre la circoncision et l'expulsion. Il eut beau faire, il ne fut jamais le prince selon le cœur des pharisiens. Les émeutes furent continuelles. Un jour, il demanda à la foule ce qu'il devait faire pour l'apaiser : « mourir », lui répondit-on d'une seule voix. A la longue, il devint atroce. Un jour, il fit brûler vifs plusieurs centaines de gens pieux. Sa veuve Alexandra (78) vécut au contraire en servante soumise des pharisiens, livrant à leurs vengeances les conseillers de son mari.

Puis (69) vint la querelle des deux frères, qui d'abord ne passionna pas la nation. Mais la prise de Jérusalem par Pompée (63) s'accompagna d'une profanation du temple; le général romain pénétra dans le Saint des Saints. Hyrcan II, rétabli, eut beau mettre tous ses soins de grand-prêtre à expier ces abominations, de fortes rancunes subsistèrent, qui expliquent les tentatives réitérées d'Aristobule et de ses enfants. Gabinius crut faire acte de conciliation en substituant à l'organisation monarchique une sorte de république fédérative : cinq districts dirigés par des conseils d'anciens et de docteurs (56). La réforme, d'ailleurs inefficace, fut rendue caduque par les troubles qui ne cessèrent pas.

Antipater et Hérode.

D'autre part, un homme s'affirmait de plus en plus aux côtés de l'insignifiant Hyrcan : l'Iduméen Antipater. Quand il se fut assuré la solide faveur du grand César (47) et de ses amis, il devint manifeste qu'il s'acheminait vers la reconstitution, à son profit, d'une forte autorité royale. Il disparut en 43, mais son fils Hérode se montra mieux armé encore que lui pour assurer la fortune de sa maison. Voyant les Parthes introniser le fils d'Aristobule, Antigone, et emmener Hyrcan (40), il courut à Rome, et se fit reconnaître roi des Juifs par les triumvirs. En 37, la chute de Jérusalem et le supplice d'Antigone faisaient de cette proclamation une réalité. Hérode eut encore à doubler le cap dangereux de l'inimitié de Cléopâtre, mais la reine, en l'empêchant de paraître à Actium, prépara bien involontairement sa réconciliation avec Auguste : il allait désormais règner 26 ans.

La faveur du maître du monde, et une forte garde de Thraces, de Gaulois et de Germains, garantissaient Hérode contre les insurrections. De plus, son règne fut extérieurement brillant. En 20 av. J.-C., il entreprit de refaire complètement le Temple, et il acheva

le gros œuvre en huit ou dix ans. Il protégea la haute ville de fortifications formidables, tours d'Hippikos, de Phasaël et de Mariamme. Sur la mer, il bâtit une ville à la grecque, Césarée de Palestine. Il sema de forteresses les bords du Jourdain et la Pérée. Nombre de villes grecques eurent leur part de ces bienfaits. En même temps, il s'était montré soucieux de faire oublier son usurpation en se rattachant à la dynastie asmonéenne, non sans déchaîner par là dans son entourage d'épouvantables catastrophes. Il avait bien reçu le vieil Hyrcan II, mais il fut accusé d'avoir hâté la mort de ce vieillard : en tous cas, il ne prit pas pour lui le souverain pontificat devenu vacant, et le laissa à des membres de familles sacerdotales qualifiées. Il avait épousé Mariamme, petite-fille d'Hrycan, qu'il finit par tuer sur d'injustes soupçons : après quoi, il fut saisi du plus violent désespoir. Par la suite, il rendit aux fils de Mariamme leurs droits à la succession, en les mettant sur le même pied que son fils d'un premier lit, Antipater : des discussions interminables entre les princes, que Josèphe nous raconte copieusement, finirent par amener la mort des deux premiers. Puis, informé des intrigues d'Antipater contre ses demi-frères, il le sacrifia *in extremis*. Tous les meurtres de cet homme malheureux et féroce furent autorisés par Auguste qui appréciait ce vassal exact, mais lui rendait justice et ne dédaignait pas les plaisanteries classiques sur les Juifs : « Voilà, dit-il en apprenant la dernière exécution, voilà un gaillard dont il vaut mieux être le porc (*us*) que le fils (*uios*) ! ».

La succession d'Hérode.

Hérode, par les précautions qu'il prit pour s'assurer la légitimité, n'aboutit donc qu'à des tragédies qui décuplèrent l'aversion des Juifs, irrités déjà de voir les tributs du peuple de Dieu employés en partie à élever

des monuments sacrilèges. L'opposition se montra plus d'une fois, et vers la fin du règne s'enhardit singulièrement. Des aigles d'or qui ornaient le fronton du temple furent arrachés sur le conseil de deux docteurs réputés. Hérode ne se faisait pas d'illusions sur les sentiments de ses sujets, et l'on prétendit qu'à son lit de mort, il avait ordonné le massacre de tous les notables, pour que « les Juifs, disposés à rire de sa mort, fussent contraints de le pleurer » (4 av. J.-C.). Dès qu'il eut fermé les yeux, son fils Archélaos eut à faire face à l'agitation causée par le châtiment des deux docteurs qui avaient fait ôter les aigles. Pendant qu'il allait à Rome pour faire sanctionner par Auguste le testament d'Hérode, l'agitation s'étendit, gagna tout le pays. Il fallut que Varus, gouverneur de la Syrie, la réprimât rudement. La « guerre de Varus » laissa de cuisants souvenirs, et la popularité d'Archélaos ne s'en releva pas : les sarcasmes qui l'accueillirent à son retour de Rome ont laissé des traces même chez les chrétiens.

Hérode avait assez longuement pratiqué la polygamie pour n'être pas en peine de trouver des héritiers. Il avait légué la Judée et la Samarie à Archélaos, la Galilée et la Pérée à Hérode Antipas, les districts voisins de l'Hermon à Philippe. Le tout fut ratifié par Auguste. Mais les récriminations qu'il avait entendues contre Archélaos finirent par porter leurs fruits. En 6 ap. J.-C., il déposa le dynaste et l'envoya en exil en Gaule. La Judée et la Samarie furent mises sous l'autorité d'un procurateur qui résida pour l'ordinaire à Césarée de Palestine, et qui fut relevé fréquemment. Le dénombrement qui inaugura le nouveau régime suscita encore des émeutes. Auguste respecta d'ailleurs l'autorité locale du grand-prêtre et de son conseil, mais, là aussi, les changements de personnes furent fréquents. Le grand-prêtre en exercice n'était en réalité que le représentant momentané d'un corps sacerdotal restreint, dont les membres plus anciens, généralement ses parents, le primaient en autorité ; tout le

monde se rappelle la situation de Caïphe (Joseph Kaïapha) vis-à-vis de son beau-père Anne (Hanan).

Le régime instauré en l'an 6 ne changea pas à l'avènement de Tibère (14), qui se contenta, là comme partout, de laisser plus longtemps en charge les fonctionnaires : Fadus, nommé procurateur en 15, resta en Judée jusqu'en l'an 26, date où Ponce Pilate le remplaça. Hérode Antipas et Philippe gardèrent longtemps leurs tétrarchies. Le premier affirma son loyalisme envers le nouvel empereur en bâtissant sur les bords du lac de Génésareth la ville de Tibériade (12-22). Le second avait, de son côté, transformé la ville de Panéion, aux sources du Jourdain, en une capitale, Césarée de Philippe.

Les sectes juives.

Au vrai, tous ces évènements, changements territoriaux, crises dynastiques, guerres et mouvements, avaient passé sans laisser de grandes traces sur la vie intérieure du peuple juif. Depuis longtemps, une seule chose importait pour celui-ci : la Loi, toute la Loi, rien que la Loi. Peu lui importait de payer le tribut à un vassal de César ou à César même ; il ne ressentait comme tyranniques que les actes qui l'empêchaient de vivre conformément à la Loi.

C'est cet état d'esprit qui faisait la force des Pharisiens. Il est inexact de prendre ce mot comme la définition d'une secte. Il désignait l'état d'esprit de toute la classe moyenne juive : le clergé (quoiqu'il éprouvât une certaine mauvaise humeur contre cette pression des laïques), les commerçants, les propriétaires fonciers, les hommes d'ordre. Tout juif bien posé et correct est pharisien. Et c'est pourquoi les maîtres de la Judée, dans leurs transgressions de la Loi, rencontrent si souvent devant eux les pharisiens.

Dans ce milieu se détachent ceux que l'Evangile appelle les scribes. Le scribe est celui qui s'est voué à

l'étude de la Loi, et vit en l'expliquant dans les cas difficiles. Son rôle est nécessaire dans les synagogues de province, puisqu'il ne peut y avoir de clergé qu'à Jérusalem. Le pharisien est simplement un bourgeois juif ; le scribe est un professionnel. Mais le pharisien a besoin des lumières du scribe, et le scribe vit de l'état d'esprit pharisien. Il y a partie liée entre l'un et l'autre.

Il est d'usage, depuis Josèphe, de mettre en parallèle avec le pharisien le sadducéen et l'essénien. Mais les sadducéens non plus ne constituent pas une « secte ». Le mot est un nom de famille, le nom de la principale famille sacerdotale ! Il a fini par désigner l'état d'esprit des membres du haut clergé et de la cour royale, que les pharisiens soupçonnent de scepticisme et de désinvolture. Pour le public, un signe visible du sadducéen est qu'il nie la résurrection, ne la trouvant pas impliquée par les termes de la Loi.

Ce n'est pas de désinvolture, mais d'exagération que les pharisiens taxeraient volontiers les associations qui surgissent dans les milieux populaires, comme les esséniens. Ceux-ci se distinguent à ce qu'ils rejettent le mariage et mettent leurs biens en commun. Josèphe, qui a été affilié aux esséniens, nous a donné sur eux des détails particuliers, mais nul doute qu'il n'existe parmi les petites gens d'autres confréries du même genre, poussant aux dernières conséquences telle ou telle prescription de la Loi. Les baptistes, par exemple, qui tiennent avant tout à l'abstinence et à la propreté corporelle, seront une de celles-là. Et de telles associations apparaissent comme parfaitement normales dans le judaïsme : Jean Baptiste, malgré ses attaches chrétiennes, gardera toujours une bonne réputation.

En voilà assez sur le milieu juif en général dans le siècle qui aboutit au Christ. Mais il serait fâcheux de ne pas pousser plus avant dans le détail, pour l'époque où nous avons des documents aussi vivants que les Evangiles.

Le mieux est de parcourir successivement, en se plaçant à l'époque qui suit la mort d'Hérode, les milieux juifs, qui sont multiples et assez différents. Nous commencerons par la Galilée.

Galilée.

La Galilée est la province du Nord, comprise entre la grande plaine de Mageddo et de Jezréël et la vallée du Litani, entre le Jourdain et la zône côtière : soit de 3.000 à 4.000 klm. q. Elle abrite dans ses montagnes nombre de coins fertiles, sans parler des bords enchanteurs du lac de Génésareth. Le nombre des agglomérations y est de 204, et Josèphe, qui y commanda en 66-67, y enregistra 60.000 hommes en état de servir, ce qui suppose une population de 250.000 âmes ; la densité, supérieure à 60 au klm. q., y dépasse donc celle de pays bien peuplés de l'antiquité, comme la Grèce du ve siècle ou l'Italie du IIIe (40 habitants au klm. q.) La province a pourtant été troublée au cours du dernier siècle, et Hérode, y a déployé pour la première fois ses qualités de gouvernement. La Galilée idyllique du temps du Christ atteste l'action du redoutable Iduméen : un demi-siècle auparavant, le nombre des bons larrons et des bons Samaritains y eût été moins considérable. Ce n'est d'ailleurs qu'une accalmie : trente ans après Jésus, la Galilée sera de nouveau un foyer ardent d'insurrection.

Au sud du pays, sur le bord de la grande plaine et à l'entrée des montagnes, est blottie la petite ville de Nazareth. C'est une des petites communautés galiléennes (la moyenne de ces communautés est de 1.200 habitants) et elle n'a pas jusque-là marqué dans l'histoire. Les Evangiles nous ont conservé de sa vie certaines scènes qui sont parmi les plus réalistes qu'ils contiennent, et qui donnent l'idée d'un milieu rural, au gros bon sens fort peu enclin aux exaltations mystiques, et peu accueillant aux prophètes ;

« Et, étant venu dans sa patrie, il (Jésus) les enseignait dans leur synagogue, de sorte qu'ils étaient étonnés, et qu'ils disaient : « D'où viennent à cet homme cette sagesse et ces miracles ? N'est-ce pas le fils du charpentier lui-même ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères Jacques, Josès, Simon et Jude ? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D'où lui viennent toutes ces choses ? » De sorte qu'ils se scandalisaient de lui. Mais Jésus leur dit : « Un prophète n'est méprisé que dans son pays et dans sa maison ». Et il ne fit là que peu de miracles, à cause de leur incrédulité. »

Et encore :

« Puis ils (Jésus et les disciples) retournèrent à la maison (de Jésus) ; et une multitude s'y assembla encore, de sorte qu'ils ne pouvaient pas même prendre leur repas. Et quand ses parents eurent appris cela, ils sortirent pour le prendre ; car les gens disaient qu'il était hors de sens. Et les scribes qui étaient descendus de Jérusalem disaient : « Il est possédé de Belzébuth.... (suit la réponse du Christ : « Comment Satan peut-il chasser Satan ?... »). Ses frères et sa mère arrivèrent donc, et se tenant dehors, ils l'envoyèrent appeler ; et la multitude était assise autour de lui. Et on lui dit : « Voilà, ta mère et tes frères sont là dehors qui te demandent ». Mais il répondit : « Qui est ma mère, ou qui sont mes frères ? » Et, jetant les yeux sur ceux qui étaient autour de lui, il dit : « Voici ma mère et mes frères. Car quiconque fera la volonté de Dieu, celui-là est mon frère et ma sœur et ma mère ».

On ne s'étonnera pas que Nazareth, la patrie du Christ, n'ait pas été considérée par les chrétiens comme une ville sainte. Au reste, le terme de « Galiléens », par lequel les premiers chrétiens seront désignés par les Juifs, apparaît dès le début comme nuancé d'ironie. Dès le temps du commandement de Josèphe (66-7), on n'entend plus parler des chrétiens en Galilée ; et quel que soit son parti-pris de silence vis-à-vis de cette hérésie juive, il lui eût été difficile, dans l'espèce, de les

dissimuler complètement, Nulle religion n'a été déracinée aussi vite que le christianisme.

A quelques lieues de Nazareth vivent des petites villes semblables à elle, Naïm au sud, Cana au nord, dont les habitants sont parfois liés aux siens par des liens de parenté. Mais le foyer d'attraction semble être Capharnaüm, dans la plaine enchanteresse située au N.-O. du lac de Génésareth. C'est la ville instruite, au sens que les Juifs donnent au mot instruction : connaissance de plus en plus minutieuse des livres canoniques. Dans la synagogue de Capharnaüm, ces livres sont étudiés activement le jour du Sabbat, au moins dans la traduction araméenne : pour comprendre le texte originel, le texte hébreu, il faut sans doute des scribes de Jérusalem.

Au nord de cette région basse commence un pays plus montagneux, où certains sommets dépassent 1.000 mètres. Entre la route de Ptolémaïs au lac de Génésareth, et la route de Tyr à Césarée de Philippe, c'est un pays peu accessible qu'encore aujourd'hui les touristes contournent. C'est la Galilée militaire, pleine de nids d'aigles, que le recrutement romain laisse de côté puisqu'il n'atteint pas les Juifs, mais qui a donné à faire aux légions dans les soulèvements de 4 av. J.-C., de 6 ap. J.-C., et surtout en 66-7. La vie juive n'y est d'ailleurs pas moins marquée que dans la basse Galilée, et y est plus exaltée.

C'est une chose remarquable que l'intensité avec laquelle cette contrée, qui, cent ou cent cinquante ans auparavant, était « la Galilée des gentils » a été judaïsée depuis. Toute trace d'hellénisme semble y avoir disparu. Il n'y a pas un mot dans les Evangiles qui implique que Jésus ou son entourage aient eu à employer le grec. Un personnage qui ne manque pas même dans les villes grecques modestes, le médecin, y est inconnu manifestement : on laisse guérir les malades et divaguer les fous, en attendant que Dieu suscite un thaumaturge, ce qui d'ailleurs apparaît comme un phénomène, sinon normal, au moins attendu de

loin en loin. Même la cour d'Hérode Antipas, pourtant teintée d'hellénisme , partage cet état d'esprit. Le tétrarque, entendant parler de Jésus, ne serait pas autrement surpris que Jean-Baptiste, qu'il a fait décapiter, fût ressuscité pour se dresser à nouveau devant lui. Plus tard, à Jérusalem, il se trouve en présence du Christ :

« Quand Hérode vit Jésus, il en eut une grande joie, car il y avait longtemps qu'il souhaitait de le voir, parce qu'il avait ouï dire beaucoup de choses sur lui, et il espérait qu'il lui verrait faire quelque miracle. Il lui fit donc plusieurs questions, mais Jésus ne lui répondit rien ».

Si Jésus avait consenti, Hérode ne se serait probablement pas cru, pour si peu, obligé de se rallier au royaume de Dieu.

Phéniciens, Gaulanitide, Pérée.

Cette situation est d'autant plus frappante qu'à l'Ouest, au Nord, à l'Est, la Galilée est entourée de terres hellénisées.

Vers l'Ouest, déjà Sepphoris, dans la Galilée même, est une ville semi-grecque. Bien qu'elle compte peut-être 15.000 habitants, et ait été à divers moments la capitale administrative du pays, elle ne paraît pas dans l'Evangile. C'est une de ces villes souillées qui, avec leurs monuments profanes, casernes, amphithéâtres, théâtres, voire avec des sanctuaires païens, éloignent le Juif croyant. Elle annonce les villes de la côte, Ptolémaïs, Tyr, Sidon : là vit une population phénicienne hellénisée, de parler araméen. Mais la communauté de langue, si elle facilite les contacts matériels, ne crée pas de sympathies, bien au contraire. Le Galiléen est déjà au milieu des gentils. On se rappelle l'incident relaté par Mathieu et Marc, et que Luc, le disciple de Paul, a laissé tomber :

« Puis, étant parti de là, il s'en alla aux frontières de

Tyr et de Sidon ; et, étant entré dans une maison, il ne voulut pas que personne le sût. Mais il ne put être caché. Car, une femme, dont la fille était possédée d'un esprit immonde, ayant ouï parler de lui, vint et se jeta à ses pieds. Cette femme était grecque, Syro-phénicienne de nation, et elle le pria de chasser le démon hors de sa fille. Et Jésus lui dit : « Laisse premièrement rassasier les enfants. Car il n'est pas juste de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux petits chiens ». Mais elle répondit et lui dit : « Il est vrai, Seigneur ; cependant les petits chiens mangent, sous la table, des miettes de pain des enfants ». Alors il lui dit : « A cause de cette parole, va-t en ! Le démon est sorti de ta fille ».

L'antipathie est naturellement réciproque. Lorsque la grande insurrection de 66 ôtera aux Juifs tout droit à la protection romaine, de sanglants pogroms décimeront les colonies juives de la côte phénicienne.

Du côté de l'intérieur, le spectacle est analogue. Là s'étendent les tétrarchies de Philippe et d'Hérode Antipas, séparées à peu près par le Yarmouk, affluent de gauche du Jourdain. Elles se ressemblent, bien que la première rapporte à son maître 100 talents seulement, et la seconde (en raison de la possession de la Galilée) 200. Philippe a élevé, vers les sources du Jourdain, une Césarée, et, au N.-E. du lac de Génésareth, une Julias. Il a poursuivi, vers l'est, l'œuvre de colonisation, partout où des ouadys permettent des reprises sur le désert. Hérode de son côté, a risqué d'établir, sur le bord Ouest du lac de Génésareth, la ville de Tibériade. Bien qu'elle soit prospère (la municipalité y comprend jusqu'à 600 notables), c'est encore une ville qui ne paraît pas dans l'Evangile, si abondant pourtant en récits sur les pêcheurs du lac. Au sud du lac, et à droite du Jourdain, Scythopolis lui ressemble. Mais c'est surtout au-delà du fleuve, sur les coupes élevées de la Transjordanie, que les « Hérodiens » se sont sentis libres pour l'œuvre de colonisation si remarquable entreprise à l'époque hellénique, et continuée à l'épo-

que romaine. Hippos, Gadara, Pella, Philadelphie, enfin Julias au N.-E. de la mer Morte, création d'Antipas, sont des villes grecques. Là, en Pèrée, les Hérodiens sont chez eux. Hérode le Grand est venu, dans sa dernière maladie, chercher les eaux à Callirhoé, au N.-E. de la mer Morte. Hérode Antipas réside volontiers sur la rive orientale de la mer, à Machérous, où sera décapité Jean-Baptiste.

Samarie.

Au sud de la Galilée, par delà les bourgs de la plaine, où se heurtent parfois les jeunes gens galiléens et samaritains, commencent les montagnes de la Samarie (1.800 klm. q.). Là aussi, le pays est antipathique aux Juifs, malgré l'origine commune. La Samarie a été le cœur de l'antique royaume d'Israël. Mais, sous la domination assyrienne, la population s'y est mélangée de telle sorte qu'au retour de la captivité les Samaritains ont été exclus de la communion juive. Ils ont souffert cruellement de leurs voisins aux temps asmonéens. Il a fallu l'hégémonie romaine pour mettre un terme à ces souffrances. Au temps d'Hérode, la Samarie a vu aussi s'élever, sur le site de son ancienne capitale, une ville neuve, Sébaste. Mais, pas plus que les Juifs, les Samaritains n'apprécient ces créations plus qu'à moitié grecques ; leur vrai centre est à côté, sur le mont Garizim, où est leur sanctuaire spécial. Ils ont l'esprit sombre et sournois des minorités qui se sentent à l'écart du courant général. Ils sont préoccupés obscurément de suivre le mouvement juif, en évitant l'imitation servile. Ils opposent réforme à réforme , prophète à prophète ; ils contreferont le christianisme.

Les gens malintentionnés se servent volontiers, et toujours avec succès, du Samaritain pour agacer le juif. Au temps de la grande insurrection (66), par suite du caractère de révolution sociale qu'elle revêtira, elle

s'étendra partiellement à la Samarie. Josèphe enregistre avec satisfaction le massacre de 11.600 Samaritains par les Romains. Néanmoins, par suite de leur schisme, les Samaritains ne seront pas enveloppés dans la catastrophe finale de la nationalité juive. Il existe encore aujourd'hui des Samaritains authentiques dans la région fertile de Naplouse.

Le Juif qui vient du Nord vers Jérusalem évite généralement le passage de la Samarie, où l'attendent des incidents désagréables ; on sait les répugnances que le Christ a à vaincre chez ses disciples. A l'Ouest serait la grande route. Là sont les plaines fertiles, plaine de Mageddo au Nord du Carmel, de Shéphelah au Sud. Là sont les routes commodes, là les grandes villes : Césarée de Palestine, Joppé, Ascalon, etc. Mais là aussi passent les grandes communications politiques et militaires, les relèves romaines. Tout y rappelle la domination étrangère et l'idolâtrie : les haches, les faisceaux et les aigles, ces drapeaux fétiches qui ont le don d'irriter particulièrement le fanatisme juif. Dans la règle, le Juif préfère la voie de l'Est, la vallée du Jourdain, la fournaise du Ghor. C'est par là, par Jéricho, Béthanie et le mont des Oliviers qu'on aborde Jérusalem.

Jérusalem et la Judée.

Jérusalem reste en effet la ville sur laquelle tout Juif vit les yeux fixés. Bien que dépossédée comme capitale politique depuis la fin des Asmonéens, bien que les rois iduméens aient préféré le séjour de leurs châteaux, et les procurateurs romains celui de Césarée, elle est la capitale religieuse, la seule ville où puisse se célébrer régulièrement le culte, celle où presque tout juif vient de temps en temps fêter la Pâque et puiser aux sources l'enseignement sacré. Un jour, au temps de Néron, on y immolera pour les Juifs, présents ou absents, 256.000 victimes.

Matériellement, c'est une ville de montagnes, située

à 700 ou 800 mètres au-dessus de la mer, à plus de 1.000 mètres au-dessus de la dépression du Jourdain, et en conséquence assez saine. Elle couvre 112 hectares, bâtis en maisons qui ont parfois plusieurs étages, à l'instar des villes phéniciennes, mais qui pour l'ordinaire ne présentent qu'un rez-de-chaussée recouvert pour moitié par un entresol : telle la maison de la Cène. C'est dire qu'il y faut supposer une densité formidable pour admettre, même au temps des grandes panégyries, plus de 100.000 habitants. Hérode, là aussi, a risqué quelques constructions profanes dans la ville haute de l'Ouest, les tours des remparts et le palais royal. Il a surtout refait le temple, qui couvre la partie Est, et l'a orné de ces portiques où le commerce des objets de sainteté s'étale avec une impudeur qui irrite souvent les prophètes. A l'angle N. O. de l'enceinte sacrée se dresse la tour Baris, appelée maintenant Antonia en l'honneur du premier protecteur d'Hérode, l'endroit où siège le procurateur romain quand il vient à Jérusalem, et d'où la garnison romaine plonge dans les cours et les parvis, surveillant les têtes chaudes.

Le quartier du Temple est celui du grand-prêtre et de ses assesseurs, la seule autorité nationale qui reste aux Juifs. Ces hommes sont responsables envers les pouvoirs laïques, rois indigènes, puis gouverneurs romains, du maintien de l'ordre. Entre les exigences fiscales et militaires des maîtres, et les exaltations de la population, reproches des docteurs, invectives des prophètes, attentats des zélotes, c'est un rôle extrêmement ingrat et difficile : dans le siècle qui sépara la mort du dernier Asmonéen de la grande révolte, trente-cinq grands-prêtres, pris, il est vrai, dans un cercle restreint de familles, se succédèrent à Jérusalem. L'état d'esprit du haut clergé, qui a forcément des attaches auprès des princes et des Romains, est l'état d'esprit des sadducéens : mais, encore une fois, ce n'est pas lui qui donne le ton. Il subit, dans la pratique, l'action de la bourgeoisie pharisienne qui est la véritable gardienne de la Loi.

Les montagnes de Judée, quoi qu'elles soient, comme la Samarie, moins peuplées que la Galilée (il pouvait y avoir en tout 600.000 Galiléens, Samaritains et Juifs), ne laissent pas d'abriter des agglomérations nombreuses, qui subissent très fortement l'attraction de la capitale. Une partie des Juifs qui, y résident, membres du conseil ou du clergé, ont même leur centre d'activité à Jérusalem. Aussi la Judée a-t-elle une vie moins spontanée et moins originale que la Galilée, qu'elle regarde de haut. Il va sans dire que nous ne parlons que de la Judée propre, et non de la province plus vaste à laquelle les Romains donnent ce nom (9000 à 10.000 klm. q.), et qui comprend en outre l'Idumée et la côte philistine. Cette dernière, avec ses cités hellénisées où l'élément juif ne forme plus déjà que des colonies, appartient en réalité à la diaspora.

Le désert.

Enfin, n'oublions pas un trait essentiel : la proximité immédiate du désert, du désert qui entoure les rives de la mer Morte, couvre en réalité la vallée du Jourdain presque entière, assiège les villes de la Transjordanie, pour s'étendre, illimité, vers le S. E. A quelques lieues des pays que nous venons de décrire, commence donc le domaine du soleil implacable et du silence solennel, interrompu par des ouragans de vents brûlants. C'est la terre des exaltations et des recueillements, des hallucinations et des extases. C'est là que le judaïsme est né, c'est là, à l'écart des villes toujours suspectes de corruption et des campagnes bien cultivées qui alimentent la rapacité paysanne, c'est là qu'Il vient se retremper encore et toujours pas ses ascètes et ses prophètes. D'instinct, tout ce qui vient de là est ressenti comme réflétant l'esprit de Dieu. Même un personnage comme Jean-Baptiste, malgré ses attaches avec le christianisme, laissera une mémoire vénérée de tous les Juifs : « Hérode, dit Josèphe, le fit mourir,

Jean était un homme vertueux, qui pressait les Juifs qui s'exercent à la vertu, et qui s'appliquent à la justice les uns envers les autres et à la piété envers Dieu, de venir au baptême. Il enseignait que le baptême est nécessaire, non qu'il purifiât de certaines fautes, mais comme une purification du corps accompagnant la purification préalable de l'âme par la justice. On accourait et on était saisi par ses discours. Hérode craignit que sa parole ne soulevât quelque sédition, car la foule faisait tout ce que conseillait Jean, et Hérode pensa qu'il valait mieux prévenir toute entreprise et n'avoir pas sujet de se repentir trop tard si un mouvement se produisait. Jean donc, sur cette prévention d'Hérode, fut envoyé prisonnier à Machérous, la place forte que nous avons dite, et là il fut mis à mort ».

C'est du désert aussi que devait venir pour la religion nouvelle la secousse décisive : là sera baptisé Jésus.

La diaspora.

Si les Romains montrent des ménagements si particuliers pour ce coin de province syrienne, s'ils vont jusqu'à la concession inouïe, pour ces soldats, de cacher leurs drapeaux quand ils passent en terre juive, c'est qu'ils savent que Jérusalem n'est pas seulement la capitale de la Judée et de la Galilée, mais d'une vaste *diaspora* répandue dans le monde méditerranéen et même au-delà. Cette dispersion des juifs remonte loin, puisqu'elle a commencé au lendemain des catastrophes de 721 et de 587. Elle s'est accentuée à l'époque macédonienne pour recevoir un nouvel élan à l'époque romaine. Au Ier siècle, on estimait que la Pâque était offerte à Jérusalem pour trois millions de Juifs.

Babylone.

A l'Est, se trouvait la colonie juive la plus ancienne, celle de Babylone et de la Babylonie. On sait combien

elle était déjà agissante à l'époque achéménide : elle s'était maintenue sous les Séleucides. Depuis le milieu du IIe siècle, elle offrait cette particularité d'être en dehors de l'empire romain, et de vivre en terre parthe. Les chefs étaient assez influents à la cour de Ctésiphon pour avoir obtenu, vers 31, l'élargissement d'Hyrcan II. Ils paraissaient souvent à Jérusalem. La colonie contenait d'ailleurs des éléments moins reluisants : à l'époque de Jésus-Christ, deux brigands juifs terrorisèrent la Chaldée, et provoquèrent un pogrom à Séleucie. La Babylonie était le point de ralliement de colonies moins nombreuses, mais aussi agissantes, celle de l'Adiabène (Assyrie), qui convertit la dynastie locale, et celle de Rhagæ (Reï), près de la Caspienne. Ces Juifs faisaient connaître en Judée l'Orient iranien, ses devins et ses mages. Ils familiarisaient leurs coréligionnaires de l'Empire avec la notion du monde partagés en deux empires, qu'on retrouve jusque chez l'auteur de l'Apocalypse. Les Juifs vivaient dans l'illusion que ces deux empires, dont l'un était dix fois plus peuplé que l'autre, représentaient des puissances équivalentes. Et il y avait là un aliment dangereux pour les révoltes des Juifs romains contre « la nouvelle Babylone ».

Egypte.

Au Sud, le milieu arabe n'était pas alors favorable à l'immigration juive. D'autant plus forte était l'attraction de l'Egypte où l'on avait pu même songer un instant à opposer un rival au temple de Jérusalem. Les Juifs possédaient tout un quartier de la ville de trois cent mille âmes qu'était Alexandrie. Là était le centre du judaïsme hellénisant. Vers l'an 30 av. J.-C. naquit à Alexandrie Philon, qui consacra sa longue vie à accommoder à la juive la philosophie grecque. Les Juifs se servirent plus d'une fois de l'autorité acquise par cet homme. Cependant l'œuvre de Philon resta tou-

jours en marge du judaïsme orthodoxe. L'importante juiverie de Cyrène était en communion plus étroite avec la capitale juive : c'est un Juif de Cyrène qui a porté la croix.

Tarse, etc.

Au Nord, la ville de Damas était un centre important de propagande juive. Une secte particulière, dont l'origine remontait aux temps de la persécution séleucide, y a vécu au Ier siècle, et nous a laissé son curieux règlement (trad. du P. Lagrange, ***Revue bibl. intern.***, 1912). Dans la vallée de l'Oronte, à Emèse, à Antioche, l'immigration juive avait été ralentie par la longue hostilité des Séleucides. Mais elle se rattrapait à Tarse de Cilicie. Cette cité de 50.000 âmes était restée orientale par ses cultes réputés, mais n'en participait pas moins activement à la vie intellectuelle de l'hellénisme. Au temps des guerres civiles romaines, elle eut une existence agitée. La juiverie locale sut conserver, dans ces conjonctures difficiles, la faveur qui lui était acquise depuis César, et même l'augmenter. Parmi ceux de ses membres qui avaient reçu la cité romaine était Saül, de quelques années plus jeune que J.-C. Nous devons à ce personnage, qui devait être l'apôtre St-Paul, de voir nettement quels liens étroits rattachaient ces Juifs éloignés à la cité de Dieu. « Ma vie, dit-il, dès les premiers temps de ma jeunesse, est connue de tous les Juifs, puisqu'elle s'est passée à Jérusalem, au milieu de ma nation. Me connaissant depuis si longtemps, ils savent, s'ils veulent en rendre témoignage, que j'ai vécu en pharisien, suivant la secte la plus rigoureuse de notre religion ». Saül se destinait même à la profession de scribe : « Je suis Juif, dit-il encore, né à Tarse en Cilicie. Mais j'ai été élevé dans cette ville de Jérusalem et instruit aux pieds de Gamaliel dans la connaissance exacte de la Loi de nos pères ». Il avait même une sœur mariée à

Jérusalem. Si nous étions informés ailleurs comme nous le sommes pour la patrie de St-Paul, nous verrions des faits semblables à Cypre, où les juifs pullulaient, dans les principales villes d'Asie-Mineure et de la mer Noire. Au-delà, les juiveries se faisaient plus sporadiques. Mais il y en avait à Philippes et à Thessalonique, et, si Athènes était indemne, les Juifs semblent avoir été particulièrement attirés par la Crète et par Sparte. Avec cette dernière ville, les relations remontaient au temps des premiers Ptolémées et portaient encore, au temps d'Hérode le Grand, des fruits singuliers : un Spartiate du nom d'Euryklès fut mêlé aux tragédies de la dynastie iduméenne, de la façon la moins honorable pour les enfants de Lycurgue comme pour ceux d'Abraham.

Rome.

Enfin l'attraction de l'Italie s'était exercée sur les Juifs dès le IIe siècle. La colonie de Dicéarchie (Pouzzoles) remontait jusque là. Dès le temps de Cicéron, il y avait des Juifs à Rome ; quand le testament d'Hérode amena le voyage d'Archélaos (4 av. J.-C.) et les discussions devant Auguste dont nous avons parlé, 8.000 juifs de Rome appuyèrent les réclamations de leurs compatriotes contre les Iduméens. Et l'historien Nicolas de Damas, qui doit être ici exactement informé, puisque, comme ami d'Hérode, il fut mêlé à ces débats, avoue que ces gens ne représentaient qu'une fraction de la juiverie de Rome. Si le judaïsme n'a pas pénétré plus loin dans l'Occident latin, cela tient à la mesure spéciale qui dispensait les Juifs de devenir légionnaires, les écartant ainsi de ces garnisons qui répandirent en Occident tant de choses orientales.

La Révolte juive.

Toutes ces juiveries, on le devine, ne présentaient pas un aspect uniforme. La plupart étaient séparées

de la mère patrie par la langue, puisqu'elles ne lisaient les livres sacrés qu'en grec : pour acquérir la connaissance du texte originaire, nécessaire au titre de docteur, il fallait venir à Jérusalem. Les liens n'en étaient pas moins étroits entre tous les Juifs, reforgés sans cesse par la centralisation du culte à Sion, par les pèlerinages constants, par les subsides envoyés au temple. Et le sentiment de cette ubiquité et de cette solidarité, joint au manque de mesure qui apparaît si fort chez les Sémites, devait inspirer la hardiesse du grand soulèvement de 66, celui qui a porté le coup de grâce à la Jérusalem ancienne, et n'a pas peu contribué à ouvrir les voies à la nouvelle.

CHAPITRE V

Egypte

BIBLIOGRAPHIE

GAUTHIER, *Le livre des Rois.*
BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides.*
GUIRAUD, *Etudes économiques sur l'Antiquité.*
CICÉRON, *Pro Gabinio, Pro Rabirio*, Lettres.
CÉSAR, *Guerre civile.*
APPIEN, *Guerres civiles.*
PLUTARQUE, *Antoine.*
KROMAYER, *Philologus* 1897.
WILCKEN et MITTÉIS, *Chrestomathie.*
STRABON, XVII.
RAWLINSON, *India and the West.*
SCHUBART, *Einführung i. d. Papyruskunde.*
PREISIGKE, *Das Girowesen i. gr. äg.*
HEICHELHEIM, *Auswartige Bevölk. i. Ptolemaeerr.*, 1925.
Catalogue du Bristish Museum, *The Kings of Egypt.*
RÉVILLOUT, *Précis de droit égyptien.*
SPIEGELBERG, *Catalogue des pap. démot. du Caire.*
CORSETTI, dans *Studi di St. Antica* de Beloch, I.
LEFÈVRE, dans *Mélanges Holleaux.*
LESQUIER, *Les Inst. milit. des Ptolémées.*
KROMAYER, dans *Hermes*, 1899.
Tebtunis Papyri, I.
Oxyrhinchos Papyri (le t. XIV est de 1920).
DIODORE, l. I.
DION CASSIUS.
JOSÈPHE, *Guerre des Juifs.*
WIEDEMANN, dans *Der alte Orient,* XIV.

Lagier, *A travers la Haute Egypte.*
Jouguet, *La vie municipale dans l'Egypte romaine.*
Héron, édit. Hiberg.
Collignon, *Histoire de la sculpture gr.*
Catulle, l. XVI.
Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos.*
Th. Reinach, dans *Nouv. Revue hist. du droit*, 42-4.
Tacite, *Annales.*
Lesquier *L'armée rom. d'Egypte.*
Oertel, *Die Liturgie.*
Hatzfeld, *Les trafiquants italiens dans l'Orient.*
Catal. du Bristish Museum, *Alexandria.*
Ptolémée, *Atlas.*
Mommsen, *Röm. Gesch.*, V.
Mommsen et Marquardt, *Organ. de l'Empire romain.*
Haussoullier, *Rev. de Philologie*, janvier 1921.
Duruy, *Hist. rom.*, V.

Plus isolée que la Syrie des voies sur lesquelles se règlaient les grands conflits mondiaux, l'Egypte intéressait moins directement la politique romaine : en conséquence, elle est restée plus longtemps une monarchie indépendante.

Ptolémée Soter II et Alex. I.

On se rappelle dans quel état l'avait laissée Ptolémée III Physkon, dont la mort (juin 116) fait date à beaucoup d'égards : tout d'abord, l'Egypte fut alors isolée de ses dernières annexes extérieures, de la Cyrénaïque définitivement, de Cypre à peu près définitivement (il n'y eut plus de réunion que de 88 à 80). Ptolémée X Soter II, né vers 142 (?), succéda à son père, tout d'abord sous la double tutelle de sa grand' mère et de sa mère : il fut débarrassé de la première dès 115, mais la seconde, Cléopâtre III, resta, et suffit

à empoisonner son règne. Elle le força d'abord à répudier sa première femme pour épouser Cléopâtre Séléné, qui le quitta bientôt. Quand il essaya de secouer le joug (vers 110), la tentative tourna à son désavantage. Cléopâtre préférait son autre fils, Ptolémée XI Alexandre I, qui régnait à Cypre depuis 114. Elle réussit à le faire agréer par les Alexandrins (107) et l'infortuné Soter II n'eut d'autre consolation que d'aller régner à son tour à Cypre.

On a vu par ailleurs comment la rivalité des deux frères se porta un instant sur le sol de la Syrie méridionale (103-102). Elle se calma peu après, d'abord par la disparition de Cléopâtre III (101), puis par le mariage d'Alexandre avec sa nièce Bérénice, fille de Soter II. Alexandre régna donc sur la vallée du Nil jusqu'en 88, époque où des soulèvements à Alexandrie et en Thébaïde préparèrent la rentrée en scène de son frère : il périt au cours de cette lutte. Soter II, plus connu sous le sobriquet de Lathyre, régna ensuite jusqu'à sa mort en 81. C'est lui qui gouvernait l'Egypte au moment de la première guerre de Mithridate, et qui se montra hors d'état de secourir, même sur mer, Lucullus.

Ptolémée Aulète.

A sa mort, ce fut un fils d'Alexandre I, Ptolémée XII Alexandre II, qui fut intronisé à Alexandrie par la protection de Sylla, alors tout puissant. Mais il ne régna que quelques mois. Il avait été forcé d'épouser Bérénice, veuve de son père, et crut pouvoir oser se débarrasser de cette femme imposée. Les Alexandrins se soulevèrent et le tuèrent (80). Cette fois, il ne restait plus, de la dynastie des Lagides, que des fils plus ou moins légitimes de Soter II. Les Alexandrins se hâtèrent d'en appeler un, Ptolémée XIII, connu sous les surnoms de Néos Dionysos et d'Aulétès, tandis que son frère allait régner à Cypre. C'est qu'on croyait savoir qu'Alexandre II, comme d'autres rois, avait laissé un

testament léguant ses domaines aux Romains. Ptolémée Aulète, qui était né vers 95 et fut couronné solennellement en 76 seulement, allait donc vivre dans la crainte de voir sa situation menacée par les Romains, dont les désirs d'annexion n'étaient nullement intenses alors, mais pouvaient s'éveiller d'un jour à l'autre. Bien qu'il eût une femme, Cléopâtre Tryphaena, et qu'elle lui eût donné des enfants, il eut des velléités de s'allier par mariage à Mithridate, qui soutenait alors sa dernière lutte contre Rome. Réflexions faites, il trouva plus sage de répandre, par l'intermédiaire d'un certain Rabirius, ses largesses dans le Sénat romain, aux fins d'obtenir sa reconnaissance solennelle. Il ne réussit qu'au moment du premier triumvirat, grâce à un pot-de-vin énorme, offert à César (59). Il était temps : l'an d'après, l'infortuné roi de Cypre était déposé sur la proposition du démagogue Clodius.

Soit que Ptolémée, pour subvenir à ses opérations de corruption, eût tendu à l'excès la machine fiscale, soit simplement parce qu'il avait fait l'économie de la garde mercenaire qui protégeait son trône, il fut bientôt après chassé d'Alexandrie par une révolution. Les Alexandrins mirent sur le trône sa fille Bérénice, et la marièrent à un certain Archélaos, petit-fils de l'ancien général de Mithridate. Mais Ptolémée Aulète s'était réfugié à Rome, où il obtint tout de suite la bienveillance du Sénat : on livra à sa vengeance les Alexandrins qui étaient venus plaider la cause de la révolution. L'intervention militaire était plus délicate, et le Sénat hésitait à distraire les troupes de Syrie, au moment où les Juifs bougeaient, où se dessinait la guerre parthique : un nouveau pot-de-vin emporta l'adhésion du gouverneur de Syrie, Gabinius (55). Son armée, dont l'avant-garde était commandée par Antoine, le futur triumvir, eut facilement raison des Alexandrins; Archélaos périt en combattant, Bérénice fut mise à mort, et Ptolémée Aulète, pour remplir ses engagements envers les divers Romains de marque qui l'avaient soutenu, appela à l'administration de ses finan-

ces Rabirius lui-même. Il dut bientôt sacrifier ce ministre aux réclamations de ses sujets, mais garda auprès de lui une garnison romaine, et mourut roi en 51, laissant le trône à un fils en bas-âge, Ptolémée XIV, et à sa fille, la grande Cléopâtre (née en 69).

Cléopâtre.

L'harmonie ne dura pas longtemps entre le frère et la sœur, ou plutôt entre la sœur, dont le caractère était déjà fort arrêté, et les courtisans qui parlaient au nom de l'enfant royal, Pothin et Achillas. Cléopâtre dut se réfugier en Syrie, et s'y trouvait au moment où éclata la guerre civile romaine. L'Egypte, comme tout l'Orient, était en principe du côté de Pompée, mais après Pharsale (juin 48), les ministres de Ptolémée crurent à propos de se rapprocher du vainqueur. Quand le grand Pompée vint demander asile à l'armée égyptienne, qui alors surveillait à Péluse la rentrée éventuelle de Cléopâtre, il fut massacré par d'anciens soldats de Gabinius, restés à Alexandrie. César arriva peu après avec une escorte. Les ministres égyptiens avaient compté que leur exploit le disposerait en faveur du jeune roi, mais Cléopâtre arriva à Alexandrie, et, en une nuit, conquit le Romain. Il partagea le trône entre les deux jeunes gens, sans souci de la fermentation dangereuse que sa présence excitait à Alexandrie et aux environs, et que les ministres ne s'interdisaient pas d'exciter. César s'était laissé, par entraînement passionnel, mettre dans une situation critique : il fut serré de près dans les ports de la grande ville, et les incendies qu'il alluma pour se défendre, détruisirent la flotte égyptienne et abîmèrent la bibliothèque. Il ne fut sauvé que par l'arrivée de Mithridate de Pergame, avec des forces venues de Syrie. Ptolémée XIV alla à la rencontre de l'armée de secours, mais fut battu et se noya dans le Nil. César resta maître d'Alexandrie,

et donna le trône d'Egypte à Cléopâtre, en lui associant un autre frère, Ptolémée XV (début 47).

César prolongea son imprudence même après la victoire : il visita l'Egypte en compagnie de Cléopâtre, et ne s'arracha au dangereux pays qu'au bout de plusieurs mois. Cléopâtre ne tarda pas à aller le rejoindre à Rome, où elle put rêver un instant de devenir reine du monde aux côtés du tout-puissant dictateur. Le meurtre du 15 mars 44 la ramena à la réalité et la rendit à son royaume. Presque aussitôt, elle fut prise dans le nouveau remous de la guerre civile romaine : le voisinage menaçant de Cassius l'obligea d'envoyer au secours des républicains ce qu'elle avait de vaisseaux disponibles. Après Philippes (automne 42), il fallut rentrer en grâce auprès d'Antoine vainqueur : elle alla le trouver à Tarse, et le conquit comme César. Ce ne fut encore qu'un engagement d'avant-garde, car Antoine fut bientôt rappelé en Occident pour plusieurs années. Cléopâtre avait, dès son retour, saisi vigoureusement les rênes du gouvernement, supprimant Ptolémée XV et s'adjoignant le fils qu'elle avait de César, Ptolémée XVI Césarion : c'est au nom de cet enfant comme au sien qu'elle a remis en état la machine administrative qui s'était détraquée en son absence, et réorganisé la flotte égyptienne. Puis, en 37-36, Antoine revint, et « la vie inimitable » commença. César avait déjà rendu à la reine Cypre, Antoine lui donna des domaines dans la Syrie méridionale et distribua aux trois enfants qui lui étaient nés d'elle les trônes d'Arménie, de Syrie, de Cyrénaïque. Au dernier moment, il semblait que la dynastie des Lagides allait revivre les jours de Ptolémée Soter.

Cette aliénation inouïe des provinces romaines préparait la catastrophe. Octave laissait mûrir l'irritation qui allait lui permettre d'accabler sûrement son dernier rival. En 32, il déclara la guerre « à la reine d'Egypte », affectant de ne considérer son ex-collègue que comme le général de Cléopâtre. Antoine avait encore de bons éléments italiens dans ses troupes, malgré les

pertes subies dans la guerre parthe. Mais sa force principale résidait dans sa flotte, au milieu de laquelle les mastodontes égyptiens tenaient un rang imposant. Assez sensé pour ne pas croire possible une entreprise offensive contre l'Italie, il se borna à concentrer ses forces sur les côtes grecques, pour couvrir l'Orient. Avec le gros, il prit position à l'entrée Sud du goulot qui conduit au golfe d'Actium. Il était arrivé trop tard pour empêcher Octave et Agrippa de s'établir sur la côte Est de l'Adriatique, et les vit bientôt campés en face de lui, au N. de la passe. Les deux adversaires s'observèrent d'un bord à l'autre du golfe. Agrippa, d'abord peu rassuré sur la valeur relative de sa force navale, l'éprouva dans une série d'entreprises partielles pour couper à l'ennemi le ravitaillement par mer. Il restait à Antoine, pour s'approvisionner, toute la péninsule grecque. Mais il ne pouvait prolonger définitivement la situation et se décida enfin à tenter la percée par mer. Agrippa l'épiait, et engagea une action générale (2 septembre 31). Mais, au fort du combat, Cléopâtre, qu'Antoine avait eu la faiblesse de laisser commander en personne les 60 vaisseaux égyptiens, prit la route de l'Egypte. Le désarroi que ce mouvement mit dans le reste de la flotte fut complet quand le bruit se répandit que le triumvir avait suivi la reine. La fidélité de la flotte, refoulée désormais dans le golfe d'Actium, même celle de l'armée de terre à qui toutes les routes restaient libres, ne pouvaient résister à l'effondrement du chef : la capitulation fut signée.

Antoine avait regagné Alexandrie, et c'est de là qu'il vit s'écrouler peu à peu toute sa puissance orientale : le dernier coup lui fut porté par la défection des légions de Cyrénaïque. Pendant ce temps Octave s'avançait lentement par l'Asie et atteignait enfin les rives du Nil. Le dernier combat de la guere fut livré aux portes d'Alexandrie, et suivi au bout de quelques jours par le suicide d'Antoine. Le 1er août 30, Octave entrait dans Alexandrie — jour mémorable, qui marquait d'un coup la fin de la dernière grande monar-

chie hellénistique, et la fin de la république romaine. Cléopâtre espéra encore se dérober, en voyant personnellement le vainqueur, à la honte d'être menée en triomphe : déçue, elle sut au moins épargner un affront à la descendance du grand Ptolémée, et l'on nous assure que le second César, tout dépité qu'il fût par son suicide, admira la magnanimité de la femme par laquelle la dynastie lagide finissait au moins en beauté. Le jeune Ptolémée Césarion fut une des rares victimes que le vainqueur d'Actium immola à la raison d'Etat. Les enfants que Cléopâtre avait eus d'Antoine trouvèrent un asile sacré auprès d'Octavie, femme répudiée du vaincu, et sœur du triomphateur. La fille, Cléopâtre Séléné, fut mariée au roi de Numidie Juba II, et c'est ainsi qu'un dernier Ptolémée, issu de cette union, régna au premier siècle en Maurétanie.

Il va de soi que, dès le jour de l'entrée d'Octave à Alexandrie, l'Egypte avait été déclarée province romaine.

L'Egypte sous les derniers Ptolémées. Etat économique.

L'Egypte des derniers Ptolémées n'a donc plus offert, à beaucoup près, le spectacle brillant qu'elle présentait au troisième siècle. Je ne fais pas allusion seulement à la perte totale de la situation extérieure. Même l'intérieur du pays a souffert du changement de la situation. Les révolutions dynastiques, à la vérité, intéressaient surtout la turbulente population d'Alexandrie et ses clubs. Pourtant, elles se sont répercutées ailleurs, particulièrement en Thébaïde. En 87, lors de la rentrée de Ptolémée Soter II, cette région était en effervescence, et l'antique ville de Thèbes reçut alors le dernier coup. De même, à l'arrivée d'Octave (30), de nouveaux troubles provoquèrent une nouvelle répression, qui permit au premier gouverneur romain, Cornélius Gallus, de se poser à bon marché en vainqueur. Dans l'ensemble, toutefois, le dernier

siècle des Ptolémées apparaît moins agité que la période précédente, celle qui va d'Epiphane à Physcon.

Le pays restait, malgré tout, un des plus riches du monde méditerranéen.

D'abord, il avait toujours son Nil, et par lui une base agricole incomparable. L'état de la culture a souffert des troubles et des négligences de l'administration. Nous relevons des traces de dépression. Ici des cultivateurs royaux se réfugient dans les temples pour échapper à leurs obligations. Là, on signale des terres délaissées, des canaux qui périclitent. Ailleurs, on est forcé d'avoir recours à la liturgie, c'est-à-dire de faire des notables des percepteurs forcés, responsables de la rentrée de l'impôt foncier. Un très léger effort devait suffire pour remettre la machine en état. Alors que, sous les derniers Ptolémées, la récolte n'était bonne que pour 14 coudées d'inondation et que la disette menaçait avec 8 coudées, dès le temps de Pétronius, qui gouverna le pays vers 20 av. J.-C., un chiffre de 12 coudées suffisait à assurer une récolte superbe, et, à 8 coudées, on ne craignait plus la disette.

Le commerce extérieur, que centralisait Alexandrie, a souffert, du côté de la Méditerranée, des troubles de l'époque. Mais il a vu s'ouvrir ou plutôt se rouvrir un nouveau débouché. On se rappelle l'histoire d'Eudoxe de Cyzique, attestant que la route de l'Inde était oubliée à la fin du IIe siècle. Les derniers Ptolémées ont fait des efforts de ce côté. Déjà Cléopâtre y avait des relations. Ainsi a été amorcé un courant commercial qui ne devait prendre son essor qu'avec les Romains, et qui tendait à faire d'Alexandrie un double entrepôt, dont la douane touchait des deux mains des sommes destinées à devenir fabuleuses.

Rien à dire de l'industrie. Le régime des monopoles royaux subsistait, pour l'huile, pour la bière, pour la myrrhe, pour les papyrus. L'Egypte n'avait jamais été un pays de grande industrie : les villes y apparaissaient surtout comme marchés agricoles et centres administratifs — Alexandrie toujours mise à part.

Situation monétaire.

Si maintenant on veut utiliser les chiffres que des documents particulièrement nombreux et variés mettent à notre disposition pour évaluer la richesse de l'Egypte, il faut se rendre compte de l'état économique très particulier de ce pays : le sujet vaut qu'on s'y arrête, car nulle part peut-être, si ce n'est par le triomphe du calendrier égyptien, n'apparaît mieux la rentrée en scène victorieuse de l'élément national égyptien, masqué sous les grands Ptolémées du début par le vernis hellénique.

L'Egypte était encore, à la veille de la conquête macédonienne, un pays où l'économie en nature jouait un rôle prépondérant. Les premiers Ptolémées eux-mêmes avaient tenu compte de ce fait en accolant à leurs bureaux d'argent des greniers à blé, avec un système curieux de comptes-courants et de virements en nature. Après eux, l'économie en nature a repris lentement sa place tant de fois millénaire, attestée par la victoire de la lourde et incommode monnaie de cuivre.

Le cuivre était, avant l'époque grecque, le moyen d'échange national de l'Egypte, sans être d'ailleurs monnayé. Les premiers Ptolémées avaient tenu compte du fait par un abondant monnayage de cuivre, mais ils avaient donné au métal vil le caractère de monnaie d'appoint, qu'il avait par tout le monde grec, en fixant sa valeur par rapport à l'argent à 1/120. Ce régime avait, grâce aux tempéraments qu'y apportait le souple fonctionnement des banques royales, duré pendant tout le III[e] siècle. L'étalon de la valeur était alors l'étalon grec, l'argent. Or, au II[e] siècle, la situation avait changé complètement. A l'époque où nous sommes, le cuivre apparaît comme l'instrument d'échange universel, et avec une valeur réelle qu'attestent ses fluctuations par rapport à l'argent.

Il circulait sous forme d'espèces nombreuses, dont

quelques-unes ont conservé les traits de la grande Cléopâtre. On ne reculait pas devant les grandes pièces de 72 grammes, qui au IIIe siècle avaient représenté l'obole d'argent, et qui représentaient toujours 20 drachmes de cuivre. Les pièces les plus courantes toutefois semblent avoir été le statère de 4 drachmes, et la pièce de 5 drachmes, qui prit le dessus à la fin en perdant de son poids. Elle représentait pourtant toujours, au temps de Héron, c'est-à-dire au début de l'époque romaine, un poids de 15 grammes au moins, suffisant pour déclancher la soupape qui, aux portes des temples d'Alexandrie, livrait l'eau lustrale aux fidèles.

Voici quelques chiffres, empruntés à un contrat de mariage de l'an 99 av. J.-C., qui donneront quelque idée du pouvoir d'achat de cette monnaie :

Un vêtement........	4.600	drachmes de cuivre.
Une tunique........	4.000	»
Une veste...........	4.000	»
Un bracelet.........	3.000	»
3 couteaux..........	4.000	»
3 couteaux..........	2.000	»
Une épingle.........	2.000	»
Un réchaud.........	2.000	»
Un plat.............	1.000	»
Un vase à parfums..	400	»
Un filet.............	600	»

Ajoutons qu'un hectolitre de blé s'échangeait contre 1.000 drachmes de cuivre environ.

Quant au rapport de 1 à 120 établi avec l'argent, il reparaît dans certaines clauses pénales calquées sur celles de l'époque précédente : elles ne sont plus que « de style », puisque les paiements réels se font toujours en cuivre, et elles n'ont d'autre objet que d'empêcher le remplacement du cuivre par de faibles sommes d'argent. Car le rapport réel apparaît maintenant, dans d'innombrables documents, comme oscillant de 1/375 à 1/500 et même au-delà. Dans une pièce parti-

culièrement nette des temps de Soter II et d'Alexandre I, le rapport 1/500 est donné officiellement.

L'argent continue d'être monnayé, particulièrement sous forme de statères ou tétradrachmes de 15 grammes environ. Voici quelques chiffres, contemporains de ceux que nous avons donnés pour le cuivre, qui permettront de se faire une idée de sa valeur :

Un vase..........	12	drachmes.
Un vase..........	4	»
Une bague.......	4	»
Un flacon d'odeur.	4	»

Enfin, un hectolitre de blé se vendait en Egypte contre environ 2 drachmes d'argent, alors qu'il représentait le quintuple dans les ports grecs.

Ce que nous disons de la rareté de l'argent s'applique *a fortiori* à l'or, qui gardait en Egypte sa valeur 12 ou 13 fois supérieure à celle de l'argent, tandis que le rapport était ailleurs de 10 à 1. Il va de soi qu'à Alexandrie le pouvoir d'achat des métaux précieux était moindre que dans l'intérieur, et se rapprochait des conditions générales du monde méditerranéen.

Nous verrons ce qui résulte de cette situation économique unique pour l'étude des finances publiques de l'Egypte.

Etat politique.

Le gouvernement des derniers Ptolémées s'est exercé dans les mêmes formes que celui de leurs prédécesseurs, si ce n'est que le roi macédonien a pharaonisé de plus en plus. La hiérarchie des fonctionnaires resta la même : stratèges, fonctionnaires des nomes et des bourgs. Ce qui est intéressant à relever, ce sont les désordres apportés par les troubles ou par les absences des rois, par exemple ceux qui s'introduisirent à la suite de la fugue de Cléopâtre à Rome (46-44), et que réprime la dernière ordonnance que les Lagides nous aient léguée (41). Ils sont, comme de juste, relatifs à la

fiscalité, et consistent en attentats de fonctionnaires contre le privilège des Alexandrins possessionnés dans le plat pays :

« La reine Cléopâtre, déesse Philopator et le roi Ptolémée César, dieu Philopator et Philométor, au stratège du nome Hérakléoplite, salut. Que le décret ci-dessous, avec la présente lettre d'envoi, soit transcrit en caractères grecs et démotiques et exposé tant dans la métropole que dans les lieux les plus en vue du nome. Pour le reste, qu'on se conforme à cette ordonnance. Porte-toi bien. Année 11, le 13e de Daisios qui est le 13 de Pharmouthi.

A Théon. — Attendu que les gens d'Alexandrie, occupés à la culture dans le Prosopite et le Boubastite, nous ont présenté contre les fonctionnaires des 10 nomes (du Delta) une requête apostillée le 15 de Pharmouthi, et se sont plaints de la manière dont ces fonctionnaires, malgré nos intentions et les ordres fréquemment donnés..... de ne rien demander à ces citadins en dehors des redevances proprement royales, cherchent à désobéir et à les soumettre aux charges rurales et provinciales qui ne les concernent pas,... ;

Nous avons décrété que tous les gens d'Alexandrie occupés à la culture dans le pays, seront dispensés des contributions de circonstances, imposées aux nomes, ..., et qu'ayant acquitté les redevances d'Etat régulières, en nature et en argent, sur les terres à blé et sur les vignes, on ne devra les importuner en aucune façon, sous aucun prétexte.... »

L'armée ptolémaïque s'évanouit peu à peu. Ptolémée Aulète finit par économiser même la garde mercenaire qui le protégeait contre la turbulence des Alexandrins. Au vrai, l'Egypte n'avait plus besoin que d'une gendarmerie, et, depuis Gabinius, il y eut toujours des soldats romains dans le pays. Le délabrement de la flotte allait de pair : il semble avoir atteint son maximum au moment de la guerre des pirates (67). Néanmoins, César trouva encore une centaine de vaisseaux à brûler dans le port d'Alexandrie, et Cléo-

pâtre, on l'a vu, fit un vigoureux effort pour reconstituer une flotte navale. Les 60 vaisseaux qui parurent à Actium (31) étaient du plus grand modèle ; on sait combien fut peu brillante cette dernière apparition d'une flotte proprement égyptienne.

La justice était toujours rendue par les tribunaux des chrématistes pour les Grecs, des laocrites pour les Égyptiens. Ainsi les deux droits fonctionnaient toujours côte à côte, d'après le principe posé par Physkon, qui fixait la juridiction compétente d'après la langue en laquelle étaient rédigés les contrats : grec ou démotique. En regard de la pénétration du droit grec, conséquence de la législation royale, il faut noter, sous les derniers Ptomélées, une réaction du droit indigène. C'est ainsi que l'habitude égyptienne des contrats notariés fut adoptée, au moins en partie, pour les Grecs, qui ne connaissaient jusque-là que le contrat privé : les contrats agoranomiques sont une institution ptolémaïque tardive.

Les revenus des Ptolémées.

Le trait dominant de l'administration des Lagides, restait le développement de la fiscalité. Les principes posés par les premiers Ptolémées subsistaient : extension du domaine royal, mainmise par le roi-dieu sur les biens sacrés, monopoles, impôt foncier prélevé même sur les fiefs militaires, logement des militaires chez l'habitant, droits et taxes de toute nature. Tout au plus faut-il marquer une tendance à l'accroissement de la propriété privée, pour des terres défrichées ou remises en état, et, sans doute en connexion :

1° une tendance à rendre les notables responsables de la rentrée de l'impôt ;

2° une distinction établie entre le domaine d'Etat et le domaine propre du prince, l'ἴδιος λογος ;

deux traits qui s'accentueront sous les Romains.

Avec tout cela, le roi d'Egypte tire encore de ses

sujets des revenus importants, qui le font apparaître comme le plus riche potentat du monde méditerranéen, et pour lesquels on nous donne, vers 60 av. J.-C., des chiffres énormes : 6.000 talents, et même 11.500 talents.

C'est ici qu'il faut se rappeler ce qu'est devenue ou redevenue, au point de vue économique, l'Egypte des derniers Lagides. Nous avons signalé la rentrée en scène de l'économie en nature, la domination du cuivre, la rareté des métaux précieux. Nul doute que le roi ne touchât une grande partie de ses revenus en nature, en blé surtout, ou sous forme de monnaie de cuivre. Peu importait au point de vue des dépenses de l'administration territoriale, qui se réglaient de même façon. Mais, pour la part qui se centralisait à Alexandrie, l'argent monnayé seul était intéressant et représentait certainement (exception faite pour les douanes d'Alexandrie) des chiffres de beaucoup inférieurs aux totaux qui nous sont donnés. Ceux-ci proviennent de conversions en argent qui, dès le temps de Philadelphe et bien plus encore au premier siècle av. J.-C., avaient le caractère fictif qu'on a expliqué.

De là, les illusions et les déboires des Romains, quand, par suite du testament de Ptolémée Alexandre II, l'Egypte commença d'entrer dans la sphère d'action de leurs capitalistes. Ptolémée Aulète, outre ses largesses discrètes aux sénateurs, avait promis 6 000 talents à César, 10.000 à Gabinius : « tout cela représentait au bas mot une centaine de millions, alors que les recettes normales de son budget ne dépassaient pas soixante-dix millions. Il n'est pas d'Etat moderne qui ne s'accommodât aisément d'une dette supérieure de si peu à ses recettes annuelles » (Guiraud). Seulement les Romains ne voulaient que de l'argent liquide, et c'est justement ce que l'Egypte, malgré sa fécondité et sa fiscalité, était le plus embarrassée de fournir. Aussi Rabirius, préposé aux finances royales, ne put-il faire rentrer qu'une moitié de la créance de César, et Gabinius et lui-même éprouvè-

rent des mécomptes qu'ils ont exagérés devant les juges romains, mais qui furent réels. Et cela, au prix d'exactions qui provoquèrent la chute rapide du ministre romain de Ptolémée.

Des faits analogues se produisirent à propos de Cléopâtre. Quand on sut que la reine avait succombé (30), et que ses trésors étaient à la disposition du peuple romain, il y eut un tel émoi sur le marché de Rome que le taux de l'intérêt baissa des deux tiers, et que les prix doublèrent. Auguste, qui avait vu le pays et connaissait mieux la situation, se réserva la nouvelle province comme domaine particulier, et lui fit un régime économique spécial sur lequel nous reviendrons.

La civilisation égyptienne, etc.

Les détails matériels que nous venons de donner indiquent déjà de quels éléments de population divers restait composée l'Egypte ptolémaïque, chacun représentant un état de civilisation différent.

La grosse masse de la population (qui ne pouvait être inférieure à 7 millions d'âmes, puisqu'elle atteindra ce chiffre au début de l'ère romaine) était toujours constituée par la vieille race égyptienne. Après deux siècles de domination grecque, elle restait fidèle à sa langue, à ses coutumes, et surtout à sa religion. Les dieux pharaoniques, sauf Amon qui avait été entraîné par la chute de Thèbes, restaient immuables, avec les mêmes prêtres dans leurs tribus, et des fidèles aussi nombreux. Le culte des animaux sacrés, qui avait existé de tout temps sur cette terre d'Afrique, et qui était déjà fort accentué à l'époque saïte, s'était en quelque sorte exaspéré, comme si les Egyptiens avaient senti là, dans cette coutume également surprenante pour les Sémites et pour les Européens, l'élément national par excellence de leur religion. Apis, universellement vénéré, enterré avec pompe, remplacé avec

solennité, laissait loin derrière lui, aux yeux des indigènes, l'Alexandrin Sérapis.

Non seulement les temples antiques de l'Egypte étaient pieusement entretenus, mais de nouveaux s'élevèrent durant toute la période ptolémaïque, que les architectes, même grecs, élevèrent sur le vieux plan traditionnel. Le plus justement réputé parmi les touristes modernes est le temple d'Edfou, qui a été commencé au IIIe siècle, interrompu, repris sous Philométor, interrompu encore, et achevé sous Aulète. Protégé par les sables, il a conservé jusqu'à nous sa bibliothèque, avec le catalogue gravé sur les murs, qu'il est si piquant de rapprocher de celui de la grande voisine, Alexandrie : dans la science égyptienne, les traités purement magiques font les trois quarts de l'ensemble.

Quelques éléments immigrés remontaient au-delà du temps d'Alexandre, avant tout l'élément juif. On rencontrait des Juifs dans les petites villes de l'Egypte, mais le gros de l'immigration se portait sur Alexandrie ; là, tout un quartier, le Delta, était quartier juif. Et on peut hardiment compter par centaines de mille les juifs d'Egypte et de Cyrénaïque.

Grecs.

Quant à l'élément macédonien et grec, il est dfficile d'en mesurer l'apport : il apparaît seulement que l'afflux s'était notablement ralenti après le IIIe siècle. A la campagne, il était surtout représenté par les militaires possessionnés et leurs descendants, qui commençaient à se diluer fortement dans la masse indigène. Dans les métropoles ou chefs-lieux de nomes, la bureaucratie ptolémaïque avait fini par introduire pas mal de familles grecques ou hellénisées. Mais les Grecs ne se trouvaient en masses compactes que dans les trois cités de Nancratis, de Ptolémaïs et d'Alexandrie. Alexandrie seule était importante : sur les 300.000 ha-

bitants qu'elle comptait à l'époque de la conquête romaine, on peut assurer qu'il y avait une majorité de gens de souche européenne, et surtout c'étaient eux qui donnaient le ton. Là, et là seulement en Egypte, le Grec de passage se trouvait chez lui.

Les premiers Ptolémées avaient même voulu en faire la capitale intellectuelle du monde hellénique, et il subsistait au moins de nombreuses traces de leur effort. La Bibliothèque restait un centre d'études incomparable ; elle souffrit quelque peu de la guerre césarienne, et Antoine l'avait dédommagée en dépouillant Pergame en son honneur, mais Octave rendit à la capitale de l'Asie romaine les 200.000 volumes que l'on en avait emportés. Didymos, qui a débuté vers 63, et a été le maître d'Apion (l'adversaire des Juifs sous Claude), a vécu au milieu de ces trésors, et le fragment que nous avons de son œuvre volumineuse permet d'apprécier ce qui subsistait là, au temps d'Auguste, d'œuvres qui ont sombré depuis. Autour de ce centre continuaient à s'assembler des savants dont la série présente encore maint nom honorable entre Eratosthène, le contemporain d'Evergète, et Héron, le contemporain des premiers empereurs romains. Nous nous arrêterons seulement un instant sur Sosigène, qui a donné au monde civilisé son calendrier définitif.

Les Grecs avaient trouvé en Egypte, fonctionnant depuis des millénaires, le vieux calendrier des 12 mois de 30 jours, avec les 5 jours épagomènes. Ce calendrier avait conquis les Grecs établis dans le pays, grâce à l'adoption par eux des divinités locales habillées à la grecque, et de leurs fêtes attirantes. Il avait même séduit les savants par son schématisme commode. L'imperfection n'en échappait pas à leurs regards, et, en 238, ils avaient tenté de le corriger, en ajoutant tous les 4 ans un sixième jour épagomène. La réforme se heurta à la solide routine égyptienne, et finalement le vieux calendrier vainquit sur toute la ligne; à partir du règne de Physkon, il fut le calendrier officiel, et l'on se borna à plaquer sur les mois égyptiens (Thoth,

etc.) les mois dont les noms étaient familiers aux Macédoniens (Dios, etc.). Le jour de l'an continua donc à reculer impertubablement, même sous les Romains : à l'arrivée d'Auguste, le 1er Thoth tombait à la fin d'août; au temps de Claude Ptolémée, 150 ans plus tard, il était revenu à la date fatidique du 19 juillet, la date de Sothis. Mais les savants alexandrins avaient pris bonne note de la réforme de 238, où l'année de 365 jours était corrigée suffisamment par addition d'un jour tous les quatre ans. Ils n'avaient pas l'occasion de l'utiliser pour le calendrier grec, trop différent avec ses mois lunaires et ses intercalations régulières, et qui d'ailleurs avait trouvé enfin, avec le cycle de 19 ans, une précision satisfaisante. Mais le moment vint d'appliquer la réforme au calendrier romain, quand le désordre de celui-ci atteignit son paroxysme au temps de César. Et Sosigène, appelé, par le dictateur, d'Alexandrie à Rome, transforma celui-ci sur le type indiqué en 238. A partir d'Auguste, l'année bissextile fut intercalée régulièrement, et le calendrier julien devint, pour des siècles, le calendrier officiel du monde civilisé.

Dans le domaine de la production artistique, Alexandrie n'avait jamais tenu la même place que dans celui des études scientifiques. Quelques poètes délicats étaient pourtant nés à l'ombre du Musée, dont le roi nommait toujours le président ; et les monuments publics et privés de la ville ou de sa banlieue s'ornaient avec d'autant plus de goût que, sur ce terrain, la vieille Egypte n'était pas indigne de fournir des suggestions utiles même à des artistes grecs. Toutefois les centres helléniques vieux et nouveaux, Athènes, Rhodes, Pergame, pouvaient ici se passer de l'inspiration alexandrine, et ce sont surtout les Italiens qui, une fois le contact établi au milieu du Ier siècle, y ont fait largement appel.

Italiens.

A cette époque, en effet, un élément de plus s'ajou-

tait à tous ceux qu'avait vu accourir déjà le sol égyptien. Il semble que la dépression qui avait suivi le règne de Physkon, puis les crises de Mithridate et des pirates, avaient longtemps écarté les Italiens d'Alexandrie : Sérapis et Isis avaient dû aller au devant d'eux. Cela cessa avec Gabinius et Rabirius : les Italiens apparurent d'abord peu sympathiques aux Alexandrins comme aux Egyptiens par leur mépris affiché pour les coutumes locales. Mais depuis lors on dut s'habituer en Egypte à la présence des soldats de Rome. A partir de 30 av. J.-C., ils y furent les maîtres.

Organisation d'Auguste.

Auguste se promena quelque temps dans sa nouvelle conquête. L'Egypte, déclarée province romaine, fut naturellement, lors du partage de 27 av. J.-C., laissée à l'empereur, et devint même province impériale dans un sens tout particulièrement strict : il fut interdit à tout sénateur de s'y rendre sans permission spéciale du prince. Le règlement organique de la nouvelle province lui est dû en grande partie : c'est ainsi que, dans le petit code récemment retrouvé, relatif à l'*idiologue* ou procureur du fisc impérial, le tiers des articles au moins remonte directement au premier empereur, bien que le document soit de 150 ans postérieur. Au moment où Germanicus vint en Egypte (19 ap. J.-C.), les règles posées par Auguste subsistaient intégralement, et Tibère, là comme ailleurs, semble n'avoir fait que les appliquer.

Le prince était représenté à Alexandrie et en Egypte par un personnage de rang équestre, le *préfet*. Les premiers préfets se sont succédé rapidement : Cornélius Gallus en 30, Aelius Gallus vers 25, Petronius vers 20. D'une façon générale, Auguste a, là aussi, relevé souvent les hauts fonctionnaires, au lieu que Tibère, sûr maintenant de son autorité, leur a donné plus de stabilité. A côté du préfet étaient un *juridicus* et l'*idiologue*,

mais les fonctionnaires locaux des nomes et des bourgs ont été pris parmi les Grecs du pays.

En revanche, le préfet eut à sa disposition une force romaine de trois légions au début, deux dans le Nord, une à la frontière du Sud. Les gens du pays ne furent admis que dans les corps auxiliaires, et encore ne fit-on appel qu'aux descendants des colons militaires dotés par les premiers Ptolémées. Une petite escadre resta à Alexandrie : même comme rameurs, les Egyptiens ne furent pas employés.

Les tribunaux continuèrent à appliquer le droit ou plutôt les droits en vigueur, droit égyptien pour les indigènes, droit grec pour les Grecs, droit romain seulement pour les Italiens. Cependant, dès le début, se marque l'influence des habitudes juridiques romaines par la tendance à effacer les fictions qui masquaient l'existence de la propriété foncière privée. L'Egyptien fut apte à posséder le sol comme n'importe quel provincial romain : la compensation fut la *liturgie*, la lourde obligation pour les principaux propriétaires de lever l'impôt foncier et d'en répondre.

Les barrières qui séparaient les diverses catégories de personnes furent renforcées. En bas resta la masse égyptienne, où le maître ne distingua que quelques notables, avant tout les prêtres. Les prérogatives attachées au sacerdoce, particulièrement en matière fiscale, furent assez appréciables pour obliger à surveiller de près l'intrusion abusive dans ses rangs, qui avait été un phénomène classique en Egypte à toutes les époques de relâchement du pouvoir : la police des cultes sera bientôt donnée au personnage chargé des intérêts spéciaux du fisc impérial, à l'idiologue. Auguste maintint pour les Juifs la tradition de bienveillance inaugurée par César : la situation devait se renverser pour eux au Ier siècle. — Quant aux Grecs, s'ils perdirent le caractère de peuple gouvernant, ils restèrent au moins très privilégiés. Le caractère hellénique fut attaché moins au sang qu'au passage par les gymnases où l'on acquérait l'éducation grec-

que, et qui commençaient à se multiplier dans les métropoles des nomes. Le droit de cité alexandrin fut le stage indispensable pour l'obtention de la cité romaine. — Quant aux Italiens, ils parurent d'abord sous les espèces de hauts fonctionnaires ou de soldats. Une certaine immigration civile ne pouvait manquer. Mais Auguste, en interdisant à toute personne employée au service public le prêt à intérêt, en maintenant le taux légal à 12 %, avait coupé court à l'essor de la spéculation italienne, dont les beaux jours, au reste, étaient alors partout passés.

Réforme monétaire.

Auguste était décidé à considérer avant tout la nouvelle province du point de vue financier, comme la seule qui pût servir d'assiette solide à son domaine particulier. Il la traita « en bon pasteur qui tond ses brebis sans les écorcher » (le mot est de son successeur), mais qui les tond d'extrêmement près.

Quelques mois de séjour lui avaient permis de se rendre compte de la situation très particulière que nous avons essayé de définir. L'Egypte était un pays riche, mais d'une richesse essentiellement agricole ; le commerce concentré presque uniquement à Alexandrie, une industrie patriarcale. Les Romains s'attelèrent immédiatement à la remise en état des canaux, et, sur ce point essentiel, Auguste s'est montré Pharaon irréprochable. Mais le pays, dans les années de vaches grasses, comme dans celles de vaches maigres, était habitué à vivre de son blé, à consommer ses produits sur place, à se passer d'échanges dans une large mesure. Il était habitué à sa monnaie de cuivre qui circulait pour sa valeur réelle, bien inférieure à celle qu'on lui reconnaissait là où il n'était que monnaie d'appoint : les émissions avaient été souvent malhonnêtes sous les derniers Ptolémées, mais Auguste, là comme ailleurs, remit les choses en ordre. L'Egypte

enfin était habituée à un pouvoir d'achat du métal précieux bien supérieur à celui qu'il avait dans le monde gréco-romain. De tout cela il fut tenu compte : il y eut quelques tâtonnements au début, mais cinquante ans après la conquête, en tous cas, le régime monétaire était assis définitivement.

La monnaie d'argent frappée à Alexandrie pour l'Egypte resta le tétradrachme implanté par les Ptolémées (15 grammes environ). Mais ce ne fut qu'un tétradrachme de billon, où l'argent n'entrait que pour un quart. Pour les Egyptiens, il valut autant que le vieux tétradrachme ptolémaïque. Mais, rendu à Alexandrie, on savait qu'il équivalait au denier romain, grossièrement assimilé depuis longtemps à la drachme grecque. Ainsi fut résolu le problème que les souverains locaux avaient pu esquiver, mais qu'il fallait résoudre, maintenant que l'Egypte était intégrée dans le grand ensemble de l'Empire romain.

Auguste était bien résolu à ne pas prélever sur sa richesse une part moindre que ses prédécesseurs macédoniens. Dans l'ensemble, la machine fiscale montée par les premiers Ptolémées fut simplement remise en état. Une des principales innovations fut relative à la *laographie*, qui existait depuis au moins un siècle, mais qu'Auguste généralisa et régularisa : c'était l'impôt général de capitation, destiné à atteindre tous les indigènes que le fisc ne touchait pas par l'impôt foncier, les droits de mutation, etc. Il s'appliquait à toute la population mâle de 14 à 60 ans, exigeant un recensement serré tous les 14 ans. Sur une population de 7 millions, le nombre des personnes de cette catégorie ne pouvait être inférieur à 2 millions ; même en tenant compte des esclaves (rares en Egypte), et des exemptions totales accordées aux Juifs, aux Grecs, aux Italiens, on ne peut guère évaluer au-dessous de 1.500.000 le nombre des contribuables. Les chiffres d'impôts que nous rencontrons sont très variés en raison des exemptions partielles accordées par exemple aux prêtres, etc. : on trouve 40^{dr}, 20^{dr}, 12^{dr}. Avec ce dernier

chiffre qui paraît très bas, on arrive à un total de 18 millions, soit 3.000 talents. Acquittée en monnaie locale, la laographie représentait donc une charge qui, pour la population, était réellement de 3.000 talents, mais qui, à Alexandrie, ne rapportait au prince que 7 ou 800 talents. Ceci soit dit uniquement à titre d'exemple, pour faire comprendre ce que la province d'Egypte avait d'un peu décevant au point de vue de l'argent monnayé.

Annone.

Aussi l'Egypte acquittait-elle un autre tribut, en nature celui-là, et qui n'avait rien de décevant : l'annone. Tous les ans, 1.740.000 hectolitres de blé partaient d'Alexandrie pour Pouzzoles et Rome, et assuraient l'alimentation de la capitale. Si l'on veut se faire une idée de l'ordre de grandeur du chiffre, on calculera qu'il ne pouvait guère équivaloir à moins du dixième de la production du pays : je compte, avec la rotation biennale, 1 million d'hectares cultivés en blé, et 20 hectolitres à l'hectare.

Il va de soi qu'Alexandrie, entourée par la ceinture d'octrois et de douanes, avait un régime économique tout différent. Au surplus, l'isolement, par rapport au pays, de la capitale (*Alexandria ad Aegyptum* et non *in Aegypto*), a été très accentué par les Romains. Nous y reviendrons.

C'est dans ces conditions, en somme très peu modifiées, que l'Egypte allait continuer, à l'ombre de ses sanctuaires, son existence tant de fois millénaire.

L'Egypte et l'intérieur, Ethiopie.

Si nous avons attendu jusqu'ici pour parler des relations extérieures de l'Egypte, ce n'est pas seulement que les hasards de la documentation nous y ait obli-

gés. Très réellement, ces relations ont langui dans la dernière période ptolémaïque, pour reprendre leur essor sous les Romains.

Au Sud, les Ptolémées du IIIe et du IIe siècles avaient eu plus d'une fois affaire aux rois indigènes de Méroé en Ethiopie. Sous leurs successeurs, on n'entend de ce côté aucun bruit d'armes. Mais les Ethiopiens essayèrent de profiter du changement de régime, et surtout de l'expédition qui entraîna les forces romaines vers l'Arabie. En 26 av. J.-C., les généraux de la reine Candace firent une première tentative contre Syène. Pétronius les ramena rudement, et annexa à l'Egypte le district situé au Sud de Syène sur les deux rives du Nil, et appelé le Dodécaschène. Les Ethiopiens revinrent à la charge en 21-20 av. J.-C., et furent encore battus. Mais Auguste se contenta de la restitution des images impériales enlevées lors de la première attaque, et reçut la reine Candace au nombre des amis de l'Empire. La frontière resta ainsi réglée pour des siècles. La curiosité des Romains ne devait se porter vers l'intérieur de l'Afrique qu'au temps de Néron. L'ivoire, le produit le plus précieux qu'on attendît de ces régions, arrivait par les ports de la mer Rouge.

Inde.

Vers l'Est, nous avons parlé des vicissitudes du commerce égyptien. Sous Cléopâtre, il était encore bien faible, puisque c'est tout au plus si 20 vaisseaux par an partaient de Bérénice, le dernier port égyptien sur la mer Rouge, pour l'Inde. Les Arabes du Yémen dominaient toute cette route, et paraissaient en nombre jusqu'à Coptos sur le Nil. C'est le seul point sur lequel Auguste ait pris l'offensive. Une expédition de 10.000 hommes, confiée à Aelius Gallus, et guidée par les Nabatéens du roi Oboda, débarqua sur les côtes d'Arabie et poussa jusqu'au Yémen (25-24 av. J.-C.).

Militairement, on ne put prendre la capitale sabéenne, et le retour entraîna de fortes souffrances : l'échec partiel fut attribué à la trahison du ministre nabatéen Syllaios. Il ne fut que partiel, puisque dorénavant tous les princes sémites de l'Arabie Heureuse et des environs apparaissent dans la clientèle de l'Empire, et que le contrôle de la route de l'Inde reste aux Gréco-Romains. Surtout quand Hippalos eut, peu après, révélé la mousson, le nombre des vaisseaux qui allaient régulièrement de Bérénice en Inde monta à 120. Dans le lointain pays, les trafiquants grecs de l'Empire recevaient les produits précieux, ébène, épices, etc., contre des monnaies égyptiennes que les souverains locaux et leurs sujets ne distinguaient pas de la drachme grecque ou du denier romain. Ils les rapportaient à Bérénice d'où, sous la protection des douaniers et gendarmes de l'*Arabarque*, les denrées gagnaient Alexandrie et Rome ; un siècle après Auguste, on évaluait à 100 millions de sesterces l'argent que ce trafic faisait sortir annuellement d'Italie. Si l'on songe que les droits, au moment où les marchandises de l'Inde touchaient les ports de la mer Rouge, s'élevaient déjà à 25 %, on se rendra compte de l'importance prise par ce commerce, et de ce qu'il rapportait au prince : 1.000 talents et plus si la douane exigeait de la monnaie d'empire, et, même si elle se contentait de la monnaie égyptienne, environ 200 talents.

Cyrène.

Vers l'Ouest, Alexandrie n'était pas loin de l'oasis d'Ammon, bien déchue, et de la Cyrénaïque. Les agressions des nomades de la Marmarique provoquèrent, vers 20-12 av. J.-C., une expédition romaine, et plus tard l'organisation de la région en nomes. Avec la Cyrénaïque, le lien politique de l'Egypte était rompu depuis 116, mais bien des contacts y avaient survécu. Au reste, Cyrène avait été léguée en 96 aux

Romains qui lui avaient d'abord laissé « la liberté » ; vers 86, quand Lucullus y passa, celle-ci avait franchement pris le caractère d'anarchie. Aussi la Cyrénaïque devint-elle un foyer de piraterie ; en 74, les Romains l'annexèrent, et peu après la rattachaient à la Crète. Le pays vit passer Caton en 47, allant de Pharsale à Thapsus, puis fut un instant attribué à Cassius le tyrannicide. Mais Antoine en fit de nouveau un royaume en l'honneur d'un des enfants que lui avait donnés Cléopâtre. Ce fut donc Auguste qui rattacha définitivement la Cyrénaïque à l'Empire, en l'adjoignant à la Crète comme province sénatoriale. Le pays restait un foyer d'hellénisme, et attirait fortement l'immigration juive : la séparation avec le domaine berbère et punique, qui commençait à Tripolis, était bien marquée.

Grèce et Italie.

Au Nord, Alexandrie avait été étroitement rattachée à Cypre jusqu'en 114, et de nouveau de 88 à 80 : même quand la grande île fut passée sous la domination romaine (58), le courant resta établi. Dans la mer Egée, il avait périclité au temps des pirates et de Mithridate, pour se rétablir peu à peu après 63 ; on voit le roi Ptolémée Aulète faire, en 54, un superbe cadeau d'ivoire au temple de Didymes, près de Milet, et son fils Ptolémée XIV renouveler le geste un peu plus tard. De ce côté, il est vrai, Alexandrie rencontrait des rivales sérieuses à tous points de vue, sérieuses et enviées : on se rappelle l'incident de la bibliothèque de Pergame. Il est douteux que le commerce alexandrin soit redevenu, de ce côté, même sous la paix romaine, ce qu'il avait été au IIIe siècle.

Il avait trouvé, en tous cas, des compensations du côté de l'Italie. Les Alexandrins n'avaient pas attendu la chute de la République pour paraître à Pouzzoles et à Rome. Les évènements de l'an 30 donnèrent à ce trafic un essor incomparable : trafic d'exportation

surtout pour les Alexandrins, comme l'atteste Strabon sous Tibère. Le transport de l'annone en était le centre : chaque année, au printemps, l'arrivée de la flotte alexandrine à Ostie était un évènement impatiemment attendu par l'immense et famélique population de la Ville. Nulle route maritime n'était si bien organisée que celle qui reliait Alexandrie et Rome : la mort de Claude, en 54 ap. J.-C., était connue au bout de six semaines, non seulement à Alexandrie, mais dans le Fayoum, et ce, dans la saison mauvaise pour la navigation (octobre-novembre).

Alexandrie.

Alexandrie ! toujours Alexandrie ! pour le dehors cette ville représentait réellement l'Egypte. Avec sa population de 300.000 personnes libres (peut-on dire un 1/2 million avec les esclaves?), elle était le centre le plus important de l'Empire après Rome. Et, intellectuellement aussi, elle maintenait son rang. Après Sosigène, Héron fut appelé à l'aide, quand Auguste entreprit le cadastre de l'Empire, — et dans ce savant Alexandrin il faut probablement reconnaître le grand Héron, qui toutefois semble avoir écrit encore après J.-C. Ptolémée l'astronome, au IIe siècle, sera encore un Alexandrin. Et les motifs fournis par l'art alexandrin abondent à Pompéi et à Rome au Ier siècle de notre ère. Cette situation exceptionnelle, jointe à l'importance de la diaspora juive, a préparé le rôle de la cité d'Egypte dans les origines chrétiennes.

CHAPITRE VI

Asie-Mineure

BIBLIOGRAPHIE

DITTENBERGER, *Sylloge Inscr. graec.*, 3me édit.
PLASSART, *Bull. Corresp. hellen.*, 1912, p. 410.
Th. REINACH, *Mithridate Eupator.*
DITTENBERGER, *Inscr. Orientis graeci.*
Th. REINACH, *Revue des Et. grecques*, I, 333.
VELLÉIUS PATERCULUS.
MOMMSEN, *Histoire romaine.*
FABRICIUS, *Théophanes v. Mitylene.*
CICÉRON, *Verrines.*
TYRRELL, *Corresp. de Cicéron*, t. III.
DELOUME, *Les manieurs d'argent.*
CICÉRON, *Pro Flacco.*
CÉSAR, *Bell. Alexandrinum.*
Mittheilungen des Instit. in Athen, rapports sur Pergame.
APPIEN, *Guerres civiles.*
Inschriften v. Priene.
GARDTHAUSEN, *Augustus.*
GOYAU, *Chronologie de l'empire romain.*
CARDINALI, *Il regno di Pergamo.*
BELOCH, *Grieschische Geschrichte.*
BELOCH, *Bevölkerung der gr. röm. Welt.*
WILLEMS, *Le Sénat romain.*
FOUCART, *Les origines de la province d'Asie.*
BILLETER, *Gesch. des Zinsfusses.*

Plutarque, *Sylla, Lucullus.*
Ed. Meyer, *Cäsars Monarchie.*
Hatzfeld, *Les trafiquants italiens.*
Chapot, *La prov. rom. d'Asie.*
Tacite, *Annales.*
Strabon, XI-XIV.
V. Gelder, *Gesch. der Rhodier.*
Stähelin, *Gesch. der Kleinas. Kelten.*
E. Stern, *Hermes* 1915, p. 161.
Rostovtzef, *The Iranians and the Greeks in South Russia.*
De Groote, *Die Hunnen d. vorchrist. Zeit.*
Josèphe, *Ant. Jud.*
Toussaint, *L'hellénisme de Saint Paul.*
Th. Reinach, *Trois roy. d'Asie Mineure.*
Cumont, *Mithra.*
Schurer, *Gesch. des jüd. Volkes.*
Saint Paul, *Epîtres.*
Actes des Apôtres.

L'histoire de l'Asie-Mineure est mêlée si intimement aux évènements généraux que nous avons exposés qu'il est difficile d'éviter ici quelques redites. Nous tâcherons pourtant de dégager les faits qui intéressent spécialement la grande péninsule.

Asie-Mineure vers 100 av. J.-C.

Nous avons insisté en particulier sur l'état de l'Asie-Mineure à la fin du IIe siècle. La domination directe de Rome ne comprenait alors que l'ancien royaume de Pergame, déjà ouvert aux entreprises des gens d'affaires de l'Italie, sans que celles-ci eussent encore atteint leur paroxysme. Ajoutons le petit domaine que les progrès de la piraterie avaient obligé le Sénat à constituer dans la Cilicie Trachée, et qui n'allait pas tarder à se révèler comme un point d'appui important. Par ailleurs, le Sénat était décidé à ne pas s'écarter de la politique traditionnelle, surveillant les roite-

lets d'Asie-Mineure, arbitrant leurs querelles quand elles devenaient trop graves, et convaincu qu'à la limite une simple démonstration militaire suffirait toujours contre eux. Les tétrarques des trois tribus galates s'étaient toujours montrés déférents. En Bithynie, le roi Nicomède III (roi depuis 127) avait quelques prétentions à la grande politique, osant chicaner son concours aux Romains, faisant de larges présents au sanctuaire de Delphes, poursuivant des projets d'annexion en Paphlagonie et en Cappadoce. En Cappadoce, la dynastie des Ariarathe s'éteignait au milieu des intrigues formées par Mithridate de Pont, et allait faire place à celle des Ariobarzane (95). Enfin le jeune roi de Pont, Mithridate Eupator, montrait depuis 111 une audacieuse activité. Tout cela paraissait peu grave à un gouvernement alors occupé de la guerre cimbrique.

On a taxé, *ex eventu*, cette politique de pusillanimité : comme ailleurs, on n'a pas, je crois, recueilli avec assez de soin le témoignage des faits. Il est sûr que les premières conquêtes du roi de Pont lui avaient valu dans le monde grec un prestige qui pouvait devenir dangereux. Mais rien n'a été plus éloigné de sa pensée, pendant un quart de siècle, que de chercher un conflit avec Rome. Il avait visé d'abord des agrandissements dans une région éloignée des regards et des préoccupations du Sénat, en Crimée, et sans aucune arrière-pensée de partir de là pour une expédition vers le Danube, où l'invasion cimbrique révélait un point faible de l'empire romain : c'est là une idée qui ne lui viendra qu'à la dernière heure de sa vie. Quant à ses entreprises en Paphlagonie et en Cappadoce, quoiqu'il eût pour complice d'abord Nicomède, puis (à partir de 95) Tigrane d'Arménie, il se tint en garde contre tout ce qui pouvait amener un choc militaire avec Rome, et obéit aux injonctions du Sénat en client respectueux. Même quand le déchirement de l'Italie (90) eut ouvert des perspectives inattendues à ses ambitions, on a vu qu'il fallut des provocations en règle

du Romain Aquillius et du nouveau roi de Bithynie, Nicomède IV (depuis 92), pour lui mettre les armes à la main.

Mithridate.

Seulement, la rupture ouverte (88) inaugura pour l'Asie-Mineure une ère auprès de laquelle le temps des rois de Pergame, et même les débuts de la domination romaine, ne devaient pas tarder à apparaître comme un âge d'or. Quand l'armée bithynienne eut été anéantie sur l'Amnias, quand les milices romaines et provinciales eurent été dispersées, la domination pontique se trouva portée d'un bond jusqu'aux rives de l'Archipel, qu'elle allait tout de suite dépasser par mer et par terre. L'enthousiasme provoqué par le massacre des Italiens fut assez répandu, mais, dès le début, des résistances apparurent : Rhodes repoussa les avances et les attaques du roi. Sur le continent même, Rome avait gardé nombre de partisans, dont quelques-uns ne craignaient pas de se manifester hautement : ainsi ce Chérémon, chef d'une famille de la vallée du Méandre dont nous suivons la fortune, qui a ravitaillé l'armée romaine en 88, et à la perte duquel Mithridate stimule ses satrapes en termes si passionnés. Même dans les cités qui avaient suivi le mouvement de la première heure, les réactions ne se firent pas attendre. Ephèse était révoltée dès 86, et nous a laissé de sa résistance un document curieux, curieux d'abord par l'impudence avec laquelle les Grecs déguisent leur première adhésion, curieux surtout par le jour qu'il ouvre sur les désordres provoqués par la crise :

« ..... Alors que le peuple conservait ses anciens sentiments de dévouement envers les Romains, nos sauveurs communs, et se conformaient avec empressement à tous leurs commandements, Mithridate, roi de la Cappadoce, ayant enfreint ses traités avec les

Romains et rassemblé ses armées, tenta de s'emparer de notre pays sur lequel il n'avait aucun droit. Il occupa d'abord par surprise les villes situées en avant d'Ephèse, et réussit enfin à se rendre maître de notre ville même, étonnée par le grand nombre de ses troupes et la soudaineté de son attaque : mais le peuple éphésien, resté fidèle à son affection envers Rome, n'attendait que l'occasion de prendre les armes pour le salut commun ; il a résolu maintenant de déclarer la guerre à Mithridate pour l'hégémonie de Rome et la liberté commune ; tous les citoyens se sont consacrés, corps et âme, d'un commun élan, à cette grande lutte ; et, puisque la chose importe à la guerre, à la garde, sécurité, au salut du temple d'Artémis, de la ville et du pays, le peuple a invité les stratèges, le secrétaire du conseil et les proèdres à proposer immédiatement un décret et à présenter les mesures de faveur exigées par la circonstance ; le peuple a délibéré à ce sujet.

« Le peuple a décrété, de l'avis des proèdres et du secrétaire du conseil, Asclépiadès, fils d'Asclépiadès, fils d'Euboulidès, et sur le rapport des stratèges :

« Attendu que les plus grands périls menacent le temple d'Artémis, la ville, les citoyens, et tous ceux qui habitent la ville et la contrée ;

« Attendu que pour faire face au danger commun, il est désirable que la plus grande harmonie règne dans l'Etat,

. . . .

« Le peuple décrète :

« 1) Tous les citoyens qui ont été frappés d'atimie par les trésoriers des biens sacrés ou du trésor public, à quelque titre que ce soit, sont réintégrés dans leurs droits civiques ; il leur est fait remise de leurs condamnations ainsi que de leurs dettes. Ceux qui sont poursuivis en paiement d'amendes ou de dommages-intérêts au profit du trésor ou des temples, ou pour toute autre cause de redevance, sont relâchés des fins

de la plainte, et les poursuites engagées contre eux sont nulles et de nul effet.

. . . .

« 4) Les citoyens nouvellement inscrits jusqu'à ce jour sont maintenus dans leurs droits et participeront aux mêmes avantages que les autres.

. . . .

« 6) Les isotèles, les métèques, les esclaves sacrés, les affranchis, les étrangers ordinaires qui s'enrôleront et prendront les armes par devant l'autorité militaire, seront déclarés citoyens de plein exercice ; les généraux feront connaître leurs noms aux proèdres et au secrétaire du conseil, qui les répartiront par le sort entre les tribus et les chiliades. Les esclaves publics qui prendront les armes deviendront libres et métèques.

« 7) Tous ceux qui étaient créanciers en vertu de prêts à la grosse, de billets chirographaires, de dettes garanties par des objets mobiliers, hypothèques ou secondes hypothèques, de ventes à crédit, de conventions, d'inscriptions, de versements, se sont présentés en public, et ont tous, volontairement et de leur plein gré, se conformant au désir du peuple, fait remise à leurs débiteurs, sans toutefois porter atteinte aux possessions actuelles, non plus qu'aux prêts ou contrats nouveaux qui interviendraient présentement ou ultérieurement. »

. . . .

De telles mesures, qui n'ont certainement pas été localisées uniquement à Ephèse, expliquent les mesures de surenchère du roi, octroi en masse du droit de cité aux métèques, de la liberté aux esclaves, abolition générale des dettes, etc. On sait par ailleurs que Milet ne se décida qu'en 85 à lui donner le stéphanéphorat, et qu'il dut se défaire par un guet-apens des tétrarques galates.

Dès 85, d'ailleurs, Mithridate se vit attaquer en Asie même par Fimbria, tandis que Lucullus, avec une faible escadre, bravait des forces navales que la tradition

a monstrueusement exagérées. Dans ces conditions, le roi eut accueilli comme une délivrance le traité négocié par Archélaos, et que Sylla vint conclure dans l'entrevue personnelle de Dardanos (85-84). C'était le rétablissement du *statu quo*. Les Romains recouvraient la province d'Asie, moyennant une promesse d'amnistie qui fut plus ou moins scrupuleusement tenue. Ils recouvraient la Cilicie dans la mesure où la piraterie grandissante laissait subsister leur autorité dans cette province. La Galatie devenait une monarchie sous Déjotarus. Nicomède et Ariobarzane remontaient sur leurs trônes. Mithridate était reconnu dans son royaume héréditaire, et on lui laissait toute liberté d'action dans ses possessions au Nord de la mer Noire. Bien des Romains prirent ce traité pour ce qu'il était : une humiliation, et Muréna, que Sylla avait laissé en Asie, essaya, sous le premier prétexte venu, de le rendre caduc. Il laissa même un témoignage audacieux de son entreprise à la frontière de Cappadoce et du Pont, dans la colonie Licinia (82). Mais Mithridate se défendit, et Sylla, qui avait engagé sa parole et tenait à la voir observée, rappela Muréna. Sauf cet intermède, l'Asie-Mineure vit subsister, de 84 à 74, l'état d'équilibre instauré entre Rome et Mithridate. Chacune des deux puissances était occupée chez elle : les Romains, outre les guerres d'Occident, s'occupaient enfin sérieusement de nettoyer les côtes Sud de l'Asie-Mineure, et Mithridate avait à restaurer son autorité en Crimée. C'était une situation instable, mais les situations instables sont parfois, en histoire, celles qui durent le plus longtemps, et dix ans de paix, en tous cas, pouvaient effacer certains des dégâts que l'effroyable crise avait semés sur la péninsule.

La mort de Nicomède IV (74) et le testament par lequel il légua aux Romains son royaume mirent fin à cette tranquillité relative. Mithridate, qui voyait disparaître un État-tampon, et la domination romaine s'installer aux portes de son royaume, prit cette fois nettement l'initiative de la rupture. Les milices bithy-

niennes furent de nouveau dispersées par la phalange pontique, Cotta fut battu à Chalcédoine, et Cyzique assiégée, tandis que les corsaires du roi se répandaient sur l'Archipel. Mais la pénétration de l'offensive pontique fut bien moindre que la première fois, et, quand Lucullus eut organisé la riposte, la guerre se trouva très vite portée au cœur du Pont. Dès 72, la bataille de Cabire expulsait Mithridate de ses Etats, et les villes de la côte qui s'étaient attachées à sa fortune, Héraclée, Sinope, Amisos, succombèrent l'une après l'autre. Il ne fut pourtant pas donné à Lucullus d'organiser définitivement l'Asie-Mineure. La campagne d'Arménie ne tarda pas à absorber son attention (69), et, quand l'hostilité des chevaliers et la mutinerie de ses soldats l'eurent paralysé, Mithridate reparut une fois de plus dans son royaume. En 67-66, les légions étaient ramenées en Galatie, et tout était à recommencer. Le vieux roi se fût contenté aisément du *statu quo* et fit des ouvertures de paix. Mais Pompée, qui avait déjà débarrassé des pirates les côtes de la péninsule, et qui relevait Lucullus dans le commandement de l'armée d'Asie, était décidé à ne pas renouveler l'acte de magnanimité que les circonstances avaient imposé à Sylla. C'est dans la vallée du Lycus que Mithridate, pour la dernière fois, vit les Romains les armes à la main (66). Il ne lui resta plus qu'à chercher refuge dans le royaume de Bosphore, d'où, en tendant à l'extrême les ressorts de son gouvernement, il se flattait de pouvoir encore renouveler la lutte par le Danube ! La révolte de son armée et la trahison de son fils Pharnace l'acculèrent enfin au suicide (63), mettant fin à une vie et à un règne qui, en dépit de l'insuccès complet, devaient laisser dans l'Orient une trace impérissable : « Homme sur lequel, dit un historien romain, on ne peut ni se taire ni s'étendre sans appréhension, acharné à la guerre, remarquable par le courage, quelquefois prodigieux par la chance, toujours par le cœur, chef par l'intelligence, soldat par la force, et, par sa haine contre Rome, un vrai Hannibal »,

Pompée.

Pompée avait abandonné la poursuite, et, réglant au passage l'abaissement, maintenant facile, de l'Arménie, avait été annexer la Syrie. Mais il revint encore plusieurs fois en Asie-Mineure, et ne consacra pas moins de soin à l'organisation de la péninsule qu'aux autres questions. Il semble que, pour l'Asie, mais pour l'Asie seulement, il ratifia à peu près les dispositions de Lucullus. Il donna sa charte à la province de Bithynie, agrandie du Pont cishalyque, et en bornant au minimum les annexions romaines sur la rive droite de l'Halys. Il constitua aussi la province de Cilicie, étendue pour la première fois sur toute la côte Sud de la péninsule. Dans l'intérieur, il reconnut deux États consistants, la Galatie de Déjotarus et la Cappadoce d'Ariobarzane, plus un certain nombre de principautés, dynastes paphlagoniens, grands-prêtres de Comana, Antiochus de Commagène (69-34). Il organisa un grand nombre de cités autonomes, dont quelques-unes, Pompéiopolis sur la côte cilicienne, Nicopolis dans le Pont, lui devaient le jour. Pharnace du Bosphore et Tigrane d'Arménie avaient donné les gages nécessaires pour devenir « amis et alliés du peuple romain ». Quant aux gens du Caucase, Ibériens et Albaniens, Pompée avait reconnu que, difficiles à réduire dans leurs repaires, ils étaient autrement sans danger. Ayant ainsi décidé, il put recueillir au passage, à Rhodes, les applaudissements de son ami Poseidonios, et venir « étaler, à Rome, sa robe triomphale » (61).

Les sociétés financières et Cicéron.

L'Asie-Mineure présentait toujours l'aspect d'une mosaïque qui rappelait « le Saint-Empire romain germanique » (Mommsen). Mais sur tout cela s'étendait

maintenant le réseau serré des grandes sociétés romaines, vis-à-vis duquel les distinctions des puissances et des royaumes vasseaux ne pesaient pas bien lourd. Dès l'époque où Rome ne possédait que l'Asie et la Cilicie, l'on connaissait cette solidarité redoutable. Qu'on médite par exemple l'anecdote suivante, racontée par Cicéron. Vers 77, Néron gouvernant l'Asie, son collègue de Cilicie, Dolabella, envoya son questeur Verrès aux rois de Bithynie et des Odryses. En passant à Lampsaque, Verrès entra en contact avec un notable grec nommé Philodémos, qui, pour son malheur, avait une fille fort jolie. Verrès chargea un personnage de sa suite de se faire inviter chez Philodémos, aux fins de se faire présenter la jeune fille ; mis en défiance par la demande insolite, Philodémos résista, appela son fils et ses voisins. Dans la bagarre, un licteur romain fut tué. Le sang versé retombait si évidemment sur le seul Verrès, que Néron se refusait à frapper le père et le frère de la jeune fille. Mais Dolabella, avec tout son état-major, abandonna sa province, les pirates, pour faire pression sur son collègue. Les Romains de la région firent bloc autour de Verrès. Il fallut cette concentration de la force romaine à Laodicée pour écraser des innocents. L'affaire fit sensation : Cicéron assure que Néron en fut malade, et, parlant quelques années plus tard devant un jury romain, il n'hésite pas à présenter les malheurs de Dolabella comme le châtiment de l'exécution de Laodicée. Quant à Verrès, il poursuivit la carrière qui lui a valu une immortalité de mauvais aloi. Mais on voit quelle était la puissance de la solidarité romaine, qui, depuis 63, se fit sentir à la péninsule entière. — Sur ses effets, nous avons un tableau des plus animés, dû encore à Cicéron qui, en 51 et 50, vint gouverner la Cilicie. Il n'a pas eu beaucoup affaire à l'Asie, sauf aux trois « diocèses » au sud du Méandre, Laodicée, Apamée, Synnade, qu'on avait adjoints à sa province. Dans celle-ci, il succédait à un pillard de grande envergure, Appius, dont il s'efforça loyalement de réparer les méfaits. Il

n'avait pas d'ailleurs un gouvernement de tout repos, et nous raconte avec une fatuité amusante ses exploits militaires :

« La ville de Pindénissum s'est rendue à moi le 17 décembre, après 47 jours de siège. Qu'est-ce, direz-vous, que Pindénissum ? Je ne savais pas qu'il y eût au monde une ville de ce nom. Que voulez-vous? pouvais-je de la Cilicie faire une Etolie ou une Macédoine ?

« Vous avez vu mon arrivée à Ephèse, et vous m'avez même félicité des honneurs que j'y avais reçus ; jamais rien ne m'a fait tant de plaisir.... J'arrivai le dernier jour de juillet à Laodicée, où, pendant deux jours qui ne furent pas inutiles à ma gloire, j'essayai (sans accuser mon prédécesseur) de réparer ses duretés. J'ai été 5 jours à Apamée, 3 à Synnade, 5 à Philomélium, et 10 à Iconium.... Le 26 août, je rejoignis mon armée, et j'en fis la revue le 30, près d'Iconium. J'appris alors que les Parthes entraient en campagne, et je marchai vers la Cilicie par cette partie de la Cappadoce qui y confine. Après avoir campé 5 jours près de Cybistra en Cappadoce, j'appris que les Parthes étaient fort loin des frontières de ce royaume et qu'ils étaient bien plus à craindre pour la Cilicie. J'y entrai aussitôt par les défilés du Taurus ; je vins à Tarse le 5 octobre, et je m'avançai jusqu'au Mont Amanus dont le sommet sépare la Syrie de la Cilicie, et qui sert de retraite à des barbares indomptables. Le 13 octobre, j'en taillai en pièces un grand nombre.... Mon armée me donna le titre d'*imperator*. J'ai campé plusieurs jours auprès d'Issus, au même endroit où... campa autrefois Alexandre, qui était sans contredit un plus grand capitaine que vous ou moi. — Au bruit de mon arrivée, les Parthes, qui s'étaient rapprochés d'Antioche, se retirèrent, et Cassius, se sentant soutenu, les poursuivit, et remporta sur eux un avantage considérable... Tout cela m'a mis en réputation en Syrie.

« J'attaquai ensuite Pindénissum, ville très forte de la Cilicie libre, et toujours armée contre nous.... J'entourai donc la place d'un retranchement et d'un fossé...

Plusieurs des nôtres ont été blessés, mais je n'ai point fait de pertes notables ; enfin, j'ai réussi. Nos soldats passeront gaiement les Saturnales... Aujourd'hui 19, je fais vendre les esclaves, et, au moment où je vous écris, le prix de ceux qu'on a vendu devant mon tribunal monte à 12 millions de sesterces «...

L'horizon de Cicéron n'est pas borné à la Cilicie et doit s'étendre, bon gré mal gré, aux régions avoisinantes, à la Galatie, où le voisinage de Pessimonte a redoublé sa ferveur pour la grande déesse, à la Cappadoce, à Cypre enfin, que Caton a annexée quelques années plus tôt.

« J'arrive à Brutus, dont j'avais, par votre conseil, recherché l'amitié avec empressement... Vous m'aviez recommandé ses intérêts, et il m'avait donné un mémoire ; je n'ai rien négligé. D'abord, j'ai pressé Ariobarzane jusqu'à le prier de destiner pour Brutus l'argent qu'il m'offrait ; tant que ce prince a été avec moi, il a paru bien disposé ; mais il s'est vu assiégé par une foule de gens d'affaires de Pompée, qui, comme vous savez, a par lui-même plus de crédit que personne, et qui passe pour devoir être chargé de la guerre des Parthes. Voici néanmoins tout ce qu'il a pu obtenir : il touche par mois, sur les impositions extraordinaires de la Cappadoce, 33 talents attiques. Ce n'est pas même l'intérêt de son argent ! mais il s'en contente, et ne presse pas pour le capital. Ariobarzane ne paie, ni ne peut payer aucun autre créancier, car il n'a point de fonds, ni de revenus réglés, et il est obligé... d'imposer des taxes qui suffisent à peine pour payer les intérêts de Pompée. Il a bien deux ou trois amis fort riches ; mais ils ne sont pas plus d'humeur à prêter que vous et moi. Je ne laisse pas de lui écrire de temps en temps, pour Brutus, des lettres très fortes et très pressantes. Déjotarus m'a dit qu'il lui en avait fait aussi parler, mais qu'Ariobarzane avait répondu qu'il n'avait point d'argent. Je le crois sans peine, car je sais quelle est la pauvreté de ce prince et le déplorable état de son royaume... Quant à l'argent que doivent ceux

de Salamine, je vois bien que vous ne saviez pas, non plus que moi, qu'il fût à Brutus. Il ne m'en a jamais rien dit, et j'ai encore son mémoire qui commence ainsi : « La ville de Salamine doit de l'argent à M. Scaptius et à P. Matinius. mes amis particuliers ».... J'avais déterminé leurs débiteurs à les payer sur le pied d'1 pour 100 par mois (12 o/o), en ajoutant à la fin de chacune des six années les intérêts au capital, mais Scaptius voulait avoir 4 o/o... C'était aller contre mon propre édit, et ruiner pour jamais une ville qui est sous la protection de Caton et de Brutus même ... Maintenant Scaptius revient à la charge et me présente une lettre de Brutus, qui me dit que cette affaire le regarde personnellement, ce qu'il ne m'avait jamais dit, non plus qu'à vous. Il me demande aussi une place de préfet pour Scaptius. Mais vous savez ce que vous-mêmes m'avez recommandé : pas de place pareille à un homme d'affaires. Et, quand j'en accorderai à quelque autre, il faudrait exclure celui-là. Il en avait une sous Appius, qui lui avait aussi donné quelques escadrons de cavalerie ; avec ces troupes, il a tenu assiégé le Sénat de Salamine, au point que cinq sénateurs moururent de faim. Les députés de Cypre m'en ayant instruit à Ephèse, je ne fus pas plus tôt dans mon gouvernement, que j'envoyai des ordres pour faire repasser la mer à cette cavalerie. C'est sans doute pour cela que Scaptius s'est plaint de moi à Brutus... »

Enfin, Cicéron ne peut négliger même la Bithynie :

« Quoique je vous aie recommandé de vive voix, avec tout le soin possible, la Compagnie de Bithynie, et que j'aie cru vous voir également disposé, par égard pour moi et par votre propre inclination, à lui rendre tous les services qui sont en votre pouvoir, ceux qui s'y intéressent m'ayant paru persuadés qu'il est fort important pour eux que je vous renouvelle ma recommandation par mes lettres, je ne fais pas difficulté pour vous écrire. Vous pouvez être assuré que non seulement j'ai toujours eu beaucoup de considération pour l'ordre des publicains, et que je dois ces sentiments aux impor-

tants services que j'ai reçus de cet ordre, mais que j'ai une affection particulière pour la Compagnie de Bithynie. On peut dire que par l'ordre dont elle dépend, et par le caractère de ceux qui la composent, elle est une partie considérable de l'Etat : car elle est formée de toutes les autres sociétés, et le hasard fait qu'il s'y trouve plusieurs de mes intimes amis ; surtout, celui qui y tient le premier rôle, le chef même de la Compagnie, P. Rupilius, f. de P., tribu Menenia. Je vous prie donc instamment d'accorder tous les secours de votre bonté et de votre zèle à C. Pupius, qui est un des agents de la Compagnie....., de contribuer, avec tout le pouvoir que vous avez (car je sais quel est là-dessus le pouvoir d'un questeur), au progrès et à la sûreté de leurs entreprises..... »

Et ailleurs :

« Je ne crois pas que vous ignoriez combien j'étais lié avec T. Pinnius ; son testament l'a fait assez connaître. Non seulement il m'a choisi pour tuteur de son fils, mais il m'a même institué son second héritier. Les habitants de Nicée doivent à ce fils plein de zèle, d'instruction et de vertu, jusqu'à 800.000 sesterces, et j'apprends qu'ils sont disposés à les payer. Tous les autres tuteurs, qui savent la considération que vous avez pour moi, et le pupille même, étant persuadés que vous ferez tout en ma faveur, vous m'obligerez beaucoup de prendre soin, autant que votre devoir et votre dignité le permettent, que les Nicéens fassent toucher cette somme à Pinnius ».

On voit par tous ces détails dans quelle situation difficile la crise mithridatique avait laissé la péninsule, et combien il s'en fallait que les traces en fussent effacées au bout de douze ans.

Guerre de Pharnace.

Avant qu'elles le fussent, de nouvelles crises s'ouvrirent. En 49, commença la guerre civile, et les gou-

verneurs et dynastes de l'Asie-Mineure se trouvèrent tout naturellement embrigadés du côté de Pompée. Seul, Pharnace du Bosphore crut pouvoir se permettre de travailler uniquement pour lui. Il parut dans ce qui avait été le royaume de son père, battant les Romains et leurs vassaux de Galatie. Il fallut que César, s'arrachant à l'Egypte, parût en personne dans le pays et brisât à Zéla (2 sext. 47, soit juin) l'orgueil du fils de Mithridate. C'est la campagne qu'il a résumée dans le bulletin dédaigneux : *veni, vidi, vici.* Il assigna le royaume du Bosphore à son ami Mithridate de Pergame, qui périt en cherchant à le prendre : ce fut Asandre qui abattit et remplaça Pharnace.

Cassius et Antoine.

Le dictateur ne s'occupa pas beaucoup de l'Asie-Mineure, mais une fois maître, il y concentra plusieurs légions en vue de la guerre parthique, et la caisse militaire constituée par les tributs du pays, 16.000 talents. Sa mort (15 mars 44) et les manœuvres du Sénat, dirigé par Cicéron, firent passer ces ressources aux mains des républicains. Mais des résistances surgirent, et des désastres s'abattirent sur plus d'une ville grecque, sur Smyrne, sur Rhodes, pillée par Cassius, sur Xanthe, pillée par Brutus. Après quoi Cassius exigea d'un coup le tribut de 10 années. Ce fut donc encore l'Asie-Mineure qui alimenta, bien contre son gré, l'armée qui alla se faire battre à Philippes (automne 42).

Vint ensuite Antoine, qui déclara avec bonhomie aux provinciaux qu'ayant fourni de l'argent aux républicains, il était juste qu'ils lui en donnassent autant : 10 années d'impôt en une fois ! Le désespoir commençait à se répandre sur la péninsule, quand se présenta, pour comble, l'avant-garde des Parthes, guidée par Labiénus. Dans maints endroits, il y eut des résistances spontanées. En Carie, un lettré grec tint tête à

Labiénus. En Mysie, un chef de brigands, Cléon, se signala si bien qu'après la victoire de Ventidius (9 juin 38) Antoine lui donna la grande prêtrise de Comana. La région resta si profondément perturbée que Sextus Pompée, venu d'Occident en fugitif, compta y trouver les éléments nécessaires pour jouer une suprême partie. Amyntas, qu'Antoine avait fait roi de Galatie, lui barra la route, mais il fallut que Titius vînt de Syrie pour l'accabler (35). Il ne restait plus à la malheureuse contrée qu'à participer à « la vie inimitable ». Antoine et Cléopâtre vinrent préparer joyeusement à Samos, à Ephèse, la campagne qui devait se terminer à Actium (2 sept. 31). Nous relevons encore, sur les bancs des gymnases de Priène, les traces de la popularité douteuse dont le « Venustus », le « Cotyle », jouissait parmi les éphèbes de la ville. Les dynastes de la péninsule, Amyntas de Galatie, Polémon, à qui Antoine avait donné le Pont, les rois de Cappadoce et de Commagène, avaient dû fournir leurs contingents pour cette dernière guerre civile : il est vrai que la plupart d'entre eux trahirent à temps.

Auguste.

Octave, en passant à Samos (30, 29), put donc ratifier dans l'ensemble l'état territorial créé par son rival. Dans le partage de 27, il laissa au Sénat l'Asie et la Bithynie, et garda pour lui la Cilicie. En 25, à la mort d'Amyntas, la Galatie devint aussi province impériale. A ce moment, Auguste n'était pas encore rassuré du côté des Parthes. C'est seulement à son deuxième voyage à Samos (21-20) qu'il reçut les drapeaux de Cassius. Et le repos, enfin, commença pour l'Asie-Mineure.

Il faut maintenant étudier de plus près chacune des régions répandues autour du haut plateau anatolien.

Province d'Asie.

Nous commencerons par la province d'Asie, dont les rois de Pergame avaient fait un des principaux centres de la vie hellénistique, et qu'ils avaient laissée à Rome en bon état. Comme elle a joué, au dernier siècle de la République, un rôle exceptionnel pour les finances publiques comme pour les finances privées des Romains, il est nécessaire de s'arrêter un instant sur son histoire financière. Elle servira de repère pour d'autres régions de l'Empire.

La province d'Asie, avec les îles côtières, la Mysie, la Lydie, la Carie, la Phrygie, couvrait environ 125.000 klm. q., — autant que l'Italie péninsulaire. Sur cette surface, on peut supposer une densité de population analogue à celle de la Grèce du v[e] siècle ou de l'Italie du III[e], 40 habitants au klm. q. au moins : les grandes îles de Rhodes, de Samos, de Chios, de Lesbos, allaient jusqu'à 100 et 150, mais les districts voisins du Taurus ne dépasaient pas 30. Nous pouvons prendre 5 millions comme chiffre de population. Très anciennement civilisée, opulente déjà au temps des rois lydiens, bien administrée en dernier lieu par les Attalides, cette région présentait une accumulation de capitaux exceptionnelle. Les chiffres relatifs aux tributs romains permettent de la mesurer approximativement.

Ces tributs étaient divers. Il y avait d'abord l'impôt foncier, la dîme, qu'on peut estimer au moins pour le blé. Comme, pas plus en Asie que dans n'importe quelle région étendue jusqu'au XIX[e] siècle, on ne peut faire grande la part de l'importation, on estimera qu'à une population de 5 millions d'habitants correspondait une récolte de 35 m. de médimnes. En prenant le chiffre, courant jusqu'à l'époque hellénistique, de 5 drachmes au médimne, on trouve une valeur en argent de 30.000 talents, soit 3.000 pour la dîme. Cela ferait une moyenne de 60 ou 70 talents pour chacun des 44 « diocèses » qui furent institués par Sylla, et nous voyons

la riche ville de Tralles fournir à elle seule 30 ou 40 talents. — Il y a une autre cédule sur laquelle nous pouvons risquer une évaluation : le droit de 2,5 p. 100 à l'entrée et à la sortie des ports. A l'époque attique, les ports égéens avaient un mouvement de 30.000-40.000 talents, dont la moitié pour les ports de l'Ionie et de l'Hellespont asiatique, qui nous intéressent ici. Or, ce mouvement, exprimé en argent, avait beaucoup augmenté depuis : alors que, vers 400, le premier port de l'Archipel, le Pirée, représentait un mouvement de 2.000 talents, en 168, Rhodes, qui l'avait remplacé, représentait 8.000 talents. Il n'est nullement téméraire de porter à 30.000-40.000 talents le mouvement des ports sujets à la douane romaine, dont le produit approcherait ainsi de 1.000 talents. Si l'on songe maintenant que bien d'autres cédules nous échappent, par exemple les domaines, on estimera que le chiffre de 4.000 talents est un minimum qui devait être très largement dépassé.

La lourdeur même de la taxe était certainement augmentée par le système de la ferme, mais il existait encore, au début, des recours. Nous avons deux décisions prises par le Sénat dans des conflits entre publicains et provinciaux, à Stratonicée et à Oropos, et ce n'est pas un hasard si, dans l'une et dans l'autre, les publicains perdent leur procès (dans le second cas même, bien qu'ils eussent raison). — Les choses s'aggravaient quand municipalités ou particuliers étaient forcés d'avoir recours à l'emprunt, car les gens d'affaires italiens trouvaient aisément le moyen de dépasser l'intérêt de 12 o/o usuel dans l'Orient hellénistique. Enfin, dès la période 121-88, les sociétés d'Asie, par un système déjà développé d'actions et d'obligations, avaient derrière elles un très grand nombre de capitalistes italiens grands et petits. Mais ce n'était encore qu'un avant-goût des misères qui allaient suivre.

La guerre de Mithridate (88-84), par elle-même, éprouva déjà la province. Puis, Sylla vainqueur (85) lui fit expier sa défection. Il aurait donné au roi, à la

vérité, une promesse d'amnistie qui semble l'avoir empêché de dépasser la mesure de stricte réparation. Il fit payer l'arriéré de solde dû à son armée et rentrer l'arriéré des impôts, mais il paraît certain qu'il n'alla pas au-delà. De plus, il s'appliqua à répartir uniformément la charge, mais, à défaut de mesures de rigueur spéciale, il y eut des mesures de bienveillance qui rendirent cette charge plus lourde pour ceux qu'elle atteignit : ainsi la ville de Stratonicée, qui avait eu à souffrir de Mithridate, non seulement eut l'exemption, mais vit son territoire augmenté, porté jusqu'à la mer.

1°) Sylla était arrivé en Grèce les mains vides. Donc ses 3.000 hommes étaient restés de longs mois privés de solde. La solde était encore de 2 oboles par fantassin, de 4 oboles par centurion, de 1 drachme par cavalier. On peut estimer la somme dûe à 50 talents par mois, 600 talents par an, soit 2.000 talents pour les années 87-85. Sylla exigea des Asiatiques 16 drachmes par jour pour le soldat, 50 drachmes pour le ceinturion, ce qui représentait pour la province une charge de 100 talents par jour, de 20.000 talents pour l'hivernage 85-84 (on ne sait si les Fimbriens, qui restèrent en Asie, vécurent sur le même pied). On ne s'étonnera pas que les soldats de Sylla aient eu des économies, au moment de commencer la guerre civile !

2°) Ceci payé, la province resta débitrice de 20.000 talents. Sylla confia à Lucullus le soin de les lever, en écartant autant que possible les publicains, et en se servant des municipalités.

On peut donc estimer que 40.000 talents représentaient le tribut de 5 années (88-84), ce qui donne un chiffre de 8.000 talents par an.

L'indemnité exigée par Sylla, s'ajoutant à ce tribut annuel, était déjà écrasante pour la province, durement éprouvée par la crise. Les publicains n'étaient pas en faveur sous le régime syllanien : mais cette fois les usuriers se donnèrent carrière. Animés par le ressentiment du massacre de 88, pleins d'une défiance

de principe en la bonne foi (d'ailleurs très certainement suspecte) des Grecs, ils ne se départirent d'aucun des avantages que la coutume ou l'astuce mettait à leur disposition. En douze ans, on nous assure qu'ils firent monter la charge de l'Asie à 120.000 talents.

C'est à cette situation que Lucullus, quand il eut repoussé la deuxième attaque de Mithridate (71), résolut de remédier. On nous cite quatre mesures :

1° Rétablissement du taux légal de 12 o/o ;

2° Non-reconnaissance des intérêts quand ils arrivaient à dépasser le principal ;

3° Surtout, autorisation au débiteur de se libérer en ne payant que le 1/4 de son revenu actuel au créancier ;

4° Interdiction de l'anatocisme, sous peine de perte des droits du créancier.

Plutarque assure qu'en quatre ans (70-66) ces mesures suffirent à liquider la dette de la province, dette qui se trouva ramenée finalement à 40.000 talents, le double de ce qu'avait fixé Sylla, mais le tiers de ce que réclamaient les capitalistes romains. Ceci donne une idée élevée des ressources qui restaient, malgré tout, à l'Asie romaine.

On ne sait trop dans quelle mesure Pompée, pour l'Asie, confirma ou corrigea les mesures de Lucullus. En tous cas, rien qu'en débarrassant la région des guerres des pirates et de Mithridate, il améliora la situation. Il était mieux disposé que son prédécesseur pour les publicains. Quelques années plus tard, quand Cicéron plaida pour Flaccus, on constate que les taxes étaient affermées, mais en Asie et par district, ce qui était incontestablement une amélioration sur le système des grandes adjudications faites à Rome, le système de C. Gracchus. Et Cicéron, qui, vers 60-50, a plus d'une fois l'occasion de parler de l'Asie, n'indique aucune crise d'usure comparable à celle qui avait sévi auparavant.

La reprise de la guerre civile (49) amena sur la province les sévices de Scipion, le beau-père de Pompée. Aussi César fut-il reçu avec enthousiasme (48-47). Il

resta bienveillant pour la province. Il ne modifia pas l'assiette de l'impôt, mais il substitua décidément le régime de la perception par les autorités locales au régime de la ferme. Et l'on nous dit que de ce fait seul la charge de la province se trouva réduite d'un tiers.

Sinon en 45, du moins en 44, une partie du tribut d'Asie fut réservé pour la guerre parthe. De sorte que les 16.000 talents que Brutus intercepta en 43 représentent au moins le tribut de deux années. Encore n'est-il pas sûr que l'Asie seule les ait fournis.

Mais les républicains comme les triumvirs se trouvaient maintenant à la tête d'armées que le monde n'avait pas encore connues : à Philippes, 50 légions se trouvèrent en présence. Et la solde avait été élevée par César, si bien que 50 légions représentaient maintenant une dépense de 20.000 talents par an. Cela sans préjudice des gratifications nécessaires pour stimuler le zèle des combattants, toujours suspect dans ces luttes fratricides. Ce fut l'Asie qui fournit le gros de ces dépenses militaires. En 42, Cassius lui demanda d'un coup l'impôt de 10 ans, et eut le temps de le faire rentrer. En 41, Antoine vint à Ephèse réclamer le même sacrifice, et les provinciaux eurent peine à obtenir qu'il se contentât de 9 ans d'impôts, payables en deux ans. Après quoi, un orateur déclara que ces vingt annuités avaient vidé la province de 200.000 talents. Comme le chiffre est arrondi, et qu'il contient des « dons gratuits » extorqués aux dynastes et aux villes libres, le chiffre annuel de 10.000 talents, qu'on en déduirait, représente un maximum non atteint. Si l'on se rappelle le chiffre indiqué à l'époque syllanienne, et l'amélioration apportée par César, on se tiendra notablement au-dessous dudit maximum.

Mais l'Asie vit de nouveau, comme après la première guerre mithridatique, une crise horrible de dettes, — de dettes sanctionnées par l'esclavage et la torture. On croira sans peine qu'elle n'en était pas encore sortie au moment d'Actium (31). Auguste main-

tint le régime instauré par César, et laissa la province au Sénat (27). Mais, dans ses deux voyages en Orient, il put apprécier de quels ménagements elle avait encore besoin, et, en 12 av. J.-C., il paya au Sénat une année d'impôts pour l'Asie. On aime à croire que ce fut pour le pays la liquidation finale de la crise. Depuis, il n'eut plus à souffrir que des tremblements de terre, qui y furent particulièrement fréquents alors, et qui provoquèrent de la part d'Auguste, puis de Tibère, de nouvelles mesures de générosité.

Si maintenant l'on cherche un chiffre global pour le tribut fourni par l'Asie vers l'époque de la chute de la République, le chiffre de 7.000 talents est celui qui s'accorde le mieux avec ce que nous venons de dire. Rapproché de la superficie, il donne une charge de 3 drachmes à l'hectare, mais on n'oubliera pas que l'impôt foncier n'en est, malgré tout, qu'un élément. Rapproché de la population, il correspond à 8 drachmes par tête d'habitant ; mais, outre les esclaves qui étaient nombreux dans ce vieux pays civilisé, il faut se représenter une large masse pauvre. La propriété foncière apparaît, au temps de Cicéron, à peu près concentrée dans les mains de l'élément grec superposé aux indigènes : dans la couche supérieure, il y avait de très gros capitalistes, comme cette famille de Tralles qui a donné des rois au Pont et au Bosphore.

Etant donné cette richesse exceptionnelle, on s'explique que le pays ait maintenu, à l'époque romaine, sa place dans le mouvement hellénique. Pergame restait un foyer de premier ordre. Sa bibliothèque contenait 200.000 volumes quand Antoine s'en servit pour réparer les torts causés par César à celle d'Alexandrie (41). Il est vrai qu'elle se releva de ce coup, et que l'école de philologie qui était attachée à elle ne périclita pas. Et, au surplus, la vie éphébique resta active. Les artistes pergaméniens continuèrent à donner le ton dans une grande partie de l'Orient ; ce sont eux qui, au Ier siècle av. J.-C., ont fourni à la symbolique religieuse le motif du taurobole. Les mé-

decins de Pergame trouvèrent, dans les jeux sanglants de l'amphithéâtre romain, des occasions d'étude : cette école culminera au IIe siècle de notre ère avec Galien. Or, Pergame avait plus d'une émule dans la pléiade de villes libres de la province d'Asie. Rhodes, seule, ne s'était pas encore relevée du coup frappé par Cassius, quand Tibère y passa son temps d'exil (6 av. — 3 ap. J.-C.) : elle ne devait jamais retrouver sa situation dominante d'autrefois.

Galatie.

A côté de ces brillantes villes, c'était un pauvre pays que la Galatie, avec ses vallées assiégées par la steppe, ses 10 ou 12 habitants au kmq. Son organisation traditionnelle reçut un coup mortel quand Mithridate massacra ses Tétrarques (86). Dès lors, la figure dominante du pays fut le roi Déjotarus, allié de Lucullus et de Pompée, et qui se réconcilia, non sans orages, avec César. Celui-ci essaya de tailler une principauté en Galatie à son ami Mithridate de Pergame, qui avait pour mère une Celte authentique nommée Adobogiona — si authentique que les scribes de Didymes ont écorché son nom. Puis Antoine créa là un royaume en faveur d'Amyntas, qui le trahit à Actium (31) et vit ses possessions étendues par Auguste. A sa mort (25), la Galatie devint province et se signala d'emblée par son loyalisme : à ce loyalisme nous devons le monument d'Ancyre, où les grands de Galatie ont spontanément reproduit le résumé, fait par le grand empereur, de son long règne. L'aristocratie était hellénisée, mais, dans les campagnes, on a parlé celte jusqu'au temps de saint Jérôme.

Bithynie, Pont, Bosphore.

Les pays du Nord étaient sensiblement plus favorisés ; sur les confins de la Cappadoce et du Pont, Mu-

réna trouva 500 villages à piller (83), et, plus tard, le district d'Amasée s'appelait, non sans quelque hyperbole, le « pays des mille bourgs ». La Bithynie devint province en 74, et, en 63, fut agrandie de la Paphlagonie maritime jusqu'à l'Halys, et même de districts pontiques. Mais les Romains aimèrent mieux laisser le Pont à des vassaux galates ou cappadociens. Enfin Antoine lui trouva un roi dans cette famille de Tralles dont nous avons parlé : ce fut Polémon. Lui aussi trouva grâce auprès d'Auguste (31), qui le fit sénateur, et doubla bientôt ses domaines. Quand le roi du Bosphore, Asandre, fut mort, un usurpateur menaça sa veuve : Agrippa vint alors (15 av. J.-C.) la soutenir avec une flotte à laquelle Hérode avait fourni son contingent. Polémon devint roi du Bosphore, et lorsqu'il eut été tué et remplacé par Aspurgos (8 av. J.-C.), sa veuve Dynamis garda le Pont. Le royaume de Bosphore resta dès lors sous le contrôle financier et militaire de l'Empire, et du reste serré de près par les Barbares des steppes. Les relations avec le N.-E. étaient coupées, et Strabon, qui était pourtant d'Amasée, et connaissait bien ces régions, s'imagine encore (vers 10 ap. J.-C.), que la Caspienne communique avec l'Océan du Nord. Il connaît les Aorses, voisins du Bosphore, mais attribue la richesse de ce peuple au commerce qui se fait par le Caucase et le Sud de la Caspienne. En réalité, les Aorses avaient le centre de leur puissance entre l'Oural et l'Altaï, du côté des mines d'or ; les Chinois les connaissaient bien, sous le nom d'Antsaï. Mais il fallut la poussée vers l'Ouest des Alains (35, 49 ap. J.-C.) pour rétablir le contact avec l'Asie Centrale par le Nord de la Caspienne, sous une forme d'ailleurs inquiétante : Pline et Cl. Ptolémée ont la géographie exacte.

Cilicie, Tarse.

Au Sud de la péninsule, nous avons vu dans quel état troublé les Romains (103) avaient pris le pays, qui

pourtant, surtout dans la Cilicie plane, renfermait des cantons populeux. La région ne fut pacifiée qu'avec la défaite des pirates (67) et l'extinction des Séleucides (64). On sait son histoire sous Cicéron. Depuis, elle vit passer César (47) et Antoine y rencontra Cléopâtre (41). Il voulait en faire un royaume pour un des fils qu'il avait d'elle. Auguste, lui, découpa étrangement cette province. Il en détacha, en 22, l'île de Cypre, qu'il donna au Sénat. Sur le continent, il constitua des domaines aux dynastes galates ou cappadociens, sans parler des princes indigènes qui subsistèrent dans le Taurus. Il y resta tout juste assez de domaines impériaux pour occuper un procurateur, mais la surveillance militaire, que les montagnards du Taurus rendaient toujours laborieuse, incomba au gouverneur de Syrie. Avec tant de gendarmes, on parvint à assurer la grande route qui joignait l'Archipel à l'Euphrate.

Tarse resta ville libre, avec un territoire qui contint jusqu'à 500.000 âmes. C'était une ville étrange, hybride, gardant un fonds de population orientale qui se pressait aux fêtes du dieu local dont on célébrait annuellement la mort sur un bûcher, et qui rappelait aux Grecs Héraklès sur l'Oeta. Avec cela, une élite grecque très remuante, et une vie intellectuelle intense. Strabon compare même Tarse à Alexandrie, et dit que ses écoles envoient des lettrés et des philosophes dans tout l'Orient. Saint Paul, qui allait y naître, a pu y voir, à côté des cultes flamboyants, des prédicateurs cyniques ou stoïciens, et l'on a relevé dans ses écrits mainte trace de l'influence de ce milieu mélangé et ardent.

Cappadoce, etc.

Enfin, à l'Orient de la péninsule, la Cappadoce était encore, au Ier siècle av. J.-C., un pays assez semblable à la Galatie : d'après le témoignage de Pompée, il ne vivait pas, dans l'Asie-Mineure centrale et orientale,

plus de 6 millions d'hommes. On a vu la fin des Ariarathe, après lesquels une série de rois Ariobarzane vécurent chichement dans la clientèle romaine. Antoine donna le pays à Archélaos, qu'Auguste reconnut en arrondissant même son domaine : c'est ainsi qu'il lui donna la Petite Arménie, quand il fut sûr de n'avoir rien à craindre des Parthes (21 av. J.-C.). C'était un bon homme que cet Archélaos, qui se donna beaucoup de peine pour apaiser la famille de son terrible gendre Hérode. Il devint gâteux sur la fin de son règne, et il fallut donner au gouverneur de la Galatie la surveillance de la Petite Arménie. C'est de là en effet qu'on surveillait les rois du Caucase, que Canidius, le lieutenant d'Antoine, avait dû rappeler encore, en 37-36, au respect de la puissance romaine. De même, la garde de l'Euphrate avait été laissée à une dynastie de Commagéne, qui, après Antiochus (mort 34 av. J.-C.), fournit encore plusieurs souverains. Au reste, le vrai État-tampon, de ce côté, était l'Arménie.

Dans ces pays, on était déjà en terre iranienne. Mithra apparaît triomphant sur le monument d'Antiochus de Commagène, au Nimroud-Dagh. Plus à l'Ouest, les vieilles divinités de Pessinonte, Cybèle et Attis, ont arrêté longtemps son essor, en attendant qu'elles se fondissent avec lui.

L'Asie-Mineure et Rome.

Dans l'ensemble la péninsule anatolienne présentait un dualisme bien marqué. Il y subsistait un fort substratum de populations très anciennes, très mêlées déjà, mais reconnaissables aux cultes antiques qui s'étaient syncrétisés. Sur ce fond, en dehors du petit apport celte, deux courants avaient déposé leurs strates. Un premier était venu de l'Est au temps des Perses, apportant les divinités mazdéennes et la langue araméenne que les mages avaient adoptée comme seconde langue rituelle : et cet élément dominait

encore jusqu'aux rives de l'Halys. Un second courant était venu de l'Ouest avec les Macédoniens et les Grecs, qui dominait par ses centaines de villes dans l'Ouest de la péninsule, mais qui, par delà le Sangarios, n'avait pu encore s'imposer linguistiquement et intellectuellement. Auguste a eu une tendance très nette à n'établir la domination directe de Rome que sur les parties suffisamment hellénisées, en laissant les terres restées barbares aux roitelets locaux. Mais cette politique, après sa mort (14 ap. J.-C.), n'a pu être maintenue. Dès 17, à la mort d'Archélaos, la Cappadoce devenait une province romaine, et, au cours du siècle, les petites dominations locales disparurent l'une après l'autre du sol de la péninsule.

Juifs.

La diaspora juive avait paru en Asie-Mineure, peut-être dès l'époque perse, en tous cas à l'époque des Séleucides et des Attalides. Elle fut encore encouragée par Mithridate. Vers 60 av. J.-C., les gouverneurs romains se préoccupaient déjà de l'exportation d'or et d'argent vers le temple de Jérusalem. Puis César inaugura une tradition de bienveillance envers l'élément juif, que ses héritiers continuèrent. Auguste, qui introduisit triomphalement le culte de Rome et de l'Empereur dans la péninsule, ne pouvait naturellement prévoir quelle résistance la nouvelle religion allait rencontrer dans ces petits groupes où figuraient déjà des citoyens romains.

Dans une de ces juiveries, à Tarse, naquit vers la fin de son règne un homme qui était destiné à commencer par l'Asie-Mineure une conquête d'un nouveau genre : l'apôtre Paul.

CHAPITRE VII

Macédoine et Grèce

BIBLIOGRAPHIE

CICÉRON, *C. Pison.*
MARQUARDT, *Organisation de l'Empire romain.*
COLIN, *Rome et la Grèce.*
HOLLEAUX, *Revue Et. grecques*, 1920 (cinquantenaire), p. 320.
E. PAÏS, *Fasti triumphales.*
VEITH, *Die Feldzüge Cäsars.*
DITTENBERGER, *Sylloge Inscr. graec.*, 3me éd.
APPIEN, *Guerres civiles.*
PLUTARQUE, *Antoine.*
GOYAU, *Chronologie de l'Empire romain.*
MOMMSEN, *Hist romaine*, t. V.
STRABON, l. VII.
BELOCH, *Bevölkerung der gr. röm. Welt.*
MARQUARDT, *Organ. militaire.*
COLOCOTRONIS, *La Macédoine et l'Hellénisme.*
MEILLET, *Les langues de l'Europe.*
PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie*, art. *Dodone*
Inscriptiones graecae, IX, 2.
WILHELM, *Jaresh. österr. Instit.*, 1914.
CORNÉLIUS NEPOS, *Atticus.*
TYRRELL, *Corresp. of Cicero.*
BOISSIER, *Ciceron et ses amis.*
SUSEMIHL, *Gesch. der Alexandr· Literatur.*
KOLBE, *Die attischen Archonten.*
Inscriptiones graecae, II, édit. minor.
ROUSSEL, *Délos colonie ath.*

GRAINDOR, *Les archontes athéniens.*
JOSÈPHE, *Antiquités judaïques,* XIV.
MICHEL, *Recueil d'Inscr. grecques.*
Ed MEYER, *Cäsars Monarchie.*
Aug. MOMMSEN, *Die Zeitfeier der Olympien.*
VARRON, *De re rustica.*
GARDTHAUSEN, *Augustus.*
PAUSANIAS (édit. Frazer).
PLUTARQUE, *Cimon.*
FOUCART, *Les mystères d'Eleusis.*
CUMONT, *Mithra.*
RENAN, *Saint Paul.*
TOUSSAINT, *Saint Paul et l'hellénisme.*

La Macédoine et la frontière du Nord.

La province de Macédoine appartenait encore à l'Orient. C'est de ce côté qu'étaient toutes ses attaches historiques depuis longtemps, et la domination romaine n'a pas changé cet état de choses. Mais, pendant longtemps, elle intéressa aussi au premier chef la défense de la frontière Nord de l'Empire.

Rappelons brièvement la situation à la fin du IIe siècle. Le cœur de la province était la Macédoine, divisée en quatre régions : Amphipolis, Thessalonique, Pella, Pélagonie. Le siège du gouvernement était d'ordinaire Thessalonique. La province s'étendait à l'O. jusqu'à l'Adriatique, comprenant Dyrrhachium et Apollonie. A l'E., elle comprenait la côte de Thrace jusqu'à l'Hèbre (Maritza) : la Chersonèse de Thrace relevait de l'Asie. L'axe de la province était la voie Egnatienne. Vers le Nord, ses limites étaient celles que lui marquaient « le courage des gouverneurs et la portée des javelots ». A l'Est, dans la vallée de l'Hèbre, les Romains avaient des alliés dans les rois des Odryses, les Kotys et les Sadalas, qui se chargeaient des Kaines et autres pillards de la région. Mais, en appuyant vers l'Occident, le gouverneur romain devait seul s'occuper des Maides, des

Scordisques, qui prenaient encore parfois l'offensive. Du côté de l'Adriatique, sa « province » s'arrêtait en principe au Drilon dans le Monténégro actuel, mais il était plus d'une fois amené à collaborer avec le gouverneur qui, généralement en partant de la vallée du Pô, avait dans ses attributions la côte illyrienne : et la collaboration n'était pas toujours triomphante. Bref, c'était une province guerrière que la Macédoine : on y mettait souvent 2 légions, et un gouverneur énergique et habile y trouvait facilement matière à triomphe.

Ce n'était pas, par contre, une province riche. Le tribut était insignifiant, et des revenus domaniaux on nous parle peu; on a peine à croire pourtant que les mines de la région du Pangée fussent épuisées. La Grèce était rattachée à la Macédoine, mais elle se composait pour la majorité de communautés libres, qui n'étaient astreintes qu'aux réquisitions. Athènes et ses possessions de l'Archipel, Délos d'abord, puis Lemnos, Imbros, etc., étaient même complètement en dehors de la zone d'action du gouverneur de Macédoine. Telle était la situation au temps de la guerre cimbrique, et telle elle resta jusqu'au temps de la guerre de Mithridate.

Pour ces pays aussi l'année 88 a été une grande coupure. Depuis quelques années déjà, on croyait sentir la main du maître de la mer Noire dans les agitations des tribus thraces, qui poussaient des incursions jusqu'aux sanctuaires grecs. Le gouverneur Sentius Saturninus les réprimait avec difficulté, réduit à la portion congrue, en matière d'effectifs, depuis la crise italienne. Dans ces conjonctures,il vit un général pontique occuper Athènes, la Béotie, le Péloponnèse, tandis qu'une autre armée de Mithridate se mettait en route par le littoral de Thrace. Celle-ci heureusement fut ralentie (87), en partie par la résistance du gouverneur de Macédoine et, chose à noter, des Macédoniens eux-mêmes. Sylla eut le temps de reprendre Athènes avant de voir les deux armées pontiques réunies contre lui à Chéronée (printemps 86). Nous avons conservé une trace curieuse de cette campagne dans un décret rendu par la petite ville de Chéro-

née en Béotie (printemps 86), en l'honneur d'un prince odryse qui avait amené le contingent aux Romains :

« Il a paru bon aux archontes, aux synèdres et au peuple de Chéronée :

Attendu qu'Amatokos, fils de Térès, Thrace, chiliarque de cavalerie, laissé par le proconsul Sylla en quartiers d'hiver dans notre ville (87-86), avec les troupes que lui avait données le roi Sadalas, a fait un bon séjour, s'est montré, dans cette campagne, digne et du roi Sadalas et de l'alliance romaine et de notre cité, veillant à tous nos intérêts, procurant tout ce qui était juste aussi bien à nous qu'aux soldats placés sous ses ordres, veillant à ce qu'aucun tort ne fût fait à la cité, ni à la contrée, recherchant même si quelqu'un méditait quelque injustice contre nous, tant il attachait d'importance à ce que son séjour se passât avec ordre, pour notre plus grand bien :

afin donc qu'il soit établi que notre cité sait honorer les hommes droits....,

plaise féliciter le personnage en question pour les services énumérés; qu'il soit proxène et bienfaiteur de la ville, lui et ses descendants;

. . . .

que les archontes veillent à ce que les honneurs conférés à Amatokos soient affichés sur la pierre dans l'endroit le plus en vue de la ville et que copie du décret soit portée au roi Sadalas, afin qu'il soit au courant de la bonne conduite de cet homme,

etc. »

Sylla, après avoir reconquis la Grèce à Chéronée et Orchomène (86), traversa la Macédoine et la Thrace pour aller traiter avec Mithridate (85). Il était pressé alors, mais au retour (84), il prit le temps de faire sentir aux Maides et autres pillards thraces le rétablissement de la puissance romaine. Il ne s'embarqua à Dyrrhachium qu'au printemps de 83.

La crise, outre le sac de Délos par Mithridate, d'Athènes par Sylla, laissait en Macédoine et en Grèce de terribles marques. Elle se prolongea d'ailleurs des deux cô-

tés. Sur terre, les gouverneurs de Macédoine furent un peu soulagés, vers l'Ouest, par des guerres constantes que les Scordisques et autres Barbares se livrèrent entre eux. Mais, dans toute la péninsule thrace, et particulièrement dans certaines villes grecques de la côte de la Mer Noire, le mithridatisme avait jeté des racines assez tenaces. C'est le gouverneur M. Lucullus qui, par une vigoureuse campagne (74-72), a réglé la situation de ce côté, mettant les tribus de l'intérieur sous le contrôle du roi odryse Sadalas et de ses successeurs, et les villes grecques sous le protectorat romain : à Apollonie, il emporta comme souvenir un chef-d'œuvre de Kalamis. — Sur mer, la guerre de Mithridate avait porté au paroxysme la piraterie, qui fut, de 80 à 70, le fléau constant des côtes thraces, macédoniennes et grecques. Le gouverneur de Macédoine ne pouvait suffire à cette tâche ajoutée à l'autre. Il fallut des commandements spéciaux : celui d'Antonius (72) ne donna rien, mais Métellus réussit en Crète, et enfin Pompée (67) coupa la racine du mal. Mais bien des dégâts nouveaux avaient été causés aux villes et aux sanctuaires grecs. Directement, la seconde guerre mithridatique (74-63) n'a pas atteint les provinces d'Europe.

La Macédoine n'eut pas de chance dans la période suivante, quant au choix des gouverneurs. Antonius, collègue de Cicéron dans le famenx consulat (63), s'y fit remarquer comme général malheureux et comme pillard. Pison (57-55) le surpassa dans l'un et l'autre domaine. Nous avons sur lui, par Cicéron, quelques détails où l'on fera la part de la haine personnelle (Pison, consul en 58, avait aidé à l'exil de Cicéron), mais qui sont trop cironstanciés pour ne pas contenir un pourcent assez élevé de vérité :

« La Macédoine, à qui jusqu'à présent les trophées d'une foule de généraux avaient servi de rempart ; la Macédoine qui depuis longtemps jouissait d'une paix assurée par tant de victoires et de triomphes, est aujourd'hui dévastée par les Barbares, chez qui l'avarice a porté

la guerre ; les habitants de Thessalonique, quoique placés au centre de notre empire, ont été obligés de quitter la ville et de se retrancher dans leur citadelle; cette route militaire, que nous avons conduite à travers la Macédoine jusqu'à l'Hellespont, est infestée par les courses de Barbares; que dis-je ? elle est interrompue en plusieurs endroits par les campements des Thraces.

Et cependant, qui de vous ignore que chaque année les Achéens paient une somme immense à L. Pison ? que les droits de Dyrrhachium se perçoivent tous au profit du seul Pison ? que Byzance, si fidèle à nos lois, a été traitée par lui comme ennemie ?....

Qui ne sait que Byzance était remplie de statues ? Les habitants, épuisés par des guerres ruineuses, les avaient gardées religieusement, lorsqu'ils repoussaient les attaques de Mithridate et tous les efforts du Pont, qui avait inondé l'Asie de ses bataillons innombrables et qui, repoussé de leurs murs, menaçait encore leur tête; depuis cette époque ils avaient conservé avec le même respect les statues et les autres ornements de leur ville. Sous ton commandement, Pison,.... une ville libre, et qui par des services récents avait mérité du Sénat et du peuple romain le maintien de tous ses droits, s'est vue dépouillée à tel point, que si C. Virgilius, qui sait allier le courage à la probité, n'était venu te remplacer en qualité de lieutenant, les Byzantins ne posséderaient plus un seul de tant de chefs-d'œuvre qui décoraient leur cité. Qu'on cite un temple dans l'Achaïe, dans la Grèce entière un lieu saint, un bois sacré, où il soit resté une statue, un seul ornement ! Dans ces jours de tempête, ... tu as acheté d'un infâme tribun l'autorisation de prononcer sur les dettes chez les peuples que le Sénat et les lois de ton gendre avaient affranchis de toute juridiction étrangère.

Nous nous souvenons des crimes que tu as commis à ton arrivée, lorsque, payé par les habitants de Dyrrhachium pour l'assassinat de Platon, ton hôte, tu ruinas la maison de celui même dont tu avais vendu le sang..

Tu te vendis encore 300 talents au roi Cotys, et tu fis

trancher la tête à Rabocentus, un des principaux de la nation besse, quoiqu'il fût venu te trouver dans ton camp comme ambassadeur, et qu'il te promît, de la part des Besses, de puissants secours .... Avec lui périrent tous les députés qui l'accompagnaient, et dont le roi Cotys t'avait aussi payé la tête. Les Denthélètes, peuple toujours soumis à cet empire, au milieu même de la révolte générale des Barbares de la Macédoine, avaient défendu le préteur C. Sentius (87) : tu leur a fait une guerre aussi injuste que cruelle, et, pouvant t'en faire de fidèles alliés, tu as mieux aimé t'en faire de dangereux ennemis

....

Tu as pillé le temple de Jupiter Urius, ce temple le plus ancien et le plus vénérable parmi les Barbares. Les dieux immortels ont puni notre armée de tes sacrilèges; affligés d'une même maladie, nos soldats périssaient dès qu'ils étaient une fois attaqués, et personne ne doutait que les droits de l'hospitalité violés, des ambassadeurs massacrés, des alliés paisibles tourmentés par une injuste guerre, des temples profanés, ne fussent la cause d'une pareille désolation....

Te rappelles-tu ce fameux atelier d'armes où tu rassemblais tout le bétail de la province sous prétexte de ramasser des peaux.... Te rappelles-tu qu'en mettant un impôt sur toutes les marchandises, tu rendis ta province tributaire de tes esclaves convertis en fermiers publics ? Te rappelles-tu d'avoir vendu ouvertement le titre de centurion, de t'être servi d'un de tes esclaves pour distribuer les grades, d'avoir forcé les villes, pendant tout le temps de ton administration, de payer publiquement les soldats ?

L'Etolie, entièrement séparée des nations barbares, se trouve située au sein de la paix, presque au centre de la Grèce..... Tu as perdu à ton départ cette malheureuse contrée. Tu avoues toi-même, et tu viens de le déclarer tout-à-l'heure, qu'Arsinoé, Stratos et Naupacte, villes célèbres et populeuses, ont été prises par les ennemis. Mais par quels ennemis ? Sans doute par ces infortunés

que tu obligeas, aussitôt après ton arrivée à Ambracie, de quitter les villes des Agrianes et des Dolopes, d'abandonner leurs dieux et leurs foyers......

Arrivé à Dyrrhachium au départ de sa province, il fut investi par les soldats qu'il disait à Torquatus avoir licenciés pour récompense de leur courage ! Après leur avoir promis avec serment de leur payer le lendemain tout ce qui leur était dû, il alla se renfermer chez lui. Au milieu de la nuit il s'échappe en pantoufles et en habit d'esclave, s'embarque, évite le port de Brindes. A Dyrrhachium, les soldats recommencent à investir la maison, et ils veulent y mettre le feu. Saisis de crainte, les habitants leur apprennent que celui qu'ils ont proclamé *imperator* s'est enfui la nuit, déguisé en esclave. Les soldats se jettent sur sa statue qu'il avait fait ériger dans le lieu le plus fréquenté de la ville... ils la précipitent de sa base, la renversent, la brisent.....

....

L'Achaïe épuisée, la Thessalie ravagée, Athènes mise en pièces, Dyrrhachium et Apollonie désolés, Ambracie pillée, l'Epire entièrement détruite, les Parthins et les Bulliens joués et insultés ; les Locriens, les Phocidiens, les Béotiens, brûlés et ruinés ; l'Acarnanie, l'Amphilochie, la Perrhébie et la nation des Athamanes vendues, la Macédoine livrée aux Barbares, l'Etolie perdue pour nous, les Dolopes et les habitants des montagnes voisines chassés de leurs villes et de leurs territoires, les citoyens romains qui commercent dans ces contrées, tous ont éprouvé que tu n'étais venu que pour les voler, les piller, les vexer, les traiter en ennemis .... »

Au moment où éclata la guerre civile (49), la Macédonie était solidement aux mains de Pompée, du Sénat et du gouvernement régulier de Rome. Pompée, forcé d'évacuer l'Italie, en fit donc son quartier-général, et les premiers personnages de Rome y affluèrent durant des mois. Macédoniens, Thraces, Grecs, envoyèrent leurs contingents. La région limitrophe, la côte illyrienne, qui avait été jointe au gouvernement de César durant la

guerre des Gaules et lui avait causé plus d'un embarras, ne fut pas difficile à agiter contre lui. Et Pompée ne dédaigna même pas, au-delà du Danube, l'alliance du roi gète (ou dace) Byrèbistas. Nous sommes renseignés par hasard, le Grec Akornion de Dionysopolis (près de Varna), qui a servi d'entremetteur à cette négociation (48),

« ayant été à Argivida vers le père de [Byrébistas]... Devenu prêtre du grand dieu, il a accompli brillamment les fêtes et les sacrifices, et à partagé les viandes aux citoyens. Désigné comme prêtre de Sarapis, il a de même acquitté de la manière la plus brillante les dépenses du culte ;

Comme le dieu éponyme Dionysos manquait de prêtres depuis plusieurs années, sur l'invitation des citoyens il se dévoua, et, vers le temps de l'hivernage de C. Antonius (60), ayant pris la couronne du dieu, il accomplit brillamment fêtes et sacrifices et partagea les viandes aux citoyens ;

Ayant reçu à vie le sacerdoce des dieux de Samothrace, il accomplit fêtes et sacrifices pour les mystères et la cité ;

Récemment, le roi Byrébistas ayant acquis la primauté incontestée parmi les rois de Thrace et occupant toute la région au-delà de l'Ister et les rives du fleuve, Akornion, allant le trouver, comme jadis son père, dans sa principale résidence royale, rendit les plus grands services à la patrie en donnant les meilleurs conseils et en captant la bienveillance du roi pour notre cité, et d'une façon générale, se dépensa sans compter dans les ambassades, bravant tous les périls quand l'avantage de la patrie était en jeu;

Puis, envoyé en ambassade par Byrébistas auprès de Gn. Pompée, fils de Gneus, *imperator* romain, et le rencontrant en Macédoine aux environs d'Héraclée du Lynkos, non seulement il fit les affaires du roi en lui conciliant la bienveillance des Romains, mais encore il rendit les plus grands services à la patrie, se dévouant corps et âme dans toutes les circonstances et dépensant

sur son nécessaire, en même temps qu'il se consacrait aux chorégies personnelles, bref montrant le zèle maximum pour le salut de la patrie.

. . . .

Il a paru bon au Conseil et au Peuple de féliciter Akornion, fils de Dionysios. »

César, arrêté un instant à Dyrrhachium (hiver 49-48), brisa la coalition à Pharsale en juin 48. La Macédoine et la Grèce furent délivrées des mouvements de troupes et des réquisitions qui avaient pesé sur elles durant des mois, mais des sympathies pompéiennes y subsistaient, et s'affirmèrent par des résistances locales, p. ex. à Mégare. César repassa dans la région en revenant d'Asie-Mineure (47), et marqua Corinthe pour être reconstruite : la colonisation se fit en partie avec des affranchis. Il n'avait pas oublié non plus le roi Byrébistas, et, maître de l'Empire, il rassembla en Macédoine 6 légions qui pouvaient servir, au choix, contre ce prince ou pour la guerre parthe. Ce fut un des projets qu'enterra le meurtre du 15 mars 44.

Quand la politique de Cicéron et du Sénat eut mis l'Orient aux mains des républicains, la Macédonie fut, pendant des mois, le quartier-général de Brutus. Puis, elle vit s'opérer la concentration des troupes républicaines, où figuraient, avec 20 légions romaines, des contingents thraces, une ou deux légions de Macédoniens, des détachements grecs. Pour la seconde fois la querelle des partis romains se vida sur le sol de cette province, cette fois à Philippes, près du Strymon (aut. 42) :

Nec fuit indignum superis bis sanguine nostro.
Emathiam et latos Haemi pinguescere campos

Si les pays d'Europe avaient été foulés par la guerre, ils furent plus ménagés dans la paix que la malheureuse Asie : c'est au plus si les séjours d'Antoine à Athènes (40, 39) donnèrent lieu à quelques exactions. Sauf le Péloponnèse qui fut cédé pour quelques mois à Sextus Pompée (39-38), toutes les régions situées à l'est du Drilon relevèrent, durant cette période, d'Antoine.

Elles suivirent sa fortune jusqu'au bout. Quand vint la rupture avec Octave, la Macédoine fut encore le théâtre des opérations. Antoine vint passer à Patras l'hiver 32-31, et concentra à Actium les forces qui devaient livrer la bataille décisive (2 sept. 31). Pendant ces mois. la Macédoine et la Grèce furent foulées par la presse des matelots, et surtout pour les ravitaillements. Plutarque, né à Chéronée de Béotie 75 ans plus tard, a entendu parler de ces temps moins tranquilles que ceux qu'il connut :

« J'ai entendu raconter à mon bisaïeul Néarque que nos concitoyens furent contraints de porter sur leurs épaules chacun une certaine mesure de blé jusqu'à la mer d'Anticyre (golfe de Corinthe), suivis de gens qui les pressaient à coups de fouet. Après ce premier voyage, on les avait requis pour en faire un second, lorsqu'on apprit la défaite d'Antoine. Cette nouvelle sauva notre ville, car commissaires et soldats prirent aussitôt la fuite, et les habitants se partagèrent le blé entre eux. »

C'était la troisième fois en moins de vingt ans que la Macédoine et la Grèce servaient de champ-clos dans les guerres civiles de Rome : ce fut la dernière.

Dans le partage des provinces, en 27 av. J.C., Auguste laissa au Sénat la Macédoine avec l'Achaïe (Grèce). C'était l'indication d'une politique. Plusieurs années auparavant, il avait personnellement travaillé à la soumission de l'Illyrie. En même temps, un lieutenant d'Antoine menait une vigoureuse campagne contre les Barbares du Bas-Danube. La conquête de la frontière danubienne était amorcée, et Auguste entendait que la Macédoine devînt une province pacifique. De fait, les opérations commencées allaient se poursuivre pendant tout le règne, soutenues par les princes odryses Sadalas (roi en 31), puis Rhèmètalkès et Rheskyporis. La Macédoine n'y fut plus intéressée qu'au moment du grand soulèvement panonnien de 6 ap. J. C.; elle vit alors quelques districts de l'Ouest ravagés. Sauf cet incident, le bruit des armes s'éloigna d'elle, et, à l'avènement de Tibère (en 15 ap. J. C), Macédoine et Grèce furent rat-

tachées comme annexes à la province impériale de Mésie. La dynastie odryse se vit déchirée par des dissensions intestines bientôt après (17 ap. J.-C.), mais elle s'est maintenue encore quelque temps.

Macédoine propre.

La Macédoine proprement dite avait reçu, au lendemain de Pydna (168), une organisation qui subsista, dans ses traits essentiels, même après la réduction en province, parce qu'elle répondait suffisamment à la nature des choses. Elle comprenait les 4 districts d'Ampolis, de Thessalonique, de Pella et de Pélagonie.

Amphipolis était la capitale du district le plus oriental, celui dont relevaient les villes côtières jusqu'à l'Hèbre (à partir d'Auguste, seulement jusqu'au Nestos). A partir de la bataille de 42, le centre principal fut Philippes, renforcée et colonisée par les triumvirs à la suite de leur victoire.

Thessalonique était la capitale du second district, et visiblement la grande ville de la province. C'est là que Cicéron se rendit dans son exil, là que Pompée rassembla le Sénat émigré d'Italie en 49. D'une manière générale, les deux districts orientaux, avec les villes grecques, encore nombreuses, de la Chalcidique, étaient les parties peuplées de la province (20 ou 30 habitants au klm. q.), les parties commerçantes, celles dont les Romains ménageaient le plus les franchises locales, et qu'ils protégeaient avec le plus de soin contre les montagnards du Rhodope.

Pella était la capitale du troisième district qui comprenait le bas cours de l'Axios, de l'Haliacmon et de leurs affluents, et répondait à la vieille Macédoine royale. Pella avait été fortement déménagée, même par des gouverneurs qui n'étaient pas particulièrement pillards : les Romains rendirent hommage à Philippe et à Alexandre en transportant à Rome les monuments qui rappelaient leur souvenir. Sur les cours des fleuves,dans les petites plaines encadrées de montagnes qui sont la

caractéristique de la Macédoine, vivaient de petites villes assez actives comme Bérée ; dans les campagnes, une population encore robuste, qui fournira le noyau des 2 légions « Macedonicae », formées par Brutus et conservées par Auguste.

Le quatrième district (Pélagonia) correspondait aux montagnes de l'Ouest, qui, au temps des rois, se distinguaient par leur esprit d'indépendance. Ici, en dehors de forêts opulentes, la richesse était nulle, et la population entièrement clairsemée. Les Romains avaient rattaché au district toutes les montagnes s'étendant jusqu'au Drilon (Monténégro) et à l'Adriatique. Ils ne s'intéressaient au pays qu'au point de vue de la sécurité de la route qui, de Dyrrhachium et Apollonie, par Candavie, gagnait Héraclée du Linkos. Déjà dépeuplé par les invasions antérieures, ce pays vit encore au début de la période celle qui poussa jusqu'à Dodone (91). Au temps de Strabon, il offrait l'image de la solitude. Aussi l'antique race illyrienne y a-t-elle disparu, pour faire place à des éléments thraces ou slaves, et l'albanais, qu'on parle aujourd'hui dans ces contrées, se rattache plutôt au groupe oriental des langues indo-européennes.

Deux pays dont les destinées avaient été souvent mêlées à celle de la Macédoine, l'Epire et la Thessalie, en étaient maintenant séparés. — La Thessalie avait été autorisée à reconstituer son pouvoir fédéral, que nous voyons encore fonctionner au temps où César vint vider là sa querelle avec Pompée (Pharsale, 48). Il a été maintenu par Auguste, et n'a disparu que sous Tibère. — Quant à l'Epire, elle ne s'est jamais relevée du coup effroyable frappé par Paul-Emile. Le peuple de Pyrrhus avait disparu, et le pays perdit même sa dernière parure par la disparition de l'antique sanctuaire de Dodone, vidé par les Barbares du Nord en 91. Lorsque César passa là en allant de Dyrrhachium à Pharsale (48), il semble n'y avoir rencontré personne, et Strabon confirme l'impression. Sur la côte au contraire, nous verrons que l'occupation romaine a maintenu une forte activité.

Achaïe.

La Grèce, l'Achaïe comme disaient les Romains, n'avait pas, nous l'avons vu, été considérée comme province : c'est un conglomérat de communautés libres, astreintes à avoir mêmes amis et mêmes ennemis que Rome, à garder la paix entre elles, soumises au contrôle du gouverneur de Macédoine, mais conservant des institutions nationales, leur droit, leur pleine juridiction (jusqu'au droit de vie ou de mort), enfin s'administrant sans avoir à payer d'impôts. Le tribut de 100 talents qu'on nous donne pour la Macédoine, déjà très bas s'il s'agit de la Macédoine propre, serait purement incroyable s'il s'appliquait en outre à l'Achaïe. La Grèce n'avait à subvenir qu'aux réquisitions, et y subvenait alors sans trop de peine. Nous avons dit que le pays paraît, à la fin du IIe siècle, avoir joui d'une aisance très réelle. Et cette aisance apparaît encore mieux par le contraste avec le Ier siècle. La première guerre de Mithridate (88-84) a été une crise affreuse, le passage des armées de Mithridate et de Sylla a couvert le pays de ruines. Puis les ravages des pirates, les guerres civiles romaines ont entravé le relèvement. Le domaine romain s'est étendu, et les publicains en ont été les exploiteurs intransigeants. Les réquisitions se sont multipliées, sans préjudice des exactions formellement signalées comme abusives, par exemple les 100 talents exigés par Pison. Toutes les municipalités se sont endettées, et leurs charges sont retombées naturellement sur les particuliers. L'usure romaine a trouvé là un champ moins fructueux qu'en Asie, mais où elle s'est montrée d'autant plus exigeante. L'impression de délabrement se fait écrasante quand on parcourt la série des documents locaux.

L'exemple le plus saisissant est Athènes. On se rappelle que la cité avait été une alliée tout-à-fait privilégiée de Rome au IIe siècle. Provoqué peut-être par des interventions maladroites en 103-2, le coup de tête qui la jeta

dans les bras de Mithridate eut les conséquences les plus tragiques. Le siège dura des mois (87-86), et, quand la ville eut repoussé toutes les offres de capitulation, elle fut livrée aux soldats de Sylla : le sang ruissela dans le Céramique. La cité subsista, mais diminuée de toutes manières, et avec une constitution réformée : l'Aréopage, qui devait plaire au restaurateur du Sénat romain, apparaît dès lors pourvu d'une nouvelle puissance.Dans la période de détresse qui suivit, Athènes a eu la chance de trouver un appui précieux en la personne de M. Pomponius Atticus. Ce jeune chevalier romain avait vingt ans en 88, quand il vit éclater la révolution romaine : parent de Sulpicius, mais inclinant vers Sylla, il prit dès ce jour la résolution de ne pas faire de politique et, philhellène passionné, vint s'installer dans la cité de Périclès. Il y faisait déjà quelque figure quand Sylla y repassa (84). Il y vécut plus de vingt ans, et se fit, autant qu'il était possible à un Romain, citoyen d'Athènes. Il fut le banquier de la ville, banquier bienveillant, qui l'empêcha de s'endetter outre mesure, et, par des prêts à intérêts très faibles, mais dont il exigeait exactement le paiement, la tira de plus d'un mauvais pas. Rentré à Rome, et grâce aux relations que l'habile homme sut toujours conserver avec tous les personnages influents, avec Pompée, avec Cicéron, il continua d'être pour sa patrie d'adoption un protecteur vigilant.

Athènes, même après la catastrophe de 86, restait le centre reconnu des différentes sectes philosophiques qui se partageaient le monde hellénistico-romain. L'école péripatéticienne avait été compromise par Aristion, le héros du mithridatisme en 87, et elle eut à en souffrir : par un étrange contre-coup, les pillages de Sylla allaient d'ailleurs introduire à Rome les œuvres du maître.Mais l'école platonicienne, dirigée vers 100 par Philon, vers 60 par Ariston, veillait toujours sur l'Académie. Le stoïcisme, au temps de Poseidonios (100-60), avait trouvé à Rhodes et à Rome de plus puissantes capitales. Mais le jardin d'Epicure continuait à fleurir, sous la direction de Phèdre (vers 100), puis de Patron (vers 60).

L'école eut même à cette époque une période de faveur à Rome, et des adeptes comme Memmius, l'ami de Lucrèce, comme Cassius, le futur tyrannicide; Atticus et Cicéron eux-mêmes flirtèrent un moment avec elle. Au reste, la piété des grands de Rome pour les maîtres de la pensée grecque ne laissait pas, parfois, d'être aussi lourde à leurs coreligionnaires que leur hostilité ou leur rapacité. Vers 54-3, Memmius, exilé de Rome et passant à Athènes, eut la fantaisie de restaurer pour son usage personnel une certaine maison où avait habité Epicure. Patron, chef reconnu de l'Ecole, considéra les projets comme un empiètement sur le domaine qui lui était confié, mais l'Aréopage, sous l'archonte Polycharmos, donna, comme on pense, gain de cause au Romain. Cicéron, en passant à Athènes pour se rendre en Cilicie (été 51), fut mêlé à l'affaire, et cela nous a valu une lettre amusante à Memmius, qui venait de se rendre à Mytilène :

« Patron, l'épicurien, est tellement de mes amis, qu'à la réserve des principes philosophiques, tout est commun entre nous. Il a commencé par me marquer beaucoup d'attachement, à Rome, dans le temps qu'il vous faisait aussi sa cour et à tous les vôtres; et dans les derniers temps, lorsqu'il a obtenu les gratifications et les récompenses qu'il sollicitait, il m'a regardé comme le chef de ses amis et de ses défenseurs. Mais, beaucoup plus anciennement, il m'avait été présenté et recommandé par Phèdre, qui, dans mon enfance, avant que je connusse encore Philon, avait toute mon estime en qualité de philosophe et qui se l'est conservée depuis par sa probité et son caractère doux et officieux. Ce Patron, avec qui je suis donc si lié, m'avait écrit à Rome pour m'engager à vous prévenir en sa faveur, et à vous demander pour lui je ne sais quelle masure, relique d'Epicure. Je ne vous en écrivis pas alors, parce que je ne voulais pas interrompre par ma recommandation le dessein que vous aviez d'y bâtir. Patron m'a renouvelé sa prière en me voyant à Athènes; et je n'ai pas fait difficulté de me rendre, parce que tous vos amis m'assurent que vous

avez abandonné ce projet. S'ils ne me trompent pas, et si vos vues sont réellement changées, je vous prie d'oublier les petits sujets de mécontentement que vous pouvez avoir reçus de quelques personnes mal intentionnées (car je connais les Grecs), et, par le mouvement de votre propre bonté, ou à ma considération, de prendre ici le parti de l'indulgence.... Je sais, d'ailleurs que vous n'ignorerez pas ce que Patron allègue en sa faveur. Il prétend avoir à soutenir l'honneur, le devoir, le droit des testaments, l'autorité d'Epicure, les ardentes prières de Phèdre, le siège, le domicile, les vestiges des grands hommes. Si nous voulons condamner cette chaleur, il faut que nous commencions par tourner en ridicule toute sa méthode et tous ses principes. Mais, en vérité, puisque nous n'avons d'aversion ni pour lui, ni pour ceux qui sont dans les mêmes idées, je crois qu'il vaut mieux lui pardonner sa chaleur, surtout lorsqu'il est certain que, s'il pèche, ce n'est pas par malice, mais par manie. . . .Je me flatte donc que vous voudrez bien écrire, à vos représentants ici, que vous consentez à la révocation du décret des Aréopagites, ce qu'ils appellent l'ὑπομνηματισμός. »

Et, comme Atticus a intercédé vigoureusement en faveur du Grec, Cicéron lui rend compte de l'incident comme suit :

« J'ai bien fait valoir votre recommandation à Patron et à tous vos épicuriens; et je n'ai fait en cela que vous rendre la pareille, car, à ce que m'a dit Patron, vous lui avez écrit par trois fois que je ne me chargeais de leur affaire qu'à sa considération, ce qui l'a visiblement beaucoup flatté. Il me pria d'abord de demander à votre Aréopage qu'on cassât l'ὑπομνηματισμός qui a été fait sous l'archontat de Polycharmos. Mais Xénon a pensé et fait comprendre à Patron qu'il fallait auparavant que j'en écrivisse à Memmius, qui est parti pour Mytilène la veille de mon arrivée à Athènes, afin qu'il signifiât aux siens qu'il levait son opposition. Xénon était persuadé qu'on ne pourrait rien obtenir des Aréopagites sans le consentement de Memmius. Mem-

mius ne pense plus au bâtiment qui lui avait fait demander ce décret; mais comme il est irrité contre Patron, j'ai cru qu'il fallait lui écrire une lettre en pesant les termes : je vous en envoie ci-joint copie ».

Athènes eut de nouveau un mouvement imprudent contre César (48) : mais le dictateur était trop philhellène pour ne pas pardonner à une cité aussi chérie des Muses. Antoine (40-39) se permit quelques incongruités, renouvelées de Démétrius Poliorcète, vis-à-vis de la Parthénos. Auguste laissa à Athènes ses libres institutions. La vie des éphèbes, à laquelle avait participé le jeune Horace, et à laquelle on l'arracha si malencontreusement pour le traîner à Philippes, continua brillante pendant le premier siècle de l'Empire : c'était évidemment ce qui restait à la ville de plus vivant de son grand passé.

Athènes n'avait pas perdu, en 86, ses possessions extérieures, ou du moins elle les recouvra vite; Délos lui restait, mais n'était plus que l'ombre d'elle-même. On s'était pourtant mis activement à l'œuvre pour réparer le coup frappé par Mithridate en 88. Mais, en 69, un nouveau désastre s'abattit sur l'île, du fait des pirates. Cette fois, le dégât fut plus grave, et pourtant l'île a gardé une certaine activité commerciale. Elle avait, en particulier, une colonie juive fort prompte à faire respecter les privilèges que lui avait reconnus l'autorité romaine, comme l'atteste le décret suivant rendu en 48 :

« Décret des Déliens.

« Sous l'archontat de Boïotos, le 20 Thargélion, motion des stratèges. Marcus Pison, légat résidant dans notre ville et préposé au recrutement, nous ayant convoqués avec des citoyens de marque, nous a enjoint, s'il y a parmi nous des Juifs citoyens romains, de ne point les tracasser au sujet du service militaire, attendu que le consul L. Cornélius Lentulus (49), pour des motifs d'ordre religieux, a exempté les Juifs du service. Nous devons donc obéir au général ».

Malgré tout, la Délos du Ier siècle n'avait plus rien de commun avec l'emporium du temps de Marius. Et il en

était de même, *a fortiori,* des autres Cyclades, pour lesquelles les guerres des pirates, jusqu'au grand coup de balai donné par Pompée (67), a été l'épreuve terrible. Voici qui éclaire la situation de Ténos quelques années plus tard :

« Il a paru bon au Conseil et au Peuple, sur l'avis des prytanes :

Comme L. Aufidius L. f. Bassus s'est toujours montré bienveillant pour nous en général et en particulier, ayant hérité de la bienveillance traditionelle de son père à notre endroit, et a rendu les plus grands services au peuple, en faisant de généreux abandons de créances;

Que son père, dans le temps où la guerre commune et les continuelles incursions de pirates avaient porté la ville à se grever de lourdes dettes, le seul et le premier de ses associés, mettant le salut de la ville au-dessus de son intérêt particulier, donna spontanément la somme importante dont nous avons parlé à des intérêts bien moindres que ceux qui répondaient aux circonstances, et a accordé des délais tout le temps de sa vie, et a toujours parlé et agi au mieux des intérêts de la ville; sur quoi notre peuple, ayant éprouvé sa bienveillance, y a répondu instantanément par des honneurs;

que Bassus même, lui succédant, a concouru avec lui de bienveillance envers la cité, et trouvant dans la succession paternelle deux billets de créances sur la ville, l'un de 11000 dr. attiques, l'autre de 17500, les a laissé dormir sur l'invitation du peuple; que, pour les autres dettes résultant des contrats, il en a tiré un intérêt de 12 p. % sans anatocisme, pendant des années ;

qu'ayant fourni une somme d'argent encore plus forte il s'est surpassé dans sa bienveillance pour le peuple, car, faisant la somme au taux le plus favorable, il a inscrit un nouveau délai de 5 ans, avec intérêt de 8 % ;

que, le délai ayant couru, et beaucoup d'années en plus, et la cité se trouvant, par les obligations contractées envers d'autres hors d'état de le payer, ce qui a causé de gros embarras et mis la cité dans le dernier péril,

Bassus, jugeant encore que dans des conjonctures il était de sa piété et de sa générosité de ménager une île vieille et sainte comme la nôtre, et mettant au-dessus de ses intérêts le souci de notre salut et de sa renommée, a fait une nouvelle remise, non seulement en retranchant une partie des sommes à lui dûes, mais donnant un délai de 11 ans pour payer le reste, et cela sans intérêt, aux fins de consolider, autant qu'il était en lui, l'île et nous tous qui l'habitons, d'où il résulte pour nous les plus grands biens.

. . . .

Et que, dans toutes les autres circonstances, par sa bonté, sa piété et son esprit conciliant, il a disposé à la patience, autant qu'il a pu, ceux qui nous pressaient, qu'il a fourni l'aide que de droit à ceux qui étaient injustement menacés, se consacrant en tout et absolument aux intérêts de la cité,

. . . .

il a paru bon au Conseil et au Peuple de féliciter Bassus, etc. »

(*Insc. gr.*, XII-5, 860)

En 30 av. J. C., les habitants de la petite île de Gyaros, ayant reçu l'ordre de payer une contribution de 150 drachmes, le considérèrent comme une catastrophe. Au reste, nous aurons à revenir sur les Cyclades et la Crète.

Dans la lettre bien connue que Sulpicius écrit à Cicéron pour le consoler de la mort de sa fille (46), ce Romain, évoquant le néant des choses humaines, s'écrie : « Je naviguais hier dans le golfe Saronique, et j'avais derrière moi Egine, à ma droite le Pirée, devant moi Mégare et Corinthe. Hé quoi ! me disai-je, voilà donc ces villes jadis si fameuses, aujourd'hui déchues, abandonnées, fantomatiques ! » etc. etc. Parmi ces ombres du passé, l'une devait éveiller chez un Romain philhellène un particulier remords : Corinthe. Or, au moment où Sulpicius écrivait, César avait déjà décidé le rétablissement de la ville. Sous Auguste, il y avait de nouveau à cet endroit un centre actif, qui, grâce à la

situation exceptionnellement favorable, était appelé à grandir encore. Quand Auguste eut fait de l'Achaïe une province sénatoriale, le gouverneur romain résida généralement à Corinthe.

Dans la Grèce du Nord, un point avait joui dès le début de la faveur romaine : Delphes. Nous avons vu que ce sacerdoce considéré, inoffensif, avait reçu des maîtres un lustre nouveau. Il dut contribuer, en 87, à remplir la caisse militaire de Sylla, mais ne souffrit pas trop, et eut le bon esprit de pressentir la victoire de César en 48. Il s'en trouva bien, et fut protégé par les lieutenants et amis du dictateur :

« Décret des Amphictyons :

« Puisque Kallistos, fils d'Epigénès, de Cnide, homme de bien, vit dans les dispositions les plus pieuses à l'endroit d'Apollon Pythien, et les plus bienveillantes pour la cité .....

Et que C. Rufius Calénus, légat et proprèteur, envoyé par le dictateur (César), ayant prescrit de s'occuper des hommes de Kirrha qui périssaient, seul il s'est occupé de les sauver, s'exposant bravement à tous les coups, etc. »

Delphes, à défaut de sa célébrité mondiale à jamais disparue, conservait en Béotie, en Phocide, en Thessalie, en Etolie, en Arcananie, une clientèle solide et bien vue de l'Empire, et à laquelle le développement de Nicopolis n'a pas trop nui.

Enfin le Péloponnèse, sauf l'Achaïe propre, que les Romains avaient tenue à l'œil au lendemain de leur conquête, était composée de groupements de cités dont les franchises étaient généralement respectées. Il ne souffrit guère du passage de Sylla. Au temps d'Antoine seulement, ayant été attribué momentanément à Sextus Pompée (39), il se vit en butte à quelques exactions du triumvir, qui désirait le laisser en mauvais état à ce successeur. Parmi les communautés peloponnésiennes, celle qui jouissait de la faveur particulière de Rome était la La-

conie. Or, toutes ces circonstances favorables font paraître dans un jour plus cru encore le document suivant qui nous renseigne sur la situation financière de Gythion, en Laconie, au temps de la guerre des pirates :

« Comme Numérius et Marcus Cloatius, fils de Numérius, Romains, proxènes et bienfaiteurs de notre cité, ont toujours montré la plus grande bienveillance pour la ville et les particuliers, ne laissant rien à désirer comme zèle, ce pourquoi à l'occasion la cité leur a rendu les honneurs convenables ;

que, sous Lachère, quand vint l'échéance du premier emprunt,

et sous Phleinos, quand vint l'échéance de l'autre emprunt de 3965 dr., que la ville avait contracté sous Démarmène,

Marcilius ayant remis l'arbitrage au peuple athénien, sur l'invitation de celui-ci, ils se contentèrent de ce que les citoyens leur demandèrent d'accepter;

que sous Bias, ils ont invité gracieusement P. Autronius et L. Marcilius, leurs hôtes, qu'ils ont reçus à leurs frais, et ils ont pris chez eux les soldats d'escorte et les autres réquisitions, qui n'étaient pas minces, ce par quoi ils ont soulagé la ville, et ont reçu les remerciements empressés des hommes susdits ;

et qu'ils ont reçu, par désir de soulager la cité, et souvent, nombre d'autorités, le légat C. Julius, le légat P. Autronius, le légat Fulvius, le tout par bienveillance envers la ville et ses citoyens ;

que, C. Gallius ayant imposé à notre cité une fourniture en blé, et Q. Ancharius une fourniture de vêtements, suivant le tarif, ils ont déployé tout leur zèle en faveur de notre ville pour qu'elle ne donnât rien et fût exemptée, — ce qu'ils ont obtenu, car nous n'avons rien donné ;

que vis-à-vis des particuliers, où que ce soit et quoi qu'ils demandent, ils ont fait le maximum, se montrant parfaits en toutes circonstances ;

que sous Timocrate, quand Antonius était là (72), la ville ayant besoin de fonds et personne ne voulant lui

en fournir, ils nous avancèrent 4200 dr. en stipulant un intérêt de *48 p. %*, sur quoi, invités par le peuple sous Nikératidas, ils consentirent à un intérêt simple de *24 p. %*, et firent ainsi à la ville une remise gracieuse de plus de 1500 dr.,

pour tout cela il a paru au peuple dans l'assemblée suprême de féliciter Numérius et Marcus Cloatius, fils de Numérius, Romains, ... etc. :

que les éphores en charge sous Nikératidas inscrivent le décret, etc ».

Au temps d'Auguste, les velléités de césarisme d'un certain Euryklès ont attiré encore à la Laconie un froncement de sourcil du Zeus romain. Nous savons, par contre, que les jeux d'Olympie intéressaient le prince, et que Tibère, encore héritier présomptif, n'a pas dédaigné d'y faire courir ses chevaux : inutile de dire qu'ils ont triomphé.

La côte d'Epire.

Nous avons réservé le domaine du N. O., qui avait acquis une importance spéciale dès l'entrée en scène de Rome. Là étaient les plus vieilles acquisitions romaines de l'Est de l'Adriatique, Dyrrhachium, Apollonie, Corcyre, et elles avaient gardé leur statut favorable. Il est vrai qu'à Corcyre un proverbe brutal prétendait définir la « liberté » dont jouissaient ces villes grecques : « Corcyre est libre : tu peux ch. . . . où il te plaît ». Sur la côte en face, le dépeuplement de l'Epire avait ouvert à la spéculation romaine un champ dont elle profita. Varron, l'ami de Cicéron et d'Atticus, cite volontiers les domaines des propriétaires romains d'Epire comme des modèles d'exploitation pastorale. Atticus (68) plaça une partie de ses capitaux en pâturages achetés près de Buthrote, vis-à-vis de Corcyre. Il aimait beaucoup sa villa d'Amalthée, et se considérait comme le père des gens de Buthrote. Quand donc ils se furent mis dans un mauvais cas devant César, à l'occasion des

opérations militaires de 49-48, il remua ciel et terre pour leur épargner la colonisation militaire. Il paya pour eux la contribution imposée par le dictateur, et obtint la promesse que les vétérans seraient satisfaits par ailleurs. Puis, la mort de César (15 mars 44) remit tout en question, et c'est merveille de voir Cicéron, au milieu de la crise formidable déchaînée par cet évènement, écrire lettre sur lettre à ceux dont dépend le sort de Buthrote. Comme Atticus a su mener sa barque jusqu'au bout,et qu'il est mort à la veille d'Actium, allié à Agrippa et à Octave même, il n'est guère douteux qu'il a eu gain de cause : à ce moment, d'ailleurs, la côte d'Epire voyait, pour la seconde fois en moins de vingt ans, se jouer le sort du monde. Auguste créa (30 av. J.-C.), sur le théatre de sa victoire décisive, à l'entrée Nord du golfe ambracique, la ville de Nicopolis, destinée à devenir la principale de la région. Les jeux quadriennaux dont elle fut dotée, vigoureusement appuyés par le maître, balancèrent presque ceux de Delphes et d'Olympie. Malgré ce vernis grec, l'empreinte italienne fut particulièrement forte dans toute cette zone de passages constants : à Patras, à Corinthe, à Philippes, elle restait bien plus isolée.

Le milieu national grec.

Triste époque pour la Grèce que le Ier siècle avant J.-C., pour la Grèce comme pour bien d'autres pays, mais pour elle, vraiment, sans compensation aucune. La population y a certainement fondu notablement : les catalogues d'èphèbes d'Athènes sont, à cet égard, suffisamment suggestifs. Les colonisations de César et d'Auguste, Corinthe, Nicopolis, Patras, Philippes, etc., pour intéressantes qu'elles fussent comme reconstitutions de centres de commerce, étaient insignifiantes au point de vue démographique. Et les capitaux ont disparu pour des causes que les témoignages de détresse financière donnés ci-dessus expliquent amplement.

La dépression matérielle du public n'est pas, comme on pense, sans lien avec la décadence intellectuelle. Dès le IIIᵉ siècle, la Grèce d'Europe avait cessé d'être le seul ou même le principal centre d'hellénisme, mais, au temps de Polybe, elle tenait encore sa place. Au Iᵉʳ siècle, on ne trouve vraiment pas un grand nom, dans n'importe quelle branche de science ou d'art, qui vienne de la Grèce propre. Le seul fait favorable qu'on trouve à mentionner est le maintien des associations de technites, qui conservaient au moins les chefs-d'œuvre du passé.

La Grèce prenait alors de plus en plus le caractère d'un simple musée. Encore était-elle menacée, à cet égard, par les recherches diligentes des terribles amateurs romains, dont les conquêtes en ce domaine n'étaient pas toujours (il s'en faut) faites à des prix débattus. On est étonné même qu'il soit resté tant de belles choses dans les vieux centres helléniques. Déjà fleurissait un genre spécial de littérature à l'usage des Grecs ou Barbares du dehors désireux de s'orienter en Grèce : les *périégètes* (les guides). Le dernier d'entre eux, Pausanias, trouvera encore au IIᵉ siècle, à Athènes, à Delphes, à Olympie et ailleurs, des trésors dont nous pouvons mesurer encore la force d'attraction, puisque leurs débris nous font plaisir.

En outre, la Grèce recèlait toujours des ressources qui, une fois la première condition de relèvement donnée — j'entends la paix impériale —, ont reparu au jour. Il y avait, malgré tant de crises, dans la plupart des cités grecques, une bourgeoisie traditionaliste et nationaliste à laquelle les constitutions maintenues par Rome avaient conservé l'influence. Elle a gardé à ce pays le contact avec les souvenirs du grand passé : Plutarque de Chéronée, à 200 ans de distance, connaît encore les incidents qui ont marqué l'histoire de sa petite ville au temps de Sylla et de Lucullus, il sait les tenants et aboutissants des familles qui y ont été mêlées. La Grèce est resté elle-même, nettement distincte des rejetons helléniques largement répandus en Orient, moins vibrante et moins corrompue. Il y avait bien des éléments analo-

gues en Asie même, dans les cités grecques de vieille souche comme Cyzique ou Rhodes. Mais, en Grèce, les éléments étaient tout autrement fondus avec la masse de la population.

Un symptôme curieux,et important, de l'action de cette bourgeoisie a été le maintient des vieux cultes. Les dirigeants des cités grecques étaient surtout influencés par les diverses sectes philosophiques issues du socratisme. Mais ils s'étaient nettement rendu compte du peu de pénétration de ces doctrines subtiles dans la masse. Et ils se sont montrés préoccupés de ce qui résultait directement : l'invasion de la religiosité orientale. Ils se sont efforcés, par tous les moyens, de revivifier la religion nationale, spécialement les éléments qui pouvaient faire concurrence aux infiltrations d'Orient, comme les mystères. Nous voyons, en 92, les notables messéniens mettre toute leur âme à relever le vieux culte d'Andanie, et nul doute que, si notre documentation était plus complète, nous trouverions ailleurs maint fait analogue. A Eleusis, vers 60, un magistrat romain, jaloux de se faire une bonne renommée en Grèce, s'occupait d'embellir le télestérion. Les mystères de Samothrace ne perdaient rien de leur vogue.

Ce mouvement n'a pas été vain. La Grèce apparaît comme un milieu singulièrement réfractaire aux influences enfiévrées d'Orient, bien plus réfractaire que l'Italie. Isis, qui y avait fait son entrée depuis longtemps, y végétait. Mithra a été porté d'Asie à Rome (67) bien avant de pénétrer dans l'Hellade. Enfin les juiveries se sont surtout établies dans les villes auxquelles la colonisation romaine avait donné un caractère cosmopolite : à Délos, à Corinthe, à Thessalonique, à Philippes. Bèrée, à 50 kilométres de l'importante Thessalonique, semble avoir été le terme de la pénétration juive : encore n'est-il pas sûr qu'il y eût autre chose que des prosélytes. De même à Sparte qui pourtant, pour des motifs d'ailleurs obscurs, est en relations depuis longtemps avec les Juifs de Judée.

Tout cela prépare à constater le singulier phénomène

que présentera la Grèce au moment de la propagande chrétienne, qui la contournera en quelque sorte dans sa marche victorieuse d'Orient en Occident. Cinquante ans après le pasage de St Paul, vers 100, Plutarque, si curieux, si érudit, si occupé des faits religieux, et dont nous avons presque toute l'œuvre, ne soupçonnera pas l'existence des chrétiens.

CHAPITRE VIII

La frontière du Rhin et du Danube

BIBLIOGRAPHIE

GRENIER, *Mélanges d'arch. et d'hist.*, 1920.
DE PACHTÈRE, *Mélanges d'arch. et d'hist.*, 1908.
JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, III (2me édit. 1920) et II.
E. PAÏS, *Fasti triumphales.*
CÉSAR, *Guerre des Gaules.*
HOLMES, *Cäsars Campaigns.*
GOYAU, *Chronologie de l'empire romain.*
MOMMSEN, *Hist. romaine*, V.
VELLEIUS PATERCULUS.
GARDTHAUSEN, *Augustus.*
TACITE, *Annales.*
FABRICIUS, *Der obergerm. rhätische Limes.*
L. SCHMIDT, *Allg. Gesch. d. germ. Völker*
SIEGLIN, *Quellen u. Forschungen.*
KLUGE *Dustsche Sprachgeschichte.*
Ad. REINACH, *Les Bastarnes.*
PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopédie*, art. *Dacia.*
DITTENBERGER, *Sylloge Insc. graec.*, (3me édit.), 762.
CICÉRON, *Pro Fontéio ; — Lettres* (édit. Tyrreil), années 60-50.
RIPL, *Das Nachrichtenwesen.*
BANG, *Die Germanen im röm. Dienst.*
STRABON, l. VII et l. XI.

PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopédie*, art. *Idistaviso* (dans les suppléments de 1914).

MARQUARDT et MOMMSEN, *Organ. militaire de l'Empire.*
— — *Organis. financière.*

LESQUIER, *L'armée romaine d'Egypte.*

PAULY-WISSOWA, *Real-Encycl.*, art. *Jazyges* (dans les suppléments de 1914).

OVIDE, *Tristes, Pontiques.*

SCHANTZ, *Gesch. der röm. Literatur.*

NIEDERLE, *Manuel de l'antiq. slave.*

Le Sénat romain, vers 120-110, eût été plus étonné encore d'entendre parler de la frontière du Rhin ou du Danube que de celle de l'Euphrate. A vrai dire, on ne connaissait même pas encore (j'entends les sénateurs les plus frottés d'hellénisme) ces deux fleuves. On savait que de grands cours d'eau se rendaient vers l'Océan, roulant, suivant les uns, de l'or, suivant d'autres, de l'ambre. Quant au Danube, dont les Celtes parlaient souvent, les Méditerranéens, trompés par le parcours Nord-Sud du fleuve entre Vienne et Belgrade, ne l'identifiaient pas avec l'Ister, le grand fleuve qu'Hérodote entrevoyait comme coupant l'Europe d'Ouest en Est. L'invasion des Teutons et des Cimbres avait, pour la première fois depuis le grand flot celte du IVe siècle, rappelé quels dangers recélaient ces contrées du Nord. Mais les victoires écrasantes de Marius à Aix (102) et à Verceil (101) allaient faire sentir leur action, de part et d'autre, durant quarante années (100-60). Du côté romain, ce fut alors la crise italienne, puis les guerres de Sertorius, des pirates, et surtout Mithridate: et il n'y eut pas une légion à distraire sans nécessité absolue vers la frontière du Nord. Du côté des Barbares, le bruit de la catastrophe des Cimbres avait retenti jusqu'au fond des forêts germaines, et confirmé le mot du prisonnier

romain aux chefs momentanément victorieux : « que Rome était invincible. »

Après les Cimbres : Suèves et Daces

Le Sénat continua donc, durant cette période, à considérer ses vœux comme comblés, pourvu qu'on respectât, au centre la chaîne des Alpes, à l'Est et à l'Ouest les voies Egnatienne et Domitienne, qui reliaient l'Italie, l'une à l'Asie, l'autre à l'Espagne. Mais il s'en faut que ce desideratum modeste ait été toujours satisfait. Nos sources ne nous disent pas tout : la plus sûre est l'inscription des « Fastes triomphaux », et, par définition, elle ne mentionne pas les échecs des armes romaines, qui ne manquèrent pas.

Du côté des Alpes, d'abord, il peut paraître étrange qu'à une époque où la Cispadane était déjà romanisée, la Transpadane au moins en grande partie latinisée, à une époque où se pressaient déjà là des villes florissantes, des villes où naissaient déjà des représentants éminents de la littérature latine, il peut paraître étrange que la sécurité de ces régions ne fût pas absolument assurée contre les misérables montagnards du Nord. C'était pourtant la pure vérité. Vers 94, un de ces peuples qui représentaient l'antique race brachycéphalique méditerranéenne et conservaient son idiome analogue à l'étrusque, les Rhêtes, pillaient la ville de Côme, sur le charmant lac de ce nom. Si nous étions mieux renseignés, plus d'un fait du même genre nous apparaîtrait. Nous savons qu'encore en 52 une incursion de montagnards menaça Tergeste (Trieste). C'étaient là des faits sans gravité. Mais, en attestant, sinon la faiblesse, au moins l'insouciance de Rome, ils risquaient toujours de réveiller, par delà les montagnes, des tentations ou des appétits.

Du côté de l'Est, nous avons dit qu'il s'en fallait que la voie Egnatienne fût toujours sûre ; au début du I[er] siècle le vieux sanctuaire de Dodone reçut encore la

visite des Barbares thraces. Un facteur nouveau surgit, d'ailleurs, dans cette région, un facteur lointain, mais que les évènements de 88 rapprochèrent brusquement : le roi Mithridate, maître du Pont et du Bosphore, ayant fait de la Mer Noire un lac pontique, avait noué nombre de relations dans les villes grecques de la côte, à Olbia, à Tomes (au sud des bouches du Danube), à Mésambria. Il ne désespérait pas, quelque délicate que fût la tâche, de réunir les Barbares de Thrace aux Grecs contre les Romains. Sur un point au moins il eut des mécomptes : le royaume des Odryses (sur la Maritza) resta fidèle à Rome, et nous avons vu Chéronée énumérer les mérites d'un prince de la maison des Kotys et des Sadalas, qui combattit sous Sylla. Mais d'autres peuples de l'Haemus (Balkan) ou du Bosphore étaient de tout autre humeur, et, après la paix de Dardanos (85), ils continuèrent à inquiéter la marche de Macédoine. Aussi, lorsque se dessinèrent les signes avant-coureurs d'une nouvelle guerre mithridatique, l'énergique gouverneur M. Lucullus, frère du général qui allait se signaler en Asie, poussa en Thrace une contre-offensive qui fut la plus brillante qu'on eût vue depuis Didius(76-72). Il parcourut en vainqueur les recoins du Balkan, et pénétra jusqu'aux bords de la mer Noire,où, pour la première fois, le protectorat de Rome s'imposa à Tomes et autres villes grecques. Lucullus rentra en Italie à temps pour aider à réprimer la révolte de Spartacus (71) et triompha des Besses et de Tomes.

Ces succès n'étaient pas définitifs, et les successeurs de Lucullus connurent encore des tribulations. Par exemple, le collège de Cicéron dans le fameux consulat de l'année de Catilina (63), Antonius, qui vint ensuite gouverner la Macédoine, fut battu en Thrace. Tout de même, peu après, son successeur Pison. Et, au temps de César (58-52) les populations illyriennes s'agitèrent parfois. Derrière ces nouvelles agitations, on sent l'action d'une nouvelle puissance qui venait de surgir par delà le Danube : les Daces.

La grande steppe sibéro-russe s'étend jusqu'en Bes-

sarabie et se prolonge même, à le bien prendre, jusque dans la puszta hongroise ; mais elle est coupée par l'arc des Carpathes, et au milieu de cet arc, se dresse un de ces plateaux, qui, suivant les temps, sont le refuge de nationalités vaincues, ou le point de départ de descentes des montagnards : la Transylvanie. Hérodote ne connaissait là que des Gètes, mais, à l'époque de la comédie nouvelle (vers 300), apparaît, mêlé aux Gètes, le nom des Daces. Depuis, ils avaient été rencognés dans les montagnes transylvaines par les flots qui se pressaient aux pieds de cette acropole, Bastarnes celtes ou germains, Skires germains, Sarmates et Scythes. Ils rentrèrent en scène au Iᵉʳ siècle. Ils appartenaient incontestablement au grand rameau thraco-phrygien, bien qu'ils fussent restés en arrière. Ils avaient en commun avec lui, outre la langue, une propension curieuse à l'exaltation religieuse, qui se traduisait en Thrace par la floraison du culte de Dionysos, chez les Gètes et Daces par l'apparition fréquente de prophètes comme ce Talmoxis que les grecs, par la métempsychose, avaient mis en rapport avec Orphée et Pythagore. Or, à l'époque où nous sommes, un de ces prophètes surgit chez les Daces, Dekainéos, qui convertit le peuple ivrogne et pillard à une sorte d'ascétisme guerrier, et trouva son bras séculier dans le roi Byrébistas (à partir de 82). Cette fermentation religieuse ne s'était pas encore traduite au dehors en 63, au moment où le vieux Mithridate rêva son dernier projet d'attaque contre Rome par le Danube. Mais, tout de suite après cette date, on entendit parler du roi Byrébistas. Nous ne savons pas ce qu'il fit vers le Nord. Vers l'Est, il imposa sa suzeraineté aux Bastarnes, qui tout récemment avaient fourni tant de secours à Mithridate, et terrorisa les villes grecques de la mer Noire : Olbia fut prise. Vers l'Ouest, il passa la Theiss, se heurta aux Boïens celtes encore maîtres de la Bohême, saccagea les bords du Danube moyen, et eut même affaire aux rois du Norique (Alpes autrichiennes). Là il entrait dans le domaine des clients plus ou moins authentiques de

Rome. Plus au Sud, on ne nous dit pas qu'Antonius ou Pison aient été directement en contact avec lui, mais son renom pénétra aux rives de l'Archipel, et le Sénat s'en inquiéta.

Si maintenant nous nous reportons à l'Occident des Alpes, du côté de la voie Domitienne, — là, l'effet des victoires de Marius (102-101) avait été plus direct, encore que l'autorité romaine ait reçu, dans la période suivante, plus d'un coup de canif. Marseille et Narbonne ont continué à prospérer, et la Province à se latiniser, même durant la crise italienne. C'est seulement quand Sertorius eut créé en Espagne un foyer de rebellion dangereux, quand des gouverneurs de Narbonnaise, accourus au secours de leurs collègues d'Espagne, eurent été battus par lui, qu'un certain mouvement se propagea en deça des Pyrénées. Il fallut la main de fer de Fontéius (vers 75) pour assurer les communications de l'Italie avec les généraux qui combattaient Sertorius. Pompée, revenant d'Espagne (71), apporta en Narbonnaise une note de détente et d'apaisement, mais certains peuples, surtout les Allobroges de la Savoie, avaient de la peine à se résigner à la soumission. En 63, des députés allobroges étaient venus se plaindre à Rome, et ce furent même eux qui dénoncèrent à Cicéron les complices de Catilina. S'estimant ensuite mal récompensés de ce service, les Allobroges se révoltèrent (61), et procurèrent au gouverneur Pomptinus l'occasion d'un triomphe qui lui fut longtemps contesté à Rome.

Les Romains n'étaient pas tentés d'étendre les limites d'une province encore si vaguement pacifiée. Au reste, l'état de la Gaule indépendante ne les y poussait pas. Les Etats gaulois avaient beaucoup pâti de l'invasion cimbre, et s'en remettaient lentement. Chez les Arvernes, un noble, Celtill, essayait de restaurer la monarchie de Luern et de Bituit (vers 70) : il échoua et périt par le feu. Chez les Suessions (Soissons), le roi Galba, vers la même époque, étendit son pouvoir jusqu'aux côtes de la Manche et même chez les Celtes de Bretagne (Angleterre). Dans l'ensemble, des discordes rassurantes se mon-

traient entre les Etats celtes, et les aristocraties locales, inquiétées par des tentatives de restauration ou d'usurpation monarchique, regardaient volontiers du côté de Rome. Le Druide Divitiac vécut à Rome et connut Cicéron. Seulement, cette faiblesse de la Gaule avait une contrepartie dangereuse.

De l'autre côté du Rhin, on se souvenait des Cimbres, et les vieillards savaient que, si l'Italie avait été alors bien gardée, la Gaule l'était mal. Il suffisait qu'il se reconstituât, parmi ces tribus, une puissance quelque peu consistante, pour que de tels souvenirs devinssent redoutables. Cette puissance se reconstitua chez les Suèves, dont le nom vit encore dans celui de la Souabe. A partir de 73 environ, un chef entreprenant, Arioviste, commença à rendre redoutable le nom de ce peuple. Les Suèves s'exercèrent d'abord aux dépens de leurs voisins immédiats, et répandirent autour d'eux la désolation et l'émigration. Puis, amenant un certain nombre de peuplades celtes ou germaines, ils commencèrent à occuper l'Alsace. Bientôt une querelle entre les deux peuples gaulois riverains de la Saône, les Eduens (Bourgogne) et les Séquanes (Franche-Comté) les amena plus loin, et la grande victoire d'Amagetobriga (61) les installa sur la Saône. Le guerrier était, chez Arioviste, doublé d'un assez fin diplomate. Il était soucieux d'entretenir de bons rapports avec Rome, et avait obtenu du Sénat le titre d'allié du peuple romain. De l'autre côté, il avait noué des relations de famille dans le Norique.

Cependant, l'établissement de la puissance suève faisait intenable la position des Helvètes, qui avaient jadis dominé jusqu'au Main, et qui maintenant étaient resserrés sur le plateau suisse entre le Rhin, les Alpes et le Jura. Ayant jadis pris part à l'invasion cimbrique, ils en avaient gardé l'impression qu'il était dangereux de regarder du côté de l'Italie, mais qu'on pouvait trouver de bonnes terres dans le pays de la Charente, où les vieillards de maintenant avaient paru un instant à la suite des Cimbres. Draînant un certain nombre de tribus déracinées par les attaques de Byrèbistas ou d'Arioviste,

Boïens de Bohême ou Latovices de Hongrie, Tulinges ou Rauraques du Haut-Rhin, ils résolurent d'aller chercher fortune vers l'Ouest. Il fallait désormais, pour cela, passer, ou dans « la province » d'Arioviste sur la Saône, ou dans la province romaine. Nayant aucune bienveillance à attendre du roi suève, les Helvètes sollicitèrent les autorités romaines (59-58).

Telle était la situation de la frontière Nord de l'Empire lorsque César, au sortir de son consulat (59-58), reçut le gouvernement de la Cisalpine, de l'Illyrie et de la Narbonnaise. Les nuages se dessinaient à l'Est comme à l'Ouest, et le nouveau proconsul, qu'on ne connaisait encore que comme un intrigant, mais qui allait se révéler comme ambitieux de grande envergure, a hésité certainement entre Boirébistas et Arioviste : n'était-ce pas lui qui avait obtenu pour ce dernier, du Sénat, le titre d'allié ? La demande des Helvètes fixa son attention sur l'Occident. Elle va y rester attachée, on sait avec quelles conséquences.

La conquête du Rhin (58-50)

Donc, César apparut en Gaule, vers Genève, au printemps de l'an 58. Il se trouva nez à nez avec une horde d'hommes, d'enfants, de vieillards, Helvètes, Tulinges, Rauraques, Boïens, Latobriges. Il ne pouvait être question d'accorder à 2 ou 300.000 personnes le passage par la province. Quand les émigrants tentèrent de le forcer, ils trouvèrent les précautions militaires prises. Ils attaquèrent le Nord, enfilant d'instinct la voie qui tourne le Massif Central, et que suit aujourd'hui le chemin de fer de Genève à La Rochelle. Ils n'étaient plus en territoire romain. Mais ils avaient fait acte de guerre, ils passaient chez des alliés de Rome qui les voyaient de mauvais œil, et enfin il était dangereux d'abandonner l'Helvétie déserte aux Suèves : César avait donc tous les prétextes voulus pour se mettre à la poursuite des Helvètes. Ils furent atteints et battus près de Bibracte (Autun). Encombrés par leurs familles, ils se soumirent

et acceptèrent de rentrer chez eux. César leur en facilita le moyen.

Il était dans la vallée de la Saône à deux pas d'Arioviste, au milieu de Gaulois amis qui lui confiaient leurs misères. Il demanda au roi suève de renoncer aux réquisitions de toutes sortes qui pesaient sur eux. Arioviste répondit avec hauteur, et, quand Céar avança jusqu'à Vesontio (Besançon), il demanda une entrevue. On ne pouvait la refuser à un roi « ami du peuple romain », mais César maintint sa demande, et naturellement on ne put s'entendre. La bataille se donna dans la trouée de Belfort, et Arioviste repassa le Rhin vaincu et blessé. Les Suèves rentrèrent dans leurs forêts, les tribus qu'ils avaient amenées en Alsace y furent tolérées.

A la fin de cette première campagne (58), César avait précisé ses idées sur la géographie de ces régions. Il connaissait maintenant le Rhin, avait appris à distinguer les Celtes et les Germains, et dès lors son plan fut fait : en deça du grand fleuve, les Gaulois clients de Rome, — par delà des Germains, auxquels il serait interdit de le franchir. La propagande fut immédiatement inaugurée par l'état-major de César, pour familiariser le Sénat et Rome avec l'idée de la frontière du Rhin : les *Commentaires* sont sortis de là.

Labiénus, le meilleur lieutenant de César, resta avec les légions sur la Saône. Les Rèmes (Reims) étaient à quelques étapes de là, et appelaient contre les Belges. Les Rèmes étaient connus depuis quelque temps déjà des habitants de la province. Et les Belges se prétendaient Germains. On fit sonner haut cette qualification à Rome, où le public souriait quand un avocat évoquait les souvenirs de l'Allia et de la rançon du Capitole, mais ne souriait plus quand on parlait des Cimbres et des Suèves.

Au printemps de 57, César se rendit donc chez les Rèmes. Déjà une armée, ou plutôt une cohue, des différents peuples de la Belgique occupait les bords de l'Aisne. César fit menacer derrière elle la ville des Suessions

(Soissons), et les Belges, mal liés entre eux, coururent, devant cette menace, chacun à la défense de son territoire. César remonta la vallée de l'Oise sans trop d'encombre, mais, sur la Sambre, il rencontra la puissante confédération des Nerviens. La journée fut périlleuse et se termina enfin par l'extermination du vaillant peuple. Plus loin, vers Namur, César réduisit les Aduatuques. Il nous dit que c'étaient des descendants de Cimbres, laissés là par la grande invasion : et, après tout, la chose est possible. Mais l'évocation du péril cimbrique vint à propos pour faire accepter une campagne si lointaine, et sur laquelle le Sénat n'avait pas été consulté.

Et puis, les légions restèrent de nouveau en Gaule, sur la Loire. Cette fois, les peuples gaulois de l'Ouest trouvèrent mauvais cette installation et ce sans-gêne, et des attentats furent commis contre les députés romains, fournissant à la religion de César l'occasion voulue de montrer, là aussi, la force romaine (56). Le foyer de la résistance était chez les Vénètes (Vannes), peuple navigateur, qui fréquentait la Bretagne, et disposait d'une flotte puissante. César dut faire construire et réquisitionner des vaisseaux chez les peuples amis de la Vendée, et Décimus Brutus conduisit à la victoire ses matelots improvisés. Cependant un lieutenant de César battait les peuples de Normandie, un autre les Aquitains

Cette campagne était plus étrange encore que celle de l'année précédente, et souleva des murmures dans certains coins du Sénat. Mais les Germains intervinrent de nouveau pour justifier l'heureux proconsul. Fuyant devant les Suèves, des bandes d'Usipètes et de Tenctères, que César évalue froidement à 430.000 personnes, parurent sur les bas cours du Rhin et de la Meuse. César surprit ces hordes par un stratagème où la bonne foi (même dans le récit des Commentaires) n'apparaît pas comme le trait principal, et les livra, sans distinction de sexe ni d'âge, aux coups de sa cavalerie gauloise (début 55). Puis il franchit le Rhin dans la région de Bonn. Il ne resta que quelques jours de l'autre côté, assez pour se convaincre, dans son for intérieur, que le

péril suève, depuis la défaite d'Arioviste, avait perdu de son acuité. Mais c'est une impression qu'il garda pour lui.

Il avait entendu parler, en Belgique, en Armorique, de l'île mystérieuse d'où l'étain, depuis tant de siècles, arrivait de proche en proche jusqu'aux Méditerranéens. Son esprit sérieux et imaginatif ne résista pas à la tentation de reconnaître aussi cette terre : du moins on ne voit pas d'autre raison aux expéditions de Bretagne, car les Celtes du continent ne pouvaient pas attendre grand'chose de ceux de l'île, et quelques esclaves de plus ne pesaient pas lourd à côté du riche butin fait en Gaule. La première expédition (automne 55) faillit mal tourner, moins du fait des indigènes que du fait de l'Océan. Aussi celle de l'année suivante (54) fut-elle mieux étudiée. César parcourut les pays du S. E., franchit la Tamise, parla de tribut et d'otages. Puis il revint, le prestige étant sauf, et depuis ne s'occupa plus de l'île lointaine.

Déjà, avant le départ pour la seconde expédition, des mouvements chez les Eduens, chez les Trévires (Trèves) avaient indiqué que la Gaule se lassait des passages de troupes et des quartiers d'hiver. A l'automne de 54, les légions étant déjà dispersées dans les camps de Belgique, une insurrection éclata au cœur des Ardennes, chez les Eburons. Un des camps romains fut assiégé près de Liège, et, certains des officiers romains ayant eu la faiblesse de prêter l'oreille aux insinuations du chef éburon, Ambiorix, une légion fut massacrée. Quelques mois auparavant, un désastre analogue avait atteint les Romains à l'autre extrémité de l'Empire, à Carrhes, mais en Gaule le gouvernement n'appartenait pas à un Crassus. Aussitôt prévenu à Samarobriva (Amiens), César, par des prodiges de rapidité, rassembla les légions les plus voisines, et vola au secours de Q. Cicéron, frère de l'orateur. Cerné à son tour dans son camp, près de Charleroi, Cicéron fut délivré, mais la catastrophe de ses camarades avait répandu l'agitation dans tout le Nord de la Gaule : Labiénus eut de la

peine à se défendre contre les Trévires. César dut passer l'hiver sur place. Des renforts venaient aux peuples hostiles de-par delà le Rhin. Au printemps de 53, le proconsul se décida à passer une seconde fois, à peu près au même endroit que la première, le grand fleuve. Cette fois, il prit le temps de s'assurer bien et dûment qu'il n'y avait rien de grave à craindre. Mais, quand il fut rentré en Belgique, une bande de Sicambres, venue des bords de la Lippe pour profiter des troubles de la Gaule, faillit encore mettre à mal Q. Cicéron. Enfin, César put tirer une vengeance complète des Eburons, qu'il fit exterminer. Et il partit pour l'Italie.

Le moment arrivait où la Gaule propre, les Celtes les plus authentiques, allaient lui signifier que le régime des réquisitions et des cantonnements, déguisés sous les dehors de l'alliance, ne pouvait durer, et le mettre en demeure de dire si oui ou non ils devaient se considérer comme annexés. Le peuple qui, depuis Bituit, n'avait pas abandonné l'alliance romaine, et qui en conséquence, n'avait pas encore connu la guerre, les Arvernes, prit la tête du mouvement. Et surtout, un chef se révéla dans la personne du fils de Celtill, Vercingétorix. Le signal fut donné chez les Carnutes (Chartres), pays de druides et de panégyries, connu de toute la Gaule. César dut revenir en hâte pour couvrir la frontière menacée, et intimida les Arvernes en franchissant les Cévennes à travers six pieds de neige (début de 52). Puis il rassembla ses légions et porta la guerre au cœur du pays soulevé devant Avaricum (Bourges), la plus belle ville de Gaule. Avaricum fut prise, et César se risqua à détacher Labiénus dans la région de Paris. Lui-même se porta sur la forte ville arverne de Gergovie (Clermont-Ferrand), mais subit là l'échec le plus net qui l'eût encore atteint en personne. La tentation fut telle que même les Eduens, alliés jusque-là fidèles, et peu sympathiques aux Arvernes, entrèrent dans la coalition. César dut aller rejoindre Labiénus, qui avait vaincu près de Paris les Gaulois de l'Ouest, et faire venir des cavaliers germains. Puis, il redescendit vers la Pro-

vince, maintenant encerclée complètement. Mais, quand les Gaulois virent cette belle armée romaine, 50.000 hommes, défiler l'oreille basse, de la Seine à la Saône, pour rentrer dans sa Province en renonçant à l'œuvre de six campagnes laborieuses, ils ne résistèrent pas à la joie de lui couper le passage, et Vercingétorix se laissa décider à lancer sur elle sa cavalerie. Les légions tinrent bon, les cavaliers germains rendirent de précieux services, et Vercingétorix fut rejeté sous les murs d'Alésia (Alise Ste Reine, dans la Côte d'Or). Il appela à son secours tous les peuples celtes, mais les légions de César eurent cinq semaines pour se couvrir de deux retranchements, l'un bloquant le chef gaulois, l'autre les couvrant contre l'armée de secours. C'est devant ce retranchement que vint expirer l'effort des nations gauloises : elles laissèrent 74 enseignes aux mains de César. Vercingétorix se rendit, les Eduens et les Arvernes se soumirent. Il fut entendu qu'il n'y avait eu qu'un égarement momentané, et que toute la faute retombait sur le fils de Celtill. Vercingétorix devait finir en 46 dans la prison Mamertine, mais son adversaire, en compensation, lui a donné l'immortalité par un récit qui est un chef-d'œuvre de narration militaire.

Après la capitulation des deux grands peuples, il n'y avait plus à craindre d'élan général comparable à celui de l'an 52. Il y eut encore des résistances locales en 51, chez les Bellovaques (Beauvais), dans la région tourangelle et poitevine, enfin à Uxellodunum, dans le Quercy. Elles furent réprimées une à une, et peu à peu tout se calma. César parut encore en Gaule en 50, pour clôturer la guerre par une inspection triomphale de sa belle armée, dans le pays des Trévires : déjà s'accumulaient les signes précurseurs de la guerre civile.

Il se multiplia pour rallier les Gaulois. Il ménagea leurs intérêts, ne leur demandant qu'un tribut annuel de 40 millions de sesterces (10 millions de francs), dérisoire pour ce grand pays. Il flatta leur amour-propre, enrôlant leur jeunesse dans une légion, l'*Alouette,* qui fut la première légion non-romaine. Il réussit : de tou-

tes les conquêtes de Rome, aucune ne fut plus rapide et plus sûre.

Pendant la guerre civile, sous la main ferme et habile de Décimus Brutus, rien ne bougea en Gaule.

Au lendemain de la mort de César (43), Munatius Plancus donna au pays devenu romain sa capitale.Le carrefour du Rhône et de la Saône avait été déjà remarqué des marchands, et un centre celtique y existait, auquel les Romains laissèrent son nom de Lugdunum (Lyon). Munatius Plancus reconnut l'importance de la place, où se rassemblaient les routes venues des Alpes pour rayonner à nouveau vers le Rhin et le bassin parisien. Il a créé l'importance de la ville nouvelle qui devait éclipser Marseille et Narbonne.

Pendant les guerres civiles qui suivirent, sous les débuts d'Auguste, on signale ça et là un triomphe sur les Trévires, les Morins (Pas-de -Calais), les Aquitains. Mais, s'il y avait eu quelque chose de grave, nous sommes assez bien renseignés sur l'époque pour pouvoir affirmer que nous le saurions.

César, en conquérant la Gaule, avait toujours en vue la limite du Rhin. Là aussi, le résultat fut atteint. Munatius Plancus, le fondateur de Lyon, a établi près de Bâle une autre colonie, Augst, destinée évidemment à surveiller les Suèves. Mais, ni durant les guerres civiles, ni dans les premières années d'Auguste, on n'entend parler des Germains, sauf sous la forme de quelques cohortes auxiliaires employées par les Romains qui se disputent le pouvoir. Les Suèves semblaient évanouis. Et, quand l'agitation reprit, vers 25, mais surtout vers 16 av. J. C., sur les rives du Rhin, ce furent d'autres peuplades que les Romains rencontrèrent.

Toutes les critiques de détail qu'on peut adresser à l'œuvre de César disparaissent devant ces faits éblouissants. Pendant les trente ans qui suivirent la conquête, malgré toutes les tentations et toutes les occasions offertes, les Gaulois s'habituèrent à l'empire de Rome, et les Germains le respectèrent.

La conquête des Alpes et du Danube et la frontière de l'Elbe

(39 av. — 6 ap. J. C.)

Même au temps de la guerre des Gaules, puis au temps de la guerre civile, César ne perdit jamais complètement de vue les pays danubiens. Il eut des mouvements à réprimer en Illyrie dans l'intervalle de ses campagnes de Gaule. Il rencontra des Illyriens dans les rangs pompéiens quand il combattit devant Dyrrhachium. Devenu maître de l'Empire, il considéra qu'après la guerre parthique la guerre dacique devait être la première à entreprendre. Un évènement survint pourtant vers cette époque (44 ?), qui fit la question moins aiguë. Le roi Byrébistas mourut, et, comme tant de puissances barbares, son royaume ne lui survécut pas. Le conglomérat de peuples qu'il avait formé et qui représentait une force de 200.000 hommes, se résolut en ses éléments, et les Daces seuls n'étaient que 40.000. Encore se partagèrent-ils entre cinq dynastes.

Les guerres civiles qui suivirent la mort de César fournirent pourtant encore à ces Barbares des occasions favorables. Au moment de la campagne de Philippe (42), ils furent sollicités, enrôlés, par les deux partis. Puis le monde fut partagé entre les triumvirs, et, entre Octave et Antoine, la frontière fut fixée vers Skodra, au coude du Monténégro actuel, de sorte que l'action ne fut pas unique dans ces domaines. Octave s'en est occupé, dès que la guerre de Sextus Pompée fut terminée (35). Il a combattu de sa personne dans les montagnes illyriennes. Il a fait reconnaître la Basse-Save et le Danube, et c'est à ce moment que la notion précise du grand fleuve a été acquise aux Romains. Nous sommes moins bien renseignés sur ce qu'Antoine fit en Thrace. En tous cas, la guerre d'Actium (32-31) vint apporter une nouvelle perturbation. De nouveau, des Barbares transdanubiens furent enrôlés dans des querelles romaines : pour répondre aux sarcasmes d'Octave

sur Cléopâtre, Antoine racontait qu'il avait promis sa fille, âgée de 5 ans, à un roi dace !

La réunion de l'Empire aux mains d'Auguste, en faisant tomber la barrière entre Occident et Orient, a rendu possible l'unité d'action et mis fin au lamentable piétinement qui avait caractérisé ce dernier siècle dans la région considérée. De même que la conquête du Rhin est l'œuvre de César, de même celle du Danube est l'œuvre de son fils adoptif. Il ne s'y est pas attelé immédiatement. L'Empire avait besoin de paix, les affaires d'Orient accaparaient l'attention du prince. Mais il a toujours songé aux pays danubiens, les seuls où il eût eu l'occasion de faire personnellement œuvre de soldat. Et il y a procédé avec sa méthode ordinaire. Il est caractéristique enfin qu'il ait semblé attendre, pour cette grande besogne militaire, le moment où les deux fils de sa femme Livie, qu'il considérait comme les siens, Drusus et Tibère, eussent l'âge de commander. Mais il est bien possible aussi que l'historiographie, maintenant monarchique, ne nous ait mentionné en détail que les campagnes conduites par les princes.

1° Auguste a commencé sagement par le point urgent, celui où il était vraiment honteux pour l'Empire que le *statu quo* subsistât depuis si longtemps : la chaîne des Alpes. Dès 25 av. J. C., les Salasses des environs du grand St Bernard furent pris à partie: 14000 furent vendus comme esclaves, et les maîtres durent s'engager à ne pas les affranchir avant 20 ans. Une colonie de 3000 prétoriens vint occuper *Augusta* (Aoste). Puis, en 15 av. J.-C., Drusus et Tibère furent mis en mesure de faire leurs preuves dans les Alpes orientales, contre les Rhètes (Grisons) et les Vindéliciens (Tyrol et Bavière). L'un pénétra par l'Adige, l'autre par la Gaule et l'Helvétie. La flottille des Barbares fut détruite le 1er août, sur le lac de Constance. L'Empire vit sa limite portée d'un bond sur le haut Danube. L'année d'avant, le Norique, qui, encore en 43, connaissait des rois indépendants, avait été mis dans la main d'un procurateur impérial. L'année d'après, les Ligures qui subsistaient dans les

Alpes Maritimes furent matés, et il ne subsista comme Etat indépendant de ce côté que le roitelet Cottius, l'éponyme des Alpes Cottiennes. Des routes furent tracées immédiatement. L'une, celle du Brenner, relia les vieux municipes vénètes à une nouvelle *Augusta* (Augsbourg). Par une autre, plus occidentale, Tibère put, dès 9 av. J. C., circuler en hâte et en sécurité de Pavie à Mayence. La pacification des Alpes fut annoncée solennellement par le monument de la Turbie (6 av. J. C.), sur lequel Auguste se vanta d'avoir assujetti 46 peuplades alpestres, en spécifiant qu'aucune n'avait été assaillie sans avoir donné les plus justes et les plus répétés sujets de plaintes.

2° Dans la péninsule des Balkans, la besogne fut plus scabreuse. Dès le lendemain d'Actium nous assistons là à une nouvelle incursion de Transdanubiens, Bastarnes ou autres. Crassus, un neveu du vaincu de Carrhes, ramena les Barbares, battant, jusqu'aux bords du fleuve, et tua de sa main leur chef Deldo (29 av. J. C.). Il marquait du même coup la route de Sofia et de Plevna, et l'endroit où devait s'installer la flottille romaine du bas Danube. Puis le silence se fait, mais il n'implique pas la paix, car en 16 av. J.-C., nous entendons parler de combats en Illyrie même, d'incursions des Pannoniens de la Drave et de la Save jusqu'en Rhétie, enfin de combats soutenus par les fidèles Odryses en Thrace. Agrippa parut en Pannonie en 13, à la veille de sa mort. Tibère y débuta en 12 et y séjourna plusieurs années. Du côté de l'Est, les Besses remuèrent encore en 9, et il semble que tout d'abord la surveillance du bas Danube ait été remise aux rois odryses. Plus tard seulement fut organisé le long du fleuve, de Belgrade à l'embouchure, la province de Mésie, qui rappela l'antique nom des Mysiens : d'aucune province romaine les origines ne sont si obscures. Autant qu'on peut voir, c'est aux environs de l'an 10 av. J. C. qu'a été accomplie la besogne militaire décisive.

La besogne pacifique était déjà commencée. Le réseau routier, si longtemps arrêté à Aquilée, se prolongeait par la trouée de Nauport, et en contournant les Alpes Ju-

liennes, jusqu'à Carnuntum (près de Vienne). Il est possible que la voie Gabinienne, partant de Salone sur l'Adriatique, ait été amorcée dès l'époque républicaine, mais c'est au moment où nous sommes qu'elle atteignit les nouveaux établissements de Siscia et de Sirmium sur la Save. Les Dalmates étaient tournés par Tibère vers le travail des mines, qui ne manquaient pas dans la région.

Sur l'état de la population, nous avons un renseignement important par Velléius Paterculus, qui a servi en Pannonie sous Tibère. Le premier cens romain accusait pour cette région un chiffre de 800 000 habitants, soit une densité de 4 ou 5 au kilomètre carré. Un chiffre aussi faible ne nous étonnera pas dans des pays qui avaient connu si longtemps les Triballes, les Dardaniens et les Scordisques. Il est en accord avec les chiffres qu'on nous donne pour l'empire de Boirébistas. On voit qu'un beau champ s'ouvrait là à la colonisation romaine.

Dans les premières années de l'ère chrétienne, le centre principal des opérations romaines était à Carnuntum. Un gouverneur se hasarda de là dans la vallée du Marisus (Morawa).

3° Dans l'intervalle, des faits nouveaux s'étaient produits du côté de la frontière rhénane, qui avait modifié le point de vue romain. Déjà, en 25 avant J. C., des marchands romains avaient été molestés sur la rive droite du fleuve. En 16 av. J. C., les Sicambres, déjà mal famés au temps de César, s'enhardirent jusqu'à massacrer sur la Lippe des centurions. Les opérations entreprises pour remédier à cet état de choses ne s'éclairent pour nous que quand apparaît en Gaule le jeune Drusus (13 av. J. C.). Le premier, il a dépassé largement la limite indiquée par César. Il s'est promené pendant plusieurs années sur la Lippe, sur les affluents du Main, sur la Saale et jusqu'à l'Elbe. Il a remporté une grande victoire à Arbalo (situation inconnue). Au retour de la campagne de l'an 9 av. J. C., il fit malheureusement une chute de cheval qui se déclara mortelle : il expira au camp d'hiver d'où devait naître la ville de Mayence. Sa mort fut cer-

tainement un événement gros de conséquences. On raconta plus tard qu'aux approches de l'Elbe une vieille femme, de stature surhumaine, lui était apparue et lui avait crié : « En arrière ! ». S'il eût vécu, la sorcière germaine n'eût peut-être jamais été obéie.

Tibère remplaça son frère, et il était capable, sinon d'élargir, au moins de maintenir ce qui avait été fait. Sa brouille avec Auguste (6 av. J. C.) et son éloignement en Orient ont eu pour résultat que nous perdons un peu de vue la Germanie dans les années qui suivirent, mais il est sûr que ses successeurs ne laissèrent pas péricliter l'œuvre des deux princes. Les légions du Rhin gardèrent leurs quartiers d'hiver sur le fleuve, à Vetera (dans la région de Bonn) et à Mayence. Mais chaque été elles rayonnaient à Aliso (sur la haute Lippe) ou dans d'autres camps entre Rhin et Elbe, et les tournées des gouverneurs romains prenaient l'allure d'assises régulières. Les Barbares les plus récalcitrants avaient été transplantés sur la rive gauche : ce fut le sort, par exemple, de 40.000 Sicambres. Parmi les autres peuples, le plus nombreux, les Chérusques (sur le Weser), semblaient gagnés ; on avait comblé de prévenances le puissant Segimer, fait de son neveu Segismundus (Siegmund) un prêtre de Rome et d'Auguste. Au Sud du Main, le nom des Suèves ne faisait plus peur, et il ne restait que la trace de leurs ravages : la région ne valait même pas alors une occupation militaire.

Quand Tibère, réconcilié avec Auguste (4 après J.-C.) reparut en Germanie, il trouva tout en ordre. Une flottille romaine remonta l'Elbe, et le contact fut établi avec les Semnons et autres populations de la rive droite.

Une puissance nouvelle s'était constituée dans ce quadrilatère de Bohême qui se dressait maintenant comme un ilôt entre les possessions romaines du Danube et du Weser. L'antique peuple des Boïens y avait fait place aux Marcomans. Or, un chef marcoman, Marbod, qui avait grandi à l'ombre de Rome, avait

tenté de donner à son peuple une organisation imitée de Rome. Son renom s'était déjà répandu au loin, non seulement chez les Hermundures (Thuringe) et les Quades (Moravie), mais surtout parmi les populations de la rive droite de l'Elbe, chez les Semnons, chez les Gothons, jusqu'au bord de la Baltique. Lui avait toujours cultivé l'amitié romaine. Il avait assisté, impassible, à des interventions romaines chez les Hermundures et chez les Quades. Tant de patience ne devait pas le préserver de l'agression.

En 6 après J.-C., une double expédition fut organisée contre l'acropole bohémienne. Sentius Saturninus se fraya un passage à travers les épaisses forêts des bords du Main, pour attaquer par l'Ouest. Tibère s'était transporté à Carnuntum et devait arriver par le Sud. 12 légions (plus de 100.000 hommes) avaient été prévues pour cette guerre, et, quel que fût le champ de recrutement de Marbod (sa force permanente peut être évaluée à 74.000 hommes), on peut tenir pour assuré qu'il n'était pas de taille à résister à une telle masse romaine.

On ne sait quels griefs avaient été allégués contre lui, mais il est évident que le vrai motif est qu'à ce moment Auguste était décidé à obtenir la frontière de l'Elbe. Le fleuve avait été reconnu, et on se rendait compte à Rome que son occupation amènerait un raccourcissement notable du front Nord de l'Empire : la ligne Elbe-moyen-bas Danube, par rapport à la ligne Rhin-Danube, devait représenter une économie de forces pour l'Empire. Et nous, mieux informés qu'Auguste, nous pouvons ajouter que l'Elbe était bien la frontière naturelle de l'Europe civilisée. Par delà les lieux où s'élèvent aujourd'hui Berlin et Vienne, tout change. C'est la fin des paysages occidentaux, de la pénétration harmonieuse des montagnes, des campagnes fertiles et de la mer. C'est le début de la plaine sans limites, de la steppe, des pistes de milliers de lieues sur lesquelles se sont mûs, sans obstacle, de la Vistule à l'Hoang-ho et retour, les Scythes, les Huns, les Tartares, les Cosaques, ... Mais

ne nous abandonnons pas à ces perspectives : nous sommes au tournant.

Le rappel de Germanicus (16 après J.-C.)

Les populations mêlées d'Illyriens, de Celtes et de Thraces qui habitaient entre l'Adriatique et le Danube n'avaient pas eu conscience immédiatement de ce que représentait l'occupation romaine : le cens et les réquisitions le firent sentir dans tous les recoins des montagnes. Quand les légions appuyèrent vers le Nord, un formidable soulèvement secoua tout le pays, sous la direction de deux chefs homonymes, quoique de tribus différentes, Baton le Breuque et Baton le Désidiate, d'où le nom de *guerre batonienne* (6-9) après J.-C.).

L'émotion fut grande en Italie, Auguste parla dans le Sénat d'Hannibal, dit que l'ennemi pouvait être en dix jours à Rome. Il voulait faire accepter les sacrifices en hommes et en argent qu'il fallait demander d'urgence. Mais il est de fait que la porte de Nauport a toujours été le point faible de l'Italie, que la frontière danubienne était la frontière dangereuse, et que c'est quand elle fléchira, quatre cents ans plus tard, que l'Empire sera perdu. Les légions accoururent de Carnuntum et de la Mésie, on en appela d'autres, même de la Syrie, et assez rapidement l'incendie fut circonscrit en Pannonie. Mais là il se prolongea trois ans. Les Breuques, qui habitaient les plaines de la Drave et de la Save et étaient les plus vulnérables, se découragèrent les premiers, mais les Désidiates (Bosnie) continuèrent. Leur chef Baton n'a pas eu le courage de finir comme Vercingétorix : il devait mourir pensionnaire de l'Empire à Ravenne. Mais le reste de son peuple s'ensevelit sous les ruines d'une forteresse monténégrine (août 9 après J.-C.). Cette fois la région était soumise pour toujours. Heureusement Marbod n'avait pas bougé, et, en Dacie, il n'y avait plus de Byrébistas.

La nouvelle de la défaite des Désidiates souleva à

Rome l'enthousiasme officiel et populaire. Mais, cinq jours plus tard, une autre arrivait du Nord, qui changea la joie en consternation.

Pas plus que dans les montagnes et dans les marais de la Pannonie, le régime romain n'avait été goûté dans les forêts de la Germanie. C'est particulièrement l'appareil judiciaire, le formalisme et l'avocasserie des Romains, qui semble avoir suscité les colères. Les nouvelles de Pannonie avaient répandu lentement la fermentation, et finirent par provoquer une conjuration d'autant plus dangereuse qu'elle avait pour foyer un peuple sur lequel on croyait pouvoir compter, les Chérusques, et, dans ce peuple, une famille qu'on croyait sûre, celle de Ségimer, dont le gendre s'appelait Arminius. Le légat Quinctilius Varus, apparenté à l'Empereur, se préparait, à l'automne 9 après J.-C., à rentrer des bords du Wéser aux quartiers du Rhin, lorsqu'il fut surpris par une attaque qui, de la part d'Arminius au moins, fut vraiment un guet-apens : rien de Vercingétorix ! Le général romain perdit la tête et se tua, trois aigles furent perdues et trois légions détruites. Les Romains d'Aliso eurent de la peine à regagner le Rhin au milieu d'une contrée en révolte, et le légat Asprénas se hâta de mettre en défense les camps de la basse vallée du fleuve. Mais les Germains n'y vinrent pas.

L'incident était de ceux qui se présentent souvent au cours d'entreprises lointaines, et il n'y avait pas de raison pour qu'il ne fût pas, comme tant d'autres, réparable. Mais Auguste avait alors 72 ans, et réagit faiblement. Il envoya Tibère sur le Rhin, et, peu après, le jeune Germanicus, fils de Drusus. Mais il leur fut interdit de passer le fleuve. Pendant plusieurs années, la honte de Varus ne fut pas vengée. Il fallut, pour mettre un terme à cette pusillanimité, deux évènements. Le premier fut la mort d'Auguste (19 août 14 après J.-C.). Le second fut l'agitation qui suivit cette mort dans les camps de Pannonie et de Germanie (vers le 27 septembre). Germanicus en tira parti pour démontrer au nouvel empereur, Tibère, qu'il fallait occuper le soldat.

Avant la fin de l'an 14, il reparut au delà du Rhin, et saccagea, dans la vallée du Rhin, un sanctuaire fameux des Barbares. En 15, il mena ses légions jusqu'au Weser. Mais les Germains avaient pris l'habitude de la liberté, et le retour aurait encore amené un désastre, sans le sang-froid du vieux Cécina. De plus, la flotte, qui avait opéré sur les côtes frisones, fut éprouvée par la tempête. Au printemps de l'an 16, Germanicus, pour se réserver plus de temps, vint par mer aux bouches de l'Ems ; de là il gagna le Weser, le franchit, et au delà de la porte de Westphalie rencontra l'armée des Chérusques, sous Arminius et son oncle Inguiomer. Il avait 6 légions, 50.000 hommes, et l'armée chérusque, même en la supposant équivalente à celle de Marbod, ne pouvait être assez nombreuse pour arriver à balancer par le nombre la supériorité romaine. Arminius et Inguiomer quittèrent vaincus et blessés le champ de bataille d'Idistaviso (prairie des elfes), où gisaient bon nombre de leurs soldats. La revanche de Varus était prise. Au retour, les tempêtes de la mer du Nord causèrent encore de fortes pertes de matériel. Mais Germanicus avait le droit de considérer que la frontière de l'Elbe serait désormais reconquise sans difficulté.

A ce moment se produisit un coup de théâtre : Germanicus fut rappelé. Il fut rappelé dans les formes les plus honorables, et, à son triomphe (17), put montrer aux romains la femme et le fils d'Arminius, livrés par Ségimer. Mais il ne fut pas remplacé, et son rappel signifia au Nord ce que, trente-six ans plus tôt, avait signifié à l'Orient la réception des drapeaux de Crassus : la paix. La frontière de l'Elbe était abandonnée.

Cette décision a été prise librement, au lendemain d'une victoire. Elle a scandalisé alors le parti militaire, qui estimait qu'il ne lui restait plus à faire qu'une besogne de nettoyage. Elle a étonné la postérité. Les historiens allemands, qui ont des raisons spéciales pour s'y intéresser, en ont cherché les motifs. On sait l'explication de Mommsen : que l'armée de Germanicus était nécessaire pour contenir la Gaule, et que l'Empire ne pouvait

maintenir une double ligne sur le Rhin et sur l'Elbe. Cette explication ne s'impose pas.

Contenir la Gaule ? Elle n'avait pas bougé depuis César. Sous Auguste, on ne signala même plus une de ces échauffourées qui fournissaient à des gouverneurs vaniteux l'occasion de triomphes à la manque. Les Gaulois n'avaient pas bronché à la nouvelle du désastre de Varus. En réalité, ils avaient compris qu'il n'y avait pour eux que le choix entre Rome et les Germains, et ils avaient choisi, choisi définitivement.

Et puis l'Empire était-il vraiment hors d'état de tenir des garnisons sur les deux lignes? L'occupation du Rhin eût été, de toutes manières, allégée par celle de l'Elbe. Toute la haute vallée pouvait être dégarnie, ainsi qu'une partie de la Pannonie. L'armée romaine, au lieu de 150.000 hommes, en eût peut-être compté 200.000. Etait-ce là vraiment un surcroît de charge intolérable ?

On rappellera que le service militaire semblait avoir pesé lourdement dans les dernières crises. On a déjà vu que les levées, au temps de la guerre batonnienne, avaient été laborieuses. En 14, des mutineries, accompagnées de scènes graves, avaient souillé les camps de Pannonie et du Bas-Rhin. En outre, les charges entraînées par l'armée permanente avaient fait créer de nouveaux impôts, pesant sur le corps des citoyens, car le gouvernement impérial avait renoncé à l'exploitation éhontée des provinces. Et les murmures n'avaient pas manqué. Tout cela est vrai. Mais il faut serrer quelque peu les chiffres.

L'Empire romain avait alors, d'après une évaluation modérée, 70 millions d'habitants.

La force militaire qui défendait cet ensemble aurait eu donc pour noyau essentiel, dans l'hypothèse de l'accroissement sur l'Elbe, 200.000 légionnaires. Avec le service de 20 ans, le contingent annuel eut été de 10.000 conscrits, sans les pertes,qu'on ne peut évaluer. Il fallait le demander à 1 million ou 1 million 1/2 de citoyens, puisque Auguste s'était refusé à abuser du système qui consistait à donner le droit de cité en vue de l'incorpo-

ration, et à employer les cohortes auxiliaires en nombre supérieur à celui des citoyens. Le principe était sage si l'on voulait conserver à l'armée sa qualité, mais il comportait des atténuations si la question des effectifs devenait aiguë. Même en l'appliquant à la rigueur, on voit que les Etats modernes ont demandé des sacrifices bien autres que l'Empire romain.

Passons aux sacrifices d'argent exigé pour l'entretien d'une armée de 200.000 légionnaires. Un seul élément peut être calculé avec certitude : la solde nous est connue. On peut inscrire sous cette rubrique 200 à 300 millions de sesterces. Qu'on double pour tenir compte des soldes d'officiers, des retraites de vétérans, des soldes d'auxiliaires, moins élevées que celles des Romains. Il restera les frais des expéditions, qui nous échappent, mais on peut tenir pour assuré que les Romains eussent achevé Arminius et réduit Marbod sans plus de dépenses que n'en ont entrainé, par la suite, la conquête de la Bretagne ou celle de la Dacie. Pour les recettes, nous n'avons pas de chiffre global. Elles s'élevaient à 340 millions de sesterces après les conquêtes de Pompée, et, depuis, Auguste avait augmenté le chiffre de la Gaule, fixé d'abord à 40 millions de sesterces, et annexé l'Egypte qui, pour ses souverains locaux, représentait 150 millions de sesterces. Ce qui est sûr, c'est que Tibère, en 23 ans de règne, put mettre de côté 100 millions de sesterces par an. En vérité, la situation financière de l'Empire n'apparaît pas trop critique.

Je crois qu'il ne faut pas chercher à la décision de l'Empereur d'autres raisons que celles qu'il a données. Tibère déclara que le prestige des armées romaines était rétabli, que les Germains étaient prouvés peu dangereux, et qu'on pouvait les laisser à leurs dissensions. Dans les années qui suivirent Idistaviso, on vit Arminius se ruer contre Marbod, sous l'œil du fils de Tibère, Drusus. On vit des batailles acharnées entre Chérusques et Marcomans, dans lesquelles Inguiomer combattit contre Arminius, tandis que des vassaux de Marbod avaient rejoint celui-ci. L'empire de Marbod s'écroula

par la révolte de certains de ses membres (19), et lui-même finit pensionnaire des Romains à Ravenne. Deux ans plus tard, Arminius tombait sous les coups de ses proches. A côté de ces luttes, que nous connaissons parce qu'elles ont intéressé les peuples dominants, que d'autres, obscures, qui ont compensé et au delà la fécondité des mères germaines !

Encore un mot sur ce point. On a cherché ce que pourrait représenter, numériquement, la Germanie. La seule base d'appréciation solide est fournie par les régions limitrophes de l'Empire romain. En partant de la densité indiquée par César pour l'Helvétie, M. Schmidt arrive à un total de 5 ou 6 millions de Germains. Je crois qu'il serait plus sage de partir de la densité que nous avons constatée en Pannonie, et qui ne donnerait qu'un chiffre de 4 millions. De toutes manières, on voit ce qu'il faut penser, même en supposant une union impossible, des hordes innombrables qu'ont parfois inventées les écrivains méditerranéens pour rehausser des victoires ou excuser des défaites.

En fait, l'avenir a donné raison à Tibère, et non pas l'avenir immédiat, mais un avenir prolongé. Le péril germain a été nul pendant 150 ans au moins, si l'on fait commencer les incursions sous Marc-Aurèle. On doit même dire en réalité : pendant 250 ans. Et l'on pourrait même dire pendant 350. Ensuite, il est vrai, il est devenu mortel. Pour nous, qui avons le recul, nous jugeons que la décision de l'an 16 après J.-C., en laissant la possibilité d'un développement indépendant au germanisme et au pangermanisme, a été d'une portée immense. Mais les hommes d'Etat sont communément dispensés de prévoir l'avenir à trois ou quatre cents ans de distance. Ce soin est laissé aux intellectuels.

Rhin — Limes — Danube

Quoi qu'il en soit, la frontière de l'Empire a été fixée à ce moment au Rhin et au Danube. Quelques années

après (23), nous voyons comment cette longue ligne est garnie. Il y a 4 légions sur le Bas-Rhin, 4 dans la région de Mayence-Strasbourg. Il y en a 2 dans la région Vienne-Pesth, 2 dans la Mésie, sur le bas Danube, dont les chefs ont la haute main sur le royaume odryse et la Macédoine, 2 en arrière, en Dalmatie : ce régime a été assez stable.

On remarquera le vide laissé sur le haut Danube : il n'y avait par là que quelques forces de police, et quelques vaisseaux sur les lacs voisins. C'est que, dans la région d'en face, les ravages des Suèves avaient fait le vide. En Bade, en Wurtemberg, dans la Bavière du Nord, s'étendaient alors de vraies solitudes où vaguaient les débris des peuplades celtiques ou germaines qui avaient jadis passé par ces pays. Ls Romains n'auront aucun effort militaire à faire quand il leur plaira de rectifier le front de l'Empire par un retranchement allant de Bingen au Taunus, puis de là vers le S. E. à Lorsch, puis vers l'E. à Ratisbonne. Mais ce *limes* ne sera constitué que plus tard.

Germains, Daces, Slaves

De l'autre côté de la ligne Rhin-Limes-Danube, commençait donc la Germanie, qui, à peine entrevue au temps de Poséidonios, était maintenant familière aux Méditerranéens. Elle apparaissait d'abord, comme la Gaule, sous la forme d'un assemblage de peuples nombreux, dont l'un ou l'autre émergeait selon les époques. Les Cimbres de Marius existaient toujours vers le Jutland. Les Suèves de César étaient maintenant rompus en plusieurs tronçons. Les Chérusques et les Marcomans venaient de briller un instant. César a déjà relevé le nom d'une vingtaine de peuplades, et les marchands de l'Empire ne faisaient encore que tâter le pays. On les signale à la cour barbare de Marbod. Au Ier siècle, ils s'avanceront jusqu'aux bords de la Baltique, et dissiperont le mystère qui, depuis des millénaires, entourait l'ambre. La Scandinavie même sera entrevue.

Mais, sous cette diversité, les Romains ont parfaitement reconnu une unité. Elle apparaissait d'abord dans la langue, qui, par le fait de déplacements fréquents de tribus, échappait au morcellement. Les noms propres, qui sont le principal document conservé par les écrivains gréco-latins, ne semblent pas sensiblement différents aux bords du Rhin ou du Danube, ou aux bords de la Baltique. Cette langue, mère de toutes les langues germaniques, avait subi, du IVme au IIme siècle, à la belle époque de La Tène, l'influence du celte, qui était alors, par rapport à elle, langue de civilisation. Elle commence maintenant à subir l'influence du latin. Mais elle garde sa vigoureuse originalité. Déjà elle sert aux chants qui célèbrent les dieux et les héros du Nord. Et il n'est pas impossible qu'on commence à l'écrire (mais les premières inscriptions runiques *connues* ne remontent pas au delà de 300 après J.-C.).

Dans les forêts germaines, les Romains ont entendu retentir deux noms qui nous reportent à l'E. et au S. de la Baltique : celui des *Fenni* et celui des *Venedae*. Le premier semble désigner seulement des habitants de marais. Le second est un vieux terme indo-européen qui a fini, pour les Germains, par s'attacher aux populations slaves. Mais les transports de noms sont fréquents dans l'histoire et l'onomastique. Heureusement, la linguistique jette certaines lueurs sur les premiers rapports des Germains avec les Finnois et les Slaves.

Avec les premiers, qui n'étaient pas des Indo-européens, les emprunts à la langue germanique sont faciles à établir. Ils sont très nombreux et caractéristiques : les Germains ont été pour les Finnois ce que les Celtes avaient été pour les Germains, les premiers initiateurs. Et la forme de ces emprunts les révèle antérieurs au premier texte gothique écrit (IVme siècle après J.-C.). A l'époque où nous sommes, il semble que les Finnois n'aient pas encore atteint la mer, et vivent dans les forêts de la région moscovite. Ils ont appris des Germains à nommer le cheval : ce n'était donc pas un peuple de steppe.

La question est plus délicate pour les Slaves, qui avaient avec les Germains de très lointains ancêtres communs, et par suite un commun fond de vocabulaire. Seulement, ils se rattachent nettement au groupe oriental des Indo-Européens (langues du *satem*). De plus, les emprunts au germanique trahissent l'influence gothique (IIIme et IVme siècles après J.-C.). Nous sommes amenés, pour l'époque d'Auguste, à placer les ancêtres des gens qui plus tard ont parlé le slave ou le lithuanien quelque part dans l'Ukraine.

A l'extrémité Est de la longue frontière septentrionale, l'Empire ne touchait plus aux Germains. Là, on avait appris, au temps du roi Byrébistas (vers 40 avant J.-C.). à connaitre le nom des Daces. Nous avons vu que, depuis, ils avaient été bloqués en Transylvanie, et qu'ils étaient des Thraces. Les montagnes expliquent qu'ils aient défendu leur nationalité, mais la différence ethnique explique que leurs prises sur les populations environnantes, exception faite des Gètes, aient été si courtes. Il y avait là, en effet, des gens d'origine diverse. Les Bastarnes des Carpathes et des bords du Dniester, déchus depuis Mithridate, mais encore redoutés, pouvaient être un résidu des émigrations celtiques. Les Skires de la région du Dniester étaient certainement un rameau détaché des Germains car, par une étrange fortune, leurs frères des bords de la Baltique devaient fournir le destructeur de l'Empire d'Occident. A l'époque d'Auguste, de nouveaux arrivants commençaient à éclipser ces Barbares : les Sarmates, que Mithridate avait connus plus à l'Est, et les Iazyges, venus de l'Est aussi, mais qui au Ier siècle s'installeront sur la Theiss. Tout cela se pressait, se bousculait à cette extrémité occidentale de la grande steppe, et les incursions de ces hordes, sans être bien dangeureuses, ne rendaient pas agréable la tâche des nouveaux gouverneurs de Mésie.

Sur la vie qu'on menait dans ces régions, nous avons, tout justement pour l'époque où nous sommes arrivés, un document inattendu. Le galant poète Ovide, après avoir passé cinquante ans à Rome, et trente ans dans

l'entourage d'Auguste, fut brusquement (10 après J.-C.) rélégué, pour avoir eu la curiosité trop éveillée et le vers trop facile, à Tomes, petite ville grecque au S. des bouches du Danube, sur la mer Noire. Il a passé huit ans à y gémir sur cet exil pénible. Il nous dit ce qu'était l'existence dans cette communauté sans cesse sur le qui-vive, sans cesse inquiété par les Barbares auxquels la glace facilitait chaque hiver le passage du grand fleuve. Les rapports n'étaient pas exclusivement belliqueux : Ovide a appris le gète ou le sarmate, il a envoyé des vers en ces langues à un roi thrace. Il se plaint même que son latin soit corrompu de mots barbares, mais ici il badine. Il badine, malheureusement pour le linguiste moderne, qui voudrait savoir si les Sarmates parlaient déjà slave. Il est bien probable que le thrace, le slave et le scythe se distinguaient alors assez mal : il ne faut pas toutefois, comme Voltaire (mais lui aussi badine), parler, au temps d'Ovide, du tartare.

Au reste, qu'importe ? Ce qui est sûr, c'est qu'au delà de l'Elbe et des Carpathes commençait un monde mouvant, où la population, déjà peu dense en Germanie et en Dacie, se clairsemait encore, et qui était destiné à voir encore bien des modifications ethniques. Pour l'heure, il n'y avait pas là, encore une fois, péril sérieux pour le grand empire méditerranéen.

CHAPITRE IX

Gaule et Bretagne

BIBLIOGRAPHIE

JULLIAN, *Histoire de la Gaule.*
GRENIER, *Les Gaulois (coll. Payot).*
CÉSAR, *Guerre des Gaules.*
—. *Guerre civile.*
COLOMP, *L'énigme d'Alésia.*
CICÉRON, *Pro Fontéio.*
BELOCH, *Rhein Mus.*, 1899, p. 428 (c'est l'auteur compétent pour la statistique : on verra en quoi je me sépare de lui pour le détail). *et Klio*, 1903. (Ces deux travaux annulent : BELOCH, *Bevölkerung der gr, röm. Welt*).
POLYBE, XXXI.
DIODORE, V.
KLOTZ, *Neue Jahrb. f. Klass. Philol.*, 35, p. 609.
PLUTARQUE, *César.*
APPIEN, *Keltika.*
CICÉRON, *Verrines.*
STRABON, IV.
DOTTAIN, *La langue gauloise*, p. 126.
GOYAU, *Chronologie de l'Emp. romain.*
GARDTHAUSSEN, *Augustus.*
VELLÉIUS PATERCULUS II, 39.
TACITE, *Annales.*
Corpus Inscr. Latinarum.
SCHANTZ, *Gesch. d. röm. Literatur.*

HAARHOFF, *Schools in Gaul*, Oxford 1920.
CICÉRON, *de Divinatione*.
RICE HOLMES, *Ancient Britain*, 1907.
TYRRELL, *Correspond. of Cicero*.
FORRER, *Keltische numismatik*.
MOMMSEN, *Hist. rom.*, V.
CLERC, *Histoire de Marseille*.

Gaule de 101 à 50.

En exposant la conquête des frontières du Rhin et du Danube, nous avons dû raconter du même coup les évènements qui ont scellé pour des siècles le sort de la Gaule et même de la Bretagne. Il faut maintenant regarder de plus près l'histoire locale.

La Gaule avait vu, à la fin du IIe siècle, l'écroulement du grand empire arverne, puis les courses des Cimbres. Elle était apparue comme un conglomérat de nations (une soixantaine des Pyrénées au Rhin, donc plus grandes en moyenne qu'un département), dont aucune n'était de taille à arrêter une poussée un peu forte venue d'outre-Rhin. La plupart de ces cités obéissaient à des aristocraties très jalouses de leur liberté et de leurs prérogatives : dans la première moitié du Ier siècle une tentative faite par un certain Celtill pour rétablir la monarchie arverne fut réprimée avec férocité. Ces aristocraties recherchaient volontiers l'alliance du Sénat romain : les Eduens (Saône-et-Loire), un des premiers peuples de la Gaule, étaient des amis de Rome. Tout cela faisait que l'évocation du péril gaulois n'arrachait plus aux Romains que des sourires.

La Province avait été entraînée dans le tourbillon de la première guerre civile romaine. Au temps où Sertorius luttait en Espagne (80-75), il avait fallu la rude main de Fontéius pour la maintenir dans le devoir, et Pompée, après la victoire, avait dû y porter l'apaisement. Mais les Allobroges (Savoie) étaient restés mécontents : en 63, ils avaient encore des députés à Rome

pour exposer leurs doléances, et ces députés refusèrent de se laisser entraîner par Catilina. Se jugeant mal récompensés de ce service, ils fournirent, par une dernière révolte, une occasion de triomphe à Pomptinus. Ces mouvements eussent pu devenir dangereux s'ils avaient reçu le moindre appui de la Gaule libre : mais ils n'en reçurent aucun.

Ce fut la poussée des Suèves en Alsace et sur la Saône (vers 60), puis les mouvements qu'elle provoqua chez les Helvètes (Suisse), qui amenèrent César à sortir de la province (58). On a vu quelle entension l'entreprenant proconsul sut ensuite donner au « péril germain », et comment il déduisit de là, après avoir franchi le Rhin et la Manche, la conquête de la Gaule (50). Grâce à lui, le monde civilisé commença à avoir sur ces contrées des notions plus précises et plus justes que celles que Polybe, puis Poseidonios, avaient puisées dans les ports méditerranéens. Pour nous, les « Commentaires » sont une dernière occasion de nous occuper de la Gaule celtique qui allait disparaître : nous la saisissons.

Le mieux est de procéder par régions. Il est naturel de commencer par la région méditerranéenne, enfermée presque partout par des montagnes, Massit Central au milieu, Alpes et Pyrénées aux ailes. Le Massif central forme une seconde région naturelle, que deux régions de passage contournent au Sud et à l'Est. La première (Aquitaine) conduisait à la région de l'Ouest. La seconde (vallées du Rhône et de la Saône) menait, d'un côté à la région rhénane, de l'autre au bassin parisien. Reste enfin la région du nord, la Belgique, au carrefour de la Gaule, de la Germanie et de la Bretagne. Nous prendrons successivement ces huit régions.

Méditerranée.

La première région est un morceau de cette mer Méditerranée si bien définie, si homogène, que les

endroits de notre France qui s'y trouvent placés rappellent l'Afrique. Elle comprend la côte qui va des Alpes aux Pyrénées, avec l'arrière-pays borné par les Cévennes, au centre, et s'étendant, à l'Est jusqu'au cours moyen du Rhône (du Léman à Lyon), à l'Ouest jusqu'à la Garonne. Ainsi définie, elle couvre près de 100.000 klm. q.

César parle peu de la Province, qu'il ne faisait que traverser dans l'intervalle de ses campagnes, pour aller de Cisalpine en Gaule ou de Gaule en Cisalpine (58-50). Cependant, quelques-uns de ses écrits indiquent des faits intéressants.

Marseille est déjà en déclin, souffrant de la concurrence romaine. Elle avait toujours à sa tête un conseil de 600 membres. A Athènes, 500 sénateurs correspondaient à 30.000 citoyens : mais rien n'autorise à appliquer ici la proportion. Le port restait bien fréquenté, mais toute la ville était alors blottie sur le côté Ouest et Sud de la montagne qui porte Notre-Dame-de-la-Garde. En 49, au début de la guerre civile, Marseille prit le parti de Pompée. César la bloqua avec 3 légions et une vingtaine de vaisseaux. Quand elle tomba, il lui laissa sa « liberté », mais lui retira une partie des vassaux barbares et des villes grecques de la côte qui avaient jusqu'alors obéi à ses ordres.

César nous renseigne sur les passages des Alpes, qui sont alors le Genèvre, le Petit St Bernard, le Grand St-Bernard. Par le premier on allait d'Ocillum (Uxeau en Piémont), par la vallée de la Briance, chez les Voconces, et de là chez les Allobroges, à Vienne, en 7 jours. Le second était évidemment bien fréquenté ; la poste y amenait de Rome les hommes revêtus d'un caractère public, et de là on atteignait Genève qu'un pont liait à la rive droite du Rhône : César vint de Rome à Genève en 8 jours. Enfin le grand St-Bernard menait d'Italie sur le haut Rhône, dans lequel les Romains ne reconnaissaient pas encore le fleuve qui sortait du Léman : quand César voulut aménager près d'Octodurus (Martigny) cette voie naturelle, les petits peuples des

montagnes, Véragres, Nantuates, Sédunes, mirent sur pied 30.000 hommes pour l'en empêcher. Toutes ces routes des Alpes débouchaient en des points divers du grand fossé du Rhône : les principaux étaient Genève et Vienne, qui visiblement se partageaient le rôle que tiendra plus tard, à elle seule, Lyon. Mais il faudra pour cela que le commerce naissant d'Italie en Gaule ait subi la forte concentralisation qui résultera de la conquête.

La vie de la Province, alors, était surtout à l'Ouest du Rhône, à Narbonne, centre d'affaires des chevaliers romains, et à Tolosa (Toulouse) vieille métropole religieuse qui avait abrité naguère, prétendait-on, un trésor de 15.000 talents. Par là, déjà, les vins s'écoulaient vers l'Aquitaine et l'Espagne :

« Ecoutez maintenant, s'écrie Cicéron plaidant pour Fonteius (vers 70), ce qui regarde les impôts sur le vin, chef d'accusation que les adversaires ont présenté comme le plus grave et le plus odieux. Plétorius, en cherchant à l'établir, a prétendu que ce n'était pas dans la Gaule que Fonteius avait imaginé de mettre des impôts sur le vin ; qu'il en avait formé le projet avant son départ de Rome ; que Titurius, à Toulouse, avait exigé comme droit d'entrée, 4 deniers par amphore (2 hl. 1/2) ; que Porcius et Munius, à Crodune, avaient exigé 3 victoriats (1/2 denier) ; que Servius, à Vulchalon, en avait exigé 2 ; que dans ce pays une taxe avait été imposée à ceux qui voulaient transporter du vin de Cobiamagne, bourg entre Toulouse et Narbonne, sans aller à Toulouse ; qu'Elésiodole n'avait exigé que 6 deniers de ceux qui portaient du vin à l'ennemi. C'est là, sans doute, une accusation fort grave par elle-même (il s'agit d'un impôt mis sur nos récoltes ; et je l'avoue, on pouvait par là tirer des sommes immenses). Mais c'est en même temps un soupçon très propre à exciter la haine publique, etc. ».

Peu de chiffres dans les renseignements de César : il n'a guère fait usage des contingents de la Province. Au début, il y recruta une légion, 6.000 hommes. A la

fin, dans la grande lutte contre Vercingétorix, il confia aux Allobroges (Savoie) et aux Helviens (Languedoc) le soin de repousser l'invasion anverre. En même temps, il trouvait, parmi les citoyens romains, de quoi former 22 cohortes, 13.200 hommes. Mais, en somme, c'est avec des hommes de la plaine du Pô qu'il a conquis la Gaule. Si l'on se rappelle que la Province était la partie de la Gaule la plus riche de passé, celle où les ressources possibles du sol et les avantages de la position étaient le mieux mis en valeur, on n'hésitera pas à lui attribuer une densité de population analogue à celle de la partie limitrophe de l'Italie : on peut peut-être aller jusqu'à 1 million 1/2 ou 2 millions d'habitants. Elle en contient 7 aujourd'hui, mais avec des villes comme Marseille, Toulouse, Nice, qui à elles seules en renferment 1 million : seules, les hautes vallées alpines, qui se vident maintenant, peuvent ressembler à ce qu'elles furent au temps de César.

Massif central.

Une région d'antiques montagnes, le Massif Central, séparait ce monde spécial de la Gaule Océanique, avec laquelle commence la grande plaine qui se poursuit sans interruption brusque jusqu'en Russie. Ce massif est nettement délimité au Sud par les Cévennes, à l'Est par la ligne de hauteurs qui tombe assez abruptement sur le Rhône et la Saône, au Sud-Ouest par la ligne, beaucoup moins définie, qui s'abaisse sur la plaine de la Garonne. Une série de plaines, le long de la Loire, se poursuit depuis le cœur du massif jusqu'à Cenabum (Orléans), extrémité Nord-Ouest de la région. Le tout couvre une étendue d'environ 80.000 klm. q.

César n'a eu affaire dans cette région que tard, parce que les habitants en étaient considérés, depuis un demi-siècle déjà, comme clients de Rome. C'est pourquoi le formidable soulèvement de 52 l'a

surpris, presque indigné : à ce moment, il apprit à connaître les Arvernes.

Les Cévennes franchies, il eut à traverser une région où le légionnaire ne se fraya un chemin qu'en remuant 6 pieds de neige, et où pourtant on trouva déjà des « burons » à ravager. Mais le cœur du pays était plus au Nord, à Gergovie, ville importante (150 hectares) qui dominait la plaine de l'Allier. Là se concentraient, au besoin, les Arvernes et leurs clients, Vellaves (Velay), Ruthènes (Rodez), et Cadurques (Cahors). Pour secourir Alésia, ils amenèrent 35.000 hommes : on verra qu'en principe les peuples ont été taxés au tiers de leur contingent.

Quant aux Bituriges, ils avaient la plus belle ville de la Gaule, Avaricum. La description minutieuse de César permet de reconnaître que Bourges est restée presque la même, et, de fait, les Romains y trouvèrent 40.0000 personnes à massacrer (dont 10.000 hommes de garnison). Mais auparavant les Bituriges avaient brûlé d'eux-mêmes 20 *oppida*, et, si les Grecs et les Romains comptaient 800 *oppida* en Gaule, il est évident qu'ils ne désignaient par ce nom que des centres comptant plus d'un millier d'âmes. Le pays renfermait en outre nombre de hameaux isolés qu'il fallut sacrifier aussi. On ne s'étonnerait donc pas si les 12.000 hommes envoyés au secours d'Alésia ne représentaient que le tiers du contingent biturige.

Le pays commerçait aisément avec le dehors. De la haute Loire, sans doute par la même dépression qui conduit aujourd'hui les articles de Saint-Etienne à Vienne, César gagna cette dernière ville en 3 jours. Les peuples des Causses étaient traditionnellement clients des Arvernes. Mais c'est surtout au Nord que l'accès se faisait facile. Le massacre de Cenabum (Orléans), par un système de signaux de feux, fut connu le soir même à Gergovie. Des ponts traversaient déjà l'Allier et la Loire. Et, dès la fin des campagnes de César, nombre de *négotiatores* italiens avaient suivi les légions sur le grand fleuve.

Malgré tout, on voit que la population de la région restait encore fort au-desous de 1 million. Aujourd'hui, elle est presque de 4, parce que la houille a créé de grosses agglomérations dans la montagne, parce que la Sologne est devenue utilisable, et qu'un large courant s'est établi depuis longtemps déjà entre le cœur du Massif et Paris.

Aquitaine.

Deux grandes voies naturelles tournaient et tournent encore le Massif Central. Nous commencerons par celle de l'Ouest, bien qu'elle fût de beaucoup la moins fréquentée : César lui-même ne se rend visiblement pas bien compte de la distance qui séparait Tolosa de la confédération des Santons (Saintonge). Nous prendrons d'abord le bassin de la Garonne, avec le seuil du Poitou. La région ainsi définie s'étend sur près de 100.000. klm. q.

César n'aborda cette région qu'en 56, et il n'y revint plus qu'après la prise d'Alesia, pour y clôturer la résistance gauloise par le dernier et tragique épisode d'Uxellodunum (51).

Tolosa est évidemment de son temps la grande ville, celle par où s'écoulent vers les pays barbares les vins du Languedoc. La Garonne qui y passe sépare deux races qui agissent à part.

Au Sud, les Aquitains, en qui domine le sang ibère, ont des coutumes chevaleresques qui rappellent l'Espagne : les *soldures*, ou fidèles qui s'attachent au chef, mangent son pain et jurent de ne pas lui survivre, sont les ancêtres des cadets de Gascogne. Ils réunirent 60.000 hommes contre Crassus le jeune (56), mais en appelant quelques-uns de leurs frères d'au de là des monts, les Cantabres.

Au Nord, les tribus celtiques sont restées en contact avec les Arvernes. En 53, les Ruthènes (Rodez), les Nitiobroges (Agen), les Petrocorii (Périgueux), les Lémo-

vices (Limoges), fournissent ensemble 30.000 hommes, qui peuvent représenter le tiers de leur contingent. Ils sont conduits par leurs rois, le Teutomat dont les Romains interrompirent la sieste sous les murs de Gergovie, le Sedulius qui tomba à Alesia. Les Cadurques prolongèrent la résistance grâce à l'énergie de leur chef Luctère, auquel appartenait la ville d'Uxellodunum : là s'entassèrent, avec la population, les 5.000 guerriers qui avaient survécu aux dernières luttes de l'indépendance (51).

Nous retrouverons les Santons (Saintonges) et les Pictons (Vendée et Poitou) comme peuples maritimes. Mais il faut dire un mot de Lemonum (Poitiers), que les Pictons avaient enlevée aux Lémovices pour en faire leur capitale. Elle était, comme beaucoup de capitales gauloises, le théâtre de dissensions civiles, dans lesquelles le parti ami des Romains avait le dessus en 51. Sa forte position lui permit de soutenir victorieusement l'attaque des Andécaves (Angers), qui avaient ameuté contre elle plus de 12.000 hommes.

On ne peut encore attribuer à cette région 1 million d'habitants. Mais dès l'époque romaine, le développement du commerce océanique l'a fait progresser : Burdigala y fait alors son entrée dans l'histoire. Aujourd'hui, le pays compte 6 ou 7 millions d'âmes : Bordeaux seule en contient 300.000.

Ouest

A cette région de passage, une autre fait suite, que nous limitons d'instinct, à l'Est, par la ligne Bordeaux-Paris, et qui, entre la Garonne et la Seine, s'ouvre largement sur l'Océan. Ainsi définie, elle comprend 100.000 klm. q.

César consacra à cette région la campagne de 56, et depuis n'en parle plus guère. Seule la grande peuplade des Aulerques, jadis prépotente dans la région, alors divisée en Diablintes (Mayenne), Cénomans (le

Mans), et Eburovices (Evreux), se signala dans la lutte suprême (52).

Au Sud dominaient les Santons et les Pictons, dont le pays apparaissait comme un paradis aux peuples moins fortunés de l'Est. Dans la guerre vénète, leur marine servit César, et nous savons que ces ancêtres des Rochellois communiquaient avec l'Espagne romaine. En 52, ils passaient pour pouvoir fournir au soulèvement national, les uns 12.000, les autres 8.000 hommes. Nous avons parlé du siège de Lemonum par les Andécaves en 51 : il amena une des dernières batailles de la guerre, au nord de Saumur, sur cette voie antique (*Via Vetus*) dont le nom survit dans celui du village de Vivy. Les Andécaves étaient cotés à 6.000 hommes, et les Turones (Tours) à 8.000, en 52.

A l'embouchure de la Loire, chez les Namnétes, avait fleuri, au siècle précédent, la ville de Corbilo, où l'on commençait à parler des îles de l'étain. Au temps de César, ce peuple subissait l'ascendant des Vénètes (Vannes), mais toute l'Armorique (Bretagne et Normandie) continuait à entretenir des relations fécondes avec la Bretagne.

Les Vénètes eurent l'honneur de supporter le poids principal de l'attaque romaine en 56. A la bataille navale du Morbihan, ils mirent en ligne 220 vaisseaux, et, comme ces vaisseaux nous sont signalés comme plus hauts et plus lourds que ceux des Romains, il faut bien croire qu'il était besoin, pour mouvoir cette masse, de 50.000 hommes. Non seulement les Vénètes étaient tous là, mais ils avaient convoqué leurs voisins, les Osismii du Finistère, les Curiosolites du Léon, les Redones (Rennes), et d'autres encore. En 52, on comptait encore, à Alésia, sur les secours de ces peuples.

Le jour même où les Vénétes succombaient sur mer, les forces réunies par les peuples de Normandie, Unelles, Lexovii (Lisieux), Esuvii, contre les 2 légions de Sabinus (12.000 hommes), étaient battues sur terre. On ne nous dit pas le nombre de ces braves, non plus que celui des Aulerques d'élite qui suivirent Camulogène contre

les 20.000 hommes de Sabinus, et furent battus à Lutèce. Pour délivrer Alésia, on comptait sur 30,000 Armoricains, 6.000 Cénomans, 3.000 Eburovices, et nous pouvons estimer que ces peuples, comme les Belges ou les Helvètes, ont été taxés au tiers de leur contingent.

Tout cela donne l'idée d'une région particulièrement peuplée, qui pouvait compter jusqu'à 1 million d'habitants. C'est une de celles où la population, au moins en Normandie s'est le plus accumulée au moyen-âge. Aujourd'hui, elle nourrit près de 9 millions d'hommes, grâce à l'énorme extension du domaine océanique, grâce au développement de villes comme Nantes, Rouen ou le Hâvre, qui toutes dépassent largement les 100.000 âmes.

Saône et Jura.

Nous passons à la seconde des voies qui tournent le Massif Central, la plus directe pour les Grecs et les Romains, celle qui fut le plus tôt connue : la route du Rhône et de la Saône. En laissant la basse vallée du Rhône (qui appartenait à la Province), cette région va du Rhône moyen jusqu'au Rhin à l'Est, à la Loire à l'Ouest. Au Nord, nous l'arrèterons au plateau d'où descendent la Saône, la Meuse et la Seine. Ainsi comprise, elle s'étend sur 80.000 klm. q. environ.

Elle avait été le théâtre de la première campagne de César (58), et, par la suite, bien des fois les légions hivernèrent dans ces contrées limitrophes de la Province. Aussi avons-nous sur elles nombre de détails.

La Saône, artère principale de la région, est une rivière si lente, remarque César, qu'on ne voit pas toujours du premier coup d'œil dans quel sens elle coule. Elle était éminemment propre à la batellerie, et les riverains s'en disputaient les fructueux péages. Et déjà de petites colonies italiennes existaient à Matisco (Mâcon), à Cabillonum (Châlon), cherchant à participer

directement au grand courant qui, par cette batellerie et quelques portages, joignait en 30 jours Marseille à l'Océan.

Sur la rive gauche, les Séquanes avaient pour ville principale Vesontio (Besançon), dont le site, si nettement tracé par la boucle du Doubs, n'a pas varié. En 52, on attendait d'eux 12.000 hommes, et, même pris comme tiers de leur contingent, ce chiffre étonne pour un peuple si important. Mais César les a trouvés dans une période de dépression consécutive à l'invasion d'Arioviste: en outre, une partie de leur territoire, vers la trouée de Belfort, était encore couverte de forêts si épaisses que César eut quelque peine à y trouver son chemin pour joindre le Suève.

Au reste, la densité de la Séquanie est ainsi comparable à celle de l'Helvétie, de l'autre côté du Jura. Sur ce plateau même nous sommes assez bien renseignés, grâce aux évènements de 58. Les 4 *pagi* des Helvètes, Verbigènes (Neuchâtel), Tugènes (Zug), etc., comptaient 12 *oppida*, 400 bourgades, et 157.000 âmes en tout. Ils emmenaient avec eux les petits peuples riverains du Rhin supérieur, 23.000 Rauraques (Bâle), 36.000 Tulingiens (Zurich), 14.000 Latoviques et 32.000 Boïens. De tout cela, nous dit César, *censu habito*, il rentra 110.000 personnes en Suisse. Les restes de Boïens furent établis par les Eduens au confluent de la Loire et de l'Allier. En 52, Helvètes et Rauraques ensemble étaient cotés à 10.000 hommes, ce qui représente bien à peu près le tiers du contingent.

Sur la rive gauche de la Saône régnaient les Eduens. Leur capitale, Bibracte (près Autun), se trouvait à portée de la dépression principale, conduisant de Cabillonum (Châlon-s.-Saône) à Decetia (Decize) : c'était une ville comparable à Avaricum. Les Eduens, tenant les passages, avaient imposé leur patronage aux petits peuples voisins du Morvan, aux Ségusiaves (Lyon), aux Ambivarétes, aux Mandubiens, etc. On nous dit qu'en 52 ils étaient évalués à 35.000 guerriers : on fera remarquer qu'Alésia était chez eux ou tout au moins

sur leurs confins, mais on sait que César a simplement saisi cette occasion de nous donner une idée des ressources relatives des divers peuples, et l'on multipliera son chiffre par 3, là comme ailleurs. Au reste les Eduens avaient encore envoyé 10.000 hommes contre la Province.

Malgré la densité exceptionnelle du territoire éduen, l'ensemble de la région restait fort au-dessous du million d'habitants. Aujourd'hui, 4 millions d'hommes y vivent, grâce à la naissance de Lyon et de nombre d'agglomérations, grâce aussi à la vigne, — toutes choses qui n'ont commencé à paraître qu'à l'époque romaine : la Suisse entre Rhône et Rhin, depuis que ses montagnes ont cessé d'effrayer, compte 1 million 1/2 d'âmes.

Est.

Par la Saône on pouvait aller au Rhin ou à l'Océan. Nous prenons d'abord la première route. La région rhénane était limitée nettement, au Nord, par les pentes de l'Ardenne, où les forêts, particulièrement denses déjà dans toute la région, devenaient un véritable mur. L'ensemble ne fait guère plus que 70.000 klm. q.

César a pris conctact avec le pays dès sa première campagne (58), mais les Trévires, d'abord bienveillants, furent ensuite parmi les derniers à déposer les armes : c'est chez eux que se tint la grande revue qui termina la guerre (50), et annonça aux Gaulois comme aux Germains la prise de possession du Rhin.

Les Lingons (Langres) furent amis de Rome du commencement à la fin ; ils étaient sur le passage des troupes, et leurs blés, comme ceux de leurs clients les Leuces, furent constamment utiles aux légions.

Au Nord habitaient les Médionatrices (Metz), dont le territoire touchait au Rhin. Mais leur territoire était

à moitié recouvert par les forêts des Vosges : ils ne furent cotés, en 52, qu'à 5.000 hommes.

La basse Moselle (Trèves) était aux Trevises, qui bordaient le Rhin de Coblentz à Mannheim. D'abord alliés de Rome, la désertion de leurs cavaliers, à la bataille de la Sambre (57), annonça leur défection ; une révolution intestine la consomma. En 54, ils luttèrent contre les 4 légions de Labiénus avec 16.000 cavaliers, qui évidemment ne constituaient qu'une minorité de leur contingent. C'était un puissant peuple, comparable aux Arvernes et aux Eduens, puissant par l'extension de son territoire, mais sa force était très diffuse : pour obtenir la concentration des hommes, il fallait menacer les retardataires des derniers supplices.

César avait laissé en Alsace quelques-uns des éléments amenés par Arioviste, Triboques, etc. Par eux, il obtint, en 52, ces cavaliers germains dont il a fait ressortir le grand rôle dans la campagne décisive, mais qui ne pouvaient être bien nombreux, puisque les chevaux de l'état-major et des *evocati* suffirent à les monter.

Même en attribuant à la région, pour laquelle nous avons peu de chiffres, une densité égale à celle de la Séquanie et de l'Helvétie, on reste entre le 1/2 million et le million. Le développement, très prononcé en Champagne dès le Moyen-Age, n'a pas laissé de souffrir, plus à l'Est, des luttes incessantes. Si la région contient aujourd'hui près de 7 millions d'âmes, elle le doit en grande partie à l'aménagement du Rhin, à l'exploitation intense de la plaine alsacienne, car, sauf Strasbourg, aucun centre urbain ne dépasse 100.000 habitants.

Bassin parisien

De chez les Lingons, on pouvait passer dans le bassin de la Seine aussi facilement que dans celui du

Rhin. La grande cuvette du bassin parisien commençait seulement à faire sentir sa force d'attraction. Et, immédiatement au Nord de la Seine, on entrait dans le monde belge. Nous n'envisageons donc ici qu'une région de 40.000 klm. q. à peine.

César passa dans le pays dès 57, puis y séjourna plusieurs fois dans l'intervalle des campagnes. Il n'y rencontra qu'au dernier moment des résistances énergiques.

Les Sénonais tenaient les débouchés de la plaine de la Saône et du Morvan : au Nord, ils dépassaient à peine la Seine. Ils avaient des villes assez importantes, Agedincum (Sens), Vellaunodunum (Montargis?), marchés agricoles qui purent servir aux Romains de centres d'approvisionnements. Ils étaient estimés à 12.000 hommes en 52.

Les Carnutes tenaient le cours moyen de la Loire. L'important passage de Cenabum (Orléans), célèbre par le massacre des marchands italiens en 52, était sur leurs terres. Mais le cœur de leur pays était en Beauce, à Chartres, où se trouvait le centre druidique peut-être le plus important de la Gaule. Eux aussi étaient estimés à 12.000 hommes. Ils furent des derniers à prendre les armes, des derniers à les poser.

Peu avant l'arrivée de César, le petit peuple des Parisii s'était affranchi de la clientèle des Sénonais. Sa capitale Lutetia, située tout entière dans une île de la Seine (la Cité), avait attiré l'attention du proconsul dès 54, puisqu'il y tint le conseil des cités gauloises. Elle fut brûlée dans la lutte qui s'engagea entre Labiénus et Comnlogène en juin 52 ; les rives de la Seine, au Nord et au Sud, avaient alors un aspect marécageux dont un cataclysme assez récent nous a donné l'idée. Lutèce et les petites villes voisines comme Metiosédum (Melun) devaient leur activité à l'élan de la batellerie : les 50 bateaux saisis à Melun ont joué un rôle dans les opérations de Labiénus. Les Parisii étaient cotés à 8.000 hommes en 52.

Le mouvement de batellerie dont nous parlions se

prolongeait déjà tout le long de la Seine. Quand César prépara son expédition de Bretagne (54), les bâtiments de transport qui devaient lui venir des bouches de la Seine arrivaient de chez les Meldi (Meaux), le bois des forêts du Soissonnais étant plus proche que celui qui, du Morvan, pouvait arriver par l'Yonne.

On ne peut donner alors à la région plus du 1/2 million d'habitants. Elle en a 4 millions aujourd'hui, mais on sait quelle proportion représente, sur ce nombre, Paris.

Belgique

Il nous reste à parcourir la région qui va de la Seine au Rhin, et que César désigna sous le nom, plus étendu alors qu'aujourd'hui, de Belgique. Elle couvre 100.000 klm. q.

César y parut dès 57, les Rèmes lui en ayant ouvert la porte. C'est là qu'il prépara ensuite ses expéditions de Bretagne et de Germanie, là qu'il eut, jusqu'à la fin, les plus rudes soulèvements à réprimer. La ville de Samarobriva (Amiens) paraît avoir été son quartier-général préféré.

Les Rèmes étaient établis entre Seine et Meuse, en Champagne (Reims). On dirait qu'ils ont attendu César pour se lier d'amitié avec les Romains (58-57), mais, une fois leur parti pris, ils s'y tinrent ferme jusqu'au bout. Ce fut une alliance précieuse que celle de ces marchands avisés, qui avaient su organiser les communications avec une perfection remarquable même en Gaule : une nouvelle partie de la Sambre arrivait dans la journée sur la Moselle. Leur importance militaire était moindre : une fois seulement on voit leurs cavaliers dans les rangs de l'armée de César.

Le premier peuple hostile qu'on rencontrait, entre Aisne et Oise, était les Suessions (Soissons) : les Rèmes les tenaient en respect par la forteresse de Bibrax,

dressée sur la montagne de Laon. Ils avaient naguère dominé dans ces parages et jusqu'à la mer, puisqu'un de leurs rois avait guerroyé en Bretagne : c'est à ce moment sans doute qu'avec leurs vassaux ils pouvaient réunir 50.000 hommes. Ils avaient encore 12 *oppida*, mais n'étaient cotés qu'à 5.000 hommes en 52.

Leurs voisins de l'Ouest, les Bellovaques (Beauvais) avaient leur capitale à Bratuspantium (Breteuil). C'étaient eux maintenant qui avaient la préséance dans ces parages, et, suivant l'extension qu'on donnait à leur clientèle, on leur attribuait 60.000 ou 100.000 hommes. En réalité, ils étaient cotés en 52 à 10.000 hommes. Ils n'en fournirent d'ailleurs que 2.000, mais l'an d'après ils tinrent 4 légions (20.000-25.000 hommes) en échec dans la forêt de Compiègne. Bratuspantium était un des plus importants *oppida* de la Gaule.

Sur la basse-Seine vivaient les Véliocasses (Vexin) et les Calètes du pays de Caux. Les uns comme les autres étaient considérés, en 57, comme pouvant avoir 10.000 guerriers : aussi bien furent-ils cotés à 3.000 en 52.

Dans la vallée de la Somme étaient les Ambiens (Amiens), les possesseurs de Samarobriva. On leur attribuait aussi 10.000 guerriers en 57 : aussi est-on surpris de les voir coter à 5.000 en 52. César les avait-il accrus de territoires voisins ?

Les Veromandui (Vermandois) et les Atrébates (Arras) se rattachaient en 57 aux Nerviens de la vallée de la Sambre. Les premiers avaient alors 10.000 guerriers, les seconds 15.000. En 52, on n'entend plus parler des Veromandui, mais les Atrébates sont cotés à 4.000 hommes. Ils eurent l'honneur de fournir le seul chef gaulois qui ait survécu à la guerre et traité d'égal à égal avec Rome : l'intrépide Commius.

Quant aux Nerviens, avec la clientèle étendue que leur valait leur renommée, on disait qu'ils pouvaient rassembler autour d'eux 50.000 ou 60.000 hommes (57). César les cote eux-mêmes à 5.000 hommes en 52 : il

semble ne pas tenir compte du désastre qu'il leur avait fait subir.

Au-delà venaient les Aduatuques (Liège), auxquels on attribuait 19.000 hommes en 57. Leur force était dans leur *oppidum*, qui pouvait, en cas de nécessité, abriter jusqu'à 50.000 personnes. Il fut forcé néanmoins : en 52, on ne parle plus d'eux.

Nulle région ne fut plus éprouvée par la lutte. Mais le plus malheureux de tous les peuples fut celui des Eburons (Aix-la-Chapelle), qui, avec leurs clients des Ardennes, passaient pour pouvoir aligner 40.000 hommes en 57. On sait que ce petit peuple expia par l'extermination l'honneur d'avoir massacré 1 ou 2 légions romaines.

Les Morins et les Ménapiens habitaient le pays le plus deshérité alors, de l'Escaut à la mer du Nord, et du Pas-de-Calais au Rhin. Les premiers étaient pourtant un important peuple maritime, qui possédait Itius Portus, où César réunit en 54 ses 600 navires. Aussi leur attribuait-on en 57 jusqu'à 25.000 hommes, et 7.000 aux Ménapiens. En 52, César ne cote les Morins qu'à 5.000 hommes, et ne parle plus des Ménapiens.

Pour tenir compte des renseignements de César, il ne faut pas faire ce qu'il fait (ici comme pour les Helvètes), en *ajoutant* aux chiffres des peuples isolés les chiffres globaux attribués aux grandes confédérations des Suessions, des Bellovaques, des Nerviens et des Eburons. De toutes manières, la coalition de 57 a réuni des forces imposantes, puisque ses lignes des bords de l'Aisne couvraient 12 kilomètres. On trouvera pour la région (Rèmes compris) environ 250.000 combattants, 1 million d'âmes. C'est un chiffre décuple que nous offre la population actuelle. L'augmentation ne tient pas aux pays de l'Oise, qui sont encore des pays agricoles et très boisés, et qui par conséquent s'écartent aussi peu que possible des conditions de vie du temps de César. Mais la Flandre est devenue « une ville continue ». Sa position au carrefour de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui ne si-

gnifiait pas grand'chose au temps de César, explique qu'elle soit maintenant un des plus puissants foyers commerciaux et industriels d'Europe.

État économique et social

Tout cela donne l'impression d'un pays déjà bien peuplé : 8 millions d'habitants, 12 au klm. q. (disons 15 dans la Province, 10 sur les bords du Rhin). C'est une densité qui naturellement nous paraît très faible, mais qui eût paru déjà respectable aux hommes du XVIIIe siècle, alors qu'on n'était pas encore habitué, comme aujourd'hui, à voir le tiers de la population parqué dans des villes plus grandes qu'Avaricum. Le pays était certainement déjà bien mis en valeur.

Il va de soi que les espaces incultes y tenaient une place beaucoup plus grande que nous ne pouvons le concevoir. Les forêts semblent s'être étendues presque sans interruption du Jura aux Vosges, et des Vosges à l'Ardenne. Dans l'Ouest aussi elles étaient épaisses. Des contrées qui sont aujourd'hui parmi les plus populeuses, la Flandre maritime, l'Alsace, étaient sous l'eau ou dans la boue. Parmi les terres exploitées, le pâturage occupait une large place. Les chevaux gaulois tenaient une place de premier ordre dans les préoccupations des grands du pays. Ils étaient bien supérieurs en quantité à ceux de l'Italie, qui a toujours été deshéritée à cet égard, et en qualité à ceux des Germains.

C'est seulement pour les céréales que nous pouvons serrer d'un peu plus près la question. Une population de 8 millions suppose, à cette époque, une récolte moyenne de 30 millions d'hectolitres (les légionnaires de César touchaient 16 litres deux fois par mois). En appliquant à la Gaule les chiffres qu'on nous donne pour la Sicile du temps de Cicéron (ce qui n'est, bien entendu, qu'une approximation grossière), on dira que l'hectare rendait environ 15 hectolitres, et que la

terre à blé se reposait un an sur deux. Ceci donne pour la terre à céréales une surface de 40.000 klm. q., un quinzième de la Gaule, chiffre qui doit représenter au moins l'ordre de grandeur réel. César a toujours alimenté sans difficultés, en somme, une armée de plus de 50 000 hommes, à condition de répartir ses quartiers d'hiver dans des pays différents, sur la Somme, dans la Beauce, sur le plateau de Langres, etc.

L'olivier ne sortait pas, et pour cause, du domaine méditerranéen. Mais la vigne, qui ne dépassait pas encore, on l'a vu, Toulouse et Vienne, n'attendait que le moment de prendre son essor. Les carrières des Pyrénées, les mines des Pyrénées et du Massif Central, étaient déjà appréciées : les gens de cette époque en ont certainement connu qui sont épuisées aujourd'hui. Enfin la pêche était, pour les populations de l'Armorique, une ressource fondamentale, en même temps qu'une occasion d'exercice qui explique la force navale d'un peuple comme les Vénètes.

Ces ressources naturelles étaient, et sont encore, les bases essentielles de la richesse du pays : la Gaule est, au point de vue agricole, privilégiée aussi bien par rapport à l'Europe méditerranéenne que par rapport aux contrées plus septentrionales. Mais à ces avantages se joignaient ceux qui provenaient de la position. Nous avons eu déjà mainte occasion de signaler l'activité de la circulation, la rapidité remarquable avec laquelle se transmettaient les nouvelles, indices d'un pays de transit : aussi bien la Gaule était depuis longtemps déjà sur les routes par oú venaient l'étain et l'ambre. Le commis-voyageur y était déjà un personnage populaire :

« C'est une coutume bien gauloise, dit César, de forcer les voyageurs à s'arrêter, si peu qu'ils en aient envie, pour leur demander tout ce qu'ils savent sur tous les sujets en général. Dans les centres urbains, la foule s'attroupe autour des marchands : il faut qu'ils racontent d'où ils viennent, ce qu'ils ont vu. Souvent, les Gaulois délibèrent sur les questions les plus gra-

ves sous le coup de ces impressions recueillies à la hâte, et généralement il leur en cuit bientôt, car ils se fient aux rumeurs les plus incertaines, qu'ils sollicitent d'ailleurs dans le sens de leurs fantaisies ou de leurs désirs ».

Dans la période qui a précédé César, la Gaule avait surtout éprouvé la contre-partie des avantages attachés à sa qualité de voie de passage : je veux parler du danger des invasions, représenté par elle par l'infiltration germanique. Un demi-siècle après la conquête du Rhin par Rome, Strabon, ne voyant plus que les beaux côtés de la situation, s'écriait :

« On dirait qu'une divinité a disposé ces montagnes, ces rivières, ces mers, pour rendre plus aisés les rapports entre hommes, et faire de la Gaule, par une circulation continue, comme un corps merveilleusement organisé. »

L'industrie, bien entendu, était encore rudimentaire. C'est sur ce point que l'époque romaine devait apporter l'élan décisif.

Quant à l'aspect social du pays, César s'est borné à des indications générales, mais extrêmement formelles et précises. Le pouvoir, de son temps, est, à peu près partout, aux mains d'une aristocratie dont la masse dépend étroitement. C'est là en principe l'indice d'un pays sur lequel a passé une conquête militaire. Nous n'en conclurons nullement la présence d'une élite celtique dominant une population préceltique : à l'époque de César, il y avait 500 ans *au moins* que les Celtes dominaient en Gaule, et le brassage des races devait être complet. Mais le régime social s'était maintenu, là comme ailleurs, longtemps après que la cause ethnique qui l'avait fait naître avait disparu.

Presque partout ces aristocraties gouvernent en corps. Çà et là, chez les Suessions, chez les Nitiobroges, etc., on signale encore un roi, mais en règle le pouvoir réside dans ce que César appelle « un Sénat » qui surveille de près les ambitieux. L'aristocratie fait aussi la force principale des armées gauloises, la cava-

lerie ; quand sa cavalerie sera battue, Vercingétorix commencera à désespérer de la Gaule. L'aristocratie tient la terre : toute la plèbe est rangée dans la clientèle d'hommes puissants. César n'hésite pas à comparer sa situation à celle des esclaves romains, et, de fait, on n'entend pas parler d'esclaves en Gaule, encore que l'institution y fût naturellement connue, et qu'on y vendît de jeunes garçons aux marchands grecs ou italiens.

Les premiers commencements du commerce, de la vie urbaine, de l'économie monétaire, profitaient d'abord, en général, aux détenteurs du sol et du gouvernement. C'est ainsi que l'Eduen Dumnorix devait en partie aux péages de la Saône l'opulence et l'influence qui lui firent concevoir l'espérance de parvenir à la royauté. Aussi César signale-t-il en divers endroits le phénomène qui accompagne souvent ces débuts de l'évolution économique, une crise de dettes, des *obaerati* : çà et là, le lien de la clientèle était doublé par le lien de la créance.

Romanisation.

Telle est la société sur laquelle venait de se plaquer la conquête romaine. César s'est donné un mal énorme pour rallier ces aristocraties gauloises, et il a réussi. Le tribut imposé d'abord à la Gaule fut dérisoire : 40 millions de sesterces, moins de 2.000 talents, le quart de ce que payait l'Asie-Mineure occidentale. César demanda plus largement l'impôt que les Gaulois payaient plus volontiers, l'impôt du sang. Des Gaulois parurent à sa suite sur tous les champs de bataille de la guerre civile, et il récompensa leurs services sans compter, — au besoin par la dignité de sénateur ! Quand il triompha en 46, les Romains maugréaient : « Il conduit les Gaulois en triomphe, mais c'est pour les faire entrer au Sénat ! » C'était la contre-partie du supplice de Vercingétorix.

Aussi la Gaule, dont les pompéiens avaient escompté

in petto le soulèvement, ne bougea pas, ni pendant les guerres de César, ni pendant celles qui suivirent sa mort (44). Elle fut d'ailleurs gouvernée par deux hommes de mérite, Décimus Brutus, puis Munatius Plancus. Ce dernier, au milieu même des préoccupations de la guerre civile (43), y jeta les fondements de deux colonies, Lugdunum (Lyon), et Augst près de Bâle. La première allait devenir en quelques années la capitale de la Gaule romaine.

Il y eut naturellement des échauffourées locales, en 49, en 39-38, en 28, chez les Aquitains, les Atrébates ou les Trévires, — de quoi fournir à des généraux romains le titre d'*imperator* ou le triomphe. Mais Antoine, à qui la Gaule était d'abord échue (43-40), s'en désintéressa, et Octave, qui la prit ensuite, put se consacrer à l'Italie et à l'Orient jusqu'après Actium (31). Alors, en 27 av. J.-C., le maître du monde vint en personne à Lyon, et donna à la Gaule son organisation définitive.

La province Narbonnaise resta naturellement à part, et fut laissée au Sénat A partir de Lyon rayonnèrent trois provinces nouvelles, impériales, qui furent désormais appelées « les trois Gaules ». L'Aquitaine, outre les Aquitains, comprit les peuples celtes jusqu'à la Loire. La Lugdunaise, depuis le Rhin supérieur, s'étendit jusqu'aux côtes de l'Océan entre Loire et Seine. Au Nord resta la Belgique, dans laquelle allaient être découpées, le long du Rhin, de Bâle à l'embouchure, les deux Germanies. Auguste présida lui-même au premier recensement. C'était, en Occident comme en Orient une épreuve délicate, la marque de la servitude. Elle fut subie sans difficulté. Elle s'accompagna d'une augmentation du tribut, qui semble avoir été porté à peu près à la hauteur de celui de l'Egypte. Si la Gaule comprenait 600.000 ou 700.000 klm. q., au lieu de 30.000, elle n'était pas encore beaucoup plus peuplée que la région du Nil, de sorte que la charge fiscale devenait sensible. De plus, celle-ci fut aggravée, au début, par un mauvais choix. Auguste

crut bien faire en confiant l'administration financière à un affranchi de la maison julienne, parce qu'il était Gaulois. Mais Licinius se révéla comme un effronté pillard, et, quand Auguste revint en 12 av. J.-C., il fut obligé de lui faire rendre gorge. Il fut au moins prouvé aux Gaulois que l'appel régulier au Prince n'était pas vain.

A dater de 16-15 av. J.-C. avait commencé la guerre germanique, qui resserra les liens de la Gaule avec l'empire. Nommé au commandement de l'armée du Rhin, Drusus, en 12 av. J. C., donna à la Gaule un foyer commun, en créant à Lyon l'autel de Rome et d'Auguste, autour duquel devaient se réunir annuellement les représentants des 60 cités gauloises. Puis vinrent les campagnes qui portèrent les aigles jusqu'à l'Elbe, et auxquelles les auxiliaires gaulois prirent une large part. Et enfin, la grande épreuve : le désastre de Varus en 9 ap. J.-C. Les Gaulois ne songèrent pas à en profiter et ne se départirent pas davantage de leur calme lors des mutineries de 14. Positivement, tout comme les Celtes d'Asie-Mineure, ceux de Gaule se montrèrent les plus loyalistes des sujets d'Auguste et de Tibère, et, de la part de ces *homines aperti*, les Romains savaient que le loyalisme partait du cœur.

Cependant, l'abandon de la frontière de l'Elbe eut son petit contre-coup en Gaule. Les charges fiscales y contribuèrent. Elles n'étaient pas excessives en elles-mêmes pour un pays dont la population croissait normalement. Mais elles se firent plus sensibles sous l'administration tâtillone de Tibère, et surtout, étant exigibles en argent, elles étaient en contradiction avec l'état économique d'un pays où l'économie monétaire se développait lentement. On vit des municipalités, des propriétaires s'endetter : on vit poindre l'usure, comme aux mauvais jours de l'exploitation républicaine. Bref, en 21 ap. J.-C., des mouvements éclatèrent dans le val de Loire, chez les Eduens, chez les Trévires. Quelques détachements de l'armée du Rhin et les

1.200 hommes de la garnison de Lyon suffirent à les réprimer. On ne nous dit pas qu'ils aient obligé Tibère à aucune mesure grave, et, peu après, l'avènement d'un empereur très gallophile, Claude, acheva d'opérer la détente.

Ni César, ni Auguste, ni Tibère, n'ont fait le moindre geste pour coloniser la Gaule. J'excepte naturellement la vieille province, où existaient une vingtaine de colonies latines, environ 30.000 chefs de familles italiens. J'excepte aussi Lyon. En dehors de ces points, le seul agent de romanisation fut l'armée du Rhin. Il y avait là 50.000 légionnaires italiens, qui servaient 20 ans. En tenant compte du déchet, qui, après l'abandon de la Germanie, dut être normal, on peut estimer que la masse se renouvelait en 15 ans. De ce chef donc, 300.000 Italiens sont entrés en Gaule durant le premier siècle de l'Empire, et y ont fait souche. L'examen des inscriptions latines de Gaule, sans permettre malheureusement aucune statistique précise, donne nettement l'impression que cette colonisation militaire a été de beaucoup le facteur important : on a vu que, dès le temps d'Auguste, la tendance était de confier à des Gaulois même des places civiles importantes. On sera dans la note en admettant qu'en un siècle un demi-million d'Italiens se sont infiltrés dans les trois Gaules, vis-à-vis d'une population qui maintenant atteignait ou dépassait les 10 millions. Ce n'est donc pas le sang qui a été changé.

Mais l'intelligence l'a été. Dès l'époque de l'indépendance les Gaulois frappaient l'étranger par certaines qualités intellectuelles. Ils avaient une poésie, qui allait péricliter en Gaule, mais qui devait prouver sa vitalité chez les Celtes insulaires. Ils s'étaient montrés accessibles à l'influence grecque au temps où Marseille et ses filles, seules, représentaient la civilisation dans ces parages. Ils subirent tout de suite l'influence de la civilisation latine, précisément en raison de l'infériorité qui en faisait un idéal moins lointain que l'idéal grec, peut-être aussi en raison de certaines affi-

nités ethniques. Dès le Ier siècle avant J.-C., on vit sortir de chez les Voconces (sur la Durance) un historien latin, Trogue Pompée. Quand Auguste eut vidé les *oppida* de Bibracte et de Gergovie au profit des villes nouvelles d'Augustodunum et d'Augustonemetum, on vit les grands éduens, arvernes affluer vers ces centres de culture latine : la seconde surtout (Autun) a été un foyer important. Strabon est déjà émerveillé des « progrès » de l'élève gaulois. Par l'influence des aristocraties, que les Romains s'étaient bien gardés de saper, le romanisme, au lieu de rester confiné dans les villes, a peu à peu gagné la campagne. Le romanisme de Gaule a été moins brillant que celui d'Espagne, parce qu'il s'est trouvé en retard sur la période d'apogée de la civilisation latine proprement dite, mais il a eu l'avenir que l'on sait.

Un seul élément est resté réfractaire : le Druide. L'histoire de cette corporation sacerdotale est entourée d'obscurités qui ne seront pas facilement dissipées. Elle n'existait pas au moment des invasions qui portèrent les Gaulois à Rome (395), à Delphes (278), en Galatie : le Galate Déjotarus, l'ami de Cicéron, s'occupait de choses qui, en Gaule, eussent relevé des druides. Le druidisme s'est donc développé en Gaule après l'an 300, et on nous assure qu'il venait des Celtes de Bretagne. Certainement, au temps de César, l'institution apparaît avec une netteté qui en fait quelque chose d'unique dans l'Europe. Les druides étaient un vrai corps, qui se recrutait volontiers dans les rangs des aristocraties, mais à l'entrée duquel, pourtant, aucune condition n'était posée, autre qu'un noviciat qui allait jusqu'a 20 ans. C'était un corps international, avec un chef unique élu, un centre de réunion régulier aux environs de Chartres, corps dont l'arbitrage était accepté par les cités comme par les individus. Les druides excommuniaient, avaient droit de vie et de mort, enseignaient la jeunesse. Quel était leur niveau intellectuel ? Grecs et Romains n'ont guère pu en juger, puisque les druides se refusaient par principe à rien confier à l'écriture :

« J'ai connu, dit Cicéron, Divitiac l'Eduen, votre hôte et votre panégyriste, qui prétendait posséder la connaissance des choses naturelles, appelée physiologie par les Grecs et qui disait qu'en partie par science augurale, en partie par conjecture, il prévoyait ce qui devait arriver».

On signale parmi leurs doctrines la croyance à la métempsychose, et les Grecs ont soupçonné une infiltration pythagoricienne (venue par Marseille ?).

Druides à part, la religion gauloise était un polythéisme enfantin qui, peut-être moins que d'autres, répugnait au syncrétisme. Les Gaulois se sont tout de suite prêtés à voir assimiler leurs dieux à Jupiter, Mars et Mercure. Le culte de Rome et d'Auguste ne les choqua nullement. Les aristocraties locales se précipitèrent vers les sacerdoces romanisés. Les druides, qu'on ne voit pas paraître dans la guerre de l'indépendance (bien que le soulèvement de 52 se soit ourdi en terre carnute) se résignèrent mal à la chute de leur prestige social. Certains de leurs rites, par exemple les sacrifices humains, constituaient une nette perturbation de l'ordre romain, et provoquèrent, sinon de la part d'Auguste, du moins de celle de Tibère, des mesures de répression. Puis on en vint à proscrire même des rites ridicules, mais inoffensifs, comme l'œuf de serpent. Bref, par une ironie du sort, les druides ont été les seules gens, avec les chrétiens, contre lesquels l'Empire ait fait acte de persécution religieuse.

Le druidisme, s'il n'était plus en Gaule qu'une survivance ténébreuse, continuait à s'étaler librement en Bretagne. On a attribué aux préoccupations causées par lui l'invasion romaine dans ce pays : c'est amplifier démesurément la question. En réalité le voisinage de la Bretagne était certainement malsain pour la Gaule romaine, puisqu'il étalait aux yeux des aristocraties du continent le spectacle de la libre et turbulente vie celtique, de la vie qu'avaient menée leurs ancêtres. De cette vie, le druidisme était un élément ; voilà, semble-t-il, tout ce qu'on peut dire.

Bretagne

L'image de la Bretagne avait flotté, imprécise, devant l'esprit des Méditerranéens, bien avant que l'intérieur de la Gaule fût connue, puisque c'était l'île prestigieuse d'où venait l'étain. Cette image s'était faite plus nette au IVe siècle avec le Marseillais Pythéas. A l'époque hellénistique on avait la notion de la forme triangulaire de l'île, et on prétendait même en donner les dimensions — parfaitement fantaisistes d'ailleurs. On savait que ses habitants étaient frères des Gaulois. Des hommes ont habité l'île à une époque très ancienne, et les linguistes relèvent, dans les dialectes celtiques insulaires, les traces de l'influence de langues préceltiques. Mais, à coup sûr, au IIe siècle av. J.-C., les îles Britanniques étaient complétement celtisées. Les relations avec les côtes d'Espagne et de Gaule restaient actives, et amenaient des connexions politiques : l'invasion d'un roi suession dans l'île, vers 109 av. J.-C., renforça encore le caractère celtique, car les Belges étaient infiniment moins germanisés qu'il n'a plu à César, pour des raisons très pertinentes d'ailleurs, de les représenter. On savait aussi que le druidisme gaulois voyait dans la Bretagne sa terre sacrée. Bref, bien des antécédents avaient préparé le débarquement du proconsul en 55.

La première invasion (55) ne fut qu'une reconnaissance, qui d'ailleurs faillit mal tourner. La seconde (54), beaucoup mieux étudiée et plus sérieuse, mena César jusqu'au delà de la Tamise. Le principal chef breton, Cassivellaunus, se reconnut tributaire, et permit ainsi aux Romains de rentrer en vainqueurs. Ces deux expéditions nous ont valu quelques lettres de Cicéron, échangées en général avec son frère Quintus, le lieutenant de César, et qui permettent de voir comment elles furent suivies à Rome, et quels sentiments elles y éveillèrent.

Mars (en réalité, comme on sait, février) 54, à Trébatius :

« J'apprends que la Bretagne est sans or et sans argent : si cela est vrai, je suis d'avis que vous preniez un chariot pour revenir promptement à Rome. »

(César quitte la Cisalpine à la fin d'avril 54 :)

Mai 54, à Quintus :

« Arrivé à Rome le 2, j'y ai trouvé votre lettre de Plaisance ; celle que vous m'aviez écrite de Blandeno (Lodi ?) le lendemain m'est parvenue le 5, avec la lettre de César, où tout respire l'amitié, le zéle, la bonté.

Donnez-moi seulement la Bretagne à peindre ; fournissez-moi les couleurs, je tiendrai le pinceau. »

César, arrivé en Belgique (mai), est occupé chez les Trévires, puis reste 25 jours à Itius :

54, à Atticus :

« On attend de jour à autre des nouvelles de l'expédition de Bretagne. L'accès de l'île est très bien défendu. Nous savons que ses prétendues mines d'argent étaient imaginaires, et qu'on n'en remportera pour tout butin que des esclaves : je ne crois pas qu'il vous en vienne de là qui sachent les lettres ou la musique ! »

Enfin, le 6/7 juillet 54, César put mettre à la voile pour la Bretagne. Il entra en campagne aussitôt, mais fut rappelé à la côte, où il resta plus de 10 jours.

A Quintus, juillet 54 :

« Que j'ai lu avec plaisir ce que vous m'écrivez de la Bretagne ! Je craignais l'Océan ; je craignais le rivage de cette île. Vous avez là un fort beau sujet d'ouvrages. Quel pays ! quelle diversité d'évènements et de lieux ! Quelles mœurs ! Quelles nations ! Quelles batailles ! enfin, quel général ! »

A Quintus, août 54 :

« Vos lettres m'apprennent que les affaires de Bretagne ne doivent inspirer ni crainte ni joie.

J'ai reçu, le 13, votre quatrième lettre, datée de Bretagne, le 10 de juillet. Elle ne m'apprend autre chose, sinon que vous m'envoyez votre *Erigone*.

Le 21, au moment où je fermais cette lettre, j'ai reçu

de vous un messager, qui a fait la route en 20 jours. Dans quelle inquiétude ne m'a-t-il pas jeté ! Que les aimables lettres de César m'ont causé de douleur ! plus je les trouve aimables, plus son malheur m'afflige et m'attendrit (César avait perdu une fille).

La dernière lettre que j'ai reçue de César est du 1 août, je l'ai reçue le 28 : il m'écrit de la Bretagne. Ses nouvelles sont assez bonnes, et, pour que je ne sois pas surpris de ne rien recevoir de vous, il m'apprend qu'il ne vous avait point avec lui lorsqu'il s'est approché des côtes... »

César passa au début d'août la Tamise, et Cassivellaunus se soumit bientôt.

A Quintus, septembre 54 :

« Mais, ce qui m'inquiète et me tourmente fort, c'est que depuis plus de 50 jours je n'ai reçu, je ne dis pas aucune lettre, mais aucune nouvelle de vous et de César, ni des lieux où vous êtes. La mer et la terre m'inquiètent également. »

Aussitôt Casivellaunus soumis, César revient à la côte (fin août 54) :

A Atticus (IV, 17), oct. 54 :

« J'ai reçu le 24 de septembre des lettres de mon frère et de César, datées du 26 août, sur les côtes de l'île de Bretagne, un peu avant leur embarquement. Les barbares ont été vaincus, ils ont donné des otages et payé les sommes qu'on leur a imposées. C'est tout ce que notre armée remporte de cette île ! »

César rentra en Gaule en septembre et, de Samarobriva (Amiens), distribua aussitôt son armée en quartiers d'hiver (octobre, en réalité septembre) :

A Quintus, octobre 54 :

« Dites-moi à qui je dois confier désormais les lettres que je vous écrirai. Les donnerai-je aux courriers de César, qui vous les fera remettre aussitôt, ou à ceux de Labiénus ? car j'ignore où sont situés ces Nerviens (où Q. Cicéron était désigné pour aller en quartiers d'hiver), et de combien ils sont éloignés de Rome »...

On voit que la « prospection » de César avait causé

des déceptions sur la place de Rome, et le tribut promis ne fut même pas payé. Les Romains ne revinrent pas dans l'île, bien que les troubles qui se produisaient chez les Atrébates, au temps des dernières guerres civiles, fussent peut-être venus de là. Quand Auguste parut en Gaule (27 av. J.-C.), il envisageait certainement une expédition en Bretagne, puisqu'il laissait ses poètes de cour préparer l'opinion en ce sens. Puis, il y renonça, en donnant une raison officielle qui était encore le mot d'ordre au temps de Strabon : la conquête de l'île ne valait pas la dépense. A ce moment, il y existait une puissance politique assez stable, celle du roi Cynobelinus, dont le nom, par un caprice de la poésie, s'est conservé chez les bardes du Moyen-Age et jusque chez Shakespeare. Mais, dans la règle, l'île offrait le même spectacle de dissensions continuelles que la Germanie, et de temps en temps jetait des princes exilés aux rives de l'Empire.

Chose curieuse, le prestige des mines d'étain de la Cornouailles, qui avait agi pendant de longs siècles sur l'imagination des Méditerranéens, semble évanoui alors. Bien que l'occupation romaine de l'Espagne et de la Gaule n'eût fait que développer le commerce océanique, bien que le monnayage romain pénétrât largement en Bretagne, ce ne sont assurément pas des considérations économiques qui ont fini par décider Claude à rompre avec la maxime posée par Auguste. Il faut donc croire que les inquiétudes dont nous parlions tout-à-l'heure, au sujet des Celtes du continent, n'ont pas été étrangères à sa décision, non moins que le désir d'occuper l'armée de Germanie. Au reste, la conquête de la Bretagne nous entraînerait au-delà du cadre chronologique que nous nous sommes tracé.

CHAPITRE X

Espagne

BIBLIOGRAPHIE

SCHULTEN, *Sertorius.*
STRABON, l. III.
BRAUN, dans Sieglin, *Quell. u. Forsch.*, 17.
E. PAÏS, *Fasti triumphales.*
PLUTARQUE, *Sertorius, Pompée.*
SALLUSTE, *Fragments.*
APPIEN, *Iberica, Guerres civiles.*
DIODORE, l. V.
CÉSAR, *Guerre civile, guerre d'Espagne.*
VEITH, *Die Feldzüge Caesars.*
F. GIRARD, *Textes de droit romain* (édit. 1918).
FABRICIUS, dans *Hermes*, 1900.
DESSAU, dans *Wiener Studien*, 1902.
GARDTHAUSEN, *Augustüs.*
DURUY, *Histoire des Romains*, IV.
GOYAU, *Chronol. de l'emp. romain.*
PLINE, l. III.
PTOLÉMÉE, *Atlas.*
CICÉRON, *pro Balbo.*
AVIENUS, *Ora maritima.*
RICE HOLMES, *Anc. Britain* (1907), p. 483-514.

Saglio-Pottier, *Dict. des Antiq.* art. *Stannum. Metalla.* Martial, *Epigr.*, 50, etc.

Espagne vers 100 avant J.-C.

L'Espagne a été fortement isolée de sa voisine par la nature, elle avait eu, dans le passé déjà écoulé au IIme siècle avant J.-C., comme elle a eu depuis, des destinées sensiblement différentes. Pourtant la conquête de la Gaule a achevé de la vouer à la romanisation.

Depuis la chute de Numance (133), la rude guerre d'Espagne, la guerre qui avait déchaîné l'agitation gracchique était terminée, et la péninsule était considérée officiellement comme soumise. Ce n'était vrai qu'avec de fortes restrictions. Rome tenait solidement la côte Ouest, des Pyrénées aux Colonnes d'Hercule. Elle tenait même, en somme, le bassin de l'Ebre et celui du Guadalquivir. Comme le principal intérêt de la possession de l'Espagne résidait dans ses mines, dont les restes actuels ne peuvent nous donner qu'une faible idée, c'étaient là les parties essentielles : les mines d'argent de Carthagène étaient domaine de l'Etat romain, et rendaient 25.000 drachmes par jour, 1.500 talents par an. Ensuite, les peuples de l'intérieur, Celtibériens et Lusitaniens, épuisés de sang, n'exigeaient plus un déploiement continu de forces militaires sérieuses, mais c'était à peu près tout ce qu'on pouvait attendre d'eux. Leur tribut ne pouvait être ni bien régulièrement payé, ni bien fructueux. Les Celtibériens (Castille) avaient payé 600 talents vers 150, mais la guerre de Numance avait mis le pays à plat. La Lusitanie (Portugal) commençait à peine de s'ouvrir à l'économie en argent :

« Le médimne d'orge vaut une drachme, celui de froment 9 oboles d'Alexandrie ; une amphore de vin, une drachme ; les chevraux de taille ordinaire et le lièvre valent 1 obole ; 3 ou 4 oboles au plus sont le prix d'un agneau. Un cochon gras et pesant 100 livres, se vend 5 drachmes, et une brebis, 2; une livre de figues 3

oboles ; un veau, 5 drachmes ; un bœuf d'attelage, 10. La chair des animaux sauvages n'a presque pas de valeur : on la distribue gratis, et on en fait l'échange à l'amiable. »

Encore ces détails, donnés par Polybe, ne valent-ils sans doute que pour la région voisine de l'Andalousie : dans les districts plus reculés, cent ans plus tard, la monnaie était encore inconnue.

Il y aurait eu plus à attendre de ces gens au point de vue de l'impôt du sang. De fait, quand les Cimbres franchirent en 104 les défilés des Pyrénées occidentales, la vaillance des Celtibériens les écarta des terres romaines. Mais cette guerre eut un contre-coup fâcheux, en réveillant l'esprit guerrier de ces peuples : entre 100 et 90, Didius eut des insurrections à réprimer dans le pays, et les gouverneurs de l'une et de l'autre province, la Citérieure et l'Ultérieure, trouvèrent encore mainte occasion de triompher.

Quant aux montagnes du Nord, elles échappaient encore à l'action de Rome aussi complètement que l'Aquitaine, habitée par des peuples parents. Poseidonios, qui vit l'Espagne précisément à cette époque (entre 100 et 90), n'a sur elles que des notions indirectes et inexactes. Il se représente les Pyrénées orientées Sud-Nord, et continuées vers l'Ouest par une chaîne unique qui va jusqu'au Cap Sacré, près de l'embouchure du Tage. Nous verrons, de plus, quelle image nébuleuse il se fait du commerce océanique.

Sertorius

Il y avait donc encore bien des matières inflammables en Espagne quand éclata la crise italienne (90-88). Le pays était trop écarté et trop arriéré pour se rendre compte de la gravité de la crise, mais il eut l'obscur sentiment du fléchissement de la puissance romaine. Les Lusitaniens remuèrent sur plusieurs points. Cependant, tout se serait borné à une recrudescence de brigandage,

si les dissensions romaines n'avaient fourni aux Espagnols un chef qui leur rappela un instant Hannibal : Sertorius.

Q. Sertorius était né à Nursia en Sabine, vers 130. Bien que ses goûts le portassent plutôt vers les carrières civiles, il se signala comme officier dès la bataille d'Arausio (105), et eut à remplir des missions de confiance dans la guerre sociale (90). Une rebuffade qu'il subit de la part des syllaniens le jeta du côté de Marius, mais, très supérieur à ses coreligionnaires politiques, il mesura très vite les conséquences de la manière dont était conduite la lutte contre Sylla (83). Donnant l'Italie perdue, il estima que l'Espagne où il avait servi sous Didius, et sur laquelle les marianistes l'avaient investi d'un titre régulier, fournirait un bien meilleur terrain pour continuer la lutte. Les gouverneurs syllaniens se montrèrent d'abord capables de repousser ses tentatives. Il guerroya sur la côte de Maurétanie. Il songea un instant à gagner les îles Fortunées. C'est à ce moment que les Lusitaniens l'invitèrent à se mettre à leur tête. Il débarqua vers les bouches du Tage et de l'Anas (Guadiana) avec 1900 Italiens et 700 cavaliers. Il avait dès lors une solide base d'opérations, et le ralliement de certains peuples celtibériens (Castille) ne tarda pas à l'élargir.

Les échecs infligés aux gouverneurs des deux provinces décidèrent Sylla à envoyer un de ses plus sûrs lieutenants, Métellus Pius, en Espagne (80). On lui donna une armée de 30.000 hommes (?). Mais c'était un homme déjà âgé, et sa tactique méthodique fut déconcertée par la guérilla. De nouveau les légions connurent les steppes et les fondrières de l'Espagne, les embuscades tendues à chaque défilé, l'ennemi insaisissable qui se dispersait après chaque coup frappé. Le gouverneur de la Narbonnaise, qui vint à la rescousse avec 3 légions, fut battu aussi, et les Aquitains, toujours à l'affût de ce qui se passait outre les Pyrénées, rendirent sa retraite désastreuse.

Sertorius était maintenant maître de la majeure partie

de l'Espagne. Il ne faisait la guerre que dans l'espoir de rentrer à Rome. Il était en correspondance avec nombre de personnages restés en Italie. Il ne perdait pas une occasion d'offrir la paix pour retourner auprès de sa mère, dont la pensée, nous dit-on, ne le quittait pas. Il prétendait gouverner l'Espagne en proconsul romain, s'entourait d'un « Sénat » de 300 émigrés romains, ne prenait ses officiers que parmi les Italiens. Mais en même temps il indiquait aux indigènes que ce régime, dans sa pensée, n'était que provisoire, en réunissant à Osca (Huesca dans l'Aragon) les fils de leurs chefs, pour les élever à la romaine et les préparer au commandement. Et il avait su inspirer à ces populations un attachement qu'il ne dédaignait pas de fortifier par des appels à la superstition. Il est vrai que la partie du pays qu'il tenait (Portugal, Castille, Aragon), si elle était la plus étendue, était peuplée de la façon la moins dense, très inférieure sous ce rapport à la côte Est et Sud, que tenait Métellus, et où la colonisation italienne était déjà très poussée. On évalue à 150.000 hommes ce que pouvait lui fournir la jeunesse espagnole, contre 120.000 que pouvaient lever ses adversaires : de fait, ce rapport répond à peu près à celui que nous trouvons entre les deux populations.

Les évènements qui suivirent la mort de Sylla (78) amenèrent de part et d'autre des changements. D'un côté, les débris du parti de Lépidus furent amenés par Perpenna à Sertorius, ce qui renforça, autour de lui, l'élément italien de 30.000 hommes. De l'autre, le Sénat chargea Pompée d'aller au secours de Métellus avec ses 30.000 hommes : Pompée dut d'abord rétablir l'ordre en Narbonnaise, où le contre-coup des évènements d'Espagne s'était fait sentir, et il laissa là, pour assurer ses communications, Fontéius. Il ne parut en Espagne qu'en 76. Sertorius avait échelonné ses forces le long de l'Ebre pour lui couper le passage, mais Pompée parvint à pousser jusqu'aux rives du Sucro (Sucar). Là, Sertorius lui infligea une humiliation sensible en enlevant sous ses yeux la ville de Lauron,

Métellus avait été plus heureux. Il avait battu sur les bords du Guadalquivir le meilleur lieutenant de Sertorius, Hirtuléius, puis l'avait suivi dans la Manche, et lui avait infligé à Ségovie une deuxième défaite où Hirtéléius même resta sur la place (75). Sertorius fit néammoins un effort désespéré pour empêcher la jonction des deux généraux. Sur le Sucro, il allait battre Pompée, quand l'arrivée de Métellus lui arracha la victoire. Peu après, les forces réunies des deux chefs brisèrent une nouvelle attaque sur le Turias (Guadalaviar). Rejeté sur le plateau, Sertorius fut même un instant bloqué dans Clunia, sur le haut Douro. Il parvint à s'échapper, mais son prestige n'en restait pas moins atteint par cette campagne.

Il s'en fallut toutefois que les généraux du Sénat fussent au bout de leurs peines. La côte Ouest avait été tellement éprouvée par ces opérations qu'ils durent chercher, par la suite, leurs quartiers d'hiver, Métellus en Bétique, Pompée en Narbonnaise. Ce dernier n'obtint du Sénat qu'au prix de récriminations acerbes les secours en argent que l'Espagne ravagée ne pouvait plus fournir. D'autre part, des perspectives nouvelles s'ouvraient à l'horizon. Sertorius avait toujours maintenu le contact avec les pirates qui écumaient la Méditerranée occidentale. En 74, Mithridate, rentrant en guerre avec Rome, lui proposa une alliance : il offrait 3.000 talents, pourvu que Sertorius lui reconnût la possession de la Bithynie et de la Cappadoce. De fait, Sertorius lui envoya un de ses lieutenants, M. Marius, qu'on vit paraître avec les satrapes du roi (et en gardant le pas sur eux) dans les villes d'Asie. Jusqu'au bout, Sertorius tint, sur la côte, près du cap de la Nao, la station d'Héméroscopium.

Cependant, pas à pas, Pompée et Métellus reprenaient le terrain perdu. Finalement, Sertorius ne tenait guère plus que la moyenne et la haute vallée de l'Ebre, où il était adossé aux populations basques. L'insuccès engendrait le découragement. Il se montra d'abord parmi les Espagnols, et, quand Sertorius eut fait tuer les fils

des chefs qui l'avaient abandonné, la désaffection grandit. Même dans l'émigration italienne, les murmures s'élevaient : bref, un complot se forma dans le sein de l'état-major d'Osca. Perpenna attira le général à un repas et provoqua une bagarre par des propos indécents qui étaient généralement proscrits à la table de Sertorius. Celui-ci ne perdant pas son sang-froid, les conjurés finirent par se jeter sur lui et le massacrèrent avec son entourage espagnol (72).

Sa mort mettait fin à la lutte. Perpenna essaya bien de le remplacer, mais il fut défait au premier choc avec Pompée, et pris sur les bords du Tage. Il chercha à se sauver en livrant la correspondance de Sertorius avec les mécontents de Rome. Pompée brûla les lettres sans les lire et fit exécuterle traître. Il y eut encore des résistances locales, surtout à Calagurris (Calahorra) dans les provinces basques. Puis Pompée et Métellus purent emmener leurs légions. Le premier éleva aux Pyrénées orientales un trophée où il se vantait d'avoir pris 876 villes, et les deux généraux triomphèrent à Rome le 30 décembre 71.

Ils avaient donné à la péninsule reconquise un nouveau statut. Dans l'Ultérieure, Métellus avait augmenté les tributs des Lusitaniens (Portugal) et des Vaccéens (Castille occidentale). Dans la Citérieure, Pompée avait été plus clément, et surtout s'était étudié à augmenter le nombre des villes· Pompelo (Pampelune) lui dut sa naissance. Et, dans les Pyrénées, il fonda pour les restes des bandes sertoriennes Lugdunum Convenarum (Saint Bertrand de Comminges). Il s'en fallait que le calme fut parfait, puisque, dès 69, l'Espagne fournit l'occasion d'un triomphe. Mais enfin il ne s'y passa rien de grave pendant un siècle.

C'est dans cette période que l'Espagne vit César. Il y vint comme questeur en 67, puis gouverna l'Ultérieure en 61-60. Il diminua les tributs fixés par Métellus, et, pour que le trésor et sa bourse n'en souffrissent pas, vendit le droit latin à diverses municipalités. Il chercha

aussi la gloire guerrière, et poussa jusqu'à l'extrémité N.-O. de l'Espagne.

Il était trop intelligent pour s'imaginer avoir effacé à ce prix le prestige du vainqueur de Sertorius, et, après le triumvirat (59), il abandonna volontiers l'Espagne à Pompée. Quelques troubles chez les Vaccéens (56) permirent à celui-ci de masser peu à peu jusqu'à 7 légions dans la péninsule : elles s'entraînèrent dans la guerilla, en attendant de servir pour la guerre civile. Pendant ce temps, le jeune Crassus avait soumis l'Aquitaine (57), et, d'une manière générale, la conquête de la Gaule par César achevait de cerner l'Espagne par le Nord. Les Cantabres et les Astures des montagnes du Nord, sentant leur indépendance menacée, avaient envoyé des secours à leurs parents d'Aquitaine.

Guerres de 49 et de 45

Telle était la situation lorsqu'éclata la nouvelle guerre civile (50). L'Espagne paraissait solidement rattachée à la cause de Pompée. Dans la Citérieure, il avait rassemblé 5 légions sous Pétréius et Afranius, avec un tiers de contingents indigènes. L'Ultérieure avait été confiée au polygraphe Varron, qui avait déjà servi sous Pompée dans la guerre des pirates : il y rassembla 2 légions de Romains et 1 légion indigène. Quand l'évacuation de l'Italie s'imposa (49), Pompée hésita même un instant entre l'Espagne et l'Orient. Il se décida pour l'Orient, mais le bruit courut longtemps dans la péninsule qu'il arriverait par l'Afrique.

César, aussitôt maître de l'Italie, ne crut pas pouvoir laisser derrière lui des forces pareilles, au moment d'aller chercher l'adversaire en Orient. Il se dirigea sur l'Espagne avec 9 légions, et ordonna aux lieutenants qu'il avait laissés en Gaule d'occuper les défilés des Pyrénées Orientales. Il dut détacher des forces impor-

tantes au siège de Marseille, et, au printemps de 49, passa les Pyrénées avec 5 légions.

Afranius et Pétréius avaient laissé franchir les montagnes, mais ils occupaient, en arrière, une solide position à Ilerda (Lérida), dans l'angle formé par la Sègre et son affluent de droite, la Cinca. Ils communiquaient par le pont d'Ilerda avec la rive gauche de la Sègre, et de là avec les places de l'Ebre, situées à environ 50 kilomètres au S. Leur objectif était de retenir César le plus longtemps possible, pour donner à Pompée le temps d'entreprendre en Orient les opérations décisives.

Pour des raisons parallèles, César avait intérêt à hâter la solution en Espagne. Il franchit la Sègre sur des ponts de fortune, et tenta d'abord d'attirer ses adversaires à une bataille en plaine. Il n'y réussit pas. Vint la fonte des neiges (mai 49), et un débordement de la Sègre qui emporta les ponts de César. Coupé de tout ravitaillement, sa situation fut un instant critique. Quand il eut, par des prodiges d'ingéniosité, rétabli la communication avec la rive gauche, il y jeta sa cavalerie gauloise et germaine, pour inquiéter les pompéiens sur leur communication avec l'Ebre.

Cette fois, Afranius et Pétréius se décidèrent à franchir le pont d'Ilerda : des défections s'étaient produites dans la province, et ils tenaient à rester sûrs de la ligne de l'Ebre, pour pouvoir prolonger la guerre à leur volonté. C'était ce que César devait éviter à tout prix : retardant leur retraite par sa cavalerie, il les rejoignit avec ses légions, les trompa par un mouvement simulé, et réussit à leur couper la route de l'Ebre. Ils n'osèrent pas risquer la bataille pour la forcer : leur armée était travaillée, une première tentative de fraternisation n'avait échoué que par l'intervention paternelle du vieux Pétréius. Les généraux pompéiens reprirent donc la route d'Ilerda, mais furent encore prévenus par César. Coupés de tout ravitaillement, privés d'eau, les pompéiens mirent bas les armes (1er juillet 49). César demanda seulement la reddition des armes et le licenciement des hommes. Les vétérans de Pompée furent

reconduits à ses frais jusqu'au Var, les Espagnols renvoyés chez eux.

La Citérieure était conquise : César vola dans le Sud. Là, l'excellent Varron avait fait de son mieux, mais cette province, où César avait passé comme questeur, puis comme préteur, était encore moins sûre que l'autre. Cordoue, Hispalis-Italica (Séville), Gadès (Cadix), abandonnèrent successivement Varron. Il vint faire sa soumission (août 49), et César le conquit en lui faisant espérer la réorganisation des bibliothèques de Rome. César garda à son service la légion indigène qu'il avait formée, puis repartit pour Marseille et pour l'Italie.

Il avait laissé 4 légions en Espagne, mais Cassius Longinus, qui les commandait, était un mauvais choix. Dès 48, des mutineries éclatèrent jusqu'au sein de l'armée césarienne. Puis, les évènements d'Orient (48-7), d'Afrique (47-6), jetèrent sur les côtes de la péninsule quantité de réfugiés pompéiens, qui profitaient de ce qu'ils avaient encore la mer libre. Les fils de Pompée, Cnéus et Sextus, vinrent eux-mêmes réveiller les sentiments de loyalisme qui subsistaient dans le pays pour leur maison. Bref, dans l'été de 46 et de 44, il s'était reconstitué là une force pompéienne de 13 légions, avec un noyau petit, mais solide, de forces romaines, et des éléments accourus de tous les points de la péninsule. Les chefs pompéiens, Cnéius Pompée et Labiénus, donnèrent à la lutte un caractère d'atrocité qu'expliquait l'exaspération croissante de la guerre civile.

Les forces césariennes de terre et de mer ne pouvaient que chicaner l'adversaire. Il fallut que César vînt lui-même avec des renforts imposants. Il fit en 27 jours le chemin de Rome jusqu'au haut Bétis (Guadalquivir) : son armée, composée en grande partie de recrues, ne valaient pas celles qu'il avait eues jusqu'alors (1er juin 46).

Le travail de l'état-major césarien sur cette guerre est de tous points inférieur aux précédents (*Bellum Hispaniense*). Aussi est-il assez difficile de suivre dans le détail la guerre dont la vallée du Bétis fut cette fois

le théâtre. La place d'armes de Pompéus était Cordoue, mais on se disputa surtout les places secondaires des environs. De part et d'autre, les chefs se méfiaient de la valeur de leurs troupes et hésitaient devant l'action décisive. De plus, les hautes montagnes qui barrent l'Andalousie au Sud provoquent une saison de pluies qui rendait la viabilité détestable. Enfin, le printemps se leva (mars 45), et trouva César et Cn. Pompée en présence près de Munda (Rondilla). Cette fois, César n'hésita pas à franchir en formation serrée le ruisseau extravasé qui le séparait de l'adversaire. Mais le mouvement était scabreux, et l'attaque de l'infanterie pompéienne lui fit vivre des moments qu'il n'avait pas connus depuis la bataille de la Sambre. Il dut, quoiqu'il approchât de la soixantaine, payer de sa personne. Cependant la cavalerie maurétanienne que lui avait amenée le roi Bogud avait battu la cavalerie des pompéiens et pris leur camp sur leurs derrières. Ils durent faire roquer 1 ou 2 légions, et ce mouvement, demandé à des recrues inexpérimentées, provoqua dans leurs rangs le désordre décisif. César perdit 1.000 hommes, ce qui était beaucoup pour une bataille victorieuse, mais il prit les aigles de 13 légions ennemies ; Labiénus resta sur ce dernier champ de bataille. Cn. Pompée blessé essaya de gagner Cartéia, mais tomba dans un détachement césarien et périt.

Cette fois, la répression fut sanglante. A Cordoue, 22.000 personnes périrent. D'autres villes furent livrées au soldat dans la Bétique. Dans la Citérieure, la guerre avait fait beaucoup moins de ravages. Sextus Pompée gagna les montagnes du N.-O., où la domination romaine n'avait pas encore périclité, et y attendit la mort de César. Pour la première fois, celui-ci triompha sur des concitoyens (septembre 45) : voulait-il présenter la guerre d'Espagne comme une insurrection indigène ?

Il avait réorganisé nombre de municipalités bouleversées par la guerre, pris des mesures pour parer à l'expansion de l'usure, conséquence forcée de la crise économique. Il avait enfin fondé des colonies. Le hasard

nous a conservé le statut de l'une d'elles, la ville d'Urso (Osuna) ou S. de Cordone, officiellement *Colonia Genetiva Julia.* Il n'était pas encore définitivement rédigé au moment de l'assassinat de César (15 mars 44) : Antoine le fit achever en hâte par ses subordonnés, et les modifications apportées au projet primitif de César sont intéressantes à étudier. On y relève la tendance à soustraire les municipes de province au patronage des grands personnages du Sénat, qui avait rendu possibles les prolongations locales de la guerre civile : Sextus Pompée n'avait pas encore quitté l'Espagne pour la mer. Les mesures prises ici pour des citoyens seront étendues aux provinciaux par Auguste, qui finira par interdire toute manifestation d'hommage en faveur des gouverneurs en exercice. Elles sont donc dans le sens de l'avenir monarchique.

Nous signalons quelques articles qui situent chronologiquement la loi (66, 104), d'autres qui permettent de comparer les mesures de César (97) et celles de ses successeurs (130-131, 134) : on les trouvera dans F. Girard, *Textes de droit romain*, p. 89 sqq.

Guerre cantabrique

A la mort de César, l'Espagne relevait de Lépidus. Il en tira la matière d'un triomphe (43), qui ne pouvait

être refusé au triumvir et au proscripteur, mais qui suppose tout de même un fait militaire quelconque. L'Espagne semble ensuite être restée calme sous son administration jusqu'au moment où elle passa sous le gouvernement d'Octave (36). A partir de là, des mouvements y sont signalés : triomphes en 36, 34, 32, 28. On est mal renseigné sur ces faits ; on voudrait savoir s'ils ne tenaient pas à la persistance d'un foyer d'indépendance dans les montagnes du N.-O., chez les Astures (Asturies) et les Cantabres (provinces basques). Puis, on constate une agitation parallèle en Aquitaine (triomphe en 28-27). Pour des barbares, naturellement inconscients de la réalité géographique et politique, le voisinage d'une petite région indépendante pouvait facilement engendrer l'illusion d'un vaste arrière-pays prêt à les soutenir contre Rome.

Auguste, on l'a vu, n'a pu s'occuper de l'Occident qu'en 27 avant J.-C. Le 1er janvier 26, il prit le consulat à Tarragone, et c'est là que, par un contraste qui excita puissamment l'imagination de ses poètes, il reçut les ambassadeurs de l'Extrême-Orient. Il était tout prêt à laisser au Sénat l'administration des provinces pacifiées de l'Est, mais, résolu à en finir avec les Astures et les Cantabres, il concentra contre eux une force imposante, 3 légions, 18.000 Romains, sans compter les auxiliaires. Une large base de ravitaillement était donnée à l'armée romaine par l'Espagne intérieure. Et surtout, les 9 peuples de l'Aquitaine (entre Garonne et Pyrénées), qui avaient si longtemps, par les « ports » des Pyrénées Occidentales, maintenu le contact avec les frères d'outre-monts, relevaient maintenant de Rome. Auguste, ayant été forcé de soigner ses rhumatismes dans l'intervalle des campagnes, alla pour celà à Dax, et il donna le droit latin aux Ausci (Auch).

Il était assez intelligent pour ne pas s'exagérer sa valeur comme soldat, et laisser faire ses légats. Ils eurent à soutenir une rude guerre. Ils rencontrèrent là des montagnards farouches : les hommes, mis en croix, entonnaient encore leur hymne de guerre. Les femmes, pres-

que considérées commes égales des hommes, tuaient leurs enfants plutôt que de livrer leurs fils aux arènes, et leurs filles à l'orgie. On ne nomme qu'un chef, Caracuttis, qui vint se soumettre personnellement à Auguste. Une inscription d'Italie évoque l'idée du métier peu relevé (gladiateur ? mime ?) auquel fut réduit ensuite le fils de ce libre roi des montagnes :

« Aimé des mortels, craignant les dieux immortels, ici repose Caracuttis,

mais son souvenir reste vivant, car il a plu aux sénateurs, aux rois et aux matrones, il a joui de la vie aussi longtemps que le lui ont permis les Moires, et, en raison de sa piété, il est honoré aussi sur l'autre rive du Léthé »

Au bout de deux ou trois ans de guerre, les Romains purent se croire arrivés au but. Mais des révoltes éclatèrent encore en 22, en 19, et des symptômes de démoralisation se montraient dans les légions d'Espagne. Il fallut envoyer là Agrippa lui-même, qui fit des exemples sévères : il retira à une légion le surnom d'honneur *Augusta* qu'elle avait mérité antérieurement. Enfin le résultat fut atteint par des transplantations en masse. Les montagnards des Pyrénées Occidentales furent compris dans la soumission, et des chansons de leur pays rappelaient encore au moyen-âge la lutte finale :

« De Rome des étrangers nous oppriment, mais la Biscaye élève son chant de victoire. — Octave, du monde dominateur, Lécobidi Biscaïen : — Du côté de la mer et du côté de la terre, il met autour de nous le siège. — A lui les plaines arides, à nous les bois et les cavernes des monts ; — Mais, ô coffre du pain, que tu es mal rempli ! — Ils ont dures cuirasses, mais les corps sans défense sont agiles ; — Cinq années, jour et nuit, sans repos, le siège dura ; — Des nôtres quand ils en tuaient un, quinze ils perdaient ; eux beaucoup, nous peu ; — A la fin nous fîmes alliance ; — Du Tibre la ville est assise au loin, mais des grandes chaînes la force s'use au perpétuel monter du pic ».

Entre les deux pays diversement, mais complètement

romanisés, qui les cernaient au Nord et au Sud, les Basques ont au moins gardé leur langue, qui évoque aujourd'hui encore le souvenir du ligure ou de l'ibère.

Auguste avait, au cours même de la lutte (25), fondé une colonie pour les vétérans sortis du service à *Emerita* (Mérida). Après la fin il procéda à d'autres créations (24). Mais la péninsule ne reçut son organisation définitive qu'entre 7 et 2 avant J.-C. Auguste maintint au Sud de Carthagène la limite des provinces Citérieure et l'Ultérieure. La première s'étendit sur les monts Cantabriques jusqu'à l'Océan et au Durius (Douro). La seconde fut divisée en deux parties séparées par l'Anas (Guadiana) : la Bétique au Sud, la Lusitanie au Nord. L'Empereur se réserva la province Citérieure (ou Tarraconaise), où des forces militaires étaient maintenues. Les deux autres furent laissées au Sénat.

L'Espagne au 1er siècle avant J.-C.

Il est nécessaire de s'arrêter un instant sur la diversité d'aspect que présentaient les diverses régions de l'Espagne : j'entends les régions naturelles, et non pas les divisions administratives.

La base première de la domination romaine était la côte Ouest. Pacifiée depuis très longtemps, elle offrait, malgré les ravages momentanés de la guerre de Sertorius, l'aspect d'un pays bien mis en valeur et relativement peuplé. On nous dit que les Baléares, romaines depuis 123, avaient, la petite comme la grande, plus de 30.000 habitants chacune, et le renseignement cadre avec l'idée que nous devons nous faire des Pityuses, civilisées dès l'époque punique. Cette densité de 15 habitants au klm. q. peut être appliquée à la côte située en face, d'autant que c'est celle à laquelle nous avons été amenés pour la Narbonnaise. Cela donne, pour la Catalogne, Murcie, Valence, Grenade (100.000 Klm. q.) 1 million 1/2 d'habitants. Le petit peuple des Ilercaones (aux bouches

de l'Ebre fournit une cohorte (600 soldats) en 49 ; Sagonte en envoya 5 à César. Dans cette région, nous pouvons admettre un élément servile nombreux : dans les mines de Carthagène seulement travaillaient 40.000 ouvriers.

La grande voie qui prolongeait la Via Domitia en franchissant les Pyrénées aux trophées de Pompée et passait par Tarragone piquait de là vers l'intérieur, sans redouter les solitudes de la Manche : c'est par elle que César arriva en 27 jours en Bétique. On avait fait un autre parcours, desservant la côte par Carthagène.

A la côte, des deux côtés du massif du plateau castillan, deux régions se rattachaient, l'une au Nord, l'autre au Sud, notablement différentes.

Dans la première, la vallée de l'Ebre, l'aspect du pays devenait rapidement sévère. Nous n'avons de renseignements statistiques précis que pour la région qui prolongeait celle-ci à l'Ouest, et même pour l'extrémité océanique de cette région. Pline qui a fonctionné dans ce pays, assigne aux districts d'Astorga, Succo et Braga, respectivement 240.000, 166.000, et 275.000 *libera capita* : pour une surface de 85.000 kilomètres carrés, ceci donne 8 habitants au klm q. Cette densité était peut-être dépassée dans l'Aragon, mais non sur le plateau castillan, la partie âpre avant toutes de la péninsule. En appliquant le chiffre aux 150.000 Klm. q. allant de la Sègre à l'Océan, on trouverait 1 million 1/2 d'habitants.

La province du Sud, au contraire, la Bétique, était la partie riche de l'Espagne. Là étaient les principales mines dont l'une rapportait un talent en trois jours au concessionnaire, et à côté d'elles, des terres aussi bien cultivées que celles de Valence. Là avait fleuri la civilisation de l'antique Tarshish, là, déjà, la colonisation phénicienne avait déployé son activité. Là enfin s'étaient fondées, dès le IIe siècle avant J.-C., des villes latines Cordoue, Italicae, Cartéia. Les ravages de la guerre de 48-5 n'ont arrêté que très momentanément l'essor de la province. Sur ses 80.000 Klm. q. l'Andalousie comptait 175 *oppida*, autant que la Tarraconaise cinq fois plus

grande, trois ou quatre fois plus que la Lusitanie, presque double. La Tarraconaise ressemblait à la Bétique dans sa partie orientale,à la Lusitanie dans sa partie occidentale. On peut aller jusqu'à la densité de 20 ou 25 habitants au Klm. q., et supposer deux millions d'âmes.

En arrivant aux bords de l'Anas (Guadiana), on atteignait la Lusitanie, don't nous avons eu déjà l'occasion de signaler l'aspect très fruste. Ici nous retrouvons la densité des montagnes du Nord : 8 au klm.q. Pour les 200.000 klm. q. de la province, elle donne 1 million 1/2 d'âmes.

Les forces militaires qui assuraient la pacification de ces 6 ou 7 millions d'âmes se réduisaient aux trois légions qui, après la guerre cantabrique, restèrent cantonnées au N.-O. : le quartier de l'une d'elles a donné son nom à une ville, plus tard capitale d'un royaume (*Legio*, d'où Léon). Encore, au cours du Ier siècle après J.-C., le nombre fut-il réduit à 2, qu'on ne s'interdisait même pas d'affaiblir par des détachements en Germanie. L'Empire romain a bénéficié largement de l'immense avantage de n'avoir pas de frontière Ouest à défendre.

L'Océan

L'Océan, en même temps qu'une limite précieuse, était un domaine profitable. Il l'avait été de très bonne heure, car il est très probable que c'est par la côte O. de l'Espagne que passait la voie la plus fréquentée vers les Cassitérides (Cornouailles) et leur étain. Les Tartessiens l'avaient ouverte, et, plus tard, Tyr, puis Carthage, en avaient jalousement gardé le monopole. Encore au IIme siècle avant J.-C., c'est à Gadès (Cadix) qu'on obtenait les meilleurs renseignements tant sur les îles Fortunées (Madère ? Canaries ?) que sur l'Armorique et la Cornouaille. Mais on a vu, par l'histoire d'Eudoxe de Cyzyque, que la route vers le Sud ne donnait pas grand chose. La route du N., au contraire, éclairée au départ par le phare de Cépion, restait active et a créé des illu-

sions qui ont survécu, même quand César eut conquis la Gaule et reconnu la Bretagne. Même alors, les géographes cherchèrent près des côtes de Galice les mystérieuses îles de l'étain, sans se rendre compte que d'antiques habitudes commerciales avaient créé cette confusion tenace entre le cap Finisterre, le Finistère et le cap Land's End.

Gadès avait quitté à temps Carthage pour Rome, et resta une alliée favorisée. Dans son plaidoyer pour Balbus (56-5), Cicéron nous a conservé certains détails sur cette alliance, et sur les survivances puniques qui, malgré tout, caractérisaient la cité dix fois séculaire :

« 14) Je vous pardonne d'ignorer les lois carthaginoises, puisque vous avez abandonné votre patrie, et de n'avoir pu étudier les nôtres.....

15) Des hommes sages, instruits du droit public, sous le consulat de Lépidus et de Catulus (78), présentèrent au Sénat une requête au sujet du traité avec Cadix. Alors on renouvela avec la ville de Cadix un traité ......

16) Le traité porte...... que « la paix sera juste et éternelle ». On a ajouté un article qui n'est pas dans tous les traités, « qu'ils conservent avec affection la majesté du peuple romain »

17) Ils (les Gaditains) attestent en ce jour même le peuple romain à qui ils viennent de fournir du blé dans une disette, comme ils l'ont déjà fait plusieurs fois....

19) Je ne dis pas comment (César) a apaisé les divisions (de Cadix), leur a donné des lois avec leur consentement, a policé et adouci leurs mœurs en détruisant les restes d'une ancienne barbarie (les sacrifices humains)......

22) Métellus a décoré du titre de citoyen Asdrubal de Cadix, qui nous avait bien servis dans la guerre d'Afrique ».

Gadès était encore au temps d'Auguste une des riches cités de l'Empire, la seule avec Padoue qui comptât 500 chevaliers (ayant 400 000 sesterces). C'est l'un d'eux sans doute qui faisait le voyage de Rome exprès pour

voir Tite-Live. Cette prospérité ne paraît pas avoir fléchi par la suite.

Il est permis pourtant de croire qu'elle fut dûe plutôt à ce que Gadès était débouché de la Bétique vers la Méditerranée et Rome, qu'au commerce océanique. Car celui-ci a perdu de son importance *relative*. On ne voit pas que les Romains aient fréquenté ni surtout dépassé vers le Sud les îles Fortunées : leurs notions sur le Soudan venaient plutôt par les pistes aboutissant en Afrique mineure. Quand à la route de l'étain par la Galice et l'Armorique, elle perdait sa raison d'être depuis que la Gaule et la Bretagne étaient entrées dans l'empire ou dans la clientèle de Rome. On n'aimait pas affronter l'Océan, ses tempêtes et ses cétacés : encore sous le bas Empire, les vieux récits du Carthaginois Hamilcar (Vme siècle) n'avaient pas perdu leur actualité sur ce sujet. Il fallait la découverte de l'Amérique pour faire de l'Atlantique une voie de communication importante.

La romanisation

Le problème de la romanisation ne s'était pas posé en Espagne de la même manière qu'il se posa en Gaule.

La péninsule retenait des restes de Ligures et des Celtes. Elle avait vu, sur les côtes de Bétique, des colons phéniciens ; sur les côtes, entre l'Ebre et les Pyrénées, des colons grecs. Mais la grande masse de la population se rattachait à la race ibère, qui apparaît comme apparentée aux Berbères. Les écrivains grecs ou latins nous ont donné la caractéristique de l'Ibère, avec ses défauts et ses qualités. Il était chasseur et pasteur, mais non agriculteur ni marin, et assez fainéant : l'activité régulière d'un camp romain apparaissait comme un signe d'aliénation mentale à ces hommes qui ne comprenaient pas qu'en dehors du combat on fît autre chose que se promener ou dormir. L'Ibère était cruel. Il était, non pas déloyal (car on nous vante sa fidélité à la parole donnée), mais peu prompt à s'engager, et d'une manière générale,

très renfermé : rien là des *homines aperti* de l'autre côté des Pyrénées. Il était sobre, endurant et fier. Dans ce peuple plus primitif, la société n'était pas hiérarchisée comme chez les Celtes : la hiérarchie était remplacée par le dévouement spontané qui groupait des centaines de braves autour d'un chef local. Des peuplades isolées, avec des nids d'aigles, mais rien de cette aristocratie brillante que César trouva en Gaule : bref, une société sur laquelle la romanisation de l'indigène avait bien moins de prise. La seule tentative fut celle de Sertorius à Osca, et on a vu à quel geste de féroce impatience elle aboutit.

Aussi les Romains ont-ils procédé ici tout autrement qu'en Gaule. Ils ont disloqué les aggréats antérieurs, et multiplié les villes ; Numance même s'est relevée camme ville latine. Le mouvement était commencé à l'époque républicaine. Au temps d'Auguste, on signale déjà le grand nombre des villes de droit latin. Enfin Pline donne des chiffres:outre les 29 colonies de citoyens (dont une aux bouches du Tage), il énumère 18 villes de droit latin en Tarraconaise, 29 en Bétique, 3 en Lusitanie. Encore une fois, la Tarraconaise, dans sa vaste étendue, se composa en réalité de deux régions, la région Est du type bétique, la région centrale et occidentale du type lusitanien : on le verrait aussi par la statistique des inscriptions, n'était la présence de l'élément militaire du N.-O.. Or, les chiffres de Pline sont en tout cas antérieurs à Vespasien (68-79), qui donna le droit latin à toutes les villes d'Espagne.

Le droit latin maintenait une assez redoutable barrière entre les colonies de citoyens et les villes latines, puisque les habitants de ces dernières n'avaient ni le *jus honorum* ni le *us connubii :* ils devenaient d'ailleurs citoyens par la gestion de charges municipales. A part cela, le droit latin apparaît comme singulièrement près du droit romain, dans les tables des villes latines de Malaga et de Salpensa. Il pouvait y avoir de notables différences dans le droit familial, d'où l'absence du *jus connubii :* encore des différences qui étaient apparues

d'abord considérables (comme *l'optio tutoris*) se sont-elles évanouies à l'examen. Quant aux dispositions relatives à la propriété et aux obligations, elles devaient être bien minimes, puisque les Latins avaient avec les citoyens le *jus commercii*. Bref, sauf les variantes des règles d'administration locale, le droit des différentes villes latines était sensiblement uniforme : les érudits modernes ont bien de la peine, dans le document de la fin du I[er] siècle après J.-C. que nous citions, à discerner ce qui revient à Salpensa ou à Malaga. Et enfin, partout, la langue latine était langue officielle.

L'Espagne, comme province romaine, avait une avance de 75 ans sur la Narbonnaise, de 150 ans sur le reste de la Gaule. Dès le temps de Cicéron, Cordoue produisait des poètes, qui, à la vérité, ne satisfaisaient guère les délicats de Rome. Il en est résulté que l'éducation latine était déjà répandue dans les municipes espagnols au moment de l'essor maximum de la littérature latine. L'Espagne a donc fourni sa large contribution à la belle époque, et si, chez nombre de ces pseudo-Espagnols, l'accent du terroir est évaporé, le poète Martial, né vers 45 après J.-C. à Bilbilis, a plus d'une fois chanté la pittoresque patrie qu'il avait laissée entre l'Ebre et le Tage (Calatayud) :

« O toi, dont la Celtibérie doit célébrer le nom, toi, l'honneur de l'Espagne ma patrie, tu vas donc, Licinianus, voir la fameuse Bilbilis, distinguée par les chevaux qu'elle produit et par le courage de ses habitants. Tu verras le Calvus, stérile sous les neiges ; le Vadéveron inaccessible dans ses pentes déchiquetées ; les bocages délicieux de Botrode, où l'heureuse Pomone prodigue ses faveurs. Tu traverseras sans peine le lit tiède et peu profond du Congédus, et quelques lacs tranquilles où les nymphes font leur séjour. De là, tu pourras te rafraîchir dans le lit étroit du Xalon, dont l'eau donne au fer une trempe plus vive. Au même lieu, Vobisca t'offrira les avantages d'une chasse abondante. Les bords du Tage qui roule l'or dans ses flots, te garantiront des chaleurs plombantes, sous l'ombre silencieuse de leurs

arbres. L'eau glacée de Dercenne, celle de Nutha, plus froide que la neige, étancheront l'ardeur de ta soif.

Mais lorsque décembre montrera son front glacé, ses brouillards incommodes, et lorsqu'il fera retentir les mugissements de l'aquilon, tu regagneras les rivages tempérés de Tarragone et tes domaines de la Lalétanie. En ces lieux, le daim timide se jettera dans tes filets, le sanglier tombera sous le fer meurtrier ; et, jaloux de forcer à la course le lièvre rusé, tu laisseras à tes fermiers la viande grossière du cerf. La forêt voisine descendra pour alimenter ton foyer, autour duquel viendra se ranger un troupeau d'enfants mal vêtus. L'intrépide chasseur ! toute la bonne société de ton voisinage, invitée par toi, s'assiéra à ta table. On n'y verra point ces gens qui distinguent la figure de la lune, ces personnages à robe longue, ou ceux qui ne savent qu'étaler la pourpre de leurs habits. Point de sale messager, point de client importun, point de veuve exigeante. Le plaideur efflanqué ne troublera point ton profond sommeil, et tu dormiras la grasse matinée. Qu'un autre achète à grand prix de vains éloges et l'éclat insensé de la renommée ! Son bonheur te semblera digne de pitié. Tu jouiras sans orgueil d'un plaisir plus vrai, lorsqu'on comblera d'applaudissements Sura ton ami. On a le droit de demander la vie, le superflu, quand on a la bonne renommée — le nécessaire. »

La mesure de Vespasien dont nous avons parlé, prouve que, dès le Ier siècle après J.-C., la masse des agglomérations urbaines de la péninsule (et il y en avait des centaines) étaient latinisées. Or, les peuplades avaient été démembrées, les districts ruraux répartis entre ces villes. C'est là que le paysan d'Espagne venait acquitter le tribut, s'enrôler, ou demander ou subir la justice. C'est là que, vu le caractère particulièrement incolore de ses superstitions locales, il admirait la religion de Rome et d'Auguste, — en attendant l'évêque chrétien. C'est par les villes que s'est faite la romanisation complète de l'Espagne. — Complète au point de vue de la langue, car, dans ce qu'on nous dit des Ibères, qui donc,

malgré Rome, malgré le christianisme, malgré l'apport germanique, ne reconnaît plus d'une fois les hommes de l'Espagne moderne ?

CHAPITRE XI

Afrique Mineure

BIBLIOGRAPHIE

F. Strenger, dans Sieglin, *Quellen u. Forschungen*, 28.
Salluste, *Jugurtha.*
Plutarque, *Marius, Sertorius, Pompée.*
Cicéron, *Contre la loi agraire,* II.
César, *Guerre civile, Guerre d'Afrique.*
Veith, dans Kromayer, *Antike Schlachtfelder, Afrika.*
Plutarque, *Caton d'Utique.*
[Cicéron], *Invective c. Salluste.*
Appien, *Guerres civiles.*
Goyau, *Chronologie de l'Empire romain.*
Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique.*
Boissier, *L'Afrique romaine.*
Audollent, *Carthage romaine.*
Kahrstedt, *Gesch. der Karthager* (t. III du Meltzer).
Beloch, *Bevölkerung der gr. röm. Welt.*
Plutarque, *César.*
Saglio-Pottier, *Dict. des Antiq.*, art. *Annone.*
Pline, *Histoire naturelle,* V.
Pauly-Wissowa, *Realencycl.*, art. *Hiempsal, Juba.*
W. Thieling, *Der Hellenismus i. Klein Afrika,* Leipzig, 1911.
Mommsen, *Histoire romaine,* V.

STRABON, livre XVII
BERTRAND, *Saint-Augustin.*

L'Afrique mineure, où Rome avait trouvé sa plus terrible ennemie, fut, depuis la disparition de Carthage, la moins préoccupante des provinces de l'Empire. Les troubles locaux qui pouvaient y naître étaient limités d'avance par l'isolement de la région. Le grand désert du Sahara a rendu là aux Romains le même service que l'Océan ailleurs. Pas plus que de frontière Ouest, les Romains n'ont eu de frontière Sud à défendre.

L'Afrique mineure vers 100 avant J.-C.

Nous avons été amenés à parler de la guerre de Jugurtha, point de départ de la transformation militaire qui inaugura l'époque nouvelle. Rappelons quelle avait été l'organisation donnée à l'Afrique par Marius (105). La province d'Afrique, constituée après la chute de Carthage, n'avait pas été agrandie d'un pouce de terre. Lorsque, quelques années plus tard (96), la Cyrénaïque fut léguée aux Romains, le Sénat la mit sous le protectorat du gouverneur d'Afrique, mais en donnant à ses villes « la liberté » : nous avons vu quelles furent ses destinées ultérieures. On avait laissé subsister un royaume de Numidie, confié à Gauda, le seul survivant de la descendance de Masinissa. Mais ce royaume s'arrêtait maintenant à l'Ampsagas. De là jusqu'à l'Océan, s'étendait le royaume de Maurétanie, dont le roi Bocchus avait livré Jugurtha. Bocchus resta l'ami de Rome, fournit des secours dans la guerre servile (103-100), combla de prévenances Sylla. On a vu, à propos de l'histoire d'Eudoxe de Cyzique, quel était son prestige dans l'Afrique occidentale. Enfin les tribus nomades des Gétules avaient été déclarées libres, et laissées à leur *réguli*, nous

dirions à leurs cheiks. Derrière elles, le désert rassurait les Romains

Hiempsal

Lorsqu'éclata la première guerre civile (88), les rois d'Afrique, Hiempsal en Numidie, Bogud en Maurétanie, étaient disposés à suivre le Sénat. Le premier fut fort embarrassé quand il vit débarquer sur ses côtes les deux Marius, le père et le fils, proscrits et fugitifs. Il hésita longtemps : il allait faire arrêter les gêneurs, lorsqu'ils le soulagèrent par leur fuite. Hiempsal fut dès lors mal vu du parti marianiste, qui, revenu au pouvoir, lui suscita un compétiteur, Hiarbas. Des faits analogues semblent s'être passés en Maurétanie. L'unité du pays tenait sans doute à la personnalité de Bocchus, car, après sa mort nous y voyons paraître des rois partiels, qui sont nommés par hasard dans les récits des guerres civiles romaines ; l'un d'eux, Ascalis, eut affaire à Sertorius, aux environs de Tanger. Enfin Sylla, vainqueur en Italie (82), envoya Pompée rétablir l'ordre en Afrique. Déjà les gens d'Utique, Phéniciens ou Romains, avaient préparé le terrain en mettant à mort le gouverneur marianiste Hadrianus. Mais Domitius avait réuni une force romaine assez importante, et avait avec lui Hiarbas. Pompée n'en termina pas moins la guerre en quarante jours. Domitius fut tué, Hiarbas s'enfuit et finit par être mis à mort. Hiempsal et Bogud remontèrent sur leurs trônes consolidés. Au cours de la guerre de Sertorius (82-72), l'Afrique, qui avait depuis longtemps marqué son rôle de pourvoyeuse de blé, alimenta plus d'une fois les armées du Sénat : il est vrai que Sertorius paraît y avoir trouvé aussi quelque concours.

L'Afrique ensuite se dérobe à nos regards jusqu'au consulat de Cicéron (63). Dans le discours qu'il eut à prononcer contre la loi agraire de Rullus, celui-ci a l'occasion de nous fournir certains détails sur la province :

« Il est encore, dans l'article précédent, en vertu duquel tout est vendu, une exception très lucrative ; elle met à couvert des domaines garantis par un traité. Rullus a entendu dire, non par moi, mais par d'autres, souvent dans le Sénat, et quelquefois à cette tribune, que le roi Hiempsal possédait sur les côtes d'Afrique des terres que Scipion avait adjugées au peuple romain, et que le consul Cotta avait depuis garanties à ce prince par un traité : Hiempsal appréhende qu'il ne soit sans force et sans effet. Mais que penser d'une loi qui excepte et qui confirme tout traité que vous n'avez pas confirmé vous-mêmes ? La loi diminue les déprédations des décemvirs, en cela je l'approuve ; je ne blâme point qu'elle garantisse les possessions d'un prince ami ; mais que cette faveur soit gratuite, je n'en crois rien. Le fils du roi, Juba, jeune prince non moins séduisant par son or que par sa belle chevelure, vient se présenter sans cesse à leurs yeux ».

Juba I

Ainsi paraît sur la scène de l'histoire Juba I, qui allait devenir roi de Numidie. Il eut avec César, sans doute à propos des empiètements auxquels fait allusion Cicéron, une altercation mêlée de voies de fait. Plus tard, Curion, qui avait partie liée avec César, proposa la confiscation du royaume de Numidie ! Tout cela rattacha solidement Juba à la cause pompéienne. Dans la province romaine d'Afrique, les sentiments étaient plus partagés : la ville principale, Utique, avait reçu le droit latin en vertu d'une loi Julia, et par suite n'était pas sûre pour les pompéiens. Quant à la Maurétanie, on nous la représente alors partagée entre deux rois, Bocchus et Bogud, l'un régnant à l'Est, l'autre à l'Ouest : ainsi s'était opéré, on ne sait comment, le partage qui se retrouvera dans la coexistence des provinces césarienne et tingitane. Les deux rois avaient dû éprouver

les bons offices de Céasr lors de son passage en Espagne Ultérieure : en tout cas, ils lui étaient acquis.

Sous ces auspices commença la seconde guerre civile (50-49). Aussitôt maître de l'Italie, César envoya en Silice Curion, chargé de surveiller et, le cas échéant, de conquérir l'Afrique. Plein de présomption, Curion crut pouvoir se rendre maître de la province avec deux légions seulement. Il débarqua près d'Utique, que tenait pour Pompée Attius Varus. La ville fut mise en danger. Mais Juba, dont l'ardeur pompéienne était stimulée par la haine personnelle, arriva à la rescousse. Il répandit le bruit qu'il allait opérer à l'extrémité Est de son royaume, sur les bords de la Syrte, et qu'il ne pouvait détacher au secours d'Utique que le corps de Saburra. Curion, mal renseigné, donna dans le piège. Il accourut pour anéantir, sur les bords du Bagradas Saburra, qui recula aussitôt. Et il tomba, avec une armée fatiguée par une marche forcée, dans l'armée de Juba. Les deux légions césariennes furent détruites. Curion, ne voulant pas se présenter devant César sans ses troupes, se donna la mort. De toute l'armée, il n'échappa guère qu'Asinius Pollion, qui devait être l'historien de cette équipée désastreuse (juin 49).

La défaite de Curion fit au roi Juba une situation très importante en Afrique. Il avait une armée de 4 légions vaguement organisées à la romaine, très forte en troupes légères, et pourvue de 100 éléphants. Dans la province romaine, il s'était conduit en maître à Utique sous les yeux d'Attius Varus,et il affirma de plus en plus son autorité sur les chefs pompéiens intimidés. Il tenait en respect les rois maurétaniens. Bref, l'Afrique Mineure devint, après Pharsale (48), le refuge naturel des forces de terre et de mer qui restaient aux pompéiens. Juba vit venir à lui Scipion, le beau-frère de Pompée, qui s'était conduit durant la campagne de Macédoine de manière à mériter, comme stratège, les éloges de César. Il vit venir Labiénus, naguère le meilleur lieutenant de César, maintenant son plus redoutable adversaire. Enfin, Caton, venu de Grèce, après avoir passé l'hiver en

Cynéraique (48-47), atteignit l'Afrique au prix d'une marche difficile. 10 légions d'Italiens se trouvèrent rassemblées. Seul des chefs pompéiens, Cnéus Pompée se rendit en Espagne.

César ne put s'occuper personnellement de l'Afrique qu'en octobre 47. Les vétérans avaient laissé voir des signes de lassitude. Il avait dans ses troupes une forte proportion de recrues. Il crut devoir entraîner ses hommes par un exemple audacieux. Dès qu'il eut réuni 2 légions, il partit de Lilybée et vint débarquer sur la côte orientale d'Afrique, dans la région d'Hadrumète, et il s'empressa d'occuper, au Sud de cette ville, la forte position de Ruspina qui lui permettait d'attendre. Il était maintenant le plus fort sur mer. Mais la saison était mauvaise et ses troupes n'arrivèrent que peu à peu.

Aussitôt son débarquement connu, Labiénus accourut d'Utique, couvrant 180 kilomètres en 4 jours. Il espérait par cette marche surprendre la petite armée de César, et, de fait, il la rencontra en rase campagne, partie au ravitaillement. La cavalerie légère numide commença à envelopper les césariens, dont Labiénus raillait déjà la détresse. César parvint à se maintenir, non sans pertes, jusqu'à la fin de la courte journée d'hiver, et alors un effort vigoureux lui permit de gagner les collines. De là, pendant la nuit, il se replia sur Ruspina.

Scipion, puis Juba, vinrent rejoindre Labiénus. Le moment était venu pour César de faire jouer les mines qu'il avait préparées en Afrique. Juba se vit entouré d'ennemis. Certaines des villes qu'il possédait sur la côte des Syrtes firent défection. Un ancien complice de Catilina, P. Sittius, réfugié en Afrique, sortit de son repaire avec des bandes de partisans. Le roi Bocchus entra en ligne tandis que Bogud appuyait les césariens d'Espagne. Enfin les tribus gétules envoyèrent des émissaires à César. En apprenant la prise de Cirta (Constantine) par Sittius et Bocchus, Juba dut courir avec ses principales forces à la défense de ses Etats.

A mesure que César recevait ses forces, le problème du

ravitaillement devenait plus difficile pour lui. Il se rendit d'abord à Ruspina, sur les collines voisines d'Uzita, un peu plus au sud. Il essaya d'enlever Uzita, et échoua. Il fallut chercher un terrain moins épuisé par les réquisitions. Par une marche rapide de 30 kilomètres, César alla s'établir à Aggar, dans le Nord tunisien. De là il risqua des coups de main sur Zéta, vers Thysdrus (el-Djem). Il avait maintenant 40.000 hommes, et cherchait la bataille. Les adversaires, bien que Juba leur eût ramené une partie de ses forces, avec une soixantaine d'éléphants, s'obstinaient à refuser.

Bataille de Thapsus

Enfin (février 46), César se décida à attaquer la ville importante de Thapsus, que les pompéiens ne pouvaient laisser tomber sans ruiner leur prestige. Le grand joueur jouait une fois de plus une partie risquée. Thapsus occupait un promontoire situé entre la mer et un lac saumâtre (sebkra). L'idée devait venir et vint aux pompéiens de faire de l'assiégeant un assiégé, en bloquant les deux isthmes étroits qui, au Nord et à l'Est, séparaient le sebkra de la mer. Juba et Afranius campèrent sur l'isthme de l'Est, à quelques kilomètres au Sud des lignes césariennes. Scipion contourna le sebkra et entreprit de fermer par un retranchement l'isthme du Nord. C'est le moment que guettait César pour se jeter sur lui. Les vétérans n'attendirent même pas que le déploiement fut terminé conformément au plan pour foncer sur l'aile gauche ennemie. Les éléphants furent mis en désordre, et la ligne pompéienne enfoncée. Alors, laissant quelques cohortes talonner les vaincus, César se reporta rapidement sur l'isthme de l'Est. Juba et Afranius n'avaient pas encore songé à faire mouvement en avant, et furent démoralisés par la *caesariana celeritas*. Comprenant que Scipion était battu, ils perdirent la tête, furent chassés de leurs camps. Quand les restes de

l'armée de Scipion vinrent y chercher refuge, ils tombèrent dans l'armée victorieuse : 10.000 hommes furent massacrés.

La bataille de Thapsus mettait l'Afrique aux pieds de César. Juba et Pétreius se sauvèrent à Zama, qui leur ferma ses portes : ils s'entretuèrent. Scipion essaya de fuir par mer : il tomba dans la flotte césarienne, et se perça de son épée. Labiénus seul parvint à gagner l'Espagne. Quant à Caton, on l'avait chargé du commandement d'Utique, dont il avait fait le magasin de l'armée pompéienne. A la nouvelle de Thapsus, il vit la population phénicienne éperdue, la colonie romaine presque aussi peu disposée à la résistance. Quelques forces de cavalerie s'étaient ralliées aux portes et offraient de défendre la ville si on les autorisait à tuer la population : Caton se refusa à ce massacre inutile, et s'occupa, avec une sereine grandeur d'âme, d'assurer la fuite de ceux qui redoutaient l'approche du vainqueur. Quand tout fut en ordre, il relut le *Phédon*, et se passa ensuite son épée au travers du corps « ayant refusé à César la gloire de lui donner la vie ».

Cette fois d'importants changements furent introduits en Afrique. Dans l'ancienne province, César distribua des châtiments et des récompenses. Il marqua, pour être relevée, Carthage. Le royaume de Juba forma une seconde province d'Afrique, que César livra à Salluste. Celui-ci la pilla consciencieusement. Le dictateur lui fit, à la vérité, dégorger 1.200.000 sesterces, mais il lui resta de quoi s'assurer les loisirs qui lui ont permis de discourir si élégamment sur la corruption de la noblesse romaine. César donna Cirta à Sittius, qui en fit une colonie romaine. On ne nous dit pas comment furent récompensé Bocchus et Bogud : le second allait encore, en 45, rendre de bons services à César en Espagne, et sa femme passait pour être particulièrement en faveur auprès du maître. Certains chefs locaux furent dépouillés (l'un répondait au grand nom de Masinissa), d'autres furent agrandis.

La Maurétanie et Juba II

La mort de César (15 mars 44) provoqua naturellement de nouveaux troubles. Sittius en fut la première victime : le fils du dynaste dépossédé Masinissa, Arabion, le fit disparaître : « Arabioni de Sittio nihil irascor », écrit Cicéron le 15 juin 44. Ce n'était que le début. Bientôt la province romaine fut le théâtre d'une lutte en règle entre le gouverneur césarien et le gouverneur envoyé par le Sénat. Les rois maurétaniens furent entraînés dans la bagarre, et cette fois se montrèrent moins adroits à embrasser le parti du plus fort. Après la victoire des triumvirs (42), l'Afrique, non sans quelques tâtonnements, fut donnée à Lépidus. Il y réunit 12 légions avec lesquelles il intervint efficacement dans la guerre contre Sextus Pompée. On sait qu'il en fut mal récompensé : Octave, en Sicile, lui débaucha ses troupes et le fit rentrer dans la vie privée (36). Il avait maintenant tout l'Occident, mais il n'eut pas le temps tout d'abord de s'occuper de l'Afrique, pas plus que de la Gaule ou de l'Espagne. Cependant c'est à cette époque que disparurent, dans des conditions mystérieuses pour nous, les royaumes de Bocchus et de Bogud. Le roi dépossédé, Bogud, chercha refuge auprès d'Antoine, et périt dans la campagne qui se termina près d'Actium (31).

Alors Auguste put songer à l'Afrique. Dans le partage de 27, il laissa la vieille province au Sénat : ce fut, avec l'Asie, la seule province proconsulaire. La province nouvelle était province militaire, avec 1 légion. Par une exception unique, elle fut néanmoins rangée sous le contrôle du gouverneur sénatorial de la province voisine. Restait à régler le sort de la Maurétanie, qu'Auguste répugnait à réduire en province. Il avait sous la main un candidat. Le fils de Juba I, Juba II, était encore enfant quand il avait été mené en triomphe à Rome (46). Il était maintenant homme fait, et avait été élevé dans l'entourage immédiat du nouveau maître du monde. Ce fut à

lui qu'Auguste donna la Maurétanie (25 avant J.-C.). Il allait y régner plus de 50 années.

Le moment est venu d'examiner dans le détail la région dont nous venons de suivre, à très grands traits, les destinées.

La vieille province

Dans la vieille province d'Afrique, pourtant romaine depuis un siècle déjà et plus, il s'en fallait que l'empreinte punique fut effacée.

La ville principale était Utique. C'était la résidence du gouverneur romain, le lieu où les citoyens romains de la province se rassemblaient naturellement : il s'y trouvait enfin une forte colonie fixe de Romains. Mais le Conseil des Trois-Cents, que mettent en scène les récits relatifs à la mort de Caton (46), est composé de Puniques, et c'est dire que l'élément punique dominait de beaucoup dans cette ville de 30.000 âmes.

La grandeur d'Utique avait été faite de la ruine de Carthage, et devait être frappée à mort par le relèvement de sa voisine et rivale. Ce relèvement, César l'avait décidé (46), et il jeta effectivement les bases de cette nouvelle *Colonia Julia,* mais sa mort et les troubles qui la suivirent firent un instant péricliter l'œuvre. Auguste la reprit et la mena à bien. Carthage, romaine, devint naturellement la capitale de l'Afrique proconsulaire. Son essor ne fut pas foudroyant : encore au milieu du Ier siècle ap. J.-C., le géographe Pomponius Méla la regarde comme une ville médiocre. Mais la situation géographique devait faire sentir son action : deux cents ans après, Carthage sera la troisième ville d'Europe.

La province, dès l'époque punique, comprenait nombre d'autres villes, encore qu'il faille compter les moindres agglomérations pour arriver au chiffre de 300 que certains auteurs nous donnent. Les fouilles modernes ont permis de déterminer assez exactement l'enceinte de quelques-unes des principales, qui se trouvaient sur les

côtes Nord et Est.Hadrumète et Thapsus devaient être des villes comparables à Utique. A l'écart de la province, sur la côte des Syrtes, dans la Tripolitaine actuelle, Leptis la Grande (la Petite se trouvait entre Hadrumète et Thapsus) était du même rang. Toutes ces villes gardaient un caractère fortement punique : elles avaient pour premiers magistrats des *suffètes*. Dans l'intérieur, le caractère punique des villes s'estompait, l'élément indigène propre, l'élément berbère, prenait le dessus. Enfin la destruction de certaines cités au cours des guerres civiles (celle de Zama par exemple) ouvrit la porte à la colonisation romaine par les vétérans.

Sur la richesse de ces cités africaines en 46, l'officier césarien qui a rédigé le *Bellum Africanum* nous donne quelques renseignements, à propos des mesures de rigueur prises par César victorieux :

« Le lendemain matin (César) entra dans la ville, convoqua les habitants, les loua et les remercia de leur affection pour lui. Mais, pour les citoyens romains et les Trois-Cents qui avaient promis de l'argent à Varus et à Scipion, il les censura avec sévérité et s'étendit longuement sur l'énormité de leur crime. Toutefois, en finissant, il leur annonça qu'ils pouvaient se montrer sans crainte. « Il consent à leur accorder la vie. Mais il fera vendre leurs biens. Seulement ils pourront les racheter en payant, par forme d'amende, et pour leur grâce, la somme qui serait provenue de la vente ». Eux, qui jusqu'alors glacés de frayeur, désespéraient d'échapper à la mort qu'ils avaient méritée, voyant à quel prix on leur offrait la vie, acceptèrent la condition sans balancer et avec joie, et prièrent César d'imposer lui-même une somme sur tous les Trois-Cents solidairement. En conséquence, César les taxa à 2 millions de sesterces qu'ils paieraient au peuple romain en 3 années et 6 paiements. Bien loin de refuser, tous le remercièrent, disant que ce jour-là César leur avait donné une seconde existence ».

« César fit à Zama la vente publique des biens de Juba et de ceux des citoyens romains qui avaient

porté les armes contre la République, récompensa les habitants de la ville qui avaient conseillé d'en fermer les portes au roi, et après avoir réduit en province le royaume, il y laissa Crispus Sallustius en qualité de proconsul. De là il se rendit à Utique où il vendit les biens de tous ceux qui avaient eu des commandements sous Juba et Pétréius. De même il imposa la ville de Thapsus à 2 millions de sesterces, et son territoire à 3 millions ; la ville d'Hadrumète à 3 millions, et à 5 millions son territoire ; à ces conditions, ces villes et le pays furent exempts du pillage. Ceux de Leptis, dont Juba avait, les années précédentes, ravagé les terres, et pour qui, sur leurs plaintes, le Sénat avait nommé des arbitres auxquels ils avaient dû la restitution de leurs biens, furent condamnés à fournir tous les ans 300.000 livres d'huile, parce que, dans le principe, par suite de la division des chefs, ils s'étaient alliés à Juba et lui avaient donné des armes, des soldats et de l'argent. Quant à la ville de Tisdra, comme elle était peu considérable, elle fut seulement taxée à une certaine quantité de blé ».

Le plat pays avait été mis en bon état par les planteurs carthaginois, et leurs congénères, aidés des propriétaires romains qui vinrent placer leurs capitaux dans la région,ne laissèrent pas de continuer la tradition. Le difficile était de fixer au sol la population indigène, qui semble avoir eu une préférence invincible pour la vie nomade ou semi-nomade : nulle part n'apparaît aussitôt l'organisation rigoureuse du colonat. Le pays semble avoir eu, au IIe siècle, 700.000 habitants. Etant donné que la surface cultivable ne peut guère y être évaluée à plus de 50.000 kmq., nous avons une densité de 14 au kmq., qu'il faut supposer très inégalement répartie. La vallée fertile du Bagradas (Medjerda) avait certainement bien plus, tandis que la population allait s'éclaircissant à mesure qu'on approchait des déserts du Sud.

Quand César se vanta, en revenant de la guerre d'Afrique (46), d'avoir conquis des pays capables de

rapporter au trésor 200.000 médimnes de blé et 3 millions de livres d'huile, il faut, s'il faisait allusion à la dîme, qu'il ait eu en vue la province nouvelle de Numidie, car l'Afrique proconsulaire, au moins en blé, donnait bien davantage. On l'avait déjà souvent exploitée pour l'approvisionnement des armées de la République. A dater d'Auguste, ces réquisitions irrégulières furent remplacées par une charge fixe : l'obligation de fournir un tiers des 1.800.000 hectolitres nécessaires à l'approvisionnement de Rome. L'annone explique l'importance particulière de la province d'Afrique dans la hiérarchie.

Nouvelle province : Garamantes

La province nouvelle constituée par César, qui enveloppait de toutes parts l'ancienne, était fort en retard sur elle, car les débuts de la civilisation n'y remontaient qu'à l'époque de Masinissa. Cependant elle comptait au moins une belle ville, Cirta (Constantine), à laquelle on peut joindre le port de Rusicadès (Philippeville). La partie nord, voisine de la mer, était déjà bien cultivée, et capable de subvenir à l'annone. Mais, au Sud, la vie nomade dominait toujours, et les tribus de l'Aurès échappaient, en fait, à tout contrôle. C'est pourquoi Auguste établit là, à demeure, la légion III Augusta, chargée de pacifier peu à peu le pays.

On lui trouva vite une occupation plus relevée. A quelques journées de marche dans le Sud, se trouvait l'oasis de Fezzan, habitée par les Garamantes. Le voisinage de ces congénères libres et turbulents était pernicieux pour les Gétules de la province romaine. Le gouverneur Cornélius Balbus, fils de l'Espagnol qui avait si bien servi César, entreprit en 20 avant J.-C. de mettre à la raison ces pillards. Il fut aidé par son collègue de Cyrénaïque, Quirinus. La campagne fut rendue difficile par la traversée du désert, mais naturellement l'adversaire fut abattu, et Balbus revint en 19. Certains ren-

seignements furent recueillis sur la grande oasis saharienne :

« Au milieu de ces solitudes de l'Afrique que nous avons décrites, et placée au-dessus de la petite Syrte, est la Phazanie,qu'habite le peuple Phazanien, et où les Romains ont soumis Alèbe et Cillabe ; puis viennent Cydame, vis-à-vis de Sabrate, et une longue chaîne de monts qui court de l'Est à l'Ouest, et que nous avons nommée noire, à cause de sa couleur, qui semble indiquer des monts brûlés par la chaleur ou par l'ardente réverbération des rayons solaires. Au-delà se trouvent des déserts qu'interrompent Matetge, ville des Garamantes ; Débris où jailit une source dont les eaux, brûlantes de midi à minuit, sont glacées de minuit à midi ; Garama, célèbre capitale des Garamantes : toutes ces villes vaincues par les œuvres romaines, et éléments du triomphe de Balbus, seul étranger à qui ait été accordé et le char triomphal et le droit romain ; car, né à Cadix il obtint ce dernier privilège en même temps que son oncle, comme lui nomméBalbus. Cependant, chose merveilleuse, des auteurs romains ont recueilli exactement le nom de toutes ces villes conquises par Balbus : et le triomphateur même, lors de son triomphe fit passer sous les yeux des Romains, avec Cydame et Garama, les noms et les effigies de tous les peuples et de toutes les cités, vaincues par lui : Zalidie, les Nitérides,peuples; Négligemèle, ville; Bulcérie, nation ou ville ...... le mont Gyri où, selon l'inscription, naissent des pierres précieuses. Le chemin qui menait chez les Garamantes fut jugé inpraticable, parce que les voleurs du pays masquent, à l'aide du sable, l'ouverture des puits, que, du reste, si l'on connaissait bien les lieux, on creusait sans grand travail ».

Les Gétules surent qu'ils n'avaient pas à compter sur l'aide des Garamantes, et, de fait, on n'entend parler de révoltes dans la province romaine qu'un demi-siècle plus tard, au temps de Tacfarinas. Mais, par ailleurs, l'expédition n'a pas eu de suites.

Juba de Maurétanie

A l'ouest de l'Ampsagas commençait le royaume de Maurétanie (province d'Alger et d'Oran et Maroc, environ 600.000 kmq.). Nous avons vu qu'il avait été donné à Juba II. C'était un personnage intéressant, « mélange de quatre états de civilisation, berbère, punique, grec et romain ». De ces divers éléments c'était l'hellénisme pour lequel Juba avait le goût le plus décidé (au lieu qu'Hiempsal II avait surtut recueilli des livres puniques). Bibliophile et collectionneur passionné, il s'essaya d'assez bonne heure à la littérature, et devint au moins un compilateur informé, curieux et amusant. Avec des courtisans il eut des détracteurs, comme le bibliothécaire d'Alexandrie, Didymos, qui n'était pas plus intelligent que lui et qui était probablement plus mal élevé, mais qui avait sous la main des matériaux beaucoup plus copieux. Juba a écrit sur l'Assyrie, sur l'Afrique, sur l'Arabie, sur l'histoire romaine, sur les analogies gréco-romaines, etc.etc. Chemin faisant, il s'occupait de rattacher solidement sa généalogie aux héros de la mythologie grecque, profitant pour cela d'une trouvaille paléontologique faite à Tingis (Tanger). Une carcasse quelconque de monstre antédiluvien était devenue, aux yeux des habitants, le géant Antée :

« C'est là, disent les Africains, qu'Antée est enterré. Sertorius, qui n'ajoutait pas foi à ce que les Barbares disaient de la grandeur de ce géant, fit ouvrir son tombeau. Il y trouva, dit-on, un corps de soixante coudées de long, et demeura tout stupéfait à ce spectacle. Il immola des victimes, fit recouvrir le monument, et augmenta le respect qu'on portait à la mémoire d'Antée, en accréditant les bruits qui couraient sur son compte. Les habitants de Tingis prétendent qu'après la mort d'Antée sa femme, Turgée, eut commerce avec Hercule et qu'il naquit d'eux un fils nommé Sophax, qui régna dans le pays et appela la ville Tingis, du nom de sa mère. Sophax fut père de Diodore, qui soumit

plusieurs nations libyennes, à la tête d'une armée grecque d'Olbiens et de Mezéaniens, qu'Hercule avait établis dans cette contrée. Je mentionne ces particularités par honneur pour Juba, le plus grand historien qu'il y ait eu entre les rois, et qu'on assure avoir eu pour ancêtres les descendants de Diodore et de Sophax. »

Juba a recueilli des renseignements plus sérieux, et précisé surtout les connaissances sur l'Atlas. C'était un esprit actif et ouvert, quoique sans critique : on ne s'étonnera pas outre mesure que son hellénisme fût à fleur de peau.

Ses liens avec le monde grec avaient été fortifiés par un mariage. Après Actium, les enfants d'Antoine et de Cléopâtre avaient été recueillis dans la maison d'Octavie. L'éducation reçue dans la maison la plus pure de Rome enleva la jeune Cléopâtre Sélénè à la corruption alexandrine : quand elle fut nubile, Auguste et Octavie la marièrent à Juba. Elle a régné un quart de siècle sur la Maurétanie, et l'union avec Juba a été fidèle et heureuse. Le fils qui en naquit reçut le nom de Ptolémée : il devait régner sur la Maurétanie de 24 à 40 après J.-C. Après la mort de Cléopâtre, Juba fut moins heureux avec sa seconde femme, Glaphyra, la fille du roi de Cappadoce Archélaos.

Juba et Cléopâtre ont choisi pour capitale la ville de Jol, qu'ils appelèrent Caesarea, et qui est aujourd'hui Cherchell. Grâce à eux, la ville a eu pendant quelque temps l'allure d'une Alexandrie au petit pied :

« Il était difficile de faire un choix plus heureux. Le pays qui l'entoure est fertile et riant ; on longe pour y arriver, des collines verdoyantes, on traverse des bois, des prairies, toute une nature qui contraste avec les sévérités des plaines africaines. Quand on approche on rencontre les ruines d'un grand aqueduc qui amenait les eaux salubres à Césarée. Entre deux collines, l'aqueduc forme plusieurs étages, pour maintenir son niveau. Au loin, un mur des dernières montagnes du Sahal, se dresse le monument que les Arabes appellent *Kvour-el-Roumia*, et les Européens *le Tombeau de la Chrétienne.*

C'est un édifice rond entouré de colonnes ioniques. Le sommet se compose d'une série de gradins circulaires qui vont en se rétrécissant, de manière à former une sorte de pyramide. Quand il était complet avec ses revêtements de marbre, ses ornements de bronze, et couronné par quelque statue colossale, il devait avoir une grande apparence. Aujourd'hui encore, malgré les ravages du temps et des hommes, quand on l'aperçoit d'El-Afroun, se découpant dans le ciel, il est difficile d'en détacher les yeux. C'était la sépulture des rois de Maurétanie. En fouillant l'intérieur on a trouvé des séries de couloirs qui se coupent entre eux et aboutissent à des chambres funèbres. C'est là sans doute qu'ont reposé Juba et Cléopâtre, et ils ont voulu que leur tombe par sa forme et sa décoration, rappelât les deux pays qu'ils aimaient plus que les autres : l'Egypte et la Grèce ». (Boissier.)

D'une manière générale, le règne de Juba a été pour la Maurétanie ce que le règne de Masinissa avait été pour la Numidie : l'ouverture à la vie civilisée. Ceci a été surtout sensible dans la partie Est, la future Maurétanie césarienne (Alger, Oran). Là, les districts du Nord tout au moins ont vu se développer la vie sédentaire, et s'élever, pour le roi et les grands, des villes agréables. Juba s'est moins occupé de la partie Ouest, la Maurétanie Tingitane. Aussi Auguste n'a-t-il pas hésité à y créer sur la côte des enclaves romaines, comme la ville de Zélis au débouché Ouest du détroit de Gibraltar. Cette région côtière s'est toujours prêtée à être un repaire de pirates, et les Romains tenaient à la sécurité des routes de Bétique. Quand la Maurétanie deviendra province romaine, la région voisine des Colonnes d'Hercule sera mise sous le contrôle des gouverneurs d'Espagne.

Juba eut à réprimer des révoltes de Gétules aux confins du désert : ou plutôt, le général romain Cornélius Cossus les réprima pour lui(6 après J.-C.). La curiosité géographique le portait plutôt à s'occuper des régions lointaines. Il a maintenu le contact avec les îles Fortu-

nées (Canaries). Il se rappelait qu'un de ses prédécesseurs avait battu les Ethiopiens occidentaux, c'est-à-dire les nomades de l'Afrique occidentale française actuelle, et il se considérait comme suzerain de ces régions jusqu'au Niger : par ce vassal, l'Empire romain pouvait être considéré comme s'étendant jusqu'à Tombouctou ! Juba ne se sentait pas de joie en pensant que le Nil, dont le Niger lui représentait évidemment le cours supérieur, prenait sa source en Manrusie.

Les Romains ont été peu attirés par ces perspectives lointaines. Le grand désert les dispensait de défendre à grands frais une frontière Sud. Qu'eussent-ils cherché par delà ? L'Afrique Mineure pourvoyait alors abondamment d'éléphants, de lions et autres animaux sauvages les amphithéâtres de la capitale. De loin en loin, par les pistes du grand désert, filtraient jusqu'aux bords de la Méditerranée quelques esclaves noirs, qu'on n'avait alors aucune raison de préférer aux esclaves blancs. Les maîtres du monde laissèrent donc les nègres du continent africain dormir sous son ciel de feu.

Romanisation

Dans le domaine nettement circonscrit, réservé à leur action, où en était la romanisation au Ier siècle avant J.-C.? Peu avancée, avons-nous vu, même dans la vieille province. Les villes gardaient le caractère punique. Dans le plat pays, l'appropriation romaine ne faisait que s'annoncer. L'époque d'Auguste a vu commencer l'élan décisif. Dans les villes les témoignages abondent :

« Dix ans avant notre ère (10 avant J.-C.), un petit bourg, nommé Gurza, dont il reste quelques débris aux environs de Sousse, décide de se choisir un Romain important pour protecteur, ou, comme on disait, pour *patron*. On rédige un décret en latin et les magistrats le signent. Mais ce latin est très médiocre, et les magistrats s'appellent Ammichar, fils de Milchaton, Boncar, fils d'Azrubal, et Muthumbal, fils de Suphon : ce sont des Carthaginois.

Soixante-quinze ans plus tard, la ville éprouve encore

le besoin de se donner un patron, et elle rédige un nouveau décret pour le lui faire savoir. Mais cette fois le latin est irréprochable, et les délégués qui sont chargés d'apporter au décret de Rome s'appellent Hérennius Maximus, fils de Rusticus, et Sempronius Quartus, fils de Iafis. Ainsi, en moins de quatre-vingts ans, la ville a pris un autre aspect, et ce qui en est le signe manifeste c'est que les citoyens importants se sont empressés de quitter leur nom ».

Dans la campagne, où la grande propriété domine (on connaît des domaines de 150.000 hectares), le passage aux mœurs de Romains a résulté surtout du bouleversement des guerres civiles. Il n'a pas altéré d'ailleurs le caractère de la population. C'est avec la main-d'œuvre berbère que les Romains ont exercé sur le désert ces reprises que nous permet d'admirer, perdu aujourd'hui dans ses sables, l'amphithéâtre de Thysdrus.

Dans la province nouvelle, Auguste avait jeté quelques colonies de vétérans. Puis, l'établissement permanent d'une légion a assuré la continuité de l'infiltration italienne. Mais l'infiltration était faible : en l'estimant à 50.000 hommes pendant le premier siècle de l'Empire, nous allons peut-être bien loin. Plus à l'Ouest, le courant devenait de plus en plus faible : rien ne semble être venu d'Espagne. Or, l'afflux romain se trouvait en présence d'une population qui, à la faveur de la paix et des progrès matériels dûs à l'Empire, s'est élevé jusqu'à 5 millions d'âmes.

Telle quelle, la romanisation de l'Afrique ne laissera pas, le rayonnement de la nouvelle Carthage aidant, de produire des fruits importants, particulièrement à l'aube de la littérature chrétienne latine : qu'on songe à Tertullien, à St Cyprien, à St Augustin ! Mais elle s'est trouvée en présence d'un fond de population plus récalcitrant que le Celte et même que l'Ibère. Non pas qu'il fût plus capable de résistance méthodique : rien n'égalait l'inaptitude politique du Berbère. Seulement, la proximité du désert réveillait sans cesse la nostalgie de la vie nomade. Et enfin, il a été mis, par la conquête

arabe, en contact avec un peuple auquel le rattachait de lointaines affinités ethniques, et qui venait d'un habitat très analogue au sien. Tout cela suffit à expliquer pourquoi, dans le pays de St Augustin, la marque latine a si tôt et si complètement disparu.

CHAPITRE XII

La Méditerranée

BIBLIOGRAPHIE

Jardé, dans *Comptes-rendus Acad. I. et B. L.*, 1903.
Diodore, l. V.
Strabon, l. I-II, etc.
Kromayer, dans *Philologus*, 1897, p. 426 sqq. (fondamental).
Cicéron, *Verrines*.
Salluste, *Histoire* (fragments).
Foucart, dans *Journal des Savants*, 1906.
Michel, *Rec. Inscrip. gr.*, 394.
Cicéron, *Pro lege Manilia*.
Haussoullier, dans *Revue de Philologie*, janv. 1921.
Plutarque, *Pompée*.
Drumann-Groebe, *Röm. Gesch.*, s. v. *Pompeius*.
Tyrrell, *Corresp. of Cicero*.
Riepl, *Das Nachrichtenuesen*.
Rice Holmes, *Cäsar Feldzuge i. Gallien*.
César, *Bellum civile, Bell. Alexand., Bell. Afric.. Bellum Hispan.*
Appien, *Guerres civiles*.
Carcopino, dans *Revue Archéol.* 1913, p. 253.
Dion Cassius, *Hist. rom.*
Duruy, *Histoire romaine*.
Plutarque, *Antoine*.
Marquardt, *Manuel des Inst. rom., Org. milit.*

Josèphe, *Antiq. jud.*, *Vita.*
Saglio-Pottier. *Dict. des Ant.*, art. *Navis*, *Navicularii*, *Annona.*
Cavaignac, *Hist. de l'Ant.*, III (carte).
Speck. *Handelsgeschichte.*
Hehn. *Kulturpflanzen. u. Hausthiere.*
Pline, *Hist. nat.*
Tacite. *Annales.*
Hatzfeld, *Les trafiquants italiens en Orient.*
Waltz, *Vie de Sénèque.*
Carcopino, *Vierteljahrschrift f. Sozial u. Wirtschaftsg.*, 1906, p. 128.
Carcopino, *La loi de Hiéron.*
Kuntz, dans *Klio* 1906.
Beloch. *Bevölkerung der gr. röm. Welt.*
Ch. Dubois, *Pouzzoles.*
Vidal-Lablache, *Atlas* (carte économique).
Cagnat. *Etudes histor. sur les impôts indirects chez les Romains*, 1882.
Actes des Apôtres.
Renan. *Saint Paul.*
Billeter, *Gesch. des Zinsfusses.*
Dareste, dans *Rev. de Philol.*, 1905.

La Méditerranée, centre naturel du monde antique, était prédestinée à être le centre de l'Empire romain. Si terriens que fussent les Romains du IIIe siècle, ils avaient dû se jeter à l'eau pour conquérir la Sicile. Au IIe siècle, ils n'avaient mené à bien leurs guerres que grâce à l'appui des flottes helléniques. L'état de la mer continua à conditionner le fonctionnement de l'hégémonie romaine. Et enfin, dès l'époque de C. Gracchus, même l'approvisionnement, et par suite la tranquillité, de la capitale grandissante en dépendaient.

La Méditerranée vers 100 avant J.-C.

Cet état, dès la fin du IIe siècle, n'était pas des plus satisfaisants. Rome avait détruit peu à peu toutes les

marines de guerre qui, au IIIe siècle, se partageaient l'empire : Carthage, Rhodes, etc. Or, ces marines, par leur seule présence, entravaient le développement de la piraterie, et protégeaient la navigation pacifique, si active au temps de Polybe. Peu à peu, on s'aperçut du danger qu'offrait leur disparition. Mais peu à peu seulement. Nous avons vu qu'au temps de la splendeur de Délos, le pirate apparaissait encore comme un auxiliaire discret, non comme un fléau. C'est vers 100 seulement que le premier cri d'alarme fut poussé. En 103, les Romains avaient occupé la Cilicie Trachée. En 100, ils notifièrent la mesure aux puissances de l'Orient, et tentèrent de la généraliser. Nous avons retrouvé leur circulaire à Delphes, malheureusement très mutilée. Le Sénat invite les rois de Syrie, de Cypre, d'Alexandrie, à mettre à sa disposition un contingent de forces de police. Il a de son côté prescrit des mesures analogues aux gouverneurs romains de Cilicie, d'Asie, de Macédoine-Thrace. Les disponibilités financières sont prévues........ Bref, il ne faut s'exagérer, au début du Ier siècle avant J.-C., ni l'extension de la piraterie, ni la nonchalance du gouvernement romain. Un récit comme celui de Poseidonios sur Eudoxe de Cyzique atteste qu'on circulait encore très normalement d'un bout à l'autre de la Méditerranée : et Poseidonios, ne l'oublions pas, était lui-même un grand voyageur, qui, né à Apamée en Syrie, et fixé à Rhodes, avait été, vers l'époque qui nous occupe, non seulement à Rome, mais à Gadès. Jusque là, aucune considération impérieuse n'avait forcé le Sénat romain à se repentir, soit d'avoir laissé dépérir les flottes de puissances qui, après tout, pouvaient n'être pas toujours « amies et alliées », soit d'avoir économisé l'argent qu'aurait coûté l'entretien d'une grosse force navale romaine.

Mithridate et les pirates

Là aussi, là comme partout, les événements de 90-88

forment la coupure décisive. Le roi Mithridate, quand il entra en guerre avec Rome, ne disposait nullement de forces navales écrasantes ; mais il déchaîna immédiatement la guerre de courses, et ainsi s'expliquent les 300, 400 vaisseaux qu'on lui attribua. Quant à Sylla, il n'avait pas de flotte quand il arriva en Grèce : Lucullus dut battre le rappel pendant des mois pour rassembler la petite escadre qui assura à son chef le passage de l'Hellespont. A la paix de Dardanos (85), Mithridate dut livrer 70 vaisseaux de ligne, et la résistance particulière qu'il opposa à cet article du traité montre bien que c'était là l'essentiel de sa force navale. Quant aux corsaires, Sylla n'avait ni le temps ni les moyens de s'en occuper. Il n'avait même pas encore de flotte digne de ce nom. Quand il repassa l'Adriatique, il dut réquisitionner tout ce que la Grèce contenait de bâtiments de transport, jusqu'aux barques les plus infimes. On parle de 1.000 ou 1.500 bâtiments.

A dater de la première guerre de Mithridate, l'extension de la piraterie est attestée, aussi bien par les mesures de répression constantes prises par le gouvernement romain, que par les malheurs causés par elle et signalés partout.

Muréna, que Sylla avait laissé en Asie, s'est occupé de remédier au mal, en prescrivant des constructions navales aux villes dépendant de Rome. Une anecdote nous indique comment ces initiatives étaient rendues inefficaces par la corruption des exécutants. Il est juste de dire qu'il s'agit, dans l'espèce, de l'inépuisable Verrès :

« Verrès demande aux Milésiens un vaisseau pour l'escorter jusqu'à Mynde. Aussitôt ils choisissent dans leur flotte le plus beau de leurs brigantins, et le lui donnent tout équipé et tout armé. Il part pour Mynde avec cette escorte...... Il ordonne aux soldats et aux matelots de retourner à pied de Mynde à Milet. Quant au vaisseau des Milésiens, le plus beau de leurs 10 navires, il le vend à L. Magius et L. Babius, qui habitaient à Mynde. Ces deux hommes sont ceux que dernièrement

le Sénat a déclarés ennemis de la République. C'est avec ce bâtiment qu'ils allaient et venaient chez tous nos ennemis, depuis Dianium qui est en Espagne, jusqu'à Sinope, qui appartient au roi de Pont...... Quoi, un vaisseau de la flotte romaine, que la cité de Milet vous avait donné pour vous conduire, vous avez osé le vendre ! Si l'énormité du forfait, si la crainte de l'opinion publique, ne vous effrayent pas, ne vous venait-il pas du moins à l'esprit que cette illustre et noble ville déposerait un jour de ce vol insolent, de cette piraterie criminelle ? Ou parce que Dolabella voulut, à votre sollicitation, punir le capitaine du brigantin qui avait rendu compte aux Milésiens de ce qui s'est passé, et qu'il avait ordonné d'effacer ce rapport sur les registres de la ville où il était porté d'après les lois du pays, pensiez-vous que ce moyen vous mît à l'abri de toute accusation ? ......

Les magistrats de ces cités obéissent aux gouverneurs tant qu'ils sont présents ; mais, dès qu'ils les voient partis, ils inscrivent tout au long ce qu'on leur avait défendu d'inscrire, mais ils y ajoutent la raison qui les a empêchés de l'inscrire plus tôt. Et les registres sont aujourd'hui à Milet ; ils y sont et ils y seront tant que subsistera la ville même. En effet, les Milésiens avaient construit, d'après les ordres de L. Muréna, 10 navires, acompte sur la contribution annuelle qu'ils doivent au peuple romain, comme avaient fait, chacune selon son contingent, les autres cités de l'Asie. Ayant donc perdu un vaisseau, non par une attaque imprévue de pirates, mais par le brigandage d'un légat, non par la violence d'une tempête, mais par le ravage de ce fléau de nos alliés, ils en ont inscrit le procès-verbal sur leurs registres. Les députés de Milet sont à Rome ; quoique ces hommes distingués, les premiers de leur patrie, redoutent le mois de février, et le nom de ceux qui seront alors consuls, ils ne pourront nier le fait dès qu'ils seront interrogés, ni même s'en taire dès qu'ils paraîtront. Ils déclareront donc, par respect pour la religion du serment et pour les lois de leur pays, que cette flotte,

équipée pour faire la guerre aux pirates, a rencontré dans Verrès lui-même un pirate aussi criminel que les autres ».

Le Sénat revint à la méthode qui consistait à nettoyer au moins les foyers principaux du mal : il s'attaqua à la côte S. de l'Asie-Mineure. A partir de 78, Servilius fit là une série de campagnes qui le portèrent au delà du Taurus et lui valurent le surnom d'Isauricus : un des forbans les plus célèbres, Zénikétès, fut forcé dans son repaire.

Mais la piraterie ne cessa de s'étendre en Orient, en attendant de gagner l'Occident. La crise de 74 la généralisa. Mithridate était rentré en scène avec une flotte de ligne de 150 vaisseaux environ, à laquelle se joignirent de nouveau des centaines de brigantins. Ce furent les pirates qui assurèrent ses communications avec Sertorius. Un peu plus tard, ils essayèrent d'établir la jonction entre les bandes italiennes de Spartacus et la Sicile, alors livrée à Verrès. Le Sénat songea alors à instituer un commandement maritime général. Malheureusement, l'homme choisi, Antonius, n'était nullement à la hauteur de la tâche (72). Il accabla les villes grecques de réquisitions, et, chose plus grave, les exempta d'y faire droit moyennant quelques pots-de-vin. La flotte qui devait être construite resta donc à l'état de projet, et Antonius, battu finalement par les Crétois, mourut de honte et de chagrin. Heureusement que, dans l'intervalle, Lucullus avait battu Mithridate, Pompée Sertorius, et Crassus Spartacus.

On revint encore à la répression localisée, en portant cette fois l'effort sur la Crète. Métellus débarqua dans l'île avec deux légions (68). Toutes les petites villes de Crète firent taire cette fois leurs querelles et réunirent 24.000 hommes. Cette armée battue, Métellus dut entreprendre de réduire un à un tous les nids de pirates qui fourmillaient dans l'île.

A ce moment, le fléau avait atteint son paroxysme. La Méditerranée était au pouvoir d'une république de forbans. Plus une côte n'était sûre, toutes les communi-

cations devenaient scabreuses, l'approvisionnement des grandes villes périclitait. Les témoignages grecs ou romains concordent :

« Il a été décidé par le Conseil et le Peuple (de Ténos, une des Cyclades) :

Puisque L. Aufidius, fils de Lucius, Bassus, se montre constamment bienveillant envers la cité en général, et les citoyens en particulier, ayant hérité des bonnes dispositions de son père envers notre peuple, et rend à la cité de nombreux et grands services, en faisant avec magnanimité remise de beaucoup de dettes ;

que son père, au moment où survint la guerre générale (vers 87 ? ou vers 74 ?) et *quand les incursions continuelles des pirates avaient contraint la ville à contracter des dettes d'un poids complètement anormal*, seul et en tête de ses associés, faisant passer le salut de la cité avant son propre avantage, avança la quantité d'argent dont nous avons parlé, de bon cœur, à des intérêts sensiblement plus bas que ceux qui étaient alors courants, et patienta pour le paiement tout le temps de sa vie...... ;

que Bassus lui-même a tenu à honneur de surpasser ce bon souvenir, et, trouvant dans la succession paternelle deux créances sur la ville, résultat des intérêts accumulés, l'une de 11.000 drachmes attiques, l'autre de 19.500, il les fit passer aux profits et pertes, sur la demande du peuple ;

que, pour les autres créances résultant de contrats antérieurs, il accepta l'intérêt de 12 p. %, sans anatocisme, et ce, pour de nombreuses années, etc. »

« Mais pourquoi, dit Cicéron, nous entretenir de ce sujet qui s'est passé loin de nous ? Ce fut jadis, ce fut la gloire du peuple romain de faire la guerre loin de ses foyers, et de couvrir du rempart de ses armes, non ses propres demeures, mais les alliés protégés par son empire. Dirai-je qu'en ces derniers temps la mer était fermée à vos alliés, lorsque vos armées elles-mêmes n'osaient passer le détroit de Brindes qu'au milieu de l'hiver ? Dirai-je que les envoyés des nations étrangères

ont été pris en venant vers vous, quand il fallut racheter des ambassadeurs du peuple romain ? Me plaindrai-je des dangers que les marchands couraient sur les mers, lorsque douze faisceaux sont tombés entre les mains des pirates ? Rappellerai-je la prise de Cnuide, de Colophon, de Samos, et de tant d'autres villes célèbres, quand vous savez que vos ports, et des ports dont vous tirez la subsistance et la vie, ont subi ce joug déshonorant ? Ignorez-vous que le port de Caiète, si fréquenté, si rempli de vaisseaux, a été pillé par ces brigands sous les yeux d'un préteur, et qu'à Misène, ils ont enlevé la fille de celui même qui jadis leur avait fait la guerre dans ces parages (Antonia) ? Qu'est-il besoin de déplorer encore le malheur d'Ostie, ce honteux échec, ce sanglant affront qu'y reçut la république, quand, presque sous vos yeux la flotte que commandait un conseil romain fut prise ou coulée par les pirates ? ...... ».

Les pirates avaient ruiné Délos, à peine relevée du coup qu'avait frappé Mithridate (69). Ils avaient pillé le Didyméion, dont la construction fut entravée pour plusieurs années. Dans l'hiver de 68-7, le spectre de la famine se dressa devant les yeux de la population même de Rome.

Pompée et les pirates

Cette fois, un tribun, A. Gabinius, proposa un remède radical. Il s'agissait simplement de refaire un commandement général analogue à celui qu'aurait eu Antonius, mais avec des moyens plus puissants :

autorité sur toutes les côtes jusqu'à 80 kilomètres à l'intérieur ;

droit de construire des vaisseaux jusqu'à concurrence de 500, de lever des hommes jusqu'à concurrence de 120.000 ;

crédit de 6.000 talents, etc.

L'homme auquel on destinait le commandement était Pompée. Le Sénat commençait à le soupçonner d'aspirer

à la dictature militaire, et l'opposition républicaine fut assez vive. Mais le peuple, talonné par la faim, emporta l'adoption de cette loi monarchique.

Pompée n'attendit pas le printemps de 67 pour se mettre au travail, et organisa la répression avec méthode. Il divisa les côtes en 13 secteurs, confiés chacun à un légat :

Gadès	Tibérius Néro
Baléares	Manlius Torquatus
Narbonnaise	Pomponius
Sardaigne et Corse	Stilius
Etrurie	Gellius Poplicola
Sicile	Plotius
Afrique et Cyrène	Lentulus Marcellinus
Italie Est	Lentulus Clodanius
Mer Ionienne	Térentius Varron (le polygraphe)
Mer Egée Ouest	Cornélius Sisenna
Hellespont	Lollius
Bosphore	Pupius Piso
Cilicie etc.	Métellus Népos

Chacun des légats avait pour mission de nettoyer son secteur en rabattant les pirates sur les secteurs voisins, d'Ouest en Est. Pompée se réservait d'achever l'opération.

En 40 jours, la Méditerranée occidentale, où le mal était moins ancien et moins étendu, fut balayée. La plèbe romaine vit réapparaître le blé de Bétique, de Sicile et d'Afrique. Il fallut ensuite 49 jours pour nettoyer les mers orientales et acculer les plus résolus des forbans à la Cilicie. Là, à Korakésion, ils tentèrent contre Pompée lui-même la fortune des armes. Ils furent naturellement écrasés. La guerre était finie en trois mois (début 67).

Pompée avait hâté la solution par sa clémence. Il savait combien la guerre civile avait aidé à peupler les escadres de pirates, et que nombre de ces gens ne demandaient qu'à rentrer dans la vie civilisée. Il les établit dans des colonies : Soles, en Cilicie, devint Pompéiopolis. Mais la cohabitation avec ces colons douteux

fut imposée aussi à des villes alliées, comme Dymé, qui se plaignirent amèrement.

Enfin, un conflit s'engagea entre Pompée et Métellus en Crète. En apprenant avec quelle mansuétude procédait le premier, les Crétois lui envoyèrent leur soumission. Métellus, assez naturellement dépité de se voir enlever le fruit d'une laborieuse campagne, faillit en venir aux mains avec les délégués de Pompée. La guerre de Mithridate donna heureusement un cours plus noble aux pensées.

Pompée avait détruit 71 navires à éperons, en avait pris 306 : le nombre des brigantins était naturellement impossible à évaluer exactement. Il avait réuni pour cette opération de police une flotte de 270 navires, qui représente bien à peu près ce que la Méditerranée pouvait fournir alors (sans les flottes d'Egypte et du Pont, réduites alors à bien peu de chose). Il ne semble pas qu'on se soit préoccupé d'augmenter ensuite cette force navale, mais on voulut du moins la tenir en état : vers 60, le Sénat votait pour cet objet la somme de 4.300.000 sesterces.

La Méditerranée au temps de Cicéron

De fait, la piraterie n'est plus jamais redevenue ce qu'elle avait été de 88 à 67. Dans la période qui va de 67 à 43, nous avons de nombreuses lettres de Cicéron, sur le proconsulat de son frère en Asie (62-60), sur son exil (58), sur son propre proconsulat de Cilicie (51-50), etc. Il y apparaît clairement que la circulation en Méditerranée est normale, que les nouvelles de Rome, par les lettres, par les *acta* officiels (à partir de 59), par les *acta* privés des compagnies financières, se répandent assez facilement dans les provinces. Ce n'est pas à dire, bien entendu, que maint forban n'exerçât pas çà et là sa coupable industrie. On surprend Cicéron lui-même à s'entremettre pour l'un d'eux, qui ne devait pas être unique de son espèce ; il est vrai que la lettre révélatrice

est d'une date (46) où la guerre civile avait de nouveau rendu le métier plus lucratif :

« Vatinius, gouverneur de Dalmatie, à Cicéron :

Je ne comprends pas trop bien vos ardentes sollicitations en faveur de Catilius..... Recevez-vous de tels clients et de telles causes ? Quoi ! le plus cruel de tous les hommes, qui a tué, pris, ruiné tant de personnes libres, de mères de famille et de citoyens romains ? Un homme qui a ravagé des provinces entières ? Cet affreux singe — car je me refuse à l'appeler homme — a porté les armes contre moi, je l'ai fait prisonnier. ...... Cependant, mon cher Cicéron, comment faire ? Suis-je capable de résister à vos injonctions ? je renonce pour vous à ma résolution de punir, et je vous accorde la grâce du prisonnier que je réservais au supplice. Mais que vais-je répondre à ceux qui me portent leurs plaintes du pillage de leurs biens, de la prise de leurs vaisseaux, de la mort de leurs frères, de leurs enfants, de leurs pères ? Non ! quand j'aurais l'effronterie d'Appius, mon prédécesseur, je ne pourrai soutenir leurs reproches ! N'importe, je ferai de bonne grâce tout ce que je saurai que vous désirez. L'avocat (de Catilius) est Q. Volusus, votre élève. Si par hasard cette circonstance suffisait à mettre les adversaires en déroute ! c'est ma principale espérance...... En revanche, si j'ai besoin d'appui là-bas (à Rome), je compte sur vous ...... »

La guerre civile sur mer

Lorsque commença la seconde guerre civile (50-49), les forces navales se trouvaient à la disposition du Sénat et de Pompée, qui représentait le gouvernement légal. Depuis la guerre des pirates, aucune nécessité n'avait contraint à les augmenter. Pour la première fois en 49, les ports d'Orient tout au moins furent le théâtre de constructions navales importantes. Aussi la supériorité maritime des pompéiens fut-elle d'abord écrasante.

Outre l'escadre d'Egypte, dont une faible partie seulement fut mise à la disposition de Sextus fils de Pompée, Pompée eut l'escadre de Syrie, celle d'Asie, celle de Rhodes, et celle de l'Achaïe-Dalmatie, toutes composées en majorité de trières, la dernière surtout de ces bâtiments légers qu'on appela désormais *liburnes*. La force principale, les 110 vaisseaux de Bibulus, mirent César en mauvaise posture devant Dyrrhachium dans l'hiver 49-48. De la masse totale, qui était de 300 ou 350 bâtiments, des escadrilles furent détachées au secours de Marseille et sur d'autres points de l'Occident.

César n'avait que peu de chose à opposer à ces forces. Il avait eu pourtant des opérations navales à conduire en Gaule. En 56, il lui avait fallu réunir sur la côte S.-O. de Gaule et en Espagne les vaisseaux nécessaires pour abattre la flotte de 220 voiles des Vénètes. En 55, il n'avait réuni que 80 vaisseaux pour l'expédition de Bretagne, mais en 54 il avait procédé sur une échelle incomparablement plus grande. 600 navires, venus de toutes les côtes de Gaule, avaient été convoqués à Port Itius : quelques-uns venaient de chez les Meldi (Meaux) par la Marne et la Seine. L'effectif monta ensuite à 800 navires. Mais, sauf 28, tous ces bâtiments étaient des transports. Au reste, en 49, César ne songea même pas à faire venir ce qu'il pouvait avoir sur l'Océan, et fit construire 12 trirèmes à Arles pour assiéger Marseille. Avec les vaisseaux ramassés sur les côtes d'Italie, il eut de quoi occuper la Sicile et envoyer Curion en Afrique. Mais partout, sur mer, il se trouva, avec 150 voiles seulement, réduit à une défensive angoissante. En juin 48, une escadre pompéienne allait peut-être lui enlever Messine et la Sicile, lorsque le service de relais, qu'il excellait à organiser, y apporta à temps la nouvelle de Pharsale.

La bataille de Pharsale renversa la situation. Une partie des escadres des cités grecques passa incontinent aux ordres du vainqueur. Quand il arriva à Alexandrie (juillet 48), il y trouva une force navale qui était infime par rapport à ce qu'avaient eu les grands Ptolé-

mées, mais qui comptait encore 110 vaisseaux de divers tonnages. Dans les troubles qui suivirent, il fut amené à brûler cette flotte qui pouvait le mettre en danger, mais, une fois Cléopâtre affermie sur son trône, il en provoqua lui-même la reconstitution. Il avait maintenant la suprématie sur mer. Les forces qui restaient aux pompéiens étaient en Afrique et en Bétique. Dans la campagne d'Afrique (47-46), celles d'Afrique, 100 navires environ, ne furent pas de taille à empêcher le passage des césariens en plein hiver. Les 55 vaisseaux qui croisaient sur les côtes de Bétique tombèrent au pouvoir de César après Munda (45). Il se trouva alors à la tête de presque toute la force navale méditerranéenne. Quoique les pertes eussent été sérieuses, surtout du côté des césariens au début de la guerre, le nombre des bâtiments devait être encore de 400 à 500. César n'avait d'ailleurs aucune raison de développer cet effectif, la guerre qu'il projetait devant être continentale.

Après le meurtre de César, la politique du Sénat, guidé par Cicéron, mit de nouveau la force navale à la disposition des chefs républicains. On avait donné à Brutus et à Cassius les provinces d'Orient, ou les disponibilités financières et maritimes étaient infiniment plus grandes qu'en Occident. Ils en tirèrent parti. Cassius rassembla les vaisseaux de Syrie et obligea Cléopâtre à faire au moins le geste de mettre sa flotte, en voie de reconstitution, à la disposition des tyrannicides. Brutus entreprit en Asie-Mineure des constructions importantes. 300 ou 350 bâtiments couvrirent l'Orient contre le débarquement des triumvirs. En même temps, le Sénat avait investi Sextus Pompée, accouru d'Espagne, d'une autorité régulière sur la Sicile. De là, il arriva à rassembler les forces que César avait laissées en Occident, 130 vaisseaux. Il put occuper solidement les îles, inquiéter l'Italie et l'Afrique. Quant aux triumvirs, ils ne disposaient guère que de 60 voiles. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, des difficultés inouïes qu'ils éprouvèrent à faire passer d'Italie en Grèce les légions qui vainquirent à Philippes (automne 42).

Sextus Pompée

Pihlippes n'amena pas dans la situation maritime un changement aussi prompt que Pharsale. Une partie seulement de la marine républicaine, les 70 vaisseaux d'Ahénobarbus, rallièrent Antoine. Il eut en outre la flotte de Cléopâtre. Mais il sentait si bien l'infériorité de sa situation qu'il prescrivit aussitôt d'importantes constructions dans les ports de l'Orient. En effet, le gros de la marine républicaine s'était replié sur la flotte de Sextus Pompée, dont l'effectif était porté à 250 ou 300 voiles. Octave n'avait ni le loisir ni les moyens financiers nécessaires pour lui opposer une force équivalente. C'est miracle que, dans ces conditions, Lépidus, le troisième triumvir, ait réussi à gagner l'Afrique, qui lui avait été assignée comme domaine propre. On est tenté de voir là une preuve de la nonchalance que les historiens reprochent à Sextus.

Il n'en restait pas moins vrai que celui-ci, maître de la Sicile, de la Sardaigne de la Corse, développant la piraterie à laquelle les guerres civiles fournissaient une fois de plus des recrues, pouvait affamer Rome coupée de la Sicile et de l'Afrique. Il fallut qu'Antoine et Octave se résignassent à s'aboucher avec lui près du cap Misène, à Pouzzoles (printemps 39). La paix fut signée, non sans péripéties, aux conditions suivantes :

« La guerre cessera sur terre et sur mer, et les ports seront libres partout.

Pompée retirera les postes qu'il a en Italie, et il n'accueillera plus les esclaves marrons.

Il ne fera plus la course sur les côtes d'Italie.

Il possèdera la Sardaigne, la Sicile, la Corse, et toutes les îles qu'il occupe jusqu'à ce jour, tant qu'Antoine et César conserveront leurs provinces, et il enverra à Rome le blé que les îles ont coutume de lui envoyer.

Il pourra gérer le consulat, absent, par celui de ses amis qu'il voudra, et sera inscrit dans le collège des pontifes. Ceci sera pour Pompée lui-même.

On permettra le retour aux proscrits de marque, sauf à ceux qui ont été condamnés régulièrement pour le meurtre de C. César.

A ceux qui ont fui par crainte, et se sont vus dépouillés violemment, on rendra leurs biens, intégralement, sauf les meubles, et aux proscrits le quart.

De ceux qui ont combattu sous Pompée, les esclaves auront la liberté ; les hommes libres, à l'expiration de leur service, auront les mêmes avantages que les vétérans de César et d'Antoine.

(signé, scellé, et confié à la garde des vestales). »

Cette paix, saluée par des acclamations enthousiastes en Italie, ne dura pas. Très vite, Antoine réclama à Sextus, à qui avait été cédé l'Achaïe, des sommes que lui devait le Péloponnèse. Octave se plaignit que les corsaires, encouragés sous main, continuassent à infester les côtes d'Italie. Dès 38, l'état de guerre était rétabli sur la Méditerranée. Mais Sextus restait plus fort. Il avait porté sa flotte à l'effectif de 300 ou 400 voiles. Si ses marins étaient recrutés en grande partie en Occident, et parmi les esclaves marrons, il avait trouvé parmi les clients ou affranchis grecs de sa maison d'excellents officiers de marine, Ménodore, Ménas, Ménekratès, Apollophanès. Bien que Ménodore l'eût trahi, livrant à Octave la Corse, la Sardaigne et 3 légions, il repoussa victorieusement la première attaque de l'adversaire. La plèbe romaine recommença à trembler pour son pain.

Il fallait envisager un effort puissant pour venir à bout du nouveau Neptune. Antoine vint à Tarente (37), et, en échange de contingents italiens, céda à Octave l'escadre de Taurus, 130 vaisseaux. Lépidus avait promis son concours avec 70 vaisseaux tirés d'Afrique. Enfin Agrippa, revenu d'Aquitaine, aménagea le Lucrin et l'Averne en un vaste arsenal, le port Jules, où se construisit une flotte de 300 vaisseaux et plus.

L'attaque concentrique ainsi préparée devait être déclanchée le 1er juillet 36. De fait, Agrippa partit des ports de Campanie et vint livrer bataille aux lieutenants

de Sextus à Myles. Octave partit de Tarente et de la Calabre méridionale pour aborder la Sicile par l'Est, mais il fut battu par une tempête qui lui fit courir les plus grands dangers. Lépidus débarqua à Lilybée, non sans pertes. Octave fut sur le point de remettre l'attaque à l'an d'après : il avait perdu 6 grands vaisseaux et 26 petits, et il lui fallait un mois pour boucher ce trou. Mais la crainte de mettre à une trop rude épreuve la nervosité de la populace famélique des villes italiennes, le décida à vaincre « malgré Neptune ». Agrippa avait pris pied sur la côte N. de l'île. Les légions qu'Octave avait dû abandonner au pied de l'Etna parvinrent à le rejoindre. Lépidus arrivait de Lilybée. Sextus Pompée se vit resserré peu à peu dans le camp retranché de Messine, et il savait que, sur terre, il aurait le dessous. Il rassembla ses 300 meilleures voiles, et fonça sur Agrippa qui en avait autant sous la main (à Naulocque, le 3 septembre 36). Agrippa compensa l'infériorité manœuvrière, comme Duilius contre les Carthaginois, comme César contre les Vénètes, en facilitant par des engins spéciaux l'abordage qui mettait en valeur la supériorité des soldats de marine romains. Pompée, complètement défait, ne rentra à Messine que pour s'enfuir vers l'Orient avec quelques bâtiments. L'an d'après (35), il essaya de nouveau sa chance contre Antoine, mais fut pris et mis à mort.

Octave et Antoine

Peu s'en fallut que Messine ne vit presqu'aussitôt éclater une guerre entre les vainqueurs. Lépidus avait espéré évidemment joindre la Sicile à l'Afrique, et peser ainsi sur Rome. Mais il n'avait pas assez de prestige pour balancer la fortune du fils de César. Octave alla en personne lui débaucher ses troupes, et l'obligea à venir se jeter à ses pieds. Il lui laissa la vie et le grand pontificat, mais le réduisit au rang d'homme privé. Il avait maintenant sous ses ordres 700 ou 800 bâtiments,

mais c'était une force dont il n'avait que faire, et il ne voulait pas imposer à l'Occident les dépenses nécessaires à l'entretenir. Il conserva ce qu'il fallait pour faire la police des mers, réduire un des derniers asiles de la piraterie occidentale, la Dalmatie (35), et surtout préparer la lutte contre Antoine. Quand celle-ci éclata, il s'y engagea avec 400 vaisseaux.

Antoine avait dédaigné la marine au cours de ses guerres contre les Parthes. Quand il sentit approcher le dernier conflit avec son ancien collègue, il mit de nouveau à contribution les ressources de l'Orient. Avec le trésor de l'Egypte, il put actionner les chantiers d'Asie et de Grèce, et porter sa flotte à 500 voiles. Dans le nombre figuraient des mastodontes que la Méditerranée n'avait plus vus en pareil nombre depuis le IIIe siècle, vaisseaux à 5, 6, 8 et 10 rangs de rames. La majorité était néanmoins composée de trières. Avec ces forces il essaya de barrer l'accès de l'Orient à Octave et à Agrippa (à Actium, septembre 31). On connaît le résultat.

En 30, Octave se trouva à la tête de toutes ces forces navales. La dernière guerre avait encore causé des pertes : une escadre d'Antoine avait été brûlée en Cyrénaïque. Mais ce qui restait ne pouvait être évalué à moins de 1.000 bâtiments de tout tonnage. Il va de soi que, moins encore qu'après la défaite de Sextus, Auguste ne songeait à conserver cette force. A mesure que la paix se consolida, il laissa périr ces bâtiments sans les remplacer. Quand il mourut 44 ans après, la majorité des vaisseaux qui avaient combattu à Naulocque et à Actium étaient depuis longtemps pourris.

La marine impériale

En revanche, ce qui fut conservé devint une force permanente, comme celle qu'Auguste maintenait sur terre. A cette force on assigna des stations fixes. Les deux premières, les stations prétoriennes, furent à Misène et à Ravenne pour garder l'Italie. Il y en eut une

autre à Fréjus, qui fut supprimée dès le règne d'Auguste : on jugea plus utiles les flottilles du Rhin et du Danube. Deux autres stations furent placées à Alexandrie et dans le Pont. On ne sait si déjà Auguste a organisé la station de Syrie : la flotte de l'Euphrate est seule attestée pour son règne. Pour une seule de ces flottes, nous avons la composition : la flotte du Pont, à l'époque où Agrippa opéra dans le royaume de Bosphore, et où Hérode participa aux opérations, comptait 40 vaisseaux et 3.000 soldats de marine. Cet effectif (75 hommes par vaisseau), indique que la flotte se composait de liburnes, et au surplus, ce vaisseau devint de plus en plus le type courant. Mais les flottes d'Italie comprenaient pas mal de trières, et parfois des vaisseaux d'un type plus relevé où l'effectif était, dans la règle, une centaine.

Le recrutement des flottes énormes levées au cours des guerres civiles, les plus grandes que la Méditerranée eût vues depuis le IIIe siècle, n'avait été que trop facilité par l'effroyable crise. Il devint plus difficile avec la paix, car les Romains continuaient à tenir en piètre estime le service de mer. Le personnel inférieur, les rameurs (170 pour la trière, 300 pour la pentère), était recruté parmi les esclaves ou tout au moins parmi les affranchis. Les soldats de marine (*classarii*) étaient en général des provinciaux auxquels le service ne conférait pas, comme aux hommes des légions, le droit de cité, mais seulement le droit latin. Les officiers étaient moins considérés que ceux de l'armée de terre : les soldes étaient moindres. Comme pourtant, avec une durée de service de 26 ans, il suffisait au maximum de quelques milliers de recrues par an, il n'y avait aucune difficulté à prévoir.

C'est avec cette force minime que le nouveau régime a entrepris d'assurer la paix des mers, et qu'il a réussi. Les beaux jours de la piraterie étaient passés. On n'entend plus parler de forbans que dans des coins reculés, dans le Riff marocain, et au fond de la mer Noire, au pied du Caucase. Les navigateurs paisibles n'eurent plus à craindre que les éléments.

Le commerce, ses routes

Cette navigation pacifique, nous en avons dit ailleurs l'activité au IIIe s. av. J.-C. Au IIe siècle, elle avait encore les habitudes de la période hellénistique, c'est-à-dire que le foyer principal était à l'Orient : Pouzzoles n'était qu'une petite Délos. Quand, après la crise, le commerce méditerranéen reprit son aplomb, on put noter un décalage du courant principal vers l'Ouest, vers Rome. Ce mouvement devait s'accentuer pendant la période impériale : celle-ci sera caractérisée par la diffusion, dans les provinces occidentales, d'une foule de plantes, d'animaux, de produits divers venus d'Orient.

Les rapports de l'Asie intérieure avec le monde méditerranéen ont suivi des routes un peu différentes. La route continentale qui aboutissait à Antioche et à Séleucie, sur l'Oronte, a subsisté, mais a perdu tout de même de son importance par suite de l'antagonisme politique des Parthes et des Romains. Lors du mouvement anti-romain suscité par la campagne d'Antoine, les trafiquants romains avaient été molestés, voire même massacrés, jusqu'en Arménie. De ce côté, des fluctuations étaient à craindre. Les deux routes maritimes du Nord et du Sud, de la mer Noire et de l'Océan Indien, ont vu grandir d'autant leur importance.

Celle du Nord moins que l'autre. Les perturbations de l'Asie Centrale avaient coupé la route passant au Nord du Caucase au point que l'on a vu. Restait la route de Bactriane, par Merw et le Sud de la Caspienne, aboutissant à Trébizonde : mais celle-là aussi dépendait de la bonne volonté des Parthes. Malgré ces infériorités, et la mer Noire, par elle-même, ayant certains produits à offrir à l'Occident (fruits, poissons, etc.), Byzance a maintenu son importance, et l'a même vu augmenter

C'est la route du Sud qui a pris au premier siècle de l'Empire un essor inouï. Les produits de l'Inde arri-

vaient en 40 jours à Ocelis (détroit de Bab-el-Mandeb), et de là en 30 jours aux ports égyptiens de la mer Rouge, d'où ils gagnaient vite Alexandrie. Pline comptera que chaque année 50 millions de sesterces vont par là dans l'Inde, et que,pour rattrapper les frais énormes de transport, les produits achetés par ces 50 millions se revendent à un prix centuple en Italie.

Le commerce transversal de l'Orient a gardé son activité de la période hellénistique. On allait en 10 jours de Panticapée à Rhodes, en 4 jours de Rhodes à Alexandrie, en dix autres jours, par le Nil, d'Alexandrie en Ethiopie, de sorte qu'on passait en moins d'un mois des pays qui apparaissaient aux Méditerranéens comme le pôle du froid à ceux qui leur apparaissaient comme le pôle de la chaleur.

Il faut dire un mot des deux principales îles que rencontraient presque toutes les lignes de navigation. Cypre (9 000 klm. q.) avaient un procurateur spécial. Elle mettait encore à la disposition du fisc impérial les ressources de ses forêts et de ses mines de cuivre. On peut lui attribuer jusqu'à 50 habitants au kmq. — La Crète était enfin pacifiée (depuis 67). Elle était administrativement réunie à la Cyrénaïque. Ses « Cent Villes » avaient renoncé à leurs querelles séculaires pour se fondre en un κοινόν dont le personnage dirigeant, au Ier siècle, se vantait de disposer à son gré des honneurs à rendre au gouverneur romain. Mais, de ces cent villes, il en restait encore 24 en 67, et 3 seulement avaient de l'importance : Cnosse, Gortyne et Cydonie. Le déclin était flagrant, là comme dans les Cyclades.

Les routes les plus fréquentées étaient maintenant celles qui reliaient l'Orient et l'Italie, Pergame et Alexandrie à Rome. La première dominait au temps de Cicéron et de la splendeur des compagnies de publicains. Cicéron nous a conservé nombre de détails sur l'activité des communications entre les côtes d'Asie-Mineure, par Athènes, Patras, Corcyre, et Brindes.

Cicéron à Atticus (v, 16), de Cilicie, 51-50 :

« Je viens de rencontrer, en pleine route, les courriers

exprès des publicains. Quoique je marche à grandes journées, j'ai pensé que je pourrai prendre quelques minutes pour te prouver que je me souviens de ta recommandation (de ne laisser passer aucune occasion de courrier). Je me suis donc assis sur le bord de la route, pour que les nouvelles, qui demanderaient un long développement, te parviennent au moins en bref.....».

(suivent quelques lignes, attestant la hâte des couriers, qui talonnent le proconsul).

Au temps d'Auguste, la substitution du régime des fonctionnaires impériaux à celui des sociétés financières pour le plus grand bien des provinciaux, a réduit le mouvement. Mais la piraterie dalmate, qui inquiétait encore la route jusqu'en 35 avant J.-C., était éliminée, et la flotte de Ravenne surveillait l'Adriatique. Toutefois, les routes du Nord étaient maintenant éclipsées par celles du Sud, qui reliaient Alexandrie à Rome.

Celle-ci était en effet, sans parler du reste, la route de l'annone, et l'on sait que l'Egypte fournissait le tiers de l'approvisionnement en blé de la capitale. Tous les ans, après la moisson, le départ des vaisseaux de blé rassemblait les trafiquants et les courriers. L'arrivée de cette flotte marchande, par Messine, à Pouzzoles, a inspiré à Sénèque une page pittoresque.

« Sénèque, lettre 77 (en 64 après J.-C.) :

Hier, tout à coup, nous avons vu paraître les vaisseaux alexandrins qu'on envoie d'avance pour annoncer l'arrivée de la flotte, et qu'on appelle *les exprès*. Leur aspect est toujours agréable aux Campaniens ; la foule des Pouzzolans envahit tous les môles, et sait reconnaître, aux voiles, les vaisseaux alexandrins, même dans une masse de navires ; seuls en effet ils ont le droit de tendre la partie haute des voiles. Rien en effet ne facilite la course comme cette partie haute ; c'est par là surtout que le bâtiment est poussé en avant. Aussi, quand le vent s'élève, et devient plus fort qu'il ne faut, on rentre les antennes : le souffle, en bas, a moins de force. Quand les navires passent entre Caprée et ce promontoire « où l'altière Pallas a sa guette orageuse »,

les autres reçoivent l'ordre de se contenter des voiles basses, et les Alexandrins se signalent par leurs hautes banderolles. Dans le flot des gens qui se précipitaient au rivage, j'ai éprouvé une singulière satisfaction à constater ma paresse en présence du courrier qui arrivait, mon peu d'empressement à savoir quel était là-bas l'état de mes affaires (Sénèque avait des intérêts en Egypte), ce qu'on m'apportait...... »

(suivent des considérations philosophiques).

La Sicile, qui, au IIIe siècle encore, devançait l'Italie pour l'importance de ses relations avec l'Orient, était maintenant en dehors de la grande route. Elle avait connu, après la pacification de 210, une ère de prospérité qu'elle avait payée des guerres serviles de la fin du IIe siècle. Ensuite, elle s'était relevée, malgré la taquinerie des pirates : les Romains ménageaient en général cette province qui était encore la principale pourvoyeuse de Rome. Mais, en 73, l'île tomba aux mains d'une véritable bête fauve, Verrès, qui en deux ou trois ans, y réduisit l'agriculture à rien. Les chiffres donnés par Cicéron sont éloquents :

	Cultiv. en 73	*Cultiv. en 71*	*Dimin.*
Léontini	84	32	52
Mytyca	187	86	101
Herbita	252	120	132
Agyirium	250	80	170

Malgré les efforts des successeurs de Verrès, l'île ne se releva que partiellement. César, qui l'occupa sans grande peine, la favorisa et donna à ses 65 villes le droit latin : Antoine, en 44, prétendit même faire tous les Siliciens citoyens. Mais l'île alors tomba aux mains de Sextus Pompée, et fut le boulevard de sa puissance jusqu'en 36. Octave vainqueur la ramena donc à la condition provinciale, en lui imposant d'abord 1.600 talents. Peu à peu il se relâcha de sa rigueur, et distribua la latinité à certaines villes où l'usage du latin était déjà devenu général. Mais l'île resta vaguement atteinte : la côte Nord gardait quelque activité, grâce à des colonies romaines, mais la côte Sud était dépeuplée.

Au point de vue commercial, dès le temps de Verrès, la douane de Syracuse n'accusait plus qu'un mouvement de 1.200.000 sesterces, peu de chose pour un des principaux ports de l'île. On voyait reparaître les vastes pacages, les bergers farouches facilement transformés en brigands, comme ce Siluros dont Strabon vit le supplice à Rome. Au point de vue de l'annone, la Sicile ne comptait plus au regard de l'Afrique.

Nous avons vu le développement incipient de celle-ci. Nous savons qu'elle égalait déjà l'Egypte comme pourvoyeuse de blé. La flotte partait de Carthage après la moisson et touchait souvent à Panorme, la traversée directe jusqu'à Pouzzoles ou Ostie paraissant risquée. Les armateurs recevaient de l'Etat 1 pour % du chargement dû, au lieu que leurs confrères d'Alexandrie recevaient 4 pour 100 : la différence de rénumération répond à la différence de longueur du parcours.

Sur le commerce de l'Océan, nous avons déjà dit l'essentiel. Gadès, on l'a vu, était le point de départ d'un courant important vers Rome. Très généralement les vaisseaux longeaient les côtes d'Espagne, et touchaient à Marseille. Ceux qui risquaient la traversée directe de la Méditerranée occidentale rencontraient les côtes de Corse ou de Sardaigne. La Corse était une île encore sauvage, à en croire Sénèque, qui y vécut 7 ans exilé : cependant Aleria, sur la côte orientale, pouvait compter 20.000 âmes. La Sardaigne valait mieux : avec Caralis, le principal de l'île était Sulci, auquel César imposa en 46 une contribution de guerre de 10 millions de sesterces, supérieure à celles qu'il avait extorquées des villes d'Afrique. L'île, peu peuplée, était importante comme pourvoyeuse de blé.

On le voit, l'Italie appelait déjà une grande partie de ce mouvement maritime. Tous les ports le cédaient à Pouzzoles, qui avait pris, au Ier siècle avant J.-C., un élan décisif. La ville était petite (moins de 150 hectares), mais les faubourgs la prolongeaient en tous sens, constituant une agglomération de 50. 000 âmes au moins, environnée de la fertile Campanie, à 3 jours de Rome.

Brindes et Tarente n'étaient pas comparables, et Ostie ne rivalisera avec Pouzzoles qu'au second siècle de l'Empire.

Importance et régularité du commerce méditerranéen

Peut-on préciser par des chiffres l'importance du mouvement maritime sur la Méditerranée, au premier siècle de la paix impériale ? Je ne vois d'autre moyen à tenter que l'utilisation des droits de douane (portoria). Sur certaines circonscriptions douanières au moins nous avons des renseignements :

En Egypte	droits de 25 p. % (sur les denrées de l'Inde)
Asie	2 1/2 p. %
Bithynie-Pont	2 1/2 p. %
Sicile	5 p. %
Espagne	2 p. %
Gaule	2 1/2 p. %
Italie	2 1/2 p. % (sur les objets de luxe)

On voit que le taux le plus usuel est de 2 1/2 p. %. Or, une discussion qui eut lieu sous Néron prouve que la suppression des portoria eût démoli tout l'équilibre du budget de l'Empire. Comme le budget était, on l'a vu, de plusieurs centaines de millions de sesterces, il faut se représenter le produit des douanes de l'ordre de grandeur de 100 millions de sesterces. Au taux de 2 1/2 pour %, ceci correspond à une valeur des marchandises (entrées ou sorties) d'environ 200.000 talents. Je m'empresse d'ajouter que, comme le mouvement des ports de la mer Egée, dès le vme siècle avant J.-C., représentait une valeur de 30.000 à 40.000 talents, le chiffre donné ci-dessus m'apparaît comme un minimum.

Ce calcul permet peut-être d'autres évaluations sur l'importance de la flotte marchande. Admettons un chiffre de 200.000 talents, et supposons tout le chargement en blé. Nous savons que le navire ordinaire portait

10.000 *modii* de blé (1 *modius* = un peu plus de 8 litres), ce qui représentait une valeur de 2 talents environ. Au chiffre de 300.000 talents correspondraient donc ainsi 150.000 navires. Il va de soi que ce chiffre est fictif, puisque nombre de vaisseaux portaient des marchandises infiniment plus précieuses que les céréales. Nous devons donc considérer ce chiffre de 150.000 comme un maximum qui était extrêmement loin d'être atteint. Ajoutons seulement que le tonnage de 250 tonnes était très normal pour les navires marchands : 100.000 navires représentaient donc un tonnage de 25 millions de tonnes. Ceci soit dit uniquement, encore une fois, pour donner une idée de *l'ordre de grandeur* des quantités considérées.

Ce mouvement maritime intense n'était pas régulier, et c'était là une des grandes difficultés qu'avait à vaincre l'Etat romain. S'il avait l'avantage de n'avoir à défendre qu'un parcours de frontière relativement minime pour son étendue, cet Etat avait en revanche la faiblesse d'être occupé au centre par la mer, qui séparait de la capitale la périphérie. Ajoutons que, de par la configuration des côtes méditerranéennes, maint point qui pouvait être, de la capitale, atteint par terre, se trouvait placé de telle sorte que la route maritime était normalement, plus courte et plus indiquée. La République avait vigoureusement amorcé le réseau routier, et César avait esquissé le service de la poste publique (*cursus publicus*). Auguste donna une véritable impulsion à l'un et à l'autre, et ce perfectionnement continua durant tout l'Empire. Mais ce n'est que quand, par le système des relais multipliés, le gouvernement romain se fut assuré une vitesse de 200 kilomètres par jour sur les grandes voies continentales, qu'il put se passer sur nombre de points de la voie maritime. Car, sur mer, la vitesse de 200 kilomètres était depuis longtemps normale par temps favorable. Mais par temps favorable seulement, et l'on n'y pouvait jamais compter. Même en été, un navire pouvait se trouver, par une nuit couverte, absolument désemparé. Et, durant les quatre

mois d'hiver, les conditions de la navigation se trouvaient modifiées à un degré dont nous n'avons plus idée.

Pline a conservé le souvenir d'un certain nombre de « performances » qui représentent les vitesses maxima atteintes en mer. Les voici :

d'Alexandrie à Rome	9 jours
d'Ostie à Carthage	2 »
d'Ostie à Marseille	3 »
d'Ostie à Gadès	7 »
d'Ostie à Tarragone	4 »

Ce sont là, encore une fois des chiffres exceptionnels (correspondant à une durée de trajet de 18 jours de Liverpool à New-York). Les vitesses ordinaires, en été, restaient notablement inférieures. Un trajet de 30 jours, d'Alexandrie à Marseille, supposait des conditions constamment favorables.

En hiver, on ne pouvait plus compter sur rien. Non pas que, exceptionnellement, le trajet ne pût se faire comme en été. Mais on ne pouvait prévoir de combien il serait allongé. On nous raconte l'histoire d'un fonctionnaire de Syrie qui, sous Caligula, reçut de l'Empereur une lettre le menaçant de mort. Cette lettre mit près de trois mois à lui parvenir. Or, peu après l'avoir écrite, Caligula fut tué (23 janvier 41). Le vaisseau qui porta la nouvelle de sa mort eut bonne traversée, de sorte que l'heureux fonctionnaire eut la lettre libératrice 27 jours avant l'autre. Mais, en règle générale, il était plus prudent de s'attendre à la mauvaise éventualité : le voyage de St-Paul prisonnier en témoigne. Vers le 20 septembre 60, le centurion chargé de le conduire, s'embarqua avec lui à Césarée de Palestine, sur un navire adramytténien. Arrivé en Lycie, il quitta ce navire pour un autre, alexandrin celui-là, qui portait 276 passagers. On gagna la côte sud de Crête, où le mauvais temps commença. Comme le capitaine cherchait un meilleur mouillage, il fut emporté par la tempête en haute mer, ballotté 14 jours, et finalement jeté sur une île que l'on reconnut être Malte (vers le 15 no-

vembre). Le navire avait fait naufrage, et l'on dut attendre trois mois une occasion de continuer la route. Enfin, vers le 15 février 61, un autre vaisseau alexandrin, le *Castor et Pollux,* recueillit le centurion et Paul, et cette fois les conduisit en quelques jours à Pouzzoles. De là on gagna Rome par terre.

On comprend, en présence de tels récits, pourquoi il était difficile de compter sur des trajets de mer réguliers. Alors que le taux d'intérêt, pour des placements sûrs, était de 6 p. %, la loi romaine, héritière en beaucoup de points du code maritime rhodien, conserva entre autres, pour l'intérêt « nautique », le taux quelque peu différent de 25 p. % : c'était toujours le prêt « à la grosse aventure ».

CHAPITRE XIII

Italie

BIBLIOGRAPHIE

BELOCH, *Der italische Bund.*
DITTENBERGER, *Sylloge inscr. graec.*, 3me éd.
MARTHA, *L'art étrusque.*
WEEGE, *Die etruskische Malerei.*
KIENE, *Der Bundesgenossenkrieg.*
Bollett. Communale 1909.
ROSENBERG, *Einleitung u. Quellenkunde zur röm. Gesch.*, 1921.
REID, *The municipalities of the Rom. Empire.*
APPIEN, *Guerres civiles.*
PLUTARQUE, *Sylla.*
TYRRELL, *The corresp. of Cicero.*
SCHANTZ, *Gesch. d. röm. Literatur.*
SALLUSTE, *Fragments de l'Histoire.*
PLUTARQUE, *Crassus.*
SALLUSTE, *Catilina.*
CICÉRON, *Catilinaires.*
CICÉRON, *De reditu*, etc.
Ed. MEYER, *Cäsars Monarchie.*
BELOT, *Histoire des Chevaliers Romains*, II.
BOTSFORD, *The roman assemblies.*
CICÉRON, *Philippiques.*
PLUTARQUE, *Antoine.*
BRUNN, *Fontes juris romani.*
Fr. GIRARD, *Textes de droit romain.*

JULLIAN, *Les transformations politiques de l'Italie.*
VIRGILE, *Eglogues*, I, IV, etc.
MOMMSEN, *Res gestae divi Augusti.*
FERRERO, *Grand. et décad. de Rome.*
GARDTHAUSEN, *Augustus.*
BELOCH, *Bevölkerung der gr. röm. Welt.*
BELOCH, dans *Klio*, 1903.
MOMMSEN, *Droit public.*
NISSEN, *Ital. Landeskunde.*
STRABON, l. V, IV.
BOISSIER, *Rome et Pompéi* (et tous les ouvrages relatifs à Pompéi).
VIRGILE, *Géorgiques.*
VARRON, *De re rustica.*
COLUMELLE,
GUMMERUS, *Der röm. Gutsbetrieb* (Klio, Beih. 5).
FUSTEL DE COULANGES, *Recherches sur quelques probl. d'histoire.*
ROSTOVTZEFF, *Der Kolonat.*
HARTMANN, *Weltgeschichte.* III : *Rom. geschichte.*
DE PACHTÈRE, *La table hypothéc. de Véléia*, 1920.
PLINE LE JEUNE, *Correspondance.*
RENAN, *Les Origines du Christianisme.*
BOSSUET, *La fin du Paganisme.*
CUMONT, *Mithra.*

Italie vers 100 avant J.-C.

Il reste à voir comment la conquête du monde, achevant ce qu'avait commencé les luttes soutenues en commun contre Pyrrhus et Hannibal, a forgé l'unité italienne.

L'Italie, à la fin du IIe siècle, n'était qu'un aggrégat de nations. Pour le dehors, elle était masquée par la cité dirigeante. Au dedans, elle était bien plus loin de former un ensemble que, par exemple, la Grèce du Ve siècle.

Avant tout sautait aux yeux la grande coupure qui séparait les éléments déjà rattachés à la cité romaine, les éléments latins, et les autres. Le territoire romain,

outre les environs immédiats de Rome et le Sud de l'Etrurie, s'étendait :

d'un côté par la Sabine et le Picénum jusqu'aux bords de l'Adriatique dans la région d'Ancône et d'Ariminum, où il touchait aux établissements romains, déjà continus, de l'Emilie ;

de l'autre, par les vallées du Sagro, du Liris et du Vulturne, jusqu'à la Campanie : de ce côté, les larges domaines romains de la Lucanie, du Bruttium, de l'Apulie étaient isolés et dispersés.

Il faut rattacher à ce territoire romain proprement dit les villes latines, dont quelques-unes étaient des survivances de l'antique Latium, comme Tibur ou Préneste, mais dont la plupart étaient réparties, soit à la périphérie du territoire romain, soit au dehors. Presque identiques à Rome par la langue, par la religion, par le droit, elles avaient cependant leur autonomie et étaient englobées dans l'appellation du *nomen Latinum.*

La carte seule peut indiquer comment ce domaine, qui comprenait un tiers de la péninsule, et près de la moitié des habitants, était enchevêtré avec le territoire non romain (cf. Baloch, *Der Ital. Bund*).

Les habitants de l'Italie non-romaine n'avaient en commun que leur titre d'alliés (socii) du peuple romain. Les traités qui précisaient ce titre (foedera) étaient très variables de peuple à peuple. Et bien plus variable encore était la physionomie de ces peuples.

Il convient d'abord de distinguer deux groupes qu'isolait, d'une mer à l'autre, la large bande de territoire romain comprenant le Latium, la Sabine et le Picenum : groupe du Sud, groupe du Nord.

Le groupe du Sud comprenait tout d'abord, outre certaines cités picentines comme Asculum, l'ensemble des petits peuples de l'Apennin parlant des dialectes sabelliens ou osques : Vestins, Péligniens, Marses, Frentans, Samnites du Matese. L'organisation par peuple était encore vivace, le régime urbain était rudimentaire. C'était la partie la plus hirsute de la péninsule.

Plus au sud, les Hirpins, les Lucaniens, les Brut-

liens se rattachaient ethniquement à ce groupe. Mais là, à la suite de la guerre d'Hannibal, les unités de peuplades avaient été disloquées, ou du moins réduites à de simples fédérations religieuses. Comme d'autre part le régime municipal n'était pas établi partout dans ces montagnes, toute cohésion politique y faisait défaut.

Dans l'Apulie vivaient des gens tout différents, dont la langue n'appartenait même pas à la branche italique des langues indo-européennes, mais, comme celle des Vénètes, à la branche illyrienne. Là, le régime municipal était depuis longtemps développé, et certaines des cités apuliennes offraient encore un degré appréciable de prospérité économique et de civilisation.

Quant aux villes grecques de la côte, Tarente, Héraclée, Rhégium, Elée, Naples, elles étaient de véritables républiques, gardant leur langue, leurs institutions, et certaines avaient un statut si favorable qu'elles allaient refuser de l'échanger contre la cité romaine.

Le groupe du Nord comprenait d'abord les Ombriens. Linguistiquement frères des peuples sabelliens, et donc cousins des Latins, ils étaient nettement différents des premiers par la constitution politique. Nulle part peut-être le régime municipal n'était si developpé.

De l'autre côté du Tibre vivaient les Etrusques, qui, comme on sait, constituaient une unité ethnique absolument à part. C'était là que la civilisation était apparue d'abord en Italie, et l'on s'en apercevait encore. L'Etrurie offrait encore, à la campagne des grands propriétaires, dans les villes une bourgeoisie, bref une élite qui expliquait son avance sur le reste de la péninsule. La langue étrusque était toujours parlée et écrite, bien que la littérature dont se nourrissaient les dirigeants étrusques fût certainement grecque. L'art n'avait pas encore perdu son caractère spécifique.

Au Nord de l'Apennin on entrait dans le domaine que les Celtes avaient occupé trois siècles et que Rome venait de leur reprendre. Au Sud du Pô, l'appropriation romaine ou latine était déjà fort avancée. Les clans celtes ou ligures avaient été « attribués » à des municipalités

latines. A l'Ouest seulement, à la jonction de l'Apennin et des Alpes, se cachaient encore dans les montagnes des clans indépendants.

Au Nord du Pô, par contre, le territoire était encore aux mains des indigènes, dont l'attitude, au moment de l'invasion cimbrique (101), semble avoir été suspecte. C'est seulement à l'Est de l'Oglio qu'on atteignait des populations celtes (Cénomans) ou illyriennes (Vénètes) qui, dès le IIIe siècle, avaient été sympathiques à Rome. Il y avait déjà chez elles, à Mantoue, à Vérone, à Patavrium (Padoue) surtout, à Ateste (Este) peut-être, des traditions de régime municipal et de civilisation semi-helléniques. Enfin, au fond du golfe de Trieste, Aquilée, la plus lointaine des colonies latines, surveillait l'endroit où la rassurante barrière des Alpes s'ouvrait vers les pays barbares.

Origines de la guerre sociale

Dans un pareil milieu, il serait extraordinaire qu'il eût existé un sentiment commun. Il serait extraordinaire surtout que ce sentiment commun eût été dirigé contre Rome. On croira facilement, sans attacher plus d'importance qu'il ne convient aux déclamations de C. Gracchus, que, de loin en loin, un incident avertissait les alliés que leurs traités ne les mettaient pas toujours à l'abri de l'arrogance d'un grand romain. Mais, s'ils avaient largement contribué à la conquête, il ne dépendait que d'eux d'en partager les bénéfices avec les Romains : c'est de quoi les fouilles de Délos nous ont informés à satiété. Et puis, si l'instinct de solidarité, éveillé au contact des Gaulois, s'était affaibli dans les débuts de la paix romaine, un évènement comme le péril cimbrique était de taille à le réveiller vigoureusement.

Il n'apparaît pas non plus qu'une poussée générale vers l'obtention de la cité romaine se fît jour à travers l'Italie. Leurs statuts particuliers intéressaient davantage les alliés dans le train courant des affaires. La masse

était prise par la vie locale. Les aristocraties locales trouvaient encore à demeure de quoi satisfaire leurs ambitions.

Seulement, à partir de 133, les alliés avaient été de plus en plus impliqués dans les querelles des partis de Rome. La loi agraire, nous dit-on, les avait inquiétés. Les historiens anciens sont, à ce sujet, toujours vagues et parfois inexacts. Mais il ne paraît pas malaisé de suppléer à leurs silences. L'*ager publicus* confisqué par l'Etat n'était romain que de nom : des alliés le louaient ou en jouissaient moyennant redevance, tout comme les quirites. L'agitation gracchique, en remettant en question un état de la propriété foncière vieux souvent de plusieurs générations, inquiéta bien des intérêts. Par compensation les meneurs firent miroiter aux yeux des alliés l'octroi de la cité romaine. Puis, les querelles entre sénateurs et chevaliers, à propos des tribunaux, provoquèrent de nouvelles avances aux alliés. Le tribun Livius Drusus (91), pour faire passer la mesure rendant la justice aux sénateurs, remit en avant la loi agraire, et, pour faire passer la loi agraire, se fit fort de faire entrer les alliés dans la cité. Bref, durant 40 ans les alliés vécurent dans une atmosphère d'agitation croissante et d'excitations renouvelées, compliquées par moments de réactions assez brutales et de tracasseries de police (expulsion des alliés installés à Rome). Finalement sortit de là la catastrophe.

On sait qu'elle éclata en 90, ouvrant pour l'Italie une période horrible de soixante ans de troubles. On sait aussi qu'elle fut restreinte. Le foyer de l'insurrection se trouva chez les petits peuples de l'Apennin, Picentins, Péligniens, Marses, etc. La capitale choisie par les insurgés, Corfinium, était juste au centre de cette région. Les insurgés ne réclamèrent pas la cité romaine : ils prétendirent donner à l'Italie une organisation nouvelle, en se passant de Rome. Il va de soi qu'ils cherchèrent tout de suite à propager l'insurrection. Ils y arrivèrent sans peine parmi les Samnites et les Lucaniens, grâce aux sympathies ethniques. Mais les gens de la plaine,

Apuliens, Campaniens, Ombriens, Etrusques, se montrèrent très défiants à l'endroit de ce réveil brusque de la nationalité osque, et avec raison : il va sans dire que les Grecs et les Gaulois avaient encore moins lieu de s'enthousiasmer pour la cause. Aussi les insurgés donnèrent-ils très vite à la guerre, dans les pays envahis, le caractère d'une guerre servile.

Le droit de cité aux Italiens

Le Sénat fut inquiet d'abord, en raison de la proximité de la guerre, et parcequ'elle mettait en armes contre lui la moitié des meilleurs éléments militaires dont disposât le recrutement romain. Mais la supériorité de ses ressources était écrasantes. La campagne de 90 fut marquée par des échecs humiliants, mais il apparut très vite que nulle part les ennemis ne parvenaient à déboucher des montagnes, et bien avant la fin de l'année la période de panique était passée. Dans ces conditions, on s'étonnerait que le Sénat eût si vite recouru aux mesures de concession, si l'on ne se rappelait que depuis longtemps l'idée de l'octroi du droit de cité avait été lancée par les Romains des partis les plus divers : on peut dire que c'est le peu d'écho qu'elle trouvait chez nombre d'alliés qui l'avait fait avorter jusque là. Donc, dès la fin de l'année 90, une loi du consul Julius César accorda la cité aux alliés restés fidèles. Puis, dès que la vigoureuse contre-offensive romaine de 89 eut porté ses premiers fruits, une autre loi des tribus Plotius et Papirius offrit la même faveur aux alliés qui poseraient les armes et viendraient s'inscrire chez le préteur dans les 60 jours. Ce court délai rendait, dans l'état où était l'Italie, la mesure à peu près inopérante. Mais il était évident que la concession ne serait plus retirée. Déjà l'un des deux généraux qui avait le plus contribué à mater l'insurrection, Pompéius Strabon, ajoutait à ces mesures l'organisation, suivant le droit latin, des municipes riverains du Pô. Et il prodiguait

les octrois individuels de la cité, même à des Espagnols. A partir de 89 il fut clair que les Italiens seraient tous citoyens romains.

Restait à passer aux mesures d'application, et d'abord à la plus importante de toutes, la répartition dans les tribus. Dans les comices par tribus comme dans les comices par centuries, l'unité de vote était, non pas l'individu mais la tribu, et par conséquent la participation des nouveaux citoyens à la vie politique dépendait de la façon dont ils seraient départis entre ces unités : dans toutes ? ou dans quelques-unes seulement ? Ajoutons que l'opération même de la distribution d'un demi-million d'hommes entre 31 unités s'annonçait laborieuse, et demandait à être effectuée avec calme. Or, avant même que le bruit des armes eut cessé dans l'Apennin, il éclatait en Orient. La question du commandement dans la guerre contre Mithridate mettait aux prises Marius et Sylla (88), et Rome était prise par l'armée de celui-ci. Puis, aussitôt Sylla parti pour la Grèce, une nouvelle lutte éclatait entre Octavius et Cinna (87), et Cinna rappelait Marius. Suivirent les proscriptions de Marius, sa mort en janvier 86, la dictature de Cinna. C'est dans ces conjonctures que fonctionnèrent des censeurs de 86, et l'on ne s'étonne pas qu'ils n'aient enregistré que 463.000 citoyens : il semblait que l'octroi de la cité aux Italiens n'eut pas même grossi les listes de 100.000 unités ! Pourtant Cinna a dû s'occuper, jusqu'en 84, de la répartition des nouveaux citoyens, et il avait promis de la faire dans l'esprit large, en ouvrant à tous les 31 tribus rustiques.

Mais chacun savait que tout cela était provisoire, que tout dépendait du retour de Sylla victorieux. L'attitude variait suivant les régions. Dans le Latium, la Sabine, le Picénum, les vieilles terres civiques, l'opposition contre Cinna était forte, surtout dans le Picénum, où le jeune Pompée, fils de Pompéius Strabon, disposait d'une grosse influence. Dans le pays de l'Apennin, la guerre sociale semble avoir été très vite oubliée, et le pays se désintéressait des querelles romaines. Samnites et Luca-

niens au contraire, restaient en armes, espérant, avec leur esprit politique borné, pouvoir garder leur indépendance à la faveur de la guerre civile. L'Apulie était prête à se rallier à Sylla. Dans le nord, en Ombrie, et surtout en Etrurie, l'octroi du droit de cité avait eu les conséquences redoutées par les grands propriétaires, qui l'avaient repoussé au temps de Drusus. En Etrurie subsistait une classe de serfs, dont la condition, extérieurement, ressemblait à celle des esclaves agricoles romains, mais qui étaient des hommes libres. La substitution du droit romain au droit local changeait leur statut personnel et avait immédiatement propagé parmi eux une agitation révolutionnaire. Enfin, sur les bords du Pô, l'influence de Pompée était dangereuse pour les ennemis de Sylla.

C'est dans ces conditions que le vainqueur de Mithridate débarqua à Brindes (83). Il arrivait plein de promesses vis-à-vis des Italiens. De fait, il put traverser sans coup férir l'Apulie et, chose plus étonnante, le Samnium. Ses adversaires étaient déjà si désemparés de prime abord qu'ils ne lui opposèrent d'armées qu'en Campanie. Il les jeta bas d'un revers de main et s'arrêta à Capoue pour l'hiver de 83-2, prêt à marcher de sa personne sur Rome, tandis que ses lieutenants, par les pays de l'Apennin, gagneraient le Picénum et le Nord. C'est pour Rome et pour l'Italie du Nord qu'allait donc se livrer la deuxième lutte (82). Sylla, vainqueur à Sacriport, occupa la capitale. Ses lieutenants furent aussi heureux dans la Cisalpine. En Etrurie, la lutte fut plus dure. Et alors, les Samnites et les Lucaniens, rentrant en scène un peu tardivement, se décidèrent à marcher sur Rome. Sylla dut se retourner contre eux, et ce fut devant la porte Colline que se livra la dernière bataille (1 novembre 82). Elle mit l'Italie aux pieds de Sylla : aussitôt les massacres commencèrent. A Préneste, la population, 12.000 âmes, fut passée au fil du glaive. D'autres villes, Sulmo, Tuder, Nole, furent frappées presque aussi rudement. Mais la répression s'acharna surtout sur le Samnium et l'Etrurie. Sylla avait

acquis maintenant la conviction qu'il n'y aurait pas de sûreté en Italie tant qu'il resterait trace du nom samnite. La population fut traquée sans merci, et dans ce pays Sylla s'abstint même de coloniser à nouveau. En Etrurie, la guerre avait, nous l'avons vu, le caractère d'une jacquerie, mais les villes fortes qui subsistaient sur le plateau toscan offraient aux bandes des asiles tout prêts : Volaterrae tint jusqu'en 80. Là, Sylla, au contraire, établit en masse ses vétérans, par exemple à Fésules et dans la vallée de l'Arno. L'aristocratie étrusque, au contraire, allait entrer d'emblée, non seulement dans la cité, mais dans le Sénat romain : dans quarante ans un descendant des rois d'Arrétium, Mécène, sera vice-empereur de Rome.

Après une pareille épuration, on conçoit que Sylla, dictateur et législateur, ait jugé sans grand inconvénient de tenir sans barguigner la promesse faite aux Italiens. La cité romaine resta acquise à tous, du Pô au détroit de Messine. Tout au plus des mesures d'exception frappèrent-elles certaines villes, qui n'eurent que le droit latin : encore ces mesures furent-elles contestées du vivant même du dictateur par les juristes, qui estimaient que la cité,une fois acquise, ne pouvait plus être retirée. Le nombre des sénateurs fut porté de 300 à 600 : le Sénat pouvait donc s'ouvrir aux membres des aristocraties locales. C'est également Sylla qui, faisant office de censeur, a achevé la répartition entre les tribus. Quand on constate que les peuples ayant pris part à la guerre Sociale contre Rome sont parqués dans 8 ou 9 tribus, il est difficile de méconnaître la méfiance tenace des milieux conservateurs romains contre ces peuples. Au surplus, dans la constitution de Sylla, les comices par tribus étaient soumis au contrôle du Sénat, et les comices par centuries, moins suspects en raison de leur caractère censitaire, voyaient leur importance diminuée de tout ce que perdaient en prestige, en regard du Sénat, les magistrats qu'ils élisaient. Il n'y avait donc pas lieu de surveiller de trop près l'exercice du droit de vote.

La première censure qui ait fonctionné normalement,

après la guerre Sociale, est la censure de 70. A ce moment ont été recensés 910.000 citoyens. Comme d'ailleurs c'était le moment où les comices par tribus reprenaient leur indépendance, il est possible que certaines modifications de détail aient été apportées à la distribution, pour assurer par exemple la péréquation des tribus.

L'Italie sortit donc transformée de cette crise terrible.

Italie tributim descripta

1° Du Pô à la mer de Sicile, il n'y avait plus, en dehors des esclaves, que des citoyens romains.

2° Ces citoyens étaient tous membres de *municipes*. C'était une concession aux habitudes invétérées qui voulaient qu'un homme libre et civilisé appartînt à une cité. Mais les constitutions de toutes les cités avaient pris un aspect uniforme, calqué de plus ou moins près sur la constitution romaine. En outre, ces unités municipales n'étaient plus garanties par des traités. Elle avaient à reconnaître toutes les décisions du Sénat et du Peuple romain, pouvaient se voir groupées par régions sous l'autorité d'un préfet, recevoir une organisation nouvelle. Le citoyen romain prenait part à l'administration de son municipe, mais il ne pouvait exercer son droit politique qu'à Rome, dans les comices romains.

3° C'est pourquoi tout municipe devait être rattaché à une tribu, l'individu pouvant d'ailleurs changer de tribu s'il changeait de domicile. On a vu dans quelles conditions s'était faite la répartition, et combien toute idée géographique en était absente. Il est bon de donner une idée de cette *Italia tributim descripta,* que, selon Q. Cicéron, tout candidat aux magistratures devait désormais avoir gravée dans sa tête. Elle montrera à quel point étaient effacées désormais, dans l'organisme romain, les anciennes unités ethniques de la péninsule :

Municipe	*Tribu à laquelle il appartient*
Plaisance	Voturia
Parme	Pollia
Modène	Pollia
Bologne	Lemonia
Tortone	Pomptina
Gènes	
Ravenne	Camilia
Ariminum	Arnensis
Sena Gallica	
Urbinum	Clustumina
Fulginium	Cornelia
Narnia	Scaptia
Ocriculum	Arnensis
Camerinum	Cornelia
Spolète	Horatia
Iguvium	Clustumina
Asinium	Sergia
Tuder	Clustumina
Luna	Galeria
Fésules	Scaptia
Pise	Galeria
Arretium	Pomptina
Volaterræ	Sabatina
Rusellae	
Tarquinii	Stellatina
Clusium	Arniensis
Pérouse	Tromentina
Volsinii	Pomptina
Caeré	Clustumina
Ancône	Lemonia
Asculum	Fabia
Nursia	Quirina
Amiternum	Quirina
Corfinium	Sergia
Albe	Fabia
Sulmo	Sergia
Larinum	Clustumina

Aesernia	Tromentina
Bovianum	Voltinia
Bénévent	Stellatina
Tibur	Arniensis
Carsioli	Menenia
Préneste	
Tusculum	Papiria
Anagnia	Publilia
Arpinum	Cornelia
(Fregellae) Fabrateria nova	Tromentina
Venafrum	Teretina
Teanum	
Antium	Quirina
Circéii	Pomptina ?
Terracine	Oufentina
Cumae	
Capoue	Falerina
Naples	Maecia
Pompéi	Menenia
Salerne	Falerina
Paestum	Maecia
Lucérie	Claudia

(On remarquera dans ce qui suit le nombre de nos ignorances).

Canusium	Oufentina
Venouse	Horatia
Rudiae	
Tarente	Claudia
Brindes	Maecia
Hydruntum	
Compsa	Galeria
Métaponte	
Héraclée	Fabia
Velia (Elée)	
Consentia	
Thurii	Aemilia
Petelia	Cornélia
Crotone	

Locres	
Terina	
Vibo	Aemilia
Rhégium	

Gaule Cisalpine

Dans l'Italie syllanienne, la Gaule Cisalpine constituait une monstruosité. On n'avait pu retirer le droit de cité à la Cispadane, si fortement romanisée, encore qu'elle contînt de forts éléments barbares. Et pourtant cette terre de citoyens était soumise au contrôle du proconsul qui gouvernait aussi la Transpadane ! Et, dans ladite Transpadane, si les éléments celtes dominaient à l'Ouest, l'Est, qui n'avait que le droit latin, était romanisé déjà à fond. Catulle, de Vérone, Virgile, de Mantoue, Tite Live, de Padoue, allaient naître en terre non pourvue du droit de cité ! On comprend que les Transpadans aient commencé tout de suite l'agitation pour entrer à leur tour dans la cité : dès 67, ils réclament, et, en tête de leurs avocats, figure le jeune César.

Lépidus, Spartacus, Catilina

Sylla laissait l'Italie dans un état assez troublé. Au lendemain de sa mort (78), un des consuls, Lépidus, était en armes contre le Sénat. Le centre de la révolte était dans la Gaule Cisalpine, mais en Etrurie aussi les troubles révolutionnaires reprirent : là était évidemment, par suite des expropriations syllaniennes, le point malade de la péninsule. Catulus et Pompée vinrent à bout de l'insurrection dès 77, et le calme fut rétabli pour quelques années.

Mais en 73 une secousse autrement sérieuse se produisit dans un tout autre milieu : parmi le prolétariat servile de l'Italie du Sud. Le point de départ fut Capoue,

d'où une bande de gladiateurs s'échappa et se retrancha sur le Vésuve. Ils repoussèrent les premières forces hâtivement rassemblées contre eux, et dès lors servirent de centre de ralliement à tous les esclaves marrons de la région. Ils eurent surtout la chance de rencontrer, parmi leurs meneurs, un homme si singulièrement supérieur aux chefs ordinaires des insurrections serviles qu'on a soupçonné en lui un descendant d'une dynastie royale thrace : Spartacus. Grâce à lui, une direction fut donnée à la guerre. Il se retrancha d'abord dans la région lucanienne, dont les montagnes et les fôrets offraient un refuge naturel à tous les révoltés. Le pillage de quelques villes ouvertes, et les relations avec les pirate qui alors écumaient les côtes d'Italie, lui permirent d'armer le gros de ces bandes, qui déjà s'élevaient à 40.000 hommes. Mais son idée était de s'échapper aussi vite que possible de l'Italie. pour renvoyer ses compagnons chacun à sa patrie plus ou moins lointaine. Il traversa donc l'Italie de la Lucanie au Picénum (72), draînant sur sa route jusqu'à 120.000 esclaves. Les deux consuls Gellius et Lentulus furent battus, et, seul, le Pô débordé arrêta Spartacus : surtout ses hommes avaient goûté du pillage et ne concevaient plus la guerre que comme une saturnale.

A Rome même, on commençait à trembler : seul, le préteur M. Crassus s'offrit pour commander contre les rebelles. On lui donna d'abord 8 légions, 50.000 hommes, qu'il fallut, avant toutes choses, ramener au sentiment de la discipline. Il se borna alors à surveiller le mouvement de retraite de Spartacus de la Cisalpine à la Lucanie. Suivant son idée, le chef des esclaves songeait maintenant à quitter l'Italie par mer. Mais le prolétariat servile de Sicile, où il espérait trouver de l'appui, fut contenu par la main de fer de Verrès, et les pirates, avec lesquels il avait négocié son embarquement, le trahirent. Crassus espéra un moment le tenir bloqué dans la région bruttienne par un mur coupant l'isthme calabrais (hiver 72-1). Mais Spartacus parvint à s'échapper, et reprit la route du Nord. Cette fois, Crassus s'alar-

ma sérieusement, et écrivit au Sénat de presser le retour de M. Lucullus, qui revenait de Macédoine, et de Pompée, qui revenait d'Espagne. Avant qu'on en vînt là, les bandes de Spartacus forcèrent leur chef à lui livrer une bataille décisive sur les bords du Silaros. C'est là que Spartacus termina par la mort des braves sa carrière étonnante. Aussitôt commença la chasse à l'homme. L'armée de Crassus revint de Capoue à Rome entre 6.000 croix portant chacune un esclave. 5.000 autres échappés, reprenant un peu tard le projet de leur chef, se hâtaient vers le Pô lorsqu'ils vinrent donner dans l'armée de Pompée : ils furent exterminés.

Cette dernière guerre servile avait été la plus dangereuse, en raison de sa proximité de la capitale. Elle prête à plusieurs remarques intéressantes :

1° D'abord quant aux chiffres des bandes de Spartacus. Le plus fort qu'on nous donne est de 120.000 hommes, et, s'il est faux, c'est plutôt dans le sens de l'exagération coutumière des écrivains modernes parlant, soit du nombre de ces esclaves, soit de leur condition. Dans une Italie peuplée de millions d'esclaves, et où tous ces esclaves eussent été livrés à des maîtres occupés à les jeter en proie aux murènes, Spartacus, parcourant la péninsule d'un bout à l'autre, eût trouvé de bien autres forces.

2° La crise indique aussi l'affaiblissement de l'esprit militaire en Italie. Avec un million de mâles adultes, l'Italie aurait dû fournir sans peine un demi-million de bons soldats. Or, à cette époque, on ne peut estimer à plus de 150.000 hommes l'effectif des armées de Pompée et Métellus, des deux Lucullus, etc. Et l'on n'avait trouvé que 50.000 hommes capables de tenir tête à des bandes mal assurées ! Et il avait fallu décimer des cohortes entières, sans parler des défaillances des cadres mêmes ! Visiblement, les hécatombes de la guerre Sociale, l'extermination des Samnites, avaient été un coup irréparable. L'Italie était loin d'être épuisée au point de vue militaire, mais tout de même le fleuve qui s'était répandu sur le monde méditerranéen commençait à tarir.

3° Enfin la guerre de Spartacus a porté le dernier coup à l'ancienne « Grande-Grèce », gloire de la péninsule au IVe siècle, puis harrassée par les « printemps sacrés » des montagnards, frappée au cœur dans la guerre d'Hannibal, et maintenant achevée. La partie Sud sera désormais la partie faible de l'Italie.

Le seul incident violent qui suivit dans la péninsule fut, en 63, la conjuration de Catilina. Elle eut Rome pour théâtre, mais avec des ramifications dans l'Italie. Encore une fois l'Etrurie fut le centre de l'échauffourée d'ailleurs peu dangereuse. Mais, cette fois, ce furent les vétérans possessionnés, les éléments trop brusquement enrichis par Sylla, qui, à Fésules par exemple, jouèrent le rôle de révolutionnaires : les vainqueurs des guerres civiles étaient peu propres au rôle de colons laborieux. L'Etrurie était décidément dénationalisée, et sa vieille prospérité était finie. De même que la disparition du Samnium était une grosse perte pour l'Italie militaire, de même celle de l'Etrurie entraînait un dégât sérieux au point de vue du capital et de la civilisation.

Les Italiens et les comices

En regard de ces crises plus ou moins brutales, il est important de suivre la vie politique normale de la péninsule. Depuis Sylla, et surtout depuis le rétablissement de l'activité des comices en 70, tout citoyen d'un municipe italien était qualifié pour voter, tant dans les comices tributes que dans les comices centuriates. Or l'exercice de ce droit posait en pratique des questions intéressantes. Le système romain du vote par groupes se prêtait parfaitement à une sorte de gouvernement représentatif. Il suffisait par exemple qu'une douzaine de membres d'une tribu fussent présents à Rome pour que la tribu exerçât la même influence que, par exemple, une des quatre tribus où était parquée toute la population de Rome même. Les auteurs de la répartition, Cinna ou Sylla, ou les censeurs de 70, avaient si bien

visé à une péréquation que les municipes du Latium, qui de toute l'antiquité étaient répartis entre toutes les tribus, avaient été bloqués dorénavant dans la Quirina, pour qu'ils n'eussent pas, du fait de leur proximité de Rome, une influence monstrueuse. Il eût donc suffi aux municipes éloignés d'instaurer spontanément un régime représentatif, de désigner par exemple quelques-uns de leurs citoyens pour aller à Rome, où ils pouvaient exercer très régulièrement leur part de souveraineté. Nous avons d'abord dans les écrits de Cicéron quelques indices d'organisations de ce genre, mais bien sporadiques, et qui fonctionnèrent sans régularité. Le fait même du déplacement obligé suffisait d'ailleurs à donner même aux comices tributes un certain caractère censitaire, et nous ne sommes pas étonnés que les lois agraires de Rullus (63) et de César (59) y aient été accueillies avec réserve. Quant aux comices centuriates, les privilèges de la première classe, ou tout au moins des deux premières classes, y étaient de droit, et ils représentaient avant tout la bourgeoisie riche ou aisée des municipes : ce furent eux qui rappelèrent Cicéron d'exil (57), et nous voyons à cette occasion, comment, sous l'impulsion des grands de Rome, l'agitation était communiquée aux aristocraties municipales, quand on voulait que toutes les tribus concourussent à une mesure de législation. Mais il est manifeste que cette vie politique n'est pas arrivée à s'organiser. Le régime direct donnait, malgré tout, beau jeu à la canaille de Rome pour multiplier les obstructions, et l'on conçoit que les scènes de Clodius et de Milon aient complètement dégoûté les représentants des municipes italiens du régime soi-disant légal. L'Italie était, en 49, mûre pour la révolution monarchique, et s'est refusée à se soulever pour le Sénat et contre César : même le Picénum, la terre de Pompée, a montré peu d'enthousiasme.

Les Transpadans

Nous avons vu que les Transpadans avaient commen-

cé, dès 67, à réclamer à leur tour l'entrée dans l'Italie romaine. La question prit une autre face quand César, en 58, devint gouverneur de Cisalpine. Il était le protecteur naturel des Transpadans, chez qui il puisait en ce moment même les éléments de la conquête de la Gaule. A titre d'essai, il organisait en municipe de citoyens romains Comum Novum, sur le lac de Côme : on sait qu'un outrage infligé à un magistrat de cette ville par le consul Marcellus ne contribua pas peu à tendre les esprits à la guerre civile. Lorsque César franchit le Rubicon (50-49), les Transpadans se ruèrent derrière lui à l'assaut de la cité romaine.

L'Italie sous César

En quelques semaines (49), l'Italie fut à César. Il n'y fit à ce moment qu'une apparition, et la laissa à Antoine, qui y maintint l'ordre jusqu'en 47. César alors passa quelques mois en Italie entre la guerre de Pharnace et celle d'Afrique, puis, de nouveau en 46, entre les guerres d'Afrique en Espagne, et enfin en 45-44, après Munda. Il était loin d'avoir terminé la besogne de réorganisation lorsqu'il mourut (15 mars 44), et ce fut encore Antoine qui, avant la fin de 44, mit la dernière main à bien des mesures de détail. Pendant les six années du gouvernement de ces deux hommes, l'Italie a commencé à se faire au régime monarchique.

L'unification de l'état civil était maintenant achevée des Alpes à la mer de Sicile. Tous les hommes libres étaient des citoyens. César n'a pas eu le loisir de procéder au cens. On peut estimer que l'accession des Transpadans porta à environ 120.000 le nombre des mâles adultes de la péninsule. Le nombre des sénateurs fut porté à 900.

L'unification du régime des municipes s'accentua. Nous avons des fragments de la loi générale de César sur les municipes (*Lex Julia municipalis*). Il se montre préoccupé de réhausser la condition des décurions

qui, à l'instar du Sénat romain, gouvernaient les villes d'Italie. Il semble que l'effectif de ces sénats municipaux ait été partout fixé à 100. Le cens exigé à Comum était de 100.000 sesterces, mais il est peu probable qu'il ait été le même partout : précisément si le nombre des sénateurs était le même, les mêmes conditions financières n'eussent pas assuré le recrutement dans des villes très diversement peuplées.

César a réparti les municipes transpadans entre 15 tribus au moins. Là aussi, on croit saisir un effort vers la péréquation des tribus. Mais le moment arrivait où l'inanité du rôle de ces circonscriptions de vote allait apparaître à tous les yeux. Cicéron nous a conservé le récit d'une séance de comices centuriates du 1er janvier 44 :

« Le jour de l'élection arrive : On tire au sort la centurie qui doit voter la première. Antoine reste tranquille. Dolabella est nommé. Antoine se tait. La première classe est appelée. Elle nomme Dolabella. Ensuite, selon l'usage, on appelle la seconde. Tout cela se fait en moins de temps que je ne le raconte. L'affaire étant terminée, cet habile augure, ce nouveau Lélius, s'écrie : A un autre jour (il s'agit d'Antoine). — Qu'aviez-vous vu ?..... Vous n'aviez pas dit que vous eussiez observé le ciel ? ...... »

La situation de l'Italie nouvelle aurait été, dans un empire organisé par César, autre que ce qu'elle devint. Il aurait accentué le caractère de Rome comme ville non-italienne, capitale mondiale : il voyait de mauvais œil la circulation entre les aristocraties locales et la ville. Et il eût abaissé les barrières qui séparaient l'Italie des provinces : il avait rétabli les douanes supprimées en 60, diminuant ainsi les privilèges financiers de l'Italie. Auguste devait voir les choses autrement.

L'Italie et Octave

Ces tendances du dictateur, vaguement senties, expliquent le revirement républicain qui se produisit dans la

péninsule au cours de la crise (44-43).Les municipes suivirent Cicéron, envoyèrent des adresses à Brutus et à Cassius. Les triumvirs de 43 s'en souvinrent. Si les proscriptions frappèrent la noblesse d'Etat, la noblesse sénatoriale, les assignations de terre aux vétérans furent dirigées contre les noblesses municipales. 18 villes d'Italie, choisies probablement parmi celles qui s'étaient le plus compromises, étaient jetées en proie aux vainqueurs de Philippes (42). Un long cri de douleur s'éleva d'un bout à l'autre de l'Italie, car, malgré les impôts de circonstance prodigués par les triumvirs, ils étaient tout-à-fait incapables d'indemniser les propriétaires spoliés. Les victimes trouvèrent un protecteur imprévu dans la personne du consul L. Antonius, frère d'Antoine, et Octave crut faire des concessions. Mais d'autre part, il lui fallait avant tout satisfaire le soldat. L'épisode le plus tragique de ce conflit fut la résistance de Pérouse (41-40). Quand la ville succomba, Octave fit passer le sénat municipal au fil de l'épée. L'expropriation s'accomplit ailleurs sous des formes plus atténuées, et, comme les mesures de Sylla avaient brisé la résistance des antiques nations de la péninsule, de même celles des triumvirs ont brisé la résistance de l'esprit italien naissant. Mais Octave, qui avait compris la leçon des Ides de Mars, comprit aussi la leçon de Pérouse, et s'attacha dorénavant à se réconcilier avec l'Italie.

La guerre contre Sextus Pompée (38-36) lui en fournit la première occasion. On vit la piraterie disparaître, 20.000 à 30.000 esclaves rendus à leurs maîtres. Lors du licenciement partiel des légions d'Octave, de Lépidus et de S. Pompée, une nouvelle assignation était redoutée. Mais cette fois tout se fit en ordre, aux dépens du domaine public ou avec indemnité, et encore Octave diminua-t-il les impôts de circonstance ! Les espérances émises par Virgile dès 40 commençaient à se réaliser.

Restait le conflit avec Antoine. Octave, très patiemment, laissa s'accentuer la politique orientale de l'adversaire. On entrevit l'Italie découronnée, Rome remplacée par Alexandrie ! Quand la guerre fut déclarée au

sigisbée de la courtisane égyptienne, Octave nous assure que 500.000 Italiens s'offrirent spontanément à lui prêter le serment militaire, et il ne ment pas trop. Après Actium (31), il y eut encore un licenciement de vétérans, et des mesures de rigueur contre les villes qui avaient manifesté pour Antoine. Mais cette fois la conquête de l'Egypte aplanissait toutes les difficultés financières. Le marché italien reprit son assiette, le prix de la propriété foncière, bâtie ou non bâtie, comme le taux de l'intérêt, redevinrent normaux.

L'Italie d'Auguste

Auguste, devenu maître du monde, s'est attaché, vis-à-vis de l'Italie plus encore qu'ailleurs, à éviter toute apparence d'innovation, et à consolider simplement le *statu quo*.

Il n'y avait plus que des citoyens de la mer de Sicile aux Alpes, et cette situation juridique fut étendue aux populations alpines au fur et à mesure de la pacification : aux Anaunes, par exemple, au nord de Trente. Il faut ajouter que l'Italie contenait le gros des citoyens, puisque César lui-même, qui avait été particulièrement large, n'avait établi que 80.000 citoyens au delà des mers. Auguste procéda au cens dès 28 avant J.-C., comptant non plus les mâles adultes, mais toute la population civique : il ne s'agissait plus de dénombrer des votants et des soldats, mais de fournir une base aux prévisions budgétaires et militaires. Le chiffre trouvé fut 4.063.000 : à la fin du règne, il montait à près de 5 millions.

L'organisation municipale était donnée. Auguste n'eut à s'occuper que des 28 colonies qu'il fonda : ce fut la troisième colonisation après celle de Sylla et de César, et la dernière sur le sol italien. Des nuances, d'ailleurs assez difficiles à saisir pour nous, séparèrent seules les colonies des municipes.

La répartition par tribus resta intacte. Les comices

ont fonctionné pendant tout le règne d'Auguste, au moins les comices centuriates, qui élisaient les magistrats. Auguste autorisa les décurions des municipes à y voter par correspondance. Mais le moment approchait où le Sénat serait jugé suffisant comme représentation de l'Italie.

Quant aux 11 régions, on ne sait à quel moment Auguste les institua. Et l'on ne voit guère la raison de cette institution, car aucune autorité ne s'interposa entre les municipes et les vieilles autorités de Rome. Au point de vue militaire, l'Italie restait en théorie la seule source de recrutement des légions, mais on a vu que les engagements volontaires suffisaient maintenant, dans la règle. à assurer ce recrutement. Au point de vue judiciaire, les tribunaux municipaux jugeaient au degré inférieur, et, au degré supérieur, les consuls, les préteurs, et les jurys de Rome : le préfet de la ville et le préfet du prétoire n'ont étendu leurs attributions que par la suite. Au point de vue financier l'Italie échappait à l'impôt foncier et à la capitation des non propriétaires, que connaissaient les provinces : elle ne payait que les impôts indirects, sur les transactions, les successions, etc., dont Auguste, d'ailleurs, augmenta le nombre. En somme, elle voyait reconnaître sa situation privilégiée, qui subsista pendant trois siècles.

Je passe à l'étude de la répartition des municipes par provinces :

Apulie	25.000 kmq	79 municipes
Bruttium-Lucanie	27.500 »	32 »
Campanie Latium	15.500 »	86 »
Sabine-Valeria	18.000 »	43 »
Picénum	65.000 »	23 »
Ombrie	10.000 »	49 »
Etrurie	31.000 »	49 »
Emilie	19.000 »	26 »
Vénétie	51.000 »	33 »
Transpadane	32.000 »	13 »
Ligurie	14.000 »	19 »

Au chiffre représentant la densité des municipes, il y a intérêt à comparer le chiffre (naturellement approximatif) représentant la densité de population :

	Nombre de municipes par 1000 kmq. :	Densité de population kilométrique :
II (Apulie)	3	40
III (Lucanie Brutt.)	1,16	15
I (Camp. Lat.)	5,61	70
IV (Valeria)	2,38	30
V (Picénum)	3,54	48
VI (Ombrie)	4.8	60 +
VII (Etrurie)	1,61	21
VIII (Emilie)	1,33	18
X (Vénétie)	0,65	9
XI (Transpadane)	0,40	6
IX (Ligurie)	1,35	18
Chiffres moyens	2,22	30 +

L'Italie rurale

Ainsi l'Italie se présente alors comme un agrégat de quatre ou cinq cents Romes au petit pied, dans les cadres desquelles doivent entrer bon gré malgré les anciennes peuplades, les vieux *pagi* de la péninsule. Il y a eu certainement développement du régime urbain, extension des villes au-delà des murailles devenues inutiles, création de centres nouveaux dans la vallée du Pô. Tout cela n'a pas donné ce qu'avait donné, quelques siècles

auparavant, la floraison des villes grecques. Le *panem et circenses* s'est affirmé bien plus brutalement. Mais, masquée par cette Italie municipale, continuait à vivre l'Italie rurale, que les poètes d'Auguste étaient chargés de rappeler aux contemporains, et qu'ils ont rappelée en tous cas à la postérité.

L'Italie, quoiqu'en dise Virgile, était loin d'être tout entière favorable à la culture. L'Apennin en couvre le quart, avec des pics qui vont jusqu'à 2.000 mètres. Il y a, même dans les montagnes, des parties privilégiées, mais aussi bien de la place à perdre. Les forêts couvraient de vastes espaces, tant dans l'Apennin Calabrais (Sila), que dans l'Apennin ligure. Enfin, il s'en fallait que les abords immédiats du Pô et la région de ses embouchures fussent arrachés au marécage.

Le pâturage, qui 1.000 ans auparavant couvrait toute la péninsule, faisait un retour offensif dans le Sud depuis les poussées sabelliennes, et surtout depuis le IIIe siècle. Toute l'Italie méridionale était livrée dorénavant aux vastes troupeaux de gros et de menu bétail qui se déplaçaient, suivant les saisons, de l'Apulie jusque dans la Sabine, ou de la Sabine à l'Apulie. La Cisalpine opposait ses vastes troupeaux de porcs.

Naturellement, malgré ce recul, et un autre dont nous dirons la cause, la culture des céréales tenait toujours une large place. Dans la vallée du Pô, elle était même en plein développement. On la pratiquait avec rotation biennale, la terre qui produisait du blé une année sur deux produisant, l'autre année, des fèves, des lupins etc., ou des fourrages.

La culture qui s'était toujours étendue était celle de l'olivier et de la vigne. Caton déjà, et bien plus encore Varron et Columelle, considéraient ces cultures comme les principales. Il est visible même qu'entre Varron (36 avant J.-C.) et Columelle (70 après), la culture de la vigne a connu des progrès techniques énormes.

Enfin, les branches plus délicates de l'agriculture, jardinage, arbres fruitiers importés du Pont par Lucullus, animaux de parc, oiseaux de basse-cour, poissons,

n'avaient pas cessé de se développer au cours du dernier siècle avant l'ère.

Tout cela tenait au courant de plus en plus actif établi entre les provinces et l'Italie, aux voies romaines qui, après avoir fait sentir leur action au point de vue politique et militaire, donnaient maintenant leur plein effet économique. Tous les agronomes parlent des différents produits au point de vue de la vente et de l'exportation. Et les principaux propriétaires fonciers, qui ne cherchaient pas à fournir des thèmes aux littérateurs et aux moralistes, mais à tirer de leurs terres le meilleur rendement, négligeaient les produits pour lesquels l'Italie était concurrencée sérieusement, pour ceux que le caractère de son sol et de son climat mettait spécialement en valeur.

La principale question relative à la main d'œuvre agricole est celle de la proportion entre la main d'œuvre servile et la main d'œuvre libre. La première tenait certainement depuis 200 ans une place considérable. Mais nous avons dit que certains indices mettent en garde contre les exagérations. Nous avons attiré l'attention sur les 120.000 soldats de Spartacus. On a relevé aussi l'impôt de 100 sesterces par esclave établi par les triumvirs en 43. A cette époque où le budget romain n'atteignait pas 400 millions des sesterces, il est difficile d'imaginer le rendement de cet impôt comme dépassant 100 millions. On fera bien de ne pas dépasser, pour la population servile rurale, le chiffre de 1 million (à quoi il faudrait joindre les esclaves des villes.). La taxe de 5 % sur les affranchissements ne semble pas avoir accusé beaucoup plus de 10.000 affranchissements par an.

Malgré tout, il n'est pas contestable que les descriptions données par Varron et Columelle du domaine rural ordinaire ne visent surtout les esclaves.

Depuis l'application du droit romain à toute l'Italie, il ne pouvait plus y avoir de serfs, ni en Apulie, ni en Etrurie. La loi romaine connaissait encore l'esclavage pour dettes, mais on ne voit pas que l'institution ait été

vivace dans le monde rural :l'origine du colonat n'est certainement pas là.

En revanche, il y avait une nombreuse catégorie de journaliers agricoles que des entrepreneurs rassemblaient par bandes et louaient dans les moments où la demande était intense : un de ces entrepreneurs fut grand-père de l'empereur Vespasien. Il y avait aussi toute une classe de fermiers, et Columelle discute longuement les avantages et les inconvénients comparés du fermage et de l'exploitation par les esclaves.

Ce sont les éléments ruraux non propriétaires qui, depuis 107, ont alimenté les armées, on a vu avec quelle fougue. Le phénomène s'est atténué sous Auguste, mais est resté assez marqué pour assurer le recrutement de l'armée permanente. Plus tard, le colonat sortira du développement de cette population rurale flottante.

La petite propriété n'avait nullement disparu. Les assignations de terres de Sylla, de César et d'Octave tendaient à la renforcer. On a vu que le succès avait été médiocre. Des deux bouleversements dont la propriété foncière avait été atteinte en 80 et en 40, il est resté surtout des dégâts matériels et moraux que l'Italie allait mettre longtemps à réparer. Mais, un siècle encore après Auguste, les documents relatifs à l'institution alimentaire de Velléia (dans l'Apennin de Plaisance) montrent que la petite propriété tenait encore largement sa place. Il est vrai que nous sommes là dans l'Italie du Nord, où le terrain lui était spécialement favorable.

Mais il n'est pas douteux que le grand domaine domine. C'est lui surtout, on peut presque dire lui seul, que visent les agronomes, Varron, Columelle. Même au voisinage de Rome, où la terre a le plus de valeur, un domaine de 250 hectares paraît médiocre. Ailleurs, on signale une plantation d'oliviers de 300 à 400 hectares comme un domaine normal. Il est permis d'affirmer que c'est dans la vallée du Pô que le grand domaine s'est installé le plus tard : on l'y trouve en tous cas vers 100 après J.-C. Alors, là aussi, s'élèvent sur les bords de ces lacs charmants, pacifiés par Auguste, ces *villas*

qui étaient le signe des grands domaines, romains, leur orgueil et leur parure. C'est dans les villas des grands propriétaires, plus que dans les cités, que s'est épanoui ce que l'Italie impériale a connu de civilisation : galeries d'art, bibliothèques bien fournies, etc...

L'Italie et Rome

Sur toute cette Italie, villes et campagnes, s'est posée déjà l'empreinte romaine. Très probablement, dans nombre de coins, au milieu des plus obscurs *pagani*, on relèverait encore mainte trace du passé osque, étrusque ou ligure : à Tarente, à Rhégion et à Naples, on parle encore grec. Mais, dans l'ensemble de la péninsule, le latin est déjà la langue, non seulement officielle, mais la langue courante. Avec quelle pureté, quel éclat, elle est maniée à Padoue ou à Mantoue comme à Vérone ou à Venouse, la pléiade des écrivains du siècle d'Auguste est là pour le prouver. Le nationalisme italien,dont nous avons marqué la naissance, a été un nationalisme romain: on en verra les conséquences au point de vue religieux. On peut même ajouter que l'attachement aux vieilles traditions a été plus marqué, sous l'Empire, dans les municipes italiens que dans la capitale. La moins romaine, la plus cosmopolite, alors, des villes d'Italie, c'est Rome.

CHAPITRE XIV

Rome

BIBLIOGRAPHIE

HOMO, *Rome antique.*
HULSEN, *Forum Romanum.*
PLAUTE.
LUCILIUS (édit. Marx).
CARCOPINO, *Virgile et la fondation d'Ostie.*
NISSEN, *Italische Landeskunde*, II, 2.
TYRRELL, *The corresp. of Cicero.*
STRABON, l. V, IV.
JULLIAN, dans *Mél. d'arch. et d'hist.*, 1883.
HORACE.
BOISSIER, *Rome et Pompéi.*
WARDE FOWLER, *La vie sociale à Rome au temps de Cicéron.*
BELOCH, *Die Bevolkerung der gr. röm. Welt.*
BELOCH, dans *Klio*, 1903.
T. LIVE.
WILLEMS, *Le Sénat de la Rép. rom.*
GUIRAUD, *Lectures historiques.*
PLUTARQUE, *Caton le Jeune*, *Brutus*, *Crassus.*
DION CASSIUS.
GARDTHAUSEN, *Augustus.*
VALÈRE MAXIME.
FR. GIRARD, *Précis de droit romain.*
GUMMERUS, *Der rom. Gutsbetrieb* (supp. de *Klio*).
GUMMERUS, dans *Klio*, 1919 (Crassus).
MARQUARDT et MOMMSEN, *Organ. financ. de l'Emp.*
CORN. NEPOS, *Atticus.*

Belot, *Histoire des Chevaliers romains.*
Juvénal.
Gummerus, *Die röm. Industrie*, dans *Klio*, 1914 sqq.
Schantz, *Gesch. der röm. Literatur.*
Dubois, *Pouzzoles.*
Rosenberg, *Einl u. Quellenk. z. rom. Gesch*
Diodore de Sicile.
Denys d'Halicarnasse.
Josèphe, *Vie.*
Lietzmann, *Petrus u. Paulus i Rom.*
Renan, *Les origines du Christ.*, t. VII.
V. Harnack, *Die Mission u. Ausbreitung des Christentums*, éd. 1915.

En parcourant les diverses parties du monde méditerranéen au dernier siècle avant l'ère, nous avons toujours et partout rencontré Rome, mais Rome entité métaphysique, ou, si l'on veut, divinité symbolique, la Rome à laquelle tant de cités grecques consacraient déjà des sanctuaires et des jeux. Or, derrière ce symbole, il y a une réalité tangible, la ville de Rome, ses monuments, l'existence qu'on y mène, l'atmosphère qu'y respirent les dirigeants de l'Empire. Bien des choses resteraient obscures, si l'on se bornait à considérer Rome comme un simple point géographique central, comme la borne milliaire d'où rayonnent dès lors tant de grandes voies.

Rome à la fin du IIe siècle.

A la fin du IIe siècle, l'aspect extérieur de la ville ne répondait pas encore à sa fortune. Très certainement, des hôtes comme Polybe et Poseidonios, habitués aux grandes villes hellénistiques, devaient, qu'ils l'avouassent ou non, éprouver une désillusion en abordant la capitale du monde méditerranéen. A qui avait vu Alexandrie ou Antioche, elle apparaissait médiocre-

ment bâtie, médiocrement entretenue. A qui connaissait Athènes, elle apparaissait vilaine. Puis le prestige opérait.

L'endroit vivant et attirant entre tous était le Forum, encadré par le Capitole et le Palatin. A l'angle N.-O., d'abord, était le Comitium, l'endroit où se tenaient les séances du Sénat — pour l'ordinaire, car rien n'empêchait de les tenir ailleurs, mais la plupart des sénatus-consultes que nous avons ont été rendus « dans le Comitium ». En partant de là, un texte de poète comique au début au IIe siècle décrit avec verve ce que l'on rencontrait en faisant le tour par le Nord, puis l'Est, puis le Sud :

Celui qui veut voir des parjures, n'a qu'à aller
au Comitium ;
Qui cherche des menteurs et des vantards, qu'il aille
au temple de Cloacine !
Des hommes qui trafiquent du bien des femmes, on en a dans
la Basilique (Aemilia);
Là aussi, des filles faciles et des coupes-jarrets.
Au marché aux poissons se rassemblent les goinfres
qui vont aux provisions
Dans le bas du Forum se promènent les gens riches
et bien pensants.
Au milieu, près du canal, rien que des gens à fausses nouvelles ;
Près du lac (Curtius), les bavards, colporteurs de cancans et
de médisances,
Prêts à déchirer le premier venu à propos de rien,
Oublieux de leur poutre, tout entiers à la paille du voisin.
Près des vieilles boutiques, les usuriers font monter les intérêts.
Derrière le temple de Castor, les financiers de crédit suspect;
Dans la rue étrusque, gens à vendre,
Qui « pervertissent » ou donnent les moyens de « pervertir »
[calembour intraduisible sur le temple de *Vortumnus*]
Dans le Vélabre enfin, quartier général des boulangers,
des bouchers et des haruspices.

Et à la fin du IIe siècle, Lucilius renchérit encore sur cette peinture de Forum :

« Mais maintenant, de l'aurore au matin, que le jour soit férié ou non, toujours, sans trêve, le peuple et les pères conscrits se promènent sur le Forum, n'en dé-

marrent pas, adonnés en chœur au même exercice, au même métier ; on prodigue les paroles les moins compromettantes, on lutte de mauvaise foi, on fait assaut de mauvaise politique. Il s'agit de passer pour un homme d'honneur, mais derrière cela il y a une embûche : on dirait que chacun d'eux est l'ennemi de tous les autres. »

(Lucilius, 1228 sqq.).

Ces exercices de moralistes donnent au moins quelque idée de la vie mêlée, mais intense, du centre de la Rome républicaine.

Le Capitole, à l'Ouest, est réservé, dans sa partie orientale, à la citadelle, dans sa partie occidentale, au grand temple de Jupiter, dans l'intervalle, aux archives de l'Etat. Le Palatin au contraire, sauf les points consacrés par les plus antiques cultes de Rome, est ouvert à l'habitation privée, tout comme les autres collines qui accidentent le sol de la ville. Les deux enceintes successives, l'enceinte religieuse ou ***pomoerium***, l'enceinte militaire, dite « mur de Servius Tullius », sont encore existantes. La première enfermait, avec le Palatin et le Forum (non le Capitole), les extrémités des « monts » Caelius, Esquilin et Quirinal. Elle était encore marquée par un espace de 400 mètres de large environ, où il était défendu de bâtir ; elle ne commence à s'effacer qu'au temps de Sylla. La seconde était plus étendue, englobant le Capitole, l'Aventin et le Nord-Est de l'Esquilin et du Quirinal. On la tenait encore en état au temps d'Hannibal. Depuis la conquête du monde on la laissait se délabrer. En 89, elle n'arrêta plus les légions de Sylla : à l'Ouest seulement, le Tibre couvrait Rome. Encore au temps d'Hannibal, l'accroissement de la ville se faisait, en somme, à l'intérieur de ses vieux murs, par rétrécissement des rues et exhaussement des maisons. Maintenant, maisons et sanctuaires débordent de toutes parts l'enceinte servienne, surtout du côté de l'Esquilin; même sur la rive droite du Tibre, il existe des groupes d'édifices.

La ville n'a pas encore étendu son ombre sur la campagne romaine : Ostie, il est vrai, n'a jamais été qu'une

annexe maritime de Rome. Mais, dans les autres directions, à 25 kilomètres de la grande ville, on rencontre encore des communautés qui ont leur vie locale. Tibur et Préneste, même, sont des villes alliées : le Romain condamné au bannissement y trouve toujours un asile.

La période qui va de 80 à 50 av. J.-C., est une période de transition.

D'une part, jamais le Forum républicain n'a peut-être connu une vie plus intense. Les séances du Sénat, les audiences des tribunaux avec leur composition sans cesse changeante et leurs procès retentissants, les bureaux des grandes sociétés financières où affluent les nouvelles de tous les points du monde méditerranéen, tout cela fait un milieu passionnant pour un homme aussi foncièrement parlementaire et orateur que Cicéron. Le Forum est visiblement pour lui le seul endroit où l'on vive réellement. Quand il lui faut s'en éloigner pour prendre un gouvernement provincial important, il obsède ceux qui restent de ses demandes pour éviter la prolongation, fût-ce d'un jour, de ce qu'il considère comme un exil. Et il a des amis, comme Caelius, spécialement chargés de le tenir au courant, dans la Cilicie, des moindres bruits du Forum :

« Que l'on ne me proroge pas mon gouvernement, par le ciel ! [il n'y est pas encore arrivé]. Pendant que tu es là, fais ce qui est humainement possible pour cela ! Les mots manquent pour dire combien le regret de la Ville me consume, avec quelle peine je supporte l'insipidité de ces histoires provinciales ! ».

(Cic. à Att., en 51).

« La Ville ! la Ville ! mon cher Rufus, cultive-là, réchauffe-toi à cette lumière. Tout service à l'étranger — et je m'en suis rendu compte dès l'adolescence — est une corvée sans gloire pour ceux que leur profession peut faire briller à Rome. Je l'avais senti avec raison ; plût aux cieux que je fusse resté fidèle à ce principe ! Une seule petite promenade, par Hercule ! une seule conversation avec toi, je donnerai pour cela tous les avantages d'un gouvernement provincial ! »

(Cic. à Caelius en 50 — Fam. II, 12).

En regard de cette vie qui continue le passé, certaines transformations annoncent alors la Rome impériale. Les principales ont pour théâtre le Champ-de-Mars, où Pompée donne le signal des grandes constructions. D'abord un théâtre pouvant contenir 40.000 spectateurs. A côté, une curie plus confortable que celle qui a jusqu'alors suffi au Sénat, curie où viendra, le 15 mars 44, tomber César. Celui-ci, durant sa courte domination, a eu le temps de marquer son passage par une basilique nouvelle, au Sud du Forum, pour les gens d'affaires et les tribunaux. Il a surtout inauguré le rattachement du vieux Forum au Champ-de-Mars par l'aplanissement du dos de terrain reliant le Capitole et le Quirinal : là s'ouvre un Forum julien, qui sera le premier des Forums impériaux. Enfin, le temple de Jupiter nouveau, remplaçant de celui qui a été brûlé en 83, s'achève alors.

La Rome d'Auguste.

La crise qui suit la mort de César n'interrompt que pour un instant le développement de Rome. Aussitôt Octave maître de la ville, Agrippa se met à l'œuvre, portant son effort sur le Champ-de-Mars. Bientôt le Panthéon s'y élève, ainsi que le Portique où l'on pourra venir consulter la carte du monde. Et cet ensemble de monuments, vu des hauteurs du Pincio, avec les hauteurs vaticanes à l'arrière-plan, arrachera un cri d'admiration à Strabon. Quant à Auguste lui-même, son attention se porte sur le Palatin et sur les souvenirs si antiques qui s'y rattachent. L'aménagement de la demeure du prince, de la demeure de sa femme Livie, n'est qu'un épisode de sa politique traditionaliste et archaïsante, en même temps qu'elle ouvre la série des palais impériaux. Enfin Auguste sanctionne l'agrandissement de Rome dans tous les sens par son organisation des 14 régions, comprenant les quartiers nouveaux du Sud-Est, sur la voie Appienne, de l'Est, sur l'Esquilin et le Quirinal, du

Nord sur le Pincius et dans le Champ-de-Mars, de l'Ouest, sur la rive droite du Tibre. A chaque groupe de deux quartiers est affectée (enfin !) une cohorte de *vigiles*, chargée spécialement de combattre les incendies qui se multiplient dans cet entassement de maisons hautes parfois de 20 mètres.

Au cours du même siècle s'est opérée la transformation de la banlieue par la multiplication des maisons de plaisance. La villa de Cicéron à Tusculum (Frascati), n'est que l'échantillon le plus célèbre d'une pléïade de constructions similaires Et ces villas s'égrènent en chapelet le long de la voie Appienne, pour joindre le Latium à la Campanie, où se pressent, sur les bords du golfe de Naples, les luxueuses demeures des grands de Rome. C'est ainsi que Cicéron, outre sa maison paternelle d'Arpinum et sa demeure romaine, outre sa villa préférée de Tusculum, a des villas à Antium, à Astura, à Formies, jalonnant la route qui le conduit à ses autres propriétés de Cumes, de Pouzzoles et de Pompéi.

Population.

On ne s'étonnera pas que la population de Rome, au cours de cette période, ait fait un nouveau bond ; il est marqué, comme les précédents, par la construction de nouveaux aqueducs. Aux 23 fontaines qui suffisaient à la Rome du IV[e] siècle se sont ajutées, comme conséquence de la conquête de l'Italie, l'Aqua Appia et l'Anio-Vetus, assurant 400.000 mètres cubes d'eau de plus aux habitants de la ville. Puis, après la conquête du monde, l'Aqua Marcia et l'Aqua Tepula ont renforcé l'alimentation de 300.000 mc. d'eau. De 125 à 33 av. J.-C., l'Aqua Julia apporte 76.000 mc., puis, en 19 av. J.-C., l'Aqua Virgo en ajoute plus de 150.000 ; je laisse l'Aqua Augusta (2 av. J.-C.), qui n'est qu'une construction de luxe. Ainsi, 200.000 ou 250.000 mc., ajoutés à l'alimentation, répondent au progrès de l'agglomération romaine. M[r] Beloch a calculé par trois mé-

thodes la population de l'époque d'Auguste, et les trois méthodes convergent vers le même résultat : 800.000 habitants environ. Par compensation, le dépeuplement relatif de la banlieue de Rome est signalé par Tite-Live, par Strabon : avec les fâcheuses conséquences qu'il entraîne au point de vue de l'hygiène, il provoque leurs doléances. Dans les limites du vieux Latium, qu'il faut fixer à 30 ou 40 kilomètres de la ville, il ne faut pas supposer, en tous cas, une accumulation de plus d'un million d'âmes.

Les sénateurs à Rome.

Le premier élément est l'aristocratie sénatoriale. Le Sénat au IIe siècle, comprenait environ 310 membres. Après l'accession de l'Italie à la cité, Sylla porta le chiffre à 600. Après l'accession de la Transpadane, César le porta à 900. Il fut ramené et arrêté à 600 par Auguste.

Pour les sénateurs, le séjour à Rome s'imposait ou à peu près. La question ne soulevait pas de difficultés quand tout sénateur avait son bien patrimonial dans le Latium. Mais, à l'époque où nous sommes, nombre de sénateurs étaient possessionnés dans toute l'Italie. Il leur fallait pourtant un pied-à-terre à Rome. Au Ier siècle, ces pied-à-terre tendent à devenir de fastueux hôtels. Le quartier du Palatin était particulièrement recherché, en raison de son prestige d'archaïsme : c'est là qu'a demeuré Hortensius, le seul rival de Cicéron au barreau romain. Mais le Caelius offrait aussi un asile agréable, entre les deux voies extrêmement bruyantes qui se dirigeaient vers la Campanie (via Appia) et vers Tusculum. A l'extrémité Sud-Ouest de l'Esquilin, le quartier des Carènes vit s'élever, entre autres ,la maison de Pompée, et ce nom nautique, que les Romains eux-mêmes ne s'expliquaient pas, fut popularisé par une excellente facétie de Sextus Pompée. La maison en question avait été confisquée par les triumvirs. Quand la réconciliation se fit à Misène, en vue de la flotte du maître de la mer : « Où nous

invites-tu à souper ? » demanda Antoine. « Dans mes *Carènes* ».

Peu à peu les hôtels sénatoriaux cherchèrent des quartiers plus excentriques, vers le Nord. Salluste, l'historien et l'ami de César, installa là ses jardins, qui sont devenus la promenade du Pincio. Même ainsi, et plus encore quand le Palatin fut à peu près accaparé par le Prince, les familles sénatoriales se sentaient à l'étroit dans Rome. Très régulièrement, à la demeure romaine s'ajoutait au moins une villa dans la banlieue et une autre sur la côte de la Campanie. Ces demeures fastueuses, étalées sous les yeux du maître, étaient dailleurs un danger. La jalousie et la convoitise ont contribué au moins autant que la politique à la terreur qui a régné sur la noblesse sénatoriale pendant soixante-quinze années (23 à 96 ap. J.-C.), avec deux interruptions tout au plus (50-60, 70-90).

Ces demeures, pourtant, le sénateur romain les habite peu. Ce qui était auparavant la conséquence momentanée des grandes guerres est devenue la règle par le fait des grands gouvernements provinciaux. Au temps de Cicéron, il ne figure, dans les séances les plus importantes, que 400 sénateurs sur 600. La plupart des absents sont au loin comme proconsuls, propréteurs ou légats. Il s'en faut que tous les sénateurs envisagent ces éloignements avec la même répugnance que Cicéron : le gouvernement des provinces offre bien des compensations, la gloire pour quelques-uns, l'argent pour tous. Mais l'absentéisme a eu des conséquences importantes, sur lesquelles il faut s'arrêter.

La famille.

La première est un relâchement certain des liens de la famille. On le perçoit tout d'abord au rôle des femmes dans les crises du Ier siècle. Encore au IIe siècle, une seule femme romaine se dessine nettement pour nous : c'est Cornélie. Au Ier siècle, on ne compte

pas celles qui ont joué un rôle dans la politique ou à côté de la politique. Il serait d'ailleurs impertinent d'accentuer la note pessimiste. En face de Précia et des autres irrégulières que nous voyons s'agiter dans l'entourage de Catilina, en face de Clodia, la sœur de Clodius, et de la Lesbie de Catulle, en face de Fulvie, la mégère non apprivoisée qui était la femme d'Antoine en 44, — Portia, par exemple, la femme de Brutus, et Octavie, la sœur d'Auguste, offrent des types de femmes accomplies qui ont pu être égalés, mais n'ont certainement été dépassés, dans aucune société humaine. Il n'en est pas moins vrai que, pour les meilleures comme pour les pires, une existence largement indépendante du mari est alors, non seulement possible, mais courante.

On ne s'étonne donc pas de la multiplication des divorces. Au IIIe siècle le fait était considéré comme monstrueux; au Ier il est quotidien. Avec quelle désinvolture les unions conjugales se traitent, se rompent, se renouent, dans un milieu où l'on se pique de régularité et de fidélité aux vieilles mœurs, l'histoire de Caton d'Utique nous le fait voir :

« Le célèbre orateur Hortensius s'était épris de Caton le jeune. A force de l'admirer, il était devenu son ami, son compagnon le plus assidu et cette fréquentation habituelle lui inspira un violent désir de s'allier à lui. Il n'imagina rien de mieux, pour arriver à cette fin, que de lui demander en mariage sa fille Porcia, bien qu'elle fût déjà mariée avec Bibulus, dont elle avait deux enfants. Caton lui fit observer que Bibulus ne consentirait probablement pas à se séparer de sa femme. « Je la lui rendrai s'il le faut, repartit Hortensius, dès qu'elle m'aura donné un enfant, et que par là je me serai plus étroitement uni à toi ». Caton ayant persisté dans son refus, Hortensius lui demanda alors sa propre femme Marcia. Cette proposition était d'autant plus étrange que Marcia était enceinte. Néanmoins Caton ne repoussa pas absolument cette idée ; il se réserva seulement de consulter son beau-père Philippe. Ce dernier, qui sans doute

avait quelque conformité de caractère avec son gendre, le laissa libre d'agir comme il voudrait. Caton céda donc sa femme à Hortensius et, bien plus, signa au contrat. Hortensius vécut avec elle jusqu'à son dernier jour, et lorsqu'il mourut, il lui légua son énorme fortune. Ce qu'il y a de curieux c'est que Caton l'épousa de nouveau après qu'elle eut achevé son temps de veuvage. Plutarque dit qu'il s'y décida, parce qu'il était à la veille de partir pour l'armée de Pompée (49) et qu'il lui fallait quelqu'un pour garder sa maison et ses filles. »

(Guiraud).

Avec Caton on est toujours dans le domaine de l'excentricité. Il ne faudrait pas croire que de pareilles histoires paraissent tout-à-fait normales au public romain. Quand César, qui ne dédaigna pas d'écrire un ***Anticaton*** se gaussa de cette femme « qu'on cédait très jeune, pour la reprendre très riche, » il eut les rieurs de son côté. Il ne sera donc pas inutile de prendre au hasard, dans la correspondance de Cicéron, une anecdote qui nous fera mieux voir le train courant des choses. Il s'agit du ménage de Q. Cicéron, frère de l'orateur, avec Pomponia, sœur d'Atticus, et le grand Cicéron confie à Atticus les inquiétudes qu'il a conçues au sujet de ce mariage :

« Je viens maintenant à ce post-scriptum de la lettre, où tu me parles de ta sœur. Voilà l'état de la question, Dès que je fus venu à Arpinum (où était la propriété de famille de Cicéron), et que mon frère fut venu à moi, longue conversation, où il fut surtout question de toi. De là j'abordai le sujet que toi et moi avions traité à Tusculum : ta sœur. Je n'ai rien vu de plus doux, de plus paisible, que le ton dont mon frère parlait de ta sœur : s'il y a quelque sujet de mécontentement à propos d'intérêts, il était impossible d'en rien voir. Voilà pour ce jour-là. Le lendemain nous partîmes d'Arpinum. La fête qui tombait ce jour-là, fit rester Quintus à Arcanum, moi j'allai à Aquinum, mais nous déjeunâmes à Arcanum. Tu connais cet endroit. Aussitôt arrivés, Quintus, très poliment :

« Pomponia, dit-il veux-tu inviter les femmes ? moi je réunirai les hommes » Il était impossible à ce qu'il me parut de mettre plus de douceur non seulement dans les termes, mais dans le ton et le visage. Mais elle, devant nous tous : « Moi dit-elle, je ne suis pas maîtresse de maison ici ». Tout cela, paraît-il, parce que Statius avait les devants pour s'occuper de notre déjeuner ! Sur quoi Quintus se tournant vers moi : « Et voilà, dit-il, ce que j'ai à supporter chaque jour ! » Tu me diras : « Quelle importance, je te prie, a tout cela ? » Une grande ! Aussi m'en suis-je fort ému ; j'ai encore présents son ton et son visage agressif, sans provocation aucune. J'ai fait l'effort nécessaire pour ne pas broncher. Nous nous mîmes tous à table, sauf elle. Quintus lui fit porter les plats : elle les renvoya. Qu'ajouterai-je ? Je n'ai rien vu de plus correct que mon frère, de plus désagréable que ta sœur. Et je passe nombre de détails qui m'ont porté sur les nerfs plus qu'à Quintus lui-même..... Que veux-tu ? Il faudrait que ce soit toi qui lui dises à elle-même, qu'à mon sens elle a manqué d'humanité ce jour-là..... »

Cic. à Att., de Campanie 51 — V. 1).

Voilà une anecdote qu'on situerait mal au temps de Caton l'ancien. Le temps où la matrone ne pouvait sortir sans l'autorisation de son mari, ou sans être accompagnée d'une servante, est loin !

Auguste, qui, après l'enlèvement de Livie, a considéré que sa jeunesse était dûment enterrée et s'est installé dans le rôle de *pater familias* rigide, a réagi contre cet état social. La terrible loi Julia a montré que l'adultère serait désormais considéré comme une chose grave. Le prince n'a pas hésité à faire des exemples dans sa propre famille. Enfin, le poète Ovide, pour avoir rimé un code de la galanterie, a dû finir ses jours sur les bords de la mer Noire. De toutes les mesures prises par Auguste pour restaurer la vie de famille dans la haute classe, la plus efficace probablement est celle qui a autorisé les fonctionnaires qui allaient gouverner les provinces à emmener les leurs avec eux.

Si tel était, au Ier siècle, le relachement des liens entre maris et femmes, il n'était guère moindre entre pères et enfants. Nous n'insisterons guère sur les filles. Non que les sentiments naturels à leur égard fissent défaut aux pères romains. Une lettre de Cicéron nous montre que la perte d'une fillette, morte en bas-âge, est un vrai chagrin pour César, qui pourtant à ce moment est engagé dans l'expédition importante et périlleuse de Bretagne. Mais la fille échappe en général de bonne heure au milieu originel : il n'y a rien d'extraordinaire à la voir fiancée à 10 ans, mariée à 13 ou 14. L'intimité particulière de Cicéron avec Tullia, sa douleur immense à la mort de la jeune fille, tiennent à l'intelligence précoce et remarquable de celle-ci ; ce n'est pas un cas fréquent.

Les rapports avec les fils sont marqués d'un trait plus significatif. A une époque, où malgré tout, l'humanité et la douceur ont certainement progressé dans la vie sociale ordinaire, les relations de père à fils semblent rester empreintes de la dureté antique, et il est difficile de ne pas attribuer cette particularité à leur caractère de distance. Le jeune garçon reste entre les mains des femmes jusqu'à 7 ans. Après, le temps où il intéresserait le père est abrégé par la coutume de plus en plus répandue d'envoyer l'adolescent faire connaissance avec la partie orientale de l'empire, avec les foyers de la civilisation antique, avec Athènes par exemple. Les fils de M. et Q. Cicéron ont passé de longs mois dans cette ville. Le jeune Octave était à Apollonie au moment de la mort de César. Ces séjours n'étaient pas sains pour la bourse paternelle : certains passages des lettres de Cicéron ne laissent aucune illusion à cet égard en ce qui concerne son fils et son neveu. Mais ils n'étaient pas sains non plus pour les cœurs, car ensuite, dès 17 ans, le jeune sénatorien était pris par la vie politique. Un historien a un mot terrible à propos des proscriptions de 43, effrayant surtout parce qu'il est jeté négligemment. Comme toujours, cette grande secousse avait mis à nu bien des fonds d'âmes, et révélé le bien comme le mal. Un historien, citant les exem-

ples de scélératesse ou de dévouement, dit : « Il y eut en somme beaucoup de fidélité chez les femmes, assez chez les esclaves, *aucune chez les fils* ». Et il joint cette explication suggestive : tant l'impatience d'hériter, une fois éveillée, est difficile à contenir !

Il y a là un point à retenir, car la captation d'héritages apparaît à ce moment comme un mal répandu. Le législateur, au temps d'Auguste, a réagi : la *bonorum possessio contra tabulas* a protégé contre le testament les héritiers naturels. Auguste en 11 ap. J.-C., a frappé de droits nouveaux les successions qui sortaient de la descendance directe. Ces efforts indiquent un mal rendant nécessaire le remède. Et la littérature de l'époque impériale indique que le mal n'a pas cédé très vite.

La fortune.

La vie errante du sénateur du Ier siècle ne réagit pas moins sur la propriété que sur la famille. Généralement, il a des terres dans les parties diverses de l'Italie. Or, il est visible que ces terres sont livrées le plus souvent, sans contrôle, au *villicus*, esclave ou affranchi. Ce personnage, et la *villica*, dirigent le domaine, et il est permis de croire que les intérêts d'un maître qui, pour l'ordinaire, ne s'intéresse qu'aux propriétés d'agrément, sont faiblement sauvegardées. Il y a là un problème délicat à résoudre. César, et après lui Auguste, essaient de réagir contre l'absentéisme, de réveiller le goût pour la vie rurale. Mais d'autre part le prince exige l'assiduité aux séances du Sénat, sanctionnant au besoin ses mesures par l'amende. Et, quelque progrès qu'aient fait les communications, la participation active à l'administration sénatoriale est difficilement compatible avec le contrôle suivi sur la terre.

Or, les traditions républicaines ferment au sénateur les sources de revenus qui viennent d'ailleurs. M. Crassus, il est vrai, a montré le moyen de s'enrichir

en profitant des incendies fréquents pour accaparer, ou à peu près, le sol de Rome : c'est encore là un revenu foncier, et la propriété bâtie a bénéficié, à cette époque, d'une plus-value énorme. Ce qui est formellement interdit au sénateur, sous forme directe s'entend, c'est l'industrie, le commerce, la banque.

Ainsi s'explique le désordre constant et universel, autant que nous pouvons en juger, des fortunes sénatoriales de l'époque. Laissons de côté Catilina et ses complices : on sait assez que toute cette conjuration a été le fait de sénateurs perdus de dettes. Mais bien d'autres, qui ne se sont pas laissé entraîner si loin, n'étaient pas en meilleur point. Il est bon, là encore, de prendre l'exemple de Cicéron, homme honnête, rangé, de goûts relativement simples. A propos d'une villa qu'il projette de construire, on le voit confier ses embarras à Atticus. Atticus, qui est un financier avisé, pourrait lui faire remarquer qu'un moyen simple de ne pas augmenter ses dettes consisterait à ne pas bâtir encore, alors qu'il a déjà plusieurs maisons. Or, cette idée ne semble les effleurer ni l'un ni l'autre. Visiblement le sénateur vit, moins de revenus réguliers et sonnants, que d'un crédit que l'on suppose, sinon illimité, du moins très large. N'est-il pas toujours entre deux gouvernements provinciaux à exploiter sans merci ?

Auguste, ici, a pris des mesures efficaces pour assainir la situation. Lorsqu'en 29 et 28 il épura largement le Sénat, on ne nous dit pas qu'il ait été guidé avant tout par des considérations morales. Mais il a réagi contre l'absence totale d'éducation première, résultat des fournées de sénateurs qui avaient marqué les guerres civiles, et de l'absence de ressources qui mettait nombre de sénateurs dans l'impossibilité de tenir leur rang. Il a fixé un cens sénatorial, de 1 million de sesterces. Par compensation, il a institué pour les sénateurs occupés au service public des traitements largement calculés. Le gouverneur d'Afrique par exemple touchait, à l'apogée impériale, 1 million de sesterces.

Les chevaliers

Le second ordre de l'Etat, l'ordre équestre, se distingue de l'ordre sénatorial par des distinctions constitutionnelles qui se traduisent par un genre de vie différent. La théorie nettement formulée par Cicéron, est celle-ci : le chevalier est un Romain qui a renoncé nettement à la carrière des honneurs, à son prestige, à ses avantages, moyennant quoi il a droit à être tenu à l'écart des risques de la politique, et à pouvoir se consacrer exclusivement aux affaires. De fait, on sait qu'Atticus ne peut être pris qu'avec de fortes réserves comme le type de chevalier ordinaire ; il a une fortune extrêmement supérieure au cens requis de 400.000 sesterces, une culture exceptionnelle, des accointances particulièrement brillantes. En principe, ne vivent à Rome que les personnages les plus importants de la classe, les directeurs et gros actionnaires des sociétés de publicains : pour recruter les quelques centaines de juges nécessaires aux *quaestiones perpetuae* réorganisées par Sylla, on est forcé, à partir de 70, de puiser dans les *tribuni aerarii*, c'est-à dire dans la classe censitaire immédiatement inférieure. Le gros de la classe, nous l'avons vu, est répandu dans les provinces : la densité est particulièrement forte en Asie.

Enfin, depuis l'accession de l'Italie, il faut penser avant tout, quand on parle de l'ordre équestre, à la bourgeoisie riche des municipes italiens : Padoue seule compte 500 chevaliers. Les 5.000 personnages équestres que Denys d'Halicarnasse a vu défiler au Champ de Mars sous Auguste ne représentent qu'une petite fraction de l'ordre, qui compte certainement ses membres par dizaines de mille. C'est, il est vrai, la partie brillante, celle qui donne le ton. La belle époque des sociétés financières est passée avec la monarchie. Par contre, Auguste a ouvert aux chevaliers la carrière administrative, avec des traitements qui vont jusqu'à 60.000, 100.000, et 200.000 sesterces.

La petite bourgeoisie.

Les sénateurs et les principaux personnages de l'ordre équestre forment l'essentiel de la population riche de Rome, et peut être n'y avait-il pas trop d'exagération dans la boutade de Philippus en 92 : « Dans cette ville, il n'y a pas plus de 2.000 personnes qui aient vraiment de la fortune ». On serait anxieux d'avoir quelques données sur l'effectif de la seconde classe censitaire. Nous avons été amenés à conclure qu'au IIe siècle elle était définie par le cens minimum de 120.000 sesterces, mais il serait possible qu'à la suite de l'accession des Italiens le cens eût été relevé. Par un hasard curieux, nous sommes sans renseignements formels à ce sujet. Curieux, et significatif, car il est frappant qu'un détail aussi important de l'organisation des comices centuriates au temps de Cicéron nous échappe. Une fois de plus, on voit que ces vieilles institutions électorales perdent leur vitalité. Auguste essaiera de réagir en instituant le vote par correspondance, puis les comices mourront, peut-on dire, de mort naturelle, en 14 ap. J.- C. En attendant, tout chiffre précis relatif à la bourgeoisie moyenne à Rome nous fait défaut, et l'on peut affirmer seulement qu'elle y était peu nombreuse. Elle était certainement mieux représentée relativement dans un municipe comme Pompéï, et, aussi bien, les poètes nous montrent pourquoi la vie y était plus agréable pour les gens modestes que dans la capitale :

« Si tu veux t'arracher aux jeux du cirque, tu pourras, à Sora, à Fabrateria, à Frusinone, acheter une maison excellente, au prix que te coûte à Rome la location d'un obscur taudis. Tu auras un petit jardin, un puits peu profond, où tu pourras puiser à la main, sans corde, l'eau que tu distribueras à tes jeunes plantes. Oh ! c'est là qu'il te faut vivre amoureux de la bêche et soignant bien ton petit enclos ; il te rapportera assez de légumes pour régaler tout Pythagoricien. C'est quelque chose, n'importe où, n'importe dans

quel coin, d'être propriétaire, ne fut-ce que d'un trou de lézard.

A Rome, les malades meurent bien souvent, faute de sommeil..... Et-ce que le sommeil entre jamais dans un galetas? Pour dormir à Rome il faut être riche..... Les voitures qui passent et s'accrochent au tournant de nos rues étroites, les injures qu'échangent les charretiers, font un vacarme à réveiller des veaux marins. Le riche, si quelque affaire l'appelle dehors, couché dans sa litière, soulevé sur les bras de ses grands esclaves illyriens, court au dessus des têtes de la foule qui s'écarte. Chemin faisant, il lit, écrit, ou dort là-dedans: car rien ne porte au sommeil comme une litière bien close. Pourtant, il va plus vite que nous. Nous avons beau nous hâter...... L'un me heurte du coude, l'autre plus rudement encore avec une planche..... Mes jambes se couvrent d'une boue grasse. Voilà un soldat qui me pose son gros pied sur l'orteil, et j'en retire un clou que sa botte y a laissée

Considère maintenant les dangers de la nuit, mesure de l'œil l'espace qui s'étend du sol aux fenêtres des derniers étages, d'où pleuvent sur nous les tessons, les cruches fêlées ou ébréchées..... Il faut être un indifférent, qui ne veut pas prévoir les accidents, pour aller souper en ville sans avoir fait son testament. Quand tu passes, toute fenêtre ouverte, derrière laquelle on ne dort pas, est une porte de mort. Donc, tout ce que tu peux désirer, et c'est un vœu bien modeste, c'est que ces fenêtres se contentent de t'inonder du contenu de leurs pots.....

Et tu n'es pas au bout de tes peines! Car il ne manquera pas de gens pour te dépouiller sitôt que les maisons se ferment et que partout les boutiques se taisent, après avoir fixé les barres des verrous. Parfois, un rodeur de nuit bondit brusquement, et le couteau fait sa besogne. Pendant ce temps-là, les patrouilles du guet occupent les marais Pontins et la forêt Gallinaria (près de Cumes), et y veillent à la sûreté publique, ce

qui fait que les voleurs se rabattent sur Rome et y courent comme à la curée..... »

Juvénal, III, 222 sqq.

La plèbe.

Les données que nous avons sur la plèbe proprement dite achèvent de nous éclairer par réflexion.

Sur la plèbe, en effet, nous sommes renseignés par l'annone. A dater de C. Graccus, on le sait, l'alimentation de la masse pauvre a été au premier chef une question d'Etat. Sylla seul a réagi, mais les distributions de blé reparaissent après lui, et Clodius les rend même gratuites. Au temps de César, il y a 320.000 bénéficiaires, qui sont des personnes mâles au dessus de 10 ans. César et Auguste frènent : le but est de ramener la liste au chiffre de 200.000 qui sera considéré comme normal sous l'Empire. Mais c'est le chiffre de 320.000 qui représente le nombre des citoyens pauvres de Rome, et c'est d'ailleurs en se basant sur ce chiffre qu'on est arrivé à celui de 600.000 pour la population libre, femmes comprises.

Il ne faut pas se représenter cette masse, et j'entends même les 200.000 individus retenus par le service de l'annone, comme une masse d'indigents et de fainéants. C'était assurément quelque chose que le pain assuré, et l'on sait de reste que les maîtres de Rome, pour maintenir la bonne humeur, se chargeaient d'y ajouter les *circenses*. Mais, à Rome comme ailleurs, les propriétaires d'immeubles ne logeaient pas gratuitement, et les fabriquants de meubles ou de vêtements avaient coutume de se faire payer. La masse travaillait. Même pour des entreprises publiques, on se servait d'ouvriers libres : c'étaient des ouvriers libres que ces gens qui, en 53, se refusèrent à démolir une chapelle d'Isis, si un magistrat curule ne leur donnait l'exemple. Et certains quartiers, comme l'Argiletum et la Subura entre Esquilin et Quirinal, comme le Velabre, entre Palatin et Capitole, nous

sont représentés comme peuplés de boutiques : le dernier, nommé au temps d'Horace, était le centre d'un notable commerce de librairie. Le personnel servile assurait une industrie domestique à un certain nombre de familles riches, mais le cas où l'on nous signale les capitalistes mettant leurs esclaves au service du public sont trop rares pour qu'on soit en droit de conclure à une coutume.

Cette augmentation de la population de Rome s'est faite assurément aux dépens du prolétariat des municipes italiens. Les municipes de la banlieue se sont dépeuplés, et n'auraient plus été, sous Auguste, que des ombres, sans les villas des grands romains. Mais il est venu des éléments plus lointains. On est frappé de voir, vers 70 et 60, l'importance prépondérante de la question frumentaire devant les comices tributes. Or, elle n'intéressait que les habitants de Rome, et d'autre part, dans les comices, les 31 tribus dites rustiques faisaient la majorité. On est fondé à conclure que Rome renfermait alors un grand nombre d'éléments transplantés qu'on n'avait pas encore eu le temps de parquer dans les 4 tribus urbaines. Déjà un quart des citoyens romains s'entassaient dans l'agglomération romaine : c'est précisément contre cet afflux que César et Auguste ont crû devoir réagir par les restrictions apportées aux distributions de l'annone.

Les esclaves.

En regard de la population libre, il faut mettre les esclaves. Nous n'avons pas ici de renseignements très directs. On sait que, pour un sénateur, 6 esclaves était un chiffre infime. On sait d'autre part que l'opulent Crassus en comptait 500, qu'un préfet de la ville, au 1er siècle ap. J.-C., en possédait 400. Ces chiffres extrêmes ne donnent pas de moyenne. C'est autrement, par les renseignements que nous avons sur la consommation globale de pain, qu'on est arrivé à conclure qu'il ne fallait pas dépasser le chiffre de 200.000.

Cet élément de population était d'ailleurs assez instable, flottant, au gré des maîtres de Rome, de Rome aux villas du Latium et même de la Campanie. En outre, la campagne romaine, pour autant qu'elle restait cultivée, l'était par des bras serviles. Tite Live, ayant à raconter les premières guerres de Rome naissante, se demande avec étonnement comment ce pays a pu voir jadis tant d'armées de Latins, d'Herniques, de Volsques et d'Eques : « Aujourd'hui, dit-il, ce sont nos esclaves seuls qui le disputent à la solitude ». Rome et sa banlieue contiennent ainsi une notable partie de la population servile de l'Italie. Nous avons déjà vu les raisons qui empêchent de surestimer celle-ci : en voici une autre. Pour entretenir le corps de 7.000 pompiers dont il avait doté Rome, Auguste a établi un impôt de 4 o/o sur les ventes d'esclaves. On peut estimer la dépense à laquelle il fallait pourvoir à 300 ou 400 talents, plus de 8 millions de sesterces. Le trafic sur lequel portait l'impôt représentait donc plus de 200 millions de sesterces. Comme 2.000 sesterces sont données comme un prix d'esclave très courant au premier siècle de l'empire, on voit qu'il ne faut pas trop dépasser le chiffre de 100.000 pour le nombre des achats. Ces achats sont destinés à compenser une partie de la mortalité (la natalité quoique faible, n'étant pas négligeable dans la classe servile) et les affranchissements.

Sur la quantité de ceux-ci, nous ne sommes malheureusement pas renseignés directement. Elle était certainement importante, et tendait à s'accroître. Auguste s'est inquiété du flot d'éléments troubles ainsi déversé chaque année dans le corps des citoyens : il a pris diverses mesures pour modérer le mouvement. Mais les princes eux-mêmes ont continué à donner l'exemple.

Pérégrins.

Reste à parler d'un élément dont l'importance distinguait nettement Rome des autres villes italien-

nes : les *pérégrins*, les étrangers domiciliés. Parmi les villes italiennes, il faut excepter à cet égard Ostie, Pouzzoles, et un peu les localités échelonnées sur les voies qui conduisaient de ces ports à Rome : là, l'importance déjà sensible de l'élément pérégrin annonçait l'approche de la capitale du monde. A Rome, certaines mesures accentuées par Auguste, par exemple l'interdiction des cultes étrangers à l'intérieur du pomoerium, rejetaient les étrangers vers les parties excentriques, à l'entrée de la voie Appienne, ou sur la rive droite du Tibre. Au reste, si, depuis l'octroi du droit de cité aux Italiens, l'autorité ne pouvait agir directement, contre l'afflux d'éléments italiens, contre les pérégrins elle pouvait procéder toujours par des mesures d'expulsion. Le fait que, tandis que le nombre total des préteurs avait été porté jusqu'à 16, un seul préteur suffisait toujours pour les causes pérégrines, indique aussi qu'il ne faut pas s'exagérer l'afflux des étrangers. Parmi eux, deux sortes de gens doivent nous retenir un instant : les Grecs et les Juifs.

Grecs.

Les premiers avaient commencé à arriver dès le IIe siècle : ils étaient surtout représentés par des intellectuels. A l'époque de Sylla, certaines mesures restrictives sont prises, mais sans décourager l'invasion. César au contraire avait tendance à donner facilement la cité romaine à certains Grecs immigrés, architectes, médecins, professeurs : Auguste, ici, ne le suivit pas. Mais Rome devenait un centre comparable à Alexandrie ou au moins à Pergame : déjà César avait chargé Varron d'organiser des bibliothèques urbaines, et Agrippa, sous Auguste, les développa encore. Nous connaissons au moins, alors, deux écrivains grecs dont Rome est devenue la patrie.

L'un est Diodore de Sicile. Né dans cette île, il est

venu de bonne heure à Rome, non sans faire de fréquents voyages, et c'est dans la capitale qu'il a rédigé, aux environs de l'an 40 av. J.-C., sa « Bibliothèque historique » :

« Comme l'exécution d'un projet si utile (le projet de l'histoire universelle) demande beaucoup de travail et de temps, nous y avons employé 30 ans. Nous avons parcouru, avec bien des aventures et bien des risques, une grande partie de l'Asie et de l'Europe, afin de voir de nos yeux la plupart des contrées les plus importantes dont nous aurons à parler.

Ce qui nous porte à entreprendre cet ouvrage, c'est surtout le désir d'être utile....., mais aussi la facilité avec laquelle nous pouvons nous procurer à Rome tout ce qui peut contribuer à la réalisation de ce projet. En effet, cette ville dont l'empire s'étend aux confins du monde nous a fourni de grandes facilités, à nous qui y avons séjourné pendant un temps assez long. Natif d'Agyrion en Sicile, et ayant acquis une large connaissance de la langue latine, à cause des rapports intimes et fréquents que les Romains ont avec cette île, j'ai consulté avec soin les documents conservés depuis si longtemps par les Romains, afin d'éclaircir l'histoire de ce grand empire.....

Quelques livres de notre ouvrage, avant que nous les eussions retouchés et mis la dernière main à leur rédaction, nous furent volés et publiés prématurément. Comme leur composition ne nous satisfait pas, nous les désavouons..... »

(Diodore, I, XL)

Denys d'Halicarnasse a été plus Romain encore. Il est venu à Rome en 30 av. J.-C., au lendemain d'Actium et c'est en 7 av. J.-C. qu'il a publié son histoire des premiers siècles de Rome. C'était un fin rhéteur, dont on a conservé, outre cette histoire, plusieurs ouvrages de critique littéraire. Il est très normal qu'il soit venu chercher à Rome les moyens de composer son livre historique. Mais le grand succès de ses traités sur Thucydide, Démosthène, etc., auprès du public romain, est caractéristique.

Les autres écrivains grecs de l'époque d'Auguste, Nicolas de Damas, Strabon, ont tous fait à Rome des séjours plus ou moins prolongés, mais sans s'y fixer. Au reste, le brillant essort de la littérature latine au Ier siècle avant J.-C. semble avoir enrayé ce mouvement incipient. A la fin du premier siècle de l'empire, il aura un contre-coup intéressant : on verra alors de nouveau une période importante pour la littérature et la science grecques s'ouvrir en pleine terre hellénique.

Juifs.

Quant aux Juifs, eux aussi avaient fait leur apparition dans la capitale dès le IIe siècle. Au temps de Pompée, la colonie traversa une période difficile, puis vint, avec César, la faveur marquée. En 4 av. J.-C., quand une ambassade juive vint à Rome accuser le fils d'Hérode, 8.000 Juifs, nous dit-on, se trouvèrent prêts à la soutenir sur place. Ceci nous donne à peu près le nombre des chefs de famille juifs établis dans la capitale ou aux abords immédiats. Dès Pouzzoles, d'ailleurs, le Juif qui venait d'Orient trouvait des compatriotes prêts à l'introduire à Rome : c'est ainsi qu'en 64 ap. J.-C. Josèphe y rencontrera un compositeur de mimes de son pays. La langue de tout ce monde était au reste le grec.

C'est ce milieu juif qui a préparé les voies au christianisme. Les apôtres Pierre et Paul, vers 60, trouveront leur premier asile dans le quartier juif du Trastevere. Longtemps encore après eux, les progrès du christianisme resteront confinés autour de l'axe Pouzzoles-Rome. A la fin du second siècle, il y aura 60 évêques en Italie (on n'oubliera pas qu'il y a alors un évêque par paroisse). Ce chiffre est modeste par rapport à celui des 400 ou 500 municipes italiens, et ces villes pourvues d'évêques sont à peu près toutes dans la première région, Campanie Latium. Au IIIe siècle seulement, alors que le siège romain est depuis long-

temps en pleine floraison, le latin commencera à paraître à côté du grec comme langue liturgique. Alors seulement la religion nouvelle pourra franchir l'obstacle que lui oppose le nationalisme des municipes italiens, non moins résistant que celui des cités de de la Grèce propre.

CHAPITRE XV

Le Haut-Empire

Auguste et Tibère

Lorsqu'Auguste mourut le 19 août 14 ap. J.- C., il y avait quarante-quatre ans qu'en fait il était maître du monde romain. L'enthousiasme presque général qui avait salué, avec son triomphe, la fin d'un demi-siècle de convulsions abominables, vivait encore dans le souvenir des vieillards. Quant aux hommes des jeunes générations, jusqu'aux quadragénaires inclus, ils étaient nés, avaient grandi, puis vécu leurs plus belles années comme sujets d'Auguste. Sauf quelques douzaines d'aristocrates ambitieux, sauf quelques douzaines de rhéteurs maniaques, nul ne songeait plus à voir renouveler la sanglante plaisanterie de « la liberté ». Tout le monde était préparé à accepter le successeur désigné par le maître.

Ce successeur, Auguste avait eu le temps de le désigner clairement, mais, pour en arriver là, il lui avait fallu remporter quelques victoires sur lui-même.

En 38 av. J.- C., Auguste avait enlevé à son mari, pour l'épouser, Livie, déjà mère du petit Tibère, et enceinte de Drusus. Elle resta depuis lors la compagne de toute sa vie, mais ne lui donna pas d'enfants (d'aucuns, qui jasaient sur la naissance de Drusus, disaient : elle ne lui donna *plus* d'enfant).

A mesure que son pouvoir s'affermit, il dut donc cher-

cher dans son entourage quelqu'un qui pût un jour le partager et, le cas échéant, le recueillir. Il jeta d'abord son dévolu sur le fils de sa sœur bien-aimée Octavie, Marcellus, et le maria à sa fille Julie, qu'il avait eue d'un premier lit. Il est inutile de rappeler comment Marcellus disparut avant l'âge (23 av. J.- C.) : les vers de Virgile chantent dans toutes les mémoires.

Alors Auguste se tourna vers l'homme à qui, plus qu'à tout autre, il devait sa grandeur : Agrippa. Il lui donna Julie ; deux fils, Lucius (20) et Gaïus (17) furent le fruit de cette union. Lorsqu'Agrippa à son tour fut enlevé en 12 av. J.- C., Auguste considérait déjà comme ses fils les deux enfants, et les appelait l'un et l'autre César.

Déjà pourtant les fils de Livie étaient hommes faits, mariés tous deux et signalés à l'attention par des succès dans les Alpes. On peut s'étonner qu'Auguste ne considérât pas comme héritier présomptif Drusus, qu'il préférait manifestement à son aîné (du reste, ce jeune prince fut enlevé à son affection dès 9 av. J.- C., au moment où il allait soumettre la Germanie). Quant à Tibère, il est certain que sa sympathie pour lui était des plus tièdes. Il l'avait forcé à épouser Julie, veuve d'Agrippa. Pour cela, Tibère avait dû se séparer d'une femme qu'il aimait, et dont il avait un fils. Comme en outre Julie avait pris, du vivant d'Agrippa, des habitudes d'inconduite dont elle ne pouvait plus se défaire, Tibère ulcéré la quitta et se retira à Rhodes en disgrâce (6 av. J.-C.). Auguste avait-il refusé de voir les torts de sa fille ? Quand il dut ouvrir les yeux quelques années plus tard, il frappa doublement fort : Julie acheva sa vie dans la relégation sur l'ilôt de Pandataria.

Si la mauvaise humeur de Tibère l'inquiétait peu, c'est qu'il considérait alors la succession comme garantie par la présence de Lucius et de Caïus César. Mais le premier mourut en Gaule en 2 ap. J.- C., et Caïus le suivit dans la tombe deux ans plus tard. Cette fois Tibère, qui était revenu à Rome dès l'an 2, dut être considéré comme l'héritier présomptif.

Auguste s'y décida avec une répugnance qui paraît encore dans la phrase de son testament qu'on lut au Sénat quelques années plus tard. L'article disait laconiquement : « Puisque les dieux m'ont enlevé Lucius et Gaïus César, j'ai adopté comme fils Tibère ».

En outre, il adopta, en même temps que le fils de Livie, un fils posthume d'Agrippa et de Julie, qu'une stupidité anormale empêcha seule de devenir le rival de Tibère. Et il obligea celui-ci, bien qu'il eût un fils déjà adulte, Drusus, à adopter le fils de l'ancien Drusus, Germanicus. On comprend que le caractère, déjà peu aimable, de Tibère, ait été aigri par de tels procédés.

Cependant, les services qu'il rendit dans la guerre de Pannonie, puis, après le désastre de Varus (9 après J.-C.), sur le Rhin, l'imposèrent de plus en plus. Quand Auguste ferma les yeux, nul ne pouvait hésiter sur la personnalité de celui qu'il voulait et devait avoir pour successeur.

Le Sénat ne s'assembla que pour transférer à Tibère les pouvoirs qu'avait eus son père adoptif. Les façons qu'il fit furent prises pour ce qu'elles valaient, et l'adulation seule fit que l'assemblée les traita avec sérieux : Tibère trouva même que quelques sénateurs avaient opéré le transfert du pouvoir avec trop de désinvolture. Dans les armées seulement, il y eut quelques troubles. Mais Tibère avait à ses côtés un fils par le sang, Drusus, et un fils adoptif, Germanicus, déjà habitués au commandement, et qui dévièrent l'agitation militaire vers les Barbares.

La première transmission du pouvoir s'accomplit ainsi sans difficulté, mais on n'a pas tout dit quand on l'a constaté. Il aurait pu arriver que Tibère, en conservant la forme du gouvernement, en changeât les principes essentiels. Qu'il ait maintenu non seulement la lettre, mais l'esprit, des institutions d'Auguste, c'est là ce qui fait son importance historique.

Il avait alors 56 ans. Depuis ses débuts et à travers tous les froissements personnels, il avait toujours été, comme homme public, l'élève et l'admirateur du

premier empereur. Il se fit une règle de suivre scrupuleusement ses méthodes, et une constitution robuste, en lui assurant 23 années supplémentaires de vie et de pouvoir, lui permit de les rendre définitives.

Au dehors, il regarda l'Empire comme suffisamment étendu. Comme Auguste, il ne dépassa pas l'Euphrate. Comme Auguste, et malgré les victoires de Germanicus, il renonça à la frontière de l'Elbe. Aux lauriers militaires dont il avait d'ailleurs, avant son avènement, fait une provision honorable, il préféra les profits solides de la paix, et laissa en mourant 300 millions dans le Trésor.

Au dedans, il maintint, plus qu'Auguste même, la collaboration avec le Sénat. Dès 15 ap. J.-C., il transféra à la haute assemblée les attributions électorales qu'exercaient encore des ombres de comices. Par la suite, la mort prématurée de Germanicus (19), celle de Drusus (23), la longue faveur de Séjan, puis sa chute (31), exaspérèrent peu à peu les côtés soupçonneux, sournois et méchants de son caractère, et, de ses dernières années, l'aristocratie sénatoriale garda une longue et légitime rancune. Mais tout cela ne frappa que les personnes : l'ordre sénatorial garda toutes ses prérogatives. Tibère s'abstint d'ailleurs de faire subir à l'administration provinciale le contre-coup des crises de la capitale. On nous atteste qu'il n'aimait pas changer les fonctionnaires éprouvés. C'est ainsi que Pilate, qui était une créature de Séjan, fut maintenu en Judée des années après la chute du trop puissant ministre.

Aux généraux Tibère refusa l'occasion de triomphes enivrants, mais du moins il évita prudemment de les inquiéter dans leurs commandements. On chuchota qu'en une circonstance délicate, le chef des légions de Germanie, menacé, avait fait savoir qu'il ne reculerait pas devant le pronunciamento, et que le prince n'avait pas insisté.

Quand donc Tibère disparut en 37, il y avait soixante-dix ans que le monde méditerranéen était régi suivant les règles établies par Auguste. Nul, dans l'immense

empire, ne se rappelait plus avoir été gouverné autrement. Et le régime allait se maintenir, dans ses grandes lignes, pendant trois siècles.

Les empereurs

Ainsi, après Auguste et Tibère, il y a eu toujours un personnage, l'Empereur, qui théoriquement était maître absolu du monde méditerranéen. Il va sans dire que, malgré cette fiction, la personnalité de tous ces empereurs n'a pas exercé une action décisive sur le sort de cent millions d'hommes. On peut tenir pour certain que, dans le fond des provinces, nombre de gens ignoraient régulièrement et tranquillement le nom du prince régnant qui n'était pour eux que « César ». Nous constatons, par la lecture des papyrus égyptiens, qu'aux époques troublées, même dans les pièces officielles, les scribes dataient indûment par le dernier nom dont ils fussent sûrs, et prolongeaient un règne jusqu'au rétablissement de la stabilité. Malgré tout, le caractère de l'Empereur ne laissait pas d'exercer son action au loin, ne fût-ce que par le choix des hauts fonctionnaires, des représentants du fisc, des généraux commandants d'armées. Ce serait donc une erreur historique et psychologique de ne pas commencer un exposé de l'Empire romain par une courte revue des Empereurs successifs.

Quand Tibère mourut en mars 37, on était préparé à voir succéder le fils de Germanicus, Caïus Caligula. Son esprit, déjà ébranlé par les scènes tragiques auxquelles il avait assisté dans son enfance, sombra assez vite, et le pouvoir se trouva livré à un fou. Caligula fut abattu dès l'an 41 par des hommes de sa garde, et, après quelques heures où l'on put croire à la restauration de la République, Claude, fils de Drusus l'Ancien, monta sur le trône. A côté de travers ridicules, il avait du bon sens et de la conscience, et son règne n'eût pas été englobé dans la réprobation générale jetée sur la dynastie julienne par l'aristocratie sénato-

riale, sans les drames de palais que provoquèrent les femmes successives et les affranchis de l'Empereur. A la mort de Claude (54), sa dernière femme, Agrippine, avait pris les précautions voulues pour assurer la succession au fils qu'elle avait eu de son premier lit, Néron, descendant de Germanicus par sa mère, et de la sœur d'Auguste par son père Domitius. Cette fois l'on était en présence d'un cabotin détraqué, et l'épreuve fut plus longue qu'avec Caligula. Une conspiration sénatoriale ne put venir à bout de Néron : il fallut une révolte militaire pour l'abattre (68).

L'empire connut alors la première période de troubles qu'il eût traversée depuis cent ans. Après quelques mois où l'on supporta le vieux Galba, chacun des grands corps militaires mit en avant un candidat : les prétoriens, Othon ; l'armée de Germanie, Vitellius ; l'armée d'Orient, Vespasien. Le chef de l'armée du Danube, en se prononçant pour celui-ci, lui assura l'avantage (69).

Avec Vespasien arrivait au pouvoir, au lieu de la haute noblesse, l'ordre équestre, ou comme nous dirions, la bourgeoisie italienne. Il avait derrière lui une honorable carrière de fonctionnaire et d'officier, et rétablit l'ordre avec fermeté. Il eut même l'heur de fonder une dynastie, la dynastie flavienne. Son premier fils, Titus (79), s'était fait connaître comme un personnage actif et intrigant, et on attribua irrévencieusement à un ramollissement cérébral la bonhomie subite qui en fit « les délices du genre humain ». Son frère Domitien, qui lui succéda dès 81, était « un Néron chauve » : son règne se prolongea jusqu'en 96, et prit fin par l'asassinat.

Le Sénat donna l'investiture à un de ses plus vénérables membres, Nerva, qui inaugura le système de transmission auquel ses successeurs, pour le bien de l'Empire, allaient rester fidèles pendant un siècle : l'adoption. Trajan, qu'il adopta (98), laissa la réputation du meilleur des princes romains : longtemps après sa mort on souhaitait à celui qui montait sur le trône d'être « plus heureux qu'Auguste, meilleur que

Trajan ». Seul des Antonins, il ambitionna la gloire militaire, conquit la Dacie, entra dans la capitale des Parthes : ses successeurs se contentèrent des lauriers de la paix. Trajan adopta Hadrien (107) et Hadrien adopta Antonin (138), en lui imposant l'adoption des Vérus : l'un de ceux-ci devait être l'empereur Marc-Aurèle (161). Dans l'ensemble, cette succession de souverains constitue une réussite exceptionnelle dans l'histoire de l'humanité. La perfection morale de Marc-Aurèle ne fut pas moins appréciée que celle d'Antonin, bien que le règne ait été troublé par des guerres sur le Danube, et des épidémies. Malheureusement, il eut la faiblesse de laisser le pouvoir à son fils Commode (180) et l'on revit, après un siècle de gouvernement exemplaire, les jours de Néron et de Domitien : la seule nuance est celle qui sépare d'un esthète dévoyé et d'un hypocondriaque un « garçon boucher » (Renan).

De nouveau, l'assassinat intervint (192), suivi d'une crise militaire. Cette fois ce fut l'armée du Danube qui imposa son empereur. Avec Septime-Sévère, le gouvernement prit un aspect plus militaire encore qu'avec Vespasien et Trajan. Il aspira, lui aussi, à fonder une dynastie, et laissa le trône à ses fils (211). Après les brutalités de Caracalla, la succession, interrompue par Macrin (217), fut rétablie par des femmes ambitieuses, nièces de la veuve de Sévère, en faveur d'Elagabal (218), puis d'Alexandre Sévère (222). Le premier étonna le monde par ses extravagances orientales. Le second fut au contraire compté parmi les bons princes. Mais les armées le taxèrent de mollesse, et sa mort (235) ouvrit l'ère des officiers usurpateurs, en attendant les « sous-officiers assassins ».

Il faut noter que la crise fut provoquée avant tout par le péril extérieur, les premières attaques des Barbares. Quand Maximin, une brute, eut succombé sous l'opposition tenace du Sénat (238), on vit passer rapidement Gordien III, Philippe (244), Décius (249), Gallus (251), Valérien (253). Décius tomba en combattant les Goths, Valérien finit prisonnier des Perses. Sous Gal-

lien (260), la nécessité de la défense fit surgir la série d'Empereurs locaux que, par une réminiscence étrange, les historiens de l'*Histoire Auguste* ont décoré du nom de « Trente Tyrans ». Quelques-uns, Postumus en Gaule, Odenath en Syrie, ont glorieusement défendu les frontières de l'Empire. Mais la division du pouvoir était encore sentie comme une espèce d'anomalie.

L'Illyrie, province pauvre et rude, voisine de la frontière la plus menacée, eut l'honneur de fournir la série de princes qui terminèrent la crise et rétablirent l'ordre : Claude II (268), qui arrêta les Goths, Aurélien (270), qui restaura l'unité de l'Empire, Probus (277), qui compléta leur œuvre à tous deux. Enfin, en 284, arriva au pouvoir le grand homme de la série, Dioclétien. Il prit l'initiative de régulariser le partage d'attributions que le péril barbare avait fait naître spontanément et tumultuairement avant lui. En 286, il associait à son pouvoir Maximien, en lui confiant l'Occident. Le système ayant été éprouvé bon, en 293, il adjoignait aux deux « Augustes » deux « Césars », Galère en Orient, Constance Chlore en Occident. Mais l'abdication volontaire de Dioclétien (305) compromit l'expérience, et rouvrit une ère de troubles à laquelle Constantin seul devait mettre un terme.

On le voit, il s'en faut que, durant ces trois siècles, la transmission du pouvoir ait toujours été régulière, et il s'en faut de plus encore qu'elle ait toujours assuré le trône au plus digne. Nombre de ces empereurs ont été des personnages falots, quelques-uns (rares, mais ce sont ceux qui ont fait du bruit) des fous ou des scélérats. Mais encore une fois, ce serait une erreur historique de s'exagérer l'importance de ces crises ou de ces personnalités. Les crises (sauf, bien entendu, la grande secousse du milieu du troisième siècle) ont été courtes et localisées assez étroitement. Les personnalités se détachent bien plus nettement aux yeux de la postérité qu'elles n'ont fait aux yeux de la grande masse des contemporains. Les besognes qui s'imposaient à tous ces empereurs étaient si clairement marquées par la nature des choses que, plus ou moins

bien, plus ou moins mal, elles ont été continuées sous eux tous. Il faut parler de vicissitudes plutôt que de transformations, mais, ces vicissitudes, il est nécessaire de les indiquer.

Les frontières

La première des besognes impériales, celle dont le besoin profond avait provoqué l'établissement de la monarchie romaine, était la défense des frontières du monde civilisé. A cet égard, l'Empire était favorisé à l'Ouest et au Sud. A l'Ouest, il touchait à l'Océan, qui, pour des hommes inconscients de l'existence de l'Amérique, représentait la fin du monde. De ce côté, il ne subsistait qu'une île, la Bretagne, que nous verrons les empereurs du Ier siècle faire rentrer dans l'unité romaine. Au Sud, l'Empire s'arrêtait devant l'immense désert saharien, au-delà duquel on n'entrevoyait que des forêts et des marécages d'où venait le Nil, sans rien d'inquiétant ni de tentant. C'était donc seulement à l'Est et au Nord que le monde romain touchait à des parties de l'humanité hostiles. Nous commencerons par la frontière de l'Est.

Pompée avait assigné l'Euphrate comme limite rationnelle de ce côté, et les guerres de Crassus et d'Antoine contre les Parthes n'avaient pas encouragé à pousser plus loin. Auguste, on l'a vu, fit de la paix avec la monarchie arsacide une des règles de sa conduite, et Tibère, là comme partout, se conforma à son exemple. Entre la Syrie romaine et les villes gréco-parthes du Tigre s'interposait le désert arabe, où, sous Auguste, les légions poussèrent une pointe jusqu'au Hedjaz, mais dont les rares oasis ne justifiaient pas de difficiles et coûteuses expéditions : les sheiks arabes ne laissaient pas d'osciller, dans les moments de crise, entre les deux empires rivaux, se contentant, pour l'ordinaire, de protéger, moyennant finances, le commerce de caravanes. Sur l'Enphrate et le Tigre moyens, les vassaux de Rome et des Parthes se tou-

chaient en Osrhoène et en Adiabène, puis venait l'Arménie, que les empereurs considéraient comme royaume client, tandis que les Parthes l'auraient volontiers englobée dans le réseau des fiefs arsacides : la lutte chronique pour l'Arménie se prolongea, avec de longues accalmies, pendant trois siècles. Au pied du Caucase, Rome put généralement compter sur les rois d'Ibérie.

Germanicus, lors de son passage en Asie, donna des gages de pacifisme au roi des Parthes (19 ap. J.-C.). Pourtant le règne d'Artaban fut troublé par des querelles chroniques avec d'autres Arsacides. Elles se prolongèrent après sa mort, et, vers 60 seulement, les Romains retrouvèrent les Parthes en Arménie. Ils gardèrent le dessus grâce aux victoires de Corbulon. Après la crise de 68, et la révolte des Juifs, les Arsacides essayèrent d'opposer de faux Nérons aux Flaviens, mais leur maison restait divisée contre elle-même. Trajan en profita (113) : il pénétra jusqu'à Ctésiphon, et disposa des trônes d'Arménie et de Parthie. Mais une terrible révolte des Juifs, qu'il légua à son successeur (117), força Hadrien à renoncer à ces conquêtes. Il fut trop heureux, à ce prix, de dompter la rebellion (134). Vint ensuite le règne d'Antonin, coïncidant avec le début du long règne de Vologèse III à Ctésiphon (148-191). En 165, Avidius Cassius, au cours d'une nouvelle guerre, saccageait Séleucie. Ce n'est qu'au moment de la lutte entre Septime Sévère et Niger que les Parthes purent songer à la vengeance : ils en furent punis par une nouvelle occupation de leurs capitales (198). Artaban avait cependant repris l'offensive, lorsque la monarchie parthe fut renversée par les Sassanides (224 et suiv.).

Alors, à l'empire assez mal uni des Parthes, succéda une monarchie perse, beaucoup plus centralisée, et dont les rois osèrent rêver de rétablir l'empire de Darius et de Cyrus. En 260, Sapor I[er] faisait prisonnier l'empereur Valérien, et n'était arrêté sur l'Euphrate que par un chef arabe, Odenath de Palmyre. Sous Odenath et Zénobie, ces chefs arabes se chargèrent

de tenir en respect les Perses, et quand Aurélien vint à bout de Palmyre (272), il fut empêché par les invasions germaniques de profiter d'une crise de la monarchie sassanide. La guerre des deux empires ne reprit qu'en 283, et se termina par un compromis entre Dioclétien et Narsès en 297. L'Arménie restait finalement sous la main de Rome.

Ainsi, trois fois les Romains poussèrent jusqu'aux villes du Tigre, mais jamais ils n'entamèrent l'Iran. Là, sous les Parthes, comme ensuite sous les Perses, se maintint la religion mazdéenne, renforçant l'antagonisme politique. En 271-277, elle fut menacée par un hérésiarque, Manès, qui introduisit certains éléments chrétiens que la Perse devait plus tard renvoyer à l'Occident.

Les périodes de paix n'avaient pas manqué, et les commerçants de l'Empire connaissaient les routes de l'Iran, qui les menaient en Asie Centrale au-devant de la soie : durant les deux premiers siècles, l'existence de la monarchie des Kouchans, à l'Est de l'Iran, vers Kaboul et Peschaver, facilita encore le trafic. Pourtant, les relations étaient assez peu sûres pour que les Césars se soient préoccupés de tourner l'Iran. Ils le tournèrent par la voie de mer, fréquentèrent les côtes de l'Inde : en 166, des commerçants romains virent Canton et la Chine. Il est curieux que, du royaume vassal du Bosphore (Crimée), des commerçants méditerranéens n'aient pas cherché le détour du Nord. Au IIe siècle, Ptolémée a récupéré la notion que la Caspienne est une mer fermée, mais il ne signale pas de route plus septentrionale par où vînt la soie. Il faut attribuer ce fait à la poussée constante des Sarmates vers l'Ouest, indice de l'état de trouble où restait le monde nomade. Au IIIe siècle, ces relations avec l'Extrême-Orient se raréfièrent : les infiltrations bouddhiques dans l'Eglise chrétienne naissante remontent plus haut.

Du côté du Rhin et du Danube, on a vu que la Ger-

manie avait été décidément abandonnée par Tibère (16 après J.-C.). Néanmoins, le terrain situé dans l'angle des deux fleuves, de Mayence à Ratisbonne, fut occupé et défendu par un retranchement (*limes*). Sauf ce point, les forces disponibles furent employées sous les premiers empereurs à deux rectifications de frontières importantes : en Bretagne et en Dacie. En Bretagne, le signal fut donné par Claude, qui jugeait la liberté de la grande île celtique et druidique dangereuse pour la Gaule voisine. Ce fut Agricola, le beau-père de Tacite, qui acheva la conquête (83). A l'autre extrémité de la frontière Nord, sur le bas-Danube, les incursions des Daces sous Domitien provoquèrent la vigoureuse riposte de Trajan (101-103 et 106-110). Le plateau transylvain, la Hongrie et la Roumanie actuelles firent partie de l'Empire durant près de deux siècles.

En Germanie même, les marchands romains pénétrèrent couramment jusqu'à la Baltique sans rien signaler d'alarmant. jusqu'au règne de Marc-Aurèle. A ce moment, on vit les Quades, les Marcomans, sous l'impulsion d'on ne sait quel mouvement de peuples, fondre sur le Danube. Pour les mater, le quadrilatère bohémien eût été occupé sans la mort de Marc-Aurèle (180). Le calme se rétablit de ce côté, et c'est sur le Rhin qu'au siècle suivant l'on entendit d'abord un bruit d'armes; vers 235-241, les Francs, les Alamans entrent dans l'histoire. Mais le peuple le plus dangereux descendait, pendant ce temps, de la Baltique à la mer Noire : les Goths apparurent vers 250, sur le Danube. En 251, l'empereur Décius succombait en Thrace. Puis, pendant tout le règne de Gallien (260-268), les incursions, sur un point ou sur un autre, par terre ou par mer, ne cessèrent pas : Athènes se vit attaquée par les Hérules.

Claude II écrasa les Goths à Naïssus en Serbie (269). Aurélien arrêta les Alamans dans l'Italie du Nord. Enfin, Probus rejeta Francs et Alamans au-delà du Rhin. Sous Dioclétien (284-305), il ne resta du côté de la Germanie qu'à parachever cette besogne. Les prin-

cipales difficultés, en Occident, vinrent des paysans gaulois soulevés (Bagaudes), et de l'usurpation de Carausius en Bretagne.

Au cours de ces invasions du milieu du IIIe siècle, les champs décumates, entre Rhin et Danube, et la Dacie, avaient été évacuées. Même plus d'une bande germanique avait été installée, çà et là, dans l'Empire, pour boucher les trous formidables causés par les invasions et la peste de 250-265. Mais enfin la frontière avait tenu dans l'ensemble, et les peuples germains semblaient reprendre des habitudes sédentaires. Dans la Russie occidentale et méridionale, les Goths avaient même constitué un empire qui rassemblait des Germains, des Slaves, des Sarmates, des Finnois, et formait une digue contre les nomades de l'Est. Quant au royaume du Bosphore, il avait, au IIIe siècle, presque complètement perdu son caractère hellénique.

L'armée

On a vu comment avait été organisée par Auguste l'armée chargée d'assurer la défense des frontières. Nous avons, pour le Ier siècle, un tableau complet de la répartition des forces romaines. Il indique un effectif de 20 et quelques légions, qui a été porté, plus tard, à 30 et plus. A ces légions, dont l'effectif normal était de 6.000 hommes, il faut ajouter les cohortes auxiliaires, les ailes de cavalerie, etc. Bref, la force militaire de l'Empire n'a que rarement dépassé le chiffre de 300.000 hommes, plus la flotte qui faisait la police de la Méditerranée. Avec un temps de service de 20 ou 25 ans suivant les corps, une pareille armée exigeait un contingent annuel d'environ 20.000 recrues. Or, l'Empire pouvait compter 70 millions d'habitants au temps d'Auguste. Le chiffre a dû atteindre ou dépasser 100 millions sous les Antonins, pour redescendre au cours du IIIe siècle, sans jamais tomber au-dessous de 50 millions. A cette population, correspond, en tous cas, une « classe » de plusieurs centaines de mille

jeunes gens par an. On voit que le recrutement de l'armée impériale ne représentait qu'un prélèvement léger.

Il est vrai que les soldats des légions devaient être citoyens. Mais, dès le début de l'Empire, on tourna la règle en donnant le droit de cité au légionnaire dès l'incorporation : dans les cohortes auxiliaires, le soldat le recevait à la libération. Dans ces conditions, et au sortir de la période guerrière du Ier siècle av. J.-C., on ne s'étonnera pas que l'enrôlement volontaire ait suffi, dans la règle, pour assurer le recrutement. Naturellement, les différents pays y pourvoyaient très inégalement. Dans l'armée d'Egypte, sur laquelle nous sommes renseignés jusque dans le détail, nous constatons, par exemple, un énorme contingent de Celtes d'Asie, de Galates. Par contre, certains éléments ethniques étaient exclus par principe, ainsi les Juifs : non que certaines régions juives, comme la Galilée, ne fussent aptes à fournir de bons soldats (on le vit dans la guerre de 66-70), mais parce que l'exclusivisme religieux des Juifs leur faisait regarder comme une abomination certaines cérémonies militaires, serment au drapeau, etc.

Il semble bien, quoiqu'ici nos renseignements soient incomplets, qu'au IIe siècle l'enrôlement volontaire fut en général suffisant : sous Marc-Aurèle seulement, on voit une fois recourir à l'enrôlement forcé. Cependant, il était inévitable que les longues périodes de paix assurée, le bien-être croissant, etc., ne réagissent à la longue sur l'esprit militaire. Ajoutons la diffusion du droit de cité, qui devient à peu près de règle pour tous les habitants de l'Empire à dater de 212, et qui cessa par conséquent d'être un privilège du soldat. Aussi, à mesure qu'on s'avance dans le temps, voit-on se multiplier les mesures destinées à rendre plus attrayante la condition du soldat. Déjà Domitien avait augmenté la solde ; Hadrien, sans renoncer encore au principe de l'interdiction du mariage pendant le service, donna des effets légaux aux unions libres contractées par les soldats. Un grand pas fut fait sous Septime-Sévère, empe-

reur militaire en un certain sens, mais qui put aussi être considéré comme un sérieux dépravateur de la discipline : le soldat fut autorisé à avoir son domicile légal à côté du camp. Alexandre Sévère y joignit même la propriété foncière héréditaire, sous la condition du service pour le fils du vétéran.

Le résultat de l'évolution apparut sous un jour effrayant au moment des invasions barbares du milieu du IIIe siècle. Les bandes de Barbares passèrent de toutes parts au milieu de corps absorbés par les pronunciamentos continuels. Derrière ce cordon, elles trouvèrent une population qui, depuis 250 ans, avait pris l'habitude de se reposer complètement sur les troupes de couverture du soin de sa défense.

Les empereurs illyriens restaurèrent la discipline dans l'armée au péril de leur vie (Aurélien, Probus, Carin périrent assassinés). Mais cela ne réglait pas la question vitale du recrutement. Il fallut revenir à la conscription, sous la forme suivante : les propriétaires fonciers, soit individuellement, soit en se cotisant, furent astreints à fournir un certain nombre de recrues, prélevé sur leurs colons. La distinction soigneusement maintenue entre le colonat et l'esclavage provient essentiellement de la considération du service militaire.

Ajoutons que, simultanément se développa l'habitude d'enrôler des bandes de Barbares, soit à temps, soit héréditairement, avec cession de terres. L'Empire, fondé par des soldats italiens, maintenu durant trois siècles par des Méditerranéens déguisés en citoyens romains, fut, au IVe siècle, confié de plus en plus à des mercenaires du Nord ou de l'Est, auxquels les plus hauts grades devinrent accessibles.

Nous ne pouvons entrer ici dans les questions techniques. Signalons seulement le développement croissant de la cavalerie.

Quant à l'organisation du haut commandement, elle changea aussi de caractère par l'élimination progressive de l'ordre sénatorial : à partir de Gallien, celle-ci

fut complète. Mais la mesure a aussi un caractère politique, et nous la retrouverons.

Le Sénat et l'ordre équestre

Depuis Auguste, le monde romain était une monarchie : nul ne se faisait illusion à ce sujet. Les plus essentielles des magistratures républicaines, les pouvoirs vitaux étaient concentrés dans la main d'un homme, et cette concentration se renouvelait à chaque changement de personne. Nous en avons la formule pour l'investiture de l'empereur Vespasien.

Et pourtant, à côté du prince, Auguste avait maintenu la plus vénérée des autorités républicaines : le Sénat. Il ne faut pas se hâter de prononcer le mot de fiction. Il était reconnu que le Sénat donnait l'investiture aux empereurs : l'Empereur légitime était celui qui était reconnu par la haute assemblée. A la mort d'un Empereur qui l'avait tyrannisé, le Sénat intervenait pour flétrir sa mémoire, abolir en partie ce qu'il avait fait : il a failli le faire même pour un Hadrien, qui n'avait pas eu l'heur de lui plaire. Encore à la fin du IIIe siècle, les armées embarrassées renvoyèrent une fois au Sénat la désignation du prince. Bref, on n'a pas trop exagéré en qualifiant l'Empire des trois premiers siècles de *dyarchie*. Il faut donc s'arrêter un instant sur le recrutement du Sénat et sur ses prérogatives.

La dignité sénatoriale était, dans une large mesure, héréditaire. Un fils de sénateur avait de grandes chances de siéger au Sénat. Mais ceci n'était écrit nulle part. Et puis, étant donné surtout les coupes sombres que tant d'empereurs du premier siècle pratiquèrent dans l'aristocratie sénatoriale, l'hérédité n'eût pas suffi à assurer le recrutement du premier ordre de l'Etat. Comment donc devenait-on sénateur ?

Sous la République, l'entrée au Sénat était de droit (sauf *veto* des censeurs) pour qui avait revêtu la première des magistratures en commençant par le bas, la

questure. La règle subsista après Auguste. Et, tout d'abord, les magistrats furent toujours nommés par les comices. Mais un des premiers actes de Tibère (14 ap. J.-C.) fut de transférer au Sénat les attributions électorales des comices. Depuis lors, le recrutement du corps se fit ainsi par cooptation.

Bien entendu, il y avait un autre moyen d'entrer au Sénat : la désignation par l'Empereur. Domitien est signalé comme le premier qui ait fait un large usage de cette prérogative. Auguste avait arrêté le nombre des Sénateurs à 600, et fixé à 1.000.000 de sesterces (250.000 francs en poids) le cens sénatorial. Ses successeurs ne se sont pas cru liés par le premier chiffre, et ont tourné la seconde mesure en complétant à ceux qu'ils faisaient sénateurs la fortune sénatoriale.

Quant aux prérogatives du Sénat, elles sont difficiles à définir, puisque l'assemblée pouvait être, en théorie, associée à tous les actes du Prince. En fait, il est encore visible qu'un historien écrivant vers l'an 100 ap. J.-C., qui voulait donner les annales de l'Empire, trouvait dans les comptes-rendus du Sénat un cadre suffisamment complet. Le Sénat avait même hérité de la puissance législative des Comices, quoique, dans la règle, il se bornât à enregistrer les propositions impériales, mais avec le droit d'amendement. On suit très nettement cette procédure dans le sénatus-consulte rendu sous Marc-Aurèle contre l'abus des combats des gladiateurs. Enfin, le Sénat jugeait ceux de ses membres que l'Empereur ou ses délateurs désignait à ses rigueurs serviles. Mais, outre les attributions du corps, il faut signaler les attributions individuelles de ses membres.

La plus importante était le gouvernement des provinces sénatoriales. On sait que, d'après la règle d'Auguste, celles-ci étaient les provinces intérieures, celles où il n'y avait presque pas de forces militaires. Les plus importantes étaient les vieilles provinces républicaines d'Asie et d'Afrique (Pergame et Carthage).

Enfin, l'Empereur ne s'interdisait nullement d'employer les sénatoriaux à l'armée, et le haut comman-

dement, les officiers généraux, appartenaient souvent au Sénat. C'est Gallien qui, le premier, a exclu les sénateurs des fonctions militaires.

C'était un pas décisif vers la dépossession du Sénat, qu'acheva le partage de l'Empire sous Dioclétien, et l'avènement de capitales nouvelles. Au IVe siècle, le Sénat ne fut plus guère que le Conseil municipal de Rome.

Où l'Empereur prenait-il ceux de ses agents qui n'étaient pas sénatoriaux ? Pour ceux qui étaient attachés à sa personne, pour ce que nous appellerions ses bureaux, la tradition romaine voulait qu'ils fussent considérés comme faisant partie de sa domesticité. Rien ne l'empêchait donc de prendre comme chefs de bureaux ses affranchis, comme scribes inférieurs ses esclaves. Après Claude et Néron, le prince recourut volontiers au personnel plus relevé qui fournissait aussi les fonctionnaires des provinces impériales et les officiers supérieurs.

Pour remplir ces cadres, en effet, l'Empereur disposait du second ordre de l'Etat : l'ordre équestre. On sait que, sous la République, la seule condition pour être chevalier était une condition de cens : la possession de 400.000 sesterces. Le principe resta le même, sauf que, là aussi, le Prince complétait à celui qu'il voulait faire chevalier le cens requis. A côté des carrières sénatoriales, il y eut les carrières équestres : les unes et les autres se partagent ces *cursus honorum* qui sont le fond de l'épigraphie latine.

A partir du moment où tous les habitants de l'Empire furent citoyens (212), il devient difficile de parler d'ordre équestre. Mais la carrière équestre subsiste dans l'administration et dans l'armée. Même après Dioclétien, on continua par habitude à distinguer les deux catégories de fonctionnaires, sénatoriale et équestre, par des qualificatifs différents.

Le corps des citoyens

Depuis Auguste, le gouvernement romain n'a plus devant lui que des sujets, mais, parmi ces sujets, il reste une classe privilégiée, celle des citoyens romains. Leurs droits politiques subsistent encore, en théorie, sous Auguste. En 14 ap. J.- C, seulement, les comices disparaissent comme assemblées électorales. Comme assemblées législatives, on en relève des traces jusque sous Nerva. De toutes façons, il n'y a plus là que des survivances. Mais, au point de vue individuel, le citoyen romain jouit encore de privilèges appréciables, exemptions fiscales ou militaires, droit d'en appeler au Prince, etc.

Depuis la guerre sociale (90 av. J.- C.), le droit de cité avait été reconnu à toute l'Italie péninsulaire. Depuis César, il avait été étendu à la Transpadane. En somme, le gros de la population italienne en jouissait dès le temps d'Auguste. A l'époque des conquêtes, l'Italie fournissait un million de combattants. On ne s'étonne donc pas de voir le nombre des citoyens et de leurs femmes et enfants évalué à 4 millions au début du règne du premier empereur : la paix aidant, il montera à 5 millions à la fin du règne. Il y a bien, il est vrai, les citoyens épars dans les provinces. Mais ils sont encore peu nombreux alors. Ils vont se multiplier. Dès le temps de Claude, la population « civile » est évaluée à près de 7 millions. Les soldats libérés et leur descendance ont certainement contribué à cet accroissement pour une notable part. Mais, d'autre part, le droit de cité a été octroyé pour d'autres motifs. En 212, on sait déjà qu'il a été généralisé, dans une intention d'unification fiscale, nous dit-on.

Le résultat le plus important de la mesure devait être l'unification juridique des habitants de l'Empire. Le moment est donc venu de dire un mot du droit.

Le citoyen romain vivait naturellement sous le régime du droit civil. On sait quelles en étaient les sources sous la République : les lois votées par les co-

mices, et les édits des magistrats, en particulier ceux des préteurs, chargés de la justice. Sous l'Empire, les autres sources s'effacèrent peu à peu devant les rescrits impériaux : l'édit même du préteur fut rendu perpétuel sous Hadrien. En même temps croissait l'autorité des jurisconsultes de profession : au IIe siècle, les « réponses » de certains d'entre eux furent rendues obligatoires, avec certaines réserves, pour le juge. L'âge des grands jurisconsultes classiques, Gaïus, Papinien, Paul, Ulpien, commença. Ainsi s'édifia l'ensemble des règles sous lesquelles le citoyen romain naquit, se maria, contracta, hérita, légua, et fut jugé.

Mais lui seulement. Dans les provinces, l'autorité romaine avait toujours exercé une certaine action législative : les gouverneurs aussi promulgaient des édits. Sous l'Empire, les rescrits impériaux s'appliquèrent aussi aux provinces. Il fallait bien fixer les règles suivant lesquelles seraient jugées les contestations des provinciaux avec l'Etat romain, ou avec les citoyens romains, ou entre eux quand ils étaient de pays ou de conditions différents. Mais, dans le train normal de l'existence, le provincial vivait et était jugé suivant son droit local, et par des autorités locales : le procès de Jésus nous a rendu familier cet état de choses.

Ce droit local comportait naturellement, dans l'immense empire, d'énormes variétés. Dans l'Orient hellénistique, on voyait de vieilles sociétés, pourvues de législations plusieurs fois séculaires, écrites, complexes, généralement retouchées par les lois macédoniennes sous l'influence d'idées attiques. Les autorités romaines avaient appris à connaître ces législations, et leur empruntaient plus d'un trait. Inversement le droit romain ne laissa pas de les modifier plus ou moins. Dans l'Occident, vivaient en général des peuples barbares, pour lesquels on peut à peine parler de droit, tout au plus de coutumes. Là, le droit romain s'imposa très vite, même dans le cas où les autorités locales jugeaient. Peut-être y eut-il certaines

résistances, par exemple de la part des druides des pays celtiques : elles furent brisées.

L'édit de Caracalla (212) a placé ces 50 ou 100 millions d'habitants de l'Empire sous le régime de la loi romaine. Il ne subsista d'exceptions que pour certains des Barbares immigrés, dont le nombre s'accrut rapidement à partir du IIIe siècle (cf. BICKERMANN, *Das Edikt d. Kaisers Karakalla*, 1926). Tout cela s'effaça peu à peu, surtout quand, avec Dioclétien, la juridiction de fonctionnaires impériaux se substitua partout aux juridictions locales. Lorsque l'Empire s'écroula, il est certain que toute la population méditerranéenne avait appris à connaître le droit romain.

C'est au IVe siècle également que commença le travail de codification de ce droit, mais il ne devait être achevé, comme chacun sait, que deux cents ans plus tard, sous Justinien.

Les provinces. Villes et campagnes

A dater d'Auguste, l'Empereur, de plus en plus, a été porté à oublier la situation particulière du corps des citoyens. C'est par eux que, longtemps encore, il gouverne, administre, défend l'Empire. Mais, de plus en plus, les provinciaux, ces provinciaux dans lesquels la République voyait des alliés ou des sujets taillables et corvéables à merci, lui apparaissent comme des sujets analogues aux autres. L'évolution s'achève par l'édit de Caracalla (212)

Nous avons dit quelle était la distribution des provinces et d'où venaient ceux qui les gouvernaient. Le gouverneur de province, proconsul, légat, procurateur, est toujours un gros personnage, administrant une circonscription. Il est maintenant payé, parfois très largement (250.000 francs en poids), ce qui le met à l'abri de certaines tentations, et permet de réprimer sévèrement ses exactions.

La province est représentée, en face de lui, par l'assemblée provinciale. Celle-ci se rattache au culte de Rome et d'Auguste. Pour apporter au prince régnant les hommages, de caractère religieux, qu'ils lui doivent, les délégués des provinciaux se réunissent une fois l'an, et c'est l'occasion de présenter à leurs maîtres leurs doléances comme leurs félicitations. De là aussi peuvent partir ces accusations que l'on porte à Rome, et qui font dire à un sénateur : « Jadis, les provinces tremblaient devant les proconsuls républicains. Aujourd'hui ce sont vos proconsuls impériaux qui tremblent devant nos sujets ».

Le gouverneur est d'abord chargé de la défense de la province, quand elle est province ou qu'elle comporte encore des régions non pacifiées. Il a à veiller au maintien de l'ordre, à intervenir entre les autorités subalternes, sinon entre les particuliers ; aucune condamnation à mort ne peut être exécutée sans son aveu. Il a surtout à veiller à la rentrée des impôts.

En règle générale, le sol provincial est soumis à la dîme. De plus, sur les non propriétaires fonciers, une capitation est prélevée, qui exige un cens tenu tous les 15 ans. Enfin, il y a partout des taxes indirectes, les douanes par exemple. L'impôt direct est maintenant levé en régie par les autorités subalternes. Avec l'Empire disparaissent ces grosses sociétés de fermiers de l'impôt, qui ont laissé un si terrible souvenir à l'Asie par exemple. Même pour certains impôts indirects, la régie est adoptée au IIe siècle. Le publicain n'est plus qu'un mince personnage.

En dehors des attributions essentielles, les occasions se multiplient pour le gouverneur d'intervenir dans les affaires locales. Elles sont créées surtout, en Orient, par les tendances dépensières des municipalités, qui ajoutent à l'impôt d'Empire une charge croissante de taxes locales, et contre lesquelles le gouverneur apparaît comme le défenseur du contribuable. La correspondance de Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, avec Trajan, fournit des exemples classiques.

A partir du IIe siècle se multiplient les cas où les

délégués du gouverneur, des *correctores* ou autres inspecteurs, substituent leur action à celle des autorités locales. L'évolution s'achève avec Dioclétien, sous lequel le nombre des provinces, qui était de 20 ou 30 au début, monta à 96, avec toute une hiérarchie de fonctionnaires.

Mais, même alors, les fonctionnaires impériaux n'atteignent le citoyen de l'Empire qu'à travers les municipalités dans les villes, les grands propriétaires dans les campagnes.

On sait que les Grecs d'abord, les Romains ensuite, ont vécu, à leur plus belle époque, sous le régime de la cité. Une ville et sa banlieue, tel était pour eux le type normal de l'association humaine. Plus tard, les monarchies hellénistiques, puis l'Empire romain, leur ont apparu comme des agglomérations d'associations de ce genre. Mais, sous la ressemblance générale, il y a, entre la cité grecque et la cité italique, des différences qui obligent à parler séparément de l'Orient et de l'Occident.

En Orient, le régime municipal était tout organisé avant la conquête romaine. Il y eut même un certain nombre de villes libres qui survécurent à l'établissement de l'Empire en ce sens qu'elles n'avaient pas de politique extérieure, qu'elles devaient même, le cas échéant, l'assistance militaire, mais qu'elles avaient leur gouvernement, réglaient comme elles l'entendaient le sort de leurs citoyens et de leurs étrangers domiciliés, et surtout ne payaient aucun tribut. Ces exceptions disparurent peu à peu sous l'Empire.

Mais les cités sujettes elles-mêmes étaient loin d'avoir perdu leur individualité. Elles tenaient leurs ordres du gouverneur, pouvaient recevoir garnison, et surtout payaient l'impôt. Mais elles gardaient leur constitution, en général démocratique. Il y subsistait des magistrats. Sans doute, les Romains avaient eu tendance à corriger ces constitutions suivant leurs idées, en restreignant les droits politiques aux citoyens payant un certain cens (500 drachmes par exemple), en rendant le Conseil viager, en réservant aux magis-

trats le *jus agendi cum populo*, c'est-à-dire le droit de mettre en mouvement la machine législative. Mais ces transformations furent loin d'être uniformes et simultanées.

Enfin, tout comme les rois macédoniens, les Romains considèrent, en principe, le plat pays comme rattaché forcément à une de ces cités, si répugnante que fût parfois cette conception aux coutumes locales, comme en Egypte et en Judée.

En Occident, presque partout le régime municipal avait été introduit par Rome. « Presque », parcequ'il ne faut pas oublier quelques vieilles cités puniques ou grecques, comme Cadix et Marseille.

Tout d'abord, dans cette partie de l'Empire, il y avait un grand nombre de villes proprement italiennes, colonies de citoyens, colonies latines, municipales. Celles-là avaient une constitution calquée sur celle de Rome : des assemblées où l'on votait, non par têtes, mais par circonscriptions territoriales, — un Sénat composé de magistrats sortants, — enfin des duovirs ou quatuorvirs, etc.

Ce régime fut appliqué, tant bien que mal, aux communautés barbares. C'est ainsi que les vieux peuples gaulois furent déguisés en *civitates* romaines, en gardant certaines particularités nationales : ainsi, le cens, au lieu d'être fait tous les 5 ans, ne l'était que tous les 15 ans.

La fiction qui consistait à concevoir le plat pays comme banlieue d'une ville était plus bizarre ici qu'en Orient, les villes étant beaucoup moins serrées, et les pays plus étendus. Ainsi, dans la Gaule, plus grande que notre France, il n'y avait que 60 cités : une cité était donc grande presque comme deux départements.

On a vu les empiètements progressifs du pouvoir central. Pourtant, même après Dioclétien, l'Empire continua d'être considéré comme une agglomération de cités.

Mais la vie municipale avait perdu son éclat. Les charges municipales, en particulier la Curie, le Sénat,

subsistaient, mais ne suscitaient plus les ambitions. Une seule de leurs fonctions, si intéressantes jadis, était restée terriblement vivante: l'obligation de répartir et de lever les impôts. Et le « curiale » était responsable du paiement, donc condamné au rôle de créancier draconien. Aussi fallut-il multiplier les règlements qui l'attachaient, de père en fils, à son siège. Le dernier terme est marqué par une loi de 364 : « *Ne quis ob culpam, ob quam eximi deberet ex ordine mittatur in curiam* ». Si l'abus doit être réprimé, c'est qu'il existe : il est des gens flétris que, *par punition,* les fonctionnaires Impériaux désignent pour la Curie. Le Sénat municipal est devenu un bagne !

Les communications s'étaient améliorées. Les Romains n'ont pas cessé de multiplier les routes. Ils ont organisé la poste, au moins pour les besoins de l'Etat (*cursus publicus*). Surtout, la paix a rendu les voyages plus sûrs. Malgré tout, on n'atteignait pas facilement, du siège du gouvernement, ni même de la cité, les campagnes reculées. C'est ici qu'intervenait le grand propriétaire.

L'Orient grec connaissait déjà la grande propriété foncière. Les rois macédoniens constituaient volontiers de grands domaines à leurs dignitaires. Même dans la partie de l'Empire où le capitalisme était le plus développé, en Asie Mineure par exemple, ni l'industrie, ni le commerce, ni la langue, n'offraient des placements aussi larges, aussi sûrs, aussi honorables que la terre.

A *fortiori* en était-il de même en Occident. Là, au temps de Néron, on disait que presque toute la province d'Afrique appartenait à six propriétaires. Souvent, ces puissants seigneurs étaient des sénateurs ou chevaliers romains. Mais l'aristocratie locale avait, en maint endroit, gardé ses positions : les nobles Eduens, par exemple, étaient sortis de la guerre contre César avec leurs domaines intacts.

Des personnages qui possédaient des centaines, voire des milliers d'hectares, même ruraux de goût et d'aptitudes, ne pouvaient s'occuper que d'une

infime partie de leurs domaines. Leur attention se portait surtout sur ces *villas* qui évoquent le souvenir de Pline le Jeune et d'Hadrien, et grâce auxquelles la civilisation gréco-latine n'a pas été chose exclusivement urbaine. Tout au plus faisaient-ils valoir la basse-cour, les jardins, les bois à cause de la chasse, etc. Qui cultivait le gros de la terre ?

Le fermage et le métayage n'étaient pas inconnus, surtout dans l'Orient grec. En revanche, l'esclavage rural, dominant en Italie dans les deux derniers siècles de la République, s'effaçait peu à peu. La paix impériale, la répression de la piraterie, en tarissaient la principale source. L'esclave né sur le domaine avait toujours eu une situation favorisée et, à partir d'un certain degré d'humanité, il y avait avantage à remplacer l'esclave par un travailleur libre.

La règle fut le colonat. Le colon se distinguait du fermier en ce sens qu'il n'apportait pas de capital, pas de cheptel par exemple. Le propriétaire devait lui fournir habitation et instruments de travail : sa dépendance était donc beaucoup plus étroite. Mais il avait la liberté personnelle, l'aptitude à la famille et, au moins en théorie, à la propriété.

La misère des campagnes n'a commencé que 250 ans après la fondation de l'Empire, avec les premières invasions barbares. Alors, en Gaule par exemple, on vit les paysans, de désespoir, prendre le maquis, se faire « bagaudes ». Dioclétien et ses successeurs durent, là aussi, serrer les rênes, attacher le colon, de père en fils, à la glèbe. On lui laissa la liberté personnelle, pour pouvoir au besoin en faire un soldat.

Mais, alors comme auparavant, et plus que jamais, l'autorité n'atteignit la population rurale qu'à travers le grand propriétaire foncier.

Etat économique, édit du maximum

Il va sans dire que l'Empire a été pendant longtemps une période de progrès économique. La paix,

la sécurité des communications sur la Méditerranée, cette route principale de l'Empire, le libéralisme de l'administration, tout concourait à ce résultat. Le monde méditerranéen a connu, surtout au IIe siècle, au siècle des Antonins, une ère de prospérité que rien dans le passé n'approchait, et que d'ailleurs, hélas ! il ne devait plus retrouver.

Les villes en étaient le signe le plus visible. Dans l'Orient, Alexandrie et Antioche à tout le moins, comptaient par centaines de mille, quantité de villes en Asie-Mineure par dizaines de mille. En Italie, les villes secondaires étaient gênées par le voisinage de Rome, qui a pu à certains moments atteindre et dépasser le million. En Occident, il n'y avait qu'une très grande ville au sens où nous l'entendons, Carthage, mais les villes notables (disons de 5.000 à 50.000 âmes) se sont multipliées.

De pareils centres ne pouvaient manquer d'être des foyers d'industrie actifs. Le travail libre a dominé de plus en plus. Les artisans se sont groupés en corporations qui ont élaboré spontanément leurs règlements et leur constitution héréditaire, jusqu'au moment où Dioclétien a sanctionné tout cela : là comme ailleurs, le grand empereur n'a fait que constater le résultat de l'évolution. Les sources de l'esclavage s'étaient appauvries pour les villes comme pour les campagnes, quoique dans une mesure moindre. Les guerres du IIIe siècle, quand elles sont devenues victorieuses, auraient pu les rouvrir, mais on a vu que les empereurs illyriens avaient préféré tirer autre parti des captifs barbares.

L'ombre au tableau était l'existence d'un prolétariat de mendiants auquel les autorités municipales fournissaient le *panem et circenses* immortalisé par le poète. Les démocraties grecques avaient installé l'usage, Rome, depuis C. Gracchus, avait suivi, et l'Empire ne réagit que faiblement. Dans la capitale, 200.000 personnes vivaient régulièrement de l'assistance publique. Quant aux jeux, dans l'Orient grec, ils avaient encore le caractère relativement élevé de représenta-

tions théâtrales, encore que des formes dramatiques inférieures (mimes etc.) prédominent de beaucoup. Dans l'Occident régnaient sans partage les combats de gladiateurs, et les exécutions de criminels livrés aux bêtes en présence d'une foule en délire. Cette foule, si souvent rétive, n'était pas sans inquiéter le pouvoir : les gouverneurs montrent vis à vis des moindres réunions une méfiance dont leur hostilité contre les chrétiens sera un cas particulier. Mais surtout, tout cela accentuait le caractère parasitaire de la vie urbaine, pesait sur le peuplement des campagnes, et explique l'hostilité des empereurs du IIIe siècle, gens d'origine rurale, voire paysanne, contre la population citadine.

La seule industrie extra-urbaine importante, l'industrie des mines, était toujours mal famée : la condamnation *ad métalla* était une des peines règlementaires des codes. Pourtant, c'était sur les mines que reposait, sans parler du reste, l'énorme monnayage nécessaire à l'Empire.

Ces villes nombreuses et peuplées supposent déjà une production agricole florissante. De fait, en Occident surtout, l'Empire a été une époque de défrichement, de conquêtes rapides sur la nature sauvage. Depuis longtemps, les lettrés se repassent de main en main la phrase célèbre de Pline le Jeune, pendant du portrait des paysans par La Bruyère : *Latifundia perdidere Italiam*, etc. La compétence de l'aimable écrivain comme sociologue et agronome n'est pas au dessus de la discussion. Il a été frappé sans doute d'un phénomène particulier : le recul de la culture du blé dans la péninsule, où la monstrueuse capitale avait pris l'habitude de recevoir son pain d'outre-mer. Et l'on peut accorder que, dans telle province qu'il avait vue (la Bithynie par exemple), il avait cru remarquer une tendance, assurément fâcheuse, à délaisser cette culture essentielle pour des modes d'exploitation plus productifs, vigne, oliviers, élevage. Ceci dit, Pline nous la baille belle, et les pays qu'il déclare « perdus » se portaient assez bien. De fait, on n'entend parler sérieusement de famine qu'à la suite de la grande

crise du IIIe siècle : encore faut-il noter que, sous Aurélien, on ajouta, dans les distributions de Rome, de la viande au pain, ce qui prouve qu'il y avait des compensations.

Aussi bien, l'essentiel était la sureté, la régularité, la facilité du commerce. Et les indices (sinon hélas ! les chiffres) abondent qui montrent la Méditerranée du IIe siècle sillonnée de vaisseaux, la profession d'armateur recherchée et lucrative. Là encore, c'est seulement à partir du IIIe siècle que Dioclétien et ses successeurs sont forcés d'intervenir pour la soutenir, d'un côté par des privilèges, de l'autre par des mesures de coercition.

Pour le commerce intérieur, nous avons déjà parlé de la branche principale, les rapports avec l'Inde et la Chine, qui se maintenaient encore en 226. Parmi les articles rares et précieux qu'on cherchait de ce côté, la soie était le principal. Mais les écrivains se plaignent de l'écoulement de numéraire que provoquait ce commerce.

La monnaie romaine avait encore, au début de l'Empire, des concurrentes dans l'Orient grec, par exemple en Egypte. Peu à peu, là aussi, l'unification se fit. Elle eut pour contre-partie une lente dépréciation de la monnaie impériale. Le métal-étalon, l'or, se maintint assez bien : l'*aureus* qui valait plus de 25 francs au début (en poids, s'entend), en valait encore 22 ou 23 au temps des Sévères : sous Constantin seulement, la monnaie type, le *solidus*, tombera à 15 ou 16 francs. Mais la monnaie d'argent s'était altérée plus vite. Le denier valait encore près de 1 franc sous Auguste : dès le Ie siècle, il ne vaut plus que 0,64, puis il tomba à 0,37 sous les Sévères. Sous Dioclétien, le denier n'est plus qu'une monnaie divisionnaire, valant 2 centimes 1/2. Dès l'origine de l'empire, le monnayage de cuivre avait été laissé au Sénat et aux municipalités : il disparaît au IIIe siècle. En fait, en ce moment, le monnayage d'argent n'est plus qu'un monnayage de cuivre.

On le voit, dans toutes les parties du domaine éco-

nomique, le milieu du IIIe siècle est le point tournant, le début de la grande régression. La crise se traduisit par une ascension énorme du prix de la vie, contre laquelle Dioclétien, préoccupé surtout pour le soldat, entreprit de réagir. En 301-302 il promulga son fameux édit établissant un maximum de prix pour toutes les denrées, et le sanctionnant par la peine de mort ! Nous en avons de larges parties. On n'oubliera pas que le document provient d'une période de crise aigüe, et ne saurait être utilisé sans précaution pour l'époque des Antonins par exemple. Tel quel, il fournit un point de repère précieux, et nous allons le mettre sous les yeux du lecteur.

En dépouillant les tarifs de l'Edit du Maximum, on a l'impression (forcément très vague) que la vie était 2 ou 3 fois plus chère à l'époque de Dioclétien qu'à l'époque des Antonins. Essayons de nous représenter ce qui ressort de ces chiffres pour une époque que nous placerons, en gros, vers 100 ap. J.-C. Nous voyons qu'un homme seul pouvait vivre à la campagne avec 200 francs (en poids) par an : ce serait le *standard of life* minimum. Il correspondrait, en prenant le taux de l'intérêt dans l'Occident latin, soit 6 % (en Orient il était plus élevé), à un capital de 20.000 sesterces. On se rend ainsi compte de ce que valait, par exemple, le cens équestre de 400.000 sesterces ou le cens sénatorial de 1.000.000 sesterces. Nous dirons qu'un Romain était largement à son aise avec 4.000 livres de rente, et riche avec 10.000 : ceci donnera quelque idée de la valeur des indications numériques que nous fournissons ça et là.

Sur les 200 francs du revenu minimum, nous constatons, d'après les indications relatives à la solde de l'armée d'Egypte, qu'il faut compter le 1/3 pour la nourriture, le 1/4 pour le vêtement. Le reste irait donc surtout au logement, sur lequel nous sommes fort mal renseignés, sauf pour Rome : Juvénal nous assure que le loyer d'un taudis à Rome égalait le prix d'une maison dans une petite ville.

Etat intellectuel (1)

Ainsi, jamais encore, le monde méditerranéen n'avait connu des conditions matérielles aussi favorables au développement de la civilisation. Il est impor-

---

(1) **BIBLIOGRAPHIE**

Duruy, *Histoire romaine.*

Th. Reinach, *Le gnomon de l'idiologue* (*Nouv. Revue hist. du Droit*, 1919-20).

Lucrèce (IV, 250 sqq., 379, 462 sqq.)

Salluste, ses *Préfaces.*

Cicéron, *De natura deorum, De divinatione*, etc.

Virgile, 4e *Eclogue* (*Hermès* 1914, Geffken - 1915, Kroll).

Sénèque, *Questions naturelles.*

Philon (*Revue de Philol.*, 1919, Cumont).

Strabon, l. I et II.

Schubart, *Einführung, i. die Papyruskunde.*

Gercke et Norden, *Einleitung i. die Altertumsw.*

Ptolémée.

Héron, cf. Fr. Knauff, progr. Berlin 1900 *(Heron. physica).*

Galien.

Plutarque.

Gréard, *De la morale de Plutarque.*

Lucien.

M. Croiset, *Lucien.*

Haarhoff, *The schools in Gaul.*

Saint Augustin, *Confessions.*

Espérandieu, *Recueil général*, 1392.

K. Robert, *Pausanias.*

Marc-Aurèle, *Pensées.*

Oxyrhinchus Papyri, XI (1915), 1380.

Cumont, *Mithra.*

tant à tous égards de voir comment les générations qui ont vécu alors ont tiré parti de ces conditions favorables.

Vers l'an 100 av. J.-C., les foyers de la civilisation étaient encore, nettement et sans partage, dans l'Orient hellénique. Alors a vécu à Rhodes un homme qui a été un personnage de premier plan : Poseidonios. Né à Apamée vers 135, il était venu s'établir à Rhodes, et voyagea en Occident : il se trouvait à Rome à l'époque de la fin de Marius (87-86). Il jouit d'une considération exceptionnelle auprès de l'aristocratie sénatoriale romaine : on sait l'anecdote de Pompée, traversant Rhodes en revenant de la guerre de Mithridate (63), et faisant abaisser les faisceaux devant Poseidonios. Son œuvre était très étendue et variée. Aucune autre n'a eu une destinée aussi étrange. Nous n'en avons, pour ainsi dire, rien conservé. Et pourtant aucun nom ne revient plus fréquemment dans toutes les œuvres des deux siècles suivants, et l'on ne doute plus aujourd'hui que nombre de pages de la littérature de ce temps ne soient du Poseidonios démarqué.

Tout d'abord, l'époque de Poseidonios est celle où la littérature latine a pris son essor. La génération de la première moitié du Ier siècle av. J.-C. n'a pas encore subi, sans partage, l'influence du penseur grec. Lucrèce a cherché ses inspirations dans Démocrite et Epicure, et polémique contre Poseidonios. Mais la génération contemporaine de César (vers 50 av. J.-C.) est toute imprégnée du mélange de platonisme et de stoïcisme qui caractérise Poseidonios. Cicéron lui a emprunté par exemple tout le livre II du *De natura deorum* et une bonne partie du *De Divinatione*. Et Salluste croit devoir ouvrir le *Catilina* par des réflexions puisées à la même source. Il n'est pas jusqu'à Virgile chez qui, dans la 4e Eclogue (écrite en 40 av. J.-C.), on ne saisisse la trace des conceptions de Poseidonios. Pourtant la littérature du temps d'Auguste (fin du Ier siècle av. J.-C.) a, dans l'ensemble, un caractère nationaliste plus marqué que celle de l'époque précédente.

Mais, au Ier siècle de l'ère, Sénèque est encore un adaptateur de Poseidonios : toutes les *Questions Naturelles*, en particulier le livre II, viennent de là.

L'originalité de la pensée latine nous apparaîtrait singulièrement diminuée si nous avions conservé les œuvres d'hommes comme Poseidonios. D'autre part, il est caractéristique, précisément, que les adaptations romaines aient fait disparaître les prototypes. Peut-être les idées exprimées en un grec médiocre n'ont-elles rien perdu, après tout, à être communiquées à l'Occident dans la langue sonore, oratoire, impériale, qui a été écrite par Lucrèce et par Tacite.

Dans l'Orient grec, Poseidonios rencontrait des intelligences moins prêtes à accepter ses idées telles quelles, plus capables de critique. Là aussi pourtant, il domine la période suivante. Le Juif Philon, qui écrivait à Alexandrie sous Auguste et Tibère, et qui est venu à Rome comme vieillard sous Caligula (37-41 après J.-C.), a de larges parties communes avec lui. Le géographe Strabon le regarde (vers 20 ap. J.-C.) comme « le prince des philosophes ».

Au reste, les deux siècles qui vont de 100 av. J.-C. à 100 ap. J.-C. sont une période de sommolence pour l'hellénisme. Cependant, Alexandrie, Pergame, subsistaient. Toutes les bibliothèques privées, en Egypte par exemple, étaient peuplées des grands écrivains du passé. Et, vers 100 après J.-C., il se produisit dans le monde hellénique un dernier élan intellectuel. Il est intéressant d'en déterminer le caractère.

Les œuvres du siècle des Antonins sont essentiellement des compilations, mais ce sont des compilations faites par des hommes intelligents, capables encore de comprendre et de contrôler ce qu'ils puisent dans les œuvres des âges disparus. Pour nous, ces œuvres ont une importance capitale : elles sont le testament de l'antiquité.

Dans l'ordre des mathématiques, de l'astronomie, de la géographie mathématique, le grand nom est celui de Ptolémée d'Alexandrie (vers 140 ap. J.-C.).

Dans les mathématiques, il a encore eu, au IIIe, même au IVe siècle, quelques successeurs capables d'ajouter à sa synthèse. Dans l'astronomie, son œuvre est restée définitive pour un millénaire et demi.

Dans l'ordre des sciences physiques, nous rencontrons un autre Alexandrin, Héron. On le plaçait naguère à l'époque des Ptolémées : les latinismes que contiennent ses œuvres ont fait adopter depuis, pour elles, une date voisine de l'an 100 après J.-C. Lui aussi apparaît comme un compilateur intelligent. Mais il ferme la série inaugurée par le grand Archimède.

Dans les sciences biologiques le nom dominant est celui d'un Pergaménien, Galien, le médecin de Marc-Aurèle (161-180) et de Commode (180-192). Et c'est encore un puissant travailleur, moins original que compréhensif et méthodique, et qui ne sera pas dépassé pendant des siècles.

Dans l'histoire, les grands événements du passé, Philippe et Alexandre d'une part, les guerres romaines de l'autre, inspirent une fois de plus des synthèses qui cette fois resteront définitives : celles d'Arrien et d'Appien. Leur importance est encore dépassée par celle de l'œuvre biographique de Plutarque de Chéronée (70-125 ap. J.-C.).

C'est dans la philosophie que l'absence d'œuvres originales se fait le plus sentir. Il faut, à cette époque, compter comme philosophe Lucien de Samosate (2e moitié du IIe siècle), qu'on a comparé à Voltaire. Encore lui manquerait-il tout ce qu'il y a de positif chez le pseudo philosophe français, la curiosité avertie pour les sciences de la nature, l'aptitude à rassembler et à dominer les faits de l'histoire. Pour Lucien, la pantalonnade a été une attitude intellectuelle définitive. Il a trouvé grâce à l'époque chrétienne en raison de ses facéties sur les superstitions du paganisme.

Il suffit. Nous sommes sur une pente descendante, et qui dans cent ans va devenir vertigineuse. Un commentateur d'Homère du IVe siècle, rencontrant le nom de Pisistrate, le définit « un stratège athénien » : on

se demande s'il a lu Hérodote, et certainement il n'a plus aucune notion de l'histoire attique. Par contre, c'est le moment où, à Rome et dans toutes les grandes villes de l'Empire, s'organise un enseignement largement soutenu par les pouvoirs publics. Il trouve des instruments de travail commodes, sur lesquels il va vivre durant tout le Moyen-Age. Mais le désir, le besoin de les perfectionner s'éteint. L'objet de l'enseignement ne consiste plus qu'en variations littéraires sur des thèmes donnés une fois pour toutes. Et l'on ne comprend que trop la nausée de saint Augustin.

Si l'on se tourne du côté de l'art, on fait des constations analogues. L'admiration éclairée des chefs-d'œuvre du passé est encore très répandue. Dans un petit centre provincial comme Poitiers, il y a des gens pour se procurer des copies d'œuvres grecques du style classique sévère. Le merveilleux musée qu'est la Grèce inspire des inventaires agréables comme celui du voyageur Pausanias (vers 170 ap. J.-C.). Mais on cherche en vain les hommes capables d'ajouter à la liste de ces chefs-d'œuvre. Et, dans un siècle on ne saura même plus copier.

La cause de cette décadence ? Depuis trois ou quatre siècles, les maîtres, les Grecs, se trouvaient en présence d'un public, oriental d'abord, romain ensuite, singulièrement plus facile à contenter que le public naturellement et héréditairement hellénique. Peu à peu, ils s'étaient absorbés dans la tâche qui consistait à faire l'éducation de ce public. Et, certes, cette tâche éducative n'a pas été négligeable. Mais l'activité, la vigueur, qui ont été employées là, ont été perdues pour le travail créateur. A l'époque où nous sommes arrivés, celui-ci est décidément oublié.

État moral et religieux

L'état moral de la société offre un spectacle moins mélancolique que son état intellectuel.

Il faut d'abord se débarrasser de l'illusion créée par le sombre éclat dont Tacite a environné les empereurs du Ier siècle. Caligula, Néron, Domitien n'ont régné, et surtout régné mal, que quelques années chacun : ils ont été menacés toujours, et abattus assez vite. En face deux, l'aristocratie romaine a su faire face : Thraséas et Helvidius Priscus rétablissent glorieusement la moyenne morale de l'époque. C'est l'esprit stoïcien qui a permis à la haute société de franchir la mauvaise époque, et préparé les générations qui ont entouré, conservé, servi les Antonins. On sait que cet esprit a finalement trouvé son expression dans l'œuvre du maître même de l'Empire, avec Marc-Aurèle (161-180).

Il suffira donc de s'arrêter sur le livre des Pensées pour apprécier la force et la faiblesse du stoïcisme, car la faiblesse est flagrante. Le substratum intellectuel, d'abord, est très pauvre. Renan, si enthousiaste de Marc-Aurèle, est bien obligé de reconnaître tristement : «Il ne sait pas ce que devrait savoir un contemporain de Galien et de Ptolémée». D'autre part, on est frappé, en lisant ces douze livres de Pensées, du peu de traces qu'ont laissé les expériences du passé. Marc-Aurèle ne semble pas avoir lu les biographies de Plutarque, dont il était pourtant un peu plus près que Montaigne. Cette ignorance de la nature et de l'histoire rend possible un certain optimisme enfantin. Mais une philosophie dont est absente la science et l'humanité antérieure, c'est un peu court pour une élite. Marc-Aurèle nous affirme qu'il ne s'est jamais ennuyé avec lui-même, et nous ne saurions douter de la parole d'un si galant homme. Mais tout le monde n'est pas disposé à remplir son existence cérébrale uniquement avec des maximes qui passaient pour vieillotes dès le temps de la IVe dynastie égyptienne.

Et il y a plus. On voit assez bien comment une telle morale a pu tenir debout un homme ayant derrière lui un long atavisme patricien, un prince chez lequel le « *Tu regere imperio populos* » était entré dans les réflexes. Mais la morale se juge moins sur son élévation que sur son efficacité : on accordera qu'une discipline

qui demande relativement peu, mais obtient rigoureusement ce quelle demande, est supérieure à un système qui exige tout et n'obtient rien. Or, on se demande si une philosophie de ce genre est capable de retenir dans le devoir un simple soldat, ou d'empêcher un pauvre diable de devenir un malfaiteur? De même que, pour l'élite, il y manque la science, de même, pour les masses, il y manque l'élément affectif, ou, pour éviter les circonlocutions inutiles, la religion.

C'est ce que le paganisme gréco-romain ne pouvait évidemment plus donner. De tout ce pullulement de cultes qu'il avait créé, un seul répandait quelque chaleur : ce culte de Rome et d'Auguste, dans lequel s'exprimait la reconnaissance des populations pour la paix, l'ordre, le bien-être romains. Ajoutons quelques cénacles isolés ça et là, par exemple ces mystères d'Eleusis qui résisteront le plus longtemps au christianisme victorieux. C'est tout, et c'était trop peu. D'une manière générale, malgré la supériorité intellectuelle des Gréco-Romains, il y avait un élément de leurs philosophies et de leurs cultes qui choquait, par son manque de sérieux, ces Barbares d'Asie qu'ils méprisaient tant : l'optimisme léger, incompréhensible pour les masses, avec lequel ils escamotaient le problème du Mal.

L'Orient, de tout son élan, vient au devant de ces besoins. Dès le IIme siècle, non seulement les provinces orientales, mais Rome, mais les camps des bords du Danube, du Rhin, et des monts Grampian, sont remplis de cultes orientaux.

Il est raisonnable, parmi ces cultes, de faire la première place à celui de Mithra. Mithra est une vieille divinité iranienne, personnification du Soleil. Sous l'empire perse, il s'était installé dans la Cappadoce, et, si Mithridate avait vaincu, il serait devenu le grand dieu de l'Orient. Au moment de la défaite du roi de Pont, il se glisse dans le monde romain. Au IIe siècle, par les esclaves orientaux de l'Italie, par les soldats orientaux des légions d'Occident, il est connu partout. Avec Commode, il paraît au nombre des divinités offi-

cielles. Avec Elagabal, surtout avec Aurélien (270-275), il semble un moment que la religion de l'Etat va aboutir à un monothéisme solaire.

Ce qui fait le succès de Mithra, ce n'est pas seulement l'enthousiasme naturel pour l'astre auquel nous devons la chaleur, la lumière et la vie. Ce culte naturel est soutenu par une théologie qui représente le dieu comme l'intermédiaire entre la divinité suprême et l'homme. C'est Mithra qui est le grand auxiliaire de l'homme dans la lutte entre le Bien et le Mal, dont le monde est le théâtre, et qui déchire le cœur humain. C'est de son intercession qu'on attend l'immortalité au jour de la conflagration finale qui marquera le triomphe définitif du Bien. Pour cela, il faut se vouer à lui par des rites dont le premier est le baptême par le sang du taureau égorgé. Il faut observer aussi les prescriptions qu'enseignent ses prêtres, relatives à la pureté physique et morale, et aux actes agréables à la divinité.

Au IIIe siècle, les pratiques mithriaques sont si répandues, même dans les milieux non proprement initiés, que l'Eglise victorieuse évitera de les heurter : nous célébrons encore la Noël le jour de la grande fête de Mithra (25 décembre).

Il va de soi que la religion de Mithra a des concurrentes. Tout d'abord, elle exclut les femmes, qui ont cherché ailleurs des consolations. La Grande Déesse d'Asie-Mineure a vu ses fidèles modifier leur liturgie sous l'influence du mithriacisme, au point d'être presque une contrefaçon de la grande divinité solaire, à l'usage des femmes. Par contre, la déesse égyptienne Isis, dont la popularité auprès du sexe a été plus grande encore, a gardé une originalité empreinte d'hostilité envers le dieu persan.

Ce sont là les cultes orientaux les plus en vogue, mais non les seuls. Un trait qui leur est commun à tous, et qui explique cette vogue, c'est qu'ils réunissent leurs adeptes dans de petits conventicules où il n'est tenu aucun compte de la hiérarchie sociale, qui dans la vie profane se fait de plus en plus stricte. C'est ce

qui les rapproche de la religion qui va les éclipser tous.

Parmi les religions orientales, il en est une dont le caractère singulier, unique, avait frappé depuis longtemps Grecs et Romains : le judaïsme.

Les Romains avaient fait preuve à son égard de ménagements exceptionnels. Non seulement les Juifs, comme bien d'autres, avaient le droit de vivre selon leurs lois, mais on leur avait consenti tous les privilèges nécessaires pour leur rendre possible la vie dans l'Empire. Tout cela n'avait pas suffi. En 66, les Juifs de Palestine s'étaient soulevés, et il avait fallu une guerre atroce pour les réduire. Jérusalem avait été prise, le temple brûlé (70), des centaines de milliers de Juifs tués ou traînés en esclavage. Sur les derrières de Trajan embarqué dans sa guerre contre les Parthes (116), les Juifs de la diaspora à leur tour s'étaient révoltés : la répression fut difficile et sévère. Enfin Hadrien avait vu de nouveau la Palestine prendre les armes en 132 : de nouveau, il avait fallu en réduire les dernières forteresses.

Cette fois, la tolérance romaine avait fléchi. Des pratiques indispensables du culte juif, comme la circoncision, avaient été interdites. Des mesures rigoureuses furent prises pour que les Juifs ne pussent plus faire de prosélytes. Au III[e] siècle, le principal foyer du judaïsme était en dehors de l'Empire, à Séleucie du Tigre.

Malgré tout, des millions de Juifs continuèrent à vivre dans l'Empire romain, et les interdictions les plus vexatoires ne tardèrent pas à tomber en désuétude.

Si, d'ailleurs, la propagande juive est restée limitée, c'est moins en vertu des rigueurs légales que pour des raisons plus profondes. Le judaïsme gardait un caractère national, nettement sémitique. Sa morale, qui attirait d'abord par sa pureté, était une morale de petites gens, dédaigneux, non pas de tous les biens de la terre, mais au moins de la gloire. A ce titre, elle n'a conquis des nations sémitiques, mais impériales, comme les Arabes, que sous la forme très modifiée de

l'Islam. Pour conquérir des Indo-Européens, il était nécessaire que ce dédain fût rectifié par l'idée du salut éternel. D'autres correctifs étaient nécessaires. Il fallait que des concessions fussent faites aux instincts profonds de la race indo-européenne, instincts mythologiques, polythéistes, instincts artistiques, imaginatifs, sensuels. Or le judaïsme, tel qu'il était figé dans l'Ancien Testament, commenté par le Talmud, n'aurait jamais admis ni culte des saints, ni icônes. Encore moins, enfin, était-il disposé à admettre le dieu aimable, le divin maître.

Mais ce que le judaïsme propre ne pouvait faire, une religion, que les Juifs avaient longtemps considérée comme une hérésie juive, l'a fait. Ce travail d'adaptation d'une religion, purement sémitique à l'origine, et destinée à devenir la religion de tous les Indo-européens, c'est toute l'histoire primitive du christianisme. C'est cette histoire qu'il faut présenter maintenant.

ERRATUM

P. 101, l. 6. — Lire : *Vastatio*

P. 112, l. 33. — Après : vers 50, lire : *au terme de leur carrière militaire.*

P. 187, l. 18. — Lire : British

P. 341, l. 2. — Lire : Cordoue

P. 349, l. 14. — Lire : aggrégats

P. 392, l. 18. — Lire : avait

P. 392, l. 23. — Lire : Cyrénaïque

P. 411, l. 24. – Lire : Arnensis

P. 412, l. 4. — Lire : Arnensis

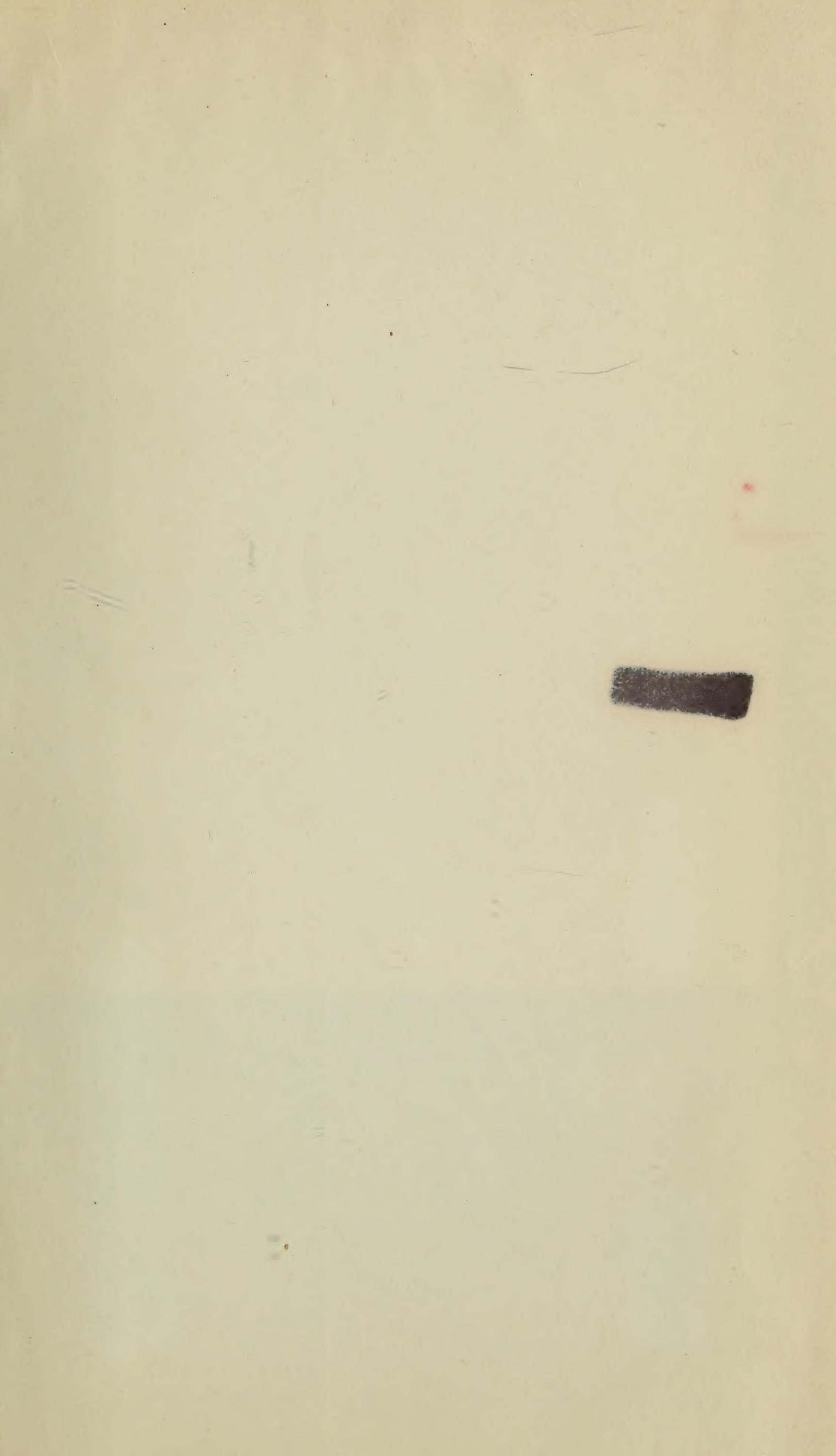
P. 413, l. 15 et 18. — Lire : Falerna

P. 480, l. 25. — Lire : Pline l'Ancien ! Et excuser ce *lapsus !* La phrase ne me parait d'ailleurs pas plus juste sous la plume de l'oncle que sous celle du neveu.

P. 494 : Table des matières......... 494

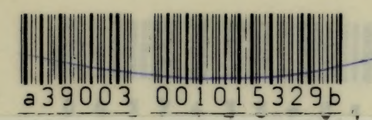
TABLE DES MATIÈRES

Imp. L. LABRUNIE, Pamiers



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

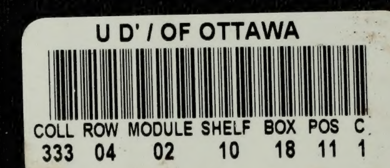


D 20 .C29 1922 V5 1
CAVAIGNAC, EUGENE
HISTOIRE DU MONDE

D
0020
.C29 1922 V0005/1
CE

CAVAIGNAC, EUGENE
HISTOIRE DU MONDE

1527616


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 02 10 18 11 1